This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07598703 6

NOX LIBRARY

CIOR PRETIOSA FACIT

tom Collection.
esented in 1884.

Rollin
SS

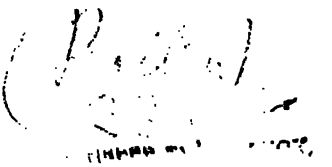

TRAITÉ DES ÉTUDES.

TOME II.

ASTOIN NEW-YORK

PARIS,
TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, 56.

TRAITÉ

DES ÉTUDES,

PAR ROLLIN,

NOUVELLE ÉDITION, REVUE

PAR M. LETRONNE,

MEMBRE DE L'INSTITUT (ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES).

ET ACCOMPAGNÉE DES REMARQUES

DE CRÉVIER.

—

TOME DEUXIÈME.

PARIS,

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT,

RUE JACOB, 56.

—

1845.

LENOX LIBRARY
NEW YORK

TRAITÉ
DES ÉTUDES
OU
DE LA MANIÈRE
D'ENSEIGNER ET D'ÉTUDIER
LES BELLES-LETTRES.

LIVRE CINQUIÈME.

DES TROIS GENRES D'ÉLOQUENCE.

Ce livre cinquième renferme des réflexions sur l'éloquence du barreau, sur l'éloquence de la chaire, et sur l'éloquence de l'Écriture sainte.

CHAPITRE PREMIER.

DE L'ÉLOQUENCE DU BARREAU.

Les règles que j'ai données jusqu'ici sur l'éloquence, étant presque toutes tirées de Cicéron et de Quintilien, qui se sont principalement appliqués à former des orateurs pour le barreau, pourraient suffire aux jeunes gens qui se destinent à cette honorable profession. J'ai cru néanmoins devoir y ajouter quelques réflexions plus particulières, qui puissent leur servir comme de guides, en leur montrant la route qu'ils doivent tenir. J'examinerai d'abord quels modèles on doit se proposer dans le barreau pour se former un style qui y convienne. Je parlerai ensuite des moyens que les jeunes gens peuvent employer pour se préparer à la plaidoirie. Enfin je ramasserai quelque chose de ce que

Quintilien a dit de plus beau sur les mœurs et sur le caractère de l'avocat.

ARTICLE PREMIER.

Des modèles d'éloquence qu'il convient de se proposer au barreau.

Si nous avions les harangues et les plaidoyers de tant d'habiles orateurs qui depuis un certain nombre d'années ont si fort illustré le barreau français, et de ceux qui y paraissent encore aujourd'hui avec tant d'éclat, nous pourrions y trouver des règles sûres et des modèles parfaits de l'éloquence qu'on y doit suivre. Mais le petit nombre que nous avons de ces sortes de pièces nous oblige de recourir à la source même, et d'aller chercher dans Athènes et dans Rome ce que la modestie de nos orateurs, peut-être excessive en ce point, ne nous permet pas de trouver parmi nous.

§ I. *Démosthène et Cicéron modèles d'éloquence les plus parfaits.*

Démosthène et Cicéron, du consentement de tous les siècles et de tous les savants, sont ceux qui ont le plus excellé dans l'éloquence du barreau; et l'on peut par conséquent proposer leur style aux jeunes gens comme un modèle qu'ils peuvent sûrement imiter. Il s'agirait pour cela de le leur bien faire connaître, de leur en bien marquer le caractère, et de leur en faire sentir les différences. Cela ne se peut que par la lecture et par l'examen de leurs ouvrages. Ceux de Cicéron sont entre les mains de tout le monde, et par cette raison assez connus. Il n'en est pas ainsi des discours de Démosthène; et, dans un siècle aussi savant et aussi poli qu'est le nôtre, il doit paraître étonnant que, la Grèce ayant toujours été considérée comme la première et la plus parfaite école du bon goût et de l'éloquence, on soit si peu soigneux, surtout dans le barreau, de consulter les habiles maîtres qu'elle nous a donnés en ce genre [1], et que, si l'on ne croit pas

[1] « Ego idem existimavi pecudis esse, non hominis, quum tantas res Græci susciperent, profiterentur, agerent.... non admovere aurem, nec, si palam audire eos non auderes, ne minueres apud tuos cives auctoritatem tuam, subauscultando tamen excipere voces eorum, et procul quid narrarent attendere. » (Cic. *de Orat.* lib. I, n. 153.)

devoir donner un temps considérable à leurs excellentes leçons, on n'ait pas au moins la curiosité d'y prêter l'oreille comme en passant, et de les écouter comme de loin, pour examiner par soi-même s'il est donc vrai que l'éloquence de ces fameux orateurs soit aussi merveilleuse qu'on le dit, et si elle répond pleinement à leur réputation.

Pour mettre les jeunes gens et ceux qui n'ont point étudié le grec en état de se former quelque idée du style de Démosthène, je rapporterai ici plusieurs endroits de ses harangues, qui ne suffiront pas, à la vérité, pour montrer tout entier ce grand orateur, ni peut-être pour donner des modèles de son éloquence dans tous les genres, mais qui aideront au moins à le faire connaître en partie, et à faire sentir ses principaux caractères. J'y joindrai quelques endroits de la harangue qu'Eschine, son compétiteur et son rival, prononça contre lui. Je me servirai de la traduction qu'en a faite M. de Tourreil : j'entends la dernière, qui est beaucoup plus travaillée et plus correcte que les précédentes. Je prendrai pourtant la liberté d'y faire quelquefois de légers changements, parce que d'un côté on y a laissé beaucoup d'expressions basses et triviales [1], et que de l'autre le style en est quelquefois trop enflé et ampoulé [2] : défauts directement opposés au carac-

[1] Ce que nous demandions tous à cor et à cri.... Le soin qu'ils ont de vous corner aux oreilles... Si vous continuez à fainéanter.... Vous vous comportez au rebours de tous les autres hommes.... Vous ne cessez de m'assassiner de clabauderies éternelles.... Ils vous escamoteront les dix talents.... Vous amuser de fariboles.... Il se ménagea un prompt rapatriement.. Que si le cœur vous en dit, je vous cède la tribune.... Mais, tout compté, tout rabattu.... Non, en dussiez-vous crever à force de l'assurer faussement.... Vous vomissiez des charretées d'injures ... *Je rapporte ce peu d'exemples entre beaucoup d'autres, pour avertir ceux qui liront cette traduction, très-estimable d'ailleurs, de ne point imputer à l'orateur grec de pareils défauts d'expression.*

[2] Je ne citerai qu'un endroit tiré de la troisième Philippique. *De là il arrive que dans vos assemblées, au bruit flatteur d'une adulation continuelle, vous vous endormez tranquillement entre les bras de la volupté ; mais que, dans les conjonctures et dans les événements, vous courez les derniers périls.* Voici le texte de la première partie, qui seule souffre quelque difficulté : Εἰθ' ὑμῖν συμβέβηκεν ἐκ τούτου ἐν μὲν ταῖς ἐκκλησίαις τρυφᾶν καὶ κολακεύεσθαι πάντα πρὸς ἡδονὴν ἀκούουσιν. Volfius le traduit ainsi : *Unde id consequimini, ut in concionibus fastidiatis, assentationibus deliniti, et omnia quæ voluptati sunt audiatis.* Ce qui est le véritable sens; et de Maucroy l'a suivi : « Vous vous rendez difficiles dans vos assemblées; vous voulez y être flattés, et qu'on ne vous tienne que des propos agréables Cependant cette délicatesse vous a conduits sur le bord du précipice. » Ce qui a trompé M. de Tourreil est le mot τρυφᾶν, qui signifie ordinairement, *deliciis abundare, diffluere, in deliciis vivere.* Quand il aurait eu ici ce sens, il n'aurait pas fallu l'exprimer par ces termes pompeux, *vous vous endormez*

tère de Démosthène, dont l'élocution réunit en même temps beaucoup de simplicité et beaucoup de noblesse. M. de Maucroy en a traduit quelques discours. Sa traduction, moins correcte en quelques endroits, me paraît plus conforme au génie de l'orateur grec. Je l'ai employée en partie dans le premier extrait que je donne ici, tiré de la première Philippique.

§ II. *Extraits de Démosthène et d'Eschine.*

I. EXTRAITS DE DÉMOSTHÈNE.

De la première Philippique.

M. de Tourreil met cette première Philippique à la tête de toutes les autres harangues.

Démosthène anime les Athéniens par l'espérance d'un meilleur succès pour l'avenir dans la guerre contre Philippe, si, à l'exemple de ce prince, ils veulent s'appliquer sérieusement au soin de leurs affaires.

« Si vous êtes résolus, messieurs [1], d'imiter Philippe, ce que jusqu'ici vous n'avez pas fait : si chacun veut s'employer de bonne foi pour le bien public, les riches en contribuant de leurs biens, les jeunes en prenant les armes : enfin, pour tout dire en peu de mots, si vous voulez ne vous attendre qu'à vous-mêmes, et renoncer à cette paresse qui vous lie les mains, en vous entretenant de l'espérance de quelque secours étranger [2], avec l'aide

tranquillement entre les bras de la volupté, qui joints aux précédents, *au bruit flatteur d'une adulation continuelle*, forment un style tout opposé à celui de Démosthène, dont l'éloquence mâle et austère ne souffre point de ces sortes d'ornements. Mais les délices et la volupté n'étaient point alors le caractère des Athéniens; et d'ailleurs quel rapport pouvaient-elles avoir aux assemblées publiques? Au lieu qu'il était très-naturel que les Athéniens, enflés par les éloges continuels que les orateurs faisaient de leur grande puissance, de leur mérite supérieur, des exploits de leurs ancêtres, et accoutumés depuis longtemps à de telles flatteries, d'un côté fissent les importants dans leurs assemblées, et y prissent des airs fiers et dédaigneux pour un ennemi qu'ils méprisaient; et de l'autre fussent venus à ce point de délicatesse de ne pouvoir souffrir que leurs orateurs leur dissent la vérité. Car je crois qu'ici τρυφᾷν peut avoir ce double sens.

[1] Dans le grec, ἄνδρες Ἀθηναῖοι. On ne conçoit pas pourquoi les anciens traducteurs de Démosthène et de Cicéron ont imaginé de mettre dans la bouche de ces orateurs le nom de *Messieurs*. — L.

[2] Le texte dit : *Chacun en se flattant de l'espoir que s'il ne fait rien, son voisin fera tout pour lui.* Παύσησθε αὐτὸς μὲν οὐδὲν ἕκαστος ποιήσειν ἐλπίζων, τὸν δὲ πλησίον πάνθ' ὑπὲρ αὐτοῦ πράξειν. — L.

des dieux vous réparerez bientôt vos fautes et vos pertes, et vous tirerez vengeance de votre ennemi. Car, messieurs, ne vous imaginez pas que cet homme soit un dieu qui jouisse d'une félicité fixe et immuable. Il est craint, haï, envié, et par ceux-là même qui paraissent les plus dévoués à ses intérêts. En effet, l'on doit présumer qu'ils sont remués par les mêmes passions que le reste des hommes. Mais tous ces sentiments demeurent maintenant comme étouffés et engourdis, parce que votre lenteur et votre nonchalance ne leur donnent point lieu d'éclater : et c'est à quoi il faut que vous remédiiez.

« Car voyez, messieurs, où vous en êtes réduits, et à quel point d'insolence cet homme est monté. Il ne vous laisse pas le choix de l'action ou du repos. Il use de menaces : il parle, dit-on, d'un ton fier et arrogant. Il ne se contente plus de ses premières conquêtes, il y en ajoute tous les jours de nouvelles ; et pendant que vous temporisez et que vous demeurez tranquilles, il vous enveloppe et vous investit de toutes parts.

« En quel temps donc, messieurs, en quel temps agirez-vous comme vous le devez? Quel événement attendez-vous? quelle nécessité faut-il qui survienne pour vous y contraindre? Eh! l'état où nous sommes n'en est-il pas une? Car, pour moi, je ne connais point de nécessité plus pressante pour des hommes libres qu'une situation d'affaires pleine de honte et d'ignominie. Ne voulez-vous jamais faire autre chose qu'aller par la ville vous demander les uns aux autres : Que dit-on de nouveau? Eh quoi! y a-t-il rien de plus nouveau que de voir un homme de Macédoine se rendre maître des Athéniens et faire la loi à toute la Grèce? Philippe est-il mort? dit l'un. Non, il n'est que malade, répond l'autre. Mort ou malade, que vous importe, messieurs? puisque, s'il n'était plus, vous vous feriez bientôt un autre Philippe par votre mauvaise conduite : car il est bien plus redevable de son agrandissement à votre négligence qu'à sa valeur. »

De la seconde Olynthienne.

Cette Olynthienne est ordinairement la troisième.

Démosthène compare l'état présent des Athéniens avec la gloire de leurs ancêtres.

« Nos ancêtres, que leurs orateurs ne flattaient point et n'aimaient pas comme les vôtres vous aiment, commandèrent, l'espace de soixante-cinq ans [1], à toute la Grèce, du consentement unanime de la nation; amassèrent dans le trésor public plus de dix mille talents [2]; exercèrent sur le roi [3] de Macédoine la domination qu'il sied aux Grecs d'exercer sur un barbare; dressèrent de nombreux et de magnifiques trophées pour des victoires qu'en personne ils avaient remportées sur terre et sur mer : enfin, seuls de tous les hommes, ils transmirent par leurs exploits aux races futures une gloire supérieure aux traits de l'envie. Tels ils furent sur ce qui concernait la Grèce. Examinez maintenant quelle était dans Athènes leur vie, soit publique, soit privée. Leurs magistratures nous ont pourvus de beaux édifices, et ont décoré nos temples de tant et de si riches ornements, qu'à l'avenir nul homme ne pourra jamais enchérir sur leur magnificence. Pour ce qui regarde leur conduite particulière, ils vivaient si modestement, et persévéraient avec tant de constance dans l'ancienne simplicité de nos mœurs, que si par hasard quelqu'un de vous connaît la maison qu'habitait ou Aristide, ou Miltiade, ou quelque autre de leurs illustres contemporains, il voit qu'en rien la moindre splendeur ne la distingue de la maison voisine. Car ils croyaient que dans la conduite de l'État ils devaient se proposer l'agrandissement, non de leur famille, mais de leur patrie. C'est ainsi que, par une fidèle attention au bien général des Grecs, par une piété exemplaire envers les dieux, par une égalité modeste avec leurs concitoyens, ils parvinrent, et avec raison, au comble de la félicité. Voilà quel fut l'état de vos aïeux sous de si dignes chefs. Quel est aujourd'hui le vôtre sous ces orateurs doucereux qui vous gouvernent? Lui ressemble-t-il, et en approche-t-il le moins du monde? Je ne veux point appuyer sur ce parallèle, quoique ce sujet m'ouvre un vaste champ....

« Mais vous qui parlez, me répondra-t-on, si les choses vont

[1] Le texte porte *quarante-cinq ans*, πέντε καὶ τετταράκοντα; c'est Wolf qui, de son autorité, avait remplacé τετταράκοντα par ἑξήκοντα : cet espace de temps paraît comprendre l'intervalle entre la 4e année de la 75e olymp. (477 av. J. C.) et la 4e année de la 86e (432 av. J. C.). — L.

[2] 55,000,000 francs. V. *Hist. Ancienne*, tome III. — L.

[3] Il veut parler de Perdiccas (Thucyd., V, 83.). — L.

mal au dehors, sachez qu'en récompense elles vont beaucoup mieux au dedans. Et quelles preuves peut-on en alléguer? Des créneaux reblanchis, des chemins réparés, des fontaines construites, et d'autres bagatelles semblables? Jetez, de grâce, les yeux sur les hommes à qui vous devez ces rares monuments de leur administration. Les uns ont passé de la misère à l'opulence, les autres de l'obscurité à la splendeur; quelques autres ont bâti des maisons particulières, dont la magnificence insulte aux édifices publics; et plus la fortune de l'État a descendu, plus la fortune de telles gens a monté. A quoi donc imputer ce total renversement? et pourquoi enfin cet ordre merveilleux qui régnait autrefois en tout se dément-il en tout de notre temps? Parce qu'en premier lieu le peuple, alors assez courageux pour remplir lui-même les fonctions militaires, tenait les magistrats dans sa dépendance, et disposait souverainement de toutes les grâces; et que chaque citoyen s'estimait heureux de tenir du peuple et honneurs, et charges, et bienfaits. Mais en ce jour, au contraire, les magistrats dispensent les faveurs, et ils exercent un pouvoir despotique; tandis que vous, pauvre peuple, énervés et dénués, soit de finances, soit d'alliances, vous ne jouez plus que le personnage de valets et de canaille, faite seulement pour le nombre : trop contents de votre sort si vos magistrats ne vous retranchent ni les deux oboles pour le théâtre, ni la vile pâture dont ils vous régalent dans vos jours de réjouissance. Et, pour comble de lâcheté encore, vous prodiguez le titre de vos bienfaiteurs à des gens qui ne vous donnent que du vôtre, et qui, après vous avoir comme emprisonnés dans l'enceinte de vos murailles, ne vous amorcent et ne vous apprivoisent de la sorte que pour vous dresser au manége de la sujétion. »

De la harangue sur la Chersonèse.

Les pensionnaires que Philippe avait à Athènes ne cessaient de porter le peuple à la paix. Démosthène découvre leur artifice et leur trahison.

(*Vers la fin du discours.*) « J'observerai seulement qu'aussitôt qu'on entame le discours sur Philippe, quelqu'un de

ces mercenaires se lève et s'écrie : *Qu'il est doux de vivre en paix! qu'il est dur d'avoir à nourrir une nombreuse armée ! On en veut à nos finances :* et ils vous tiennent d'autres semblables propos, par lesquels ils ralentissent votre ardeur, et ménagent à Philippe le temps de faire à son aise ce qu'il veut... Ce n'est point à vous qu'il faut persuader de vivre en paix; à vous, dis-je, qui, pleins de cette persuasion, demeurez ici les bras croisés; mais à cet homme qui ne respire que la guerre... D'ailleurs il faut regarder comme dur, non ce que nous aurons dépensé pour notre salut, mais ce que nous aurons à souffrir au cas que nous ne voulions pas y pourvoir. Quant à la dissipation de vos finances, on doit y remédier en proposant les moyens les plus propres à la prévenir, non en vous portant à l'abandon total de vos propres intérêts.

« Pour moi, je me sens rempli d'indignation, messieurs, lorsqu'au sujet de la déprédation de vos finances, qu'il ne tient qu'à vous de réprimer en punissant d'une façon exemplaire les déprédateurs, quelques-uns de vous poussent les hauts cris, parce qu'il s'agit de leur intérêt particulier; et qu'au sujet de Philippe, qui pille successivement la Grèce entière, et la pille à votre préjudice, ils ne profèrent pas un seul mot. D'où peut venir, messieurs, que, tandis qu'aux yeux de l'univers Philippe déploie ses étendards, qu'il exerce des violences, et qu'il envahit des places, nul de ces gens-là ne s'avise une seule fois de dire que cet homme commet des injustices et des hostilités; et que si l'on vous conseille de ne pas souffrir de pareils outrages, et d'arrêter le cours de semblables entreprises, ces mêmes gens crient aussitôt qu'on veut rallumer une guerre éteinte?

« Eh quoi! dirons-nous encore que vous conseiller de vous défendre, c'est allumer la guerre? Si cela est, il ne vous reste donc plus que l'esclavage. Car point d'autre milieu, si d'un côté nous ne voulons point repousser la violence, et que de l'autre l'ennemi ne veuille point nous donner de trêve. Or le péril que nous courons est fort différent de celui que coururent les autres Grecs : car Philippe ne veut pas simplement asservir Athènes, il veut l'anéantir; puisqu'il sait sûrement que vous ne voulez point vous apprivoiser avec la servitude, et que, quand vous le vou-

driez, vous ne le pourriez pas; car chez vous le commandement a tourné en habitude. Et de plus, à la première occasion dont il vous plaira de vous prévaloir, vous pourrez lui susciter plus de traverses que tous les autres hommes ensemble. Il faut donc poser comme un principe certain qu'il y va de notre ruine totale, et que vous ne pouvez trop détester ni flétrir les mercenaires qui se sont vendus à cet homme. Car il n'est pas possible, non, il ne l'est pas, de vaincre vos ennemis étrangers, tant que vous ne châtierez point vos ennemis domestiques qui sont à ses gages : mais de nécessité, tant que vous heurterez contre ceux-ci comme contre autant d'écueils, vous n'agirez contre ceux-là qu'après coup. »

De la troisième Philippique.

« Faites, je vous prie, cette réflexion. Vous jugez que le droit de tout dire appartient si fort à quiconque respire l'air d'Athènes, que vous souffrez qu'au milieu de vous les étrangers et les esclaves s'expliquent sans façon sur quelque matière que ce puisse être, en sorte que les domestiques parlent ici plus librement que ne font les citoyens dans quelques autres républiques. Il n'y a que cette tribune d'où vous avez totalement banni la liberté de la parole. De là il arrive que dans vos assemblées vous devenez extraordinairement fiers et difficiles. Vous voulez y être flattés, et n'entendre que des choses agréables. Et c'est cette délicatesse et cette fierté qui vous ont conduits sur le bord du précipice. Si donc aujourd'hui encore vous persistez dans cette disposition, je n'ai qu'à me taire. Mais si vous pouvez vous résoudre à souffrir qu'on vous expose sans flatterie ce qui convient à vos intérêts, me voilà prêt à parler. Car, malgré le train déplorable des affaires et leurs divers dépérissements par notre négligence, tout cela, pourvu qu'enfin vous vous déterminiez à vous acquitter de vos devoirs, peut encore se réparer....

« Au reste, vous le savez, tout ce que les Grecs eurent à souffrir ou des Lacédémoniens, ou de nous, au moins le souffraient-ils de gens qui étaient Grecs aussi bien qu'eux : en sorte que l'on pouvait comparer nos fautes à celles d'un fils qui, né dans le sein d'une opulente famille, pécherait contre quelque règle de

la bonne et sage économie. Tel fils encourrait justement le reproche et l'accusation de dissipateur : mais qu'il envahît une succession étrangère, ou qu'il ne fût pas l'héritier légitime, c'est ce qu'on ne pourrait point avancer. Mais si un esclave, ou un enfant supposé, s'avisait d'engloutir et d'absorber des biens qui ne lui appartiendraient en façon quelconque; juste ciel! l'énormité du cas ne révolterait-elle pas tout le monde? et ne s'écrierait-on pas d'une commune voix qu'elle mériterait une punition exemplaire? Ce n'est pourtant point de cet œil qu'on regarde Philippe et ses actions présentes, Philippe, qui non-seulement n'est point Grec, qui non-seulement ne tient aux Grecs par aucun endroit, mais qui entre les barbares même ne se distingue que par être sorti d'un lieu indigne qu'on le nomme; mais qui, misérable Macédonien par sa naissance, reçut le jour dans ce vil coin du monde où jusqu'à présent ne s'acheta jamais un bon esclave. Que manque-t-il néanmoins à l'indignité avec laquelle il vous traite? n'est-elle pas montée au comble? Non content, etc. »

Les extraits qui vont suivre étant tirés des harangues d'Eschine et de Démosthène sur la Couronne, il est nécessaire d'avoir quelque idée de ce qui en fait le sujet. Cicéron nous l'apprend dans l'avant-propos qu'il avait mis à la tête de ces deux harangues en les traduisant; et c'est le seul morceau qui nous reste de cet excellent ouvrage.

On avait commis à Démosthène le soin de réparer les murs d'Athènes. Il s'acquitta noblement de cette commission, et généreusement y mit beaucoup du sien. Ctésiphon à ce sujet lui décerna une couronne d'or, proposa qu'elle lui fût donnée en plein théâtre dans l'assemblée générale du peuple, et que le héraut déclarât qu'on récompensait le zèle et la probité de cet orateur. Eschine accusa Ctésiphon d'avoir violé les lois par ce décret... « Une « cause[1] si extraordinaire excita la curiosité de toute la Grèce. « On accourut de toutes parts, et l'on accourut avec raison. Quel « plus beau spectacle que de voir aux mains deux orateurs, ex-

[1] « Ad hoc judicium concursus dicitur e tota Græcia factus esse. Quid enim aut tam visendum, aut tam audiendum fuit, quam summorum oratorum in gravissima causa, accurata et inimicitiis incensa contentio? » (Cic. *de opt. gen. Orat*, n. 22.

« cellents chacun en leur genre, formés par la nature, perfection-
« nés par l'art, et, de plus, animés par une inimitié personnelle? »

II. *Extrait de la harangue d'Eschine.*

Eschine, après avoir exposé dans le commencement de l'exorde les désordres qu'on a introduits dans la république, et qui en troublent le bon ordre, continue ainsi :

« Dans une telle situation et dans de pareils désordres, dont vous vous apercevez vous-mêmes, l'unique moyen, si je ne me trompe, de sauver le débris du gouvernement, c'est de laisser le champ libre aux accusations contre les infracteurs de vos lois : que si vous le fermez, ou si vous souffrez que d'autres le ferment, je vous prédis qu'imperceptiblement et dans peu vous tomberez sous une domination tyrannique. Car, messieurs, vous le savez, les hommes ne distinguent que trois espèces de gouvernement : la monarchie, l'oligarchie, et la démocratie. Quant aux deux premières, elles ne se gouvernent qu'au gré de qui règne dans l'une ou dans l'autre; au lieu que les lois établies règnent seules dans l'État populaire. Qu'aucun de vous n'ignore donc, mais qu'au contraire chacun sache avec une entière certitude que le jour qu'il monte au tribunal pour discuter une accusation sur le violement des lois, ce même jour il va prononcer sur sa propre indépendance. Aussi le législateur, convaincu qu'un État libre ne peut se maintenir qu'autant que la majesté des lois y domine, prescrit avant toutes choses aux juges cette formule de serment : *Je jugerai selon les lois.* Il faut donc que ce souvenir, profondément gravé dans vos esprits, vous inspire une juste horreur pour quiconque ose par de téméraires décrets les transgresser; et que, loin de vous figurer jamais une pareille transgression comme une faute légère, vous la regardiez toujours comme un forfait énorme et capital. Ne permettez donc point que sur un tel principe personne vous ébranle... Mais ainsi qu'à l'armée chacun de vous rougirait de quitter le poste où l'aurait placé le général, que pareillement chacun de vous rougisse aujourd'hui d'abandonner dans le sein de la république le poste où la loi vous place. Quel poste? Celui de protecteur du gouvernement. »

Cette comparaison, fort belle et fort noble par elle-même, a ici une grâce *particulière*, en ce qu'elle présente comme

deux faces. Car, au même temps qu'elle intéresse les juges, elle pique vivement la poltronnerie de Démosthène, contre qui elle renferme un trait d'autant plus délicat et plus malin, qu'il paraît plus éloigné de toute affectation. On sait qu'à la bataille de Chéronée cet orateur avait abandonné son poste et pris la fuite. Cette judicieuse observation est de M. de Tourreil.

« Faut-il en votre personne (il s'adresse à Démosthène) couronner l'auteur des calamités publiques, ou l'exterminer ? En effet, quelles révolutions imprévues, quelles catastrophes inopinées n'avons-nous pas vues arriver de notre temps !... Le roi de Perse, ce roi qui s'ouvrit un passage au travers du mont Athos, qui enchaîna l'Hellespont, qui manda impérieusement aux Grecs qu'ils eussent à le reconnaître pour souverain de la terre et de la mer, qui dans ses dépêches osait se qualifier le maître du monde depuis le couchant jusqu'à l'aurore, combat aujourd'hui, non pour dominer sur le reste des humains, mais pour sauver sa propre personne. Ne voyons-nous pas revêtus et de la gloire dont brillait autrefois ce roi puissant, et du titre de chefs des Grecs contre lui, ceux-là mêmes qui signalèrent leur zèle à secourir le temple de Delphes ? Quant à Thèbes, qui confine avec l'Attique, ne l'avons-nous pas vue en un seul jour disparaître du sein de la Grèce ?... Quant aux malheureux Lacédémoniens, pour avoir d'abord touché légèrement au pillage du temple, eux qui s'arrogeaient jadis la prééminence dans la Grèce, ne vont-ils pas maintenant envoyer à la cour d'Alexandre des ambassadeurs traîner le nom d'ôtages à sa suite, et, devenus un spectacle de misère, fléchir les genoux devant le monarque, se mettre à sa discrétion eux et leur patrie, et subir la loi telle qu'un vainqueur, et un vainqueur qu'ils ont attaqué les premiers, voudra leur prescrire ? Athènes elle-même, le commun asile des Grecs ; Athènes, autrefois peuplée d'ambassadeurs qui venaient en foule réclamer sa protection toute-puissante, n'est-elle pas réduite à combattre aujourd'hui, non pour la prééminence sur les Grecs, mais pour la conservation de ses foyers ? Tels sont les malheurs où nous a plongés Démosthène, depuis qu'il s'est mêlé du gouvernement...

« O vous, de tous les mortels le moins propre à vous distinguer *par de grandes* et de mémorables actions, mais en même

temps le plus propre à vous signaler par de téméraires discours, oserez-vous bien, à la vue de cette auguste assemblée, soutenir qu'en vous on doive payer d'une couronne l'auteur de la désolation publique? Et cet homme, s'il l'ose, le souffrirez-vous, messieurs? et la mémoire de ces grands hommes qui sont morts en combattant pour la patrie mourra-t-elle avec eux? Ah! de grâce, pour quelques moments transportez-vous, en idée, du tribunal au théâtre, et imaginez-vous voir le héraut qui s'avance, et qui proclame la couronne décernée à Démosthène. Sur quoi croyez-vous que les proches de ces citoyens qui donnèrent leur sang pour vous doivent plus verser de larmes? ou sur les tragiques aventures des héros qu'ensuite l'on représentera, ou sur l'énorme ingratitude d'Athènes?... Ne rouvrez pas les plaies profondes et incurables des malheureux Thébains, par lui fugitifs, et recueillis par vous dans Athènes... Mais puisque vous n'avez point assisté en personne à leur catastrophe, tâchez au moins de vous en former une image, et figurez-vous une ville prise, des murailles rasées, des maisons réduites en cendre, des mères et des enfants traînés en esclavage, de vieux hommes et de vieilles femmes réduits sur la fin de leur vie à servir, fondant en larmes, implorant votre justice; éclatant en reproches, non contre les exécuteurs, mais contre les auteurs de la barbare vengeance qu'ils ont éprouvée; vous demandant avec instance que, loin de couronner en aucune façon le destructeur de la Grèce, vous vous gardiez de la malédiction et de la fatalité inséparablement attachées à sa personne...

(*Péroraison.*) « Vous donc, messieurs, lorsqu'à la fin de sa harangue il invitera les confidents et les complices de sa lâche perfidie à se ranger autour de lui, vous, de votre côté, messieurs, figurez-vous voir autour de cette tribune où je parle les anciens bienfaiteurs de la république rangés en ordre de bataille pour repousser cette troupe audacieuse. Imaginez-vous entendre Solon, qui par tant d'excellentes lois prit soin de munir le gouvernement populaire, ce philosophe, ce législateur incomparable, vous conjurer, avec une douceur et une modestie dignes de son caractère, que vous vous gardiez bien d'estimer plus les phrases de Démosthène que vos serments et vos lois. Imaginez-vous en-

tendre Aristide, qui sut avec tant d'ordre et de justesse répartir les contributions imposées aux Grecs pour la cause commune ; ce sage dispensateur, lequel en mourant ne transmit à ses filles d'autre succession que la reconnaissance publique qui les dota ; imaginez-vous, dis-je, l'entendre déplorer amèrement l'outrageuse façon dont nous foulons aux pieds la justice, et vous adresser la parole en ces termes : Eh quoi ! parce qu'Arthmius de Zélie, cet Asiatique qui passait par Athènes, où il jouissait même du droit d'hospitalité, avait apporté de l'or des Mèdes dans la Grèce, vos pères se portèrent presque à l'envoyer au dernier supplice, et du moins le bannirent, non de la seule enceinte de leur ville, mais de toute l'étendue des terres de leur obéissance : et vous, à Démosthène, qui véritablement n'a pas apporté ici de l'or des Mèdes, mais qui de toutes parts a touché tant d'or pour vous trahir, et qui maintenant jouit encore du fruit de ses forfaits ; vous, dis-je, vous ne rougirez point d'adjuger à Démosthène une couronne d'or ? Pensez-vous que Thémistocle et les héros qui moururent aux batailles de Marathon et de Platée, pensez-vous que les tombeaux même de vos ancêtres n'éclatent point en gémissements, si vous couronnez un homme qui, de son propre aveu, n'a cessé de conspirer avec les barbares à la ruine des Grecs ?

« Pour moi, ô terre ! ô soleil ! ô vertu ! et vous, sources du juste discernement, lumières naturelles et acquises, par où nous démêlons le bien d'avec le mal, je vous en atteste, j'ai de mon mieux secouru l'État, et de mon mieux plaidé sa cause. J'aurais souhaité que mon discours eût pu répondre à la grandeur et à l'importance de l'affaire. Du moins je puis me flatter d'avoir rempli mon ministère selon mes forces, si je n'ai pu le faire selon mes désirs. Vous, messieurs, et sur les raisons que vous venez d'entendre, et sur celles que suppléera votre sagesse, prononcez en faveur de la patrie un jugement tel que l'exacte justice le prescrit et que l'utilité publique le demande. »

III. *Extraits de la harangue de Démosthène pour Ctésiphon.*

(*Exorde.*) « Je commence par prier tous les dieux et toutes les déesses ensemble que dans cette cause, messieurs, ils vous

inspirent pour moi une bienveillance proportionnée au zèle constant que j'ai toujours eu pour la république en général et pour chacun de vous en particulier. Ensuite, ce qui vous importe souverainement, à vous, à votre conscience, à votre honneur, je le demande aussi à ces mêmes dieux : savoir, que sur la manière dont vous devez m'entendre, ils vous fixent dans la résolution de consulter, non pas mon accusateur (car vous ne le pourriez sans une partialité injuste), mais vos lois et votre serment, dont la formule entre autres termes, tous dictés par la justice, renferme ceux-ci : *Écoutez également les deux parties.* Ce qui vous impose l'obligation, non-seulement d'apporter au tribunal un esprit et un cœur neutres, mais encore de permettre [1] qu'à son choix et qu'à son gré chacune des deux parties puisse librement arranger ses raisons et ses preuves.

« Or, messieurs, entre plusieurs désavantages que j'ai dans cette cause, deux surtout, et deux bien terribles, rendent ma condition beaucoup plus mauvaise que la sienne. L'un, que lui et moi nous courons un risque fort inégal. Car maintenant je risque bien plus à déchoir de votre bienveillance, que lui à succomber dans l'accusation, puisqu'il y va pour moi de.... mais je ne veux pas que dès l'entrée de mon discours il m'échappe un seul mot qui présage rien de sinistre : lui, au contraire, il m'attaque de gaieté de cœur et sans nécessité. L'autre désavantage, c'est que tout homme naturellement écoute avec plaisir quiconque accuse et invective, tandis qu'il n'entend qu'avec indignation quiconque se glorifie et se vante. Lui donc, il a pour sa part ce qui plaît universellement; au lieu que ce qui révolte presque tout le monde me reste seul en partage. Que si d'un côté la crainte d'encourir l'indignation attachée au récit de nos propres louanges me réduit à taire mes actions, je paraîtrai ne pouvoir ni réfuter qui m'impute des crimes, ni justifier qui me décerne des récompenses : d'autre part, si je viens à traiter les services que j'ai rendus dans mon administration, je me verrai contraint à parler souvent de moi. Je vais donc, dans ce violent état, essayer de me comporter avec toute la modération

[1] Eschine avait prétendu prescrire à Démosthène l'ordre qu'il devait garder dans son plaidoyer.

possible ; mais ce qu'exigera de moi la nécessité de me défendre ne doit en bonne justice s'imputer qu'à l'agresseur, qui me l'a volontairement imposée....

« Cependant, malgré ces faits incontestables, et comme certifiés par l'organe de la vérité elle-même, Eschine a tellement renoncé à toute pudeur, que, non content de me déclarer l'auteur d'une telle paix, il ose me taxer encore d'avoir empêché que la république ne la concertât avec l'assemblée générale des Grecs. Mais vous, ô... (de quel nom doit-on justement vous qualifier?) vous, lorsqu'en votre présence je rompais les accords de cette harmonie, lorsqu'à vos yeux je dépouillais la république des avantages de cette confédération, dont aujourd'hui vous exaltez l'importance avec les derniers efforts de votre voix de théâtre [1], laissâtes-vous échapper contre moi le moindre signe d'indignation? montâtes-vous dans la tribune? eûtes-vous soin de dénoncer, de développer une seule fois ces crimes dont il vous plaît maintenant de me charger? Or certainement, si, pour exclure les Grecs de toute participation à la paix, j'avais pu m'oublier au point de me vendre à Philippe, le parti qui vous restait à prendre, c'était, non de vous taire, mais de crier, de protester, de révéler mes prévarications à ceux qui m'entendent. Cependant jamais vous n'agîtes de la sorte, ni jamais personne qui vive ne vous ouït articuler un seul mot qui tendît à cette fin....

« Que si, sans nulle exception, Philippe ne cessait de ravir à tous les peuples honneur, prérogatives, liberté, ou plutôt d'abolir autant de républiques qu'il fut en son pouvoir, vous, messieurs, par votre déférence à mes conseils, n'embrassâtes-vous pas le parti sans contredit le plus glorieux? Dites-nous, Eschine, comment devait se comporter Athènes à la vue de Philippe mettant tout en œuvre pour établir son empire et sa tyrannie sur les Grecs? Ou moi qui remplissais la fonction de ministre, quels conseils et quels décrets devais-je proposer, surtout dans Athènes (car la circonstance du lieu mérite une attention particulière)? moi, dis-je, qui dans mon âme savais que de tout temps jusqu'au jour que je montai la première fois dans la tribune, ma patrie

[1] Eschine avait été comédien.

avait perpétuellement combattu pour la prééminence, pour l'honneur et pour la gloire, et que, par une noble émulation, elle seule avait sacrifié plus d'hommes et d'argent à l'avantage commun des Grecs, que nul autre des Grecs n'en sacrifia jamais à ses avantages particuliers ; moi, qui d'ailleurs voyais ce même Philippe avec qui nous disputions de la souveraineté et de l'empire, qui le voyais, quoique couvert de blessures, œil crevé, clavicule rompue, main et jambe estropiées, résolu pourtant à se précipiter encore au milieu des hasards, et prêt à livrer à la fortune telle autre partie de son corps qu'elle voudrait, pourvu qu'avec ce qui lui resterait il pût vivre dans la gloire et dans l'honneur? Or certainement nul homme n'oserait dire qu'à un barbare élevé dans Pella, lieu alors vil et obscur, appartenait d'avoir l'âme assez haute pour désirer et pour entreprendre de subjuguer les Grecs ; mais qu'à vous, tout Athéniens que vous êtes, qu'à vous, auxquels chaque jour, soit vos orateurs dans la tribune, soit sur la scène vos acteurs, retracent la vertu de vos ancêtres, il convenait de pousser la bassesse d'âme et la lâcheté jusqu'à abandonner et livrer volontairement à Philippe la liberté de la Grèce. Non, encore une fois, homme qui vive n'aurait le front d'avancer une proposition si étrange.

« Attaquez-moi, Eschine, sur les avis que je donnai, mais abstenez-vous de me calomnier sur ce qui arriva. Car c'est au gré de l'intelligence suprême que tout se dénoue et se termine : au lieu que c'est par la nature des avis mêmes qu'on doit juger de l'intention de celui qui les donne. Si donc par l'événement Philippe a vaincu, ne m'en faites pas un crime, puisque c'était Dieu qui disposait de la victoire, et non moi. Mais qu'avec une droiture, qu'avec une vigilance, qu'avec une activité infatigable et supérieure à mes forces, je ne cherchai pas, je ne mis pas en œuvre tous les moyens où la prudence humaine peut atteindre, et que je n'inspirai pas des résolutions et nobles, et dignes d'Athènes, et nécessaires, montrez-le-moi, et alors donnez carrière à vos accusations. Que si un coup de foudre ou de tempête survenu vous terrassa, messieurs, et non-seulement vous, mais tous les autres Grecs ensemble, que faire à cela ? Faut-il tomber sur l'innocent? Si le propriétaire d'un vaisseau l'avait équipé

de toutes les choses nécessaires, et prémuni pleinement contre les hasards de la mer, et qu'ensuite il survînt une tourmente qui en rompît et brisât les agrès, l'accuserait-on en ce cas d'avoir été la cause du naufrage? Mais je ne gouvernais pas le vaisseau, dirait-il. Moi non plus je ne commandais pas l'armée, je ne disposais pas de la fortune; au contraire, c'était la fortune qui disposait de tout.

« Or, puisqu'il appuie si fort sur les événements, je ne crains pas d'avancer une espèce de paradoxe. Que nul de vous, au nom de Jupiter et des autres dieux, ne s'effarouche de l'hyperbole apparente; mais qu'il examine équitablement ce que je vais dire. Car si par une lumière plus qu'humaine tous les Athéniens avaient démêlé les événements futurs, et que tous les eussent prévus, et que vous, Eschine, qui ne lâchâtes pas un seul mot, vous les eussiez prédits et certifiés avec votre voix de tonnerre, Athènes, même en ce cas, ne devait point se départir d'un tel procédé, pour peu qu'elle respectât sa gloire, ou ses ancêtres, ou les jugements de la postérité : car maintenant Athènes paraît au plus avoir échoué; genre de malheur commun à tous les mortels, lorsqu'il plaît ainsi au souverain Être. Mais une république qui se jugeait alors digne de la prééminence sur tous les autres Grecs ne pouvait se désister d'un pareil droit sans encourir le juste reproche de les avoir tous livrés à Philippe; puisqu'en cas que sans coup férir elle eût abandonné une prérogative qu'au prix de tout danger sans réserve nos ancêtres avaient achetée, de quelle honte, vous Eschine, n'auriez-vous pas été couvert? car à coup sûr cette honte n'eût pu retomber ni sur la république, ni sur moi. De quel œil, grand Dieu, soutiendrions-nous la vue de cette multitude innombrable d'hommes qui viennent de toutes parts à Athènes, si par notre faute les affaires avaient dépéri au point où on les voit; si l'on eût élu Philippe pour le chef et pour l'arbitre de la Grèce entière; si nous avions souffert que d'autres sans nous eussent hasardé le combat pour détourner un tel malheur; surtout nous disant citoyens d'une ville qui de tout temps aima mieux affronter de glorieux hasards, que de jouir d'une honteuse sûreté! Car quel est le Grec, quel est le barbare qui ne sache que les Thébains, et devant eux encore les

Lacédémoniens parvenus au plus haut degré de puissance, et enfin le roi de Perse, auraient accordé volontiers à la république non-seulement la possession de ses propres États, mais encore tout ce qu'elle aurait voulu, pourvu qu'elle eût pu se résoudre à recevoir la loi, et souffrir qu'un autre dominât sur les Grecs? Mais par des Athéniens, ainsi qu'il y parut, tel sentiment ne pouvait s'admettre, ni comme héréditaire, ni comme supportable, ni comme naturel. Et depuis qu'Athènes existe, personne n'a jamais pu l'induire à plier lâchement sous des puissances à la vérité supérieures, mais tyranniques, ni à s'acquérir par de serviles complaisances une indigne sûreté. Au contraire, dans une possession immémoriale de combattre pour la principauté, pour l'honneur et pour la gloire, elle a persévéré dans tous les temps à braver les plus grands périls.... Si donc je tentais d'insinuer que mes conseils vous déterminèrent à penser en dignes fils de vos prédécesseurs, je ne sache personne qui ne pût légitimement me taxer d'arrogance. Mais je déclare ici que si vous prîtes de semblables résolutions, la gloire vous en appartient; et je reconnais que longtemps avant moi la république pensait avec cette magnanimité. Je ne me vante uniquement que d'avoir aussi coopéré pour ma part à tout ce qui se fit alors dans le ministère.

(*Péroraison.*) « Au reste, messieurs, il faut que le citoyen naturellement vertueux (car en parlant de moi je me restreins à ce terme pour moins irriter l'envie) possède ces deux qualités : savoir, dans les exercices de l'autorité, un courage ferme et inébranlable, pour maintenir la république en sa prééminence; et de plus, dans chaque conjoncture et dans chaque action particulière, un zèle à toute épreuve. Car ces sentiments [1] dépendent de nous, et la nature nous les donne : mais pour le pouvoir et la force, ils nous viennent d'ailleurs. Or ce zèle, vous trouverez absolument qu'il ne se dément jamais en moi; jugez-en par les œuvres : ni lorsque l'on demandait ma tête, ni lorsque l'on me traduisait au tribunal des Amphictyons, ni lorsque l'on s'efforçait de m'ébranler par des menaces, ni lorsque l'on tentait de m'amorcer par des promesses, ni lorsqu'on lâchait sur moi ces

[1] C'est ainsi que pensaient les stoïciens.

hommes maudits comme autant de bêtes féroces, jamais en aucune façon je ne me suis départi de mon zèle pour vous. Pour ce qui regarde le gouvernement, dès que je commençai à y avoir part, je suivis la droite et juste voie de conserver les prérogatives, les forces, la gloire de ma patrie; de les accroître, et de me consacrer entièrement à ce soin. Aussi, lorsque d'autres puissances prospèrent, on ne me voit point me promener avec un visage content et serein dans la place publique, étendre une main caressante, et d'une voix de congratulation annoncer la bonne nouvelle à des gens que je crois qui la manderont en Macédoine; ni au récit des événements heureux pour Athènes on ne me voit point trembler, gémir, baisser les yeux vers la terre, à l'exemple de ces impies qui diffament la république; comme si par de telles manœuvres ils ne se diffamaient pas eux-mêmes. Ils ont toujours l'œil au dehors; et lorsqu'ils voient quelque potentat profiter de nos malheurs, ils font valoir ses prospérités, et publient qu'on doit mettre tout en œuvre pour éterniser ses succès.

« Dieux immortels, qu'aucun de vous n'exauce de semblables vœux! mais rectifiez plutôt l'esprit et le cœur de ces hommes pervers : que si leur malice invétérée est incurable, poursuivez-les sur terre et sur mer, et exterminez-les totalement. Quant à nous autres, détournez au plus tôt de dessus nos têtes les malheurs qui nous menacent, et accordez-nous une pleine sûreté! »

Succès des deux harangues.

Eschine succomba, et paya de l'exil une accusation témérairement intentée. Il alla s'établir à Rhodes, et ouvrit là une école d'éloquence dont la gloire se soutint pendant plusieurs siècles. Il commença ses leçons par lire à ses auditeurs les deux harangues qui avaient causé son bannissement. On donna de grands éloges à la sienne : mais quand ce vint à celle de Démosthène, les battements de mains et les acclamations redoublèrent. Et ce fut alors qu'il dit ce mot [1], si louable dans la bouche d'un

[1] Le mot d'Eschine est bien plus énergique : *Et que serait ce donc si vous aviez entendu cette bête féroce ?* Θαυμάζετε πῶς ἤττημαι, καθὸ οὐκ ἠκούσατε ὑμεῖς τοῦ θηρίου ἐκείνου.

ennemi et d'un rival : *Eh! que serait-ce donc si vous l'aviez entendu lui-même*[1]?

En rapportant, comme je viens de faire, quelques endroits des harangues d'Eschine et de Démosthène, je n'ai pas prétendu qu'ils fussent suffisants pour donner une juste idée de ces deux grands orateurs. Ce qui fait la partie la plus essentielle de l'éloquence, et qui en est comme l'âme, manque nécessairement à des extraits détachés du corps de l'ouvrage entier. On n'y voit point le dessein, le plan, l'économie, la suite du discours; la force, la liaison, l'arrangement des preuves; cet art merveilleux par lequel l'orateur sait tantôt s'insinuer avec douceur dans les esprits, tantôt y entrer comme par violence, et s'en rendre absolument le maître. D'ailleurs il n'y a point de traduction qui puisse rendre cette pureté, cette élégance, cette finesse, cette délicatesse de l'atticisme, dont la seule langue grecque est susceptible, et que Démosthène avait portées au souverain degré de perfection. Mon dessein n'a été, en copiant ces extraits, que de mettre les lecteurs qui n'ont point étudié la langue grecque en état de pouvoir se former quelque idée du style de ces deux orateurs. Les jugements avantageux qu'en ont portés dans tous les temps les plus habiles écrivains serviront encore davantage à faire connaître leur caractère, et pourront peut-être inspirer le désir de voir de plus près et de connaître par soi-même des hommes d'un si rare mérite, et dont on dit tant de merveilles. M. de Tourreil en a ramassé plusieurs; j'en rapporterai ici une partie.

§ III. *Jugement des anciens sur Démosthène.*

Quintilien, estimateur non moins éclairé qu'équitable, en parle en ces termes[2] :

« Une foule d'orateurs vint ensuite[3], Démosthène à leur tête,

[1] Valer. Max. lib. 8, c. 10.

[2] Lib. 10, c. 1.

[3] « Sequitur oratorum ingens manus. . . quorum longe princeps Demosthenes, ac pene lex orandi fuit. Tanta vis in eo, tam densa omnia, ita quibusdam nervis intenta sunt, tam nihil otiosum, is dicendi modus, ut nec quod desit in eo, nec quod redundet, invenias. Plenior Æschines, et magis fusus, et grandiori similis, quo minus strictus est. Carnis tamen plus habet, lacertorum minus. »

le modèle [1] auquel doit nécessairement s'assujettir quiconque aspire à la véritable éloquence. Son style a tant de force ; il est si serré, si nerveux [2] ; tout s'y trouve dans une telle justesse et dans une précision si exacte, qu'il n'y a rien de trop ni de trop peu. Eschine est plus étendu et plus diffus. Il paraît plus grand parce qu'il est moins ramassé ; il a plus d'embonpoint et moins de nerf.

« Ce qui caractérise l'éloquence de Démosthène, c'est la violence des mouvements, le choix des paroles et la beauté de l'ordonnance, qui, soutenue jusqu'au bout, et jusqu'au bout accompagnée de force et de douceur, attache et fixe continuellement l'esprit des juges. Eschine véritablement n'a pas tant d'énergie ; mais néanmoins il se signale par la diction, que tantôt il orne des plus nobles et des plus magnifiques figures, et que tantôt il assaisonne des traits les plus vifs et les plus piquants. L'art et le travail ne s'y font point sentir. Une facilité heureuse, que la nature seule peut donner, règne partout. Il est brillant et solide : il étend et il amplifie, mais souvent il serre et presse ; en sorte que son style, qui au premier coup d'œil ne paraît que coulant et doux, se trouve, lorsqu'on vient à le regarder de plus près, énergique et véhément : en quoi le seul Démosthène le surpasse ; de façon que sans contredit Eschine tient le second rang entre les orateurs [3]. »

« Je me souviens [4], dit Cicéron, d'avoir préféré Démosthène à tous les orateurs. Il remplit l'idée que j'ai de l'éloquence. Il atteint à ce degré de perfection que j'imagine, mais que je ne trouve qu'en lui seul. On n'a jamais vu dans aucun orateur ni plus de grandeur et de force, ni plus d'art et de finesse, ni plus de sagesse et de sobriété dans les ornements.... Il excelle dans tous

[1] Quintilien n'a pas osé dire absolument que les écrits de Démosthène fussent la règle de l'éloquence : il a adouci cette pensée : *Pene lex orandi fuit.*

[2] *Tam densa omnia, ita quibusdam nervis intenta sunt.* « Il est si serré, si « nerveux. » Je ne sais si la métaphore ici est tirée des nerfs du corps ou d'un arc, dont la corde extrêmement tendue (*nervi*) pousse les traits avec une force et une impétuosité extraordinaire.

[3] Denys d'Halicarnasse, dans le livre intitulé Τῶν Ἀρχαίων Κρίσις, cap. 5.

[4] « Recordor me longe omnibus unum anteferre Demosthenem, qui vim accommodarit ad eam quam sentiam eloquentiam, non ad eam quam in aliquo ipse cognoverim. Hoc nec gravior exstitit quisquam, nec callidior, nec temperatior.... Unus eminet inter omnes in omni genere dicendi. » (Cic *Orat.*, n. 23 et 104.)

les genres de l'éloquence[1].... Pas une des qualités qui constituent l'orateur ne lui manque : il est parfait. Tout ce que la pénétration d'esprit, tout ce que le raffinement, tout ce que l'artifice, pour ainsi dire, et la ruse peuvent fournir sur un sujet, il le trouve et il sait le mettre en œuvre avec une justesse, une précision, une netteté, qui ne laissent rien à désirer. Faut-il de l'élévation, de la grandeur, de la véhémence, il efface tous les autres par la sublimité des pensées et par la magnificence des expressions. Il prime incontestablement : nul ne l'égale. Hypéride, Eschine, Lycurgue, Dinarque, Démade, n'ont que le mérite d'en avoir le plus approché. »

« Cette harangue[2] (dit-il ailleurs, en parlant de la cause pour Ctésiphon) répond de telle sorte à l'idée que j'ai dans l'esprit de la parfaite éloquence, qu'on ne peut rien désirer de plus achevé. »

Avant que de passer au caractère de l'éloquence de Cicéron, je crois devoir ajouter ici quelques réflexions sur celle de Démosthène.

Il faudrait, ce me semble, renoncer au bon sens et à la droite raison, pour révoquer en doute le mérite supérieur de l'orateur grec après le succès incroyable qu'il a eu de son temps, et les éloges magnifiques que les plus habiles connaisseurs lui ont donnés comme à l'envi.

Il parlait devant le peuple le plus poli qui fut jamais[3], le plus délicat, le plus difficile à contenter en matière d'éloquence ; si sensible aux beautés et aux graces du discours, et à la pureté du langage, que ses orateurs n'osaient hasarder devant lui aucune expression douteuse, extraordinaire, ou qui pût, en quelque manière que ce fût, blesser des oreilles si fines et si épurées. D'ail-

[1] « Plane quidem perfectum, et cui nihil admodum desit, Demosthenem facile dixeris. Nihil acute inveniri potuit in eis causis quas scripsit, nihil (ut ita dicam) subdole, nihil versute, quod ille non viderit : nihil subtiliter dici, nihil presse, nihil enucleate, quo fieri possit aliquid limatius : nihil contra grande, nihil incitatum, nihil ornatum vel verborum gravitate, vel sententiarum, quo quidquam esset elatius, etc. » (Ib. in *Bruto*, n. 35.)

[2] « Ea profecto oratio in eam formam, quæ est insita in mentibus nostris, includi sic potest, ut major eloquentia non quæratur. » (Cic. *Orat.* n. 133.)

[3] « Atheniensium semper fuit prudens sincerumque judicium, nihil ut possent nisi incorruptum audire et elegans. Eorum religioni quum serviret orator, nullum verbum insolens, nullum odiosum ponere audebat.... Ad Atticorum aures teretes et religiosas qui se accommodant, ii sunt existimandi ttice dicere. » (Ibid. n. 25 et 27.)

leurs il vivait dans un siècle où le goût du beau, du vrai, du simple, régnait souverainement : siècle heureux, qui produisit en même temps une foule d'orateurs [1], dont chacun aurait pu être regardé comme un modèle achevé, si Démosthène, par une force de génie et une supériorité de mérite extraordinaires, ne les avait tous effacés.

Toute la postérité lui a accordé la justice que son siècle même ne lui avait pas refusée. Mais le jugement seul qu'en a porté Cicéron devrait fixer celui de tout homme sensé et raisonnable. Ce n'est point un stupide admirateur qui se livre sans examen à d'aveugles préjugés. Quelque excellent que lui parût Démosthène en tout genre, il avoue néanmoins qu'il ne le satisfaisait pas en tout [2], et qu'il lui laissait encore quelque chose à désirer, tant il était délicat sur ce point, et tant l'idée qu'il s'était formée d'un orateur parfait était élevée et sublime. Il ne laisse pas pourtant de donner ses harangues, et surtout celle pour Ctésiphon, qui était son chef-d'œuvre, comme le modèle le plus accompli que l'on puisse se proposer.

Qu'y a-t-il donc dans ces harangues de si admirable, et qui ait pu enlever si universellement et si unanimement les suffrages de tous les siècles? Démosthène est-il un orateur qui s'amuse simplement à flatter l'oreille par le son et l'harmonie des périodes, ou qui fasse illusion à l'esprit par un style fleuri et des pensées brillantes? Une telle éloquence peut bien dans le moment même éblouir et charmer; mais l'impression qu'elle fait n'est pas de longue durée. Ce qu'on admire dans Démosthène, c'est le plan, la suite, l'économie du discours; c'est la force des preuves, la solidité du raisonnement, la grandeur et la noblesse des sentiments et du style, la vivacité des tours et des figures : enfin, un art merveilleux de mettre dans tout leur jour et de faire paraître dans toute leur force les matières qu'il traite ; en quoi [3],

[1] « Sequitur oratorum ingens manus, quum decem simul Athenis ætas una tulerit : quorum longe princeps Demosthenes, ac pene lex orandi fuit. » (Quintil. lib. 10, cap. 1.)

[2] « Usque eo difficiles ac morosi sumus, ut nobis non satisfaciat ipse Demosthenes : qui, quamquam unus eminet inter omnes in omni genere dicendi, tamen non semper implet aures meas; ita sunt avidæ et capaces, et semper aliquid immensum infinitumque desiderant » (Cic. *Orat.* n. 104.)

[3] « In hoc eloquentiæ vis est ut judicem non ad id tantum impellat, in quod ipse a rei natura duceretur : sed aut qui

selon Quintilien, consiste principalement la solide éloquence, qui ne se contente pas de représenter les choses telles qu'elles sont réellement et en elles-mêmes, mais qui y ajoute par la véhémence du discours des traits vifs et animés, seuls capables de toucher et d'émouvoir les auditeurs. Mais ce qui caractérise encore plus que tout cela Démosthène, et en quoi il n'a point eu d'imitateur, est un oubli si parfait de lui-même, une exactitude si scrupuleuse à ne faire jamais parade d'esprit, un soin si perpétuel de ne rendre l'auditeur attentif qu'à la cause, et point du tout à l'orateur, que jamais il ne lui échappe une expression, un tour, une pensée qui n'ait pour but simplement que de plaire et de briller. Cette retenue, cette sobriété, dans un aussi beau génie qu'était Démosthène, dans des matières si susceptibles de grâce et d'élégance, met le comble à son mérite, et est au-dessus de toutes les louanges. La traduction de M. de Tourreil, quoique très-exacte pour l'ordinaire, n'a pas toujours pu conserver ce caractère inimitable, et elle a quelquefois prêté au texte des ornements qui ne s'y trouvent pas.

On ne me saura pas mauvais gré si, pour appuyer ce que je viens de dire du style de Démosthène, je rapporte ici ce qu'en ont pensé deux illustres modernes, dont les témoignages ne doivent pas être d'un moindre poids que ceux des anciens.

Le premier est de M. de Fénelon, archevêque de Cambrai, dans ses Dialogues sur l'Éloquence, livre très-propre à former le goût par les sages et judicieuses réflexions dont il est rempli. Voici comme il y parle de Démosthène, en le comparant à Isocrate :

« On ne voit dans celui-ci que des discours fleuris et efféminés, que des périodes faites avec un travail infini pour amuser l'oreille, pendant que Démosthène émeut, échauffe et entraîne les cœurs. Il est trop vivement touché des intérêts de sa patrie, pour s'amuser à tous les jeux d'esprit d'Isocrate. C'est un raisonnement serré et pressant : ce sont des sentiments généreux d'une âme qui ne conçoit rien que de grand : c'est un discours

non est, aut majorem quam est, faciat affectum. Hæc est illa quæ δείνωσις vocatur, rebus indignis, asperis, invidiosis addens vim oratio : qua virtute præter alios plurimum Demosthenes valuit. » (Quintil. lib. 6, cap. 2.)

qui croît et qui se fortifie à chaque parole par des raisons nouvelles : c'est un enchaînement de figures hardies et touchantes. Vous ne sauriez le lire sans voir qu'il porte la république dans le fond de son cœur ; c'est la nature qui parle elle-même dans ses transports. L'art y est si achevé, qu'il n'y paraît point. Rien n'égala jamais sa rapidité et sa véhémence. »

Je citerai bientôt un autre endroit de M. de Fénelon, encore plus beau, où il compare Démosthène à Cicéron.

Mon second témoin est M. de Tourreil, qui avait étudié assez longtemps Démosthène pour en bien connaître le caractère.

« Je conviens, dit-il, qu'Eschine n'a pas cet air de droiture, ce style impétueux, ce ton de vérité suprême qui entraîne l'esprit par le poids de la conviction : talent qui tire Démosthène de pair, et dont il use d'une façon singulière. Vous calme-t-il ou vous agite-t-il, vous ne sentez rien qui vous dérange : vous pensez obéir à la nature. Vous persuade-t-il ou vous dissuade-t-il, vous ne sentez rien qui vous violente, vous croyez obéir à la raison : car il parle toujours comme la raison et comme la nature. Il n'a proprement que leur style : c'est à ce coin qu'il marque tout ce qu'il dit. Il écarte jusqu'à l'ombre du superflu. Point d'ornements recherchés ; point de fleurs. Il n'aime que le feu et la lumière. Il veut, non des armes brillantes, mais des armes sûres. Voilà, si je ne me trompe, ce qui fonde cette véhémence victorieuse qui domptait les Athéniens, et qui place Démosthène au-dessus de tout ce qu'il y eut jamais d'orateurs. »

« Une énergie qui lui est propre le caractérise et le tire de pair (dit le même auteur dans un autre endroit). Son discours est un tissu d'inductions, de conséquences et de démonstrations, formé par le sens commun. Son raisonnement, dont la force augmente toujours, monte par degrés et avec précipitation jusqu'où il veut le pousser.... Il attaque à découvert, il presse et réduit enfin à ne pouvoir plus reculer. Mais en cet état l'auditeur, loin d'avoir honte de sa défaite, sent le plaisir de se rendre à la raison. *Isocrate*, disait Philippe, *s'escrime avec le fleuret ; Démosthène se bat avec l'épée*.... On voit un homme qui n'a d'autres ennemis que ceux de l'État, ni d'autre passion que l'amour de l'ordre et de la justice : un homme qui ne prétend

pas éblouir, mais éclairer; qui ne cherche pas à plaire, mais à servir. Point d'ornements qui ne naissent de son sujet : point de fleurs, s'il ne les rencontre sur son chemin. On dirait qu'il n'aspire qu'à se faire entendre, et que sans dessein il se fait admirer. Non qu'il n'ait des grâces; mais il n'en a que d'austères, que de compatibles avec la candeur et la franchise dont il faisait profession. La vérité chez lui n'est point fardée : il ne l'efféminе point sous prétexte de l'embellir.... Nulle sorte d'ostentation, nul retour sur lui-même. Il ne se montre, ni ne se regarde. Il regarde, il montre uniquement sa cause; et sa cause, c'est toujours ou le salut ou l'avantage de sa patrie. »

§ IV. *De l'éloquence de Cicéron, comparée avec celle de Démosthène.*

Il se peut faire que deux orateurs [1], quoique très-différents pour le style et pour le caractère, soient néanmoins également parfaits, en sorte qu'il serait difficile de décider auquel des deux on aimerait mieux ressembler. Peut-être cette règle, que Cicéron nous fournit, pourra nous servir dans le jugement que nous aurons à porter de lui et de Démosthène.

Tous deux excellaient dans les trois genres d'écrire, comme y doit exceller tout homme véritablement éloquent. Ils savaient, selon la diversité des matières, diversifier leur style : tantôt simples et subtils [2] dans les petites causes, dans les récits, dans les preuves; tantôt tempérés et ornés lorsqu'il fallait plaire; tantôt élevés et sublimes quand la grandeur des affaires le demandait. C'est Cicéron qui fait cette remarque; et il en cite des exemples pour Démosthène et pour lui-même [3].

On trouve dans Quintilien un beau parallèle de ces deux orateurs.

[1] « In his oratoribus illud animadvertendum est, posse esse summos, qui inter se sunt dissimiles.... Ita dissimiles erant inter se, statuere ut tamen non posses utrius te malles similiorem. » (Cic. *Brut.* n. 204 et 248.)

[2] « Je me sers ici de ce mot, quoique dans notre langue il porte une autre idée que le *subtilis* des Latins.

Le traducteur a rendu ainsi cet endroit : *L'un est toujours subtil dans la dispute*, etc. Je ne crois pas qu'il s'agisse ici de *subtilité* : la métaphore, ce me semble, est tirée d'une épée.

[3] In Orat. n. 102, 103, et 110, 111.

« Les qualités [1], dit-il, qui regardent le fond de l'éloquence leur étaient communes : le dessein, l'ordre, l'économie du discours, la division, la manière de préparer les esprits, de prouver ; en un mot, tout ce qui est de l'invention. »

« Quant au style [2], il y a quelque différence. L'un est plus précis, l'autre plus abondant. L'un serre de plus près son adversaire ; l'autre, pour le combattre, se donne plus de champ. L'un songe toujours à le percer, pour ainsi dire, par la vivacité de son style ; l'autre souvent l'accable aussi par le poids du discours. Il n'y a rien à retrancher à l'un, rien à ajouter à l'autre. On voit en Démosthène plus de soin et d'étude, en Cicéron plus de naturel et de génie.

« Pour ce qui est de la manière de railler et d'exciter la commisération [3], deux choses infiniment puissantes, Cicéron l'emporte sans contredit.

« Mais il lui cède d'un autre côté [4], en ce que Démosthène a été avant lui, et que l'orateur romain, tout grand qu'il est, doit une partie de son mérite à l'Athénien : car il me paraît que Cicéron, ayant tourné toutes ses pensées vers les Grecs pour se former sur leur modèle, a composé son caractère de la force de Démosthène, de l'abondance de Platon, et de la douceur d'Isocrate. Et non-seulement il a extrait par son application ce qu'il y avait de meilleur dans ces grands originaux ; mais la plupart de ces mêmes perfections, ou, pour mieux dire, toutes, il les a comme enfantées de lui-même par l'heureuse fécondité de son divin génie. Car, pour me servir d'une expression de

[1] « Horum ego virtutes plerasque arbitror similes : consilium, ordinem ; dividendi, præparandi, probandi rationem ; omnia denique quæ sunt inventionis. » (Quint. lib. 10, cap. 1.)

[2] « In eloquendo est aliqua diversitas. Densior ille, hic copiosior. Ille concludit astrictius, hic latius pugnat. Illi acumine semper, hic frequenter et pondere. Illi nihil detrahi potest, huic nihil adjici. Curæ plus in illo, in hoc naturæ. »

[3] « Salibus certe et commiseratione (qui duo plurimum affectus valent) vincimus. »

[4] « Cedendum vero in hoc quidem, quod et ille prior fuit, et ex magna parte Ciceronem, quantus est, fecit. Nam mihi videtur Marcus Tullius, quum se totum ad imitationem Græcorum contulisset, effinxisse vim Demosthenis, copiam Platonis, jucunditatem Isocratis. Nec vero quod in quoque optimum fuit studio consecutus est tantum, sed plurimas vel potius omnes ex se ipso virtutes extulit immortalis ingenii beatissima ubertate. Non enim pluvias (ut ait Pindarus) aquas colligit, sed vivo gurgite exundat, dono quodam Providentiæ genitus, in quo totas vires suas eloquentia experiretur. »

Pindare, il ne ramasse pas les eaux du ciel pour remédier à sa sécheresse naturelle ; mais il trouve dans son propre fonds une source d'eau vive qui coule sans cesse à gros bouillons : et vous diriez que les dieux l'ont accordé à la terre, afin que l'éloquence fît l'essai de toutes ses forces en la personne de ce grand homme.

« Qui est-ce en effet [1] qui peut instruire avec plus d'exactitude et toucher avec plus de véhémence ? Et quel orateur a jamais eu plus de charmes ? jusque-là que ce qu'il vous arrache, vous croyez le lui accorder, et que les juges, emportés par sa violence comme par un torrent, s'imaginent suivre leur mouvement propre, quand ils sont entraînés. D'ailleurs il parle avec tant de raison et de poids, que vous avez honte d'être de sentiment contraire. Ce n'est pas le zèle d'un avocat que vous trouvez en lui, mais la foi d'un témoin et d'un juge. Et toutes ces choses, dont une seule coûterait des peines infinies à un autre, coulent en lui naturellement et comme d'elles-mêmes : en sorte que sa manière d'écrire, si belle et si inimitable, a néanmoins un air si aisé et si naturel, qu'il semble qu'elle n'ait rien coûté à cet heureux génie.

« C'est pourquoi [2] ce n'est pas sans fondement que les gens de son temps ont dit qu'il exerçait une espèce d'empire au barreau : comme c'est avec justice que ceux qui sont venus depuis l'ont tellement estimé, que le nom de Cicéron est moins aujourd'hui le nom d'un homme que celui de l'éloquence même. Ayons donc les yeux continuellement sur lui ; qu'il soit notre modèle ; et tenons-nous sûrs d'avoir beaucoup profité, quand nous aurons pris de l'amour et du goût pour Cicéron. »

Quintilien n'ose décider entre ces deux grands orateurs, quoi-

[1] « Nam quis docere diligentius, movere vehementius potest? Cui tanta unquam jucunditas affuit? ut ipsa illa quæ extorquet, impetrare eum credas : et quum transversum vi sua judicem ferat, tamen ille non rapi videatur, sed sequi. Jam in omnibus quæ dicit tanta auctoritas inest, ut dissentire pudeat; nec ad vocati studium, sed testis aut judicis afferat fidem. Quum interim hæc omnia, quæ vix singula quisquam intentissima cura consequi posset, fluunt illaborata ; et illa, qua nihil pulchrius auditu est, oratio præ se fert tamen felicissimam facilitatem. »

[2] « Quare non immerito ab hominibus ætatis suæ regnare in judiciis dictus est : apud posteros vero id consecutus, ut Cicero jam non hominis, sed eloquentiæ nomen habeatur. Hunc igitur spectemus : hoc propositum nobis sit exemplum. Ille se profecisse sciat, cui Cicero valde placebit. »

que pourtant il semble laisser entrevoir quelque prédilection et un penchant secret pour Cicéron.

Le P. Rapin, dans la comparaison qu'il en a faite, garde la même retenue. Il faudrait copier tout son traité, si je voulais ici rapporter tout ce qu'il dit de beau sur ce sujet. Quelques courts extraits suffiront pour faire connaître la différence qu'il trouve entre ces deux orateurs.

« Outre cette solidité (dit-il en parlant de Cicéron), qui renfermait tant de sens et de prudence, il avait un certain agrément, et comme une fleur d'esprit qui lui donnait l'art d'embellir tout ce qu'il disait; et il ne passait rien par l'imagination de cet orateur, à quoi il ne donnât le tour le plus beau et les couleurs les plus agréables du monde. Tout ce qu'il traitait, jusqu'aux matières les plus sombres de la dialectique, tout ce que la physique a de plus sec, ce que la jurisprudence a de plus épineux, et ce qu'il y avait de plus embarrassé dans les affaires; tout cela, dis-je, prenait en son discours cet enjouement d'esprit et toutes ces grâces qui lui étaient si naturelles: car il faut avouer que jamais personne n'a eu le talent de parler si judicieusement ni si agréablement de toutes choses. »

« Démosthène, dit-il ailleurs, découvre dans chaque raison qui se présente à son esprit tout ce qu'il y a de réel et de solide, et a l'art de l'exposer dans toute sa force. Cicéron, outre ce solide qui ne lui échappe pas, voit tout ce qu'il y a d'agréable et d'engageant, et il en suit la trace sans s'y méprendre... Ainsi, pour distinguer les caractères de ces deux orateurs par leur véritable différence, il me semble qu'on peut dire que Démosthène, par l'impétuosité de son tempérament, par la force de ses raisonnements, et par la véhémence de sa prononciation, était plus pressant que Cicéron: de même que Cicéron, par ses manières tendres et délicates, par ses mouvements doux, pénétrants, passionnés, et par toutes ses grâces naturelles, était plus touchant que Démosthène. Le Grec frappait l'esprit par la force de son expression, et par l'ardeur et la violence de sa déclamation: le Romain allait au cœur par de certains charmes et de certains agréments imperceptibles qui lui étaient naturels, et auxquels il avait joint tout l'artifice dont l'éloquence peut être capable.

L'un éblouissait l'esprit par l'éclat de ses lumières, et jetait le trouble dans l'âme, qui n'était gagnée que par l'entendement; et le génie insinuant de l'autre pénétrait par des douceurs et des complaisances jusque dans le fond du cœur. Il avait l'art d'entrer dans les intérêts, dans les inclinations, dans les passions et dans les sentiments de tous ceux qui l'écoutaient. »

M. de Fénelon, plus hardi que les deux témoins que je viens de citer, se déclare nettement pour Démosthène. Cependant ce n'est pas un écrivain qu'on puisse soupçonner d'être ennemi des grâces, des fleurs et de l'élégance du discours. Voici comme il s'en explique dans sa Lettre sur l'Éloquence :

« Je ne crains pas de dire que Démosthène me paraît supérieur à Cicéron. Je proteste que personne n'admire Cicéron plus que je fais. Il embellit tout ce qu'il touche. Il fait honneur à la parole. Il fait des mots ce qu'un autre n'en saurait faire. Il a je ne sais combien de sortes d'esprits. Il est même court et véhément, toutes les fois qu'il veut l'être, contre Catilina, contre Verrès, contre Antoine; mais on remarque quelque parure dans son discours. L'art y est merveilleux, mais on l'entrevoit. L'orateur, en pensant au salut de la république, ne s'oublie pas, et ne se laisse pas oublier. Démosthène paraît sortir de soi, et ne voir que la patrie. Il ne cherche point le beau ; il le fait sans y penser. Il est au-dessus de l'admiration. Il se sert de la parole comme un homme modeste de son habit pour se couvrir. Il tonne, il foudroie. C'est un torrent qui entraîne tout. On ne peut le critiquer, parce qu'on est saisi. On pense aux choses qu'il dit, et non à ses paroles. On le perd de vue. On n'est occupé que de Philippe, qui envahit tout. Je suis charmé de ces deux orateurs ; mais j'avoue que je suis moins touché de l'art infini et de la magnifique éloquence de Cicéron, que de la rapide simplicité de Démosthène. »

On ne peut rien de plus sensé ni de plus judicieux que ce que dit ici M. de Fénelon ; et plus on approfondit son sentiment, plus on reconnaît qu'il est fondé dans le bon sens, dans la droite raison, et dans les règles les plus exactes de la bonne rhétorique. Mais, pour préférer les harangues de Démosthène à celles de Cicéron, il me semble qu'il faudrait presque avoir autant de

solidité, de force et d'élévation d'esprit, qu'il en a fallu à Démosthène pour les composer. Soit ancienne prévention pour un auteur que nous avons dans les mains dès notre plus tendre enfance, soit habitude et accoutumance à un style qui est plus dans nos manières et plus à notre portée, nous ne pouvons gagner sur nous de préférer la sévère austérité de Démosthène à l'insinuante douceur de Cicéron; et nous aimons mieux suivre notre penchant et notre goût pour un écrivain en quelque sorte ami et familier, que de nous déclarer, sur la bonne foi d'autrui, je dirais presque pour un inconnu et pour un étranger.

Cicéron connaissait bien tout le prix de l'éloquence de Démosthène; il en sentait bien toute la force et toute la beauté. Mais, persuadé que l'orateur, sans s'écarter des bonnes règles, peut jusqu'à un certain point former son style sur le goût de ceux qui l'écoutent (on comprend assez que je ne parle pas ici d'un goût dépravé et corrompu), il ne crut pas que son siècle fût susceptible d'une si rigide exactitude [1]; et il jugea à propos d'accorder quelque chose aux oreilles et à la délicatesse de ses auditeurs, qui demandaient dans les discours plus d'élégance et plus de grâce. Ainsi, quoiqu'il ne perdît jamais de vue l'utilité de la cause qu'il plaidait, il donnait pourtant quelque chose à l'agrément: et en cela même il prétendait bien travailler pour l'intérêt de sa patrie; et il y travaillait en effet, puisqu'un des plus sûrs moyens de persuader est de plaire.

Le conseil donc le plus sage que l'on puisse donner aux jeunes gens qui se destinent au barreau, est de prendre, pour modèle du style qu'ils y doivent suivre, le fonds solide de Démosthène, orné et embelli par les grâces de Cicéron, auxquelles [2], si nous en croyons Quintilien, il n'y a rien à ajouter, si ce n'est peut-être, dit-il, de faire entrer un peu plus de pensées dans le discours. Il parle sans doute de celles qui étaient fort en usage

[1] « Quapropter ne illis quidem nimium repugno, qui dandum putant nonnihil esse temporibus atque auribus nitidius aliquid atque affectatius postulantibus.... Atque id fecisse M. Tullium video, ut, quum omnia utilitati, tum partem quamdam delectationi daret: quum et ipsam se rem agere diceret (agebat autem maxime) litigatoris. Nam hoc ipso proderat, quod placebat. » (Quint. lib. 12, cap. 10.)

[2] « Ad cujus voluptates nihil equidem, quod addi possit, invenio, nisi ut sensus nos quidem dicamus plures » (Quintil. lib. 12, cap. 10.)

alors, et par lesquelles, comme par un trait vif et éclatant, on terminait presque toutes les périodes. Cicéron en hasarde quelquefois, mais rarement; et il fut le premier [1] chez les Romains qui leur donna du cours. On sent bien que ce que dit ici Quintilien n'est qu'une permission et une condescendance que semble lui arracher malgré lui le mauvais goût de son siècle, où [2], comme le remarque l'auteur du dialogue sur les Orateurs, l'auditeur se croyait comme en droit d'exiger un style orné et fleuri, et où le juge, s'il n'était invité et en quelque sorte corrompu par l'amorce du plaisir, et par le brillant des pensées et des descriptions, ne daignait pas même écouter l'avocat.

« Mais [3], ajoute Quintilien, qu'on ne prétende pas abuser de « ma complaisance, ni la pousser plus loin. J'accorde au « siècle où nous sommes que la robe dont on se sert ne soit pas « d'une étoffe grossière, mais non pas qu'elle soit de soie; que « les cheveux soient proprement faits et bien entretenus, mais « non frisés par étages et par boucles : la parure la plus honnête « étant aussi la plus belle, quand on ne porte pas le désir de « plaire jusqu'au dérèglement et à l'excès. »

§ V. *De ce qui a fait dégénérer l'éloquence à Athènes et à Rome.*

Ce fut pour ne s'être pas tenue dans de justes bornes et dans une sage sobriété d'ornements que l'éloquence dégénéra et à Athènes et à Rome.

A Athènes, on peut dire que le beau siècle de l'éloquence fut celui de Démosthène, où parut tout à la fois cette foule d'excellents orateurs [4], dont le caractère commun fut une beauté natu-

[1] « Cicero primus excoluit orationem... locosque lætiores attentavit, et quasdam sententias invenit. » (*Dial. de Orat.* n. 22.)

[2] « Auditor assuevit jam exigere lætitiam et pulchritudinem orationis... Judex ipse, nisi... aut colore sententiarum, aut nitore et cultu descriptionum invitatus et corruptus est, aversatur dicentem. » (Ibid. n. 20.)

[3] « Sed me hactenus cedentem nemo insequatur ultra. Do tempori, ne crassa toga sit, non serica; ne intonsum caput, non in gradus atque annulos totum comptum : quum in eo qui se non ad luxuriam ac libidinem referat, eadem speciosiora quoque sint, quæ honestiora » (Quintil. lib. 12, cap. 10.)

[4] « Hæc ætas effudit hanc copiam : et, ut opinio mea fert, succus ille et sanguis incorruptus usque ad hanc ætatem oratorum fuit, in qua naturalis inesset, non fucatus nitor. » (Cic. in *Brulo*, n. 36.)

« Demosthenes, Hyperides, Lycurgus, Æschines, Dinarchus, aliique complu-

relle et sans fard. Ils n'avaient pas tous le même génie ni le même style ; mais ils étaient tous réunis dans le même goût du vrai et du simple, et ce goût dura toujours tant qu'on s'attacha à les imiter. Mais après leur mort le souvenir s'en étant peu à peu obscurci, et enfin entièrement effacé, un nouveau genre d'éloquence plus douce et plus relâchée prit la place de l'ancienne.

Démétrius le Phalérien, qui avait pu voir et entendre Démosthène, suivit une autre route que lui. Il donna entièrement dans le genre orné et fleuri. Il crut devoir égayer l'éloquence, et la tirer de cet air sombre et austère qui, selon lui, la rendait trop sérieuse. Il y jeta beaucoup plus de pensées, il y répandit des fleurs ; et, pour me servir d'une expression de Quintilien, au lieu de ce vêtement majestueux, mais modeste, qu'elle avait eu sous Démosthène, il lui donna une robe toute brillante et bigarrée de diverses couleurs [1], peu séante à la vérité pour la poussière du barreau, mais plus capable d'attirer les yeux et d'éblouir.

Aussi [2], comme Cicéron le remarque, plus propre pour des actions de pompe et de cérémonie que pour les combats du barreau, il préférait la douceur à la force, songeait plus à charmer les esprits qu'à les vaincre, se contentait d'y laisser le souvenir agréable d'un discours coulant et harmonieux, sans vouloir, comme Périclès, y laisser aussi des aiguillons perçants, mêlés avec les attraits du plaisir.

Il ne paraît pas, par le portrait que le même Cicéron en fait

res, etsi inter se pares non fuerunt, tamen sunt omnes in eodem veritatis imitandæ genere versati. Quoram quamdiu mansit imitatio, tamdiu genus illud dicendi studiumque vixit. Posteaquam, extinctis his, omnis eorum memoria sensim obscurata est et evanuit, alia quædam dicendi molliora ac remissiora genera viguerunt. » (Idem, *de Orat.* lib. 2, n. 94, 95.)

[1] « Meminerimus versicolorem illam, qua Demetrius Phalereus dicebatur uti, vestem non bene ad forensem pulverem facere. » (Quintil. lib. 10, cap. 1.)

[2] « Phalereus successit eis senibus adolescens ; eruditissimus ille quidem horum omnium, sed non tam armis instructus quam palæstra. Itaque delectabat magis Athenienses, quam inflammabat. Processerat enim in solem et pulverem, non ut e militari tabernaculo, sed ut e Theophrasti, doctissimi hominis, umbraculis. Hic primus inflexit orationem, et eam mollem teneramque reddidit : et suavis, sicut fuit, videri maluit, quam gravis, sed suavitate ea qua perfunderet animos, non qua perfringeret ; et tantum ut memoriam concinnitatis suæ, non (quemadmodum de Pericle scripsit Eupolis) cum delectatione aculeos etiam relinqueret in animis eorum a quibus esset auditus. » (Cic. in *Bruto*, n. 37, 38.)

dans un autre endroit[1], et par le jugement qu'il en porte, qu'il y eût encore rien dans son style d'outré et d'excessif; puisqu'il dit qu'on aurait pu l'estimer et l'approuver[2], si on ne l'avait pas comparé avec la force et la majesté du style noble et sublime. Cependant il fut le premier[3] qui fit dégénérer l'éloquence[4]; et peut-être que les déclamations, dont l'usage fut introduit de son temps dans les écoles, si lui-même n'en fut pas l'inventeur, contribuèrent beaucoup à cette funeste décadence, comme il est certain qu'elles le firent aussi dans la suite chez les Romains.

Mais les choses n'en demeurèrent pas dans cet état. Quand l'éloquence, sortie du Pirée[5], eut commencé à respirer un autre air que celui d'Athènes, elle perdit bientôt cette santé et cet embonpoint qu'elle y avait toujours conservé; et, gâtée par les manières étrangères, elle désapprit en quelque sorte à parler, et devint entièrement méconnaissable. C'est ainsi que, par degrés, du beau et du parfait elle tomba dans le médiocre, et que du médiocre elle se précipita bientôt dans toutes sortes d'excès et de défauts.

J'ai déjà fait observer ailleurs, en parlant de Sénèque, que l'éloquence latine a eu le même sort.

Les mêmes raisons nous doivent peut-être faire craindre pour nous le même malheur; d'autant plus que ce changement ne s'est introduit chez l'un et l'autre peuple que par le désir excessif qu'on a eu d'ajouter à l'éloquence plus d'ornement et de parure. Car je ne sais par quelle fatalité il est toujours arrivé que le bon goût, dès qu'il est parvenu à un certain point de maturité et de perfection, a presque aussitôt dégénéré, et par des déclins imperceptibles, mais quelquefois assez prompts, est descendu du plus haut comble au plus bas degré. J'excepte pourtant la poésie grecque, qui depuis Homère jusqu'à Théocrite et ses contemporains, c'est-à-dire pendant six ou sept siècles, a toujours conservé en tout genre la même pureté et la même élégance.

[1] Orat. n. 91, 96.

[2] « Et nisi coram erit comparatus ille fortior, per se hic, quem dico, probabitur. » (Cic. *Orat.* n. 95.)

[3] Quintil. l. 2, cap. 4.

[4] « Primus inclinasse eloquentiam dicitur. » (Quintil. lib. 10, cap. 1.)

[5] « Ut semel e Piræo eloquentia evecta est, omnes peragravit insulas, atque ita peregrinata tota Asia est, ut se externis oblineret moribus : omnemque illam salubritatem Atticæ dictionis et quasi sanitatem perderet, ac loqui pene dedisceret. » (Cic. in *Bruto*, n. 51.)

Nous pouvons dire, pour la gloire de la nation, que, depuis près d'un siècle, le goût, par rapport aux belles-lettres, a été exquis parmi nous, et qu'il l'est encore. Mais il est remarquable que ces illustres écrivains qui ont fait tant d'honneur à la France, et dont chacun en son genre peut être considéré comme original, se sont tous fait un devoir de regarder les anciens comme leurs maîtres, et que les ouvrages qui ont eu le plus de réputation parmi nous, et qui, selon toutes les apparences, passeront jusqu'à la postérité la plus reculée, sont tous marqués au coin de la bonne antiquité. Ce doit donc être là aussi notre règle, et nous devons craindre de nous écarter de la perfection à mesure que nous nous écarterons du goût des anciens.

Pour revenir à mon sujet et finir cet article, le modèle le plus sûr que les jeunes gens destinés au barreau puissent se proposer, est, comme je l'ai déjà dit, le style de Démosthène, adouci et orné par celui de Cicéron; en sorte que les grâces du dernier tempèrent l'austérité de l'autre, et que la précision et la vivacité de Démosthène corrigent la trop grande abondance et la manière d'écrire peut-être un peu trop lâche qu'on a reprochée à Cicéron [1].

Une éloquence plus ornée, telle, par exemple, qu'est celle de M. Fléchier, ne convient point pour des plaidoyers. Je ne lis jamais le portrait que fait Cicéron d'un orateur de son temps, nommé *Callidius*, sans y reconnaître presque en tout les principaux caractères de M. Fléchier; et la réflexion qu'il y ajoute me paraît convenir extrêmement à la matière que je traite [2]:

[1] Dialog. de Orat, n. 18.

[2] « Sed de M. Callidio dicamus aliquid, qui non fuit orator unus e multis; potius inter multos prope singularis fuit: ita reconditas exquisitasque sententias mollis et pellucens vestiebat oratio. Nihil tam tenerum quam illius comprehensio verborum: nihil tam flexibile: nihil quod magis ipsius arbitrio fingeretur, ut nullius oratoris æque in potestate fuerit. Quæ primum ita pura erat, ut nihil liquidius: ita libere fluebat, ut nusquam adhæresceret. Nullum nisi loco positum, et tanquam in vermiculato emblemate, ut ait Lucilius, structum verbum videres. Nec vero ullum aut durum, aut insolens, aut humile, aut in longius ductum. Ac non propria verba rerum, sed pleraque tralata: sic tamen ut ea non irruisse in alienum locum, sed immigrasse in suum diceres. Nec vero hæc soluta, nec diffluentia, sed adstricta numeris, non aperte nec eodem modo semper, sed varie dissimulanterque conclusis. Erant autem et verborum et sententiarum lumina.... quibus tanquam insignibus in ornatu distinguebatur omnis oratio.... Accedebat ordo rerum plenus artis, totumque dicendi placidum et sanum genus. Quod si est optimum suaviter dicere, nihil est quod melius hoc quærendum putes. Sed, quum a nobis paulo ante dictum sit, tria videri esse quæ orator efficere deberet, ut doceret,

« Ce n'est point, dit-il, un orateur du commun, mais d'un mérite « rare et singulier. Ses pensées sont nobles et exquises, et il « sait les revêtir d'expressions fines et délicates. Il fait du discours « tout ce qu'il lui plaît ; il sait lui donner telle forme qu'il veut ; « jamais orateur n'en fut plus maître que lui, et ne le mania avec « tant d'art. Rien de plus pur, rien de plus coulant que son lan- « gage. Chaque mot est en son lieu, et comme artistement en- « châssé où il doit. Il n'en admet point de dur, d'inusité, de bas, « ou qui puisse déranger le discours. La métaphore chez lui est « fréquente, mais si naturelle qu'elle paraît n'avoir point usurpé « la place d'un autre mot, mais être entrée dans la sienne. Tout « cela est accompagné d'un nombre, d'une cadence, qui a une « merveilleuse variété, et ne montre aucune affectation. Les « plus belles figures y sont employées à propos, et y jettent un « grand éclat. L'ordre et le plan de l'ouvrage sont pleins d'art « et de justesse ; et partout règne un style doux, tranquille, et « d'un goût exquis. En un mot, si l'éloquence consistait dans « l'agrément, il n'y aurait rien au-dessus de cet orateur. Des « trois parties qui la composent, il a les deux premières dans un « souverain degré, je veux dire celles qui tendent à instruire et « à plaire ; mais la troisième, qui est la plus importante, et qui « consiste à toucher et à émouvoir les esprits, lui manque ab- « solument. »

On ne peut certainement ne pas faire un grand cas d'une éloquence de ce genre : mais de quel prix doit-elle paraître, en comparaison du grand et du sublime qui fait le caractère de celle de Démosthène ! Cette dernière ressemble à ces beaux et magnifiques bâtiments construits dans le goût de l'ancienne architecture, qui n'admettait que des ornements simples ; dont le premier coup d'œil, et encore bien plus le plan, l'économie, et la distribution des parties, ont quelque chose de grand, de noble et de majestueux, qui frappe et saisit les connaisseurs. L'autre pourrait être comparée à ces maisons bâties dans un goût d'élégance et de délicatesse, où l'art et l'opulence ont amassé

ut delectaret, ut moveret : duo summe tenuit, ut et rem illustraret disserendo, et animos eorum qui audirent demulceret voluptate : aberat tertia illa laus qua permoveret atque incitaret animos, quam plurimum pollere diximus. » (Cic. in *Bruto*, n. 274, 275, 276.)

tout ce qu'il y a de plus brillant et de plus riche, où l'or et le marbre se montrent de toutes parts, et où les yeux ne sauraient tomber sur aucun endroit qui ne leur présente quelque chose de rare et d'exquis.

Il est un troisième genre d'éloquence, encore inférieur, ce me semble, au second, et qui pourrait insensiblement nous conduire à quelque chose de pis : c'est celui où règnent ces jeux d'esprit, ces pensées brillantes, ces espèces de pointes, qui deviennent assez à la mode. Elles sont soutenues, dans quelques-uns de nos écrivains, par la solidité des choses, par la force du raisonnement, par l'ordre et la suite du discours, et par une beauté de génie qui leur est naturelle. Mais comme ces dernières qualités sont rares, il est à craindre que leurs imitateurs ne prennent de leur style que ce qu'il y a de moins estimable, comme firent ceux de Sénèque, qui[1], n'ayant copié que ses défauts, se trouvèrent autant au-dessous de leur modèle que Sénèque lui-même était au-dessous des anciens.

Le barreau a toujours été ennemi de ce style éblouissant et plein d'une affectation vicieuse, et il l'est encore aujourd'hui plus que jamais. Les graves discours de ces judicieux magistrats qui, chaque année, en prescrivant aux avocats les règles de la vraie éloquence, leur en tracent en même temps de parfaits modèles, sont de fortes barrières contre le mauvais goût, et ne contribuent pas peu à perpétuer dans le barreau cette heureuse tradition de bon goût, aussi bien que de bons sentiments, qui s'y conserve depuis si longtemps.

§ VI. *Courtes réflexions sur la manière de faire des rapports.*

Avant que de finir cet article, j'aurais encore à traiter une matière dont plusieurs des jeunes gens qui étudient auront un jour besoin d'être instruits : c'est de marquer le style dont il convient de se servir en faisant un *rapport*. Cette partie est d'un usage bien plus fréquent, et a beaucoup plus d'étendue que n'en a au-

[1] « Amabant eum magis, quam imitabantur; tantumque ab illo defluebant, quantum ille ab antiquis descenderat » (Quintil. lib. 10, cap. 1.)

jourd'hui l'éloquence du barreau, puisqu'elle embrasse tous les emplois de la robe, et qu'elle a lieu dans toutes les cours souveraines ou subalternes, dans toutes les compagnies, dans tous les bureaux et toutes les commissions. Le succès de ces sortes d'actions attire autant de gloire qu'aucun plaidoyer, et il est d'un aussi grand secours pour la défense de la justice et de l'innocence. Je ne puis traiter ici cette matière que très-légèrement, et je ne ferai qu'en indiquer les principes sans les approfondir.

Je sais que chaque compagnie, chaque juridiction a ses usages particuliers pour la manière de rapporter les procès : mais le fond est le même pour toutes, et le style qu'on y emploie doit partout être le même. Il y a une sorte d'éloquence propre à ce genre de discours, qui consiste, si je ne me trompe, à parler avec clarté et avec élégance.

Le but que se propose un rapporteur est d'instruire les juges ses confrères de l'affaire sur laquelle ils ont à prononcer avec lui. Il est chargé au nom de tous d'en faire l'examen. Il devient dans cette occasion, pour ainsi dire, l'œil de la compagnie. Il lui prête et lui communique ses lumières et ses connaissances. Or, pour le faire avec succès il faut que la distribution méthodique de la matière qu'il entreprend de traiter, et l'ordre qu'il mettra dans les faits et dans les preuves, y répandent une si grande netteté, que tous puissent sans peine et sans effort entendre l'affaire qu'on leur rapporte. Tout doit contribuer à cette clarté, les pensées, les expressions, les tours, et même la manière de prononcer, qui doit être distincte, tranquille, et sans agitation.

J'ai dit qu'à la netteté il fallait joindre quelque agrément, parce que souvent, pour instruire, il faut plaire. Les juges sont hommes comme les autres ; et quoique la vérité et la justice les intéressent par elles-mêmes, il est bon de les y attacher encore plus fortement par quelque attrait et quelque appât. Les affaires, obscures pour l'ordinaire et épineuses, causent de l'ennui et du dégoût, si celui qui fait le rapport n'a soin de l'assaisonner d'un sel fin et délicat, qui, sans chercher à paraître, se fasse sentir, et qui, par une certaine pointe d'agrément et de grâce, réveille et pique l'attention des auditeurs.

Les mouvements, qui font ailleurs la plus grande force de l'éloquence, sont ici absolument interdits. Le rapporteur ne parle pas comme avocat, mais comme juge. En cette qualité il tient quelque chose de la loi, qui, tranquille et paisible, se contente de montrer la règle et le devoir : et comme il lui est commandé d'être lui-même sans passions, il ne lui est pas permis non plus de songer à exciter celles des autres.

Cette manière de s'exprimer, qui n'est soutenue ni par le brillant des pensées et des expressions, ni par la hardiesse des figures, ni par le pathétique des mouvements, mais qui a un air aisé, simple, naturel, est la seule qui convienne aux rapports, et elle n'est pas si facile qu'on se l'imagine.

J'appliquerais volontiers à l'éloquence du rapporteur ce que Cicéron dit de celle de Scaurus, laquelle n'était pas propre à la vivacité de la plaidoirie, mais convenait extrêmement à la gravité d'un sénateur, qui avait plus de solidité et de dignité que d'éclat et de pompe, et où l'on remarquait, avec une prudence consommée, un fonds merveilleux de bonne foi, qui entraînait la créance. Car ici la réputation d'un juge fait partie de son éloquence, et l'idée qu'on a de sa probité donne beaucoup de poids et d'autorité à son discours. *In Scauri oratione, sapientis hominis et recti, gravitas summa et naturalis quædam inerat auctoritas : non ut causam, sed ut testimonium dicere putares, quum pro reo diceret. Hoc dicendi genus ad patrocinia mediocriter aptum videbatur : ad senatoriam vero sententiam, cujus erat ille princeps, vel maxime : significabat enim non prudentiam solum, sed, quod maxime rem continebat, fidem* [1].

Ainsi l'on voit que, pour réussir dans les *rapports*, il faut s'attacher à bien étudier le premier genre d'éloquence, qui est le simple, en bien prendre le caractère et le goût, et s'en proposer les plus parfaits modèles : être très-réservé et très-sobre à faire usage du second genre, qui est l'orné et le tempéré ; n'en emprunter que quelques traits et quelques agréments avec une sage circonspection, dans des occasions rares : mais s'interdire très-sévèrement le troisième style, qui est le sublime.

[1] Brut. n. 111 et 114.

Ce que l'on pratique au collége, en rhétorique surtout et en philosophie, peut servir beaucoup aux jeunes gens pour les former à la manière de bien faire un rapport. Après qu'on a expliqué une harangue de Cicéron, on les oblige d'en rendre compte, d'en exposer toutes les parties, d'en distinguer les différentes preuves, et d'en marquer le fort ou le faible. De même en philosophie on accoutume les écoliers, après qu'on a vu avec eux quelques traités, comme de Descartes ou du P. Malebranche, à en faire l'analyse; à réduire des raisonnements, souvent fort abstraits et fort étendus, à quelque chose de précis et de net; à mettre les difficultés et les objections dans tout leur jour, et à y joindre les solutions qu'on en apporte. J'ai vu de jeunes conseillers avouer que de tous les exercices du collége c'était celui qui leur avait été le plus utile, et dont ils faisaient le plus d'usage en rapportant des procès.

ARTICLE II.

Par quels moyens les jeunes gens peuvent se préparer à la plaidoirie.

Démosthène et Cicéron, étant parvenus à la perfection de l'éloquence, sont fort propres à indiquer aux jeunes gens la route qu'ils doivent tenir pour y arriver aussi. Je vais donc rapporter en abrégé ce que l'histoire nous apprend de leurs premières années, de leur éducation, des différents exercices par lesquels ils se sont préparés à la plaidoirie, et de ce qui a fait leur principal mérite et établi leur réputation. Ainsi ces deux grands orateurs serviront en même temps de modèles et de guides aux jeunes gens. Je ne prétends pas néanmoins qu'ils doivent ou qu'ils puissent les imiter en tout : mais, quand ils ne feraient que les suivre de loin, ils avanceraient beaucoup.

Démosthène.

Démosthène[1], ayant perdu son père dès l'âge de sept ans, et étant tombé entre les mains de tuteurs intéressés et avares,

[1] Plut. in vit. Demosth.

qui ne songeaient qu'à profiter de son bien, ne fut pas élevé avec autant de soin que le demandait un naturel aussi excellent que le sien; outre que la faiblesse de sa complexion et la délicatesse de sa santé, jointes à l'excessive tendresse d'une mère qui l'aimait uniquement, ne permettaient pas à ses maîtres de le presser beaucoup pour l'étude.

Leur ayant un jour entendu parler d'une cause célèbre qui devait se plaider, et qui faisait beaucoup de bruit dans la ville, il les pressa vivement de vouloir le mener avec eux au barreau, afin qu'il pût assister à cette fameuse plaidoirie. L'orateur, qui s'appelait Callistrate, fut écouté avec une grande attention; et ayant eu un succès extraordinaire, il fut reconduit chez lui en cérémonie au milieu d'une foule de citoyens illustres qui s'empressaient à l'envi de lui témoigner leur contentement. Le jeune homme fut extraordinairement touché des honneurs qu'il vit rendre à l'orateur, et encore plus du souverain pouvoir qu'a l'éloquence sur les esprits, dont elle dispose en maîtresse absolue. Il en sentit lui-même l'effet; et ne pouvant résister à ses charmes, il s'y livra entièrement dès ce jour, et renonça à toute autre étude et à tout autre plaisir.

L'école d'Isocrate[1], d'où sortirent tant de grands orateurs, était pour lors, à Athènes, la plus renommée. Mais, soit que la sordide avarice des tuteurs de Démosthène ne lui permît pas de profiter des leçons d'un maître qui les faisait payer fort cher[2], soit que l'éloquence douce et paisible d'Isocrate ne fût point dès lors de son goût, il étudia sous Isée[3], dont le caractère était la force et la véhémence. Il trouva pourtant le moyen d'avoir les préceptes de la rhétorique que le premier enseignait. Platon fut, à proprement parler, celui qui contribua le plus à former Démosthène[4], et il est aisé de reconnaître dans les écrits du disciple le style noble et sublime du maître.

Le premier essai qu'il fit de son éloquence fut contre ses tu-

[1] « Isocrates... cujus e ludo, tanquam ex equo trojano, innumeri principes exierunt. » (Cic *de Orat.*, lib. 2, n. 94.)

[2] Dix mines, c'est-à-dire cinq cents livres.
= 916 francs. — L.

[3] . . . . . Sermo
Promptus, et Isæo torrentior...
(Juven.)

[4] « Illud jusjurandum per cæsos in Marathone ac Salamine propugnatores reip. satis manifesto docet præceptorem ejus Platonem fuisse. » (Quint. l. 12, c. 10.)

teurs, qu'il obligea de lui restituer une partie de son bien. Animé par cet heureux succès, il se hasarda de parler devant le peuple. Il y réussit tout à fait mal. Il avait une voix faible, la langue embarrassée, et une fort courte haleine; et cependant ses périodes étaient si longues, qu'il était souvent obligé de les interrompre pour respirer. Il fut donc sifflé de tout l'auditoire, et s'en retourna entièrement découragé, et résolu de renoncer pour toujours à un emploi dont il se croyait incapable. Un de ses auditeurs, qui, au travers de ses défauts, avait aperçu en lui un excellent fonds de génie et une éloquence assez approchante de celle de Périclès, lui fit reprendre courage par les vives remontrances qu'il lui fit, et par les salutaires avis qu'il lui donna.

Il parut donc une seconde fois devant le peuple, et n'en fut pas mieux reçu. Comme il s'en retournait la tête baissée et plein de confusion, un des plus excellents acteurs de ce temps, qui était son ami, nommé Satyrus, le rencontra; et ayant appris de lui-même la cause de son chagrin, il lui fit entendre que le mal n'était point sans remède, et que tout n'était point si désespéré qu'il le croyait. Il lui demanda seulement de réciter devant lui quelques vers d'Euripide ou de Sophocle; ce qu'il fit sur-le-champ. Satyrus, les ayant répétés après lui, leur donna tout une autre grâce par le ton, le geste et la vivacité avec lesquels il les prononça, en sorte que Démosthène lui-même les trouva tout différents. Il sentit bien ce qui lui manquait, et il s'appliqua à l'acquérir.

Les efforts qu'il fit pour corriger le défaut naturel qu'il avait dans la langue, et pour se perfectionner dans la prononciation, dont son ami lui avait fait connaître le prix, paraissent presque incroyables, et font bien voir qu'un travail opiniâtre surmonte tout[1]. Il bégayait à un point qu'il ne pouvait exprimer certaines

[1] « Orator imitetur illum, cui sine dubio summa vis discendi conceditur, Atheniensem Demosthenem, in quo tantum studium fuisse tantusque labor dicitur, ut primum impedimenta naturæ diligentia industriaque superaret: quumque ita balbus esset, ut ejus ipsius artis, cui studeret, primam litteram non posset dicere, perfecit meditando ut nemo planius eo locutus putaretur. Deinde quum spiritus ejus esset angustior, tantum continenda anima in dicendo est assecutus, ut una continuatione verborum (id quod scripta ejus declarant) binæ ei contentiones vocis et remissiones continerentur. Qui etiam (ut memoriæ pre-

lettres, entre autres celle qui commence le nom de l'art qu'il étudiait : et il avait l'haleine si courte, qu'il ne pouvait suffire à prononcer une période entière sans s'arrêter. Il vint à bout de vaincre tous ces obstacles en mettant dans sa bouche de petits cailloux, et prononçant ainsi plusieurs vers de suite à haute voix, sans s'interrompre, et cela même en marchant et en montant par des endroits fort roides et fort escarpés : en sorte que dans la suite nulle lettre ne l'arrêta, et que les plus longues périodes n'épuisaient plus son haleine. Il fit plus[1] : il allait sur les bords de la mer; et, dans le temps que les flots étaient le plus violemment agités, il y prononçait des harangues pour s'apprivoiser, par le bruit confus des flots, aux émeutes du peuple et aux cris tumultueux des assemblées. Il avait chez lui un grand miroir, qui était son maître pour l'action, et devant lequel il déclamait avant que de parler en public. Il fut bien payé de toutes ses peines, puisque ce fut par ce moyen qu'il porta l'art de déclamer au plus haut degré de perfection où il puisse aller.

Son application à l'étude n'était pas moindre pour tout le reste. Pour être plus éloigné du bruit et moins sujet aux distractions, il se fit faire un cabinet souterrain, qui subsistait encore du temps de Plutarque, où il s'enfermait quelquefois des mois entiers, se faisant raser exprès la moitié de la tête pour se mettre hors d'état de sortir. C'était là qu'à la lueur d'une petite lampe il composait ces harangues admirables, dont ses envieux disaient qu'elles sentaient l'huile, pour marquer qu'elles étaient travaillées avec trop de soin. On voit bien, répliquait-il, que les vôtres ne vous ont pas tant coûté de peines. Il se levait extrêmement matin, et il avait coutume de dire qu'il était bien fâché quand un ouvrier l'avait devancé[2] dans le travail. On peut juger des efforts

ditum est) conjectis in os calculis, summa voce versus multos uno spiritu pronuntiare consuescebat : neque id consistens in loco, sed inambulans atque adscensu ingrediens arduo. » (Cic. *de Orat.* lib. 1, n. 260, 261.)

[1] « Propter quæ idem ille tantus amator secreti Demosthenes, in littore, in quod se maximo cum sono fluctus illideret, meditans consuescebat concionum fremitus non expavescere. » (Quint. lib. 10, cap. 3.)

[2] « Cui non sunt auditæ Demosthenis vigiliæ ? qui dolere se aiebat, si quando opificum antelucana victus esset industria. » (Cic. *Tusc. Quæst.* lib. 4, n. 44.)

qu'il fit pour se perfectionner en tout genre, par la peine qu'il prit de copier de sa propre main jusqu'à huit fois l'histoire de Thucydide, pour se rendre son style plus familier.

Cicéron.

Cicéron apporta en naissant un excellent naturel, et rien ne lui manqua du côté de l'éducation : en quoi il fut plus heureux que Démosthène. Son père en prit un soin particulier, et n'épargna rien pour cultiver son esprit. Il paraît que le célèbre Crassus, dont il parle si souvent dans ses ouvrages [1], voulut bien lui-même régler le plan de ses études, et qu'il lui donna des maîtres capables d'entrer dans ses vues. Ce fut le poëte Archias qui jeta dans son esprit encore tendre les premières semences du goût pour la belle littérature [2], comme Cicéron lui-même nous l'apprend dans l'éloquent discours qu'il fit pour la defense de son maître.

Jamais enfant n'eut plus d'ardeur pour l'étude que celui-ci. Il n'y avait alors que des Grecs qui enseignassent la jeunesse ; et ils le faisaient dans leur langue, ce qui est digne de remarque. Plotius fut le premier qui changea cette coutume, et qui fit ses leçons en latin. Il était de Gaule. Son école devint fort célèbre [3]. On y courut de toutes parts ; et ceux qui avaient le plus de goût approuvaient fort sa manière. Cicéron brûlait du désir d'entendre un tel maître : mais ceux qui présidaient à son éducation, et qui réglaient ses études, ne le jugèrent pas à propos. C'est que cette manière d'enseigner, inouïe et inusitée jusque-là, parut aux magistrats une nouveauté dangereuse ; et les censeurs, dont Crassus était l'un, firent un décret pour l'interdire, sans en apporter d'autre raison sinon que cette coutume était contraire à l'usage établi par les ancêtres. Crassus, dans le troisième livre de l'Ora-

[1] De Orat. lib. 2, n. 2.

[2] « Quoad longissime potest mens mea respicere spatium præteriti temporis, et pueritiæ memoriam recordari ultimam, inde usque repetens, hunc video mihi principem et ad suscipiendam et ad ingrediendam rationem horum studiorum exstitisse. » (Cic. *pro Arch.* n. 1.)

[3] « Equidem memoria teneo, pueris nobis primum latine docere cœpisse Lucium Plotium quemdam : ad quem quum fieret concursus, quod studiosissimus quisque apud eum exerceretur, dolebam mihi idem non licere. Continebar autem doctissimorum hominum auctoritate, qui existimabant græcis exercitationibus ali melius ingenia posse. » (Cic. *epist. apud* Suet. *de claris Rhetoribus.*)

teur [1], ou plutôt Cicéron sous son nom, tâche de justifier du mieux qu'il peut ce décret, qui avait fort blessé les personnes sensées; et il laisse entrevoir que ce n'était pas tant la nouvelle méthode en elle-même qui avait été condamnée, que la manière dont les maîtres s'y prenaient. En effet, cette méthode prit enfin le dessus [2], et l'on en reconnut l'utilité et les avantages, comme nous l'apprenons de Suétone, qui nous a conservé et la lettre où Cicéron parle de Plotius, et le décret des censeurs, aussi bien que l'arrêt du sénat.

Cicéron cependant faisait de grands progrès sous ses maîtres [3]. Aussi avait-il un génie tel que Platon le désire, avide d'apprendre, propre pour toutes les sciences, et qui embrassait tout. La poésie fut une de ses premières passions, et l'on dit qu'il y réussissait assez. Dès ses premières années, il se distingua parmi ceux de son âge d'une manière si marquée, que les parents de ceux qui étudiaient avec lui, sur le récit merveilleux qu'on leur faisait du génie extraordinaire de cet enfant, venaient exprès dans les écoles pour en être témoins par eux-mêmes, et s'en retournaient charmés de ce qu'ils avaient vu et entendu. Il fallait que ce rare mérite fût accompagné de beaucoup de modestie, puisque ses compagnons étaient les premiers à le faire valoir, et qu'ils lui rendaient des honneurs qui allèrent jusqu'à exciter la jalousie de quelques-uns des parents.

A l'âge de seize ans, qui était le temps où l'on faisait prendre aux jeunes gens la robe virile, les études de Cicéron devinrent plus sérieuses. C'était alors la coutume à Rome qu'à l'âge dont nous parlons, le père, ou le plus proche parent de celui que l'on destinait à la plaidoirie [4], allât le présenter à quelqu'un des plus célèbres orateurs du temps, et le mît sous sa protection. Le jeune homme après cela s'attachait à lui d'une manière

[1] De Orat. l. 3, n. 93-95.

[2] « Paulatim et ipsa utilis honestaque apparuit : multique eam præsidii causa et gloriæ appetiverunt. » (SUETON. ibid.)

[3] Plut. in vit. Cicer.

[4] « Ergo apud majores nostros juvenis ille, qui foro et eloquentiæ parabatur, imbutus jam domestica disciplina, refertus honestis studiis, deducebatur a patre, vel a propinquis, ad eum oratorem qui principem locum in civitate tenebat. Hunc sectari, hunc prosequi, hujus omnibus dictionibus interesse.... Atque hercule sub ejusmodi præceptionibus juvenis ille de quo loquimur, oratorum discipulus, fori auditor, sectator judiciorum, eruditus et assuefactus alienis experimentis.... solus statim et unus cuicumque causæ par erat. » (*Dial. de Orat.* n. 34.)

particulière, allait régulièrement l'entendre quand il plaidait, le consultait sur ses études, et ne faisait rien sans prendre ses avis. Accoutumé ainsi de bonne heure à respirer l'air du barreau, qui est la meilleure école pour un jeune avocat, devenu le disciple des plus grands maîtres, et formé sur les plus parfaits modèles, il était bientôt en état de les imiter. Cicéron nous apprend lui-même qu'il suivit cette route [2], et qu'il se rendit l'auditeur assidu de ce qu'il y avait à Rome de plus habiles avocats. Il donnait dès lors chaque jour un temps considérable à la lecture et à la composition : et il y a bien de l'apparence que ce qu'il fait dire à Crassus dans ses livres de l'Orateur [3] était ce qu'il avait lui-même pratiqué dans sa jeunesse; savoir, de traduire en latin les plus belles harangues des orateurs grecs, afin de mieux prendre leur style et leur génie.

Il ne se renferma pas dans la seule étude de l'éloquence [3] : celle du droit lui parut une des plus nécessaires, et il y donna une singulière application. Il apprit aussi à fond la philosophie dans toutes ses parties; et il témoigne [4], en plusieurs endroits de ses ouvrages, que cette étude lui servit infiniment plus pour devenir orateur, que celle de la rhétorique [5]. Il eut pour maîtres en ce genre tout ce qu'il y avait alors de plus savants hommes.

Cicéron ne commença à plaider qu'à l'âge environ de vingt-six ans. Les troubles de la république l'avaient empêché de le faire plus tôt. Ses premiers essais furent des coups de maître [6], et ils lui acquirent d'abord une réputation qui égala presque celle des plus anciens avocats. Son plaidoyer pour Roscius d'Amérie, et surtout l'endroit de ce discours qui regarde le supplice des parricides, eut un succès extraordinaire, et lui attira de grands applaudissements : d'autant plus que personne n'avait osé se

[1] « Reliquos frequenter audiens accerrimo studio tenebar, quotidieque et scribens, et legens, et commentans, oratoris tantum exercitationibus contentus non eram. » (Cic. in *Bruto*, n. 305.)

[2] De Orat. lib. I, n. 155.

[3] Brut. n. 306.

[4] « Ego fateor, me oratorem, si modo sim, aut etiam quicumque sim, non ex rhetorum officinis, sed ex Academiæ spatiis exstitisse. » (*Orat.* n. 12.)

[5] Ibid. n. 306 et 309.

[6] Prima causa publica pro Sexto Roscio dicta, tantum commendationis habuit, ut non ulla esset, quæ non nostro digna patrocinio videretur. » (*Brut.* n. 312.)

« Quantis illa clamoribus adolescentuli diximus de supplicio parricidarum? » (*Orat.* n. 107.)

charger de cette affaire, à cause du crédit énorme de Chrysogonus, affranchi du dictateur Sylla, qui était alors tout-puissant dans la république.

Cette joie si sensible d'une réputation naissante fut troublée par l'inquiétude que lui causa sa santé [1]. Il était d'une complexion fort délicate. Le travail du barreau, joint à sa manière d'écrire et de prononcer, fort vive et fort véhémente, fit craindre qu'il n'y succombât : et tous ses amis, aussi bien que les médecins, le condamnaient au silence et à la retraite. C'eût été pour lui une espèce de mort, que de renoncer absolument à la douce espérance d'une gloire aussi flatteuse que celle que lui offrait le barreau. Il crut qu'il suffirait de modérer un peu la véhémence de son style et de sa prononciation, et qu'un voyage pourrait rétablir sa santé. Il partit donc pour l'Asie. Quelques-uns ont cru qu'une raison de politique rendit cette absence nécessaire, pour éviter les suites du ressentiment de Chrysogonus.

Il passa par Athènes, et s'y arrêta plus de six mois [2]. Plein d'ardeur comme il était pour l'étude, on juge aisément à quoi il employa ce temps dans une ville qui était encore alors regardée comme le siége et le domicile de la plus fine littérature et de la plus solide philosophie. D'Athènes il alla en Asie [3], où il consulta avec soin tout ce qu'il y rencontra d'habiles professeurs d'éloquence; et, non content des précieuses richesses qu'il y avait amassées, il passa à Rhodes pour y entendre le célèbre Molon. Déjà fort renommé parmi les avocats de Rome, il ne rougit point de prendre encore ses leçons et de devenir une seconde fois son disciple. Il n'eut pas lieu de s'en repentir [4]. Cet habile

[1] « Erat eo tempore in nobis summa gracilitas et infirmitas corporis; procerum et tenue collum : qui habitus et quæ figura non procul abesse putatur a vitæ periculo, si accedit labor, et laterum magna contentio. Eoque magis hoc eos, quibus eram carus, commovebat, quod omnia sine remissione, sine varietate, vi summa vocis, et totius corporis contentione dicebam. Itaque, quum me et amici et medici hortarentur, ut causas agere desisterem, quodvis potius periculum mihi adeundum, quam a speratа dicendi gloria discedendum putavi. Sed quum censerem remissione et moderatione vocis, et commutato genere dicendi, me et periculum vitare posse, et temperatius dicere; ea causa mihi in Asiam proficiscendi fuit. » (Cic. in *Bruto*, n. 313, 314.)

[2] Brut. n. 315.

[3] Ibid. n. 315 et 316.

[4] « Is (Molo) dedit operam, si modo id consequi potuit, ut nimis redundantes nos et superfluentes juvenili quadam dicendi impunitate et licentia reprimeret,

maître, le remaniant de nouveau pour ainsi dire, réforma dans son style ce qui y restait de vicieux, et vint à bout d'en retrancher cette abondance et cette superfluité excessive, qui, semblable à un fleuve qui se déborde, ne connaissait ni borne ni mesure.

Après deux années d'absence [1], Cicéron revint à Rome, non-seulement plus formé qu'auparavant, mais presque entièrement changé. Il avait pris un ton de voix plus doux : son style était devenu plus châtié et moins étendu; son corps même s'était fortifié. Il y trouva deux orateurs [2], qui s'y étaient fait une grande réputation, et qu'il aurait fort désiré d'égaler : savoir, Cotta et Hortensius; mais le dernier surtout, qui était à peu près de son âge, et dont la manière d'écrire avait plus de rapport à la sienne. Ce n'est pas une curiosité inutile aux jeunes gens qui se destinent au barreau, de voir ces deux grands orateurs en venir aux prises comme deux athlètes, et, poussés par une noble émulation, se disputer l'un à l'autre la victoire pendant un grand nombre d'années. Je rapporterai ici une partie de ce que Cicéron en dit.

Rien de ce qui fait les grands [3] orateurs ne manquait à Hortensius, ni du côté de la nature, ni du côté de l'étude. Il avait un génie vif, une ardeur inconcevable pour le travail, une assez grande étendue de science, une mémoire prodigieuse, et une manière de prononcer si accomplie, que les plus fameux acteurs du temps allaient exprès l'entendre, pour se former par son exemple au geste et à la déclamation. Il brilla donc extrêmement dans le barreau, et s'y fit un grand nom.

Mais après son consulat [4], n'ayant plus rien qui piquât son

et quasi extra ripas diffluentes coerceret. » (Ibid. n. 316.)

« M. Tullius, quum jam clarum meruisset inter patronos qui tum erant nomen... Apollonio Moloni, quem Romæ quoque audierat, Rhodi se rursus formandum ac velut recoquendum dedit. » (Quintil. lib. 12, cap. 6.)

[1] « Ita recepi me biennio post, non modo exercitatior, sed prope mutatus. Nam et contentio nimia vocis reciderat, et quasi deferbuerat oratio, lateribusque vires et corporis mediocris habitus accesserat. » (Cic. in *Brutо*, n. 316.)

[2] « Duo tum excellebant oratores, qui me imitandi cupiditate incitarent. Cotta et Hortensius... Cum Hortensio mihi magis arbitrabar rem esse; quod et dicendi ardore eram propior, et ætate conjunctior. » (Ibid. n. 317.)

[3] « Nihil isti, neque a natura, neque a doctrina defuit.... Erat ingenio peracri, et studio flagranti, et doctrina eximia et memoria singulari. » *De Orat.* l. 3, n. 229, 230.)

[4] « Post consulatum... summum illud suum studium remisit, quo a puero fuerat incensus : atque in omnium rerum abundantia voluit beatius, ut ipse putabat, remissius certe vivere. Primus, et

ambition, et désirant mener une vie, comme il le pensait, plus heureuse, ou au moins plus douce, dans l'abondance des grands biens qu'il avait amassés, il commença à se négliger, et il diminua beaucoup de cette ardeur qu'il avait toujours eue pour le travail dès sa plus tendre jeunesse. La première, la seconde, la troisième année, apportèrent dans sa manière de plaider quelque changement, mais presque encore imperceptible, et dont les seuls connaisseurs pouvaient s'apercevoir : comme il arrive à des tableaux dont le vif éclat diminue et s'amortit insensiblement. Ce déchet alla toujours en augmentant à mesure qu'il avançait en âge ; et, son feu et sa vivacité l'abandonnant, il devenait tous les jours de plus en plus méconnaissable.

Cicéron cependant [1], redoublant ses efforts, avançait à grands pas, et tâchait d'atteindre, et même, s'il se pouvait, de devancer son rival dans cette noble carrière de la gloire, où il est permis aux avocats de disputer la palme à leurs meilleurs amis. Un nouveau genre d'éloquence, également plein d'agrément et de force, qu'il introduisit dans le barreau, attirait sur lui les yeux, et le rendait l'objet de l'admiration publique. Il en fait lui-même un excellent portrait, mais d'une manière fine et délicate, en marquant ce qui manquait aux autres, et laissant par là entrevoir ce qu'on admirait en lui. Je rapporterai l'endroit entier, parce que les jeunes gens y pourront voir toutes les parties qui forment un grand orateur.

« Il n'y avait alors personne [2], dit-il, qui eût fait une étude

secundus annus, et tertius tantum quasi de picturæ veteris colore detraxerat, quantum non quivis unus ex populo, sed existimator doctus et intelligens posset cognoscere. Longius autem procedens, et in cæteris eloquentiæ partibus, tum maxime in celeritate et continuatione verborum adhærescens, sui dissimilior videbatur fieri quotidie. » (*Brut.* n. 320.)

[1] « Nos autem non desistebamus, quum omni genere exercitationis, tum maxime stylo, nostrum illud quod erat augere, quantumcumque erat... Nam quam propter assiduitatem in causis et industriam, tum propter exquisitius et minime vulgare orationis genus, animos hominum ad me dicendi novitate converteram. » (Ibid. n. 321.)

[2] « Nihil de me dicam ; dicam de cæteris, quorum nemo erat qui videretur exquisitius quam vulgus hominum studuisse litteris, quibus fons perfectæ eloquentiæ continetur : nemo, qui philosophiam complexus esset, matrem omnium bene factorum beneque dictorum : nemo, qui jus civile didicisset, rem ad privatas causas, et ad oratoris prudentiam, maxime necessariam : nemo, qui memoriam rerum romanarum teneret, ex qua, si quando opus esset, ab inferis locupletissimos testes excitaret : nemo, qui breviter arguteque incluso adversario, laxaret judicum animos, atque a severitate paulisper ad hilaritatem risumque traduceret : nemo, qui dilatare posset, atque a propria ac definita disputatione hominis ac temporis ad com-

particulière des belles-lettres, sans lesquelles il n'y a point de parfaite éloquence : personne qui eût étudié à fond la philosophie, qui seule enseigne en même temps à bien vivre et à « bien parler : personne qui eût appris le droit civil, connaissance absolument nécessaire à l'orateur pour le mettre en état « de bien plaider les causes particulières et de juger sainement « des affaires : personne qui possédât bien l'histoire romaine, ni « qui sût en faire usage dans ses plaidoyers : personne qui, « apres avoir pressé vivement son adversaire par la force et la « subtilité des arguments, pût égayer l'esprit des juges et comme « les dérider par des railleries placées à propos : personne qui « connût l'art de tirer une affaire des circonstances particulières de la cause à une question commune et générale : personne « qui, par de sages digressions, pût quelquefois sortir de son « sujet pour jeter de l'agrément dans sa plaidoirie : personne « enfin qui sût porter les juges tantôt à la colère, tantôt à la « compassion, et leur inspirer tels sentiments qu'il lui plairait, « en quoi pourtant consiste le principal mérite de l'orateur. »

Le grand succès de Cicéron [1] réveilla Hortensius de son assoupissement, surtout quand il le vit arrivé au consulat; craignant sans doute que celui qui l'avait égalé par les dignités ne le surpassât par le mérite. Ils plaidèrent encore ensemble pendant douze ans, vivant dans une grande union, pleins d'estime l'un pour l'autre, et chacun mettant son collègue beaucoup au-dessus de lui même. Mais le public donna sans balancer la préférence à Cicéron.

Celui-ci nous apprend [2] pourquoi Hortensius fut plus goûté

munem quæstionem universi generis orationem traduceret : nemo, qui delectandi gratia digredi paramper a causa; nemo, qui ad iracundiam magnopere judicem : nemo, qui ad fletum posset adducere : nemo, qui animum ejus (quod unum est oratoris maxime proprium), quocumque res postularet impelleret. » (*Brut.* n. 322.)

[1] « Itaque, quum jam pene evanuisset Hortensius, et ego consul factus essem, revocare se ad industriam cœpit : ne, quum pares honore essemus, aliqua re superior viderer. Sic duodecim post meum consulatum annos in maximis causis, quum ego mihi illum, sibi me ille anteferret, conjunctissime versati sumus. » (Ibid. n. 323.)

[2] « Si quærimus cur adolescens magis floruerit dicendo, quam senior Hortensius, causas reperiemus verissimas duas. Primum, quod genus erat orationis asiaticum, adolescentiæ magis concessum, quam senectuti... Itaque Hortensius hoc genere florens, clamores faciebat adolescens... (Erat in verborum splendore elegans, compositione aptus, facultate copiosus... vox canora et suavis : motus et gestus etiam plus artis habebat quam erat oratori satis.) Habebat illud studium crebrarum venustarumque sententiarum : in quibus erant quædam magis

dans sa jeunesse que dans un âge plus avancé Il avait donné dans un genre d'éloquence ornée et fleurie, où régnait une heureuse richesse d'expressions, une grande beauté et délicatesse de pensées, souvent néanmoins plus brillantes que solides; une exactitude, une justesse, une élégance de composition, non communes. Ses discours, travaillés ainsi avec un soin et un art infini, et soutenus par un beau son de voix, un geste très-agréable, et une déclamation parfaite, plurent extrêmement dans un jeune homme, et enlevèrent d'abord tous les suffrages. Mais dans la suite, comme le poids des charges par où il avait passé, et la maturité de l'âge, demandaient quelque chose de plus grave et de plus sérieux, cette éloquence enjouée ne fut plus de saison. C'était toujours le même orateur et le même style, mais non le même succès. D'ailleurs, comme son ardeur pour le travail s'était beaucoup ralentie, et qu'il ne se donnait plus la même peine qu'autrefois pour composer, les pensées qui jusque-là avaient fait briller son discours, n'ayant plus leur ancienne parure, mais paraissant sous un air négligé, perdirent presque tout leur éclat, et firent perdre aussi à l'orateur une grande partie de sa réputation.

Réflexions sur ce qui vient d'être dit.

Le simple récit que je viens de faire de la conduite qu'ont tenue les plus grands orateurs de l'antiquité montre assez aux jeunes gens qui se destinent au barreau la route qu'ils doivent suivre, s'ils veulent arriver au même but.

1. Avant tout, ils doivent se former une grande idée de l'emploi qu'ils embrassent. Car, quoiqu'il ne conduise plus aux premières places de l'État, comme cela était autrefois ordinaire à Athènes et à Rome, quelle considération n'attire-t-il point encore à ceux qui s'y distinguent, soit pour la plaidoirie, soit

venustæ dulcesque sententiæ, quam aut necessariæ, aut interdum utiles. Et erat oratio quum incitata et vibrans, tum etiam accurata et polita... Etsi genus illud dicendi auctoritatis habebat parum, tamen aptum esse ætati videbatur. Et certe, quod ingenii quædam forma lucebat... summam hominum admirationem excitabat. Sed quum jam honores, et illa senior auctoritas gravius quiddam requireret, remanebat idem, nec decebat idem. Quodque exercitationem studiumque dimiserat, quod in eo fuerat acerrimum, concinnitas illa crebritasque sententiarum pristina manebat, sed ea vestitu illo orationis, quo consueverat, ornata non erat. » Ibid. n. 325, 326, 327 et 330.)

pour la consultation! Y a t-il rien de plus flatteur [1], pour un simple particulier, que de voir sa maison fréquentée par les personnes les plus qualifiées, et par les princes même, qui tous, dans leurs doutes et dans leurs besoins, viennent à lui comme à un oracle faire hommage à sa science et à ses rares talents, et reconnaître en lui une supériorité de lumières et de prudence que toutes les richesses et toute la grandeur ne peuvent donner? Est-il un plus beau spectacle que de voir un nombreux auditoire attentif, immobile, et comme suspendu à la bouche d'un avocat, qui sait manier avec tant d'habileté la parole, commune, ce semble, à tous, qu'il charme et enlève les esprits, et s'en rend absolument le maître? Mais, indépendamment de cette gloire, qui par soi-même pourrait être un motif assez frivole, quelle solide joie pour un homme de bien de penser qu'il a reçu de Dieu un talent qui le rend l'asile des malheureux, le protecteur de la justice, et qui le met en état de défendre les biens, la vie et l'honneur de ses frères!

2. Une suite naturelle de cette première réflexion est de se bien préparer à un emploi si important, et de suivre, au moins de loin, le zèle et l'ardeur infatigable de Démosthène et de Cicéron. Je sais [2] que le fonds de génie est la première qualité et la plus nécessaire pour un avocat: mais je sais aussi que le travail peut beaucoup. Il est comme une seconde nature; et s'il ne donne pas l'esprit à qui en manque tout à fait, au moins il le redresse, il le polit, il l'augmente, il le fait valoir: et ce n'est point sans raison que Cicéron insiste extrêmement sur cet article,

[1] « Quid est præclarius, quam honoribus et reip. muneribus perfunctum senem posse suo jure dicere idem, quod apud Ennium dicat ille Pythius Apollo? se eum esse, *unde* sibi, si non *populi et reges*, at omnes sui cives *consilium expetant* :

Suarum rerum incerti : quos ego mea ope ex
Incertis certos, compotesque consili
Dimitto, ut ne res temere tractent turbidas.

Est enim sine dubio domus jurisconsulti totius oraculum civitatis. » (Cic *de Orat.* lib. 1, n. 166-200.)

« Ullane tanta ingentium opum ac magnæ potentiæ voluptas, quam spectare homines veteres et senes, et totius urbis gratia subnixos, in summa omnium rerum abundantia confitentes id quod optimum sit se non habere? » (*Dial. de Orat.* n. 6.)

[2] « Quum ad inveniendum in dicendo tria sint, acumen, ratio, diligentia; non possum equidem non ingenio primas concedere : sed tamen ipsum ingenium diligentia etiam ex tarditate incitat... Hæc præcipue colenda est nobis : hæc semper adhibenda : hæc nihil est quod non assequatur... Reliqua sunt in cura, attentione animi, cogitatione, vigilantia, assiduitate, labore : complectar uno verbo, quo sæpe jam usi sumus, diligentia; qua una virtute omnes virtutes reliquæ continentur. » (Cic. *de Orat.* lib. 2, n. 147, 148, 150.)

et déclare qu'en matière d'éloquence tout dépend du soin, du travail, de l'application, de la vigilance de l'orateur.

3. La connaissance des lois, des différentes coutumes, de la jurisprudence ancienne et nouvelle, est proprement la science de l'avocat. Prétendre être en état de plaider sans ce secours, c'est vouloir élever un édifice sans avoir posé de fondement.

4. C'est le talent de la parole qui fait l'orateur. Elle est comme l'instrument commun qui le met en état de faire usage de tout le reste. Il me semble qu'on ne s'y applique point assez. Soit paresse, soit confiance en soi-même, on croit que pour y exceller il suffit d'avoir de l'esprit. Cicéron ne pensait pas ainsi. Ce qu'il fit pour s'y rendre habile nous paraîtrait incroyable, si lui-même ne l'attestait en plusieurs endroits. Il doit être en cela, comme en toute autre chose, le modèle des jeunes gens. Puiser la rhétorique dans les sources mêmes, consulter d'habiles maîtres, lire avec grand soin les anciens et les modernes, s'exercer beaucoup dans la composition et dans la traduction, et faire une étude particulière de sa langue, tels furent les exercices que Cicéron crut nécessaires pour devenir habile orateur.

5. Mais ce qui est le plus négligé est l'action, la prononciation : et cependant c'est ce qui contribue davantage au succès de la parole Cette éloquence extérieure [1], comme l'appelle Cicéron, qui est à la portée de tous les auditeurs parce qu'elle ne parle qu'aux sens, a quelque chose de si séduisant et de si capable d'éblouir, que souvent elle tient lieu de tout autre mérite [2], et met un avocat médiocre au-dessus des plus habiles. Tout le monde sait la fameuse réponse de Démosthène sur la qualité qu'il jugeait plus nécessaire à l'orateur, dont le défaut pouvait moins se couvrir, et qui était plus capable de couvrir les autres. Aussi fit-il des efforts incroyables pour y réussir. Cicéron l'imita en cela comme dans le reste ; et il s'y trouva en quelque sorte forcé par le désir d'atteindre son rival Hortensius, qui excellait

[1] « Est actio quasi corporis quædam eloquentia. Nam et infantes, actionis dignitate, eloquentiæ sæpe fructum tulerunt : et diserti, deformitate agendi, multi infantes putati sunt. » (*Orat.* n. 55, 56.)

[2] « Actio in dicendo una dominatur. Sine hac summus orator esse in numero nullo potest : mediocris, hac instructus, summos sæpe superare. Huic primas dedisse Demosthenes dicitur, quum rogaretur quid in dicendo esset primum ; huic secundas, huic tertias. » (*De Orat.* l. 3, n. 213.)

de ce côté. L'exemple de l'un et de l'autre doit être une forte leçon pour les jeunes avocats.

6. Il manque aussi, ce me semble, à plusieurs avocats une certaine fleur de belles-lettres et d'érudition, qui orne néanmoins et enrichit infiniment l'esprit, et qui répand dans la composition une finesse, une délicatesse et des grâces qui ne se puisent point ailleurs. La lecture des anciens auteurs, et surtout des Grecs, est trop négligée. Combien Cicéron les avait-il étudiés! Orateurs, poëtes, historiens, philosophes, tout lui était connu, tout lui servait; et les derniers encore plus que les autres. Les jeunes avocats devraient ne se livrer pas de si bonne heure à la plaidoirie, et prendre dans les premières années du temps pour amasser ce fonds si nécessaire et si précieux de connaissances, auquel on ne revient point dans la suite. J'avoue que l'usage du barreau est le meilleur maître pour eux, et le plus capable de les former; mais il ne doit pas consister d'abord à plaider souvent. On y entend assidûment les grands orateurs, on étudie leur génie, on observe leurs manières, on est attentif au jugement qu'en portent les connaisseurs, et l'on tâche ainsi de profiter également et de leurs perfections et de leurs défauts.

7. Quel est l'âge propre à entrer au barreau et à y exercer la plaidoirie? C'est sur quoi l'on ne peut point établir de règle fixe; et le conseil que donne Quintilien sur ce sujet est tout à fait sage. « Il faut, dit-il [1], garder un certain tempérament, et tenir « un certain milieu; en sorte qu'un jeune homme n'aille pas s'ex« poser au grand jour avant que d'être capable de le soutenir, « ni faire montre de ses études lorsqu'elles sont encore, pour « ainsi dire, toutes crues : car par là il s'accoutume à mépriser « le travail; l'impudence s'enracine en lui; et, ce qui est un « grand mal, la confiance et la hardiesse devancent les forces. « Il ne faut pas aussi, d'un autre côté, qu'il diffère son appren« tissage à un âge trop avancé : car la timidité augmente tous

[1] « Modus mihi videtur quidam tenendus, ut neque præpropere distringatur immatura frons, et quidquid est illud adhuc acerbum proferatur. Nam inde et contemptus operis innascitur, et fundamenta jaciuntur impudentiæ, et (quod est) ubique perniciosissimum) prævenit vires fiducia. Nec rursus differendum est tyrocinium in senectutem. Nam quotidie metus crescit, majusque fit semper quod ausuri sumus : et dum deliberamus quando incipiendum sit, incipere jam serum est. » (QUINTIL. lib. 12, cap. 6.)

« les jours; et, à mesure qu'on diffère, on sent plus de peine à « se hasarder de parler en public. Ainsi, à force de délibérer « s'il est temps de commencer, il se trouve qu'il n'en est plus « temps. »

8. Il serait fort à souhaiter que la coutume observée autrefois parmi les Romains eût lieu parmi nous, et que la maison des anciens avocats devînt comme l'école de la jeunesse destinée au même emploi. Quoi, en effet, de plus digne d'un grand orateur que de terminer la glorieuse carrière du barreau par une si utile et si honorable fonction? On verra [1], dit Quintilien, une troupe de jeunes gens studieux fréquenter sa maison, et le venir consulter comme un oracle sur la vraie manière de bien parler. Il les formera, comme s'il était le père de l'éloquence; et, semblable à un vieux pilote instruit par une longue expérience, les voyant prêts à sortir du port, il leur marquera la route qu'ils doivent tenir et les écueils qu'ils doivent éviter.

ARTICLE III.

Des mœurs de l'avocat.

J'ai cru ne devoir pas terminer ce petit traité, qui regarde l'éloquence du barreau, sans dire aussi quelque chose des mœurs de l'avocat, et des principales qualités qui lui conviennent. Les jeunes gens trouveront cette matière traitée avec toute l'étendue qu'elle mérite dans le douzième livre des Institutions de Quintilien, qui est la partie de son ouvrage la plus travaillée et la plus utile.

1. *Probité.*

Cicéron et Quintilien établissent en plusieurs endroits de leurs ouvrages, comme un principe incontestable, que l'éloquence ne doit point être séparée de la probité; que le talent de bien parler suppose et exige celui de bien vivre; et que, pour être orateur, il faut être homme de bien, conformément à la définition

[1] « Frequentabunt ejus domum optimi juvenes more veterum, et veram dicendi viam velut ex oraculo petent. Hos ille formabit quasi eloquentiæ parens, et ut vetus gubernator, littora et portus, et quæ tempestatum signa, quid secundis flatibus, quid adversis ratis poscat, docebit. » (Idem, ibid. cap. II.)

qu'en donnait Caton : *Orator, vir bonus dicendi peritus.* Sans cela [1], dit Quintilien, l'éloquence, qui est le plus beau don que la nature ait fait à l'homme, et par où elle l'a particulièrement distingué du reste des animaux, deviendrait pour lui un présent bien funeste; et la nature en cela, bien loin de le favoriser, l'aurait plus traité en marâtre et en ennemie qu'en mère, en lui faisant part d'un talent qui ne servirait qu'à opprimer l'innocence et à combattre la vérité, en mettant, pour ainsi dire, des armes entre les mains d'un furieux. Il vaudrait bien mieux, ajoute-t-il, que l'homme fût destitué de la parole, et même de la raison, que de les employer à un si pernicieux usage.

La plus légère attention suffit pour reconnaître combien la probité est nécessaire à un avocat. Tout son but est de persuader; et le moyen le plus sûr de le faire est que le juge soit prévenu en sa faveur [2]; qu'il le regarde comme un homme vrai et sincère, plein d'honneur et de bonne foi, à qui l'on peut se fier pleinement, qui est ennemi capital du mensonge, et incapable d'user de fraude et d'artifice. Il doit en plaidant apporter non-seulement le zèle d'un avocat, mais l'autorité d'un témoin. La réputation d'intégrité qu'il se sera faite ajoutera beaucoup de poids à ses raisons : au lieu qu'un orateur décrié dans l'esprit des juges, ou même suspect, est un fâcheux préjugé pour la cause.

2. *Désintéressement.*

La question que traite Quintilien dans le dernier livre de sa Rhétorique [3], si l'on doit plaider gratuitement, ne convient point à nos mœurs, ni à notre usage : mais les principes qu'il y établit sont de tous les temps.

[1] « Si vis illa dicendi malitiam instruxerit, nihil sit publicis privatisque rebus perniciosius eloquentia... Rerum ipsa natura, in eo quod præcipue indulsisse homini videtur, quoque nos a cæteris animalibus separasse, non parens, sed noverca fuerit, si facultatem dicendi sociam scelerum, adversam innocentiæ, hostem veritatis invenit. Mutos enim nasci, et egere omni rationi satius fuisset, quam Providentiæ munera in mutuam perniciem convertere. » (Quintil. lib 12, cap. 1.)

[2] « Plurimum ad omnia momenti est in hoc positum, si vir bonus creditur. Sic enim continget, ut non studium advocati videatur afferre, sed pene testis fidem. » (Ibid. lib. 4, cap. 1.)

« Sic proderit plurimum causis, quibus ex sua bonitate faciet fidem. Nam qui, dum dicit, malus videtur, utique male dicit. » (Lib. 6, c. 2.)

« Videtur talis advocatus malæ causæ argumentum. » (Lib. 12, cap. 1.)

[3] Lib. 12, c. 7.

Il commence par déclarer qu'il serait infiniment plus beau [1], et plus digne d'une si honorable profession, de ne pas vendre un tel ministère, et de ne pas avilir ainsi le mérite d'un si grand bienfait, vu que la plupart des choses peuvent sembler viles dès qu'on y met un prix.

Il avoue ensuite que si l'avocat n'a pas par lui-même un revenu suffisant [2], il lui est permis, selon les lois de tous les sages, de souffrir que la partie pour qui il a plaidé lui marque sa reconnaissance, puisqu'il ne peut y avoir de bien plus justement acquis que celui qui vient d'un travail si honnête, et de la part de gens à qui l'on a rendu de si grands services, et qui certainement en seraient très-indignes s'ils ne savaient les reconnaître: outre que le temps qu'il donne aux affaires d'autrui lui ôtant tout autre moyen de songer aux siennes, il est non-seulement juste, mais nécessaire, que sa profession ne lui soit pas infructueuse.

Mais il veut, même dans ce cas [3], que l'avocat garde de grandes mesures, et qu'il soit fort réservé, en observant de qui, combien et jusqu'à quel temps il recevra. Par où il paraît insinuer que par rapport aux pauvres son travail doit être absolument gratuit; que ce qu'il reçoit des riches même ne doit pas aller à une trop grande somme; enfin, qu'après un certain temps, lorsqu'il aura acquis un bien raisonnable, qu'il renferme dans les bornes d'un honnête nécessaire, l'avocat doit cesser de rien recevoir.

Il ne doit même jamais regarder ce que lui offriront les plaideurs comme un payement et comme un salaire [4], mais comme

[1] « Quis ignorat quin id longe sit honestissimum ac liberalibus disciplinis et illo quem exigimus animo dignissimum, non vendere operam, nec elevare tanti beneficii auctoritatem? quum pleraque hoc ipso possint videri vilia, quod pretium habent. » (Ibid. cap. 7.)

[2] « At si res familiaris amplius aliquid ad usus necessarios exiget, secundum omnes sapientium leges patietur sibi gratiam referri..., Neque enim video quæ justior acquirendi ratio, quam ex honestissimo labore, et ab iis de quibus optime meruerint, quique, si nihil invicem præstent, indigni fuerint defensione. Quod quidem non justum modo sed necessarium etiam est, quum hæc ipsa opera, tempusque omne alienis negotiis datum, facultatem aliter acquirendi recidant. » (Quintil. lib. 12, cap. 7.)

[3] « Sed tum quoque tenendus est modus: ac plurimum refert et a quo accipiat, et quantum, et quousque... Nec quisquam, qui sufficientia sibi (modica autem hæc sunt) possîdebit, hunc quæstum sine crimine sordium fecerit. » (Ibid.)

[4] « Nihil ergo acquirere volet orator ultra quam satis erit: ac ne pauper quidem tanquam mercedem accipiet, sed mutua benevolentia utetur, quum sciat

une marque d'amitié et de reconnaissance, sachant bien qu'il a fait infiniment plus pour eux qu'ils ne font pour lui : et il en usera ainsi, parce qu'un bienfait de cette nature ne doit ni être vendu ni être perdu.

Pour ce qui est de cette coutume de faire des conventions avec les parties [1], et de les rançonner à proportion du danger qu'elles courent, c'est, dit Quintilien, un trafic abominable, plus digne d'un corsaire que d'un orateur, et dont ceux même qui ne se piqueront que médiocrement de vertu seront fort éloignés.

Loin donc du barreau et d'une si glorieuse profession, insinue-t-il ailleurs, ces âmes basses et mercenaires, qui, faisant de l'éloquence une vile marchandise, ne s'occupent que d'un gain sordide! Les préceptes que je donne sur cet art ne sont point, dit-il, pour quiconque serait capable de compter combien son travail et ses études lui pourront rapporter.

Si un païen pense et parle ainsi, combien plus, selon les principes du christianisme, un avocat doit-il apporter à cette profession des vues pures, nobles, désintéressées! Aussi est-ce là l'esprit qui règne dans le corps de nos avocats. Ils portent sur ce point la délicatesse jusqu'à s'interdire à eux-mêmes toute action pour le payement de leurs honoraires; ce qui va si loin, qu'ils désavoueraient pour confrère celui qui aurait formé quelque demande en justice, ou qui retiendrait seulement les pièces de sa partie pour l'engager à reconnaître les secours qu'il lui a prêtés. Il importe infiniment aux avocats de se conserver dans la possession de ce noble désintéressement, qui fait la gloire de leur profession. C'est à ceux qui tiennent le premier rang dans le barreau d'en donner l'exemple aux autres; et il leur sera facile de le faire, tant qu'ils se tiendront dans les justes bornes d'une dépense modeste et conforme à leur état, sans se laisser entraîner au torrent du luxe, qui corrompt et pervertit toutes les conditions.

se tanto plus præstitisse : quia nec venire hoc beneficium oportet, nec perire. » (Ibid.)

[1] « Paciscendi quidem ille piraticus mos, et imponentium periculis pretia, procul abominanda negotiatio, etiam a mediocriter improbis aberit. » (Ibid.)

« Neque enim nobis operis amor est : nec, quia sit honesta atque pulcherrima rerum eloquentia, petitur ipsa, sed ad vilem usum et sordidum lucrum accingimur... Ne velim quidem lectorem dari mihi, quid studia referant computaturum. » (Idem, lib. I, cap. II.)

3. *Délicatesse dans le choix des causes.*

Dès qu'on suppose l'orateur homme de bien [1], il est clair qu'il ne peut jamais se charger d'une cause qu'il saura être injuste. Il ne doit le secours de sa voix qu'à la justice et à la vérité. Le crime, de quelque éclat et de quelque crédit qu'il soit revêtu, n'y a aucun droit. Son éloquence est un asile, mais pour la vertu. C'est un port salutaire ouvert à tous, mais non aux pirates.

Il faut donc, avant que de faire la fonction d'avocat, qu'il fasse celle de juge [2] : qu'il s'érige dans son cabinet comme un tribunal domestique, où il pèse et examine, avec soin et sans prévention, les raisons de ses parties, et où il prononce sévèrement contre elles s'il est besoin.

Si même [3], dans le cours de l'affaire, il vient à découvrir, par une discussion plus exacte des pièces, que la cause dont il s'était chargé, la croyant bonne, est injuste, il doit en avertir sa partie, ne la pas abuser plus longtemps par de vaines espérances, et lui conseiller de ne pas poursuivre davantage un procès dont le gain même lui deviendrait très-funeste. Si elle se rend à ses avis, il lui aura rendu un grand service. Si elle les méprise, dès là elle est indigne que l'avocat emploie pour elle son ministère.

4. *Sagesse et modération en plaidant.*

C'est surtout dans ce qui regarde la raillerie que cette vertu est nécessaire. Il y a, sur cette matière, des règles d'honnêteté et de bienséance que tout orateur, et même tout honnête homme, doit garder inviolablement. Il n'est pas nécessaire d'avertir qu'il y aurait de l'inhumanité d'insulter [4] à des personnes tombées

[1] « Non convenit ei quem oratorem esse volumus, injusta tueri scientem... Neque defendet omnes orator : idemque portum illum eloquentiæ suæ salutarem, non etiam piratis patefaciet, ducturque in advocationem maxime causa. » (Quintil. lib. 12, cap. 7.)

[2] « Sic causam perscrutatus, propositis ante oculos omnibus quæ prosint noceantve, personam deinde induat judicis, fingatque apud se agi causam. » (Ibid. cap. 8.)

[3] « Neque vero pudor obstet quominus susceptam, quum melior videretur, litem, cognita inter disceptandum iniquitate, dimittat, quum prius litigatori dixerit verum. Nam et in hoc maximum, si æqui judices sumus, beneficium est, ut non fallamus vana spe litigantem. Neque est dignus operæ patroni, qui non utitur consilio. » (Ibid. cap. 7.)

[4] « Adversus miseros inhumanus est jocus. » (Ibid.)

dans la disgrâce, que leur état même rend dignes de compassion, et qui d'ailleurs peuvent être malheureuses sans être criminelles. Il faut en général avoir soin que nos jeux soient innocents et ne blessent personne [1], et se bien garder de cette manie d'aimer mieux perdre un ami qu'un bon mot.

Il n'y a que la sobriété avec laquelle on use des bons mots [2], et la sagesse des ménagements qu'on y garde, qui distinguent en ce point l'orateur du bouffon. Celui-ci les emploie en tout temps et sans sujet : au lieu que l'orateur ne le fait que rarement, toujours pour quelque raison essentielle à sa cause, et jamais simplement pour faire rire [3] ; satisfaction bien frivole, et fruit de l'esprit bien peu estimable.

Les répliques donnent quelquefois lieu à une raillerie fine et délicate [4], d'autant plus vive qu'elle est plus courte, et qu'elle est comme un trait qui part sur-le-champ, et qui perce avant presque qu'on ait pu l'apercevoir. Ces plaisanteries, qui ne sont point étudiées ni préparées, ont bien plus de grâce que celles qu'on apporte du cabinet, et qui souvent par cette raison paraissent froides et puériles. D'ailleurs l'adversaire n'a pas droit de s'en plaindre, puisque c'est lui-même qui se les est attirées, et qu'il ne peut les imputer qu'à son imprudence. *Pourquoi aboyez-vous* [5] ? dit un jour Philippe à Catulus, en faisant allusion à son nom et au grand bruit qu'il faisait en plaidant. *C'est que je vois un voleur*, répondit Catulus.

[1] « Lædere * nunquam velimus, longeque absit propositum illud, potius amicum quam dictum perdere. » (Quintil. lib. 6, cap. 4.)

* Je crois qu'il faut lire ainsi, au lieu de *ludere*, qui est dans toutes les éditions.

[2] « Temporis ratio; et ipsius dicacitatis moderatio, et temperantia, et raritas dictorum, distinguet oratorem a scurra : et quod nos cum causa dicimus, non ut ridiculi videamur, sed ut proficiamus aliquid; illi totum diem, et sine causa. » (Cic. *de Orat.* lib. 2, n. 247.)

[3] « Risum quæsivit : qui est, mea sententia, vel tenuissimus ingenii fructus. » (Ibid.)

[4] « Dicacitas posita est in hac veluti jaculatione verborum, et inclusa breviter urbanitate. » (Quintr. lib. 6, cap. 4.)

« Ante illud facete dictum hærere debet, quam cogitari posse videatur. » (Cic. *de Orat.* lib. 2, n. 219.)

« Omnia probabiliora sunt, quæ lacessiti dicimus, quam quæ priores. Nam et ingenii celeritas major est quæ apparet in respondendo, et humanitatis est responsio. Videremur enim quieturi fuisse, nisi essemus lacessiti. » (Ibid. n. 230.)

« Quæsita, nec ex tempore ficta, sed domo allata, plerumque sunt frigida. » (Idem, *Orat.* n. 89.)

[5] « Catulus, discenti Philippo, *Quid latras? Furem*, inquit, *video.* » (Id. *de Orat.* lib. 2, n. 220.)

Ces sortes de répliques demandent beaucoup de présence et de célérité d'esprit [1], s'il est permis de s'exprimer ainsi; car elles ne laissent point de lieu à la réflexion, et il faut que le coup soit porté dans l'instant même qu'on nous attaque. Mais elles demandent encore plus de sagesse et de modération; car à quel point faut-il être maître de soi [2] pour supprimer, dans le feu même de l'action et de la dispute, un bon mot qui se présente sur-le-champ, qui pourrait nous faire honneur, mais qui blesserait des personnes qu'on doit ménager! Le moyen d'y réussir est de ne pas faire grand cas, ni trop se piquer d'un talent si dangereux, et de s'accoutumer, dans l'usage ordinaire de la vie, et dans les conversations, à retenir et modérer sa langue.

S'il n'est pas permis à un avocat d'user de railleries dures et offensantes, à combien plus forte raison les injures grossières doivent-elles lui être interdites! C'est un plaisir inhumain [3], indigne d'un honnête homme, et qui ne peut que révolter un sage auditeur. Souvent néanmoins des plaideurs qui cherchent à se venger, bien plus qu'à se défendre, exigent de l'orateur cette sorte d'éloquence, et ne sont point contents de lui s'il ne trempe sa plume dans le fiel le plus amer. Mais quel est l'avocat, s'il conserve encore quelque sentiment d'honneur et de probité, qui voulût servir ainsi aveuglément la colère et le ressentiment de sa partie, devenir à son gré violent et emporté, et par un vil esprit d'intérêt, ou par un désir mal entendu de fausse gloire, se rendre l'indigne ministre de la passion d'autrui?

5. *Sage émulation, éloignée d'une basse jalousie.*

Il n'y a point de lieu, ce me semble, plus propre à exciter et à entretenir une vive et sage émulation, que le barreau. C'est

1 « Opus est imprimis ingenio veloci ac mobili, animo præsenti et acri. Non enim cogitandum, sed dicendum statim est, et prope sub conatu adversarii manus erigenda. » (Quintil. lib. 6, cap. 5.)

2 « Hominibus facetis et dicacibus difficillimum est habere hominum rationem et temporum, et ea quæ occurrant, quàm salsissime dici possint, tenere. » (Cic. *de Orat.* l. 2, n. 221.)

3 « Turpis voluptas, et inhumana, et nulli audientium bono grata : a litigatoribus quidem frequenter exigitur, qui ultionem malunt quam defensionem... Hoc quidem quis hominum liberi modo sanguinis sustineat, petulans esse ad alterius arbitrium?... Orator a viro bono in rabulam latratoremque convertitur, compositus, non ad animum judicis, sed ad stomachum litigatoris. » (Quintil. lib. 12, cap. 9.)

un assemblage nombreux de personnes en qui se trouvent réunies toutes les qualités les plus estimables : beauté et force de génie, délicatesse d'esprit, solidité de jugement, finesse de goût, vaste étendue de connaissances, longue expérience des affaires. Là chaque jour se renouvellent des combats entre de fameux athlètes, sous les yeux de savants et judicieux magistrats, et au milieu d'un concours extraordinaire de spectateurs, attirés par l'importance des affaires qui s'y traitent, et encore plus par la réputation de ceux qui y parlent. L'éloquence s'y montre sous toutes ses formes : grave et sérieuse, dans l'un enjouée et plus gaie dans l'autre; quelquefois sans préparatif et avec un air négligé, d'autres fois avec toute sa parure et ses ornements; étendue, ou serrée; pleine de douceur ou de force; sublime et majestueuse, ou plus simple et plus familière, selon la diversité des causes. Là nul mot n'est perdu; nulle beauté, nul défaut n'échappe à des auditeurs attentifs et intelligents : et pendant que d'un côté, les juges, la balance à la main, en présence et au nom de la justice souveraine, décident du sort des particuliers; d'un autre côté le public, dans un tribunal non moins inaccessible à la faveur, décide du mérite et de la réputation des avocats, et porte de leurs plaidoyers un jugement qui est sans appel.

Rien, ce me semble, ne relève davantage la gloire du barreau que lorsque au milieu de tous ces exercices, si capables de piquer l'amour-propre, il règne dans le corps des avocats un esprit d'équité et de modération, qui rend à chacun la justice qui lui est due, et qui en bannit toute envie et toute jalousie : lorsque les anciens avocats, près de sortir d'une carrière où ils ont été tant de fois couronnés, y voient avec joie entrer un nouvel essaim de jeunes orateurs qui vont succéder à leurs travaux, et soutenir l'honneur d'une profession qui leur est toujours chère, et à laquelle ils ne peuvent pas ne point s'intéresser; lorsque ceux-ci, de leur côté, bien loin de se laisser éblouir à l'éclat d'une réputation naissante, mettent toujours un grand intervalle entre eux et les anciens, et les respectent sincèrement comme leurs pères et leurs maîtres : enfin lorsque entre les jeunes règne cette émulation qui était entre Hortensius et Cicéron, dont ce dernier

nous a laissé un si beau portrait. J'étais bien éloigné[1], dit-il en parlant d'Hortensius, de le regarder comme un ennemi ou un rival dangereux. Je l'aimais et l'estimais comme le témoin et le compagnon de ma gloire. Je sentais quel avantage c'était pour moi d'avoir en tête un tel adversaire, et quel honneur de pouvoir quelquefois lui disputer la victoire. Jamais l'un ne trouva l'autre à sa rencontre, ni opposé à ses intérêts. Nous nous faisions un plaisir de nous entr'aider en nous communiquant nos lumières, en nous donnant des avis, et en nous soutenant l'un l'autre par une estime mutuelle, qui faisait que chacun mettait son ami au-dessus de lui-même.

Le barreau peut donc être pour les jeunes gens une excellente école, non-seulement d'éloquence, mais de vertu, s'ils savent y profiter des bons exemples qu'il leur fournira. Ils sont jeunes et sans expérience, et par conséquent ils doivent peu juger, peu décider, mais écouter et consulter beaucoup. Quelque esprit et quelque talent qu'ils puissent avoir, la modestie doit être leur partage. Cette vertu, qui fait l'ornement de leur âge, en paraissant cacher leur mérite, ne servira qu'à le relever. Mais surtout ils doivent éviter une basse jalousie pour qui la gloire et la réputation d'autrui sont un tourment, au lieu qu'elles devraient être le lien de l'amitié et de l'union[2]; ils doivent, dis-je, éviter la jalousie comme le vice le plus honteux, le plus indigne d'un homme d'honneur, et le plus ennemi de la société.

[1] « Dolebam quod non, ut plerique putabant, adversarium aut obtrectatorem laudum mearum, sed socium potius et consortem gloriosi laboris amiseram.... Quo enim animo ejus mortem ferre debui, cum quo certare erat gloriosius, quam omnino adversarium non habere? quum præsertim non modo nunquam sit, aut illius a me cursus impeditus, aut ab illo meus, sed contra semper alter ab altero adjutus et communicando, et monendo, et favendo. » (*Brut.* n. 2, 3.) « Sic duodecim post meum consulatum annos in maximis causis, quum ego mihi illum, sibi me ille anteferret, conjunctissime versati sumus. » (Ibid. n. 323.)

[2] « Æqualitas vestra, et artium studiorumque quasi finitima vicinitas, tantum abest ab obtrectatione invidiæ, quæ solet lacerare plerosque, uti ea non modo non exulcerare vestram gratiam, sed etiàm conciliare videatur. » (*Brut.* n. 156.)

CHAPITRE II.

DE L'ELOQUENCE DE LA CHAIRE.

Saint Augustin, dans l'admirable traité qui a pour titre *de la Doctrine chrétienne*, et dont on ne peut trop recommander la lecture aux maîtres de rhétorique, distingue deux choses dans l'orateur chrétien : ce qu'il dit, et comment il le dit : le fond des choses mêmes, et la manière de les traiter; ce qu'il appelle *sapienter dicere, eloquenter dicere.* Je commencerai par la dernière de ces deux parties, et finirai par l'autre.

ARTICLE PREMIER.

De la manière dont un prédicateur doit parler.

Saint Augustin, en suivant le plan que Cicéron nous a tracé des devoirs de l'orateur, dit qu'ils consistent à instruire, à plaire, à toucher. *Dixit quidam eloquens, et verum dixit, ita dicere debere eloquentem, ut doceat, ut delectet, ut flectat* [1]. Il répète la même chose en d'autres termes, en disant que l'orateur chrétien doit parler de telle sorte qu'il soit écouté, *intelligenter, libenter, obedienter* [2]; c'est-à-dire qu'on comprenne bien ce qu'il dit, qu'on se plaise à l'entendre, et qu'on se rende à ce qu'il a voulu persuader. Car la prédication a ces trois fins : que la vérité soit connue; que la vérité soit écoutée avec plaisir; que la vérité nous touche : *ut veritas pateat; ut veritas placeat; ut veritas moveat* [3]. Je suivrai ce même plan, et je parcourrai les trois devoirs de l'orateur chrétien.

PREMIER DEVOIR DU PRÉDICATEUR.

Instruire, et pour cela parler avec clarté.

Comme le prédicateur parle pour instruire, et qu'il est redevable à tous, aux ignorants et aux pauvres, autant et peut-être encore plus qu'aux savants et aux riches, il doit se rendre intel-

[1] De Doct. ch. l. 4, n. 27.
[2] N. 30.
[3] N. 61.

ligible à tous, et dans ses discours s'attacher principalement à la clarté. Il faut que tout y contribue : l'ordre, les pensées, l'expression, la prononciation.

C'est un mauvais goût de certains orateurs [1], que de croire qu'ils ont beaucoup d'esprit quand il en faut pour les entendre. Ils ignorent que tout discours qui a besoin d'interprète est un très-mauvais discours. La souveraine perfection du style [2] d'un prédicateur serait que, plein de grâces pour les savants, plein de clarté pour les ignorants, il plût également aux uns et aux autres. Mais si l'on ne peut réunir ces deux avantages, saint Augustin veut qu'on sacrifie le premier au second [3], et qu'on néglige l'ornement et quelquefois même la pureté du langage, si cela est nécessaire, pour se faire entendre, parce qu'en effet ce n'est que pour cela qu'on parle. Cette sorte de négligence, qui n'est pas sans esprit et sans art, comme il le remarque après Cicéron [4], et qui vient d'un homme plus attentif aux choses mêmes qu'aux mots, ne doit pas aller néanmoins jusqu'à rendre le discours bas et rampant, mais seulement plus clair et plus intelligible.

Saint Augustin avait d'abord écrit contre les manichéens, d'un style plus orné et plus sublime, qui faisait que ceux qui avaient peu de science n'entendaient pas ses écrits, ou ne les entendaient qu'avec beaucoup de difficulté. On lui représenta [5] que s'il voulait que ses ouvrages fussent utiles à un plus grand nombre de personnes, il devait demeurer dans le style simple et ordinaire, qui a cet avantage au-dessus de l'autre, d'être intel-

[1] « Tunc demum ingeniosi scilicet, si ad intelligendos nos opus sit ingenio. » (Quintil. in *Proœm.* lib. 8.)

« Otiosum (*ou* vitiosum) sermonem dixerim, quem auditor suo ingenio non intelligit. » (Id. l. 8, c. 2.)

[2] « Ita et sermo doctis probabilis, et planus imperitis erit. » (Ibid.)

[3] « Cujus evidentiæ diligens apetitus aliquando negligit verba cultiora, nec curat quid bene sonet, sed quid bene indicet atque intimet quod ostendere intendit. Unde ait quidam, quum de tali genere locutionis ageret, esse in ea quamdam diligentem negligentiam. Hæc tamen sic detrahit ornatum, ut sordes non contrahat. » (S. August. *de Doctr. christ.* l. 4, n. 24.)

« Melius est reprehendant nos grammatici, quam non intelligant populi. » (Idem, *in Psalm.* 138.)

[4] « Indicat non ingratam negligentiam de re hominis magis, quam de verbis, laborantis... Quædam etiam negligentia est diligens. » Cic. *Orat.* n. 77 et 78.)

[5] « Me benevolentissime monuerunt, ut communem loquendi consuetudinem non desererem, si errores illos tam perniciosos ab animis etiam imperitorum expellere cogitarem. Hunc enim sermonem usitatum et simplicem etiam docti intelligunt, illum autem indocti non intelligunt. » (*De Gen. contra Manich.* l. 1, c. 1.)

ligible en même temps aux savants et aux ignorants. Le saint reçut cet avis avec son humilité ordinaire, et il en fit usage dans les livres qu'il composa depuis contre les hérétiques, et dans les discours qu'il prononça devant son peuple. Son exemple doit être une règle pour tous ceux qui instruisent.

Comme l'obscurité est le défaut que le prédicateur doit éviter avec le plus de soin, et que ceux qui écoutent n'ont pas la liberté de l'interrompre quand ils trouvent quelque chose d'obscur, saint Augustin veut qu'il lise dans les yeux et dans la contenance de ses auditeurs s'ils l'entendent ou non [1], et qu'il répète la même chose en lui donnant différents tours, jusqu'à ce qu'il s'aperçoive qu'il est parvenu à se faire entendre; avantage que ne peuvent avoir ceux qui, servilement attachés à leur mémoire, apprennent leurs sermons mot à mot, et les récitent comme une leçon.

Ce qui cause ordinairement l'obscurité du discours [2], c'est de vouloir toujours s'expliquer avec brièveté. Il vaux mieut pécher par trop d'étendue que par trop peu. Un style qui serait partout vif et concis, tel, par exemple, que celui de Salluste, ou tel que celui de Tertullien, peut convenir à des ouvrages qui, n'étant pas faits pour être prononcés, laissent au lecteur le loisir et la liberté de revenir sur ses pas; mais non à une prédication qui, par sa rapidité, échapperait à l'auditeur le plus attentif. Il ne faut pas [3] même supposer qu'il le soit toujours; et la clarté du discours doit être telle, qu'elle puisse porter la lumière dans les esprits les plus inappliqués, comme le soleil frappe nos yeux

[1] « Ubi omnes tacent ut audiatur unus, et in eum intenta ora convertunt ibi ut requirat quisque quod non intellexerit, nec moris est, nec decoris : ac per hoc debet maxime tacenti subvenire cura dicentis. Solet autem motu suo significare utrum intellexerit cognoscendi avida multitudo : quod donec significet, versandum est quod agitur multimoda varietate dicendi : quod in potestate non habent, qui præparata et ad verbum memoriter retenta pronuntiant. » (S. Augustin. *de Doctr. christ.* l. 4, n. 25.)

[2] « Cavenda, quæ nimium corripientes omnia sequitur, obscuritas; satiusque est aliquid (orationi) superesse, quam deesse.... Vitanda illa sallustiana quamquam in ipso virtutis locum obtinet) brevitas, et abruptum sermonis genus, quod otiosum fortasse lectorem minus fallit, audientem transvolat, nec dum repetatur exspectat. » (Quintil. lib. 4, cap. 2.)

[3] « Idipsum in consilio est habendum, non semper tam esse acrem (auditoris) intentionem, ut obscuritatem apud se ipse discutiat, et tenebris orationis inferat quoddam intelligentiæ suæ lumen; sed multis eum frequenter cogitationibus avocari, nisi tam clara fuerint quæ dicemus, ut in animum ejus oratio, ut sol in oculos, etiamsi non intendatur, incurrat. Quare, non ut intelligere possit, sed ne omnino possit non intelligere, curandum. » (Idem, lib. 8, cap 2.)

sans que nous y songions, et presque malgré nous. L'effet souverain de cette qualité n'est pas qu'on puisse entendre ce que nous disons, mais qu'on ne puisse pas ne point l'entendre.

Combien la clarté est nécessaire dans les catéchistes.

La nécessité du principe que je viens d'établir paraît dans toute son évidence par rapport aux premières instructions qu'on donne aux jeunes gens, que je regarde comme une première espèce de prédication, plus difficile qu'on ne pense, et souvent plus utile que les discours les plus travaillés et les plus brillants. On convient qu'un catéchiste, qui apprend aux enfants les premiers éléments de la religion, ne peut parler trop clairement. Aucune pensée, aucune expression, qui soit au-dessus de leur portée, ne lui doit échapper. Tout doit être mesuré sur leur force, ou plutôt sur leur faiblesse. Il faut leur dire peu de choses; le dire en termes clairs, et le répéter plusieurs fois; ne point prononcer rapidement, articuler toutes les syllabes; leur donner des définitions nettes et courtes, et toujours dans les mêmes termes; leur rendre les vérités sensibles par des exemples connus, et par des comparaisons familières; leur parler peu, et les faire beaucoup parler, ce qui est un des devoirs les plus essentiels du catéchiste, et des moins pratiqués; et surtout se souvenir[1], comme le dit si bien Quintilien, qu'il en est de l'esprit des enfants comme d'un vase dont l'entrée est étroite, où rien n'entre si l'on y verse l'eau avec abondance et précipitation; au lieu qu'il se remplit insensiblement si l'on y verse cette même liqueur doucement, ou même goutte à goutte. De cette première simplicité le catéchiste passera peu à peu et par degrés à quelque chose de plus fort et de plus relevé, selon le progrès qu'il remarquera dans les enfants : mais il aura toujours soin de s'accommoder à leur portée, de se proportionner à leur faiblesse, et

[1] « Magistri hoc opus est, quum adhuc rudia tractabit ingenia, non statim onerare infirmitatem discentium, sed temperare vires suas, et ad intellectum audientis descendere. Nam ut vascula oris angusti superfusam humoris copiam respuunt, sensim autem influentibus, vel etiam instillatis, complentur : sic animi puerorum quantum accipere possint videndum est. Nam majora intellectu velut parum aptos ad percipiendum animos non subibunt. » (QUINTIL. lib. I, cap. 3.)

de descendre jusqu'à eux, parce qu'ils ne sont point en état de s'élever jusqu'à lui.

Cet emploi, l'un des plus importants qui soient dans le ministère ecclésiastique, n'est pas ordinairement assez estimé ni assez respecté. Il est rare qu'on s'y prépare avec tout le soin qu'il mérite ; et comme on en connaît peu la difficulté et l'importance, on néglige assez souvent les moyens qui pourraient en faciliter le succès. Quiconque est chargé de cet emploi doit lire avec grande attention l'admirable traité de saint Augustin sur la méthode d'instruire les catéchumènes, où ce grand homme, après avoir donné d'excellentes règles sur cette matière, ne dédaigne pas de proposer un modèle de la manière dont il croit qu'il faut leur apprendre les principes de la religion.

Il me semble que ce serait une chose fort utile que dans les différents catéchismes qui se font dans une paroisse il y eût un plan général et commun, qui servît de fondement à toutes les instructions, et qui en réglât la matière et l'ordre; de sorte que dans tous les catéchismes ce fussent toujours les mêmes instructions, mais traitées avec plus ou moins d'étendue, selon que les enfants seraient plus ou moins avancés. On peut les diviser en trois classes, dont la première serait des enfants qui commencent; la seconde, de ceux qui ont déjà reçu quelque instruction; la troisième enfin, des plus forts, que l'on prépare à la première communion, ou qui l'ont faite depuis peu. Je suppose que dans chaque classe on y demeure deux ans ou environ, pendant lesquels on expliquerait la religion aux enfants suivant le plan dont je parle, quel qu'il fût (car il est bien juste de le laisser au choix et à la prudence de celui qui est à la tête des catéchistes), en y joignant toujours le catéchisme du diocèse. D'abord les matières sont traitées plus brièvement, et en général, parce que ce sont des enfants. Le catéchisme de M. Fleury est excellent pour les commencements, et l'on peut le regarder comme l'exécution du plan que saint Augustin donne dans son traité. Dans la seconde et la troisième classe on répète les mêmes matières, mais d'une manière nouvelle, qui enchérit toujours sur le passé, en y ajoutant de nouveaux éclaircissements et des vérités plus fortes. Ne serait-ce pas là un moyen d'appren-

dre la religion à fond? J'ai vu des enfants, même parmi les pauvres, répondre sur des matières très-difficiles avec une netteté merveilleuse : ce qui ne pouvait venir que de l'ordre et de la méthode que le maître avait employés en les enseignant, et ce qui montre que les jeunes gens sont capables de tout quand ils sont bien instruits.

J'avoue qu'il n'y a rien de plus ennuyeux ni de plus rebutant pour un homme d'esprit, qui souvent a beaucoup de vivacité, que d'enseigner ainsi les premiers éléments de la religion à des enfants, qui manquent assez ordinairement d'ouverture ou d'attention. Mais n'a-t-il pas fallu qu'on ait eu la même patience à notre égard quand il s'est agi de nous faire connaître les lettres, épeler les syllabes, joindre les mots, et quand on nous a appris à nous-mêmes le catéchisme? Est-ce une chose bien agréable pour un père [1], dit saint Augustin, que de balbutier des demi-mots avec son fils pour lui apprendre à parler? cependant il en fait sa joie. Une mère ne prend-elle pas plus de plaisir à verser dans la bouche de son enfant un aliment proportionné à sa faiblesse, que de prendre pour elle-même la nourriture qui lui convient? Il faut nous rappeler sans cesse dans l'esprit le souvenir de ce que fait une poule, qui couvre de ses plumes traînantes ses petits encore tendres, et qui, entendant leurs faibles cris, les appelle d'une voix entrecoupée pour les mettre à couvert de l'oiseau de proie, qui enlève impitoyablement ceux qui ne se réfugient pas sous les ailes de leur mère. La charité de Jésus-Christ [2], qui a bien daigné s'appliquer à lui-même cette comparaison, a été infiniment plus loin : et ce n'est qu'à son imitation que saint Paul *se rendait faible avec les faibles, pour gagner les faibles* [3], et qu'il avait pour tous les fidèles *la douceur et la tendresse d'une nourrice et d'une mère* [4].

Voilà [5], dit saint Augustin, ce qu'il faut se représenter à soi-

[1] « Num delectat, nisi amor invitet, decurtata et mutilata verba immurmurare? Et tamen optant homines habere infantes quibus id exhibeant : et suavius est matri minuta mansa inspuere parvulo filio, quam ipsam mandere ac devorare grandiora. Non ergo recedat de pectore etiam cogitatio gallinæ illius, quæ languidulis pennis teneros fœtus operit, et susurrantes pullos confracta voce advocat; cujus blandas alas refugientes superbi, præda fiunt alitibus. » (*De Catechis. rudib.* cap. x et xii.)

[2] Matth. 23-37.

[3] I Cor. 9, 22.

[4] I Thess. 2, 7.

[5] « Si usitata et parvulis congruentia sæpe repetere fastidimus... si ad infe-

même quand on se sent tenté d'ennui et de dégoût; qu'on a de la peine à descendre jusqu'à la petitesse et à la faiblesse des enfants, et à leur répéter sans cesse des choses fort communes et cent fois rebattues. Il arrive souvent, continue le même Père, que nous nous faisons un plaisir singulier de montrer à des amis, arrivés nouvellement dans la ville où nous demeurons, tout ce qui s'y trouve de beau, de rare, de curieux; et la douceur de l'amitié répand des charmes secrets sur des choses qui sans cela nous paraîtraient infiniment ennuyeuses, et leur rend pour nous toute la grâce de la nouveauté. Pourquoi la charité [1] ne feraitelle pas en nous ce qu'y fait l'amitié, surtout quand il s'agit de montrer et de faire connaître aux hommes Dieu même, qui doit être le but de toutes nos connaissances et de toutes nos études?

J'ai cru devoir donner un peu plus d'étendue à ce qui regarde la manière de faire les catéchismes, qui n'est pas étrangère au but que je me propose dans cet article, d'instruire les jeunes gens de ce qui a rapport à l'éloquence de la chaire. Il est temps de passer au second devoir des prédicateurs.

SECOND DEVOIR DU PRÉDICATEUR.

Plaire, et pour cela parler d'une manière ornée et polie.

Saint Augustin recommande au prédicateur de s'attacher avant tout et surtout à la clarté, mais il ne prétend pas qu'il doive s'y borner. Il n'a garde d'interdire à la vérité les ornements du discours, qu'elle seule a droit d'employer. Il veut [2] qu'on fasse servir l'éloquence humaine à la parole de Dieu, et non qu'on rende la parole de Dieu esclave de l'éloquence humaine. Il sait que souvent on ne peut arriver au cœur que par l'esprit, et que pour remuer l'un il faut plaire à l'autre. C'est une excellente qualité [3], selon lui, de n'aimer et de ne chercher dans les mots

mitatem discentium piget descendere.... cogitemus quid nobis prærogatum sit ab illo... *qui, quum in forma Dei esset, semetipsum exinanivit, formam servi accipiens.* » (Ibid. c. x.)

[1] « Quanto ergo magis delectari nos oportet, quum ipsum Deum jam discere homines accedunt, propter quem discenda sunt, quæcumque discenda sunt! » (*De Catechis. rud.* c. xii.)

[2] « Nec doctor verbis serviat, sed verba doctori. (*De Doctr. Christ.* lib. 4, n. 61.)

[3] « Bonorum ingeniorum insignis est indoles, in verbis verum amare, non verba... Quod tamen si fiat insuaviter,

que les choses mêmes, et non les mots : mais il avoue en même temps que cette qualité est fort rare ; que si la vérité est montrée nûment et simplement, elle touche peu de personnes ; qu'il en est de la parole comme de la nourriture [1], qui doit être assaisonnée pour être reçue avec plaisir ; et que, par rapport à l'une et à l'autre, il faut avoir égard à la délicatesse des hommes, et donner quelque chose à leur goût.

C'est pour cela que les Pères ont été bien éloignés d'interdire à ceux qui sont appelés au ministère de la parole la lecture des anciens auteurs et l'érudition profane. Saint Augustin dit [2] que toutes les vérités qui se trouvent dans les auteurs païens nous appartiennent, et que par conséquent nous avons droit de les revendiquer comme notre bien propre, en les retirant d'entre les mains de ces injustes possesseurs pour en faire un meilleur usage. Il veut qu'à l'exemple des Israélites [3], qui, par l'ordre de Dieu même, dépouillèrent l'Égypte de son or et de ses plus précieux vêtements sans toucher à ses idoles, nous laissions aux auteurs païens leur profane langage et leurs superstitieuses fictions, que tout bon chrétien doit avoir en horreur ; et que nous leur enlevions les vérités qu'on y trouve, qui sont comme de l'or et de l'argent, et les grâces du discours, qui sont comme les vêtements des pensées, pour faire servir les unes et les autres à la prédication de l'Évangile. Il cite un grand nombre de Pères qui en ont fait cet usage [4], à l'exemple de Moïse même, qui fut instruit avec soin dans toute la sagesse des Égyptiens.

Saint Jérôme traite la même matière avec encore plus d'étendue, dans une belle lettre où il se défend contre les reproches

ad paucos quidem studiosissimos suus pervenit fructus. » (Ibid. n. 26.)

[1] « Sed quoniam inter se habent nonnullam similitudinem vescentes atque discentes, propter fastidia plurimorum etiam ipsa, sine quibus vivi non potest, alimenta condienda sunt. » (Ibid.)

[2] De Doct. ch. l. 2, n. 20.

[3] « Sic doctrinæ omnes gentilium, non solum simulata et superstitiosa figmenta... quæ unusquisque nostrum duce Christo de societate gentilium exiens debet abominari atque devitare : sed etiam liberales disciplinas usui veritatis aptiores, et quædam morum præcepta utilissima continent... quæ tanquam aurum et argentum debet ab eis auferre christianus ad usum justum prædicandi Evangelii. Vestem quoque illorum... accipere atque habere licuerit in usum convertenda christianum. » (Ib. lib. 2, n. 60.)

[4] « Nonne aspicimus quanto auro et argento et veste suffarcinatus exierit de Ægypto Cyprianus doctor suavissimus, et martyr beatissimus? » (*De Doct. christ.* lib. 2, n. 61.)

« Vir eloquentia pollens et martyrio. » (S. Hilarion.)

de ses adversaires [1], qui lui voulaient faire un crime de ce qu'il employait dans ses écrits l'érudition profane. Après avoir indiqué plusieurs passages de l'Écriture où l'on cite des auteurs païens, il fait un long dénombrement des écrivains ecclésiastiques qui en ont aussi fait valoir les témoignages pour la défense de la religion chrétienne. Entre les écrivains sacrés il avait nommé saint Paul, qui cite plusieurs endroits des poëtes grecs. « C'est [2], dit-il, qu'il avait appris du véritable David à arracher « d'entre les mains des ennemis leurs armes pour les combattre, « et à couper la tête du superbe Goliath de sa propre épée. »

Il est donc fort à souhaiter que ceux qui sont destinés au ministère de la prédication aient d'abord puisé l'éloquence dans les sources mêmes, c'est-à-dire dans les auteurs grecs et latins, que l'on a toujours regardés comme les maîtres dans l'art de bien parler. L'orateur sacré doit avoir appris d'eux à dispenser à propos les ornements du discours [3], non pour plaire simplement à l'auteur, et encore moins pour se faire de la réputation, motifs que la rhétorique païenne même a jugés indignes de son orateur : mais pour rendre la vérité plus aimable aux hommes, en la leur rendant plus agréable ; et pour les engager par cette espèce d'appât innocent à en goûter plus volontiers la sainte douceur, et à en pratiquer plus fidèlement les salutaires leçons.

Tout le monde sait que l'éloquence de saint Ambroise produisit cet effet sur l'esprit d'Augustin, encore enchanté des beautés de l'éloquence profane. Ce grand évêque prêchait à son peuple la divine parole avec tant de grâces et de charmes [4], que tous les auditeurs, comme par une sainte ivresse, étaient ravis et enlevés hors d'eux-mêmes. Augustin ne cherchait dans ses prédications

[1] « Quæris cur in opusculis nostris secularium litterarum interdum ponamus exempla, et candorem ecclesiæ ethnicorum sordibus polluamus. » (S. Hieron. *Epist. ad Magnum.*)

[2] « Didicerat a vero David extorquere de manibus hostium gladium, et Goliæ superbissimi caput proprio mucrone truncare. » (Ibid.)

[3] « Illud, quod agitur genere temperato, id est, ut eloquentia ipsa delectet, non est propter se ipsum usurpandum, sed ut rebus quæ utiliter honesteque dicuntur... aliquanto promptius et delectatione ipsa elocutionis accedat, vel tenacius adhærescat assensus... Ita fit ut etiam temperati generis ornatu non jactanter, sed prudenter utamur, non ejus fine contenti, quo tantummodo delectatur auditor : sed hoc potius agentes, ut etiam ipso ad bonum, quod persuadere volumus, adjuvetur. » (S. Aug. *de Doctr. christ.* lib. 4, n. 55.)

[4] « Veni ad Ambrosium episcopum, cujus tunc eloquia strenue ministrabant adipem frumenti tui. . . et sobriam vini ebrietatem populo tuo. » (*Confess.* lib. 5, cap. 13.)

que les agréments du discours [1], et non la solidité des choses : mais il n'était pas en son pouvoir de faire cette séparation. Il croyait n'ouvrir son esprit et son cœur qu'à la beauté de la diction ; mais la vérité y entrait en même temps, et elle s'en rendit bientôt la maîtresse absolue.

Il fit lui-même dans la suite un pareil usage de l'éloquence. On voit dans la plupart de ses sermons que le peuple, ravi en admiration, se récriait et applaudissait. Il était bien éloigné de rechercher et d'aimer ces applaudissements : son humilité sincère et profonde en était véritablement affligée, et lui faisait craindre la contagion secrète et subtile de cette vapeur empoisonnée. Mais d'où peuvent venir de si fréquentes acclamations [2], sinon de ce que la vérité, mise ainsi en évidence, et placée dans tout son jour par un homme solidement éloquent, charme et enlève les esprits ?

Je ne puis m'empêcher ici d'exhorter les lecteurs à se donner la peine de lire un petit traité de M. Arnauld, qui a pour titre : *Réflexions sur l'éloquence des prédicateurs*. Il y réfute une partie de la préface que M. Dubois, son ami, avait mise à la tête de sa traduction des sermons de saint Augustin, où il prétendait montrer que la manière de prêcher de la plupart des prédicateurs était contraire à celle de ce saint docteur, en ce qu'on y faisait trop d'usage de l'éloquence humaine, qu'il croyait ne devoir pas être employée dans les prédications. Cette préface avait ébloui beaucoup de personnes, et avait reçu de grands applaudissements. On fut fort étonné, quand le petit traité de M. Arnauld parut, de voir qu'elle était presque tout entière fondée sur de faux principes et sur de faux raisonnements. Il est utile et agréable de comparer ensemble ces deux ouvrages, en lisant d'abord la préface, pour voir si l'on y remarquera soi-même quelques défauts ; en examinant ensuite la réfutation, pour juger si elle est solide et appuyée sur de bonnes raisons.

[1] « Quum non satagerem discere quæ dicebat, sed tantum quemadmodum dicebat audire. . . veniebant in animum meum simul cum verbis quæ diligebam res etiam quas negligebam : neque enim ea dirimere poteram. Et dum cor aperirem ad excipiendum quam discrte dicerct, pariter intrabat et quam vere diceret. » (*Confess.* cap. 14.)

[2] « Unde autem crebro et multum acclamatur ita dicentibus, nisi quia veritas sic demonstrata, sic defensa, sic invicta delectat ? » (*De Doctr. christ.* lib. 4, n. 56.)

Le principe que j'ai établi en suivant les règles de saint Augustin, que l'orateur chrétien peut et doit même chercher à plaire à l'auditeur, a besoin d'être renfermé dans de certaines bornes, et demande quelque éclaircissement. Il y a dans la prédication deux défauts à éviter, dont l'un est de trop rechercher les ornements et les grâces du discours, et l'autre de les trop négliger. Je dirai quelque chose de l'un et de l'autre de ces défauts.

PREMIER DÉFAUT.

Trop rechercher les ornements du discours.

C'est une disposition bien condamnable dans un orateur chrétien que de songer davantage à plaire à son auditeur qu'à l'instruire ; de plus s'occuper des mots que des choses ; de trop compter sur son travail et sur sa préparation ; d'énerver la force des vérités qu'il annonce, par une affectation puérile de pensées brillantes ; enfin, de frelater et de corrompre la parole de Dieu par un mélange vicieux de frivoles ornements.

Saint Jérôme [1], dont le goût pour l'éloquence et pour les grâces du discours est connu, ne pouvait souffrir que l'orateur chrétien, négligeant de s'instruire lui-même et d'instruire les autres du fonds même des vérités de la religion, s'occupât uniquement, comme un déclamateur, du soin de plaire ; ni que l'auguste éloquence de la chaire dégénérât en une vaine pompe de paroles, capable tout au plus d'exciter quelques légers applaudissements. Saint Ambroise pensait comme lui, et voulait qu'on bannît absolument de la prédication cette sorte de parure qui n'est propre qu'à affaiblir les pensées. *Aufer mihi lenocinia fucumque verborum, quia solent enervare sententias* [2].

Dieu nous marque dans Ézéchiel combien il détestait la malheureuse disposition des Israélites captifs à Babylone, qui [3], au lieu de profiter des tristes prédictions que son prophète leur faisait de sa part, et d'en être utilement effrayés, allaient l'en-

[1] « Nolo te declamatorem esse et rabulam, garrulumque sine ratione. . .
« Verba volvere, et celeritate dicendi apud imperitum vulgus admirationem sui facere, indoctorum hominum est » (S. Hieron. *Epist. ad Nepot.*)

[2] Comment. l. 8.

[3] « Et es eis quasi carmen musicum, quod suavi dulcique sono canitur : et audiunt verba tua, et non faciunt. » (Ezech. 33, 32.)

tendre uniquement pour le plaisir, comme on va à un concert de musique. Quels reproches n'eût-il point faits au prophète même, si par sa faute il eût donné lieu à un si indigne abus, en ne s'appliquant qu'à flatter l'oreille de ses auditeurs par une douce harmonie et un vain son de paroles! C'est la peinture naïve de ces sermons, dont il ne reste rien que le stérile souvenir du plaisir qu'on a eu en les écoutant.

Un païen se plaignait de ce que de son temps ces sortes de délices et d'aménités du style, qui doivent être réservées pour des matières moins graves et moins sérieuses, avaient fait une espèce de violence au bon sens et à la droite raison, et s'étaient emparées comme par force des causes même où il s'agissait des biens et de la vie des hommes : *In ipsa capitis aut fortunarum pericula irrupit voluptas* [1].

Combien plus ce même abus serait-il condamnable dans des discours de religion, où l'on traite les matières les plus graves en même temps et les plus effrayantes! où l'on se propose, par exemple, d'intimider salutairement et d'abattre le pécheur en lui représentant les horreurs d'une mort plus prochaine peut-être qu'il ne pense, le cri du sang de Jésus-Christ qui demande vengeance d'avoir été si longtemps profané, la colère d'un Dieu justement irrité prête à éclater sur sa tête, et l'enfer ouvert sous ses pieds pour l'engloutir! Au milieu de si grandes vérités [2], un prédicateur est-il excusable de ne s'occuper qu'à faire un vain étalage d'élocution, à chercher des pensées brillantes, à arrondir des périodes, à entasser de vaines figures? Que deviennent cependant cette douleur et cette tristesse dont il doit être pénétré en parlant de tels sujets, et qui devraient ne faire de tout son discours qu'un continuel gémissement? N'aurait-on pas lieu de s'indigner s'il se mettait en peine de montrer de l'esprit, et s'il avait le loisir de songer à faire le beau parleur dans un temps où

[1] Quintil. l. 4, cap. 2.

[2] « An quisquam tulerit reum in discrimine capitis, decurrentibus periodis, quam lætissimis locis sententiisque dicentem? . . . Quo fugerit interim dolor ille? Ubi lacrymæ substiterint? Unde se in medium tam secura observatio artium miserit? Non ab exordio usque ad ultimam vocem continuus quidam gemitus, et idem tristitiæ vultus servabitur? . . . Commoveatur ne quisquam ejus fortuna quem tumidum ac sui jactantem, et ambitiosum institorem eloquentiæ in ancipiti sorte videat? Non imo oderit reum verba aucupantem, et anxium de fama ingenii, et cui esse diserto vacet? » (Quintil. lib. 11, cap. 1.)

il ne faut que tonner, foudroyer, et employer les mouvements les plus vifs et les plus animés?

SECOND DÉFAUT.

Trop négliger les ornements du discours.

Il y a un autre défaut en matière de prédication beaucoup plus commun que le premier, et qui a des suites infiniment plus pernicieuses : c'est de trop négliger le talent de la parole ; de ne point assez respecter son auditoire; de se présenter devant lui presque sans aucune préparation ; de dire les choses comme elles viennent sur-le-champ, souvent sans ordre, sans choix, sans justesse ; et, par cette négligence affectée, d'inspirer à ses auditeurs du dégoût et du mépris pour la parole de Dieu, qui est digne par elle-même de s'attirer l'estime et le respect des hommes, et qui devrait faire leur plus solide gloire et leur plus douce consolation.

Le but que se propose tout pasteur, tout prédicateur, en parlant aux fidèles, est de les persuader, pour les porter à la vertu et les détourner du vice : mais tous ne prennent pas les moyens propres pour parvenir à ce but, et ne s'appliquent pas à parler d'une manière capable de persuader. C'est ce qui fait la différence des bons et des mauvais prédicateurs. Les uns, comme dit saint Augustin [1], le font grossièrement, désagréablement, froidement, *obtuse, deformiter, frigide;* les autres ingénieusement, agréablement, fortement, *acute, ornate, vehementer.*

Le salut de la plupart des chrétiens, aussi bien que la foi, est attaché à la parole : mais cette parole doit être maniée avec art, avec habileté, pour lui préparer une entrée dans les esprits. L'ornement du discours est un des moyens propres à produire cet effet ; et la raison en est bien claire. Il faut que l'auditeur non-seulement entende ce qu'on dit, mais qu'il l'écoute volontiers : *Volumus non solum intelligenter, verum etiam libenter audiri* [2]. Or comment écoutera-t-il volontiers, s'il n'est attiré et gagné par l'amorce du plaisir ? *Quis tenetur ut audiat, si non*

[1] De Doct. chr. l. 4, n. 7. [2] N. 56.

delectatur [1] *?.... Quis eum* (*oratorem*) *velit audire, nisi auditorem nonnulla etiam suavitate detineat* [2] *?* Cet ornement n'exclut point la simplicité du discours ; car il ne faut pas une simplicité rude et grossière, qui rebute et fatigue : *Nolumus fastidiri etiam quod submisse dicimus* [3]. Il y a un milieu entre un style recherché, fleuri, brillant, et un style bas, rampant, négligé : et ce milieu est l'éloquence qui convient à un pasteur. *Illa quoque eloquentia generis temperati apud eloquentem ecclesiasticum, nec inornata relinquitur, nec indecenter ornatur* [4].

Les fidèles seraient tout autrement instruits qu'ils ne le sont, s'ils assistaient régulièrement aux prônes de leurs paroisses, ce qui est pour eux un devoir d'une plus étroite obligation qu'on ne pense ; et si les prônes se faisaient comme il faut, ce qui n'en est pas un moins essentiel pour les pasteurs. Quelle douleur, quelle peine, pour ceux qui ont quelque idée de l'importance de ce ministère, de voir le plus souvent leur auditoire vide, ou très-peu rempli, et d'avoir peut-être à se reprocher que c'est leur manière de parler froide, languissante, ennuyeuse, et souvent trop longue, qui rebute et écarte les auditeurs ! Ils manquent par là à la fonction la plus importante de leur état. Ils trompent l'attente des peuples, qui accourent avec avidité pour remplir leurs besoins, et qui sont obligés de s'en retourner à jeun. Ils avilissent la parole de Dieu par la manière négligée dont ils l'annoncent, et ne la font plus regarder qu'avec mépris et dégoût. Ils déshonorent la majesté divine, dont ils tiennent la place [5], et dont ils sont les ambassadeurs ; et ne font point d'attention qu'un envoyé d'un prince, qui en userait ainsi, serait regardé avec raison par son maître comme un prévaricateur.

Ils sont bien éloignés de la disposition de cet orateur grec [6] qui ne parlait jamais au peuple qu'il ne s'y fût beaucoup préparé, et qu'il n'eût prié les dieux, avant que de sortir de sa maison, de ne pas permettre qu'il lui échappât une seule parole qui fût indigne de son auditoire : et de celle de l'orateur romain, qui,

[1] N. 58.
[2] N. 56
[3] Ibid
[4] N. 57.
[5] Pro Christo legatione fungimur.
[6] Périclès.

tout habile qu'il était, déclare [1] qu'il ne plaidait jamais aucune cause sans s'y être disposé avec tout le travail nécessaire. Je n'oserais marquer clairement de quels termes se sert Quintilien [2] pour condamner la négligence d'un avocat qui manquerait à ce devoir essentiel à sa profession, et qui l'est beaucoup plus à celle d'un ministre de la parole, d'où dépend le salut des peuples.

Je sais que l'accablement des affaires, presque inévitable aux pasteurs sérieusement appliqués à leurs devoirs, leur laisse quelquefois peu de temps pour préparer leurs discours; mais il ne s'agit pas ici de pièces d'éloquence travaillées et polies avec un extrême soin, qui demandent un long travail, et par conséquent un grand loisir. Un pasteur qui avec quelque fonds d'esprit a de l'étude et de la lecture, et qui joint à ces qualités un grand zèle pour le salut des fidèles, ne manque jamais de réussir et d'être goûté par le peuple, quand il met de l'ordre dans ses discours, qu'il dit des choses solides et touchantes, qu'il les appuie de passages tirés de l'Écriture, et qu'il a soin de se renfermer dans des bornes raisonnables pour ne point fatiguer son auditoire. Une telle préparation n'emporte pas beaucoup de temps, et elle est d'un devoir indispensable.

Y a-t-il dans le ministère ecclésiastique quelque fonction qui paraisse plus importante, plus nécessaire, plus digne du zèle pastoral, que le soin des pauvres, et celui d'administrer les sacrements? Cependant d'un côté nous voyons que les apôtres [3], assemblés en corps pour remédier aux plaintes que la dispensation des aumônes avait fait naître parmi les fidèles, se croyaient obligés de renoncer à ce ministère, quelque saint qu'il fût, plutôt que de quitter la prédication de la parole de Dieu, dont ils étaient chargés spécialement, et préférablement à tout le reste: et de l'autre saint Paul, si instruit des devoirs de l'apostolat, et si infatigable dans le travail, déclare nettement que *Jésus-Christ ne l'a point envoyé pour baptiser, mais pour prêcher*

[1] « Ad illam causarum operam nunquam nisi paratus et meditatus accedo. » (Cic. *de Log.* lib. I, n. 12.)

[2] « Afferret ad dicendum curæ semper quantum plurimum poterit. Neque enim solum negligentis, sed et mali, et in suscepta causa perfidi ac proditoris est, pejus agere quam possit. » (Quintil. lib. 12, cap. 9.)

[3] Act. 6, 2.

l'Évangile [1]. Le ministère de la prédication est donc la principale fonction des apôtres, des évêques, et de tous les pasteurs; à laquelle ils doivent donner toute l'application dont ils sont capables, en écartant avec une sévérité inflexible tout ce qui est incompatible avec ce premier et ce plus essentiel de leurs devoirs.

C'est le précepte et l'exemple que nous ont donnés tous les grands saints qui ont fait tant d'honneur au christianisme par leurs savantes et éloquentes prédications, quoique la plupart fussent placés dans les plus grands siéges de l'Église, et fussent occupés à la défendre contre les hérésies.

Saint Grégoire de Nazianze [2], plein de mépris pour l'arrangement des paroles et pour les vaines délicatesses du discours, qui ne servent qu'à flatter l'oreille, était bien éloigné de négliger ce que l'éloquence pouvait avoir d'utile, comme il le marque en plus d'un endroit. « Je ne me suis réservé [3], dit-il, que l'élo-
« quence [4], et je ne me repens point des peines et des fatigues
« que j'ai souffertes sur mer et sur terre pour l'acquérir. Je sou-
« haiterais pour mes amis et pour moi que nous en possédassions
« toute la force [5]. C'est de tous mes biens le seul qui me soit resté.
« Je l'offre, je le dévoue, je le consacre à mon Dieu. La voix de
« son commandement, et le mouvement de son esprit, m'ont
« fait abandonner toutes les autres choses, pour faire avec la
« pierre précieuse de l'Évangile un échange de tout ce que je
« possédais. Je suis donc ainsi devenu, ou, pour mieux dire, je
« désire ardemment de devenir cet heureux marchand qui, avec
« des choses viles et périssables, en achète d'excellentes et d'éter-
« nelles. Mais, comme ministre de la parole, je m'attache uni-
« quement à l'art de parler. J'en fais mon partage, et je ne l'a-
« bandonnerai jamais [6]... » Dans un autre endroit, il remercie son peuple de ce que, par son ardeur incroyable pour la parole de Dieu, il le consolait des discours injurieux et pleins de malignité que la jalousie de ses ennemis répandait contre son élo-

[1] I Cor. I, 17.
[2] Orat. 15.
[3] Orat. 3.
[4] Saint Grégoire de Nazianze avait fait plusieurs voyages pour aller étudier l'éloquence sous les plus habiles maîtres.
[5] Orat. 12.
[6] Orat. 27.

quence, qu'il avait acquise dans l'étude des auteurs profanes, mais qu'il avait ennoblie par la lecture des livres sacrés, et par le bois vivifiant de la croix, qui lui avait ôté tout ce qu'elle avait eu d'amertume. Et il ajoute qu'il n'était pas du sentiment de beaucoup d'autres, qui voulaient qu'on se contentât d'un discours sec, simple, sans ornement, sans élévation; qui couvraient leur paresse ou leur ignorance par un mépris dédaigneux de leurs adversaires, et qui prétendaient en cela imiter les apôtres, sans considérer que les miracles et les prodiges leur tenaient lieu d'éloquence.

Saint Ambroise, dans l'endroit même [1] où il recommande que le discours d'un ecclésiastique soit pur, simple, clair, plein de poids et de gravité, ajoute que, comme l'élégance n'y doit point être affectée, il ne faut pas aussi y mépriser l'agrément. Et il pratiqua toujours lui-même ce qu'il avait enseigné.

Y eut-il jamais un pasteur plus occupé que saint Augustin [2], et plus dévoué aux bonnes œuvres? Mais son zèle, non moins éclairé que fervent, ne dérobait rien du temps qu'il lui fallait pour préparer les choses nécessaires à l'instruction des fidèles. Il paraît que dans les commencements ses sermons étaient écrits mot à mot et appris par cœur, parce qu'il avait alors plus de temps, et plus de besoin d'user de cette précaution. Dans la suite, il se contenta de chercher le sens des endroits de l'Écriture qu'il avait dessein d'expliquer, d'approfondir les vérités qu'ils contenaient, et de trouver les passages nécessaires pour les appuyer et les éclaircir : et cette recherche ne laissait pas de lui coûter beaucoup, aussi bien que la fatigue de parler, comme il le marque lui-même à la fin du quatrième discours qu'il fit sur le psaume 103 : *Magno labore quæsita et inventa sunt, magno labore nuntiata et disputata sunt : sit labor noster fructuosus vobis, et benedicat anima nostra Dominum.* L'ardeur insatiable de ses auditeurs pour l'écouter est un garant bien sûr du talent qu'il avait pour la parole, et du soin qu'il y donnait.

J'ai réservé exprès saint Chrysostome pour le dernier de mes

[1] « Oratio sit pura, simplex, dilucida, atque manifesta, plena gravitatis et ponderis, non affectata elegantia, sed non intermissa gratia. » (*Offic.* lib. I, cap. 22.)

[2] Epist. 73.

témoins, parce qu'il est l'un des Pères qui ont le plus insisté sur la matière que je traite. Dans son beau traité sur le sacerdoce, qui est regardé avec raison comme son chef-d'œuvre, il établit, comme un principe incontestable, que la principale partie du devoir des évêques, et par conséquent de tous les pasteurs, consiste dans l'instruction qui se donne par la parole, parce que c'est par elle seule qu'ils sont en état d'enseigner aux fidèles les vérités de la religion, de les animer à la vertu, de les retirer du vice, et de les soutenir dans les rudes épreuves qu'ils ont à souffrir, et dans les combats qu'ils ont à livrer tous les jours contre les ennemis de leur salut. Sans ce secours, une pauvre église est semblable à une ville attaquée de toutes parts, et qui se trouve sans défense; ou à un vaisseau battu de la tempête, et qui est sans pilote. La parole, dans la bouche du pasteur, est comme l'épée dans la main d'un capitaine; mais cette épée demande d'être maniée avec art et avec adresse : c'est-à-dire, pour parler plus clairement, qu'un pasteur doit se préparer avec beaucoup de soin aux prédications et aux autres discours qu'il est obligé de faire en public, et qu'il doit employer tous ses efforts pour acquérir ce talent [1], puisque c'est de là que dépend le salut de la plupart des âmes qui lui sont confiées.

Mais, dit-on, si cela est ainsi, pourquoi saint Paul ne s'est-il point soucié d'acquérir ce talent? et pourquoi ne rougit-il point d'avouer qu'*il est ignorant, et peu instruit pour la parole* [2]; et cela en écrivant aux Corinthiens, qui faisaient tant de cas de l'éloquence?

Cette parole, dit saint Chrysostome, dont on n'a point pénétré le sens ni connu la profondeur, en a trompé plusieurs, et a servi de prétexte et de voile à leur paresse. Si saint Paul était ignorant, comme vous le prétendez, comment a-t-il confondu les Juifs de Damas, n'ayant point encore fait de miracles? Comment a-t-il terrassé les Grecs? et pourquoi se retira-t-il à Tarse? Ne fut-ce pas après en être demeuré tellement victorieux par la puissance de la parole, que, ne pouvant souffrir la honte d'être vaincus, ils résolurent de le faire mourir? De quoi se servit-il pour com-

[1] Χρὴ τὸν ἱερέα πάντα ποιεῖν ὑπὲρ τοῦ ταύτην κτήσασθαι τὴν ἰσχύν.

[2] « Imperitus sermone. » (2 *Cor.* 11, 6.)

ıttre et pour disputer contre ceux d'Antioche, qui s'efforçaient embrasser les cérémonies des Juifs? Ce sénateur de l'Aréopage, ıi demeurait dans la ville du monde la plus superstitieuse et la us savante, ne le suivit-il pas avec sa femme, après avoir ouï ulement un de ses discours?... Que fit cet apôtre à Thessaloni-ıe, à Corinthe, à Éphèse, et à Rome même? Ne passa-t-il pas s jours et les nuits à expliquer les Écritures divines? Est-il be-ın de raconter toutes les disputes qu'il a eues avec les épicuriens les stoïciens?... De quel front ose-t-on encore après cela l'ap-ler ignorant, lui qui a été admiré de tout le monde, et dans ses sputes et dans ses sermons; lui que les Lycaoniens prirent ur Mercure, sans doute à cause de son éloquence?

Il se peut faire que des pasteurs pleins de zèle, de charité, et ès-propres d'ailleurs pour le gouvernement, manquent du ta-nt de la parole, et ne puissent pas instruire leurs peuples par eux-êmes. Alors l'exemple de Valère, évêque d'Hippone, qui, pour ıppléer au peu d'usage qu'il avait de la langue latine, fit prê-ıer saint Augustin en sa place et en sa présence, devient pour ıx une règle, et les autorise à chercher ailleurs le supplément ce qui leur manque. Les curés de campagne, qui ne peuvent ıint emprunter la voix d'autrui, ont le secours des livres [1]. On fait exprès pour eux des homélies courtes, faciles, à la portée s plus grossiers, qu'ils peuvent débiter à leurs peuples de vive ix, ou au moins leur en faire la lecture. Saint Augustin ne âmerait point cette pratique, lui qui croit qu'un pasteur [2] in-pable de composer lui-même un bon discours peut le faire mposer par un autre, et, après l'avoir appris, le prononcer mme s'il en était l'auteur. C'est que, de quelque manière que soit, il est d'une indispensable nécessité que les peuples soient struits.

[1] M. l'abbé Lambert.

[2] « Sunt quidam, qui bene pronunıre possunt, quid autem pronuntient ogitare non possunt. Quod si ab aliis nant eloquenter sapienterque conscriptum, memoriæque commendent, atque ad populum proferant : si eam personam gerunt, non improbe faciunt. » (*De Doctr. christ.* lib 4, n. 62.)

TROISIÈME DEVOIR DU PRÉDICATEUR.

Toucher et émouvoir par la force du discours ceux à qui il parle. . .

Quoiqu'on doive fort estimer un discours qui joint à une grande clarté de la grâce et de l'éloquence, cependant il faut avouer que ce qui produit les grands et les merveilleux effets de l'éloquence n'est ni le genre simple et médiocre, ni le genre orné et fleuri, mais le sublime et le pathétique. Par les deux premiers l'orateur vient à bout d'instruire et de plaire; et il peut se contenter de ces deux effets quand il ne s'agit que de vérités spéculatives, qu'il suffit de croire, qui ne demandent que notre consentement, et qui regardent plutôt l'esprit que le cœur, si pourtant il y en a de telles dans la religion. Mais il n'en est pas ainsi quand on propose des vérités de pratique, qui doivent être mises en exécution. Que servirait en effet que l'auditeur fût convaincu de ce qu'on lui dit, et qu'il applaudît à l'éloquence de celui qui parle, s'il n'allait jusqu'à aimer, embrasser, pratiquer les maximes qu'on lui prêche? Si l'orateur n'arrive à ce troisième degré, il demeure en chemin : il n'a dû songer à instruire et à plaire que pour toucher. C'est en cela que saint Augustin, après Cicéron, fait consister la pleine victoire de l'éloquence. Tout discours qui laisse l'auditeur tranquille, qui ne le remue et ne l'agite point, et qui ne va pas jusqu'à le troubler, l'abattre, le renverser, et vaincre son opiniâtre résistance, quelque beau qu'il paraisse, n'est point un discours véritablement éloquent. Il s'agit de lui inspirer de l'horreur de ses péchés et de la crainte des jugements de Dieu; de dissiper le charme séducteur qui l'aveugle, et de le forcer d'ouvrir les yeux; de lui faire haïr ce qu'il aimait, et aimer ce qu'il haïssait; de déraciner de son cœur des passions vives, ardentes, enflammées, dont il n'est plus le maître, et qui ont pris sur lui un empire absolu; en un mot, de l'enlever et de l'arracher à lui-même, à ses désirs, à ses joies, à tout ce qui fait sa vie et son bonheur.

Je sais qu'il n'y a que la grâce toute-puissante de Jésus-Christ qui soit capable de toucher ainsi les cœurs, et d'y faire des changements si merveilleux. Penser autrement, et attendre, en

quelque degré que ce soit, l'efficace de la parole, ou des grâces du discours, ou de la solidité des raisons, ou de la force des mouvements, ce serait[1], selon le langage de saint Paul, anéantir la croix de Jésus-Christ, et lui dérober l'honneur de la conversion du monde, pour l'attribuer à la sagesse humaine. C'est pour cela[2] que saint Augustin veut que l'orateur chrétien compte beaucoup plus sur la prière que sur ses talents; et qu'avant que de parler aux hommes, il s'adresse à Dieu, qui peut seul nous inspirer et ce qu'il faut dire, et la manière dont il le faut dire. Mais[3] comme on ne laisse pas d'employer les remèdes naturels que prescrit la médecine, quoiqu'on sache que leur effet dépend uniquement de Dieu, à qui il a plu d'y attacher la guérison ordinaire des maladies, sans pourtant s'y astreindre lui-même; ainsi l'orateur chrétien peut et doit mettre en usage tous les moyens, tous les secours que lui fournit la rhétorique, mais sans y mettre sa confiance, et étant bien persuadé qu'en vain il parlera aux oreilles, si Dieu ne parle aux cœurs.

Or c'est le style sublime et pathétique, ce sont les grandes et vives figures, les passions fortes et véhémentes, qui emportent le consentement et entraînent les cœurs. L'instruction, les raisons[4], ont éclairé et convaincu l'esprit. Les grâces du discours l'ont gagné, et par leur plaisir flatteur ont préparé la voie pour arriver au cœur. Il s'agit d'y entrer et de s'en rendre le maître : c'est ce qui est réservé à la grande et forte éloquence. On peut voir ce qui en a été dit ci-devant dans l'article qui regarde le sublime. Je me contenterai de rapporter ici quelques extraits des

[1] « Misit me Christus evangelizare, non in sapientia verbi, ut non evacuetur crux Christi. » (I *Cor.* I, 17.)

[2] « Noster iste eloquens. . . hæc se posse pietate magis orationum, quam oratorum facultate, non dubitet, ut orando pro se, ac pro illis quos est alloquturus, sit orator, antequam dictor... Et quis facit ut quod oportet, et quemadmodum oportet, dicatur a nobis, nisi *in cujus manu sunt et nos et sermones nostri?*. . . »

[3] « Sicut enim corporis medicamenta, quæ hominibus ab hominibus adhibentur, nonnisi eis prosunt, quibus Deus operatur salutem, qui et sine illis mederi potest, quum sine ipso illa non possint, et tamen adhibentur. . . ita et adjumenta doctrinæ tunc prosunt animæ adhibita per hominem, quum Deus operatur ut prosint, qui potuit Evangelium dare homini etiam non ab hominibus, neque per hominem. » (S. August. *de Doctr. christ.* lib. 4, cap. 15 et 16.)

[4] « Oportet igitur eloquentem ecclesiasticum, quando suadet aliquid quod agendum est, non solum docere ut instruat, et delectare ut teneat, verum etiam flectere ut vincat. Ipse quippe jam remanet ad consensionem flectendus eloquentiæ granditate, in quo id non egit usque ad ejus confessionem demonstrata veritas, adjuncta etiam suavitate dictionis. » (Ibid. cap. 13.)

Pères, qui seront plus instructifs que toutes les réflexions que je pourrais faire sur ce sujet.

Extrait de saint Augustin.

Ce grand saint mit en usage les préceptes de cette éloquence victorieuse, dans une occasion importante dont il nous a lui-même conservé l'histoire [1]. Ce fut à Hippone, dans le temps qu'il n'était encore que prêtre, et que l'évêque Valère le faisait parler à sa place. La fête de saint Léonce, évêque d'Hippone, étant proche, le peuple murmurait de ce qu'on voulait l'empêcher de la célébrer avec les réjouissances ordinaires, c'est-à-dire de faire dans l'église des festins qui dégénéraient en ivrogneries et en débauches. Saint Augustin, sachant le murmure du peuple, commença dès le mercredi, veille de l'Ascension, à lui parler sur ce sujet à l'occasion de l'évangile du jour, où l'on avait lu ce passage : *Ne donnez pas les choses saintes aux chiens, et ne jetez pas vos perles devant les pourceaux* [2].

Comme ce premier discours avait eu peu d'auditeurs, et dans ce petit nombre beaucoup de contradicteurs, il parla encore du même sujet le jour suivant, fête de l'Ascension, dans une nombreuse assemblée où l'on avait lu l'évangile des marchands chassés du temple. Il le relut lui-même, et montra combien Jésus-Christ aurait eu plus de zèle pour bannir du temple des festins dissolus, qu'un commerce innocent par lui-même. Il lut encore divers endroits de l'Écriture contre l'ivrognerie. Il accompagna ce discours de ses gémissements, et de toutes les marques de la vive douleur que lui causait sa charité; et, après l'avoir interrompu par quelques prières qu'il fit faire, il recommença à parler avec toute la véhémence dont il était capable, leur représentant le péril commun des peuples et des prêtres, qui doivent rendre compte de leurs âmes au chef des pasteurs. « Je vous « conjure, leur dit-il, par ses humiliations, ses souffrances, sa « couronne d'épines, sa croix et son sang : ayez du moins pitié « de nous; et considérez la charité du vénérable Valère, qui, par « tendresse pour vous, m'a chargé du redoutable ministère de « vous annoncer la parole de la vérité. Il vous a témoigné plu-

[1] S. August. epist. 29, ad Alypium. [2] Matth. 7, 6.

« sieurs fois la joie qu'il avait de ce que j'étais venu ici ; mais « c'était dans la vue que je serais le ministre de votre salut, et « non le témoin de votre perte et de votre damnation. » Saint Augustin ajouta qu'il espérait que ce malheur n'arriverait pas, et que s'ils ne cédaient point à l'autorité de la parole divine qu'il leur avait annoncée, ils céderaient aux châtiments dont il ne pouvait douter que Dieu ne les punît en ce monde, pour ne pas les damner en l'autre. Il dit cela d'une manière si touchante, qu'il tira les larmes des yeux de ses auditeurs, et ne put retenir les siennes. « Ce ne fut point, dit-il, en pleurant sur eux que « je les fis pleurer ; mais, pendant que je parlais, leurs larmes « prévinrent les miennes. J'avoue que je ne pus point alors me « retenir. Après que nous eûmes pleuré ensemble, je commençai « à espérer fortement leur correction. »

Le lendemain, qui était le jour du festin [1], il apprit que quelques-uns murmuraient encore, et disaient : « De quoi s'avise-t-on « maintenant? Ceux qui ont souffert jusqu'ici cette coutume « n'étaient-ils pas chrétiens? » Saint Augustin, ne sachant quel ressort faire jouer pour les ébranler [2], se trouva fort embarrassé. Il avait pris la résolution de lire à ces obstinés l'endroit du prophète Ézéchiel [3], où il est dit que la sentinelle est déchargée quand elle a annoncé le péril ; et ensuite, de secouer ses vêtements sur le peuple, et de se retirer chez lui. Mais Dieu lui épargna cette douleur, et les murmurateurs ne purent résister plus longtemps à une charité si vive et si éloquente.

La solidité et l'agrément du discours servirent sans doute à préparer ce changement et à ébranler les esprits. Mais ce qui terrassa pour ainsi dire les murmurateurs, et ce qui procura à saint Augustin une pleine victoire, fut le sublime et le pathétique mêlé à ces manières douces et tendres dont nous avons parlé ailleurs. Les deux autres parties peuvent exciter des acclamations [4] : le sublime, le pathétique accablent comme par leur

[1] « Quum illuxisset dies, cui solebant fauces ventresque se parare. »

[2] « Quo audito; quas majores commovendi eos machinas præpararem, omnino nesciebam. »

[3] Ezech. 33, 9.

[4] « Non sane, si dicenti crebrius et vehementius acclametur, ideo granditer putandus est dicere; hoc enim et acumina submissi generis, et ornamenta faciunt temperati. Grande autem genus plerumque pondere suo voces premit, sed lacrymas exprimit. » (S. August. *de Doctr. chr.* lib. 4, cap. 24.)

poids, et, au lieu d'applaudissements, arrachent des pleurs.

Extrait de saint Cyprien.

L'extrait que je donne ici est tiré de la belle lettre de ce grand évêque au pape Corneille, au sujet de ceux qui, étant tombés pendant la persécution, demandaient avec fierté d'être rétablis dans l'usage des sacrements sans avoir fait une pénitence convenable, et employaient même pour cela les menaces.

« Si ces pécheurs, dit saint Cyprien, veulent être reçus dans l'Église, voyons quel sentiment ils ont de la satisfaction qu'ils doivent faire, et quels fruits de pénitence ils apportent. L'Église n'est ici fermée à personne : l'évêque ne rejette personne. Nous sommes prêts à recevoir avec patience, avec indulgence et avec douceur tous ceux qui se présentent à nous. Je désire que tous retournent à l'Église. Je désire que tous ceux qui combattaient avec nous se rallient sous les enseignes de Jésus-Christ, et reviennent dans son camp céleste et dans la maison de Dieu son père. Je me relâche dans tout ce que je puis. Je dissimule beaucoup de choses, dans l'ardent désir que j'ai de réunir nos frères avec nous. Je n'examine pas même, avec toute la sévérité que la piété et la religion chrétienne demanderaient, les offenses qu'on a commises contre Dieu ; et je pèche peut-être moi-même, en remettant trop facilement les péchés des autres. J'embrasse avec l'ardeur et avec la tendresse d'une entière charité ceux qui retournent avec des sentiments de pénitence, ceux qui confessent leurs péchés, et en font satisfaction avec humilité et simplicité de cœur. Que s'il y en a qui croient pouvoir rentrer dans l'Église par les menaces et non par les prières, et qui songent à en forcer les portes par la terreur et non pas à se les ouvrir par la satisfaction et par les larmes, qu'ils sachent que l'Église demeure toujours fermée à des personnes de cette sorte, et que le camp invincible de Jésus-Christ, fortifié par la toute-puissance de Dieu, qui en est le protecteur, ne se force point par l'insolence des hommes. Le prêtre du Seigneur, qui suit la règle de l'Évangile et qui garde les préceptes de Jésus-Christ, peut être tué, mais il ne peut être vaincu. *Sacerdos Dei, Evangelium*

tenens, et Christi præcepta custodiens, occidi potest, non potest vinci. »

Il me semble que cet extrait, qui ne ressent pas moins la douceur paternelle d'un saint évêque que le courage invincible d'un grand martyr, peut être proposé comme un modèle parfait de la plus forte et de la plus sublime éloquence, qui ne le cède en rien à celle de Démosthène.

Extraits de saint Jean Chrysostome, contre les serments.

Saint Chrysostome, dans ses homélies au peuple d'Antioche, parle souvent avec beaucoup de force contre ceux qui, pour des intérêts temporels, obligeaient leurs frères à prêter serment sur l'autel, et par là souvent leur donnaient lieu de se parjurer.

« Que faites-vous, malheureux? dit-il [1] : vous exigez un serment sur la sainte table, et vous immolez cruellement votre frère sur le même autel où repose Jésus-Christ, qui s'est immolé pour vous! Les voleurs commettent des meurtres, mais c'est en secret : et vous, en présence de l'Église, notre mère commune, vous égorgez un de ses enfants! Pire en cela que Caïn : car enfin il cacha son crime dans le désert, et ne ravit à son frère qu'une vie de peu de durée; et vous, au milieu du temple, et sous les yeux de Dieu, vous causez à votre prochain une mort éternelle! Est-ce donc pour jurer que la maison du Seigneur est établie, et non pour prier? L'autel sacré est-il destiné à donner occasion aux crimes, et non à les expier? Si tout autre sentiment de religion est étouffé en vous, respectez au moins le livre sacré que vous présentez à votre frère pour jurer. Ouvrez le saint Évangile, sur lequel vous êtes prêts à lui faire prêter serment, et, écoutant ce qu'y dit Jésus-Christ sur les jurements, tremblez, et retirez-vous. Et qu'y dit Jésus-Christ? *Il a été dit aux anciens : Vous ne vous parjurerez point... Et moi je vous dis que vous ne juriez en aucune sorte* [2]. Quoi! vous faites jurer sur ce même livre qui vous interdit les jurements? O impiété! ô étrange sacrilége! C'est comme si l'on prenait pour complice d'un meurtre le législateur même qui le condamne.

[1] Homil. xv, ad popul. Antioch. [2] Matth. 5, 33-34.

« Je répands moins de larmes quand j'apprends que quelqu'un a été assassiné dans le grand chemin, que lorsque je vois un homme approcher de l'autel, porter sa main sur le saint livre des Évangiles, et prononcer à haute voix le serment. Car pour lors je ne puis m'empêcher de pâlir, de trembler, de frissonner, autant pour celui qui exige le serment que pour celui qui le prête. Misérable! pour t'assurer quelque somme d'argent, douteuse, tu perds ton âme! Le gain que tu fais peut-il entrer en comparaison avec la perte de ton frère et la tienne? Si tu sais que celui dont tu exiges le serment est homme de bien, pourquoi ne te pas contenter de sa parole? et s'il ne l'est pas, pourquoi le forces-tu à faire un parjure?

« Mais sans cela, dites-vous, votre preuve était imparfaite, et l'on ne vous croyait point. Hé! que vous importe? C'est en craignant d'exiger le serment que vous paraîtrez véritablement digne de foi, et que vous vous mettrez l'esprit en repos. Car enfin, quand vous êtes de retour chez vous, votre conscience ne vous fait-elle point de reproches? Ne dites-vous point en vous-même : Ai-je eu raison de lui faire prêter serment? n'a-t-il point fait un parjure? n'ai-je point donné lieu à un crime si horrible? Au contraire, quelle consolation n'est-ce point pour vous quand, de retour dans votre maison, vous pouvez dire : Dieu soit béni! je me suis retenu, j'ai épargné à mon frère l'occasion d'un crime, et lui ai peut-être sauvé un faux serment. Que tout l'or, que toutes les richesses de la terre périssent, plutôt que de m'obliger à enfreindre la loi, et à forcer les autres de la violer! »

Dans l'homélie précédente[1], saint Chrysostome, après avoir raconté aux auditeurs comment le saint précurseur avait été mis à mort à cause du serment d'Hérode, les exhorte à conserver la mémoire d'un si tragique événement, et à profiter d'un si terrible exemple; et il emploie pour cela les figures les plus vives et les plus sublimes.

« Je vous dis hier d'emporter chacun en votre maison la tête de Jean-Baptiste encore toute sanglante, et de vous représenter ses yeux animés d'un saint zèle contre les serments, et sa voix qui, s'élevant encore contre cette habitude criminelle, semble vous

[1] Homil. xiv.

dire : Fuyez et détestez le jurement, qui a été mon meurtrier. et qui est la cause des plus grands crimes. En effet, continue saint Chrysostome, ce que ni la généreuse liberté du saint précurseur, ni la violente colère du roi, qui se voyait repris publiquement, n'avaient pu faire, la crainte mal entendue du parjure le fit, et la mort de Jean-Baptiste fut l'effet et la suite du jurement. Je vous répète encore aujourd'hui la même chose : envisagez toujours cette tête sacrée, qui fait de continuels reproches aux blasphémateurs : et cette seule pensée sera comme un frein salutaire qui arrêtera votre langue, et la détournera du blasphème. »

Extrait du discours de saint Chrysostome sur la disgrâce d'Eutrope.

Eutrope était un favori tout-puissant auprès de l'empereur Arcade, et qui gouvernait absolument l'esprit de son maître. Ce prince, aussi faible à soutenir ses ministres qu'imprudent à les élever, se vit obligé malgré lui d'abandonner son favori. En un moment Eutrope tomba du comble de la grandeur dans l'extrémité de la misère. Il ne trouva de ressource que dans la pieuse générosité de saint Jean Chrysostome, qu'il avait souvent maltraité, et dans l'asile sacré des autels, qu'il s'était efforcé d'abolir par diverses lois, et où il se réfugia dans son malheur. Le lendemain, jour destiné à la célébration des saints mystères, le peuple accourut en foule à l'église, pour y voir dans Eutrope une image éclatante de la faiblesse des hommes et du néant des grandeurs humaines. Le saint évêque parla sur ce sujet d'une manière si vive et si touchante, qu'il changea la haine et l'aversion qu'on avait pour Eutrope en compassion, et fit fondre en larmes tout son auditoire. Il faut se souvenir que le caractère de saint Chrysostome était de parler aux grands et aux puissants, même dans le temps de leur plus grande prospérité, avec une force et une liberté vraiment épiscopales.

« Si l'on a dû jamais s'écrier, *Vanité des vanités, et tout n'est que vanité*[1], certainement c'est dans la conjoncture présente. Où est maintenant cet éclat des plus hautes dignités? où

[1] Eccles. I, 2.

sont ces marques d'honneur et de distinction? Qu'est devenu cet appareil des festins et des jours de réjouissance? Où se sont terminées ces acclamations si fréquentes et ces flatteries si outrées de tout un peuple assemblé dans le cirque, pour assister au spectacle? Un seul coup de vent a dépouillé cet arbre superbe de toutes ses feuilles, et, après l'avoir ébranlé jusque dans ses racines, l'a arraché en un moment de la terre. Où sont ces faux amis, ces vils adulateurs, ces parasites si empressés à faire leur cour, et à témoigner par leurs actions et leurs paroles un servile dévouement? Tout cela a disparu et s'est évanoui comme un songe, comme une fleur, comme une ombre. Nous ne pouvons donc trop répéter cette sentence du Saint-Esprit : *Vanité des vanités, et tout n'est que vanité.* Elle devrait être écrite en caractères éclatants dans toutes les places publiques, aux portes des maisons, dans toutes nos chambres : mais elle devrait encore bien plus être gravée dans nos cœurs, et faire le continuel sujet de nos entretiens.

« N'avais-je pas raison, dit saint Chrysostome en s'adressant à Eutrope, de vous représenter l'inconstance et la fragilité de vos richesses? Vous connaissez maintenant, par votre expérience, que, comme des esclaves fugitifs, elles vous ont abandonné, et qu'elles sont même en quelque sorte devenues perfides et homicides à votre égard, puisqu'elles sont la principale cause de votre désastre. Je vous répétais souvent que vous deviez faire plus de cas de mes reproches, quelque amers qu'ils vous parussent, que de ces fades louanges dont vos flatteurs ne cessaient de vous accabler, parce que *les blessures que fait celui qui aime valent mieux que les baisers trompeurs de celui qui hait*[1]. Avais-je tort de vous parler ainsi? Que sont devenus tous ces courtisans? Ils se sont retirés; ils ont renoncé à votre amitié; ils ne songent qu'à leur sûreté, à leurs intérêts, aux dépens même des vôtres. Il n'en est pas ainsi de nous. Nous avons souffert vos emportements dans votre élévation; et dans votre chute nous vous soutenons de tout notre pouvoir L'Église, à qui vous avez fait la guerre, ouvre son sein pour vous recevoir; et les théâtres, objet éternel de vos complaisances, qui nous ont

[1] Prov. 27, 6.

si souvent attiré votre indignation, vous ont abandonné et trahi.

« Je ne parle pas ainsi pour insulter au malheur de celui qui est tombé, ni pour rouvrir et aigrir des plaies encore toutes sanglantes, mais pour soutenir ceux qui sont debout, et leur faire éviter de pareils maux. Et le moyen de les éviter, c'est de se bien convaincre de la fragilité et de la vanité des grandeurs humaines. De les appeler une fleur, une herbe, une fumée, un songe, ce n'est pas encore en dire assez, puisqu'elles sont au-dessous même du néant. Nous en avons une preuve bien sensible devant les yeux. Qui jamais est parvenu à une plus haute élévation? N'avait-il pas des biens immenses? lui manquait-il quelque dignité? n'était-il pas craint et redouté de tout l'empire? Et maintenant, plus abandonné et plus tremblant que les derniers des malheureux, que les plus vils esclaves, que les prisonniers enfermés dans de noirs cachots, n'ayant devant les yeux que les épées préparées contre lui, que les tourments et les bourreaux, privé de la lumière du jour au milieu du jour même, il attend à chaque moment la mort, et ne la perd point de vue.

« Vous fûtes témoins, hier, quand on vint du palais pour le tirer d'ici par force, comment il courut aux vases sacrés, tremblant de tout le corps, le visage pâle et défait, faisant à peine entendre une faible voix entrecoupée de sanglots, et plus mort que vif. Je le répète encore, ce n'est point pour insulter à sa chute que je dis tout ceci, mais pour vous attendrir sur ses maux, et pour vous inspirer des sentiments de clémence et de compassion à son égard.

« Mais, disent quelques personnes dures et impitoyables, qui même nous savent mauvais gré de lui avoir ouvert l'asile de l'église, n'est-ce pas cet homme-là qui en a été le plus cruel ennemi, et qui a fermé cet asile sacré par diverses lois? Cela est vrai, répond saint Chrysostome; et ce doit être pour nous un motif bien pressant de glorifier Dieu de ce qu'il oblige un ennemi si formidable de venir rendre lui-même hommage et à la puissance de l'Église et à sa clémence : à sa puissance, puisque c'est la guerre qu'il lui a faite qui lui a attiré sa disgrâce; à sa clémence, puisque, malgré tous les maux qu'elle en a reçus, oubliant tout le passé, elle lui ouvre son sein, elle le cache

sous ses ailes, elle le couvre de sa protection comme d'un bouclier, et le reçoit dans l'asile sacré des autels que lui-même avait plusieurs fois entrepris d'abolir. Il n'y a point de victoires, point de trophées, qui pussent faire tant d'honneur à l'Église. Une telle générosité, dont elle seule est capable, couvre de honte et les Juifs et les infidèles. Accorder hautement sa protection à un ennemi déclaré, tombé dans la disgrâce, abandonné de tous, devenu l'objet du mépris et de la haine publique ; montrer à son égard une tendresse plus que maternelle; s'opposer en même temps et à la colère du prince et à l'aveugle fureur du peuple, voilà ce qui fait la gloire de notre sainte religion.

« Vous dites avec indignation qu'il a fermé cet asile par diverses lois. O homme! qui que vous soyez, vous est-il donc permis de vous souvenir des injures qu'on vous a faites? Ne sommes-nous pas les serviteurs d'un Dieu crucifié, qui dit en expirant : *Mon père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font* [1]? Et cet homme, prosterné au pied de l'autel, et exposé en spectacle à tout l'univers, ne vient-il pas lui-même abroger ses lois et en reconnaître l'injustice? Quel honneur pour cet autel! et combien est-il devenu terrible et respectable, depuis qu'à nos yeux il tient ce lion enchaîné! C'est ainsi que ce qui rehausse l'éclat de l'image d'un prince n'est pas qu'il soit assis sur un trône, revêtu de pourpre et ceint du diadème, mais qu'il foule aux pieds les barbares vaincus et captifs...

« Je vois dans notre temple une assemblée aussi nombreuse qu'à la grande fête de Pâques. Quelle leçon pour tous, que le spectacle qui vous occupe maintenant! et combien le silence même de cet homme, réduit en l'état où vous le voyez, est-il plus éloquent que tous nos discours! Le riche en entrant ici n'a qu'à ouvrir les yeux pour reconnaître la vérité de cette parole : *Toute chair n'est que de l'herbe, et toute sa gloire est comme la fleur des champs. L'herbe s'est séchée, et la fleur est tombée, parce que le Seigneur l'a frappée de son souffle* [2]. Et le pauvre apprend ici à juger de son état tout autrement qu'il ne fait, et, loin de se plaindre, à savoir même bon gré à sa pauvreté, qui lui tient lieu d'asile, de port, de citadelle, en le mettant en repos et en sûreté,

[1] Luc. 23, 34. [2] Isai. 40, 6.

et le délivrant des craintes et des alarmes dont il voit que les richesses sont la cause et l'origine. »

Le but qu'avait saint Chrysostome en tenant tout ce discours n'était pas seulement d'instruire son peuple, mais de l'attendrir par le récit des maux dont il lui faisait une peinture si vive. Aussi eut-il la consolation, comme je l'ai déjà dit, de faire fondre en larmes tout son auditoire, quelque aversion qu'on eût pour Eutrope, qu'on regardait avec raison comme l'auteur de tous les maux publics et particuliers. Quand il s'en aperçut, il continua ainsi :

« Ai-je calmé vos esprits ? ai-je chassé la colère ? ai-je éteint l'inhumanité ? ai-je excité la compassion ? Oui, sans doute ; et l'état où je vous vois, et ces larmes qui coulent de vos yeux, en sont de bons garants. Puisque vos cœurs sont attendris, et qu'une ardente charité en a fondu la glace et amolli la dureté, allons donc tous ensemble nous jeter aux pieds de l'empereur : ou plutôt prions le Dieu de miséricorde de l'adoucir, en sorte qu'il nous accorde la grâce entière. »

Ce discours eut son effet, et saint Chrysostome sauva la vie à Eutrope. Mais quelques jours après, ayant eu l'imprudence de sortir de l'église pour se sauver, il fut pris et banni en Cypre, d'où on le tira dans la suite pour lui faire son procès à Calcédoine, et il y fut décapité.

Extrait tiré du premier livre du Sacerdoce.

Saint Chrysostome avait un ami intime, nommé Basile, qui lui avait persuadé de quitter la maison de sa mère pour mener avec lui une vie solitaire et retirée. « Dès que cette mère désolée eut appris cette nouvelle, elle me prit par la main, dit saint Chrysostome, me mena dans sa chambre ; et m'ayant fait asseoir auprès d'elle sur le même lit où elle m'avait mis au monde, elle commença à pleurer, et à me parler en des termes qui me donnèrent encore plus de pitié que ses larmes.

« Mon fils, me dit-elle, Dieu n'a pas voulu que je jouisse longtemps de la vertu de votre père. Sa mort, qui suivit de près les douleurs que j'avais endurées pour vous mettre au monde, vous rendit orphelin, et me laissa veuve plus tôt qu'il n'eût été

utile à l'un et à l'autre. J'ai souffert toutes les peines et toutes les incommodités du veuvage, lesquelles certes ne peuvent être comprises par les personnes qui ne les ont point éprouvées. Il n'y a point de discours qui puisse représenter le trouble et l'orage où se voit une jeune femme qui ne vient que de sortir de la maison de son père, qui ne sait point les affaires, et qui, étant plongée dans l'affliction, doit prendre de nouveaux soins dont la faiblesse de son âge et celle de son sexe sont peu capables. Il faut qu'elle supplée à la négligence de ses serviteurs, et se garde de leur malice; qu'elle se défende des mauvais desseins de ses proches; qu'elle souffre constamment les injures des partisans, et l'insolence et la barbarie qu'ils exercent dans la levée des impôts.

« Quand un père en mourant laisse des enfants, si c'est une fille, je sais que c'est beaucoup de peine et de soin pour une veuve : ce soin néanmoins est supportable en ce qu'il n'y est pas mêlé de crainte ni de dépense. Mais si c'est un fils, l'éducation en est bien plus difficile, et c'est un sujet continuel d'appréhensions et de soins, sans parler de ce qu'il coûte pour le faire bien instruire. Tous ces maux pourtant ne m'ont point portée à me remarier. Je suis demeurée ferme parmi ces orages et ces tempêtes; et, me confiant surtout en la grâce de Dieu, je me suis résolue de souffrir tous ces troubles que le veuvage apporte avec soi.

« Mais ma seule consolation dans ces misères a été de vous voir sans cesse, et de contempler dans votre visage l'image vivante et le portrait fidèle de mon mari mort; consolation qui a commencé dès votre enfance, lorsque vous ne saviez pas encore parler, qui est le temps où les pères et les mères reçoivent plus de plaisir de leurs enfants.

« Je ne vous ai point aussi donné sujet de me dire qu'à la vérité j'ai soutenu avec courage les maux de ma condition présente, mais aussi que j'ai diminué le bien de votre père pour me tirer de ces incommodités, qui est un malheur que je sais arriver souvent aux pupilles; car je vous ai conservé tout ce qu'il vous a laissé, quoique je n'aie rien épargné de tout ce qui vous a été nécessaire pour votre éducation. J'ai pris ces dépenses sur

mon bien, et sur ce que j'ai eu de mon père en mariage. Ce que je ne vous dis point, mon fils, dans la vue de vous reprocher les obligations que vous m'avez. Pour tout cela je ne vous demande qu'une grâce, ne me rendez pas veuve une seconde fois. Ne rouvrez pas une plaie qui commençait à se fermer. Attendez au moins le jour de ma mort; peut-être n'est-il pas éloigné. Ceux qui sont jeunes peuvent espérer de vieillir; mais à mon âge je n'ai plus que la mort à attendre. Quand vous m'aurez ensevelie dans le tombeau de votre père, et que vous aurez réuni mes os à ses cendres, entreprenez alors d'aussi longs voyages, et naviguez sur telle mer que vous voudrez, personne ne vous en empêchera; mais, pendant que je respire encore, supportez ma présence, et ne vous ennuyez point de vivre avec moi; n'attirez pas sur vous l'indignation de Dieu, en causant une douleur si sensible à une mère qui ne l'a point méritée. Si je songe à vous engager dans les soins du monde, et que je veuille vous obliger de prendre la conduite de mes affaires, qui sont les vôtres, n'ayez plus d'égard, j'y consens, ni aux lois de la nature, ni aux peines que j'ai essuyées pour vous élever, ni au respect que vous devez à une mère, ni à aucun autre motif pareil; fuyez-moi comme l'ennemie de votre repos, et comme une personne qui vous tend des piéges dangereux : mais si je fais tout ce qui dépend de moi afin que vous puissiez vivre dans une parfaite tranquillité, que cette considération pour le moins vous retienne, si toutes les autres sont inutiles. Quelque grand nombre d'amis que vous ayez, nul ne vous laissera vivre avec autant de liberté que je fais. Aussi n'y en a-t-il point qui ait la même passion que moi pour votre avancement et pour votre bien. »

Saint Chrysostome ne put résister à un discours si touchant; et, quelque sollicitation que Basile son ami continuât toujours à lui faire, il ne put se résoudre à quitter une mère si pleine de tendresse pour lui et si digne d'être aimée.

L'antiquité païenne peut-elle nous fournir un discours plus beau, plus vif, plus tendre, plus éloquent que celui-ci, mais de cette éloquence simple et naturelle qui passe infiniment tout ce que l'art le plus étudié pourrait avoir de plus brillant? Y a-t-il dans tout ce discours aucune pensée recherchée, aucun tour

extraordinaire ou affecté? Ne voit-on pas que tout y coule de source, et que c'est la nature même qui l'a dicté? Mais ce que j'admire le plus, c'est la retenue inconcevable d'une mère affligée à l'excès et pénétrée de douleur, à qui, dans un état si violent, il n'échappe pas un seul mot ni d'emportement, ni même de plainte, contre l'auteur de ses peines et de ses alarmes, soit par respect pour la vertu de Basile, soit par la crainte d'irriter son fils, qu'elle ne songeait qu'à gagner et à attendrir.

ARTICLE II.

Du fonds de science nécessaire à l'orateur chrétien.

Ce que j'ai dit jusqu'ici ne regarde encore que le style et la manière de parler dont l'orateur chrétien doit se servir; ce que saint Augustin appelle *eloquenter dicere*. Il me reste à traiter de ce qui fait la science indispensablement nécessaire à un prédicateur; ce que le même saint appelle *sapienter dicere*.

Sans ce fonds de science, un prédicateur [1], quelque éloquent qu'il parût, ne serait qu'un déclamateur, d'autant plus dangereux pour ses auditeurs qu'il leur serait plus agréable, et qu'en les éblouissant par ce faux éclat, il les accoutumerait à prendre un vain son de paroles pour la vérité, qui seule est la nourriture solide de l'esprit. On sait, dit saint Augustin, combien les païens même, qui n'étaient point éclairés des lumières de la sagesse divine, mais guidés par la seule raison et par le bon sens, ont témoigné de mépris pour cette fausse éloquence : que devons-nous donc en penser, nous qui sommes les enfants et les ministres de cette même sagesse?

Il n'est que trop ordinaire à plusieurs de ceux qui se préparent à la prédication, d'être plus occupés du soin d'embellir leurs discours, que de celui de les remplir de vérités solides. Cependant c'est un principe de rhétorique, établi par tous ceux qui ont écrit de cet art, que l'unique moyen de bien parler est de bien penser;

[1] « Qui affluit insipienti eloquentia, tanto magis cavendus est, quanto magis ab eo in iis, quæ audire inutile est, delectatur auditor, et cum, quoniam di serte dicere audit, etiam vere dicere existimat. » (S. Aug. *de Doctr. christ.* lib. 4, cap. 5.)

et pour bien penser il faut être instruit, posséder bien son sujet, avoir l'esprit orné de beaucoup de connaissances.

Scribendi recte, sapere est et principium et fons [1].

C'était dans la philosophie, et surtout dans celle de Platon, que les anciens croyaient qu'on pouvait puiser ce fonds de connaissances seules capables de former un bon orateur :

Rem tibi socraticæ poterunt ostendere chartæ.

De là vient que Cicéron en recommande l'étude avec tant de soin ; et il avoue [2], comme je l'ai déjà remarqué ailleurs, que s'il a acquis quelque éloquence, il en est moins redevable à la rhétorique qu'à la philosophie.

Les orateurs chrétiens ont des sources infiniment plus pures et plus abondantes, où ils doivent puiser ce fonds de science. Ces sources sont l'Écriture et les Pères. Quelles richesses n'y trouve-t-on point ! et combien serait-on condamnable de négliger un si précieux trésor ! Quiconque sera bien versé dans cette lecture ne sera pas après cela beaucoup embarrassé de l'élocution. Les pensées solides et les grandes vérités dont il sera plein entraîneront après elles des expressions qui y répondent ; et il ne faut pas craindre que les paroles manquent à un tel orateur :

Verbaque provisam rem non invita sequentur.

§ I. *De l'étude de l'Écriture sainte.*

C'est la lecture des livres saints qui doit faire l'étude capitale d'un prédicateur ; et saint Augustin avance, comme un principe incontestable, que l'orateur chrétien est plus ou moins en état de parler solidement, selon qu'il est plus ou moins versé dans les saintes Écritures : *Sapienter dicit homo tanto magis vel minus, quanto in Scripturis sanctis magis minusve profecit* [3].

Toute la religion, toute la science de l'homme, pour la vie présente aussi bien que pour l'autre, consiste à connaître le seul

[1] Horat. de Arte poet.

[2] « Fateor me oratorem, si modo sim, aut etiam quicumque sim, non ex rhetorum officinis, sed ex Academiæ spatiis exstitisse. » (*Orat.* n. 12.)

[3] De Doct. ch. lib. 4, c. 5.

Dieu véritable, et Jésus-Christ qu'il a envoyé : *Hæc est vita æterna, ut cognoscant te solum Deum verum, et quem misisti Jesum Christum*[1]. Que peut-il manquer à un homme qui a cette double connaissance ? et dans quelle autre source peut-elle être puisée que dans les saintes Écritures ? « Qui a connu les desseins « de Dieu, ou qui est entré dans le secret de ses conseils[2] ? Qui a « pénétré la profondeur des trésors de sa sagesse et de sa science[3] ? « Qui peut se vanter d'être rempli de toutes les richesses d'une « intelligence ferme et assurée pour connaître le mystère de Dieu « le Père et de Jésus-Christ[4] ? Il n'y a que ceux à qui Dieu a bien « voulu faire connaître quelles sont les richesses de la gloire de « ce double mystère, c'est-à-dire les évangélistes et les apôtres, « qui puissent dire : Nous avons reçu l'esprit de Dieu[5] ; nous « connaissons les sentiments et les pensées de Jésus-Christ. « On sait que ce don a été accordé à saint Paul dans un degré « éminent[6]. Il fait profession de ne savoir autre chose que Jésus- « Christ, et Jésus-Christ crucifié[7]... Tout le reste lui semble « une perte au prix de cette haute et sublime connaissance. Il « déclare en plus d'un endroit que sa vocation[8] est d'annoncer « et de découvrir à tous les hommes les richesses incompréhen- « sibles du mystère de Jésus-Christ, dont il a reçu une intel- « ligence particulière[9], et de les éclairer en leur découvrant « combien est admirable l'économie de ce mystère caché avant « tous les siècles en Dieu. »

Qu'est-ce qu'un prédicateur de l'Évangile, à proprement parler ? sinon un député et un ambassadeur que Dieu envoie vers les hommes pour leur parler de sa part, pour leur expliquer ses intentions, pour leur exposer les conditions du traité qu'il veut bien faire avec eux, et de la paix qu'il veut bien leur accorder ; selon cette majestueuse parole de saint Paul : *Pro Christo legatione fungimur*[10]. Or, de qui un ambassadeur doit-il tirer ses instructions ? de qui doit-il recevoir les paroles qu'il est chargé de

[1] Joann. 17, 3.
[2] Rom. 11, 34 et 35.
[3] Coloss. 2, 2.
[4] Ibid. 1, 27.
[5] 1 Cor. 2, 12 et 16.
[6] 1 Cor. 2, 2.
[7] Philip. 3, 8.
[8] Coloss. 4, 3 et 4.
[9] Ephes. 3, 4, 8 et 9.
[10] 2 Cor. 5, 20.

porter à ceux avec qui il a à traiter, sinon du maître qui l'envoie? C'est pour cela que saint Paul exhortait les Éphésiens [1] à offrir pour lui de continuelles prières, « afin que le Dieu dont il « exerçait la légation et l'ambassade lui ouvrît la bouche, et lui « donnât des paroles pour annoncer librement le mystère de « l'Évangile. » Et le même apôtre, dans un autre endroit, déclare que c'est Dieu lui-même qui a mis dans sa bouche et dans celle des autres apôtres la parole de la réconciliation : *Posuit in nobis verbum reconciliationis* [2].

Quand les prédicateurs peuvent-ils dire véritablement aux peuples qui les écoutent : « Nous faisons la charge d'ambassa- « deurs pour Jésus-Christ [3] ; et c'est Dieu même qui vous exhorte « par notre bouche [4] : nous vous parlons devant Dieu en Jésus- « Christ [5], ou plutôt c'est Jésus-Christ qui parle en nous ; » sinon lorsque les vérités qu'ils annoncent, et les preuves dont ils les appuient, sont tirées de l'Écriture sainte, et ont pour garant la parole de Dieu même? Elle est d'ailleurs d'une fécondité infinie, soit qu'on veuille enseigner le dogme, ou expliquer les mystères ; soit qu'on veuille développer les principes de la morale, ou attaquer les vices. « Toute écriture qui est inspirée de Dieu « est utile pour instruire, pour reprendre, pour corriger, et pour « conduire à la piété et à la justice. [6] »

Il faut avouer que les vérités qu'on annonce aux fidèles ont tout une autre force, et font tout une autre impression, quand elles sont ainsi revêtues de l'autorité divine, parce que naturellement tout homme, avec l'idée de la Divinité, porte dans son cœur un fond de vénération pour elle. D'ailleurs ces vérités demeurent gravées bien plus profondément dans les esprits lorsqu'elles sont attachées à quelques passages de l'Écriture sainte, dont on a soin d'approfondir le sens et de faire sentir l'énergie. L'auditeur peut avoir devant les yeux l'endroit qu'on explique, ce qui le rend bien plus attentif : du moins il le trouve chez lui; et, en le lisant, il rappelle facilement tout ce qu'on a dit pour le faire entendre. Mais une simple citation, souvent fort courte, dont

[1] Ephes. 6, 19, 20.
[2] 2 Cor. 5, 19.
[3] Ibid. 20.
[4] 2 Cor. 12, 19.
[5] Ibid. 13, 3.
[6] 2. Timot. 3, 16.

pour l'ordinaire on n'avertit point, passe rapidement, ne laisse aucune trace, et se confond avec le reste du discours. Il ne faut pas attendre un grand fruit d'instructions qui ne sont fondées que sur des raisonnements humains.

« On suivrait, » dit M. de Fénélon dans ses Dialogues sur l'Éloquence, où il établit d'excellentes règles sur la manière de prêcher, « on suivrait vingt ans bien des prédicateurs sans apprendre la religion comme on la doit savoir. » — « J'ai souvent « remarqué, ajoute-t-il dans un autre endroit, qu'il n'y a ni art « ni science dans le monde que les maîtres n'enseignent de « suite par principes et avec méthode. Il n'y a que la religion « qu'on n'enseigne point de cette manière aux fidèles. On leur « donne dans l'enfance un petit catéchisme sec, et qu'ils apprennent par cœur sans en comprendre le sens : après quoi ils « n'ont plus pour instruction que des sermons vagues et détachés. Je voudrais qu'on enseignât aux chrétiens les premiers « éléments de leur religion, et qu'on les menât avec ordre jusqu'aux plus hauts mystères; c'est ce que l'on faisait autrefois. « On commençait par les catéchèses, après quoi les pasteurs enseignaient de suite l'Évangile par des homélies. Cela faisait « des chrétiens très-instruits de toute la parole de Dieu. »

C'est ainsi que les pasteurs instruisaient anciennement leurs peuples; et la principale préparation qu'ils croyaient devoir apporter à cet important ministère, qui leur paraissait très-redoutable, était l'étude de l'Écriture sainte. Je me contenterai de citer ici le témoignage et l'exemple de saint Augustin. Valère, son évêque, l'avait ordonné prêtre malgré lui, dans le dessein principalement de lui faire exercer le ministère de la prédication; en effet, il l'en chargea peu de temps après. Qui pourrait exprimer les craintes, les inquiétudes, les alarmes de saint Augustin à la vue de cette fonction, que plusieurs regardent maintenant comme un jeu, mais qui faisait trembler ce grand homme? Que lui manquait-il néanmoins, ou du côté des talents naturels, ou par rapport au fonds de science nécessaire à un prédicateur? et c'est ce que lui représentait son évêque. Lui-même avoue [1] qu'il savait assez toutes les choses qui regardent la religion : mais il

[1] Epist. 21, al. Valer.

croyait n'avoir pas encore appris comment il fallait distribuer ces vérités aux autres pour contribuer à leur salut; et c'est pour cela qu'il demandait avec tant d'instance qu'au moins on lui accordât quelque espace de temps pour s'y préparer par l'étude de l'Écriture sainte, par la prière, et par les larmes. « Que, si » disait-il dans la belle requête qu'il présenta à son évêque, « après « que j'ai connu par expérience ce qui est nécessaire à un homme « chargé de la dispensation des sacrements et de la parole de « Dieu, vous ne voulez pas me donner le temps d'acquérir ce « que je vois qui me manque, vous voulez donc que je périsse? « Valère, mon cher père, où est votre charité?... car qu'aurai-je « à répondre au Seigneur quand il me jugera? Lui dirai-je qu'é- « tant déjà embarqué dans les emplois ecclésiastiques, il ne « m'a plus été possible de m'instruire de ce qui m'était nécessaire « pour m'en bien acquitter? »

Ce que saint Augustin a pensé sur ce sujet, tous les Pères qui ont été chargés du ministère de la prédication l'ont pensé et l'ont pratiqué comme lui : saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, saint Chrysostome; et ils ont marqué cette route à leurs successeurs. Cette étude est donc nécessaire à tous, et peut suffire à beaucoup. Il y a une infinité d'ecclésiastiques, peu habiles d'ailleurs, destinés cependant à instruire les enfants et les personnes du peuple ou de la campagne, que la seule lecture des livres saints, et surtout du Nouveau Testament, mettra en état de s'acquitter avec succès de leur emploi, et en qui cette lecture, faite avec quelque soin, suppléera à ce qui peut leur manquer du côté de la science et de la facilité de parler. Saint Augustin veut que plus ils se sentent pauvres de leur propre fonds [1], plus ils aient recours aux richesses de l'Écriture; qu'ils empruntent d'elle une autorité qu'ils ne peuvent avoir par eux-mêmes, en appuyant leurs paroles de son témoignage; et qu'ils trouvent dans sa grandeur et dans sa force le moyen de croître en quelque sorte et de se fortifier avec elle.

[1] « Quanto se pauperiorem cernit in suis, tanto eum oportet in istis esse ditiorem : ut quod dixerit suis verbis, probet ex illis; et qui propriis verbis minor erat, magnorum testimonio quodammodo crescat. » (*De Doctr. chr.* lib. 4, cap. 5.)

§ II. *De l'étude des Pères.*

Mais, pour remplir plus dignement un ministère si sublime et si important, il faut ajouter à l'étude de l'Écriture sainte celle des docteurs de l'Église, qui en sont les véritables interprètes, et que Jésus-Christ, l'unique maître des hommes, a daigné s'associer dans cette honorable qualité en les éclairant particulièrement de ses lumières.

L'éloquence de la chaire a au-dessus de celle du barreau un avantage et un secours qu'on n'estime point assez, et dont il me semble qu'on ne fait point assez d'usage. Dans la dernière, l'orateur tire presque tout ce qu'il a à dire de son propre fonds. Il peut bien s'aider de quelques pensées, de quelques tours que lui fourniront les anciens, mais il ne lui est pas permis de les copier; et quand il le pourrait, son sujet, pour l'ordinaire, ne le comporterait pas. Il n'en est pas ainsi d'un prédicateur. Quelque matière qu'il ait à traiter, il a un vaste champ ouvert dans les écrits des Pères grecs et des Pères latins, où il est sûr de trouver tout ce qu'on peut dire de plus solide sur cette matière; non-seulement les principes et leurs conséquences, les vérités et leurs preuves, les règles et leur application, mais encore très-souvent les pensées et les tours : en sorte qu'un orateur assez médiocre par lui-même se trouve tout d'un coup riche du fonds d'autrui, qui devient en un certain sens son propre bien par l'usage même qu'il en fait. Et, bien loin qu'on puisse lui faire un crime de se parer ainsi de ces précieuses dépouilles, on devrait au contraire lui savoir très-mauvais gré s'il osait préférer ses propres pensées à celles de ces grands hommes, à qui il a été donné, par un privilége particulier, d'instruire après leur mort tous les pays et tous les siècles.

On ne prétend pas, quand on parle ainsi, borner le travail des prédicateurs à extraire les plus beaux endroits des Pères, et à les débiter de la sorte à leurs auditeurs. Quand pourtant cela serait ainsi, les peuples n'en seraient pas moins bien instruits, et ils ne seraient pas fort à plaindre d'avoir encore aujourd'hui pour maîtres et pour pasteurs saint Ambroise, saint Augustin, saint Chrysostome. J'ai entendu un curé de Paris, qui était fort goûté

et fort suivi, dont les prônes n'étaient presque composés que de morceaux de M. le Tourneux et de M. Nicole. En effet, qu'importe au peuple d'où soit tiré ce qu'on lui dit, pourvu que ce soit excellent et propre à l'instruire? Mais rien n'empêche un prédicateur de prêter, ou plutôt de joindre son éloquence à celle de ces grands hommes, en tirant d'eux le fond des preuves et du raisonnement, et le tournant à sa manière sans s'en rendre esclave. S'il entreprend, par exemple, de montrer pourquoi Dieu permet que les justes soient affligés dans cette vie, saint Chrysostome, dans sa première homélie au peuple d'Antioche, lui en fournit dix ou douze raisons différentes, toutes appuyées de passages de l'Écriture sainte, et en ajoute encore un plus grand nombre dans d'autres discours. Saint Augustin dit aussi des choses merveilleuses sur cette matière, dont il parlait souvent, parce que de tout temps cette instruction et cette consolation ont été nécessaires aux justes. Un prédicateur, qui d'ailleurs a de l'esprit et du talent pour la parole, se trouvant au milieu de ces richesses immenses, dont il lui est permis de prendre tout ce qui lui plaira, peut-il manquer de parler d'une manière grande, noble, majestueuse, et en même temps instructive et solide? Quand on est un peu versé dans la lecture des Pères, on sent bien si un discours est puisé dans ces sources, si les preuves et les principes en sont tirés; et, quelque éloquent, quelque solide même qu'il soit d'ailleurs, il lui manque quelque chose d'essentiel si cette partie lui manque.

Je le répète encore, cet avantage est d'un prix inestimable, et ne demande pas un travail ni un temps infini. Quelques années de retraite suffiraient pour cette étude, quelque vaste qu'elle paraisse; et si un homme possédait bien seulement les homélies de saint Jean Chrysostome et les sermons de saint Augustin sur l'Ancien et le Nouveau Testament, avec quelques autres petits traités de ce dernier Père, il y trouverait tout ce qui est nécessaire pour former un excellent prédicateur. Ces deux grands maîtres suffiraient seuls pour lui apprendre comment il faut instruire les peuples en leur enseignant à fond et par principes la religion, en leur expliquant avec clarté le dogme et la morale; mais surtout en leur faisant bien connaître Jésus-Christ, sa doc-

trine, ses actions, ses souffrances, ses mystères; et attachant toutes ces instructions sur le texte même de l'Écriture, dont l'explication est à la portée et au goût des ignorants comme des savants, et fixe les vérités dans l'esprit d'une manière et plus facile et plus agréable.

On ne peut trop inculquer aux jeunes gens, à l'exemple de saint Augustin, la nécessité où ils seront un jour, si Dieu les appelle au ministère ecclésiastique, de faire des études solides, d'apprendre la religion dans les sources, de se rendre familière l'Écriture, et de prendre pour maîtres et pour guides les saints Pères avant que d'entreprendre d'instruire les autres.

CHAPITRE III.

DE L'ÉLOQUENCE DE L'ÉCRITURE SAINTE.

Lorsque je me propose ici de faire quelques réflexions sur l'éloquence des livres sacrés, je suis bien éloigné de vouloir qu'on les confonde avec ceux des auteurs profanes, en n'y faisant remarquer aux jeunes gens que ce qui flatte l'oreille et l'esprit, et ce qui peut les former au bon goût. Le but que Dieu s'est proposé en parlant aux hommes dans ses Écritures n'a pas été sans doute de nourrir leur orgueil et leur curiosité, ni d'en faire des orateurs et des savants, mais de les rendre meilleurs. Son dessein, dans ces livres sacrés, n'est pas de plaire à notre imagination, ou de nous apprendre à remuer celle des autres, mais de nous purifier et de nous convertir, et de nous rappeler du dehors, où nos sens nous conduisent, à notre cœur, où la grâce nous éclaire et nous instruit.

Il est vrai que la sagesse divine mène à sa suite tous les biens, et qu'elle a dans sa main toutes les qualités que le siècle respecte et qu'il ne peut recevoir que d'elle. Et comment ne serait-elle pas éloquente, elle[1] qui ouvre la bouche des muets, et qui rend éloquentes les langues des petits enfants? *Qui a fait la bouche de*

[1] « Sapientia aperuit os mutorum, et linguas infantium fecit disertas. » (*Sap* 10, 21.)

l'homme[1]*?* dit-elle ailleurs en répondant à Moïse, qui croyait manquer du talent de la parole); *qui a formé le muet et le sourd, celui qui voit et celui qui est aveugle? N'est-ce pas moi?*

Mais cette divine sagesse, pour se rendre plus accessible et plus intelligible, a bien voulu se rabaisser jusqu'à notre langage, prendre notre ton, et balbutier, pour ainsi dire, avec les enfants. De là vient que le caractère dominant des Écritures, et qui s'y fait sentir presque partout, est la simplicité.

Cela est encore plus sensible dans les Écritures du Nouveau Testament, et saint Paul nous en découvre une raison bien sublime. D'abord le dessein du Créateur avait été d'attirer les hommes à sa connaissance, par l'usage de leur raison, et par la considération de la sagesse de ses ouvrages. Dans ce premier plan et dans cette première manière d'enseigner, tout était grand et magnifique, tout répondait et à la majesté du Dieu qui parlait, et à la grandeur de celui qui était instruit. Le péché a renversé cet ordre, et a fait prendre une voie tout opposée. *Dieu voyant que le monde avec la sagesse humaine ne l'avait point connu dans les ouvrages de la sagesse divine, il lui a plu de sauver par la folie de la prédication ceux qui croiraient en lui.* Or, une partie de cette folie consiste dans la simplicité de la parole et de la doctrine évangélique. Dieu a voulu mettre au décri la vanité de l'éloquence, de la science et de l'esprit des philosophes, et rendre méprisables le faste et l'enflure de l'orgueil humain, en faisant écrire les livres saints, seuls destinés à convertir les hommes, d'un style tout différent de celui des auteurs païens : au lieu que ceux-ci ne paraissent presque occupés que du soin de relever leurs discours par des ornements, les auteurs sacrés ne songent jamais à faire paraître de l'esprit dans leurs écrits, pour ne point ravir à la croix de Jésus-Christ l'honneur de la conversion du monde en le donnant ou à l'agrément de l'éloquence, ou à la force du raisonnement humain.

Si donc, malgré cette simplicité, qui est le vrai caractère des Écritures, on y trouve des endroits si beaux et si éclatants, il

[1] « Obsecro, Domine : non sum eloquens ab heri et nudius tertius. . . Quis fecit os hominis? aut quis fabricatus est mutum et surdum, videntem et cæcum? Nonne ego? » (*Exod.* 4, 10 et 11.)

[2] Cor. I, 21.

est très-remarquable que cette beauté et cet éclat ne viennent point d'une élocution recherchée et étudiée, mais du fond même des choses qu'on y traite, qui sont par elles-mêmes si grandes et si élevées qu'elles entraînent nécessairement la magnificence du style.

D'ailleurs il en est de la manière dont la sagesse divine a parlé aux hommes par les Écritures, comme de celle dont elle a conversé avec eux par l'Incarnation, et dont elle a opéré leur salut. Elle était voilée, à la vérité, et obscurcie par les dehors rebutants de l'enfance, du silence, de la pauvreté, des contradictions, des humiliations, des souffrances; mais au travers de tous ces voiles elle laissait toujours échapper des traits et des rayons de majesté et de puissance, qui annonçaient clairement sa divinité. Ce double caractère de simplicité et de grandeur éclate aussi partout dans les livres sacrés; et quand on examine avec attention et ce que cette sagesse a souffert pour notre salut, et ce qu'elle a fait écrire pour notre instruction, on reconnaît également dans l'un et dans l'autre le Verbe éternel, par qui tout a été fait, *In principio erat Verbum*, voilà la source de sa grandeur; mais qui s'est fait chair pour nous, *et Verbum caro factum est*, voilà la cause de ses faiblesses.

Il était nécessaire de prendre ces précautions et d'établir ces principes, avant que d'entreprendre de faire remarquer dans les Écritures ce qui regarde l'éloquence : car sans cela, en faisant trop valoir ces sortes de beautés, on exposerait les jeunes gens au péril de respecter moins les endroits de l'Écriture où elle est plus accessible aux petits, quoique dans ces endroits là même elle soit aussi divine que dans les autres, et qu'elle y cache souvent de plus grandes profondeurs; ou on les exposerait à un autre danger non moins à craindre, qui est de négliger les choses mêmes que nous dit la sagesse, et de n'être attentifs qu'à la manière dont elle les dit, et ainsi d'estimer moins les avis salutaires qu'elle nous donne que les traits d'éloquence qui lui échappent : or, c'est lui faire injure que d'admirer sa suite et son cortége, et de ne la pas regarder; ou d'être plus touché des présents qu'elle fait souvent à ses ennemis, que des grâces qu'elle réserve pour ses enfants et ses disciples.

Je parcourrai différentes matières, mais sans y garder un ordre bien exact. J'ai déjà averti ailleurs que la plupart des réflexions que l'on trouvera ici sur l'Écriture sainte ne sont pas de moi, et la beauté du style le fera assez remarquer.

§ I. *Simplicité des Écritures mystérieuses.*

Ibi crucifixerunt eum [1]. « Là ils crucifièrent Jésus-Christ. »

Plus on fait attention au caractère inimitable des évangélistes, plus on y reconnaît la conduite d'un autre esprit que celui de l'homme. Ils se contentent de dire en un mot que leur maître fut crucifié, sans marquer ni étonnement, ni compassion, ni reconnaissance. Qui parlerait ainsi d'un ami qui aurait donné sa vie pour lui? Quel fils rapporterait d'une manière si courte et si simple comment son père l'aurait exempté du dernier supplice, en le souffrant à sa place? Mais c'est en cela que le doigt de Dieu est évident; et moins l'homme paraît dans une conduite si peu humaine, plus l'opération de Dieu est manifeste.

Les prophètes [2] décrivent les souffrances de Jésus-Christ d'une manière vive, touchante, pathétique. Ils sont pleins de sentiments et de réflexions. Mais les évangélistes les racontent d'une manière simple, sans mouvements, sans réflexions, sans rien permettre à leur admiration et à leur reconnaissance, sans paraître avoir aucun dessein de changer leurs lecteurs en disciples de Jésus-Christ. Il n'était pas naturel que des hommes éloignés de tant de siècles de celui du Messie fussent si touchés de ses souffrances. Il n'était pas naturel que des témoins oculaires de sa croix, et si zélés pour sa gloire, parlassent d'une manière si modérée du crime inouï commis contre sa personne. Le zèle des évangélistes eût été suspect: celui des prophètes ne pouvait l'être. Mais si les évangélistes et les prophètes n'avaient été inspirés, les premiers eussent écrit d'une manière plus animée, et les seconds d'une manière indifférente. Les uns eussent marqué un dessein de persuader, et les autres une timidité et une hésitation dans leurs conjectures, qui n'eût

[1] Luc. 23, 33.
[2] David. Ps. 21 et 68. Isai. c. 50 et 53. Jerem. c. 11, etc.

touché personne. Tous les prophètes sont ardents, zélés, pleins de respect et de vénération pour tous les mystères qu'ils annoncent : tous les évangélistes sont tranquilles ; et, avec un zèle égal à celui des prophètes, ils ont une modération admirable. Qui peut ne pas reconnaître la main qui a conduit les uns et les autres ? et quelle preuve peut être plus sensible de la divinité des Écritures, que de ne ressembler en rien à tout ce qu'écrivent les hommes ? Mais en même temps combien un tel exemple (et il y en a une infinité d'autres pareils) doit-il nous apprendre à respecter l'auguste simplicité des livres saints, qui souvent cache les plus sublimes vérités et les plus profonds mystères !

C'est ainsi à peu près que l'Écriture [1] rapporte qu'Isaac fut mis par Abraham sur le bois qui lui devait servir de bûcher, et qu'il fut lié avant que d'être immolé, sans nous dire un seul mot ni des dispositions de ce fils, ni du discours que son père lui tint ; sans nous préparer à un tel sacrifice par quelques réflexions, et sans nous dire avec quels sentiments le fils et le père s'y étaient soumis. L'historien Josèphe met dans la bouche d'Abraham un discours assez long, qui est fort beau et fort touchant : Moïse lui fait garder le silence, et le garde lui-même. C'est que l'un écrivait en homme, et par son propre esprit, et que l'autre n'était que l'instrument et la plume de l'esprit de Dieu, qui lui dictait toutes ses paroles.

§ II. *Simplicité et grandeur.*

1. *Au commencement Dieu créa le ciel et la terre* [2]. Quel homme, ayant à parler de si grandes choses, eût commencé comme Moïse ? Quelle majesté, et en même temps quelle simplicité ! Ne sent-on pas que c'est Dieu lui-même qui nous instruit d'une merveille qui ne l'étonne point, et au-dessus de laquelle il est ? Un homme ordinaire aurait voulu s'efforcer de répondre par la magnificence de ses expressions à la grandeur de son sujet ; et il n'aurait montré que sa faiblesse. La sagesse

[1] Gen. c. 22. [2] Gen. 1, 1.

éternelle, qui [1] s'est jouée en faisant le monde, en fait le récit sans s'émouvoir.

Les prophètes, dont le but est de nous faire admirer les merveilles de la création, en parlent d'un ton bien différent.

« Le Seigneur [2] prend possession de son empire : il s'est revêtu de gloire. Le Seigneur s'est revêtu de force ; il s'est armé de son pouvoir [3]. »

Le saint roi, transporté en esprit à la première origine du monde, dépeint en termes magnifiques comment Dieu, qui jusque-là était demeuré inconnu, invisible, et caché dans le secret impénétrable de son être, s'est tout d'un coup manifesté par une foule de merveilles incompréhensibles.

Le Seigneur, dit-il, sort enfin de sa solitude. Il ne veut plus être seul heureux, seul juste, seul saint : il veut régner par sa bonté et par ses largesses. Mais de quelle gloire ce roi immortel est-il revêtu ! quelles richesses vient-il d'étaler à nos yeux ! de quelle source partent tant de lumières et tant de beautés ! Où étaient cachés ces trésors et cette riche pompe qui sortent du sein des ténèbres ? Quelle est la majesté même du Créateur, si celle qui l'environne imprime un tel respect ? Que doit-il être, puisque ses ouvrages sont si magnifiques ?

Le même prophète, dans un autre psaume, sortant d'une profonde méditation sur les ouvrages de Dieu, et pénétré d'admiration et de reconnaissance, s'exhorte lui-même à louer et à bénir une majesté et une bonté infinie, dont les merveilles l'étonnent et les bienfaits l'accablent. « O mon âme [4], bénissez le Seigneur. « Seigneur mon Dieu, vous avez fait éclater excellemment votre « grandeur. Vous vous êtes revêtu d'honneur et de gloire : vous « vous êtes couvert de la lumière comme d'un manteau [5]. » Ne semble-t-il pas que tout d'un coup le Roi des siècles s'est revêtu de magnificence et de gloire, et qu'en sortant du secret de son palais, il s'est fait voir tout brillant de lumière ? Mais tout cela

[1] « Ludens in orbe terrarum. » (*Prov.* 8, 31.)

[2] « Dominus regnavit : decorem indutus est. Indutus est Dominus fortitudinem, et præcinxit se. »
Ps. 92, 1.

[4] « Benedic, anima mea Domino. Domine Deus meus, magnificatus es vehementer. Confessionem (*heb.* gloriam) et decorem induisti, amictus lumine sicut vestimento. »

[5] Ps. 103, 1, 2

n'est que sa parure extérieure, et comme un manteau qui le cache. Votre majesté, ô mon Dieu, est bien au-dessus de la lumière qui l'environne. J'arrête mes regards sur vos habits, ne pouvant les fixer sur vous. Je puis discerner la riche broderie de votre pourpre : mais je cesserais de vous voir si j'osais élever mes yeux jusqu'à votre visage.

Il n'est pas inutile de comparer ainsi la simplicité de l'historien avec la sublime magnificence des prophètes. Ils parlent du même objet, mais dans des vues toutes différentes. Il en est ainsi de toutes les circonstances de la création. J'en rapporterai seulement quelques-unes, qui feront juger des autres.

2. « Dieu fit deux grands corps lumineux[1] : l'un plus grand « pour présider au jour, et l'autre moindre pour présider à la « nuit : il fit aussi les étoiles. »

Y a-t-il rien en même temps de plus grand et de plus simple? Je ne parlerai que du soleil et des étoiles, et je commencerai par les dernières.

Il n'appartient qu'à Dieu de parler avec cette indifférence du plus étonnant spectacle dont il avait orné l'univers, *et stellas*. Il dit en un mot ce qui ne lui a coûté qu'une parole. Mais qui peut sonder la vaste étendue de cette parole? Faisons-nous réflexion que ces étoiles sont innombrables, toutes infiniment plus grandes que la terre, toutes, excepté les planètes, une source inépuisable de lumière? Mais[2] quel est l'ordre qui a fixé leurs rangs? et à qui obéit si ponctuellement et avec tant de joie cette armée du ciel, dont toutes les sentinelles sont si vigilantes? Le firmament[3], parsemé de ce nombre infini d'étoiles, est le premier prédicateur qui a annoncé la gloire du Dieu tout-puissant : et, pour rendre tous les hommes inexcusables, il ne faut que ce livre écrit en caractères de lumière.

Pour le soleil, qui peut l'envisager fixement, et soutenir quelque temps l'éclat de ses rayons? « C'est[4] l'ouvrage admirable

[1] « Fecit Deus duo luminaria magna : luminare majus, ut præesset diei; et luminare minus, ut præesset nocti; et stellas. » (*Gen* 1, 16.)

[2] « Stellæ dederunt lumen in custodiis suis, et lætatæ sunt. Vocatæ sunt, et dixerunt, Adsumus, et luxerunt ei cum jucunditate, qui fecit illas. » (Baruc. 3, 34, 35.)

[3] « Cœli enarrant gloriam Dei, et opera manuum ejus annuntiat firmamentum. » (*Ps.* 18, 1.)

[4] Eccl. 43, 2, 5.

« du Très-Haut [1]. Il brûle la terre en son midi ; et qui peut sup-
« porter ses vives ardeurs ? Il conserve une fournaise de feu tou-
« jours agissante. Il brûle les montagnes d'une triple flamme : il
« élance des rayons de feu, et la vivacité de sa lumière éblouit
« les yeux. Le Seigneur qui l'a fait est grand, et il hâte sa course
« pour lui obéir. » Est-ce donc là le même soleil dont la Genèse parle d'une manière si simple : *Fecit luminare majus, ut præesset diei ?* Que de beautés renfermées et comme voilées sous ce petit nombre de paroles ! Peut-on concevoir avec quelle pompe et quelle profusion le soleil commence sa course, de quelles couleurs il embellit la nature, et de quelle magnificence il est lui-même revêtu en s'élevant sur l'horizon, comme l'époux que le ciel et la terre attendent, et dont il fait les délices ? *Ipse tanquam sponsus procedens de thalamo suo.* Mais voyez comme il allie avec la majesté et les grâces d'un époux la course rapide d'un géant, qui songe moins à plaire qu'à porter partout la nouvelle du prince qui l'envoie, et qui est moins occupé de sa parure que de son devoir : *Exsultavit ut gigas ad currendam viam. A summo cœlo egressio ejus ; et occursus ejus usque ad summum ejus ; nec est qui se abscondat a calore ejus.* Sa lumière est encore aussi vive et aussi abondante qu'au premier jour, sans que ce déluge continuel de feu qui se répand de toutes parts ait affaibli la source incompréhensible d'une profusion si pleine et si précipitée. Le prophète a bien raison de s'écrier : *Magnus Dominus qui fecit illum !* Quelle est la majesté du Créateur ! et que doit-il être lui-même, puisque ses ouvrages sont si magnifiques !

3. J'ajouterai encore ce qui regarde la formation de la mer : « Dieu dit que les eaux qui sont sous le ciel se rassemblent en « un seul lieu, et que l'*élément* aride paraisse [2]. »

Si les prophètes ne nous aidaient à découvrir les merveilles cachées sous la surface de ces paroles, leur profondeur serait encore plus impénétrable pour nous que celle de la mer.

[1] « Sol... vas admirabile, opus Excelsi In meridiano exurit terram ; in conspectu ardoris ejus quis poterit sustinere ? Fornacem custodiens in operibus ardoris : tripliciter sol exurens montes, radios igneos exsufflans, et refulgens radiis suis obcæcat oculos. Magnus Dominus qui fecit illum, et in sermonibus ejus festinavit iter. »

[2] Gen. I, 9.

Ce commandement, qui n'est ici qu'une simple parole, est une menace terrible, et un tonnerre, selon le prophète. « Les « eaux avaient surpassé les montagnes [1]; mais votre voix mena- « çante les a mises en fuite. Au bruit de votre tonnerre, elles se « sont retirées avec empressement et frayeur [2]. » Au lieu de s'écouler tranquillement, elles prirent la fuite avec épouvante; elles se hâtèrent de se précipiter et de s'entasser les unes sur les autres, pour laisser libre l'espace qu'elles avaient, ce semble, usurpé, puisque Dieu les en chassait. Il arriva quelque chose de semblable quand Dieu fit passer à son peuple la mer Rouge et le Jourdain : *Increpuit mare Rubrum, et exsiccatum est.* Ce qui donne lieu à un autre prophète de demander à Dieu [3] si c'est donc contre la mer et contre les fleuves qu'il est irrité.

Dans cette obéissance tumultueuse, où les eaux effrayées paraissaient devoir porter le désordre partout où elles se déborderaient, une main invisible les gouverna avec autant de facilité qu'une mère gouverne et manie un enfant qu'elle avait d'abord emmaillotté, et qu'elle place ensuite dans son berceau. C'est sous ces images que Dieu lui-même nous représente ce qu'il fit alors : « Qui prit soin de la mer [4], lorsqu'elle sortait du sein où « elle avait été retenue; lorsque je la couvris d'une nuée comme « d'un vêtement, et que je l'environnai de vapeurs obscures « comme de langes et de bandelettes; lorsque je lui donnai mes « ordres, et que je lui opposai des portes et des barrières, en lui « disant : Tu viendras jusqu'ici, mais tu n'iras pas au delà; et « ce terme arrêtera l'orgueil de tes flots [5] ? » Il n'est pas nécessaire de relever la beauté de ces dernières paroles : à qui ne se fait-elle pas sentir? Dieu marqua des bornes à la mer, et elle n'osa les passer. Ce qu'il avait écrit sur son rivage [6] l'empêcha

[1] « Super montes stabunt aquæ. Ab increpatione tua fugient : a voce tonitrui tui formidabunt. »

[2] Ps. 103, 6, 7.

[3] « Numquid in fluminibus iratus es, Domine? vel in mari indignatio tua? » (Habac. 3, 8.)

[4] « Quis conclusit ostiis mare? *dit-il à Job*, (*heb.* Quis protexit in valvis mare, quum ex utero prodiens exiret?) quando erumpebat, quasi de vulva procedens; quum ponerem nubem vestimentum ejus, et caligine illud, quasi pannis infantiæ, obvolverem? Circumdedi illud terminis meis (*heb.* Decrevi super eo decretum meum), et posui vectem et ostia. Et dixi : Usque huc venies, et non procedes amplius, et hic confringes tumentes fluctus tuos (*heb.* meta hæc confringet tumorem fluctuum tuorum). »

[5] Job. 38, 8, 10.

[6] « Posui arenam terminum mari, præceptum sempiternum, quod non præteribit. Et commovebuntur, et non

d'aller au delà ; et l'élément qui paraît le plus indocile fut également obéissant et dans sa fuite et dans son repos. Cette obéissance est toujours la même depuis tant de siècles ; et, quelque agités que paraissent les flots, dès qu'ils approchent du bord la défense de Dieu les tient en respect et les arrête tout court.

§ III. *La beauté de l'Écriture ne vient point des mots, mais des choses.*

On sait que les auteurs les plus excellents, soit grecs, soit latins, perdent presque toutes leurs grâces lorsqu'ils sont traduits littéralement, parce que l'expression fait une grande partie de leur beauté. Comme celle des livres saints consiste plus dans les choses mêmes que dans les termes, nous voyons qu'elle subsiste et se fait sentir dans les traductions les plus simples et les plus littérales. Il ne faut qu'ouvrir l'Écriture sainte, pour se convaincre de ce que je dis ici. Je me contenterai d'en rapporter deux ou trois passages.

1. « Malheur à vous [1] qui joignez maison à maison, et qui « ajoutez terres à terres, jusqu'à ce qu'enfin le lieu vous manque ! « Serez-vous donc les seuls qui habiterez sur la terre ? J'entends le « Seigneur : sa voix est à mes oreilles. Je vous déclare, dit-il, que « cette multitude de maisons, ces maisons si vastes et si embel« lies, seront toutes désertes, sans qu'un seul homme y habite [2]. »

L'éloquence profane n'a rien qu'on puisse comparer à la vivacité du reproche que fait ici le prophète aux riches de son temps, qui, perdant de vue la loi de Dieu, laquelle avait assigné à chaque particulier une portion de la terre promise, avec défense de l'aliéner pour toujours, engloutissaient dans leurs vastes parcs la vigne, le champ, la maison de ceux qui avaient le malheur d'être leurs voisins.

oterunt, et intumescent fluctus ejus, et on transibunt illud. » (Jerem. 5, 22.)

[1] « Væ qui conjungitis domum ad domum, et agrum agro copulatis usque d terminum loci! (*Heb.* donec deficiat ocus.) Numquid habitabitis vos soli in medio terræ ? In auribus meis * Dominus exercituum : Nisi domus multæ desertæ fuerint grandes et pulchræ absque habitatore. »

[2] Isai. 5, 8, 9.

* C'est ainsi que porte l'hébreu ; au ieu que la version latine attribue ces aroles à Dieu, et non au prophète. *In auribus meis sunt hæc, dicit Dominus exercituum*

Mais la réflexion qu'ajoute le prophète ne me semble pas moins éloquente, quelque simple qu'elle paraisse : *In auribus meis Dominus exercituum*, « J'entends le Seigneur ; sa voix est « à mes oreilles. » Pendant que tout le monde n'est attentif qu'à ses plaisirs, et que personne n'écoute la loi de Dieu, j'entends déjà gronder son tonnerre contre ces riches ambitieux qui ne pensent qu'à bâtir et qu'à s'établir sur la terre. Dieu fait retentir à mes oreilles une continuelle menace contre leurs vaines entreprises, et une espèce de jugement plus effrayant encore que la menace, parce qu'il est une preuve qu'elle est près d'éclater, et qu'elle est irrévocable : *Si non domus multæ desertæ fuerint*, etc.

2. Le même prophète, dans un autre endroit, peint avec des traits merveilleux le caractère du Messie. « Un petit enfant nous « est né [1], et un fils nous a été donné. Sa principauté sera sur son « épaule ; et il sera appelé *l'Admirable, le Conseiller, Dieu, le « Fort, le Prince du siècle futur, le Prince de la paix* [2]. »

Je ne m'arrête qu'à cette expression, *et erit principatus super humerum ejus*, « sa principauté sera sur son épaule, » qui a un sens merveilleux et une énergie toute particulière quand on l'approfondit.

Jésus-Christ naîtra enfant, mais il n'attendra ni l'âge ni l'expérience pour régner. Il n'aura besoin ni d'être reconnu par ses sujets, ni d'être aidé par ses armées à soumettre les rebelles. Il sera lui-même sa force, sa puissance, sa royauté. Il sera infiniment différent des autres rois, qui ne peuvent l'être s'ils n'ont un État qui les reconnaisse, et qui retombent dans la condition d'un homme privé si leurs sujets refusent de leur obéir. Leur autorité n'est point à eux : elle ne tire point d'eux son origine ni sa durée. Mais l'enfant qui naîtra, lors même qu'il paraîtra avoir besoin de tout et n'être capable d'aucun commandement, portera tout le poids de la majesté divine et de la royauté. Il soutiendra tout par son efficace et sa puissance [3], et la souveraine autorité

[1] « Parvulus natus est nobis, et filius datus est nobis : et factus est (*heb.* et erit) principatus super humerum ejus ; et vocabitur nomen ejus, Admirabilis, Consiliarius, Deus, Fortis, Pater futuri seculi, Princeps pacis. »

[2] Isai. 9, 6.

[3] « Portans omnia verbo virtutis suæ. » (*Heb.* 1, 3.)

« Ecce Deus vester : ecce Dominus Deus in fortitudine veniet, et brachium suum dominabitur. » (Isai. 40, 10.)

résidera pleinement et solidairement sur lui : *et erit principatus super humerum ejus.* Rien ne le prouvera mieux que la voie même qu'il choisira pour régner. Il faudra qu'il ait par lui-même, et indépendamment de tous les moyens extérieurs, une souveraine puissance pour se faire adorer par tous les hommes malgré l'ignominie de la croix dont il aura bien voulu se charger, et pour convertir l'instrument de son supplice en l'instrument de sa victoire, et en la marque la plus éclatante de sa royauté : sa principauté sera sur son épaule. »

Quand on étudie avec quelque soin les Écritures, on reconnaît que c'est toujours la force des pensées et la grandeur des sentiments qui en font la beauté.

§ IV. *Descriptions.*

1. Cyrus a été le plus grand conquérant et le prince le plus accompli dont il soit parlé dans l'histoire. L'Écriture nous en découvre la raison. C'est que Dieu avait pris plaisir à le former lui-même pour l'accomplissement des desseins de miséricorde qu'il avait sur son peuple. Deux cents ans avant sa naissance il l'appelle par son nom, et avertit que c'est lui qui lui mettra la couronne sur la tête et l'épée en main, pour le rendre le libérateur de son peuple.

« Voici ce que dit le Seigneur à Cyrus qui est mon christ [1], que « j'ai pris par la main pour lui assujettir les nations, pour mettre les rois en fuite, pour ouvrir devant lui toutes les portes « sans qu'aucune lui soit fermée. Je marcherai devant vous : « j'humilierai les grands de la terre : je briserai les portes d'airain « et de bronze... Je suis le Seigneur, et il n'y en a point d'autre, « il n'y a point de Dieu que moi. Je vous ai mis les armes à la « main, et vous ne m'avez point connu [2]. »

Dans un autre endroit il commande à Cyrus, roi des Perses,

[1] « Hæc dicit Dominus christo meo Cyro, cujus apprehendi dexteram, ut subjiciam ante faciem ejus gentes, et dorsa regum vertam, et aperiam coram eo januas, et portæ non claudentur. Ego ante te ibo, et gloriosos terræ humiliabo : portas æreas conteram, et vectes ferreos confringam.... Ego Dominus, et non est amplius : extra me non est deus. Accinxi te, et non cognovisti me. »

[2] Isai. 45, 1, 12, n 5.

appelés pour lors Elamites, de partir avec les Mèdes : il donne les ordres pour le siége, et Babylone tombe. « Marche [1], Élam ; « Mède, assiége la ville. Enfin Babylone ne fera plus soupirer « les autres [2]. » Qu'il vienne maintenant à mon ordre : qu'il s'unisse aux Mèdes : qu'il assiége une ville ennemie de mon culte et de mon peuple : qu'il m'obéisse sans me connaître : qu'il me suive les yeux fermés : qu'il exécute mes volontés sans être ni de mon conseil, ni dans ma confiance : et qu'il apprenne à tous les princes, et même à tous les hommes, combien je suis maître des empires, des événements, des volontés même, puisque je me fais également obéir par les rois et par chaque soldat de leur armée, sans avoir besoin ni de me montrer, ni d'exhorter, ni d'employer d'autres moyens que ma volonté, qui est aussi ma puissance : *ut sciant hi qui ab ortu solis, et qui ab occidente, quoniam absque me non est. Ego Dominus, et non est alter* [3].

Qu'il y a de grandeur dans ce peu de paroles : *Ascende, Ælam :* Prince des Perses, partez. *Obside, Mede :* Et vous, prince des Mèdes, formez le siége. *Omnem gemitum ejus cessare feci :* Babylone est prise et pillée ; elle est sans pouvoir ; sa tyrannie est finie.

2. Comme Dieu est extrêmement sensible à l'oppression des pauvres et des faibles, aussi bien qu'à l'injustice des juges et des grands de la terre, c'est ce que l'Écriture a peint avec les couleurs les plus vives.

Isaïe [4] nous représente la vérité faible et tremblante [5], qui implore en vain le secours des juges, et qui se présente inutilement devant les tribunaux. Tout accès lui est fermé. Partout elle est rébutée, mise en oubli, foulée aux pieds. Le crédit l'emporte sur le bon droit. L'homme de bien est livré en proie à l'injuste. « Le Seigneur l'a vu, dit le prophète, et ses yeux ont été bles-

[1] « Ascende, Ælam : obside, Mede : omnem gemitum ejus cessare feci. »
[2] Isai. 21, 2.
[3] Isai. 45, 6.
[4] Isai. 59, 14-16.
[5] « Conversum est retrorsum judicium, et justitia longe stetit : quia corruit in platea veritas, et æquitas non potuit ingredi. Et facta est veritas in oblivionem : et qui recessit a malo, prædæ patuit : et vidit Dominus, et malum apparuit in oculis ejus, quia non est judicium. Et vidit quia non est vir : et aporiatus est, quia non est qui occurrat. »

« sés de ce qu'il n'y avait plus de justice *au monde*. Il a vu qu'il « ne restait plus d'homme *sur la terre*, et il a été saisi d'éton- « nement de voir que personne ne s'opposait à ces maux. »

Son silence fait croire, ou qu'il ne voit point ces désordres, ou qu'il y est indifférent. Il n'en est pas ainsi, dit le prophète dans un autre endroit. Tout se prépare pour le jugement, sans que les hommes y pensent. Le juge invisible est présent [1]. Il est debout pour prendre en main la défense de ceux qui n'en ont point d'autre, et pour prononcer contre les injustes, et pour les faibles et les pauvres, un jugement très-différent. « Le Seigneur « entrera en jugement avec les anciens et les princes de son peu- « ple. Quoi ! c'est vous qui avez ravagé la vigne ? La dépouille « du pauvre paraît dans vos maisons. Pourquoi foulez-vous aux « pieds mon peuple ? pourquoi brisez-vous les pauvres ? dit le « Seigneur, le Dieu des armées [2]. » Rien n'est plus vif ni plus éloquent que les reproches que Dieu fait ici aux juges et aux princes de son peuple. Quoi ! vous qui deviez défendre mon peuple, comme une vigne dont vous aviez la garde ; vous qui deviez lui servir de haie et de rempart, c'est vous-mêmes qui avez ravagé cette vigne et qui l'avez ruinée, comme si le feu y avait passé [3] ! *Et vos depasti estis vineam.* Encore si vous aviez la modération de ménager vos frères, et de ne pas les ruiner entièrement ! Mais, après avoir dépouillé mon peuple, vous le mettez sous le pressoir pour tirer de ses os quelque suc, *atteritis ;* et vous le brisez sous le moulin pour achever de le mettre en poudre, *commolitis.* Vous prétendez peut-être me déguiser vos vols et vos rapines, en les convertissant en de superbes ameublements dont vous ornez vos maisons. J'ai suivi avec des yeux attentifs et jaloux tout ce qui était à votre frère et que vous lui avez enlevé. Je le vois, malgré l'application que vous avez à me le cacher : *Rapina pauperis in domo vestra.* Tout demande vengeance et l'obtiendra. Elle tombera sur vous et sur vos enfants ; et le fils

[1] « Stat ad judicandum (*heb.* concertandum) Dominus, et stat ad judicandos populos. Dominus ad judicium veniet cum senibus populi sui, et principibus ejus. Vos enim (*heb.* Et vos) depasti estis vineam. Rapina pauperis in domo vestra. Quare atteritis populum meum, et facies pauperum commolitis ? dicit Dominus Deus exercituum. »

[2] Isai. 3, 13-15.

[3] C'est la force du texte original.

d'un père injuste, en héritant de son crime, héritera aussi de ma colère.

« Malheur à vous [1], dit-il ailleurs, qui bâtissez vos maisons « du sang du peuple ! La pierre criera contre vous du milieu « de la muraille ; et le bois qui sert à lier le bâtiment rendra « témoignage contre vous [2]. »

On voit un caractère tout opposé dans la personne de Job, qui était le modèle d'un bon juge et d'un bon prince. « La compas- « sion [3], dit-il, m'a élevé et m'a nourri dès mon enfance, et je « l'ai eue pour guide dès le sein de ma mère.... Mon vête- « ment était la justice, et elle me servait de manteau. L'équité « de mes jugements était mon diadème. Je délivrais le pauvre « qui demandait justice par ses cris, et l'orphelin qui était sans « protecteur. Celui qui était près de périr me comblait de béné- « dictions ; et je consolais le cœur de la veuve. J'étais l'œil de « l'aveugle et le pied du boiteux. J'étais le père des pauvres... « Je brisais les mâchoires de l'injuste, et je lui arrachais sa proie « d'entre les dents [4]. »

3. Je finirai par une description d'un genre bien différent de celles qui ont précédé, mais qui n'est pas moins remarquable : c'est celle d'un cheval de bataille, que Dieu lui-même nous a tracée dans le livre de Job.

« Est-ce vous [5], dit Dieu à Job, qui avez donné au cheval la « force et le courage, qui l'avez rendu terrible par un frémisse- « ment semblable au tonnerre ? Le rendrez-vous inquiet ? et le « ferez-vous bondir comme une sauterelle, dans le temps que la

[1] « Væ qui ædificat civitatem in sanguinibus... Quia lapis de pariete clamabit : et lignum, quod inter juncturas ædificiorum est, respondebit. »

[2] Habac. 2, 11, 12.

[3] « Ab infantia mea crevit mecum miseratio (*heb.* educavit me), et ab utero matris deduxi illam .. Liberabam pauperem vociferantem, et pupillum cui non erat adjutor. Benedictio perituri super me veniebat, et cor viduæ consolatus sum. Justitia indutus sum ; et vestivi me, sicut vestimento et diademate, judicio meo. Oculus fui cæco, et pes claudo. Pater eram pauperum... Conterebam molas iniqui, et de dentibus illius auferebam prædam. »

[4] Job. cap. 31, 18 ; et cap. 29, 12-17.

[5] Numquid præbebis equo fortitudinem, aut circumdabis collo ejus hinnitum ? Numquid suscitabis eum quasi locustas ? Gloria narium ejus terror. Terram ungula fodit : exsultat audacter : in occursum pergit armatis. Contemnit pavorem, nec cedit gladio. Super ipsum sonabit pharetra, vibrabit hasta et clypeus. Fervens et fremens sorbet terram, nec reputat tubæ sonare clangorem. Ubi audierit buccinam, dicit, Vah ! Procul odoratur bellum, exhortationem ducum, et ululatum exercitus. »

« fierté qui paraît dans le mouvement de ses narines inspire la « terreur ? Il creuse du pied la terre : il est plein de confiance « en sa force : il va au-devant des hommes armés. Il se rit de la « peur, et il en est incapable ; et la vue de l'épée ne le fait point « reculer. Ne pouvant retenir son inquiétude et son ardeur, il « frappe la terre et l'enfonce ; et il ne devient point tranquille « par les premiers signaux de la trompette. Mais lorsqu'elle « donne un signal décisif, alors il dit, Courage ! Il distingue « comme par l'odorat que le combat va se donner avant qu'il se « donne. Il entend, ce semble, le commandement des généraux, « et il prend garde au bruit confus de l'armée [1]. »

Chaque mot demanderait d'être développé, pour en faire sentir la beauté : je ne m'arrêterai qu'aux derniers, qui donnent une espèce d'entendement et de parole au cheval.

Les armées sont longtemps à se mettre en ordre de bataille, et elles sont quelquefois longtemps en présence sans s'ébranler. Tous les mouvements sont marqués par des signaux particuliers ; et les différents sons de trompette apprennent aux soldats tout ce qu'ils doivent faire. Cette lenteur importune le cheval. Comme il est prêt au premier son de trompette, il supporte avec impatience qu'il faille avertir tant de fois l'armée. Il murmure en secret contre tous ces délais ; et, ne pouvant demeurer en place, ni aussi désobéir, il bat continuellement du pied, et se plaint en sa manière qu'on perde inutilement le temps à se regarder sans rien faire : *Fervens et fremens sorbet terram.* Dans son impatience il compte pour rien tous les signaux qui ne sont point décisifs, et qui ne font que marquer quelque détail dont il n'est point occupé : *Nec reputat tubæ sonare clangorem.* Mais quand c'est tout de bon, et que le dernier coup de la trompette annonce la bataille, alors toute la contenance du cheval change. On dirait qu'il distingue comme par l'odorat que le combat va se donner, et qu'il a entendu distinctement l'ordre du général : et il répond aux cris confus de l'armée par un frémissement qui marque son allégresse et son courage : *Ubi audierit buccinam, dicit, Vah ! Procul odoratur bellum, exhortationem ducum, et ululatum exercitus.*

[1] Job. 39, 19-25.

Qu'on compare les admirables descriptions qu'Homère et Virgile ont faites du cheval, on verra combien celle-ci est supérieure.

§ V. *Figures.*

Ce serait une chose infinie que de vouloir parcourir toutes les différentes espèces de figures qui se rencontrent dans l'Écriture. Les passages que j'ai déjà cités en renferment un grand nombre. J'y en ajouterai encore quelques-unes, surtout de celles qui sont les plus communes, telles que sont la métaphore, la similitude, la répétition, l'apostrophe, la prosopopée.

I. *Métaphore et similitude.*

« J'ai toujours craint la colère de Dieu comme des flots sus-« pendus sur ma tête[1], et je n'en ai pu supporter le poids[2]. » Quelle idée de la colère de Dieu! des flots qui engloutissent tout, un poids qui accable et qui brise. *Iram Domini portabo*[3]. Comment la pourrons-nous porter pendant toute l'éternité?

La magnificence de Dieu à l'égard de ses élus n'est pas moins difficile à comprendre et à exprimer. « Il les enivrera de ses « biens[4], il les inondera d'un torrent de délices[5]. »

Il est une autre ivresse bien terrible réservée aux impies. « Tu seras enivrée de douleurs[6], dit un prophète à Jérusalem ré-« prouvée. Tu boiras la même coupe que ta sœur Samarie a bue, « qui n'est pleine que de désolation et de tristesse. Tu la boiras « jusqu'à la lie. Tu seras même contrainte d'en manger les frag-« ments; et, dans l'excès de ton désespoir, tu te déchireras la poi-« trine. Car c'est moi qui l'ai ainsi ordonné, dit le Seigneur[7]. » Voilà une affreuse peinture de la rage des réprouvés, mais encore infiniment au-dessous de la vérité.

[1] « Semper quasi tumentes super me fluctus timui Deum, et pondus ejus ferre non potui. »
[2] Job. 31, 23.
[3] Mich. 7, 9.
[4] « Inebriabuntur ab ubertate domus tuæ : et torrente voluptatis tuæ potabis eos. »
[5] Ps. 35, 9.
[6] « Ebrietate et dolore repleberis : calice mœroris et tristitiæ, calice sororis tuæ Samariæ. Et bibes illum, et epotabis usque ad feces; et fragmenta ejus devorabis, et ubera tua lacerabis : quia ego locutus sum, ait Dominus Deus. »
[7] Ezech. 23, 33 et 34.

2. *Répétition.*

« Comme je me suis appliqué à les arracher[1], et à les dé-« truire, et à les dissiper, et à les perdre, et à les affliger, ainsi je « m'appliquerai à les édifier et à les planter, dit le Seigneur[2]. » La conjonction répétée ici plusieurs fois marque comme autant de coups redoublés de la colère de Dieu.

« Babylone est tombée[3]; elle est tombée cette grande ville, « qui a fait boire à toutes les nations le vin empoisonné de sa « prostitution[4]. » Cette répétition, qui est aussi dans Isaïe[5], marque que la chute de cette grande ville paraîtra incroyable, et que, pour y ajouter foi, on se fera répéter plusieurs fois cette étonnante nouvelle.

« C'est maintenant[6], dit le Seigneur, que je me lèverai : « c'est maintenant que je signalerai ma grandeur : c'est main-« tenant que je ferai éclater ma puissance[7]. » C'est-à-dire qu'après avoir longtemps paru endormi, il sortira enfin de son sommeil pour prendre avec éclat la défense de son peuple, et que le moment en est venu : *nunc, nunc.* Dieu s'explique encore d'une manière plus vive dans le même prophète : « Je me suis tu jus-« qu'à cette heure[8], je suis demeuré dans le silence, j'ai été pa-« tient : mais maintenant je me ferai entendre comme une femme « qui est dans les douleurs de l'enfantement : je détruirai tout, « j'abîmerai tout[9]. »

3. *Apostrophe. Prosopopée.*

Ces deux figures sont souvent mêlées ensemble. La dernière consiste principalement à personnifier des choses inanimées, à leur donner du sentiment et de la parole, ou bien à leur adresser son discours.

Dans le psaume 136, c'est un citoyen de Jérusalem, relégué à

[1] « Sicut vigilavi super eos ut evellerem, et demolirer, et dissiparem, et disperderem, et affligerem : sic vigilabo super eos ut ædificem et plantem, ait Dominus. »

[2] Jerem. 31, 28.

[3] « Cecidit, cecidit Babylon illa magna, quæ a vino iræ fornicationis suæ potavit omnes gentes. »

[4] Apoc. 14, 8.

[5] Isai. 21, 9.

[6] « Nunc consurgam, dicit Dominus : nunc exaltabor : nunc sublevabor. »

[7] Isai. 33, 10.

[8] « Tacui semper, silui, patiens fui; sicut parturiens loquar : dissipabo et absorbebo simul. »

[9] Isai. 42, 14.

Babylone, qui, tristement assis sur les bords du fleuve qui arrosait cette ville, exhale sa douleur et ses plaintes en tournant les yeux vers sa chère patrie. Ses maîtres, qui le tenaient captif, le pressaient de chanter, pour les réjouir, quelques airs de musique sur ses instruments. Pénétré de douleur et d'indignation, il s'écrie : « Comment chanterions-nous le cantique du Seigneur dans une terre étrangère [1] ? Si je viens à t'oublier, ô Jérusalem, que ma main droite oublie tout ce qu'elle sait! que ma langue demeure attachée à mon palais, si je ne me souviens plus de toi [2]! » Combien cette apostrophe à Jérusalem rend-elle tendre et touchant le discours de ce Juif exilé! Il croit la voir, l'entretenir, lui protester avec serment qu'il consent à perdre la voix et l'usage de la langue, aussi bien que de ses instruments, plutôt que de l'oublier en prenant part aux fausses joies de Babylone.

Les écrivains sacrés font un merveilleux usage de la prosopopée, et Jérusalem en est souvent l'objet. Je me contenterai d'en indiquer un seul exemple, tiré de Baruch, où ce prophète décrit le malheur des Juifs emmenés captifs à Babylone. Il introduit Jérusalem comme une mère désolée, mais soumise aux ordres de son Dieu, quelque rigoureux qu'ils soient, qui exhorte ses enfants d'obéir à l'arrêt qui les condamne à l'exil ; qui déplore sa solitude et leurs misères ; qui leur représente que c'est la juste peine de leurs prévarications et de leur ingratitude; qui leur donne des avis salutaires pour faire un saint usage de leur dure captivité, et qui enfin, pleine de confiance en la bonté et en la promesse de Dieu, les assure de leur retour glorieux. Le prophète ensuite adresse la parole à cette même Jérusalem, et la console par la vue du rappel de ses enfants et de tous les avantages qui le suivront. *Exue te, Jerusalem, stola luctus, et vexationis tuæ, et indue te decore, et honore ejus, quæ a Deo tibi est, sempiternæ gloriæ.... Nominabitur enim nomen tuum a Deo in sempiternum : Pax justitiæ, et honor pietatis* [3].

[1] « Quomodo cantabimus canticum Domini in terra aliena? Si oblitus fuero tui, Jerusalem, oblivioni detur (*heb.* obliviscatur) dextera mea. Adhæreat lingua mea faucibus meis, si non meminero tui. »

[2] Ps. 136, 4, 5.

[3] Baruch, c. 4 et 5.

Rien n'est plus ordinaire dans les Écritures que de personnifier l'épée du Seigneur [1]. Dieu lui commande : elle s'aiguise, elle se polit, elle se prépare à obéir, elle part au moment marqué, elle va où Dieu l'envoie, elle dévore ses ennemis, elle s'engraisse de leur chair, elle s'enivre de leur sang, elle s'échauffe dans le carnage; et quand elle a exécuté les ordres de son maître, elle revient dans son lieu. Le prophète Jérémie réunit presque toutes ces idées dans un seul endroit, et y en ajoute encore de plus vives. « O épée du Seigneur [2], ne te reposeras-tu jamais? Rentre « en ton fourreau, refroidis-toi, et demeure en silence. Com- « ment se reposerait-elle, réplique le prophète, puisque le Sei- « gneur lui a commandé d'attaquer Ascalon, et que c'est là qu'il « lui a ordonné de se rendre [3] ? »

§ VI. *Endroits sublimes.*

Dixit Deus, Fiat lux; et facta est lux. L'original porte : *Dixit, Deus, Sit lux; et fuit lux;* ce qui est bien plus vif. « Dieu dit : Que la lumière soit, et la lumière fut [4]. »

Où était-elle un moment auparavant? Comment a-t-elle pu naître du sein même des ténèbres? Avec la lumière toutes les couleurs dont elle est la mère embellirent la nature. Le monde, plongé jusqu'alors dans l'obscurité, parut sortir une seconde fois du néant. Il n'y eut rien qui ne fût orné en devenant éclairé.

Voilà ce que produisit une simple parole, dont la majesté s'est fait sentir même aux infidèles[5], qui ont admiré que Moïse eût fait parler Dieu en maître, et qu'au lieu d'employer des expressions qu'un petit esprit aurait trouvées magnifiques, il se soit contenté de celle-ci : « Dieu dit : Que la lumière soit, et la lumière fut. »

Rien en effet n'est plus noble ni plus élevé que cette manière

[1] « Mucro, mucro, evagina te ad occidendum : lima te ut interficias et fulgeas.... Gladius exacutus est, et limatus. Ut cædat victimas, exacutus est : ut splendeat, limatus est. » (Ezech. 21, v. 28; et 9, 10.)

« Gladius Domini repletus est sanguine, incrassatus est adipe. » (Isai. 34, 6.)

« Devorabit gladius, et saturabitur, et inebriabitur sanguine eorum. » (Jer. 43, 10.)

[2] « O mucro Domini, usquequo non quiesces? Ingredere in vaginam tuam, refrigerare, et sile. Quomodo quiescet, quum Dominus præceperit ei adversus Ascalonem.... ibique condixerit illi? »

[3] Jerem. 47, 6, 7.

[4] Gen. 1, 3.

[5] Longin

de penser. Pour créer la lumière (et il en est ainsi de l'univers) Dieu n'a eu qu'à parler : c'est encore trop dire ; il n'a eu qu'à vouloir. La voix de Dieu est sa volonté [1]. Il parle en commandant, et il commande par ses décrets.

La Vulgate diminue quelque chose de la vivacité de l'expression : « Dieu dit, Que la lumière soit faite, et la lumière fut « faite. » Car le mot de *faire*, qui parmi les hommes a différents degrés et suppose une succession de temps, semble en quelque sorte retarder l'ouvrage de Dieu, qui fut fait dans le moment même qu'il le voulut, et eut tout d'un coup toute sa perfection.

C'est dans ce même style que le prophète Isaïe fait parler Dieu, lorsqu'il prédit la prise de Babylone par Cyrus. « Je suis le Sei- « gneur [2], qui fais toutes choses : c'est moi seul qui ai étendu « les cieux ; et personne ne m'a aidé quand j'ai affermi la terre... « C'est moi qui dis à l'abîme [3] : Épuise-toi, je mettrai tes eaux « à sec. Qui dis à Cyrus : Vous êtes le pasteur de mon troupeau, « et vous accomplirez ma volonté en toutes choses. Qui dis à « Jérusalem, Vous serez rebâtie ; et au temple, Vous serez fondé « de nouveau. »

Le roi de Syrie et celui d'Israël avaient juré la perte de Juda ; et les mesures qu'ils avaient prises pour détruire ce royaume paraissaient immanquables. Un seul mot les dissipe. « Voici ce « que dit le Seigneur [4] : Ce dessein ne subsistera pas, il n'aura « point d'effet. »

La même pensée est plus étendue dans un autre endroit ; et le prophète, qui sait que Dieu a promis de faire subsister la race de David jusqu'au temps du Messie, qui en doit naître, brave avec une sainte fierté les vains efforts des princes et des peuples conjurés pour détruire la famille et le trône de David. « Assem-

[1] Dicere Dei, voluisse est. » (S. Eucher.)

« Naturæ opifex lucem locutus est, et creavit. Sermo Dei, voluntas est : opus Dei, natura est. » (S. Ambros.)

[2] « Ego sum Dominus, faciens omnia : extendens cœlos solus, stabiliens terram, et nullus mecum.... Qui dico profunde : Desolare, et flumina tua arefaciam. Qui dico Cyro : Pastor meus es, et omnem voluntatem meam complebis. Qui dico Jerusalem, Ædificaberis ; et templo, Fundaberis. » (Isai. 44, 24, 27, 28.)

[3] Il marque l'Euphrate, que Cyrus dessécha pour prendre Babylone.

[4] « Hæc dicit Dominus Deus : Non stabit, et non erit istud. » (Isai 7, 7.)

« blez-vous [1], peuples, et vous serez vaincus. Peuples éloignés, « peuples de toute la terre, écoutez : réunissez vos forces, et « vous serez vaincus; prenez vos armes, et vous serez vaincus; « formez des desseins, et ils seront dissipés; donnez des ordres, « et ils ne s'exécuteront point, parce que Dieu est avec nous. » Isaïe prédit ici, en termes dignes de la puissance infinie de Dieu, que tous les hommes ensemble ne retarderont pas un seul moment des promesses immuables; que les confédérations, les conspirations, les desseins secrets, les armées nombreuses, seront inutiles; que tous ceux qui attaqueront le faible royaume de Juda seront vaincus; que l'univers entier ne pourra rien contre lui; et que ce qui le rendra invincible, c'est que *Dieu est avec lui*, ou, ce qui est la même chose, parce qu'Emmanuel est son protecteur et son roi, et que c'est de ses intérêts qu'il s'agit plutôt que des princes dont il doit naître.

Des obstacles infinis s'opposaient au dessein qu'avait Zorobabel de faire rebâtir le temple de Jérusalem; et ces obstacles, comme une montagne, étaient insurmontables à tous les efforts humains. Dieu ne fait que parler, mais d'un ton de maître, et la montagne disparaît. *Quis tu*[1], *mons magne, coram Zorobabel? In planum.*

Tout le monde sait avec quelle énergie l'Écriture fait disparaître par une ruine subite l'impie, qui, un moment auparavant, semblable au cèdre, portait sa tête orgueilleuse jusque dans le ciel. *Vidi impium superexaltatum et elevatum sicut cedros Libani: et transivi, et ecce non erat; et quæsivi eum, et non est inventus locus ejus* [2]. Il est tellement disparu et anéanti, que le lieu même où il était ne subsiste plus. M. Racine a traduit cet endroit :

J'ai vu l'impie adoré sur la terre.
Pareil au cèdre, il cachait dans les cieux
Son front audacieux.
Il semblait à son gré gouverner le tonnerre,

[1] « Congregamini, populi, et vincimini; et audite, universæ procul terræ : confortamini, et vincimini; accingite vos, et vincimini; inite consilium, et dissipabitur; loquimini verbum, et non fiet : quia nobiscum Deus. » (Isai. cap. 8, v. 9, 10.)

[2] Qui es-tu, grande montagne, devant Zorobabel? Sois aplanie. (Zach. 4, 7)

[3] Ps. 36, v. 35, 36.

Foulait aux pieds ses ennemis vaincus.
Je n'ai fait que passer, il n'était déjà plus [1].

Voilà ce qu'est toute la grandeur des princes les plus formidables, quand eux-mêmes ne craignent point Dieu : une fumée, une vapeur, une ombre, un songe, une vaine image. *In imagine pertransit homo* [2].

Quelle noble idée au contraire l'Écriture nous donne-t-elle de la grandeur de Dieu ! Il est celui qui est [3]. Son nom est l'Éternel : le monde entier, son ouvrage. Le ciel est son trône, et la terre son marchepied. Toutes les nations ne sont devant lui que comme une goutte d'eau ; et la terre qu'elles habitent, que comme un grain de poussière. Tout l'univers est devant Dieu comme n'étant point. Sa puissance et sa sagesse le conduisent, et en règlent tous les mouvements avec la même facilité qu'une main soutient un poids léger, dont elle se joue plutôt qu'elle n'en est chargée. Il dispose des royaumes en maître souverain [4], et les donne à qui il lui plaît : mais son empire, aussi bien que son pouvoir, est sans bornes.

Tout cela nous paraît grand et sublime, et l'est en effet par rapport à nous. Mais, dès que l'on parle aux hommes un langage qu'ils soient capables d'entendre, que peut-on dire qui soit digne de Dieu ? L'Écriture elle-même succombe sous le poids de sa majesté ; et les expressions qu'elle emploie, quelque magnifiques qu'elles soient, n'ont aucune proportion avec l'unique grandeur qui mérite ce nom.

C'est ce que Job nous marque d'une manière admirable. Après avoir rapporté les merveilles de la création, il termine ce récit par une réflexion très-simple et en même temps très-sublime. « Ce « que nous venons de dire [5] n'est qu'une petite partie de ses

[1] Esther, act. v, scène dernière.

[2] Ps. 38, 7.

[3] « Ego sum qui sum. » (*Exod.* 3, 14.)
« Cœlum sedes mea, terra autem scabellum pedum meorum. » (Isai. 66, 1.)
« Quis mensus est pugillo aquas, et cœlos palmo ponderavit ? quis appendit tribus digitis molem terræ, et libravit in pondere montes, et colles in statera ?... Ecce gentes quasi stilla situlæ, et quasi momentum stateræ reputatæ sunt : ecce insulæ quasi pulvis exiguus... Omnes gentes quasi non sint, sic sunt coram eo, et quasi nihilum et inane reputatæ sunt ei » (Isai. 40, 12, 15, 17.)

[4] « Donec cognoscant viventes, quoniam dominatur Excelsus in regno hominum, et cuicumque voluerit, dabit illud... Potestas ejus potestas sempiterna, et regnum ejus in generationem et generationem. » (Dan. 4, 14, 31.)

[5] « Ecce, hæc ex parte dicta sunt

« œuvres : que si ce que nous avons entendu est seulement « comme une goutte en comparaison de ce que l'on en peut dire, « qui pourrait donc soutenir le tonnerre de ses merveilles et de « sa toute-puissance [1] ? » Le peu qu'il nous découvre de sa grandeur infinie n'a aucune proportion avec ce qu'il est, et surpasse néanmoins notre intelligence. Il se rabaisse, et nous ne saurions atteindre jusqu'à lui dans le temps même qu'il descend jusqu'à nous. Il est contraint d'employer notre langage et nos pensées pour se rendre intelligible, et alors même nous sommes plutôt éblouis de sa lumière que véritablement éclairés. Que serait-ce donc s'il se montrait dans toute sa majesté ; s'il levait les voiles qui en tempèrent l'éclat ; s'il voulait nous dire tout ce qu'il est ? Quelles oreilles seraient à l'épreuve d'un tel tonnerre ? quels yeux ne seraient point aveuglés par une lumière si disproportionnée à leur faiblesse ? *Quis poterit tonitruum magnitudinis illius intueri?*

§ VII. *Endroits tendres et touchants.*

On ne pourrait croire qu'une telle majesté fût capable de se rabaisser comme elle fait en parlant aux hommes, si l'Écriture ne nous en donnait des preuves presque à chaque page. Ce qu'il y a de plus vif et de plus tendre dans la nature ne l'est pas encore assez pour son amour.

« J'ai nourri des enfants [2], dit-il par la bouche d'Isaïe, et je les « ai élevés ; et après cela ils m'ont méprisé. Le bœuf connaît « celui à qui il est, et l'âne l'étable de son maître : mais Israël « ne m'a point connu [3]. »

« Maintenant donc [4], vous, habitants de Jérusalem, et vous, « hommes de Juda, soyez les juges entre moi et ma vigne. Qu'ai-« je dû faire de plus à ma vigne que je n'aie point fait ? Est-ce « *que je lui ai fait tort* d'attendre qu'elle portât de bons rai-« sins, au lieu qu'elle n'en a produit que de mauvais [5] ? »

viarum ejus ; et quum vix parvam stillam sermonis ejus audierimus, quis poterit tonitruum magnitudinis illius intueri ? »

[1] Job. 26, 14.

[2] « Filios enutrivi, et exaltavi : ipsi autem spreverunt me. Cognovit bos pós sessorem suum, et asinus præsepe domini sui : Israël autem non cognovit. »

[3] Isai. 1, v. 2, 3.

[4] « Nunc ergo, habitatores Jerusalem, et viri Juda, judicate inter me et vineam meam. Quid est quod debui ultra facere vineæ meæ, et non feci ei ? An quod exspectavi ut faceret uvas, et fecit labruscas ? »

[5] Isai. 5, 3, 4.

« On dit d'ordinaire [1] : Si une femme, après avoir été répudiée « par son mari et l'avoir quitté, en épouse un autre, son mari la « reprendra-t-il encore? et cette femme n'est-elle pas considérée « comme impure et comme déshonorée? Mais pour vous, *ô fille « d'Israël*, vous vous êtes corrompue avec plusieurs qui vous « aimaient : et néanmoins, Revenez à moi, dit le Seigneur, et je « vous recevrai [2]. »

« Écoutez-moi [3], maison de Jacob, et vous tous qui êtes restés « de la maison d'Israël; vous que je porte dans mon sein, que « je renferme dans mes entrailles. Je vous porterai moi-même « encore jusqu'à la vieillesse, je vous porterai jusqu'à l'âge le « plus avancé. Je vous ai créés, et je vous soutiendrai : je vous « porterai et je vous sauverai [4]. »

« Comme une mère caresse son petit enfant [5], ainsi je vous « consolerai, et vous trouverez votre paix dans Jérusalem [6]. »

« Sion a dit [7] : Le Seigneur m'a abandonnée, le Seigneur m'a « oubliée. Une mère peut-elle oublier son enfant, et n'avoir point « de compassion du fils qu'elle a porté dans ses entrailles? Mais « quand même elle l'oublierait, pour moi je ne vous oublierai « jamais [8]. »

Toutes ces comparaisons, quelque tendres qu'elles soient, ne suffisent pas encore à Dieu pour nous témoigner jusqu'où va sa tendresse et sa sollicitude pour des hommes qui le méritent si peu. Ce souverain maître de l'univers ne dédaigne pas de se comparer à une poule qui tient toujours ses ailes étendues pour y recevoir ses petits; et il déclare que le plus petit de ses serviteurs lui est aussi cher et aussi précieux que nous l'est la pru-

[1] « Vulgo dicitur : Si dimiserit vir uxorem suam, et recedens ab eo duxerit virum alterum, numquid revertetur ad eam ultra? numquid non polluta et contaminata erit mulier illa? Tu autem fornicata es cum amatoribus multis : tamen, Revertere ad me, dicit Dominus, et ego suscipiam te. »

[2] Jerem. 3, 1.

[3] « Audite me, domus Jacob, et omne residuum domus Israel, qui portamini a meo utero, qui gestamini a mea vulva. Usque ad senectam ego ipse, et usque ad canos ego portabo. Ego feci, et ego feram; ego portabo, et salvabo. »

[4] Isai. 46, 3, 4.

[5] « Quomodo si cui mater blandiatur, ita ego consolabor vos; et in Jerusalem consolabimini. »

[6] Isai. 66, 13.

[7] « Dixit Sion : Dereliquit me Dominus, et Dominus oblitus est mei. Numquid oblivisci potest mulier infantem suum, ut non misereatur filio uteri sui? Et si illa oblita fuerit, ego tamen non obliviscar tui. »

[8] Isai. 49, 14, 15.

nelle de l'œil. « Jérusalem [1], Jérusalem, qui tues les prophètes « et qui lapides ceux qui sont envoyés vers toi, combien de fois « ai-je voulu rassembler tes enfants comme une poule rassem- « ble ses petits sous ses ailes, et tu ne l'as pas voulu [2] ! » Il dit lui-même, en parlant de son peuple : « Celui qui vous touche [3], « touche la prunelle de mon œil [4]. »

De là viennent ces expressions si ordinaires dans l'Écriture, dont il est étonnant que des créatures osent se servir à l'égard de Dieu : « Gardez-moi [5] comme la prunelle de votre œil. Cou- « vrez-moi sous l'ombre de vos ailes [6]. » A qui des hommes, ô mon Dieu, oserais-je parler de la sorte ? et à qui pourrais-je dire que je lui suis précieux comme la prunelle de ses yeux ? Mais c'est vous-même qui m'inspirez et me commandez cette confiance. Rien n'est plus délicat ni plus faible que la prunelle. En cela elle est mon image. Qu'elle le soit aussi, ô mon Dieu, dans tout le reste ! et multipliez les secours à mon égard comme vous avez multiplié les précautions par rapport à elle, en l'environnant de paupières et de défenses. *Custodi me ut pupillam oculi.* Mes ennemis m'environnent comme des oiseaux de proie, et je ne puis leur échapper, si je ne me réfugie dans votre sein. Vous avez appris à des petits encore faibles à se retirer sous les ailes de leurs mères, et vous avez donné aux mères cette sollicitude et cette tendresse pour leurs petits, qui fait notre admiration. Vous vous êtes peint dans votre ouvrage ; et vous avez exhorté les hommes à recourir à vous, par toutes les preuves de votre bonté, que vous avez répandues dans les animaux et dans la nature. Que j'ose, ô mon Dieu, avoir autant de confiance en vous que vous avez de bonté pour moi ! *Sub umbra alarum tuarum protege me.*

Rien n'est plus tendre ni plus touchant que l'histoire admirable de Joseph ; et il est difficile de retenir ses larmes [7] lorsqu'on

[1] « Jerusalem, Jerusalem, quæ occidis prophetas, et lapidas eos qui ad te missi sunt, quoties volui congregare filios suos, quemadmodum gallina congregat pullos suos sub alas, et noluisti ! »

[2] Matth. 23, 37.

[3] « Qui tetigerit vos, tangit pupillam oculi mei.

[4] Zach. 2, 8.

[5] « Custodi me ut pupillam oculi ; sub umbra alarum tuarum protege me. »

[6] Ps. 16, 8.

[7] « Festinavitque, quia commota fuerant viscera ejus super fratre suo, et erumpebant lacrymæ. » (*Gen.* 43, 30.) « En oculi vestri, et oculi fratris Ben-

le voit obligé de se détourner ou de se retirer pour essuyer les siennes, parce que ses entrailles étaient attendries par la présence de Benjamin ; ou lorsque, après s'être fait connaître, il se jette au cou de ce cher frère, et, le tenant étroitement embrassé, mêle ses larmes aux siennes, et en fait autant à l'égard de ses autres frères, sur chacun desquels il est dit qu'il pleura. Dans ce moment aucun d'eux ne parla ; et ce silence est infiniment plus éloquent que tous les discours. La surprise, la douleur, le souvenir du passé, la joie, la reconnaissance, étouffent en eux toute parole. Leur cœur ne s'explique que par des larmes, qui signifient tout ce qu'ils pensent, mais qu'ils ne peuvent exprimer.

Quand on lit les tristes lamentations de Jérémie sur la ruine de Jérusalem [1] ; qu'on voit cette ville, autrefois si peuplée, réduite en une affreuse solitude ; la maîtresse des nations devenue comme une veuve désolée ; les rues de Sion pleurer, parce qu'il n'y a plus personne qui aille à ses solennités ; ses prêtres et ses vierges, plongés dans l'amertume, gémir jour et nuit ; ses vieillards, couverts de cendre et de cilices, soupirer sur les tristes ruines de leur patrie ; ses enfants affamés demander du pain, et n'en pouvoir obtenir, on est prêt à s'écrier avec le prophète : « Qui fournira [2] à mes yeux une fontaine de larmes pour pleu- « rer les malheurs de Jérusalem [3] ? »

C'est cet état de Jérusalem qui tirait continuellement de la bouche des prophètes des plaintes si tendres et des prières si vives. « Seigneur [4], regardez-nous du ciel ; jetez les yeux sur nous « de votre demeure sainte et du trône de votre gloire. Où est

jamin, vident quod os meum loquatur ad vos... Quumque amplexatus recidisset in collum Benjamin fratris sui, flevit, illo quoque similiter fiente super collum ejus. Osculatus que est Joseph omnes fratres suos, et ploravit super singulos. Post quæ ausi sunt loqui ad eum. » (*Gen.* 45, 12, 14, 15.)

[1] « Quomodo sedet sola civitas plena populo! facta est quasi vidua domina gentium.... Viæ Sion lugent, eo quod non sint qui veniant ad solemnitatem... Sacerdotes ejus gementes : virgines ejus squalidæ... Sederunt in terra, conticuerunt senes filiæ Sion : consperserunt cinere capita sua, accincti sunt ciliciis... Parvuli petierunt panem, et non erat qui frangeret eis. » (*Lament.* c. 1, v. 1, 4 ; c. 2, v. 10 ; c. 4, v. 4.)

[2] « Quis dabit capiti meo aquam, et oculis meis fontem lacrymarum ? et plorabo die ac nocte interfectos filiæ populi mei. »

[3] Jerem. 9, 1.

[4] « Attende de cœlo, et vide de habitaculo sancto tuo, et gloriæ tuæ. Ubi est zelus tuus, et fortitudo tua ? multitudo viscerum tuorum et miserationum tuarum ? super me continuerunt se. »

« maintenant votre zèle et votre force ? Où est la tendresse de « vos entrailles et de vos miséricordes ? Elle ne se répand plus « sur moi [1]... Cependant [2], Seigneur, vous êtes notre père... C'est « vous qui nous avez formés, et nous sommes les ouvrages de « vos mains... Jetez les yeux sur nous, et considérez que nous « sommes tous votre peuple. La ville de votre Saint a été chan- « gée en un désert : Sion est déserte ; Jérusalem est désolée. « Le temple de notre sanctification et de notre gloire, où nos « pères avaient chanté vos louanges, a été réduit en cendre ; et « tous nos bâtiments les plus somptueux ne sont plus que des « ruines. Après cela, Seigneur, vous retiendrez-vous encore ? « Demeurerez-vous dans le silence ? et nous affligerez-vous jus- « qu'à l'extrémité [3] ? »

§ VIII. *Caractères.*

Il n'est pas étonnant que l'esprit de Dieu ait peint dans l'Ecriture les différents caractères des hommes avec des couleurs si vives. C'est lui qui a mis dans notre cœur tous les sentiments raisonnables qui s'y trouvent ; et il connaît mieux que nous-mêmes ceux que notre propre corruption y a ajoutés.

Qui ne reconnaît pas la candeur ingénue et l'innocente simplicité de l'enfance dans le récit [4] que fait Joseph à ses frères de songes qui devaient allumer leur jalousie et leur haine contre lui, et qui l'allumèrent en effet ?

Quand le même Joseph se découvre à sa famille, il ne dit que deux mots, mais qui sont puisés dans le fond même de la nature : « Je suis Joseph [5]. Mon père vit-il encore ? » Voilà de ces traits d'éloquence qui sont inimitables. L'historien Josèphe n'a pas senti cette beauté ; du moins il ne l'a pas conservée dans son

[1] Isai. 63, 15.

[2] « Et nunc, Domine, pater noster es tu... et fictor noster tu, et opera manuum tuarum omnes nos... Ecce respice, populus tuus omnes nos. Civitas Sancti tui facta est deserta : Sion deserta facta est ; Jerusalem desolata est. Domus sanctificationis et gloriæ nostræ, ubi laudaverunt te patres nostri, facta est in exustionem ignis ; et omnia desiderabilia nostra versa sunt in ruinas. Numquid super his continebis te, Domine ? tacebis, et affliges nos vehementer ? »

[3] Isai. 64, 8, 12.

[4] « Hæc ergo causa somniorum atque sermonum invidiæ et odii fomitem ministravit » (*Gen.* 37, 8.)

[5] « Elevavit vocem cum fletu... et dixit fratribus suis : Ego sum Joseph. Adhuc pater meus vivit ? » (*Gen.* 45, 2, 3.)

récit. Le long discours qu'il y substitue, quoique beau en lui-même, n'est pas en sa place.

Il y a dans les Actes un trait merveilleux qui peint au naturel le caractère d'une joie subite et impétueuse. Saint Pierre avait été mis en prison. En ayant été tiré miraculeusement, il vint à la maison de Marie, mère de Jean, où les fidèles étaient assemblés et en prières. Quand il eut frappé à la porte, une fille nommée *Rhode* ayant reconnu sa voix [1], au lieu de lui ouvrir, dans le transport où elle était, courut vers les fidèles leur dire que Pierre était à la porte.

La douleur, et surtout d'une mère, a aussi un langage et un caractère qui sont particuliers. Je ne sais s'il est possible de les mieux représenter qu'ils le sont dans l'histoire admirable de Tobie. Dès que ce cher fils fut parti pour son voyage, sa mère, qui l'aimait tendrement, ne le voyant plus, fut inconsolable; et, plongée dans l'amertume, elle ne fit plus que pleurer. Mais sa douleur augmenta infiniment lorsqu'elle vit qu'il n'était point revenu au jour marqué. Ah! mon fils [2]! mon fils! s'écria-t-elle « baignée de larmes, pourquoi vous avons-nous envoyé si loin, « vous qui étiez la lumière de nos yeux, le bâton de notre vieil- « lesse, le soulagement de notre vie et l'espérance de notre pos- « térité? Nous ne devions pas vous éloigner de nous, puisque vous « seul nous teniez lieu de toutes choses. Rien ne la pouvait con- « soler; et, sortant tous les jours de sa maison, elle regardait de « tous côtés, et allait dans tous les chemins par lesquels elle es- « pérait qu'il pourrait revenir, pour tâcher à le découvrir de loin « quand il reviendrait. » On peut juger de l'effet que produisit le retour de Tobie et de Raphaël. « Le chien qui les avait suivis « durant le chemin courut devant eux; et, comme s'il eût porté « la nouvelle de leur venue, il semblait témoigner sa joie par le « mouvement de sa queue et par ses caresses. Le père de Tobie,

[1] « Et ut cognovit vocem Petri, præ gaudio non aperuit januam, sed intro currens nuntiavit stare Petrum ante januam. » (*Act.* 12, 14.)

[2] « Flebat igitur mater ejus irremediabilibus lacrymis, atque dicebat : Heu, heu me! fili mi! ut quid te misimus peregrinari, lumen oculorum nostrorum, baculum senectutis nostræ, solatium vitæ nostræ, spem posteritatis nostræ? Omnia simul in te uno habentes, te non debuimus dimittere a nobis.... Illa autem nullo modo consolari poterat, sed quotidie exsiliens circumspiciebat, et circuibat vias omnes per quas spes remeandi videbatur, ut procul videret eum, si fieri posset, venientem. »

« tout aveugle qu'il était, se leva et se mit à courir, s'exposant « à tomber à chaque pas; et, donnant la main à un serviteur, il « s'en alla au-devant de son fils. L'ayant rencontré, il l'embrassa, « et sa mère ensuite; et ils commencèrent tous deux à pleurer « de joie. Puis, ayant adoré Dieu et lui ayant rendu grâces, ils « s'assirent[1]. » Il ne manque rien à ce récit; et l'Écriture, pour en augmenter la naïveté, n'a pas omis la circonstance même du chien, qui est tout à fait dans la nature.

Un mot échappé à l'ambitieux Aman nous découvre tout ce qui se passe dans l'âme de ceux qui sont livrés à l'insatiable désir des honneurs. Il était arrivé au plus haut comble de fortune où puisse parvenir un mortel; et tout le monde fléchissait le genou devant lui, à l'exception du seul Mardochée. « Mais[2], dit-il en confi- « dence à ses amis en leur ouvrant son cœur, quoique j'aie tous « ces avantages, je croirai n'avoir rien tant que je verrai le Juif « Mardochée demeurer assis devant la porte du palais du roi, « quand je passe[3]. » Ce trait n'est pas échappé à M. Racine, et il a bien su en profiter :

Dans les mains des Persans jeune enfant apporté
Je gouverne l'empire où je fus acheté.
Mes richesses des rois égalent l'opulence.
Environné d'enfants, soutiens de ma puissance,
Il ne manque à mon front que le bandeau royal.
Cependant, des mortels aveuglement fatal!
De cet amas d'honneurs la douceur passagère
Fait sur mon cœur à peine une atteinte légère.
Mais Mardochée assis aux portes du palais
Dans ce cœur malheureux enfonce mille traits :
Et toute ma grandeur me devient insipide
Tandis que le soleil éclaire ce perfide.

Je finirai par un endroit de l'Écriture, où la suppression d'un seul mot nous peint d'une manière merveilleuse le caractère d'une personne fortement occupée d'un objet. L'esprit de Dieu

[1] Tob. 10, 4, 5, 7.

[2] « Quum hæc omnia habeam, nihil me habere puto, quamdiu videro Mardochæum Judæum sedentem ante fores regias. »

[3] Esth. 5, 13.

avait révélé à David que l'arche aurait enfin une demeure fixe sur la montagne de Sion, où l'on bâtirait l'unique temple qu'il voulait avoir dans l'univers. Ce saint roi [1], tout transporté hors de lui-même, et comme dans une sainte ivresse, sans rendre compte de ce qui s'est passé en lui, ni de qui il parle, et supposant que les autres, aussi bien que lui, ne sont occupés que de Dieu et du mystère qui vient de lui être révélé, s'écrie : « Sa demeure « stable et ferme est sur les saintes montagnes [2]. Le Seigneur « aime mieux les portes de Sion que toutes les tentes et tous les « pavillons de Jacob [3]. » Il n'y aura donc plus de variation dans les promesses, et le Seigneur ne s'éloignera plus d'Israël. Sa demeure est désormais fixée parmi nous. Son arche ne sera plus errante, son sanctuaire ne sera plus incertain, et Sion sera dans tous les siècles le lieu de son repos. *Fundamenta ejus in montibus sanctis.*

C'est par le même sentiment que Madeleine, lorsqu'elle cherchait Jésus-Christ dans le tombeau, tout occupée de l'objet de son amour et de ses désirs, croyant voir un jardinier, lui dit, sans l'avertir de qui elle parlait : « Seigneur, si c'est vous qui « l'avez enlevé, dites-moi où vous l'avez mis, et je l'emporte- « rai [4]. » Transportée hors d'elle-même par l'ardeur de son amour [5], elle s'imagine que tout le monde doit avoir dans l'esprit celui qu'elle a dans le cœur, et que personne ne peut ignorer qui est celui qu'elle cherche.

Les psaumes seuls fournissent une infinité de traits admirables pour tous les genres d'éloquence ; pour le style simple, le sublime, le tendre, le véhément, le pathétique. On peut lire ce que dit sur ce sujet M. Bossuet, évêque de Meaux, dans le second chapitre de sa préface sur les psaumes, qui a pour titre : *De grandiloquentia et suavitate Psalmorum.* On y reconnaît partout le génie vif et sublime de ce grand homme. J'en rap-

[1] « Repletus spiritu sancto civis iste, et multa de amore et desiderio civitatis hujus volvens secum, tanquam plura intus apud se meditatus, erumpit in hoc, *fundamenta ejus.* » (S. Augustin. *in psalm.* 86.)

[2] « Fundamenta ejus (*ou plutôt*, fundatio ejus, sedes ejus fundata, firma) in montibus sanctis. Diligit Dominus portas Sion super omnia tabernacula Jacob. »

[3] Ps. 86, 1, 2.

[4] Joan. 20, 15.

[5] « Vis amoris hoc agere solet in animo, ut quem ipse semper cogitat, nullum alium ignorare credat. » (S. Gregor. pap.)

porterai ici un seul endroit, qui suffirait pour montrer comment il faut s'y prendre pour faire sentir les beautés de l'Écriture sainte : c'est celui où David fait la description d'une tempête.

« Sit exempli loco illa tempestas : *Dixit, et adstitit spiritus « procellæ : intumuerunt fluctus ; ascendunt usque ad cœlos, « et descendunt usque ad abyssos.* Sic undæ susquedeque volvun- « tur. Quid homines ? *Turbati sunt, et moti sunt sicut ebrius : « et omnis eorum sapientia absorpta est ;* quam profecto fluc- « tuum animorumque agitationem non Virgilius, non Homerus, « tanta verborum copia æquare potuerunt. Jam tranquillitas « quanta ! *Statuit procellam ejus in auram, et siluerunt fluctus « ejus.* Quid enim suavius, quam mitem in auram desinens gra- « vis procellarum tumultus, ac mox silentes fluctus post frago- « rem tantum ? Jam, quod nostris est proprium, majestas Dei « quanta in hac voce : *Dixit, et procella adstitit !* Non hic Juno « Æolo supplex : non hic Neptunus in Ventos tumidis exaggera- « tisque vocibus sæviens, atque æstus iræ suæ vix ipse interim « premens. Uno ac simplici jussu statim omnia peraguntur [1]. »

Dieu commande, et la mer s'enfle et s'agite : les flots s'élèvent jusqu'aux cieux, et descendent jusqu'au fond des abîmes. Le même Dieu parle ; et d'un mot il change la tempête en un doux zéphyr, et l'agitation tumultueuse des flots en un profond silence. Quelle vivacité ! et quelle variété d'images !

§ IX. *Cantique de Moïse après le passage de la mer Rouge, expliqué selon les règles de la rhétorique.*

L'explication de ce cantique est de M. *Hersan*, ancien professeur de rhétorique au collége du Plessis. Son nom et sa réputation doivent faire attendre quelque chose d'excellent. On a cru devoir faire dans cet écrit quelques changements, que l'auteur adopterait sans peine, s'il était encore vivant.

[1] Ps. 106, 25, etc.

CANTICUM MOYSIS.

℣ 1. Cantemus * Domino : gloriose enim magnificatus est. Equum et ascensorem dejecit in mare.

* Heb. *Cantabo.*

℣ 2. Fortitudo mea et laus mea Dominus, et factus est mihi in salutem. Iste Deus meus, et glorificabo eum : Deus patris mei, et exaltabo eum.

℣ 3. Dominus quasi vir pugnator; Omnipotens nomen ejus.

Heb. *Jehova, vir belli; Jehova nomen ejus.*

℣ 4. Currus Pharaonis et exercitum ejus projecit in mare : electi principes ejus submersi sunt in mari Rubro.

℣ 5. Abyssi operuerunt eos : descenderunt in profundum quasi lapis.

℣ 6. Dextera tua, Domine, magnificata est in fortitudine : dextera tua, Domine, percussit inimicum.

℣ 7. Et in multitudine gloriæ tuæ deposuisti adversarios tuos. Misisti iram tuam quæ * devoravit eos sicut stipulam.

* Il n'y a dans l'original ni *quæ*, ni *et*, ni aucune autre conjonction. L'expression en est plus vive.

℣ 8. Et in spiritu furoris tui congregatæ sunt aquæ : stetit * unda fluens : congregatæ sunt ** abyssi in medio mari.

* Heb. *Steterunt, sicut acervus, fluenta.*
** Heb. *Coagulatæ sunt.*

℣ 9. Dixit inimicus : Persequar, et comprehendam : dividam spolia; implebitur anima mea; evaginabo gladium meum; interficiet * eos manus mea.

* Heb. *Possidebit,* ou *possidere faciet.*

℣ 10. Flavit * spiritus tuus, et operuit eos mare. Submersi sunt quasi plumbum in aquis vehementibus.

* Heb *Sufflasti spiritu tuo.*

CANTIQUE DE MOÏSE.

ıanterai des hymnes en l'honneur du Seigneur, parce qu'il
ıclater sa grandeur. Il a précipité dans la mer le cheval et
lier.

ıeigneur est ma force, et le sujet de mes louanges, parce
ıt devenu mon salut (*ou* mon Sauveur). C'est lui qui est
ıieu, et je publierai sa gloire. Il est le Dieu de mon père,
ılèverai sa grandeur.
ıva (le Seigneur) a paru comme un guerrier : son nom est
ı.
renversé dans la mer les chariots de Pharaon et son armée :
s distingués d'entre ses officiers ont été submergés dans
Rouge.
ont été ensevelis dans les abîmes : ils sont descendus au
es eaux comme une pierre.
re droite, Seigneur, a fait éclater sa force : votre droite,
ur, a brisé l'ennemi.
la grandeur de votre puissance et de votre gloire, vous
ırrassé ceux qui s'élevaient contre nous. Vous avez envoyé
ıolère : elle les a dévorés comme une paille.

souffle de votre fureur, les eaux se sont entassées : l'onde
ulait s'est tenue élevée comme en un monceau : les flots
ıîme se sont condensés et durcis au milieu de la mer.

ınemi disait : Je les poursuivrai ; je les atteindrai ; je par-
i les dépouilles ; j'assouvirai mes desirs (*ou* je satisferai
ngeance) ; je tirerai mon épée ; ma main me les assujettira
uveau).

s avez soufflé, et la mer les a abîmés. Ils sont tombés
d des eaux violentes comme une masse de plomb.

℣ 11. Quis similis tui in fortibus *, Domine? quis similis tui, magnificus in sanctitate, terribilis atque laudabilis **, faciens mirabilia?

* Le mot hébreu signifie également *dieux* et *forts*.
** Héb. *Terribilis laudibus.*

℣ 12. Extendisti manum tuam, et * devoravit eos terra.

* *Et* n'est point dans l'hébreu.

℣ 13. Dux fuisti in misericordia tua populo quem redemisti : et portasti * eum in fortitudine tua ad habitaculum sanctum tuum.

* Heb. *Deduces.*

℣ 14. Ascenderunt * populi et irati sunt : dolores obtinuerunt habitatores Philisthim.

* Heb. *Audient populi*, etc.

℣ 15. Tunc conturbati sunt principes Edom : robustos Moab obtinuit tremor : obriguerunt * omnes habitatores Chanaan.

* Heb. *Dissolventur.*

℣ 16. Irruat super eos formido et pavor : in magnitudine brachii tui, fiant immobiles quasi lapis, donec pertranseat populus tuus, Domine; donec pertranseat populus tuus iste quem possedisti.

℣ 17. Introduces eos, et plantabis in monte hæreditatis tuæ, firmissimo habitaculo tuo quod operatus es, Domine : sanctuarium tuum, Domine, quod firmaverunt manus tuæ.

℣ 18. Dominus regnabit in æternum, et ultra.

℣ 19. Ingressus est enim eques Pharao cum curribus et equitibus ejus in mare; et reduxit super eos Dominus aquas maris : filii autem Israel ambulaverunt per siccum in medio ejus *.

* *Maris.*

Qui d'entre les dieux est semblable à vous? Qui vous est semblable, vous qui faites paraître avec éclat votre sainteté, qui méritez d'être loué avec une frayeur religieuse, et dont les œuvres sont autant de merveilles?

Vous avez étendu votre main, (et) la terre les a dévorés.

Vous vous êtes rendu par votre miséricorde le guide de ce peuple que vous avez racheté, et vous le conduirez par votre puissance jusqu'au lieu de votre demeure sainte.

Les peuples l'apprendront, et en seront consternés : les habitants de la Palestine en seront pénétrés de douleur.

Les princes de l'Idumée seront dans le trouble : les chefs de Moab trembleront de frayeur : tous les habitants de Chanaan tomberont dans le découragement.

L'épouvante et l'effroi fondront sur eux. La grandeur (et la force) de votre bras les rendra immobiles comme une pierre, jusqu'à ce que votre peuple soit passé, Seigneur; jusqu'à ce que soit passé le peuple que vous vous êtes acquis.

Vous les introduirez et vous les établirez* sur la montagne de votre héritage, dans ce lieu que vous construirez, Seigneur, pour vous servir de demeure; dans ce sanctuaire, Seigneur, que vos mains affermiront.

* Litt. Vous les planterez.

Le Seigneur régnera dans l'éternité, et au delà de tous les siècles.

Car Pharaon est entré dans la mer avec ses chariots et sa cavalerie; et le Seigneur a fait retourner sur eux les eaux de la mer : mais les enfants d'Israël ont passé au milieu d'elle à pied sec.

CANTIQUE DE MOÏSE,

EXPLIQUÉ SELON LES RÈGLES DE LA RHÉTORIQUE.

Cet excellent cantique peut passer à bon droit pour une des plus éloquentes pièces de l'antiquité. Le tour en est grand, les pensées nobles, le style sublime et magnifique, les expressions fortes, les figures hardies : tout y est plein de choses et d'idées qui frappent l'esprit et saisissent l'imagination. Cette pièce, qui, selon le sentiment de quelques personnes, a été composée par Moïse en vers hébreux, surpasse tout ce que les profanes ont de plus beau dans ce genre. Virgile et Horace, les plus parfaits modèles de l'éloquence poétique, n'ont rien qui en approche. Personne n'a plus d'estime que moi pour ces deux grands hommes, et je les ai étudiés avec une grande application et un grand plaisir pendant plusieurs années. Cependant, quand je lis ce que Virgile dit à la louange d'Auguste au commencement du troisième livre des Géorgiques[1] et à la fin du huitième de l'Énéide[2], et ce qu'il fait chanter au prêtre d'Évandre, en l'honneur d'Hercule, dans le même livre[3]; quoique ces endroits soient très-beaux, je les trouve rampants au prix de notre cantique. Virgile me paraît tout de glace, et Moïse tout de feu. Il en est de même d'Horace dans les odes quatorze et quinze du quatrième livre, et dans la dernière des épodes.

Ce qui semble favoriser ces deux poëtes et les autres profanes, c'est qu'ils ont le nombre, l'harmonie, et l'élégance du style, qu'on ne trouve point dans l'Écriture sainte. Mais aussi l'Écriture sainte que nous avons n'est qu'une traduction : et l'on sait combien les meilleures traductions françaises de Cicéron, de Virgile, et d'Horace, défigurent ces auteurs. Or, il faut qu'il y ait bien de l'éloquence dans la langue originale de l'Écriture, puisqu'il nous en reste encore plus dans ses copies que dans tout

[1] V. 16-39.
[2] V. 675-728.
[3] V. 287, 302.

le latin de l'ancienne Rome et dans tout le grec d'Athènes. Elle est serrée, concise, dégagée des ornements étrangers, qui ne serviraient qu'à ralentir son impétuosité et son feu. Ennemie des longs circuits, elle va à son but par le plus court chemin. Elle aime à renfermer beaucoup de pensées en peu de mots pour les faire entrer comme des traits, et à rendre sensibles les objets les plus éloignés des sens par les images vives et naturelles qu'elle en fait. En un mot, elle a de la grandeur, de la force, de l'énergie, avec une majestueuse simplicité, qui la mettent au-dessus de toute l'éloquence païenne. Que l'on prenne seulement la peine de comparer les endroits que je viens de citer de Virgile et d'Horace avec les réflexions que nous allons faire, et l'on sera convaincu de ce que je dis.

Occasion et sujet du Cantique.

Le grand miracle que Dieu fit au passage de la mer Rouge est l'occasion de ce cantique. Le dessein du prophète est de s'abandonner aux transports de joie, d'admiration, de reconnaissance, sur ce grand miracle; de chanter les louanges de Dieu libérateur; de lui rendre des actions de grâces publiques et solennelles, et d'inspirer au peuple les mêmes sentiments.

EXPLICATION DU CANTIQUE.

℣ 1. *Cantemus* (heb. *cantabo*) *Domino : gloriose enim magnificatus est. Equum et ascensorem dejecit in mare.* « Je « chanterai des hymnes en l'honneur du Seigneur, parce qu'il « a fait éclater sa grandeur. Il a précipité dans la mer le cheval « et le cavalier. »

Moïse, plein d'admiration, de reconnaissance et de joie, pouvait-il mieux déclarer les mouvements de son cœur que par cet exorde impétueux, qui marque la vive reconnaissance du peuple délivré, et la grandeur terrible du Dieu libérateur?

Cet exorde est la proposition simple de toute la pièce. Il est comme l'abrégé et le point de vue où toutes les parties du tableau se rapportent. Il faut toujours l'avoir dans l'esprit en lisant le

cantique, pour comprendre avec quel artifice le prophète tire tant de beautés et tant de richesses d'une proposition qui paraît si simple et si stérile.

Cantabo est bien plus énergique, plus intéressant, plus tendre, que ne serait le pluriel *cantabimus*. Cette victoire des Hébreux sur les Égyptiens ne ressemble point aux victoires ordinaires qu'un peuple remporte sur un autre peuple, et dont le fruit est général, vague, commun, presque imperceptible à chaque particulier. Ici tout est propre à chaque Israélite, tout est personnel. Dans ce premier moment chacun pense à ses propres fers rompus, chacun croit voir son cruel maître noyé, chacun sent le prix de sa propre liberté qui lui est assurée pour toujours. Car il est naturel au cœur humain, dans les dangers extrêmes, de rappeler tout à soi, et de se compter seul pour tout.

« Il a précipité dans la mer le cheval et le cavalier. » Ce singulier, *le cheval, le cavalier,* qui embrasse la généralité, la totalité des chevaux et des cavaliers, est bien plus énergique que n'aurait été le pluriel. D'ailleurs, ce singulier est bien plus propre à marquer la facilité et la promptitude de la submersion. La cavalerie égyptienne était nombreuse, formidable, et couvrait des plaines entières. Il aurait fallu une victoire continuée pendant plusieurs jours pour la défaire et pour la mettre en pièces. Mais à Dieu sa défaite n'a coûté qu'un instant, qu'un effort, qu'un seul coup. Il l'a toute renversée, noyée, abîmée, comme si ce n'avait été qu'un seul cheval et qu'un seul cavalier. *Equum et ascensorem dejecit in mare.*

« Le Seigneur est ma force et le sujet de mes louanges, etc. » Voilà l'amplification du premier mot du cantique, *cantabo*. Voyons comment cela est développé.

De tous les attributs de Dieu il ne loue que la force, parce que c'est par elle qu'il a été délivré.

Fortitudo mea. Cette figure est énergique, pour *causa fortitudinis*; qui est plat et languissant : outre que *fortitudo mea* fait sentir que Dieu tint seul lieu de courage aux Israélites, et les dispensa de faire aucun usage du leur.

Laus mea. « Le sujet de mes louanges. » Même figure, et de

même énergie. Il est l'unique sujet de mes louanges. Aucun instrument ne les partage avec lui. La puissance, la sagesse, l'industrie humaine, n'y peuvent être associées. Il mérite seul toute ma reconnaissance, puisqu'il a seul tout fait, tout ordonné et tout exécuté. *Laus mea Dominus.*

Factus est mihi in salutem. Le siècle d'Auguste aurait dit : *Me servavit.* L'Écriture dit bien plus. Le Seigneur s'est chargé de faire lui-même tout ce qu'il fallait pour me sauver. Il a fait de mon salut son affaire propre et personnelle; et, ce qui est bien plus expressif, *il est devenu mon salut.*

Iste Deus meus. Iste est emphatique, et signifie beaucoup plus qu'il ne paraît. *Iste*, non pas les dieux des Égyptiens et des nations, des dieux sans force, sans parole, sans vie; mais celui qui a fait tant de prodiges en Égypte et dans notre passage, celui-là est mon Dieu, c'est lui seul que je glorifierai.

Deus meus. Ce *meus* peut avoir un double rapport : l'un à Dieu, l'autre à l'Israélite. Dans le premier : Dieu paraît n'être grand, n'être puissant, n'être Dieu que pour moi. Distrait sur le reste de l'univers, il ne s'occupe que de mes périls et de ma sûreté ; et il est prêt à sacrifier à mes intérêts toutes les nations de la terre. Dans le second rapport : *Iste, Deus meus.* « C'est lui « qui est mon Dieu. » Je n'en aurai jamais d'autre. Je réunis en lui seul tous mes vœux, tous mes désirs, toute ma confiance. Il est seul digne de mon culte et de mon amour. Il aura pour jamais tous mes hommages.

« C'est le Dieu de mon père, et je relèverai sa grandeur. » Cette répétition est la chose du monde la plus tendre. Celui dont je relève la grandeur n'est point un Dieu étranger, inconnu jusqu'à ce jour, protecteur pour une occasion passagère, et prêt à accorder le même secours à tout autre. Non : c'est l'ancien protecteur de ma famille. Sa bonté est héréditaire. J'ai mille preuves domestiques de son amour constant, perpétué de race en race jusqu'à moi. Ses anciens bienfaits étaient des titres et des gages qui m'en assuraient de pareils. C'est le Dieu de mon père. C'est le Dieu qui s'est montré tant de fois à Abraham, à Isaac, à Jacob. C'est le Dieu enfin qui vient d'accomplir les grandes promesses qu'il a faites à mes aïeux.

Qu'a-t-il fait pour cela? « Il a paru comme un guerrier. » *Dominus quasi vir pugnator*. Dans l'hébreu, *Jehova, vir belli.* Il pouvait dire : *Comme il est le Dieu des armées, il nous a délivrés de l'armée de Pharaon;* mais c'était trop peu dire. Il regarde son Dieu comme un soldat, comme un capitaine ; il lui met, pour parler ainsi, les armes à la main, et le fait combattre pour les enfants de Jacob.

Dominus quasi vir pugnator: Omnipotens nomen ejus. L'hébreu porte : *Jehova, vir belli : Jehova nomen ejus.* Moïse insiste sur le terme *Jehova*, pour mieux faire sentir par cette répétition quel est ce guerrier extraordinaire qui a daigné combattre pour Israël. Comme s'il disait : *Jéhova, le Seigneur, a paru comme un guerrier.* Entend-on bien ce que je dis? Comprend-on toute l'étendue de cette merveille? Oui, je le répète, c'est le Dieu suprême en personne, c'est le Dieu unique, c'est, pour tout dire, celui qui s'appelle *Jéhova*[1], qui porte le nom incommunicable, qui possède seul toute la plénitude de l'être : c'est celui-là qui s'est rendu le champion d'Israël. Lui-même leur a tenu lieu de soldat. Il s'est chargé seul de tout le poids de la guerre. *Dominus (Jehova) pugnabit pro vobis, et vos tacebitis*[2], disait Moïse aux Israélites avant l'action. *Le Seigneur (Jehova) combattra pour vous, et vous demeurerez dans le silence :* c'est-à-dire, vous vous tiendrez en repos sans combattre.

℣ 4 et 5. « Il a renversé dans la mer les chariots de Pharaon « et son armée : les plus distingués d'entre ses officiers ont été sub- « mergés dans la mer Rouge. Ils ont été ensevelis dans les abîmes. « Ils sont descendus au fond des eaux comme une pierre. »

Remarquez le pompeux étalage de tout ce qui est contenu dans ces deux mots, *equum et ascensorem*, « le cheval et le « cavalier. »

1. *Currus Pharaonis.* 2. *Exercitum ejus.* 3. *Electi principes ejus.* Belle gradation.

Que dirons-nous de cette admirable amplification? *Projecit in mare. Submersi sunt in mari Rubro. Abyssi operuerunt eos. Descenderunt in profundum quasi lapis.* Tout cela pour expli-

[1] « Qui est... Ego sum qui sum. »

[2] Exod. 14, 14.

quer, *dejecit in mare*. Vous voyez dans tous ces mots une suite d'images qui se succèdent et se grossissent par degrés. 1. *Projecit in mare*. 2. *Submersi sunt in mari Rubro*. Tous submergés dans la mer Rouge. *Submersi sunt* enchérit sur *projecit*... *In mari Rubro* est une circonstance qui fixe plus que *mari* simplement. Heb. *in mari Suph*. Il semble que Moïse veuille relever la grandeur de la puissance que Dieu a fait paraître dans une mer qui faisait partie de l'empire égyptien, et qui était sous la protection des dieux d'Égypte[1]. 3. *Electi principes*, les plus grands d'entre les princes de Pharaon, c'est-à-dire les plus superbes, et peut-être les plus emportés contre les ordres du Dieu d'Israël; enfin, les plus capables de se sauver du naufrage sont submergés comme les moindres soldats. 4. *Abyssi operuerunt eos*. Quelle image! Ils sont couverts, abîmés, disparus pour toujours. 5. Pour achever cette peinture, il finit par une similitude, qui est comme le gros trait qui figure la chose : *Descenderunt in profundum quasi lapis*. Tout fiers qu'ils sont, ils ne font pas plus de résistance, pour remonter, contre le bras de Dieu qui les enfonce, qu'une pierre qui tombe au fond des eaux.

Après cela que devait penser Moïse? que devait-il dire? C'est une des plus importantes règles de rhétorique, et à laquelle Cicéron ne manque jamais, qu'après le récit d'une action surprenante, ou même d'une circonstance extraordinaire, il faut sortir de l'air tranquille et paisible de la narration pour se répandre dans des mouvements plus ou moins impétueux, selon la nature du sujet : ce qui se fait presque toujours par des apostrophes, des interrogations, des exclamations, figures propres à réveiller et le discours et l'auditeur. C'est ce que Moïse fait dans tout ce cantique, d'une manière inimitable.

℣ 6 et 7. *Dextera tua, Domine, magnificata est in fortitudine : dextera tua, Domine, percussit inimicum ; et in multitudine gloriæ tuæ deposuisti adversarios tuos.*

Il y a ici plusieurs choses à remarquer.

1. Moïse pouvait dire : *Deus magnificavit fortitudinem suam percutiendo Pharaonem*. Mais que cela serait faible et languissant pour exprimer une si grande action! Il s'élance vers Dieu,

[1] Béelsephon.

et lui dit, par une espèce d'enthousiasme : *Dextera tua, Domine, magnificata est,* etc.

2. Il pouvait dire : *O Domine, magnificasti fortitudinem*, etc. Mais cela ne porte point assez d'idée, et n'a rien de sensible : au lieu que dans l'expression de Moïse vous voyez, vous distinguez, pour ainsi dire, la main de Dieu qui s'étend et qui écrase les Égyptiens. D où je conclus tout à la fois que la véritable éloquence est celle qui persuade; qu'elle ne persuade ordinairement qu'en touchant; qu'elle ne touche que par des choses et par des idées palpables; et que, par toutes ces raisons, l'éloquence de l'Écriture sainte est la plus parfaite de toutes, puisque les choses les plus spirituelles et les plus métaphysiques y sont représentées sous des images vives et sensibles.

3. *Dextera tua, Domine, percussit inimicum.* Belle répétition, et nécessaire pour mieux faire sentir la puissance du bras de Dieu. Le premier membre, « votre droite a fait éclater sa force, » n'ayant désigné l'événement qu'en général et confusément, le prophète croit n'en avoir pas assez dit; et, pour marquer la manière de cette action, il répète aussitôt : « votre droite « a brisé l'ennemi. » C'est le génie des grandes passions de répéter ce qui sert à les entretenir. Nous voyons cela dans tous les endroits passionnés des meilleurs auteurs. Et c'est ce qui règne particulièrement dans l'Écriture, surtout dans les psaumes.

4. *In multitudine gloriæ tuæ deposuisti adversarios tuos.* L'hébreu porte : *In multitudine elationis* (*celsitudinis*) *tuæ destruxisti insurgentes contra te.* Il y a de grandes beautés cachées dans le texte original, qui méritent d'être un peu développées.

1. Par ces mots, *in multitudine elationis tuæ*, l'auteur sacré veut marquer l'action d'un grand seigneur qui se redresse, qui prend un air haut et fier, qui s'élève à proportion de ce qu'un petit inférieur ose s'élever contre lui, et qui se plaît à le mettre d'autant plus bas. Les Égyptiens se comptaient pour quelque chose de grand : ils s'attaquaient à Dieu même ; ils demandaient fièrement : *Quel est donc ce Seigneur* [1] ? Mais à mesure que ces insolents s'élevaient selon toute leur étendue, Dieu s'élevait aussi, et prenait contre eux toute l'élévation de sa grandeur in-

[1] Exod. 5, 2.

finie, toute la hauteur de sa majesté suprême : *Alta a longe cognoscit* [1]. Et c'est de là qu'il a renversé ses ennemis, si pleins d'eux-mêmes, et les a rabaissés non-seulement contre terre, mais dans les abîmes les plus profonds de la mer.

2. *Insurgentes contra* TE. Ce n'est pas contre Israël que les Égyptiens se sont déclarés : c'est vous-même qu'ils ont osé attaquer, c'est vous qu'ils ont bravé. Notre querelle était la vôtre : c'est à vous qu'ils faisaient la guerre, *contra te.* Ce tour est délicat et touchant, pour intéresser Dieu même dans la cause d'Israël.

« Vous avez envoyé votre colère [2] : elle les a dévorés comme « une paille [3]. Au souffle de votre fureur, les eaux se sont « entassées : l'onde qui coulait s'est tenue élevée comme en « un monceau : les flots de l'abîme se sont condensés et durcis « au milieu de la mer [4]. L'ennemi disait : Je les poursuivrai; je « les atteindrai; je partagerai les dépouilles; j'assouvirai mes « désirs (*ou*, je satisferai ma vengeance); je tirerai mon épée; « ma main me les assujettira de nouveau [5]. Vous avez soufflé, « et la mer les a abîmés. Ils sont tombés au fond des eaux « comme une masse de plomb. »

Moïse revient à sa narration, non pas comme aux versets 4 et 5 par une description toute pure, mais en continuant son apostrophe à Dieu, ce qui passionne davantage le récit : en quoi la conduite de ce cantique me paraît au-dessus de l'éloquence ordinaire. Plus il s'éloigne de la proposition simple qui lui sert d'exorde, plus on voit augmenter la force de ses amplifications.

Misisti iram tuam. Quelle figure! quelle expression! Le prophète donne à la colère divine de l'action et de la vie. Il la transforme en un ministre ardent et zélé, que le juge tranquille envoie du haut de son trône exécuter les arrêts de sa vengeance. Les rois ont besoin, contre leurs ennemis, de cavalerie, de troupes, d'armes, et d'un grand attirail de guerre. A Dieu, sa colère seule lui suffit pour punir des coupables. « Vous avez « envoyé votre colère. » Que de choses renfermées dans un seul

[1] Ps. 137, 6.
[2] ℣ 7
[3] ℣ 8.
℣ 9.
℣ 10.

mot, qui laisse au lecteur le plaisir de compter lui-même dans son imagination les feux, les éclairs, les foudres, les tempêtes, et tous les autres instruments de cette colère! On sent mieux la beauté de cette expression, qu'on ne peut l'exprimer. On y trouve une certaine profondeur et un je ne sais quoi qui occupe et qui remplit l'esprit. Horace a eu en vue cette figure, par son *iracunda fulmina* [1]. Virgile l'a attrapée dans l'ingénieuse composition de la foudre, qu'il décrit au huitième livre de l'Énéide :

Sonitumque, metumque
Miscebant operi, flammisque sequacibus iras.

Qu'a donc fait cette terrible colère? *Elle les a dévorés comme une paille.* Il n'appartient qu'à l'Écriture de nous donner de telles images. Tâchons d'approfondir cette pensée. Nous verrons la colère de Dieu qui dévore une armée épouvantable. Hommes, chevaux, chariots, tout cela est broyé, consumé, abîmé : faibles synonymes. Tout cela est dévoré : ce serait tout dire. Mais la similitude qui vient après achève le portrait : car dans le mot de *dévorer* vous concevez une action qui dure quelque temps; mais *sicut stipulam* vous montre une action d'un moment. Quoi donc! une armée si nombreuse est dévorée comme une paille! Pesez bien ces idées.

Mais comment cela s'est-il fait? Dieu par un vent furieux a rassemblé les eaux, qui se sont élevées comme deux montagnes au milieu de la mer. Les enfants d'Israël y ont passé à sec. Les Égyptiens les y ont poursuivis, et ils ont été enveloppés dans les flots. Voilà un récit simple et sans ornement. Mais que de beautés, que de richesses dans le tour de l'Écriture! Je n'aurais jamais fait, si je voulais les examiner en détail. Tout le cantique me charme; mais cet endroit m'enlève.

In spiritu furoris tui congregatæ sunt aquæ. Le prophète ennoblit le vent en lui donnant Dieu même pour principe; et il anime les eaux en les représentant susceptibles de frayeur. Pour mieux peindre l'indignation divine et ses effets, il emprunte l'image de la colère humaine, dont les vifs transports sont accom-

[1] Lib. I, od. 3.

pagnés d'une respiration précipitée, qui cause un souffle impétueux et violent. Et lorsque cette colère, dans une personne puissante, se tourne contre une populace timide, elle l'oblige, pour s'en garantir, de céder la place, et de se renverser tumultuairement les uns sur les autres. C'est ainsi qu'*au souffle de la fureur* du Seigneur les eaux épouvantées se sont retirées avec précipitation de leur lieu naturel, et se sont entassées à la hâte les unes sur les autres, pour laisser passer cette colère sans y mettre obstacle : au lieu que les Égyptiens, qui se sont présentés sur son chemin, en ont été dévorés comme une paille. Cette peinture de la colère divine se trouve souvent dans les Écritures. « La mer l'a « vu [1], et a pris la fuite [2]. On a vu les abîmes des eaux s'entr'ou- « vrir... par le bruit de vos menaces, Seigneur, et par la respira- « tion du souffle de votre colère [3]. La fumée de sa colère s'est « élevée ; un feu dévorant est sorti de sa bouche ; des charbons « en ont été allumés [4]. » Faut-il s'étonner qu'une telle colère renverse et abîme tout ?

Congregatæ sunt abyssi in medio mari. C'est la répétition et tout ensemble l'amplification de *congregatæ sunt aquæ*. 1. Au lieu de *congregatæ* le texte original porte *coagulatæ*, c'est-à-dire les eaux se sont prises et épaissies comme de la glace. 2. *Abyssi* donne une idée beaucoup plus affreuse que *aquæ*. 3. *In medio mari.* Cette circonstance a beaucoup d'emphase. Elle attache l'imagination, et fait concevoir des montagnes d'eau solides dans le centre des choses liquides.

Les deux versets suivants sont d'une beauté qu'on ne peut assez admirer. Au lieu de dire simplement, comme nous l'avons déjà remarqué, *les Égyptiens sont entrés dans la mer en poursuivant les Israélites*, le prophète entre lui-même dans le cœur de ces barbares, il se met à leur place, il prend leurs passions, et les fait parler ; non pas qu'ils aient parlé en effet, mais parce que le désir de vengeance et la chaleur à poursuivre les Israélites

[1] Ps. 113, 3.

[2] « Mare vidit, et fugit.... Apparuerunt fontes aquarum ab increpatione tua, Domine, ab inspiratione spiritus iræ tuæ.... Ascendit fumus in ira ejus, et ignis a facie (*heb.* ex ore) ejus exarsit : carbones succensi sunt ab eo. »

[3] Ps. 17, 16.

[4] Ibid. 9.

étaient le langage de leurs cœurs, que Moïse leur a mis dans la bouche pour varier et passionner sa narration.

Dixit inimicus, pour *dixerunt Ægyptii.* Ce singulier, cet *inimicus*, tout cela est de si bon goût!

Persequar... comprehendam... dividam spolia, etc. On lit et on voit dans ces mots une vengeance palpable, dont on se sent presque animé en lisant. L'auteur sacré n'a point mis de conjonction à aucun des six verbes qui composent le discours du soldat égyptien, afin de lui donner plus de vivacité, et d'exprimer plus au naturel la disposition d'un homme plein de passion, qui s'entretient avec lui-même, et qui ne se met pas en peine de mettre des liaisons et des conjonctions dans ses pensées, qui demandent de la liberté.

Un autre en serait demeuré là; mais Moïse va plus loin. *Implebitur anima mea.* Il pouvait dire : *Dividam spolia, et iis me implebo.* Mais *implebitur anima mea* nous les représente regorgeant de dépouilles et nageant dans la joie.

Je tirerai mon épée : ma main les égorgera. C'est ainsi que porte la Vulgate. *Evaginabo gladium meum : interficiet eos manus mea.* La réflexion qui suit suppose ce sens, et est fort belle. Le plaisir d'égorger leurs ennemis n'est pas moins sensible que celui de les dépouiller. Voyons comme il touche cet endroit. Il pouvait dire en un mot *eos interficiam, je les égorgerai;* mais cela aurait passé trop vite : il leur ménage le plaisir d'une longue vengeance. *Evaginabo gladium meum, je tirerai mon épée.* Quelle image! Elle frappe même les yeux du lecteur. *Interficiet eos manus mea, ma main les égorgera.*

Ce *manus mea* est d'une beauté que je ne puis exprimer. On voit dans cette expression un soldat sûr de la victoire. On le voit qui regarde, qui remue, et qui mesure son bras. Je tremble pour les enfants d'Israël. Grand Dieu! que ferez-vous pour les sauver? Voilà un déluge de barbares qui courent en fureur à la vengeance et à la victoire. Tous les traits de votre colère peuvent-ils suffire pour arrêter vos ennemis? Dieu souffle, et la mer les a déjà enveloppés. *Flavit spiritus tuus, et operuit eos mare.*

Il faut avouer que cette réflexion est bien vive, bien éloquente, et bien propre à former le goût : et c'est pour cela que j'ai cru

n'en devoir pas priver le lecteur. Mais je suis obligé d'avertir que le texte hébreu, au lieu de *interficiet eos manus mea*, a : *possidere faciet eos manus mea ; possessioni restituet eos manus mea*. Ce qu'on pourrait traduire : « Ma main me les assujettira « *de nouveau*. Ma main s'en rendra maîtresse. Ma main me « remettra en possession *de ces fugitifs*. » En effet, c'était là le véritable motif de la poursuite si ardente des Égyptiens : l'histoire y est formelle. « On vint dire au roi des Égyptiens que « les Hébreux s'en étaient enfuis. En même temps le cœur de « Pharaon et de ses serviteurs fut changé à l'égard de ce peuple ; « et ils dirent : A quoi avons-nous pensé de laisser ainsi aller les « Israélites, afin qu'ils ne nous fussent plus assujettis [1] ? » L'intention de Pharaon et de ses officiers n'était donc pas de tuer et d'exterminer les Israélites : ils auraient agi contre leurs intérêts. Mais ils songeaient à les forcer, les armes à la main, à rentrer dans l'esclavage, et à retourner aux travaux publics de leur ancienne servitude.

Il y a aussi, ce me semble, une grande beauté dans cette expression, *ma main me les assujettira de nouveau*. Le Dieu des Israélites s'était vanté de tirer son peuple de la prison des Égyptiens, et de les délivrer de leur dure servitude par la force de son bras : *Educam vos de ergastulo Ægyptiorum* [2], *et eruam de servitute, ac redimam in brachio excelso* [3]. Il avait fait dire plusieurs fois à Pharaon qu'il étendrait sa main sur lui, sur ses serviteurs, sur ses campagnes, sur ses bestiaux ; qu'il lui ferait bien voir qu'il était le maître et le Seigneur, en étendant sa main sur toute l'Égypte, et en tirant son peuple de l'esclavage : *Scient Ægyptii quia ego sum Dominus, qui extenderim manum meam super Ægyptum, et eduxerim filios Israel de medio eorum* [4]. Ici l'Égyptien, qui se croit déjà vainqueur, insulte au Dieu des Hébreux. Il semble lui reprocher la faiblesse de son bras et la vanité de ses menaces. Il oppose sa main à celle de Dieu ; et il se dit à lui-même, dans l'enivrement d'une joie insolente, et dans les transports d'une folle confiance : Quoi qu'en ait dit le Dieu d'Israël, *ma main me les assujettira de nouveau*.

[1] Exod. 14, 5.
[2] Ibid. 6, 6.
[3] Exod. 9, 3 et 15.
[4] Ibid. 7, 5.

« Vous avez soufflé, et la mer les a abîmés... Ils sont tombés « au fond des eaux violentes, comme une masse de plomb [1]. »

Vous avez soufflé, et la mer les a abîmés. Moïse pouvait-il mieux exprimer la suprême puissance de Dieu ? Il ne fait que souffler pour abîmer tout d'un coup des troupes innombrables. Voilà ce qu'on appelle le véritable sublime. Le *fiat lux et lux facta est* a-t-il rien de plus grand ?

Et la mer les a abîmés. Que de choses en trois mots, *operuit eos mare!* Quelle sobriété de termes! quelle foule d'idées! C'est ici qu'on peut appliquer ce que Pline dit du peintre Timanthe : *In omnibus ejus operibus plus intelligitur quam pingitur... ut ostendat etiam quæ occultat.*

Un autre que Moïse aurait donné l'essor à son imagination. Il nous aurait fait un long détail et de grandes descriptions fades et inutiles. Il aurait épuisé tout le sujet, et, avec un pompeux verbiage et une stérile abondance, il aurait appauvri sa matière et fatigué son lecteur. Mais ici Dieu souffle, la mer obéit, elle tombe sur les Égyptiens : les voilà tous engloutis. Y eut-il jamais rien de si plein, de si vif, ni de si animé? Vous ne voyez point d'espace entre le souffle de Dieu et le terrible miracle qu'il fait pour sauver son peuple. *Flavit spiritus tuus, et operuit eos mare.*

Ils sont tombés au fond des eaux comme une masse de plomb. Considérez bien ce dernier trait, qui aide l'imagination et achève le tableau.

« Qui d'entre les dieux est semblable à vous [2]? Qui vous est « semblable, vous qui faites paraître avec éclat votre sainteté, « qui méritez d'être loué avec une frayeur religieuse, et dont les « œuvres sont autant de merveilles? Vous avez étendu votre « main, et la terre les a dévorés [3]. »

Cet admirable récit est suivi d'un admirable retour de louanges. La grandeur du miracle demandait cette vivacité de sentiment et de reconnaissance. Et quel moyen de ne pas se récrier, et de ne pas sortir comme hors de soi-même à la vue d'une telle merveille?

[1] ℣ 10.
[2] ℣ 11.
[3] ℣ 12.

Interrogation, comparaison, répétition; toutes figures propres à l'admiration et à l'extase.

Magnificus in sanctitate, etc. Il est impossible ici d'approcher du style vif et concis du texte, qui a trois petits membres séparés les uns des autres sans liaison, et dont chacun est composé de deux mots assez courts : *magnificus sanctitate, terribilis laudibus, faciens mirabilia.* Il n'est pas plus facile d'en rendre le sens, quelque étendue qu'on donne à la version; ce qui d'ailleurs la rend froide et languissante, au lieu que l'hébreu est plein de feu et de vivacité.

« Vous vous êtes rendu par votre miséricorde le guide de ce « peuple... et vous le conduirez par votre puissance jusqu'au « lieu, etc. [1]. »

Ces cinq versets sont une prophétie de la protection éclatante que Dieu devait donner à son peuple après l'avoir tiré de l'Égypte. Tout y est plein d'images vives et touchantes. On ne sait ce qu'on doit admirer davantage dans cette prédiction, ou la tendresse de Dieu pour son peuple [2], dont il veut bien devenir lui-même le guide et le conducteur, en le conservant pendant tout le voyage, selon qu'il le dit ailleurs, comme la prunelle de son œil, et le portant sur ses épaules comme l'aigle se charge de ses aiglons; ou sa formidable puissance, qui, faisant marcher devant elle la terreur et l'effroi, glace de crainte tous les peuples qui pourraient s'opposer au passage des Israélites, et les rend immobiles comme une pierre : ou enfin l'attention merveilleuse de Dieu à les établir d'une manière fixe et permanente dans la terre promise, ou plutôt à les y planter : *plantabis in monte hæreditatis tuæ;* expression énergique, et qui seule rappelle tout ce que l'Écriture dit en tant d'endroits du soin que Dieu avait pris de planter cette vigne chérie, de l'arroser, de la faire croître, de l'environner de fossés et de haies, de multiplier et d'étendre au loin ses branches fécondes.

« Le Seigneur régnera dans l'éternité, et au delà de tous les « siècles. Car Pharaon est entré dans la mer avec ses chariots et sa « cavalerie, et le Seigneur a fait retourner sur eux les eaux de la

[1] ℣ 13, 17. [2] Deut. 32, 10, 11.

« mer ; mais les enfants d'Israël ont passé au milieu d'elle à « pied sec [1]. »

C'est ici la conclusion de tout le cantique, par laquelle Moïse promet à Dieu, au nom de tout le peuple, une éternelle reconnaissance pour le signalé bienfait par lequel il vient de les délivrer.

Cette conclusion paraîtra peut-être trop simple en comparaison de ce qui a précédé. Mais je reconnais pour le moins autant d'artifice dans cette simplicité que dans tout le reste. En effet, après avoir remué et enlevé les esprits par tant de grandes expressions et de si violentes figures, la justesse de l'art voulait qu'il terminât son cantique par une exposition simple et naïve, tant pour délasser les esprits que pour leur faire comprendre sans figures, sans détours et sans embarras, la grandeur du miracle que Dieu venait de faire en leur faveur.

La sortie du peuple juif de l'Égypte est le prodige le plus merveilleux que Dieu ait fait dans l'Ancien Testament. Il le rappelle en mille occasions ; il en parle, s'il était permis de s'exprimer ainsi, avec une espèce de complaisance : il le donne comme la preuve la plus éclatante de la force toute-puissante de son bras. En effet, ce n'est pas un seul prodige, mais une longue suite de prodiges plus admirables les uns que les autres. Il était bien juste que la beauté du cantique destiné à conserver la mémoire de ce miracle répondît à la grandeur de l'événement ; et cela ne pouvait pas n'être point de la sorte, puisque le même Dieu qui était l'auteur des prodiges l'était aussi du cantique.

Mais quelle beauté, quelle grandeur, quelle magnificence n'y apercevrions-nous pas, s'il nous était donné de pénétrer dans les sens mystérieux cachés sous le voile et sous l'écorce de ce grand événement ! Car on ne peut disconvenir que la sortie de l'Égypte ne couvre et ne représente d'autres délivrances [2]. L'autorité de saint Paul et de toute la tradition, et les prières de l'Église, nous obligent d'y voir la liberté que le chrétien acquiert par les eaux du baptême, et son affranchissement du joug du prince du monde. L'Apocalypse fait [3] un autre usage de cet événement, en

[1] ℣ 18, 19.
[2] 1 Cor. c. 10.
[3] Apoc. 15, 2-4.

nous montrant ceux qui ont vaincu la bête, tenant à la main les harpes de Dieu, et chantant le cantique de Moïse [1], serviteur de Dieu, et le cantique de l'Agneau, en disant : Seigneur Dieu, vos œuvres sont grandes et merveilleuses, etc. Or, comme, selon l'Écriture, les merveilles de la seconde délivrance surpasseront infiniment celles de la première, et en aboliront entièrement la mémoire, ainsi l'on peut juger que les beautés du sens spirituel de ce cantique effaceraient celles du sens historique.

De telles merveilles passent de beaucoup mes forces, et n'entrent point dans le dessein de cet ouvrage, où je me suis proposé de former le goût des jeunes gens par rapport à l'éloquence. Cette explication du Cantique de Moïse peut y contribuer plus que toute autre chose. J'ai cru, en donnant ce morceau, faire au public un présent qui lui serait agréable. La modestie de l'auteur l'avait tenu jusqu'ici comme enseveli dans les ténèbres : on ne sera point fâché que la juste reconnaissance d'un disciple plein de respect pour la mémoire de son maître le fasse paraître au jour. A la qualité de maître il avait joint à mon égard celle de père, m'ayant toujours aimé comme son enfant. Il avait pris dans les classes un soin particulier de me former, me destinant dès lors pour son successeur : et je l'ai été en effet en seconde, en rhétorique, et au collége Royal. Je puis dire sans flatterie que jamais personne n'a eu plus de talent que lui pour faire sentir les beaux endroits des auteurs, et pour donner de l'émulation aux jeunes gens. L'oraison funèbre de M. le chancelier le Tellier, qu'il prononça en Sorbonne, et qui est la seule pièce de prose qu'il ait permis qu'on imprimât, suffit pour montrer jusqu'où il avait porté la délicatesse du goût : et les vers qu'on a de lui peuvent passer pour un modèle en ce genre. Mais il était encore plus estimable par les qualités du cœur que par celles de l'esprit. Bonté, simplicité, modestie [2], désintéressement, mépris des richesses, générosité portée presque jusqu'à l'excès, c'était là son caractère. Il ne profita de la confiance entière qu'un puissant ministre [3] avait en lui, que pour faire plaisir

1 « Cantantes canticum Moysi servi Dei. »

2 Il n'a jamais voulu consentir à être élu recteur dans l'université.

3 M. de Louvois.

aux autres. Quand il me vit principal au collége de Beauvais, il sacrifia, par bonté pour moi et par amour du bien public, deux mille écus pour y faire des réparations et des embellissements nécessaires. Mais les dernières années de sa vie, quoique passées dans la retraite et l'obscurité, ont effacé tout le reste. Il s'était retiré à Compiègne, lieu de sa naissance. Là, séparé de toute compagnie, uniquement occupé de l'étude de l'Écriture sainte, qui avait toujours fait ses délices, ayant continuellement dans l'esprit la pensée de la mort et de l'éternité [1], il se consacra entièrement au service des pauvres enfants de la ville. Il leur fit bâtir une école, peut-être la plus belle qui soit dans le royaume, et fonda un maître pour leur instruction. Il leur en tenait lieu lui-même : il assistait très-souvent à leurs leçons : il en avait presque toujours quelques-uns à sa table : il en habillait plusieurs : il leur distribuait à tous, dans des temps marqués, diverses récompenses pour les animer : et sa plus douce consolation était de penser qu'après sa mort ces enfants feraient pour lui la même prière que le fameux Gerson, devenu par humilité maître d'école à Lyon, avait demandée, par son testament, à ceux dont il avait pris soin : *Mon Dieu, mon Créateur, ayez pitié de votre pauvre serviteur Jean Gerson!* Il a eu le bonheur de mourir pauvre en quelque sorte au milieu des pauvres, ce qui lui restait de bien ayant à peine suffi pour une dernière fondation qu'il avait faite des Sœurs de la Charité pour instruire les filles, et pour prendre soin des malades.

Je prie le lecteur de me pardonner cette digression, que ma tendre reconnaissance pour un maître à qui j'ai tant d'obligations doit rendre excusable.

[1] Il a donné au public un recueil des extraits qu'il avait faits sur ce sujet, intitulé *Pensées édifiantes sur la Mort, tirées des propres paroles de l'Écriture sainte et des saints Pères.*

LIVRE SIXIÈME.

DE L'HISTOIRE.

AVANT-PROPOS.

(*De l'utilité de l'histoire.*) Ce n'est pas sans raison que l'histoire [1] a toujours été regardée comme la lumière des temps, la dépositaire des événements, le témoin fidèle de la vérité, la source des bons conseils et de la prudence, la règle de la conduite et des mœurs. Sans elle, renfermés dans les bornes du siècle et du pays où nous vivons, resserrés dans le cercle étroit de nos connaissances particulières et de nos propres réflexions, nous demeurons toujours dans une espèce d'enfance [2] qui nous laisse étrangers à l'égard du reste de l'univers, et dans une profonde ignorance de tout ce qui nous a précédés et de tout ce qui nous environne. Qu'est-ce [3] que ce petit nombre d'années qui composent la vie la plus longue; qu'est-ce que l'étendue du pays que nous pouvons occuper ou parcourir sur la terre, sinon un point imperceptible à l'égard de ces vastes régions de l'univers, et de cette longue suite de siècles qui se sont succédé les uns aux autres depuis l'origine du monde? Cependant c'est à ce point imperceptible que se bornent nos connaissances, si nous n'appelons à notre secours l'étude de l'histoire, qui nous ouvre tous les siècles et tous les pays; qui nous fait entrer en commerce avec tout ce qu'il y a eu de grands hommes dans l'antiquité; qui nous met sous les yeux toutes leurs actions, toutes leurs entreprises, toutes leurs vertus, tous leurs défauts; et qui, par les sages

[1] « Historia testis temporum, lux veritatis, vita memoriæ, magistra vitæ, nuncia vetustatis. » (Cic. *de Orat.* lib. 2, n. 36.)

[2] Nescire quid antea quam natus sis acciderit, id est semper esse puerum. » (Cic. in *Orat.* n. 120.)

[3] « Terram hanc cum populis urbibusque. . . puncti loco ponimus, ad universa referentes : minorem portionem ætas nostra quam puncti habet, si tempori comparetur omni. » (Sen. *de Consol. ad Marc.* c. 20.)

« Nullum seculum magnis ingeniis clusum est, nullum non cogitatio ni pervium. » (Idem.)

« Si magnitudine animi egredi humanæ imbecillitatis angustias libet, multum per quod spatiemur temporis est. . . Licet in consortium omnis ævi pariter incedere. » (Idem, *de Brev. vitæ*, cap. 14.)

réflexions qu'elle nous fournit, ou qu'elle nous donne lieu de faire, nous procure en peu de temps une prudence anticipée, fort supérieure aux leçons des plus habiles maîtres.

On peut dire que l'histoire est l'école commune du genre humain, également ouverte et utile aux grands et aux petits, aux princes et aux sujets, et encore plus nécessaire aux grands et aux princes qu'à tous les autres. Car comment, à travers cette foule de flatteurs qui les assiégent de toutes parts, qui ne cessent de les louer et de les admirer, c'est-à dire, de les corrompre et de leur empoisonner l'esprit et le cœur ; comment, dis-je, la timide vérité pourra-t-elle approcher d'eux, et faire entendre sa faible voix au milieu de ce tumulte et de ce bruit confus? comment osera-t-elle leur montrer les devoirs et les servitudes de la royauté, leur faire entendre en quoi consiste leur véritable gloire, leur représenter que, s'ils veulent bien remonter jusqu'à l'origine de leur institution, ils verront clairement qu'ils sont pour les peuples [1], et non les peuples pour eux; les avertir de leurs défauts, leur faire craindre le juste jugement de la postérité, et dissiper les nuages épais que forme autour d'eux le vain fantôme de leur grandeur et l'enivrement de leur fortune?

Elle ne peut leur rendre ces services si importants et si nécessaires que par le secours de l'histoire, qui seule est en possession de leur parler avec liberté, et qui porte ce droit jusqu'à juger souverainement des actions des rois même, aussi bien que la renommée, que Sénèque appelle *liberrimam principum judicem* [2]. On a beau faire valoir leurs talents, admirer leur esprit ou leur courage, vanter leurs exploits et leurs conquêtes ; si tout cela n'est point fondé sur la vérité et sur la justice, l'histoire leur fait secrètement leur procès sous des noms empruntés. Elle ne leur fait regarder la plupart des plus fameux conquérants que comme des fléaux publics, des ennemis du genre humain, des brigands des nations [3], qui, poussés par une ambition inquiète et aveugle, portent la désolation de contrées en contrées [4], et

[1] « Assiduis bonitatis argumentis probavit, non rempublicam suam esse, sed se reipublicæ. » (Sen. *de Clem.* lib. I, cap. 19.)

[2] Senec. de Consol. ad Marc. c. 1.

[3] « Prædo gentium levavit se. » (Jerem. 4, 7.)

[4] « Philippi aut Alexandri latrocinia cæterorumque, qui, exitio gentium clari, non minores fuere pestes mortalium

qui, semblables à une inondation ou à un incendie, ravagent tout ce qu'ils rencontrent. Elle leur met sous les yeux un Caligula, un Néron, un Domitien, comblés de louanges pendant leur vie, devenus, après leur mort, l'horreur et l'exécration du genre humain : au lieu que Tite, Trajan, Antonin, Marc-Aurèle, en sont encore regardés comme les délices, parce qu'ils n'ont usé de leur pouvoir que pour faire du bien aux hommes. Ainsi l'on peut dire que l'histoire, dès leur vivant même, leur tient lieu de ce tribunal établi autrefois chez les Égyptiens, où les princes, comme les particuliers, étaient cités et jugés après leur mort ; et que, par avance [1], elle leur montre la sentence qui décidera pour toujours de leur réputation. Enfin, c'est elle qui imprime aux actions véritablement belles le sceau de l'immortalité, et qui flétrit les vices d'une note d'infamie que tous les siècles ne peuvent effacer. C'est par elle que le mérite méconnu pour un temps, et la vertu opprimée, appellent au tribunal incorruptible de la postérité, qui leur rend avec dédommagement la justice que leur siècle leur a quelquefois refusée, et qui, sans respect pour les personnes, et sans crainte d'un pouvoir qui n'est plus, condamne avec une sévérité inexorable l'abus injuste de l'autorité.

Il n'est point d'âge, point de condition qui ne puisse tirer de l'histoire les mêmes avantages ; et ce que j'ai dit des princes et des conquérants comprend aussi, en gardant de justes proportions, toutes les personnes constituées en dignité ; ministres d'État, généraux d'armée, officiers, magistrats, intendants, prélats ; supérieurs ecclésiastiques, tant séculiers que réguliers ; les pères et mères dans leur famille, les maîtres et maîtresses dans leur domestique ; en un mot, tous ceux qui ont quelque autorité sur les autres. Car il arrive quelquefois à ces personnes d'avoir, dans une élévation très-bornée, plus de hauteur, de faste et de caprices que les rois, et de pousser plus loin l'esprit despotique et le pouvoir arbitraire. Il est donc très-avantageux que l'histoire leur fasse à tous d'utiles leçons ; que d'une main non suspecte elle leur présente un miroir fidèle de leurs devoirs et de leurs obli-

quam inundatio qua planum omne perfusum est, quam conflagratio qua magna pars animantium exaruit. » (Sen. lib. 3, *Nat. quæst.* in *Præfat.*)

[1] « Præcipuum munus annalium reor, ne virtutes sileantur, utque pravis dictis factisque ex posteritate et infamia metus sit. » (Tac. *Annal.* lib. 3, cap. 65.)

gations, et qu'elle leur fasse entendre qu'ils sont tous pour leurs inférieurs, et non leurs inférieurs pour eux.

Ainsi l'histoire, quand elle est bien enseignée, devient une école de morale pour tous les hommes. Elle décrie les vices, elle démasque les fausses vertus; elle détrompe des erreurs et des préjugés populaires; elle dissipe le prestige enchanteur des richesses et de tout ce vain éclat qui éblouit les hommes; et démontre, par mille exemples plus persuasifs que tous les raisonnements, qu'il n'y a de grand et de louable que l'honneur et la probité. De l'estime et de l'admiration que les plus corrompus ne peuvent refuser aux grandes et belles actions qu'elle leur présente, elle fait conclure que la vertu est donc le véritable bien de l'homme, et qu'elle seule le rend véritablement grand et estimable. Elle apprend à respecter cette vertu [1], et à en démêler la beauté et l'éclat à travers les voiles de la pauvreté, de l'adversité, de l'obscurité, et même quelquefois du décri et de l'infamie; comme, au contraire, elle n'inspire que du mépris et de l'horreur pour le crime, fût-il revêtu de pourpre, tout brillant de lumière, et placé sur le trône.

Mais, pour me borner à ce qui est de mon dessein, je regarde l'histoire comme le premier maître qu'il faut donner aux enfants, également propre à les amuser et à les instruire, à leur former l'esprit et le cœur, à leur enrichir la mémoire d'une infinité de faits aussi agréables qu'utiles. Elle peut même beaucoup servir [2], par l'attrait du plaisir qui en est inséparable, à piquer la curiosité de cet âge avide d'apprendre, et à lui donner du goût pour l'étude. Aussi, en matière d'éducation, c'est un principe fondamental et observé dans tous les temps, que l'étude de l'histoire doit précéder toutes les autres et leur préparer la voix. Plutarque nous apprend que le vieux Caton, ce célèbre censeur, dont le

[1] « Sed si, quemadmodum visus oculorum quibusdam medicamentis acui solet et repurgari : sic et nos, si aciem animi liberare impedimentis voluerimus, poterimus perspicere virtutem, etiam obrutam corpore, etiam paupertate opposita, et humilitate et infamia objacentibus : cernemus, inquam, pulchritudinem illam, quamvis sordido obtectam. Rursus æque malitiam et ærumnosi animi veternum perspiciemus, quamvis multus circa divitiarum radiantium splendor impediat, et intuentem, hinc honorum, illinc magnarum potestatum falsa lux verberet. » (Sen. *Epist.* 115.)

[2] « Fatendum in ipsis rebus quæ discuntur et cognoscuntur, invitamenta inesse, quibus ad discendum cognoscendumque moveamur. » (Cic. *de Fin bon. et mal.* lib. 5, n. 25.)

nom et la vertu ont tant fait d'honneur à la république romaine, et qui prit un soin particulier d'élever par lui-même son fils, sans vouloir s'en reposer sur le travail des maîtres, composa exprès pour lui, et écrivit de sa propre main, en gros caractères, de belles histoires, afin, disait-il, que cet enfant, dès le plus bas âge, fût en état, sans sortir de la maison paternelle, de faire connaissance avec les grands hommes de son pays, et de se former sur ces anciens modèles de probité et de vertu.

Il n'est pas nécessaire que je m'arrête plus longtemps à prouver l'utilité de l'histoire; c'est un point dont on convient assez généralement, et que peu de personnes révoquent en doute. L'important est de savoir ce qu'il faut observer pour rendre cette étude utile, et pour en tirer tout le fruit qu'on en doit attendre. C'est ce que je vais essayer de faire.

(*Division de l'ouvrage.*) Pour mettre quelque ordre dans ce que j'ai à dire sur l'histoire, je diviserai ce traité en quatre parties. La première sera sur le goût de la solide gloire et de la véritable grandeur, et servira à précautionner les jeunes gens contre les fausses idées que l'étude même de l'histoire pourrait leur donner sur ce sujet. La seconde regardera l'histoire sainte. La troisième traitera de l'histoire profane. Dans la dernière je dirai quelque chose de la fable, de l'étude des antiquités grecques et romaines, des auteurs où l'on doit puiser la connaissance de l'histoire, et de l'ordre dans lequel on les doit lire.

Je ne parle point ici de l'histoire de France, parce que l'ordre naturel demande que l'on fasse marcher l'histoire ancienne avant la moderne, et que je ne crois pas qu'il soit possible [1] de trouver du temps, pendant le cours des classes, pour s'appliquer à celle de la France. Mais je suis bien éloigné de regarder cette étude comme indifférente; et je vois avec douleur qu'elle est négligée par beaucoup de personnes, à qui pourtant elle serait fort utile, pour ne pas dire nécessaire. Quand je parle ainsi, c'est à moi-même le premier que je fais le procès, car j'avoue que je ne m'y

[1] Ce que Rollin jugeait impossible, se pratique maintenant avec succès dans l'Université. L'histoire de France est étudiée par les élèves de seconde et de rhétorique : un jeune homme ne sort plus du collége sans avoir la moindre teinture de l'histoire de son pays. — L.

suis point assez appliqué ; et j'ai honte d'être en quelque sorte étranger dans ma propre patrie, après avoir parcouru tant d'autres pays. Cependant notre histoire nous fournit de grands modèles de vertu, et un grand nombre de belles actions, qui demeurent la plupart ensevelies dans l'obscurité, soit par la faute de nos historiens, qui n'ont pas eu, comme les Grecs et les Romains [1], le talent de les faire valoir ; soit par une suite du mauvais goût qui fait qu'on est plein d'admiration pour les choses qui sont éloignées de notre temps et de notre pays, pendant que nous demeurons froids et indifférents pour celles qui se passent sous nos yeux et dans le siècle où nous vivons. Si l'on n'a pas le temps d'enseigner aux jeunes gens dans les classes l'histoire de France, il faut tâcher au moins de leur en inspirer du goût, en leur en citant de temps en temps quelques traits qui leur fassent naître l'envie de l'étudier quand ils en auront le loisir.

PREMIÈRE PARTIE.

SUR LE GOUT DE LA SOLIDE GLOIRE ET DE LA VÉRITABLE GRANDEUR.

Tout le monde convient qu'un des premiers soins de quiconque pense à former les jeunes gens dans l'étude des belles-lettres, c'est d'établir d'abord des principes et des règles du bon goût qui leur puissent servir de guides dans la lecture des auteurs Il est d'autant plus nécessaire de leur donner un pareil secours pour l'histoire, qui peut être regardée comme une étude de morale et de vertu, qu'il est infiniment plus important de juger sainement de la vertu que de l'éloquence ; et qu'il est beaucoup moins honteux et moins dangereux de se méprendre sur les règles du discours que sur celles des mœurs.

Notre siècle, et encore plus notre nation, ont un besoin extrême d'être détrompés d'une infinité d'erreurs et de faux pré-

[1] « Quia provenere ibi magna scriptorum ingenia : per terrarum orbem (verterum) facta pro maximis celebrantur » (Sall., in *Bello Catilin.*)

jugés, qui deviennent tous les jours de plus en plus dominants, sur la pauvreté et les richesses, sur la modestie et le faste; sur la simplicité des bâtiments et des meubles, et sur la somptuosité et la magnificence; sur la frugalité, et les raffinements de la bonne chère; en un mot, sur presque tout ce qui fait l'objet du mépris ou de l'admiration des hommes. Le goût public [1] devient sur cela la règle des jeunes gens. Ils regardent comme estimable ce qui est estimé de tous. Ce n'est pas la raison, mais la coutume, qui les guide. Un seul mauvais [2] exemple serait capable de corrompre l'esprit des jeunes gens, susceptibles de toutes sortes d'impressions: que n'y a-t-il donc point à craindre pour eux dans un temps où les vices sont passés en usage, et où la cupidité s'efforce [3] d'éteindre tout sentiment d'honneur et de probité?

Quel besoin n'ont-ils pas de cette science [4], dont le principal effet est de dissiper les faux préjugés, qui nous séduisent parce qu'ils nous plaisent; de nous guérir et de nous délivrer des erreurs populaires que nous avons sucées avec le lait; de nous apprendre à faire le discernement du vrai et du faux, du bon et du mauvais, de la solide grandeur et d'une vaine enflure; et d'empêcher que la contagion [5] du mauvais exemple et des coutumes vicieuses n'infecte l'esprit des jeunes gens, et n'étouffe en eux les heureuses semences de bien et de vertu qu'on y remarque! C'est dans cette science [6], qui consiste à juger des

[1] « Recti apud nos locum tenet error, ubi publicus factus est. » (Sen. *Epist.* 123.)

« Nulla res nos majoribus malis implicat, quam quod ad rumorem componimur: optima rati ea, quæ magno assensu recepta sunt. . . nec ad rationem, sed ad similitudinem vivimus. » (Id. lib. *de Vita beata*, cap. I.)

[2] « Unum exemplum, aut luxuriæ, aut avaritiæ, multum mali facit. . . quid tu accidere his moribus credis in quos publice factus est impetus?... adeo nemo nostrum ferre impetum vitiorum tam magno comitatu venientium potest. » (Id. *Epist.* 7.)

« Desinit esse remedio locus, ubi quæ fuerant vitia, mores sunt. » (Id. *Epist.* 39.)

[3] « Certatur ingenti quodam nequitiæ certamine: major quotidie peccandi cupiditas, minor verecundiæ est. » (Id. *de Ira*, lib. 2, cap. 8.)

[4] « Sapientia animi magistra est.. Quæ sint mala, quæ videantur, ostendit. Vanitatem exuit mentibus, dat magnitudinem solidam; nec ignorari sinit, inter magna quid intersit et tumida. » (Id. *Epist.* 90.)

« Inducenda est in occupatum locum virtus, quæ mendacia contra verum placentia exstirpet; quæ nos a populo, cui nimis credimus, separet, ac sinceris opinionibus reddat. » (Id. *Epist.* 94.)

[5] « Tanta est corruptela malæ consuetudinis, ut ab ea tanquam igniculi exstinguantur a natura dati, exoriantur-que et confirmentur vitia contraria. » (Cic. *de Leg.* lib. I, n. 33.)

[6] « Socrates hanc summam dixit esse sapientiam, bona malaque distinguere. » (Senec. *Epist.* 71.)

« mer ; mais les enfants d'Israël ont passé au milieu d'elle à « pied sec [1]. »

C'est ici la conclusion de tout le cantique, par laquelle Moïse promet à Dieu, au nom de tout le peuple, une éternelle reconnaissance pour le signalé bienfait par lequel il vient de les délivrer.

Cette conclusion paraîtra peut-être trop simple en comparaison de ce qui a précédé. Mais je reconnais pour le moins autant d'artifice dans cette simplicité que dans tout le reste. En effet, après avoir remué et enlevé les esprits par tant de grandes expressions et de si violentes figures, la justesse de l'art voulait qu'il terminât son cantique par une exposition simple et naïve, tant pour délasser les esprits que pour leur faire comprendre sans figures, sans détours et sans embarras, la grandeur du miracle que Dieu venait de faire en leur faveur.

La sortie du peuple juif de l'Égypte est le prodige le plus merveilleux que Dieu ait fait dans l'Ancien Testament. Il le rappelle en mille occasions ; il en parle, s'il était permis de s'exprimer ainsi, avec une espèce de complaisance : il le donne comme la preuve la plus éclatante de la force toute-puissante de son bras. En effet, ce n'est pas un seul prodige, mais une longue suite de prodiges plus admirables les uns que les autres. Il était bien juste que la beauté du cantique destiné à conserver la mémoire de ce miracle répondît à la grandeur de l'événement ; et cela ne pouvait pas n'être point de la sorte, puisque le même Dieu qui était l'auteur des prodiges l'était aussi du cantique.

Mais quelle beauté, quelle grandeur, quelle magnificence n'y apercevrions-nous pas, s'il nous était donné de pénétrer dans les sens mystérieux cachés sous le voile et sous l'écorce de ce grand événement ! Car on ne peut disconvenir que la sortie de l'Égypte ne couvre et ne représente d'autres délivrances [2]. L'autorité de saint Paul et de toute la tradition, et les prières de l'Église, nous obligent d'y voir la liberté que le chrétien acquiert par les eaux du baptême, et son affranchissement du joug du prince du monde. L'Apocalypse fait [3] un autre usage de cet événement, en

[1] ℣ 18, 19.
[2] 1 Cor. c. 10.
[3] Apoc. 15, 2-4.

nous montrant ceux qui ont vaincu la bête, tenant à la main les harpes de Dieu, et chantant le cantique de Moïse [1], serviteur de Dieu, et le cantique de l'Agneau, en disant : Seigneur Dieu, vos œuvres sont grandes et merveilleuses, etc. Or, comme, selon l'Écriture, les merveilles de la seconde délivrance surpasseront infiniment celles de la première, et en aboliront entièrement la mémoire, ainsi l'on peut juger que les beautés du sens spirituel de ce cantique effaceraient celles du sens historique.

De telles merveilles passent de beaucoup mes forces, et n'entrent point dans le dessein de cet ouvrage, où je me suis proposé de former le goût des jeunes gens par rapport à l'éloquence. Cette explication du Cantique de Moïse peut y contribuer plus que toute autre chose. J'ai cru, en donnant ce morceau, faire au public un présent qui lui serait agréable. La modestie de l'auteur l'avait tenu jusqu'ici comme enseveli dans les ténèbres : on ne sera point fâché que la juste reconnaissance d'un disciple plein de respect pour la mémoire de son maître le fasse paraître au jour. A la qualité de maître il avait joint à mon égard celle de père, m'ayant toujours aimé comme son enfant. Il avait pris dans les classes un soin particulier de me former, me destinant dès lors pour son successeur : et je l'ai été en effet en seconde, en rhétorique, et au collége Royal. Je puis dire sans flatterie que jamais personne n'a eu plus de talent que lui pour faire sentir les beaux endroits des auteurs, et pour donner de l'émulation aux jeunes gens. L'oraison funèbre de M. le chancelier le Tellier, qu'il prononça en Sorbonne, et qui est la seule pièce de prose qu'il ait permis qu'on imprimât, suffit pour montrer jusqu'où il avait porté la délicatesse du goût : et les vers qu'on a de lui peuvent passer pour un modèle en ce genre. Mais il était encore plus estimable par les qualités du cœur que par celles de l'esprit. Bonté, simplicité, modestie [2], désintéressement, mépris des richesses, générosité portée presque jusqu'à l'excès, c'était là son caractère. Il ne profita de la confiance entière qu'un puissant ministre [3] avait en lui, que pour faire plaisir

1 « Cantantes canticum Moysi servi Dei. »

2 Il n'a jamais voulu consentir à être élu recteur dans l'université.

3 M. de Louvois.

aux autres. Quand il me vit principal au collége de Beauvais, il sacrifia, par bonté pour moi et par amour du bien public, deux mille écus pour y faire des réparations et des embellissements nécessaires. Mais les dernières années de sa vie, quoique passées dans la retraite et l'obscurité, ont effacé tout le reste. Il s'était retiré à Compiègne, lieu de sa naissance. Là, séparé de toute compagnie, uniquement occupé de l'étude de l'Écriture sainte, qui avait toujours fait ses délices, ayant continuellement dans l'esprit la pensée de la mort et de l'éternité [1], il se consacra entièrement au service des pauvres enfants de la ville. Il leur fit bâtir une école, peut-être la plus belle qui soit dans le royaume, et fonda un maître pour leur instruction. Il leur en tenait lieu lui-même : il assistait très-souvent à leurs leçons : il en avait presque toujours quelques-uns à sa table : il en habillait plusieurs : il leur distribuait à tous, dans des temps marqués, diverses récompenses pour les animer : et sa plus douce consolation était de penser qu'après sa mort ces enfants feraient pour lui la même prière que le fameux Gerson, devenu par humilité maître d'école à Lyon, avait demandée, par son testament, à ceux dont il avait pris soin : *Mon Dieu, mon Créateur, ayez pitié de votre pauvre serviteur Jean Gerson!* Il a eu le bonheur de mourir pauvre en quelque sorte au milieu des pauvres, ce qui lui restait de bien ayant à peine suffi pour une dernière fondation qu'il avait faite des Sœurs de la Charité pour instruire les filles, et pour prendre soin des malades.

Je prie le lecteur de me pardonner cette digression, que ma tendre reconnaissance pour un maître à qui j'ai tant d'obligations doit rendre excusable.

[1] Il a donné au public un recueil des extraits qu'il avait faits sur ce sujet, intitulé *Pensées édifiantes sur la Mort, tirées des propres paroles de l'Écriture sainte et des saints Pères.*

LIVRE SIXIÈME.

DE L'HISTOIRE.

AVANT-PROPOS.

(*De l'utilité de l'histoire.*) Ce n'est pas sans raison que l'histoire [1] a toujours été regardée comme la lumière des temps, la dépositaire des événements, le témoin fidèle de la vérité, la source des bons conseils et de la prudence, la règle de la conduite et des mœurs. Sans elle, renfermés dans les bornes du siècle et du pays où nous vivons, resserrés dans le cercle étroit de nos connaissances particulières et de nos propres réflexions, nous demeurons toujours dans une espèce d'enfance [2] qui nous laisse étrangers à l'égard du reste de l'univers, et dans une profonde ignorance de tout ce qui nous a précédés et de tout ce qui nous environne. Qu'est-ce [3] que ce petit nombre d'années qui composent la vie la plus longue; qu'est-ce que l'étendue du pays que nous pouvons occuper ou parcourir sur la terre, sinon un point imperceptible à l'égard de ces vastes régions de l'univers, et de cette longue suite de siècles qui se sont succédé les uns aux autres depuis l'origine du monde? Cependant c'est à ce point imperceptible que se bornent nos connaissances, si nous n'appelons à notre secours l'étude de l'histoire, qui nous ouvre tous les siècles et tous les pays; qui nous fait entrer en commerce avec tout ce qu'il y a eu de grands hommes dans l'antiquité; qui nous met sous les yeux toutes leurs actions, toutes leurs entreprises, toutes leurs vertus, tous leurs défauts; et qui, par les sages

[1] « Historia testis temporum, lux veritatis, vita memoriæ, magistra vitæ, nuncia vetustatis. » (Cic. *de Orat.* lib. 2, n. 36.)

[2] Nescire quid antea quam natus sis acciderit, id est semper esse puerum. » (Cic. in *Orat.* n. 120.)

[3] « Terram hanc cum populis urbibusque. . . puncti loco ponimus, ad universa referentes : minorem portionem ætas nostra quam puncti habet, si tempori comparetur omni. » (Sen. *de Consol. ad Marc.* c. 20.)

« Nullum seculum magnis ingeniis clusum est, nullum non cogitatio ni pervium. » (Idem.)

« Si magnitudine animi egredi humanæ imbecillitatis angustias libet, multum per quod spatiemur temporis est. . . Licet in consortium omnis ævi pariter incedere. » (Idem, *de Brev. vitæ*, cap. 14.)

réflexions qu'elle nous fournit, ou qu'elle nous donne lieu de faire, nous procure en peu de temps une prudence anticipée, fort supérieure aux leçons des plus habiles maîtres.

On peut dire que l'histoire est l'école commune du genre humain, également ouverte et utile aux grands et aux petits, aux princes et aux sujets, et encore plus nécessaire aux grands et aux princes qu'à tous les autres. Car comment, à travers cette foule de flatteurs qui les assiégent de toutes parts, qui ne cessent de les louer et de les admirer, c'est-à dire, de les corrompre et de leur empoisonner l'esprit et le cœur ; comment, dis-je, la timide vérité pourra-t-elle approcher d'eux, et faire entendre sa faible voix au milieu de ce tumulte et de ce bruit confus? comment osera-t-elle leur montrer les devoirs et les servitudes de la royauté, leur faire entendre en quoi consiste leur véritable gloire, leur représenter que, s'ils veulent bien remonter jusqu'à l'origine de leur institution, ils verront clairement qu'ils sont pour les peuples [1], et non les peuples pour eux; les avertir de leurs défauts, leur faire craindre le juste jugement de la postérité, et dissiper les nuages épais que forme autour d'eux le vain fantôme de leur grandeur et l'enivrement de leur fortune?

Elle ne peut leur rendre ces services si importants et si nécessaires que par le secours de l'histoire, qui seule est en possession de leur parler avec liberté, et qui porte ce droit jusqu'à juger souverainement des actions des rois même, aussi bien que la renommée, que Sénèque appelle *liberrimam principum judicem* [2]. On a beau faire valoir leurs talents, admirer leur esprit ou leur courage, vanter leurs exploits et leurs conquêtes ; si tout cela n'est point fondé sur la vérité et sur la justice, l'histoire leur fait secrètement leur procès sous des noms empruntés. Elle ne leur fait regarder la plupart des plus fameux conquérants que comme des fléaux publics, des ennemis du genre humain, des brigands des nations [3], qui, poussés par une ambition inquiète et aveugle, portent la désolation de contrées en contrées [4], et

[1] « Assiduis bonitatis argumentis probavit, non rempublicam suam esse, sed se reipublicæ. » (Sen. *de Clem.* lib. I, cap. 19.)

[2] Senec. de Consol. ad Marc. c. 1.

[3] « Prædo gentium levavit se. » (Jerem. 4, 7.)

[4] « Philippi aut Alexandri latrocinia cæterorumque, qui, exitio gentium clari, non minores fuere pestes mortalium

qui, semblables à une inondation ou à un incendie, ravagent tout ce qu'ils rencontrent. Elle leur met sous les yeux un Caligula, un Néron, un Domitien, comblés de louanges pendant leur vie, devenus, après leur mort, l'horreur et l'exécration du genre humain : au lieu que Tite, Trajan, Antonin, Marc-Aurèle, en sont encore regardés comme les délices, parce qu'ils n'ont usé de leur pouvoir que pour faire du bien aux hommes. Ainsi l'on peut dire que l'histoire, dès leur vivant même, leur tient lieu de ce tribunal établi autrefois chez les Égyptiens, où les princes, comme les particuliers, étaient cités et jugés après leur mort ; et que, par avance [1], elle leur montre la sentence qui décidera pour toujours de leur réputation. Enfin, c'est elle qui imprime aux actions véritablement belles le sceau de l'immortalité, et qui flétrit les vices d'une note d'infamie que tous les siècles ne peuvent effacer. C'est par elle que le mérite méconnu pour un temps, et la vertu opprimée, appellent au tribunal incorruptible de la postérité, qui leur rend avec dédommagement la justice que leur siècle leur a quelquefois refusée, et qui, sans respect pour les personnes, et sans crainte d'un pouvoir qui n'est plus, condamne avec une sévérité inexorable l'abus injuste de l'autorité.

Il n'est point d'âge, point de condition qui ne puisse tirer de l'histoire les mêmes avantages ; et ce que j'ai dit des princes et des conquérants comprend aussi, en gardant de justes proportions, toutes les personnes constituées en dignité : ministres d'État, généraux d'armée, officiers, magistrats, intendants, prélats ; supérieurs ecclésiastiques, tant séculiers que réguliers ; les pères et mères dans leur famille, les maîtres et maîtresses dans leur domestique ; en un mot, tous ceux qui ont quelque autorité sur les autres. Car il arrive quelquefois à ces personnes d'avoir, dans une élévation très-bornée, plus de hauteur, de faste et de caprices que les rois, et de pousser plus loin l'esprit despotique et le pouvoir arbitraire. Il est donc très-avantageux que l'histoire leur fasse à tous d'utiles leçons ; que d'une main non suspecte elle leur présente un miroir fidèle de leurs devoirs et de leurs obli-

quam inundatio qua planum omne perfusum est, quam conflagratio qua magna pars animantium exaruit. » (Sen. lib. 3, *Nat. quæst.* in *Præfat.*)

[1] « Præcipuum munus annalium reor, ne virtutes sileantur, utque pravis dictis factisque ex posteritate et infamia metus sit. » (Tac. *Annal.* lib. 3, cap. 65.)

gations, et qu'elle leur fasse entendre qu'ils sont tous pour leurs inférieurs, et non leurs inférieurs pour eux.

Ainsi l'histoire, quand elle est bien enseignée, devient une école de morale pour tous les hommes. Elle décrie les vices, elle démasque les fausses vertus; elle détrompe des erreurs et des préjugés populaires; elle dissipe le prestige enchanteur des richesses et de tout ce vain éclat qui éblouit les hommes; et démontre, par mille exemples plus persuasifs que tous les raisonnements, qu'il n'y a de grand et de louable que l'honneur et la probité. De l'estime et de l'admiration que les plus corrompus ne peuvent refuser aux grandes et belles actions qu'elle leur présente, elle fait conclure que la vertu est donc le véritable bien de l'homme, et qu'elle seule le rend véritablement grand et estimable. Elle apprend à respecter cette vertu [1], et à en démêler la beauté et l'éclat à travers les voiles de la pauvreté, de l'adversité, de l'obscurité, et même quelquefois du décri et de l'infamie; comme, au contraire, elle n'inspire que du mépris et de l'horreur pour le crime, fût-il revêtu de pourpre, tout brillant de lumière, et placé sur le trône.

Mais, pour me borner à ce qui est de mon dessein, je regarde l'histoire comme le premier maître qu'il faut donner aux enfants, également propre à les amuser et à les instruire, à leur former l'esprit et le cœur, à leur enrichir la mémoire d'une infinité de faits aussi agréables qu'utiles. Elle peut même beaucoup servir [2], par l'attrait du plaisir qui en est inséparable, à piquer la curiosité de cet âge avide d'apprendre, et à lui donner du goût pour l'étude. Aussi, en matière d'éducation, c'est un principe fondamental et observé dans tous les temps, que l'étude de l'histoire doit précéder toutes les autres et leur préparer la voix. Plutarque nous apprend que le vieux Caton, ce célèbre censeur, dont le

[1] « Sed si, quemadmodum visus oculorum quibusdam medicamentis acui solet et repurgari : sic et nos, si aciem animi liberare impedimentis voluerimus, poterimus perspicere virtutem, etiam obrutam corpore, etiam paupertate opposita, et humilitate et infamia objacentibus : cernemus, inquam, pulchritudinem illam, quamvis sordido obtectam. Rursus æque malitiam et ærumnosi animi veternum perspiciemus, quamvis multus circa divitiarum radiantium splendor impediat, et intuentem, hinc honorum, illinc magnarum potestatum falsa lux verberet. » (Sen. *Epist.* 115.)

[2] « Fatendum in ipsis rebus quæ discuntur et cognoscuntur, invitamenta inesse, quibus ad discendum cognoscendumque moveamur. » (Cic. *de Fin. bon. et mal.* lib. 5, n. 25.)

nom et la vertu ont tant fait d'honneur à la république romaine, et qui prit un soin particulier d'élever par lui-même son fils, sans vouloir s'en reposer sur le travail des maîtres, composa exprès pour lui, et écrivit de sa propre main, en gros caractères, de belles histoires, afin, disait-il, que cet enfant, dès le plus bas âge, fût en état, sans sortir de la maison paternelle, de faire connaissance avec les grands hommes de son pays, et de se former sur ces anciens modèles de probité et de vertu.

Il n'est pas nécessaire que je m'arrête plus longtemps à prouver l'utilité de l'histoire; c'est un point dont on convient assez généralement, et que peu de personnes révoquent en doute. L'important est de savoir ce qu'il faut observer pour rendre cette étude utile, et pour en tirer tout le fruit qu'on en doit attendre. C'est ce que je vais essayer de faire.

(*Division de l'ouvrage.*) Pour mettre quelque ordre dans ce que j'ai à dire sur l'histoire, je diviserai ce traité en quatre parties. La première sera sur le goût de la solide gloire et de la véritable grandeur, et servira à précautionner les jeunes gens contre les fausses idées que l'étude même de l'histoire pourrait leur donner sur ce sujet. La seconde regardera l'histoire sainte. La troisième traitera de l'histoire profane. Dans la dernière je dirai quelque chose de la fable, de l'étude des antiquités grecques et romaines, des auteurs où l'on doit puiser la connaissance de l'histoire, et de l'ordre dans lequel on les doit lire.

Je ne parle point ici de l'histoire de France, parce que l'ordre naturel demande que l'on fasse marcher l'histoire ancienne avant la moderne, et que je ne crois pas qu'il soit possible [1] de trouver du temps, pendant le cours des classes, pour s'appliquer à celle de la France. Mais je suis bien éloigné de regarder cette étude comme indifférente; et je vois avec douleur qu'elle est négligée par beaucoup de personnes, à qui pourtant elle serait fort utile, pour ne pas dire nécessaire. Quand je parle ainsi, c'est à moi-même le premier que je fais le procès, car j'avoue que je ne m'y

[1] Ce que Rollin jugeait impossible, se pratique maintenant avec succès dans l'Université. L'histoire de France est étudiée par les élèves de seconde et de rhétorique : un jeune homme ne sort plus du collége sans avoir la moindre teinture de l'histoire de son pays. — L.

suis point assez appliqué ; et j'ai honte d'être en quelque sorte étranger dans ma propre patrie, après avoir parcouru tant d'autres pays. Cependant notre histoire nous fournit de grands modèles de vertu, et un grand nombre de belles actions, qui demeurent la plupart ensevelies dans l'obscurité, soit par la faute de nos historiens, qui n'ont pas eu, comme les Grecs et les Romains [1], le talent de les faire valoir ; soit par une suite du mauvais goût qui fait qu'on est plein d'admiration pour les choses qui sont éloignées de notre temps et de notre pays, pendant que nous demeurons froids et indifférents pour celles qui se passent sous nos yeux et dans le siècle où nous vivons. Si l'on n'a pas le temps d'enseigner aux jeunes gens dans les classes l'histoire de France, il faut tâcher au moins de leur en inspirer du goût, en leur en citant de temps en temps quelques traits qui leur fassent naître l'envie de l'étudier quand ils en auront le loisir.

PREMIÈRE PARTIE.

SUR LE GOUT DE LA SOLIDE GLOIRE ET DE LA VÉRITABLE GRANDEUR.

Tout le monde convient qu'un des premiers soins de quiconque pense à former les jeunes gens dans l'étude des belles-lettres, c'est d'établir d'abord des principes et des règles du bon goût qui leur puissent servir de guides dans la lecture des auteurs Il est d'autant plus nécessaire de leur donner un pareil secours pour l'histoire, qui peut être regardée comme une étude de morale et de vertu, qu'il est infiniment plus important de juger sainement de la vertu que de l'éloquence ; et qu'il est beaucoup moins honteux et moins dangereux de se méprendre sur les règles du discours que sur celles des mœurs.

Notre siècle, et encore plus notre nation, ont un besoin extrême d'être détrompés d'une infinité d'erreurs et de faux pré-

[1] « Quia provenere ibi magna scriptorum ingenia : per terrarum orbem (veterum) facta pro maximis celebrantur » (Sall. in *Bello Catilin.*)

jugés, qui deviennent tous les jours de plus en plus dominants, sur la pauvreté et les richesses, sur la modestie et le faste; sur la simplicité des bâtiments et des meubles, et sur la somptuosité et la magnificence; sur la frugalité, et les raffinements de la bonne chère; en un mot, sur presque tout ce qui fait l'objet du mépris ou de l'admiration des hommes. Le goût public [1] devient sur cela la règle des jeunes gens. Ils regardent comme estimable ce qui est estimé de tous. Ce n'est pas la raison, mais la coutume, qui les guide. Un seul mauvais [2] exemple serait capable de corrompre l'esprit des jeunes gens, susceptibles de toutes sortes d'impressions : que n'y a-t-il donc point à craindre pour eux dans un temps où les vices sont passés en usage, et où la cupidité s'efforce [3] d'éteindre tout sentiment d'honneur et de probité?

Quel besoin n'ont-ils pas de cette science [4], dont le principal effet est de dissiper les faux préjugés, qui nous séduisent parce qu'ils nous plaisent; de nous guérir et de nous délivrer des erreurs populaires que nous avons sucées avec le lait; de nous apprendre à faire le discernement du vrai et du faux, du bon et du mauvais, de la solide grandeur et d'une vaine enflure; et d'empêcher que la contagion [5] du mauvais exemple et des coutumes vicieuses n'infecte l'esprit des jeunes gens, et n'étouffe en eux les heureuses semences de bien et de vertu qu'on y remarque! C'est dans cette science [6], qui consiste à juger des

[1] « Recti apud nos locum tenet error, ubi publicus factus est. » (Sen. *Epist.* 123.)

« Nulla res nos majoribus malis implicat, quam quod ad rumorem componimur : optima rati ea, quæ magno assensu recepta sunt. . . nec ad rationem, sed ad similitudinem vivimus. » (Id. lib. *de Vita beata*, cap. 1.)

[2] « Unum exemplum, aut luxuriæ, aut avaritiæ, multum mali facit. . . quid tu accidere his moribus credis in quos publice factus est impetus?... adeo nemo nostrum ferre impetum vitiorum tam magno comitatu venientium potest. » (Id. *Epist.* 7.)

« Desinit esse remedio locus, ubi quæ fuerant vitia, mores sunt. » (Id. *Epist.* 39.)

[3] « Certatur ingenti quodam nequitiæ certamine : major quotidie peccandi cupiditas, minor verecundiæ est. » (Id. *de Ira*, lib. 2, cap. 8.)

[4] « Sapientia animi magistra est.. Quæ sint mala, quæ videantur, ostendit. Vanitatem exuit mentibus, dat magnitudinem solidam; nec ignorari sinit, inter magna quid intersit et tumida. » (Id. *Epist.* 90.)

« Inducenda est in occupatum locum virtus, quæ mendacia contra verum placentia exstirpet; quæ nos a populo, cui nimis credimus, separet, ac sinceris opinionibus reddat. » (Id. *Epist.* 94.)

[5] « Tanta est corruptela malæ consuetudinis, ut ab ea tanquam igniculi exstinguantur a natura dati, exoriantur que et confirmentur vitia contraria. » (Cic. *de Leg.* lib. 1, n. 33.)

[6] « Socrates hanc summam dixit esse sapientiam, bona malaque distinguere. » (Senec. *Epist.* 71.)

choses non par l'opinion commune mais par la vérité, non par ce qu'elles paraissent au dehors mais par ce qu'elles sont réellement, que Socrate mettait toute la sagesse de l'homme.

J'ai donc cru devoir commencer ce traité sur l'histoire par établir des principes et des règles pour juger sainement des belles et des bonnes actions, pour bien discerner en quoi consiste la solide gloire et la véritable grandeur, et pour démêler précisément ce qui est digne d'estime et d'admiration, et ce qui ne mérite que l'indifférence et le mépris. Sans ces règles, les jeunes gens peu précautionnés, n'ayant pour guides que leurs propres penchants ou les opinions populaires, pourraient prendre pour modèle tout ce qui est conforme à ces fausses idées, et se remplir des passions et des vices de ceux dont l'histoire rapporte des actions éclatantes, qui ne sont pas toujours vertueuses ni estimables.

Il n'y a, à proprement parler, que l'Évangile et la parole de Dieu qui puissent nous prescrire des règles sûres et invariables pour juger sainement de toutes choses; et il semble que c'est uniquement dans un fonds si riche que je devrais puiser les instructions que j'entreprends de donner aux jeunes gens sur un sujet si important. Mais, afin de leur faire mieux comprendre combien les erreurs que je combats ici sont condamnables, et combien elles sont contraires même à la droite raison, je ne tirerai mes principes que du paganisme, qui nous enseignera que ce qui rend l'homme véritablement grand et digne d'admiration, ce n'est point les richesses, la magnificence des bâtiments, la somptuosité des habits ou des meubles, le luxe de la table, l'éclat des dignités ou de la naissance, la réputation, les actions brillantes, telles que les victoires et les conquêtes, ni même les qualités de l'esprit les plus estimables; mais que c'est par le cœur que l'homme est tout ce qu'il est [1], et que, plus il aura un cœur véritablement grand et généreux, plus il aura de mépris pour tout ce qui paraît grand au reste des hommes. Je n'avais d'abord tiré mes exemples que de l'histoire ancienne : mais des personnes

[1] « Cogita in te, præter animum, nihil esse mirabile : cui magno nihil magnum est. » (Sen. *Epist.* 8.)

« Hoc nos doce, beatum esse illum, cui omne bonum in animo est. ... illum erectum, et excelsum, et mirabilia calcantem. » (Id. *Epist.* 45.)

habiles et intelligentes m'ont conseillé d'y en ajouter d'autres, tirés de l'histoire moderne, et surtout de celle de France; et elles m'en ont elles-mêmes fourni plusieurs, dont je reconnais ici leur être redevable.

Quoique j'aie puisé tous mes principes et la plupart des exemples dans le paganisme, et que j'aie évité de proposer pour modèles tant de saints illustres que le christianisme nous fournit pour tous les états et toutes les conditions, il ne s'ensuit pas que mon dessein ait été de me borner à des vertus purement païennes. On peut considérer les choses d'une manière plus humaine, sans en examiner la dernière fin et les plus sublimes motifs. On s'élève ainsi par degrés à une vertu plus pure et plus parfaite; et en se rendant attentif et docile à la raison, l'on se prépare à le devenir à la religion et à la foi, qui commandent les mêmes choses, mais en proposant de plus grands motifs et de plus dignes récompenses.

Au reste, je prie le lecteur de se souvenir que cet ouvrage n'est point fait pour les savants, qui sont très-instruits du fond de l'histoire, et qui pourraient trouver ennuyeux ce grand nombre de faits que je cite, parce qu'ils n'ont rien de nouveau pour eux; mais que mon dessein est d'instruire principalement de jeunes étudiants[1], qui souvent n'auront presque d'autre idée de l'histoire que celle que je leur en donne dans ce livre; ce qui m'oblige d'être plus long, de rapporter plus d'exemples, et d'y joindre plus de réflexions que je n'aurais fait sans cela.

§ 1. *Richesses. Pauvreté.*

Comme les richesses sont le prix de ce qui est le plus estimé et le plus recherché dans la vie[2], des dignités, des charges, des terres, des maisons, des ameublements, de la bonne chère, du plaisir, il n'est pas étonnant qu'elles soient elles-mêmes plus

[1] « Nos institutionem professi, non solum scientibus ista, sed etiam discentibus tradimus : ideoque paulo pluribus verbis debet haberi venia. » (Quintil. lib. II, cap. I.)

[2] « Hæc ipsa res tot magistratus, tot judices detinet, quæ magistratus et judices facit, pecunia : quæ ex quo in honore esse cœpit, verus rerum honor cecidit... Admirationem nobis parentes auri argentique fecerunt : et teneris infusa cupiditas altius sedit, crevitque nobiscum. Deinde totus populus, in alia discors, in hoc convenit : hoc suspiciunt, hoc suis optant. Denique eo mores redacti sunt, ut paupertas maledicto probroque sit, contempta divitibus, invisa paupertibus. » (Sen. *Epist.* 115.)

estimées et plus recherchées que tout le reste. Ce sentiment, déjà trop naturel aux enfants, est nourri et fortifié en eux par tout ce qu'ils voient et par tout ce qu'ils entendent. Tout retentit des louanges des richesses. L'or et l'argent font l'unique ou le principal objet de l'admiration des hommes, de leurs désirs, de leurs travaux. On les regarde comme ce qui fait toute la douceur et la gloire de la vie, et la pauvreté au contraire comme ce qui en fait la honte et le malheur.

Cependant l'antiquité[1] nous fournit un peuple entier (chose étonnante!) qui se récrie contre de tels sentiments. Euripide avait mis dans la bouche de Bellérophon un éloge magnifique des richesses, qu'il terminait par cette pensée: « Les richesses font « le souverain bonheur du genre humain; et c'est avec raison « qu'elles excitent l'admiration des dieux et des hommes[2]. » Ces derniers vers révoltèrent tout le peuple d'Athènes. Il s'éleva d'une voix commune contre le poëte, et l'aurait chassé de la ville sur-le-champ, s'il n'avait prié qu'on attendît la fin de la pièce, où le panégyriste des richesses périssait misérablement. Mauvaise et pitoyable excuse! L'impression que de telles maximes font sur l'imagination, étant vive et prompte, n'attend pas les remèdes lents que l'auteur croit y apporter dans la conclusion de la pièce.

Le peuple romain ne pensait pas moins noblement. Son ambition était d'acquérir beaucoup de gloire et peu de biens. Chacun cherchait[3], dit un historien, non à s'enrichir, mais à enrichir sa patrie; et ils aimaient mieux être pauvres dans une république riche, qu'être eux-mêmes riches pendant que la république serait pauvre. On sait que c'est à l'école et dans le sein de la pauvreté que furent formés les Camille, les Fabrice, les Curius[4]; et qu'il était ordinaire aux plus grands hommes de mourir sans laisser de quoi fournir aux dépenses de leurs funérailles, ni de quoi doter leurs filles.

Telle était aussi la disposition de nos anciens magistrats; et on lit avec plaisir, dans l'histoire des premiers présidents du parle-

[1] Sen. Epist. 115.

[2] Le texte grec de ces vers, dont Sénèque ne rapporte que la traduction latine, se trouve dans l'édition d'Euripide publiée par D. Beck (tom. II, p. 432). — L.

[3] « Patriæ rem unusquisque, non suam, augere properabat: pauperque in divite, quam dives in paupere imperio versari malebat. » (Val. Max. lib. 4, cap. 4.)

[4] Horat. Od. 12, l. I. [v. 40.]

ment de Paris, que le célèbre *Jean de la Vaquerie* « mourut « plus riche d'honneur et de réputation que de biens de fortune. « Car ayant laissé trois filles, héritières seulement de ses vertus, « le roi Louis XI, son maître, pour reconnaissance des services « qu'il lui avait rendus, prit le soin de les marier selon leur con- « dition, et de ses propres deniers. »

Un mot de l'empereur Valérien nous marque l'estime qu'on faisait encore de la pauvreté dans ces derniers temps de l'empire. Il avait nommé au consulat Aurélien, celui-là même qui depuis fut empereur; et, comme il était pauvre, il chargea le garde du trésor de lui fournir tout l'argent dont il aurait besoin pour les dépenses qu'il fallait faire en entrant dans cette charge, et il lui écrivit en ces termes : « Vous donnerez à Aurélien [1], que j'ai « nommé consul, tout ce qui sera nécessaire pour les spectacles « dont la coutume le charge. Il mérite ce secours *à cause de sa « pauvreté, qui le rend véritablement grand, et qui le met « au-dessus de tous les autres.* »

Voilà comme, dans tous les temps et dans tous les états, ont pensé ceux qui avaient l'âme véritablement noble et élevée. Ces grands hommes, persuadés [2] que rien ne marque davantage de la petitesse et de la bassesse d'esprit que d'aimer les richesses, et que rien au contraire n'est plus grand ni plus généreux que de les mépriser, faisaient consister la plus sublime vertu à supporter avec noblesse la pauvreté, et à la regarder comme un avantage et non comme un malheur. Selon eux, le second degré de la vertu consistait à faire un bon usage des richesses, quand on en possédait; et ils pensaient que l'emploi le plus conforme à leur destination, et le plus propre à attirer aux riches l'estime et l'amour des hommes, était de les faire servir au bien de la société. En un mot, ils comptaient ne posséder véritablement que ce qu'ils avaient donné [3].

[1] « Aureliano, cui consulatum detulimus, ob paupertatem, qua ille magnus est, cæteris major, dabis ob editionem Circensium, etc. » (Vopisc. in *Vita imper. Aurel.*)

[2] « Nihil est tam angusti animi tamque parvi, quam amare divitias : nihil honestius magnificentiusque quam pecuniam contemnere, si non habeas; si habeas, ad beneficentiam liberalitatemque convertere. (Cic. lib. I, *Offic.* n. 68.)

[3] « Nihil magis possidere me credam, quam bene donata. » (Sen. *de Vita beata*, cap. 20.)

« Hoc habeo, quodcumque dedi. » Lib. 6, *de Benef.* cap. 3.)

Cimon [1], général athénien, ne croyait avoir de grands biens que pour les communiquer à ses citoyens, pour vêtir les uns, et pour soulager la misère des autres. Ce que Philopœmen gagnait sur l'ennemi, il ne l'employait qu'à fournir des chevaux ou des armes à ceux de ses citoyens qui en manquaient, et à payer la rançon des prisonniers de guerre. Aratus, général des Achéens, se fit universellement aimer, et sauva sa patrie en appliquant les présents qu'il recevait des rois à calmer les divisions qui y régnaient, en acquittant les dettes des uns, en aidant les autres dans leurs besoins, et en rachetant les captifs.

Pour me contenter d'un seul exemple parmi les Romains, Pline le jeune dépense des sommes considérables pour le service de ses amis [2]. Il remet à l'un tout ce qu'il lui doit [3]. Il acquitte les dettes qu'un autre avait contractées pour de justes raisons [4]. Il augmente la dot de la fille d'un autre, afin qu'elle puisse soutenir la dignité de celui qui la doit épouser [5]. Il fournit à l'un de quoi être chevalier romain [6]. Pour gratifier un autre, il lui vend une terre au-dessous de sa valeur [7]. Il donne à un autre [8] de quoi retourner en son pays, pour y finir tranquillement ses jours [9]. Il se rend facile dans les discussions de famille, et relâche volontiers de ses droits [10]. Il gratifie sa nourrice d'une petite terre [11], qui suffit pour la faire subsister [12]. Il fait présent à sa patrie d'une bibliothèque, avec un revenu suffisant pour l'entretenir [13]. Il y fonde les gages des professeurs pour l'instruction de la jeunesse [14]. Il y fait un établissement pour élever les orphelins et les enfants des pauvres, dont il reste encore quelques vestiges jusqu'à ce jour [15]. Et il fait tout cela avec un bien médiocre [16]. Mais sa frugalité était, comme il le déclare lui-même, un riche fonds, qui suppléait à ce qui manquait à son revenu, et qui fournissait à toutes ces libéralités qui nos étonnent dans

[1] Plut.
[2] Lib. 2, ep. 4.
[3] Lib. 3, ep. 11.
[4] Lib. 6, ep. 32.
[5] Lib. 1, ep. 19.
[6] Lib. 7, ep. 11 et 14.
[7] Lib. 3, ep. 21.
[8] Le poëte Martial.
[9] Lib. 4, ep. 10.
[10] Lib. 8, ep. 2.
[11] Lib. 5, ep. 7.
[12] La ville de Come.
[13] Lib. 6, ep. 3.
[14] Lib. 1, ep. 8.
[15] Lib. 4, ep. 13.
[16] Lib. 1, ep. 8.

un particulier. *Quod cessat ex reditu, frugalitate suppletur ; ex qua, velut ex fonte, liberalitas nostra decurrit* [1].

Qu'on demande aux jeunes gens ce qu'ils pensent d'un tel exemple, en leur faisant comparer ce noble et cet aimable usage des richesses avec celui qu'en font ces hommes dénaturés qui vivent comme s'ils n'étaient nés que pour eux seuls ; qui n'estiment les biens que parce qu'ils servent d'instruments à leurs passions, pour entretenir leur luxe, l'amour des délices, une vaine ostentation, une curiosité inquiète ; qui ne sont d'aucune ressource ni pour leurs proches, ni pour leurs amis, ni pour leurs plus anciens et plus fidèles domestiques, et qui croient ne rien devoir ni au sang, ni à l'amitié, ni à la reconnaissance, ni au mérite, ni à l'humanité, ni même à la patrie.

M. de Turenne [2], ayant pris le commandement de l'armée d'Allemagne, trouva les troupes en si mauvais état, qu'il vendit sa vaisselle d'argent pour habiller les soldats et pour remonter la cavalerie ; ce qu'il a fait plus d'une fois. Quoiqu'il n'eût que quarante mille livres de rente de sa maison [3], il ne voulut jamais accepter des sommes considérables que ses amis lui offraient, ni rien prendre à crédit chez les marchands ; de peur, disait-il, que s'il venait à être tué, ils n'en perdissent une bonne partie. Je sais que tous les ouvriers qui travaillaient pour sa maison avaient ordre de porter leurs mémoires avant qu'on partît pour la campagne, et qu'ils étaient payés régulièrement.

Pendant [4] qu'il commandait en Allemagne, une ville neutre, qui crut que l'armée du roi allait de son côté, fit offrir à ce général cent mille écus pour l'engager à prendre une autre route, et pour le dédommager d'un jour ou deux de marche qu'il en pourrait coûter de plus à l'armée. *Je ne puis en conscience,* répondit M. de Turenne, *accepter cette somme, parce que je n'ai point eu intention de passer par cette ville.*

L'action du grand Scipion en Espagne, lorsqu'il ajouta à la dot d'une jeune princesse qu'il avait faite prisonnière la rançon que ses parents avaient apportée pour la racheter, ne lui a

[1] Lib. 2, ep. 4

[2] Hommes illustres de M. Perrault.

[3] Lorsqu'il mourut, on ne trouva pas chez lui quinze cents francs d'argent comptant.

[4] Lettres de Bourrault.

fait guère moins d'honneur que ses plus fameuses conquêtes. Une action toute pareille, du chevalier Bayard, ne mérite pas moins de louange [1]. Quand Bresse fut prise d'assaut sur les Vénitiens, il avait sauvé du pillage une maison où il s'était retiré pour se faire panser d'une blessure dangereuse qu'il avait reçue au siége, et avait mis en sûreté la dame du logis et ses deux jeunes filles, qui y étaient cachées. A son départ, cette dame, pour lui marquer sa reconnaissance, lui offrit une boîte où il y avait deux mille cinq cents ducats, qu'il refusa constamment. Mais, voyant que son refus l'affligeait d'une manière sensible, et ne voulant pas laisser son hôtesse malcontente de lui, il consentit à recevoir son présent; et, ayant fait venir les deux jeunes filles pour leur dire adieu, il donna à chacune d'elles mille ducats pour aider à les marier, et laissa les cinq cents qui restaient pour être distribués à des communautés qui auraient été pillées.

Mais pour mieux concevoir combien le désintéressement a de noblesse et de grandeur, considérons-le, non dans des généraux d'armée et des princes, dont la puissance et la gloire semblent peut-être relever l'éclat de cette vertu, mais dans des personnes du plus bas rang, à l'égard de qui rien ne peut exciter l'admiration que la vertu même. Un pauvre homme [2], qui était portier à Milan, chez un maître de pension, trouva un sac où il y avait deux cents écus. Celui qui l'avait perdu, averti par une affiche publique, vint à la pension; et, ayant donné de bonnes preuves que le sac lui appartenait, le portier le lui rendit. Plein de joie et de reconnaissance, il offrit à son bienfaiteur vingt écus, que celui-ci refusa absolument. Il se réduisit donc à dix, puis à cinq. Mais, le trouvant toujours inexorable, *Je n'ai rien perdu*, dit-il d'un ton de colère, en jetant par terre son sac, *je n'ai rien perdu, si vous ne voulez rien recevoir*. Le portier reçut cinq écus, qu'il donna aussitôt aux pauvres.

J'ai entendu raconter à un lieutenant général des armées du roi, que, dans une occasion où les soldats s'amusaient à dépouiller les corps de ceux qui avaient été tués, l'officier qui les commandait, pour les animer à poursuivre vivement l'ennemi,

[1] Vie du chev. Bayard. [2] S. Aug. Serm. 178.

et en même temps pour les dédommager, leur avait jeté quarante ou cinquante pistoles qu'il avait dans sa poche. Le plus grand nombre refusa de prendre part à cette libéralité, qu'ils trouvaient déshonorante pour eux, comme s'ils avaient besoin de présents pour faire leur devoir et pour servir leur roi. Feu M. de Louvois, ayant été informé de cette action, les combla de louanges, leur fit distribuer à chacun une certaine somme à la vue des troupes, et eut soin de les avancer dans l'occasion.

Chacun sent bien, en lisant de telles histoires, l'effet qu'elles produisent sur son cœur. Que l'on compare une conduite si noble et si généreuse avec la bassesse de sentiments de tant de personnes qui ne cherchent et n'estiment dans les grandes places que l'occasion et la facilité de s'enrichir, et l'on n'aura pas de peine à conclure, avec Cicéron, qu'il n'y a point de vice plus infamant, surtout pour ceux qui sont constitués en dignité et chargés de procurer le bien des autres, que l'avarice. *Nullum igitur vitium tetrius quam avaritia, præsertim in principibus, et rempublicam gubernantibus. Habere enim quæstui rempublicam, non modo turpe est, sed sceleratum etiam et nefarium*[1].

Cette attache à l'argent est un défaut qui déshonore aussi infiniment les gens de lettres, comme au contraire rien ne leur fait plus d'honneur que de regarder avec indifférence les richesses.

Sénèque, après avoir fait de si fréquents et de si magnifiques éloges de la pauvreté, avait bien raison de se reprocher à lui-même[2] l'indigne attachement qu'il avait pour les biens, et ces acquisitions sans nombre qu'il avait faites de terres, de jardins et de maisons magnifiques, ne craignant point d'employer pour cela les usures les plus criantes, et de déshonorer entièrement, sinon la philosophie, du moins le philosophe.

Tout ce qu'il dit dans un de ses traités, pour justifier sa conduite, ne fera jamais croire qu'il était sans attache pour les biens, et qu'il ne leur avait donné entrée que dans sa maison et

[1] De Offic. l. 2, n. 77.

[2] « Ubi est, *dit-il en parlant à Néron*, animus ille modicis contentus? Tales hortos instruit, et per hæc suburbana incedit, et tantis agrorum spatiis, tam lato fœnore exuberat? » (Tac. *Annal.* lib. 14, cap. 53.)

non dans son cœur : *Sapiens non amat divitias, sed mavult; non in animum illas, sed in domum recipit*[1].

Je suis fâché qu'Amyot, qui dans son siècle a fait tant d'honneur à la littérature, ait terni un peu sa gloire par cette rouille de l'avarice. C'était un pauvre garçon, fils, à ce que l'on croit, d'un boucher, et qui s'était avancé par son mérite. Il était devenu évêque d'Auxerre et grand aumônier de France. Charles IX, qu'il avait élevé et instruit, l'appelait toujours son maître; et, se jouant quelquefois avec lui, il lui reprochait, en riant, son avarice. Un jour qu'Amyot demandait un bénéfice de grand revenu, ce prince lui dit : *Eh quoi, mon maître, vous disiez que, si vous aviez mille écus de rente, vous seriez content! Je crois que vous les avez, et plus. Sire, répondit-il, l'appétit vient en mangeant.* Et toutefois il obtint ce qu'il désirait. Il mourut riche de plus de deux cent mille écus.

Nous avons, dans l'université, un homme que je n'ose nommer parce qu'il est encore en vie, mais dont je ne puis passer sous silence le noble et rare désintéressement. Après avoir enseigné, avec beaucoup de réputation, la philosophie dans le collége de Beauvais, où il avait été élevé comme enfant de la maison, et dont il fut depuis désigné principal; dans le temps même qu'il remplissait la première dignité de l'université, il fut appelé à la cour pour travailler à l'éducation du prince qui occupe maintenant le trône d'Espagne; et, depuis, il a eu l'honneur d'être employé auprès de notre jeune roi actuellement régnant. Les deux cours de France et d'Espagne se sont empressées de lui marquer leur reconnaissance, en lui offrant des bénéfices et des pensions, qu'il a toujours constamment refusés, alléguant pour raison que ses gages lui suffisaient, et beaucoup au delà, pour vivre selon son état, dans lequel ses différents emplois, quelque éclatants qu'ils fussent, ne lui ont jamais rien fait changer[2].

§ II. *Bâtiments.*

Il est rare de juger sainement de ce qui brille au dehors, et de ce qui frappe les yeux par un éclat extérieur. Il y a peu de per-

[1] Lib. de Vita beata, cap. 17-23.

[2] Il s'appelait *Villement*. Sa mort, arrivée depuis quelques années, permet de le nommer.

sonnes qui entendent parler des fameuses pyramides d'Égypte sans être transportées d'admiration, et sans se récrier sur la grandeur et sur la magnificence des princes qui les bâtirent. Je ne sais si cette admiration est bien fondée, et si ces masses énormes de bâtiments, qui coûtèrent des sommes immenses, qui firent périr un nombre infini d'hommes employés à ces travaux, et qui n'étaient que pour la pompe et l'ostentation [1], sans être destinés à aucun usage solide; si, dis-je, de tels bâtiments méritent qu'on en parle avec tant d'éloges.

La vraie élévation ne consiste pas à désirer ou à faire ce qu'une imagination déréglée ou une erreur populaire représente comme grand et magnifique. Elle ne consiste pas à tenter des choses difficiles par l'attrait même de la difficulté. Elle ne se sent pas excitée par l'idée du merveilleux et par le plaisir de surmonter l'impossible, comme l'histoire l'a remarqué de Néron, à qui tout ce qui était sans apparence se montrait sous l'idée de grandeur. *Erat incredibilium cupitor*[2].

Cicéron [3] ne trouve d'ouvrages et de bâtiments véritablement dignes d'admiration que ceux qui ont pour but l'utilité publique : des aqueducs, des murailles de villes, des citadelles, des arsenaux, des ports de mer.

Il remarque [4] que Périclès, le premier homme de la Grèce, fut justement blâmé d'avoir épuisé le trésor public pour embellir la ville d'Athènes et l'enrichir d'ornements superflus. Les Romains, dès la fondation de l'empire, eurent un goût bien différent. Ils visaient au grand, mais dans les choses qui regardent ou la religion, ou l'utilité publique. Tite-Live [5] remarque que, sous Tarquin le Superbe, on acheva un ouvrage [6] pour faire écouler les eaux de la ville, et que l'on bâtit les fondements du Capitole, avec une magnificence que les siècles postérieurs ont eu de la peine à égaler; et aujourd'hui l'on admire encore la beauté et la solidité des grands chemins construits par les Ro-

[1] « Pyramides regum pecuniæ otiosa ac stulta ostentatio. » (PLIN. *Hist. nat.* lib. 36, cap. 12.)
[2] Tacit. Ann. lib. 15, c. 42.
[3] De Offic. l. 2, n. 60.
[4] De Offic. l. 2, n. 60.
[5] Lib. 1, n. 56
[6] La *Cloaca maxima*, qui subsiste encore de nos jours. — L.

mains en différents endroits, et qui subsistent presque dans leur entier depuis tant de siècles.

Il faut à peu près porter le même jugement par rapport aux bâtiments des particuliers. Cicéron [1], en examinant quelle doit être la maison d'un homme constitué en charge, et qui tient un rang distingué dans l'État, veut qu'on y cherche, avant tout, l'utilité et l'usage : à quoi l'on peut ajouter une seconde vue, qui regarde la commodité et la dignité; mais [2] il recommande surtout d'y éviter une somptuosité et une magnificence dont l'exemple ne manque jamais de devenir contagieux et funeste, chacun se piquant dans ce genre, non-seulement d'atteindre, mais de surpasser les autres. Lucullus, dit Cicéron, a-t-il beaucoup d'imitateurs de ses excellentes qualités ? mais combien n'en a-t-il point pour ce qui regarde la somptuosité des bâtiments ! On pourrait citer de notre temps beaucoup de familles qui ont été ou entièrement ruinées ou notablement incommodées par la fureur de bâtir, soit à la ville, soit à la campagne, des maisons magnifiques, qui absorbent le bien le plus liquide d'une famille, et passent bientôt à des étrangers, qui profitent de la folie des premiers maîtres. Et c'est ce qui doit porter les personnes chargées de l'éducation des jeunes gens à les précautionner de bonne heure contre un goût si commun et si dangereux.

Les anciens Romains en étaient bien éloignés. Plutarque, dans la vie de Paul Émile, fait mention d'un Ælius Tubéron, grand homme de bien [3], dit-il, et qui soutint la pauvreté plus noblement et plus généreusement que nul autre Romain. Ils étaient seize proches parents, tous du nom et de la famille Ælia, qui n'avaient qu'une petite maison à la ville et autant à la campagne, où ils vivaient tous ensemble avec leurs femmes et un grand nombre de petits enfants.

Chez ces anciens Romains [4] ce n'était point la maison qui fai-

[1] De Offic. l. 2, n. 138.

[2] « Cavendum est etiam præsertim si ipse ædifices, ne extra modum sumptu et magnificentia prodeas : quo in genere multum mali etiam in exemplo est. Studiose enim plerique, præsertim in hac parte, facta principum imitantur : ut L. Luculli summi viri virtutem quis? at quam multi villarum magnificentiam imitati sunt ! » (Cic. *de Offic.* lib. 1, n. 140.)

[3] Ἀνὴρ ἄριστος, καὶ μεγαλοπρεπέστατα Ῥωμαίων πενίᾳ χρησάμενος.

[4] Cic. de Off. lib. 1, n. 139.

sait honneur au maître, mais le maître qui faisait honneur à la maison. Une cabane [1] chez eux devenait aussi auguste qu'un temple, parce que la justice, la générosité, la probité, la bonne foi, l'honneur, y habitaient; et peut-on appeler petite une maison qui renfermait tant et de si grandes vertus?

Le goût pour la modestie des bâtiments, et l'éloignement de toute somptuosité en ce genre, a passé de la république à l'empire, et des particuliers aux empereurs même.

Trajan mettait sa gloire à édifier peu, afin d'être plus en état d'entretenir les anciens édifices. *Idem tam parcus in ædificando, quam diligens in tuendo* [2]. Il ne faisait point cas de tout ce qu'on donne à l'ostentation et à la vanité. Il connaissait [3], dit Pline, en quoi consistait la véritable gloire d'un prince. Il savait que des statues, des arcs de triomphe, des bâtiments, sont sujets à périr par les flammes, par le temps, par la fantaisie d'un successeur; mais que celui qui méprise l'ambition, qui modère ses passions, qui donne des bornes à une puissance qui n'en a point, est loué de tout le monde durant sa vie, et encore plus après sa mort, lorsque personne n'est contraint de le louer.

L'événement fit voir qu'il avait pensé juste. Alexandre Sévère ayant fait rétablir plusieurs ouvrages de Trajan, y fit remettre partout le nom de ce prince, sans souffrir qu'on y substituât le sien. Tous les grands empereurs ont eu la même modération; et l'on voit encore aujourd'hui qu'il y a beaucoup plus de médailles frappées à la gloire des princes qui ont réparé les édifices publics et les monuments de leurs prédécesseurs, qu'à l'honneur de ceux qui en ont fondé de nouveaux.

Nous avons déjà remarqué ailleurs qu'Auguste [4], pendant près

[1] « Istud humile tugurium.... jam omnibus templis formosius erit, quum illic justitia conspecta fuerit, quum continentia, quum prudentia, pietas, omnium officiorum recte dispensandorum ratio. Nullus angustus est locus, qui hanc tam magnarum virtutum turbam capit. » (Sen. *de Consol. ad Helv.* cap. 9.)

[2] Plin. in Panegyr.

[3] « Scis ubi vera principis, ubi sempiterna sit gloria : ubi sint honores in quos nihil flammis, nihil senectuti, nihil successoribus liceat. Arcus enim, et statuas, aras etiam templaque demolitur et obscurat oblivio, negligit carpitque posteritas. Contra, contemptor ambitionis, et infinitæ potestatis domitor ac frenator animus, ipsa vetustate florescit, nec ab ullis magis laudatur, quam quibus minime necesse est. »

[4] Suetonius.

de cinquante ans de règne, se contenta toujours du même appartement et des mêmes meubles.

Vespasien et Tite [1] se firent un honneur et un plaisir de conserver, à la campagne, la petite habitation qui leur venait de leurs pères, sans y faire aucun changement.

Ces maîtres du monde ne se trouvaient pas logés trop à l'étroit dans une maison qui n'avait été bâtie que pour un simple particulier. On voit encore aujourd'hui les vestiges de la maison de campagne d'Adrien [2], qui ne passe pas la grandeur de nos maisons ordinaires, et qui n'égale point celle de plusieurs particuliers de nos jours.

Maintenant, des hommes qui n'ont d'autre mérite que leurs richesses (et souvent sortis de quelle origine!) bâtissent à la ville et à la campagne de superbes palais. Malheur à quiconque se trouve près d'eux! tôt ou tard la maison, la vigne et l'héritage du voisin sont absorbés dans ces vastes bâtiments, et servent à agrandir leurs jardins et leurs parcs.

Ce que l'histoire nous apprend du cardinal d'Amboise [3], archevêque de Rouen, et ministre d'État sous Louis XII, est un exemple bien rare. Un gentilhomme de Normandie avait une terre voisine de la belle maison de Gaillon, qui dès lors appartenait à l'archevêché de Rouen. Il n'avait point d'argent pour marier sa fille; et, afin d'en trouver, il offrit au cardinal de vendre sa terre à vil prix. Un autre aurait peut-être profité de cette occasion; mais le cardinal, sachant le motif du gentilhomme, lui laissa sa terre, et lui donna l'argent dont il avait besoin.

[1] Suetorius, in Vita Vesp., c. 2.

[2] Je ne sais de quelle maison de campagne Rollin veut parler; car la *villa Adriana* ou *maison de campagne d'Adrien*, dont les vestiges subsistent encore au pied de la colline de Tivoli, devait être d'une magnificence extraordinaire. Cet empereur la fit construire au retour de ses voyages : il voulut y réunir tout ce qu'il avait remarqué de plus curieux dans le Grèce, en Égypte et en Asie. Aussi renfermait-elle une infinité d'édifices, dont il reste encore des ruines considérables dans une enceinte de plus de sept milles. Elle contenait trois théâtres, dont l'un est encore assez bien conservé; un hippodrome, entouré de portiques; le *Pécile*, imité de celui d'Athènes; une naumachie, une bibliothèque; les temples de Vénus et de Diane; le palais impérial; le temple d'Apollon; le quartier des gardes prétoriennes, appelé vulgairement *Cento Camerelle*; les Thermes; le temple de Sérapis, et un grand nombre d'autres. On a trouvé dans cette enceinte une quantité extraordinaire de marbres qui attestent l'antique magnificence de cette *villa*. — L.

[3] Vie du card. d'Amboise, par Baudier.

Nous avons eu de nos jours un prince [1] dont la France regrettera éternellement la perte par beaucoup d'autres endroits, et en particulier à cause de l'éloignement extrême qu'il avait pour tout faste et pour toute dépense inutile. On lui proposait d'embellir un appartement par des cheminées plus ornées et plus à la mode : comme il n'y avait point de nécessité, il aima mieux conserver les anciennes. Un bureau de quinze cents livres, qu'on lui conseillait d'acheter, lui parut d'un trop grand prix; il en fit chercher un vieux dans le garde-meuble, et il s'en contenta. Il en était ainsi de tout; et le motif de cette épargne était de se mettre en état de faire de plus grandes libéralités. Quelle bénédiction pour un royaume, et quel présent du ciel, qu'un prince de ce caractère! En fait de solide gloire et de véritable grandeur, combien un tendre amour pour les peuples, qui va jusqu'à s'épargner tout pour les soulager, est-il préférable à toute la magnificence des plus superbes bâtiments!

C'est ce que le roi Louis XIV, près de mourir, c'est-à-dire dans un temps où l'on juge sainement des choses, fit entendre au roi actuellement régnant. Entre plusieurs autres avis qu'il lui donna [2], dont on a cru avec raison devoir conserver à jamais la mémoire, *J'ai trop aimé la guerre,* lui dit-il; *ne m'imitez pas en cela, non plus que dans les trop grandes dépenses que j'ai faites.* Dans le dernier entretien qu'il eut à Sceaux, tête à tête avec son petit-fils, qui partait pour l'Espagne, il lui avait recommandé la même chose; et le roi d'Espagne a rapporté, à une personne [3] de qui l'on tient ceci, que son grand-père lui avait dit ces paroles les larmes aux yeux.

§ III. *Ameublements. Habillements. Équipages.*

Rien de tout cela ne rend un homme plus grand ni plus estimable, parce que rien de tout cela ne fait partie de lui-même, mais est hors de lui et lui est entièrement étranger. Cependant voilà en quoi la plupart des hommes font consister leur grandeur. Ils se regardent comme confondus et incorporés avec tout ce qui

[1] Mgr. le duc de Bourgogne.

[2] *Dernières paroles de Louis XIV au roi Louis XV*, de l'imprimerie du Cabinet du roi.

[3] A M. Vittement.

les environne, ameublements, habillements, équipages. Ils enflent et grossissent le plus qu'ils peuvent, par tout cet appareil, l'idée qu'ils se forment d'eux-mêmes : par là ils s'estiment fort grands, et se flattent de paraître tels aux yeux des autres.

Mais, pour juger sainement de leur grandeur [1], il faut les examiner en eux-mêmes, et mettre à l'écart, pour quelques moments, leur train et leur suite; on reconnaît pour lors qu'ils ne paraissent grands et élevés que parce qu'on les considérait sur leur base. Quand ils sont réduits à eux seuls, à leur propre fonds, à leur juste mesure, ce vain fantôme disparaît. Ils sont riches et parés au dehors, comme le sont les murailles de leurs appartements : au dedans ce n'est souvent que petitesse, que bassesse, que pauvreté, que vide affreux de tout mérite; et quelquefois même cet éclat extérieur cache les plus grands crimes et les plus honteux désordres.

Dieu [2], dit quelque part Sénèque, ne pouvait mieux décrier ni dégrader tous ces biens extérieurs qui font l'objet de nos vœux, qu'en les accordant souvent, comme il fait, à des misérables et à des scélérats, et en les refusant pour l'ordinaire aux plus gens de bien. En effet, où ceux-ci en seraient-ils réduits, si l'on ne jugeait des hommes que par le dehors? Et combien de fois le plus solide mérite a-t-il été méconnu et exposé même au mépris, parce qu'il était caché sous un vil habit et sous un extérieur peu frappant?

Philopœmen [3], le plus grand homme de guerre qui de son temps fût dans la Grèce, qui illustra si fort la république des Achéens par son rare mérite, et que les Romains mêmes ont appelé, par

[1] « Nemo istorum quos divitiæ honoresque in altiore fastigio ponunt, magnus est. Quare ergo magnus videtur? Cum basi illum sua metiris... Hoc laboramus errore, sic nobis imponitur, quod neminem æstimamus eo quod est, sed adjicimus illi et ea quibus adornatus est. Atqui, quum voles veram hominis æstimationem inire, et scire qualis sit, nudum inspice. Ponat patrimonium, ponat honores, et alia fortunæ mendacia. » (SEN. *Epist.* 76.)

« Auro illos, argento, et ebore ornavi : intus boni nihil est. Isti, quos pro felicibus adspicitis, si, non qua occurrunt, sed qua latent, videritis, miseri sunt, sordidi, turpes, ad similitudinem parietum suorum extrinsecus culti. Itaque, dum illis licet stare, et ad arbitrium suum ostendi, nitent et imponunt : quum aliquid incidit quod disturbet ac detegat, tunc apparet quantum altæ ac veræ fœditatis alienus splendor absconderit. » (Id. lib. *de Provid.* cap. 6.)

[2] « Nullo modo magis potest Deus concupita traducere, quam si illa ad turpissimos defert, ab optimis abigit. » (Ibid. cap. 5.)

[3] Plut. in Vita Philop. [§ 2].

admiration, le dernier des Grecs; Philopœmen, dis-je, était pour l'ordinaire vêtu fort simplement, et marchait assez souvent sans suite et sans train. Il arriva seul en cet état dans la maison d'un ami qui l'avait invité à prendre un repas chez lui. La maîtresse du logis, qui attendait le général des Achéens, le prit pour un domestique, et le pria de vouloir bien l'aider à faire la cuisine, parce que son mari était absent. Philopœmen quitta sans façon son manteau, et se mit à fendre du bois. Le mari étant survenu dans cet instant, s'écria, dans la surprise que lui causa un tel spectacle: Qu'est-ce donc [1], seigneur Philopœmen, et que veut dire ceci? C'est, répliqua-t-il, que je paye l'intérêt de ma mauvaise mine.

Scipion Émilien [2], pendant cinquante-quatre ans qu'il vécut, ne fit aucune acquisition, et ne laissa en mourant que quarante-quatre marcs de vaisselle d'argent et trois marcs de vaisselle d'or [3], quoiqu'il eût été le maître de toutes les richesses de Carthage, et qu'il eût enrichi ses soldats plus qu'aucun autre général d'armée. Ayant été député par le sénat romain, avec un plein pouvoir pour remettre le bon ordre dans les villes et dans les provinces, et pour être l'inspecteur des nations et des rois, quoiqu'il fût né d'une des plus illustres maisons de Rome, qu'il eût été adopté dans une des plus riches, et qu'il eût un si auguste caractère à soutenir au nom de l'empire romain, il ne mena avec lui qu'un ami [4], encore était-ce un philosophe, et cinq domestiques; l'un desquels étant mort dans le voyage, il se contenta des quatre qui lui restaient, jusqu'à ce qu'il en eût fait venir un de Rome pour le remplacer. Aussitôt qu'il fut arrivé à Alexandrie avec cette médiocre suite, la renommée le découvrit, malgré les précautions que sa modestie avait prises, et attira au-devant de lui toute la ville à la descente du vaisseau. Sa personne seule [5],

[1] Τί τοῦτο (ἔφη), Φιλοποίμην; Τί γὰρ ἄλλο (ἔφη δωρίζων ἐκεῖνος), ἢ κακᾶς ὄψεως δίκας δίδωμι.

[2] Plut. in Apophth. [p. 199].

[3] Plutarque dit 33 livres d'argent et 2 livres d'or: la livre d'argent valait 84 deniers, la livre d'or, 1000 deniers; Scipion a donc laissé la valeur de 4772 deniers, environ 3907 francs; à quoi il faut ajouter le prix du travail. On voit que Scipion n'avait que pour environ 5000 francs de vaisselle. — L.

[4] Panætius

[5] « Quum per socios et exteras gentes iter faceret, non mancipia, sed victoriæ numerabantur; nec, quantum auri et argenti, sed quantum amplitudinis pondus secum ferret, æstimabatur » (Val. Max. lib. 4, cap. 3, n. 13.)

sans autre escorte que celle de ses vertus, de ses exploits et de ses triomphes, lui suffit pour faire disparaître, même aux yeux du peuple, le vain éclat du roi d'Égypte, qui était venu à sa rencontre avec toute sa cour, et pour attirer sur lui seul les yeux, les acclamations et les applaudissements de tout le monde.

Ces exemples[1] nous apprennent qu'on ne doit point juger des hommes par le dehors, comme on n'estime point un cheval par sa parure. Un rare mérite peut être caché sous un vil habit, comme un vêtement précieux peut couvrir de grands vices. Ils nous montrent, en second lieu, qu'il faut plus de courage et de force d'esprit qu'on ne pense pour se mettre au-dessus des opinions populaires, et pour ne point être touché d'une espèce de honte qu'il a plu au monde d'attacher à une manière de vivre simple, pauvre, frugale. Sénèque, tout philosophe qu'il était, ou qu'il voulait paraître, avait conservé quelque chose de cette mauvaise honte; et il en fait lui-même l'aveu[2], au sujet d'un chariot de paysan dont il se servait quelquefois pour aller à sa maison de campagne, mais qui le faisait rougir malgré lui quand d'honnêtes gens le rencontraient sur le chemin dans cet équipage : preuve certaine, dit-il, qu'il n'était pas bien sincèrement convaincu de tout ce qu'il avait dit et écrit sur les avantages d'une vie pauvre et frugale. Celui qui rougit d'un chariot de paysan, ajoute-t-il, fait donc cas d'un chariot magnifique. C'est avoir fait peu de progrès dans la vertu, que de n'oser se déclarer ouvertement pour la pauvreté et la frugalité, et d'être encore attentif à ce que diront les passants.

Agésilas[3], roi de Lacédémone, était en cela plus philosophe que Sénèque. L'éducation de Sparte l'avait aguerri contre cette mauvaise honte. Pharnabaze, gouverneur de l'une des provinces du roi de Perse, avait souhaité traiter de la paix avec lui. L'entrevue se fit en pleine campagne. Le premier parut avec tout le faste et tout le luxe de la cour des Perses. Il était vêtu d'une robe

[1] Sen. Epist. 47.

[2] « Vix a me obtineo, ut hoc vehiculum velim videri meum. Durat adhuc perversa recti verecundia. Quoties in aliquem omitatum lautiorem incidimus, invitus erubesco : quod argumentum est, ista quæ probo, quæ laudo, nondum habere certam fidem et immobilem. Qui sordido vehiculo erubescit, pretioso gloriatur. Parum adhuc profeci; nondum audeo frugalitatem palam ferre ; etiam nunc curo opiniones viatorum. » (Sen. *Epist.* 87.)

[3] Plut. in Vita Ages. [§ 12]

de pourpre brodée d'or et d'argent. On étendit par terre de superbes tapis, et on y joignit de riches coussins pour s'asseoir dessus. Agésilas, vêtu tout simplement, n'y fit point tant de façon : il s'assit par terre sur le gazon. Le fastueux Persan en rougit, et, ne pouvant soutenir une telle comparaison, rendit hommage à la simplicité du Lacédémonien, en l'imitant. C'est qu'un autre cortége, bien plus brillant que tout l'or et l'argent de la Perse, environnait Agésilas, et le rendait respectable. Je veux dire son nom, sa réputation, ses victoires, et la terreur de ses armes, qui faisait trembler le roi de Perse jusque sur son trône.

Les empereurs Nerva, Trajan, Antonin, Marc-Aurèle [1], firent vendre les palais, la vaisselle d'or et d'argent, les meubles précieux, et toutes les superfluités dont ils pouvaient se passer, et que leurs prédécesseurs avaient accumulées par la seule envie de posséder seuls ce qu'il y a de plus rare et de plus beau. Ces mêmes princes, aussi bien que Vespasien, Pertinax, Sévère, Alexandre, Claude II, Tacite, que leur mérite seul éleva à l'empire, et que tous les siècles ont admirés comme les meilleurs et les plus grands princes, ont toujours aimé une grande simplicité dans leurs habits, dans leurs meubles, dans tout leur extérieur, et n'ont eu que du mépris pour tout ce qui sentait le faste et le luxe. En retranchant toutes ces dépenses [2] inutiles ils trouvaient un plus grand fonds dans leur modestie que les plus avares dans leurs rapines ; et, sans chercher à se relever par un éclat extérieur [3], ils ne se montraient empereurs [4] que par le soin des affaires. Dans tout le reste ils s'égalaient aux autres citoyens, et vivaient en simples particuliers. Mais plus ils s'abaissaient, plus ils paraissaient grands et augustes.

Vespasien [5], dans les jours solennels, buvait dans une petite tasse d'argent que lui avait laissée sa grand'mère, qui l'avait élevé. La suite de Trajan était fort modeste et médiocre [6]. Il n'envoyait point devant lui faire retirer le monde pour lui faire place, et il voulait bien être quelquefois obligé de s'arrêter dans les rues pour laisser passer le train des autres.

[1] Dio. Plin. Paneg. Capitolinus [in Vita Anton. § 4]. Aur. Vict Epit. et Eutrop.
[2] Plin. Paneg.
[3] Dio, lib. 66.
[4] Τῇ προνοίᾳ τῶν κοινῶν, αὐτοκράτωρ ἐνομίζετο.
[5] Suet. in Vita Vesp. c. 2.
[6] Plin. Paneg.

Marc-Aurèle[1] portait encore plus loin l'éloignement de tout ce qui a quelque air de luxe et de faste. Il couchait sur la dure : dès l'âge de douze ans il prit l'habit de philosophe : il se passait de gardes, d'ornements impériaux, des marques d'honneur qu'on portait devant les Césars et les Augustes. Et ce n'était point par l'ignorance du grand et du beau qu'il se conduisait ainsi, mais par un goût plus vif et plus pur qu'il avait de l'un et de l'autre, et par l'intime persuasion où il était que la plus grande gloire, aussi bien que le principal devoir de l'homme, surtout s'il a quelque pouvoir et s'il se trouve dans une place distinguée, c'est d'imiter la Divinité en se mettant en état d'avoir besoin de très-peu de chose pour lui, et en faisant aux autres tout le bien dont il est capable.

Arnaud d'Ossat[2], si célèbre par son adresse merveilleuse dans les négociations, quoiqu'il ne fût point meublé à beaucoup près en cardinal, ne voulut pourtant point accepter l'argent, le coche (c'est-à-dire le carrosse) et les chevaux, ni le lit de damas rouge, que le cardinal de Joyeuse lui envoya présenter trois semaines après sa promotion. *Car*, dit-il, *encore que je n'aie point tout ce qu'il me faudrait pour soutenir cette dignité, si est-ce que je ne veux pour cela renoncer à l'abstinence et modestie que j'ai toujours gardée*[3]. Une telle disposition est bien plus rare et bien plus estimable qu'un magnifique équipage et qu'un riche ameublement.

Le tribun[4] du peuple qui se rendit l'avocat des dames romaines contre le sévère Caton, pour leur faire restituer, après la seconde guerre punique, le droit d'user d'or et d'argent dans leurs habits, semble insinuer que la parure était comme leur partage naturel, dont elles ne pouvaient se passer; et que, ne pouvant aspirer aux dignités, au sacerdoce, à l'honneur du triomphe, il y aurait non-seulement de la dureté, mais de l'injustice, à leur refuser une consolation que la seule nécessité des temps leur avait fait retrancher. Cette raison put toucher le peuple; mais elle ne fait pas d'honneur au sexe, qu'elle taxe de petitesse et de faiblesse d'esprit, en faisant voir combien il est sen-

[1] Dio, Julian. Cæs. M. Aur. Vita
[2] Vie du card. d'Ossat.
[3] Lettre 181.
[4] Liv. lib. 34, n. 7.

sible aux plus petites choses. *Virorum hoc animos vulnerare posset : quid mulierc̃ularum censetis, quas etiam parva movent?*

Cependant l'histoire nous apprend que les dames romaines se dépouillèrent généreusement de tous leurs bijoux, et donnèrent tout leur or et leur argent[1], dans une première occasion, pour mettre la république en état de s'acquitter d'un vœu qu'elle avait fait à Apollon, et on leur accorda pour cela d'honorables distinctions[2]; et dans une autre, pour racheter Rome d'entre les mains des Gaulois, ce qui procura aux dames le droit et le privilége de pouvoir être louées publiquement après leur mort aussi bien que les hommes[3]. Dans la seconde guerre punique, les veuves portèrent de même leur or et leur argent au trésor public, pour aider l'État dans l'extrême besoin où il se trouvait.

La fameuse Cornélie, fille du grand Scipion et mère des Gracques, est connue de tout le monde. Il n'y avait point à Rome de noblesse plus illustre, ni de maison plus riche que la sienne[4]. Une dame de Campanie l'étant venue voir, et logeant chez elle, étala avec pompe tout ce qu'il y avait alors de plus à la mode et de plus grand prix pour la toilette des femmes : or et argent, bijoux, diamants, bracelets, pendants d'oreille, et tout cet attirail que les anciens appelaient *mundum muliebrem*. Elle s'attendait à en trouver encore davantage chez une personne de cette qualité, et demanda avec beaucoup d'empressement à voir sa toilette. Cornélie fit durer adroitement la conversation jusqu'au retour de ses enfants, qui étaient aux écoles publiques; et quand ils furent rentrés, « Voilà, dit-elle en les lui montrant, ma parure et mes bijoux. » *Et hæc, inquit, ornamenta mea sunt.* Il ne faut que se demander à soi-même ce qu'on pense naturellement au sujet de ces deux dames, pour reconnaître combien la noble simplicité de l'une l'emporte au-dessus de la vaine magnificence de l'autre. Quel mérite, en effet, et quel esprit y a-t-il à amasser, à force d'argent, beaucoup de pierreries et de bijoux, à en tirer vanité, et à ne savoir parler d'autre chose? Et au contraire quelle force d'esprit n'y a-t-il point, surtout pour une dame de la pre-

[1] Liv. lib. 5, n. 25.
[2] Ibid. n. 50.
[3] Id. lib. 24, n. 18.
[4] Valer. Max. lib. 4, cap. 4.

mière qualité, à se mettre au-dessus de ces bagatelles, de faire consister son honneur et sa gloire dans la bonne éducation de ses enfants, de n'épargner aucune dépense pour y réussir, et de montrer que la noblesse et la grandeur d'âme est de tous les sexes !

« L'archevêque de Bourges [1] (de Baunes), dans la harangue qu'il « fit aux états de Blois contre le luxe, principalement en ce qui « était des coches (c'est-à-dire des carrosses), dont plusieurs « personnes de médiocre condition commençaient à se servir, re- « lève extrêmement la modestie de la première présidente de « Thou, laquelle, pour montrer exemple aux autres dames de « qualité, s'était toujours contentée de se faire porter en trousse « à cheval, lorsqu'elle faisait ses visites dans la ville. » Ce qu'il y a de beau et de louable dans ce trait d'histoire n'est pas de faire ses visites montée en croupe sur un cheval; telles étaient les mœurs de ce temps-là : mais c'est la force et la grandeur d'âme de cette dame, qui croyait que c'était soutenir la dignité de son rang, et être véritablement première présidente, que de donner aux autres l'exemple de modestie et de simplicité.

§ IV. *Du luxe et de la table.*

Il fut porté à Rome, dans les derniers temps de la république, à un excès qui paraît à peine croyable; et sous les empereurs on enchérit encore sur ce qui s'était pratiqué jusque-là.

Luculle [2], qui d'ailleurs avait d'excellentes qualités, crut, au retour de ses campagnes, devoir substituer à la gloire des armes et des combats celle de la magnificence, et il tourna tout son esprit de ce côté-là. Il employa des sommes immenses pour ses bâtiments et pour ses jardins : il fit encore de plus grandes dépenses pour sa table. Il voulait que chaque jour elle fût servie avec la même somptuosité, n'y eût-il personne de dehors. Comme son maître d'hôtel s'excusait un jour de la modicité d'un repas, sur ce qu'il n'y avait point de compagnie : « Ne savais-tu pas, lui dit-il, que Luculle devait manger aujourd'hui chez Luculle ? » Cicéron et Pompée, ne pouvant croire ce qu'on disait de la magnificence ordinaire de ses repas, voulurent un jour le surprendre, et s'assurer par eux-mêmes de ce qui en était. L'ayant rencontré

[1] Opusc. de Loysel.

[2] Plut. in Vita Luculli.

dans la place publique, ils lui demandèrent à dîner, et ne souffrirent pas qu'il donnât pour cela aucun ordre à ses gens. Il se contenta donc d'ordonner qu'on les fît manger dans la salle d'Apollon. Le repas fut servi avec une promptitude et une opulence qui surprit et effraya les conviés. Ils ne savaient pas que *la salle d'Apollon* était le mot du guet, et signifiait que le festin devait monter à cinquante mille drachmes [1].

Si la bonne chère et le luxe de la table peuvent procurer quelque solide gloire, Luculle était le plus grand homme de son temps. Mais qui ne voit quelle petitesse d'esprit, et même quelle folie il y avait à faire consister son honneur et sa réputation à persuader le public que tous les jours il faisait, pour lui seul, des dépenses énormes et insensées? Voilà pourtant de quoi il se repaissait. Je ne sais si les convives, qui admiraient sans doute et louaient beaucoup une telle magnificence, étaient plus sages que lui; car c'est ce qui entretenait sa folie et sa maladie. *Irritamentum est omnium, in quæ insanimus, admirator et conscius* [2]. Et il en est ainsi de tout ce qui compose cette magnificence extérieure, par laquelle on veut se rendre considérable: vastes appartements, meubles précieux, riches vêtements. Tout cela est pour la montre [3], et non pour l'usage; pour les spectateurs, et non pour le maître. Réduisez-le à la solitude, vous le rendez frugal et modeste, et vous faites tomber tout ce vain appareil.

Voici une autre espèce de folie. Une personne [4], entrant dans la cuisine d'Antoine, fut surprise d'y voir huit sangliers qu'on faisait rôtir en même temps. Elle crut que le nombre des convives devait être fort grand: ce n'en était point là la raison. C'est que chez Antoine, pendant qu'il était à Alexandrie, il fallait que vers l'heure du souper il y eût toujours un repas magnifique prêt à servir, afin qu'au moment qu'il plairait au maître de la maison

[1] Vingt-cinq mille francs. = Il s'agit de 50,000 deniers romains, valant 40,900 francs. — L.

[2] Sen. Epist. 94.

[3] « Quid miraris? quid stupes? Pompa est. Ostenduntur istæ res, non possidentur. » (Sen. *Ep.* 110.)

« Ambitio et luxuria scenam desiderant: sanabis ista, si absconderis. » (Id. *Epist.* 94.)

« Assuescamus a nobis removere pompam, et usus rerum, non ornamenta, metiri. « (Id., *de Tranquill. animi*, cap. 9.)

[4] Plut. in Vita Anton.

de se mettre à table, il trouvât les viandes les plus exquises cuites à propos.

Je ne parle point de ces dépenses poussées jusqu'à l'extravagance et à la fureur : un plat composé de langues des oiseaux les plus rares qui fussent dans l'univers ; plusieurs perles d'un prix infini, fondues et infusées dans une liqueur, pour avoir le plaisir d'avaler en un seul coup un million.

A ces monstres de faste et de luxe qui déshonorent l'humanité, opposons la modestie et la frugalité d'un Caton, l'honneur de son siècle et de sa république : je parle de l'ancien, surnommé ordinairement le Censeur [1]. Il se glorifiait de n'avoir jamais bu d'autre vin que celui de ses ouvriers et de ses domestiques ; de n'avoir jamais fait acheter de viande, pour son souper, qui passât trente sesterces [2], de n'avoir jamais porté de robe qui eût coûté plus de cent drachmes d'argent [3]. Il avait appris, disait-il, à vivre ainsi par l'exemple du célèbre Curius, ce grand homme qui chassa Pyrrhus de l'Italie, et qui remporta trois fois l'honneur du triomphe. La maison qu'il avait habitée dans les pays des Sabins était voisine de celle de Caton, et, par cette raison, il le regardait comme un modèle que le titre du voisinage devait encore lui rendre plus respectable. C'est ce Curius que les ambassadeurs des Samnites trouvèrent dans une maison petitement et pauvrement bâtie, assis au coin de son feu, où il faisait cuire des racines, et qui refusa avec hauteur leurs présents, ajoutant que quiconque se pouvait contenter d'un tel repas n'avait pas besoin d'or, et que, pour lui, il estimait plus honorable de commander à ceux qui avaient de l'or que de l'avoir soi-même.

Ces exemples, comme trop anciens, pourront faire peu d'impression sur la plupart des hommes de notre siècle ; mais ils en faisaient une si profonde sur plusieurs des plus grands empereurs romains, que quoiqu'ils fussent au comble des richesses et de la puissance, qu'ils dussent soutenir la majesté d'un vaste empire, et qu'ils eussent devant les yeux les profusions en tout genre de leurs prédécesseurs, ils croyaient ne pouvoir aspirer à

[1] Plut. in Vita Cat. cens.
[2] Trois livres quinze sous. = 6 fr. 15 c. — L.
[3] Cinquante livres. = 81 fr. 80 c. — L.

véritablement grands qu'autant que, s'élevant au-dessus
ruption de leur siècle, ils se rapprocheraient de ces vé-
modèles de l'antiquité, formés sur les règles de la rai-
us pure, et sur le goût le plus juste de la solide gloire.
n étudiant ces grands originaux que Vespasien se déclara
i du faste, des délices, de la bonne chère, et qu'il vou-
tout son extérieur imiter la modestie et la frugalité des
C'est par ces vertus qu'il arrêta le cours du luxe public
épenses excessives, surtout celles de la table [1]. Et ce dé-
, qui avait paru à Tibère au-dessus des remèdes, qui
finiment accru depuis sous les mauvais princes, et que
armées de toute la terreur des peines, n'avaient pu répri-
la à l'exemple seul de sa sobriété et de sa simplicité, et
r qu'on eut de lui plaire en l'imitant. Il dégrada [3] de
t déshonora le luxe et la mollesse en ôtant le brevet [4]
iarge à un jeune homme qui était venu tout parfumé
n remercier, et en ajoutant : *J'aimerais mieux que*
ıtissiez l'ail.

mpereurs Nerva, Trajan, Antonin, Marc-Aurèle, Sé-
lexandre, Pertinax, Aurélien, Tacite, Claude II, Probe,
ıces qui ont fait le plus d'honneur au trône, conduits par
: goût et disciples des mêmes maîtres, se sont toujours
l'avoir une table des plus frugales et des plus modestes,
t sévèrement banni la somptuosité et les délicatesses de
: chère. La plupart même d'entre eux se contentaient,
ie, des nourritures [5] les plus communes qu'on donne
lats; et afin qu'ils n'en pussent douter, Alexandre faisait
tente ouverte pendant ses repas. Quand il n'était point à
, la dépense journalière de sa maison, dont le détail
nne [6], était si modique, qu'à peine suffirait-elle aujour-
un simple particulier. Il n'avait aucune vaisselle d'or,

Ann. lib. 3, c. 52.
cipuus adstricti moris auctor
ıs fuit, antiquo ipse cultu
obsequium inde in principem,
di amor, validior quam pœna
: et metus. » (TACIT. *Annal.*
». 55.)
ib. 8, cap. 8.

[4] Præfecturam.
[5] Fromage, lard, fèves, légumes.
[6] Quinze pintes de vin par jour, trente livres de viande et quatre-vingts livres de pain. On y ajoutait seulement un oison les jours de fête, et dans les plus grandes solennités un faisan ou deux, et deux chapons. (LAMPRID. in vita Alex.)

et celle d'argent n'allait pas à trois cents marcs : de so
quand il voulait traiter beaucoup de monde, il emprunt
vaisselle à ses amis avec leurs gens pour servir, n'ayai
dans le palais qu'autant d'officiers qu'il lui en fallait
ordinaire. Ce n'était point par un esprit d'épargne qu'il
ainsi; car jamais prince ne fut plus libéral. Mais il é
vaincu [1], comme il le répétait souvent, que ce n'était
l'éclat ni dans la magnificence que consistaient la grand
gloire de l'empire, mais dans les forces de l'État, et dans
de ceux qui gouvernent. Ptolémée [2], roi d'Égypte, lo
auparavant, avait donné l'exemple d'une pareille mod
n'avait dans son palais que peu de vaisselle, dont la quan
bornée à son usage particulier. Et quand il donnait à n
ses amis, il en envoyait querir chez eux, en déclarant [4]
plus digne d'un roi d'enrichir les autres que d'être riche lu

Ce que l'histoire [5] rapporte de l'empereur Probe [6], qui
des premiers rangs entre les plus grands princes, et
l'empire romain monta au comble de son bonheur,
moins digne d'admiration. Pendant la guerre qu'il fit au
comme il s'était assis à terre sur l'herbe pour y pre
repas, qui n'était composé que d'un plat de pois cuits
et de quelques morceaux de porc salé, on vint lui
l'arrivée des ambassadeurs de Perse. Sans changer ni d
ni d'habit, qui consistait en une casaque de pourpre,
laine, et en un bonnet qu'il portait parce qu'il n'avait pa
veux, il commanda qu'on les fît approcher, et il leur
était l'empereur, et qu'ils pouvaient dire à leur maître
ne pensait à lui, il allait rendre en un mois toutes ses
gnes aussi nues d'arbres et de grains que sa tête l'était
veux : et en même temps il ôta son bonnet, pour leu
faire comprendre ce qu'il leur disait. Il les invita à pre
à son repas, s'ils avaient besoin de manger ; sinon, q
vaient qu'à se retirer à l'heure même. Les ambassadeu

[1] Lamp. in vit. Alexandri.
[2] Fils de Lagus.
[3] Plut. in Apophth.
[4] Τοῦ πλουτεῖν ἔλεγε τὸ πλουτίζειν εἶναι βασιλικώτερον.
[5] Synesius.
[6] Synésius le nomme *Cari* de Tillemont, après le P. Pet que cela convient mieux à Pr

leur rapport à leur prince, qui fut tout effrayé, aussi bien que ses soldats, d'avoir affaire à des gens si ennemis des délices et du luxe. Il vint lui-même trouver l'empereur, et accorda tout ce qu'on lui demandait.

Dans le parallèle de tout ce que j'ai rapporté jusqu'ici sur le faste et sur la simplicité, où l'on voit d'un côté tout ce qu'il y a de plus brillant, les richesses, les superbes bâtiments, les meubles et les vêtements les plus précieux, la table le plus somptueusement et le plus délicatement servie; et où l'on n'aperçoit d'autre part que pauvreté, simplicité, frugalité, modestie, mais accompagnées de victoires, de triomphes, de consulats, de dictatures, de l'empire même du monde entier; je demande, en ne consultant que le bon sens et la droite raison, de quel côté on mettra le noble et le grand, et auquel des deux l'on croira devoir accorder son estime et son admiration. La délibération ne sera pas difficile. Et c'est ce sentiment naturel et non étudié que je regarde comme la règle du bon goût sur la solide gloire et la véritable grandeur.

Quand je cite ces anciens exemples de modestie et de frugalité, mon dessein n'est pas d'exiger qu'on s'y conforme en tout. Notre siècle et nos mœurs ne comportent plus une vertu si mâle et si robuste. Il y a d'ailleurs des bienséances à garder; et l'on peut, dans chaque état et dans chaque genre, ramener les choses à une honnête et louable médiocrité, qui en justifie et en rectifie l'usage. Mais combien devrait-on avoir de honte et de regret, en voyant jusqu'à quel point nos mœurs ont dégénéré de la vertu de ces anciens païens! et combien devrait-on faire d'efforts pour se rapprocher, au moins en quelque degré, de ces premières règles, si l'on est assez malheureux pour n'avoir plus le courage ou la liberté d'y atteindre!

Mon dessein, en rapportant ces exemples, est, premièrement, d'apprendre aux jeunes gens qu'ils ne doivent point regarder comme misérables ni comme malheureux ceux qui mènent une vie pauvre et frugale. C'est la réflexion que fait Sénèque à l'occasion de ces exemples mêmes dont je parle. Croyons-nous[1],

[1] « Scilicet majores nostri, quorum virtus etiam nunc vitia nostra sustentat, miseri erant, qui sibi manu sua parabant cibum, quibus terra cubile erat,

dit-il, que nos ancêtres, dont les vertus soutiennent encore aujourd'hui un empire que nos vices auraient fait périr depuis longtemps, fussent fort à plaindre parce qu'ils se préparaient eux-mêmes à manger, parce qu'ils n'avaient que des lits fort durs, parce qu'on ne voyait ni or ni diamants dans leurs maisons et dans leurs temples?

J'ai bien senti qu'on pourrait me faire une objection sur tout ce que je dirais des anciens Grecs et Romains. Car, quoi qu'on ait du respect pour les exemples de la frugalité, de la simplicité, de la pauvreté d'Aristide, de Cimon, de Curius, de Fabricius, de Caton, etc., il est assez naturel d'en rabattre quelque chose, par la persuasion où l'on est que dans des républiques pauvres il ne leur était guère possible de vivre autrement; et il reste un doute, dans la plupart des esprits, si ces exemples peuvent être d'usage pour notre siècle, qui est plus riche et plus abondant, et où l'on se rendrait ridicule de vouloir les imiter. Mais il me semble que l'exemple des empereurs doit rendre mes preuves complètes et sans réplique. En effet, si ces maîtres du monde, dont les richesses égalaient la puissance, qui succédaient à des empereurs qui avaient porté le luxe, les délices, la bonne chère et les folles dépenses aux derniers excès, aimaient néanmoins la frugalité, la modestie, la simplicité, la pauvreté, que peut-on répliquer de raisonnable contre les maximes que j'ai avancées sur ce sujet?

Je demande si ces grands princes dont je viens de parler, si ces hommes extraordinaires, si ces génies supérieurs n'avaient pas le goût de la véritable grandeur et de la solide gloire; si toutes les nations et tous les siècles se sont trompés dans les éloges magnifiques qu'ils en ont faits; si quelqu'un osa jamais les accuser d'avoir avili ou la noblesse de leur naissance, ou la dignité de leur rang, ou la majesté de l'empire; si ce ne sont pas au contraire ces qualités-là mêmes qui les ont rehaussés davantage, et qui leur ont attiré plus universellement l'estime, l'amour, l'admiration de la postérité. Un particulier aujourd'hui se pourrait-il flatter d'être meilleur juge qu'eux de la véritable gloire?

quorum tecta nondum auro fulgebant, quorum templa nondum gemmis nitebant? » (Sen. *de Consol. ad Helv.*, cap. 10.)

et se devrait-il croire où malheureux, ou déshonoré, de se trouver dans une si illustre compagnie, et de se voir à côté d'un Trajan, d'un Antonin, d'un Marc-Aurèle? Fera-t-on plus de cas d'un Apicius, qui, se donnant pour maître consommé dans l'art de bien préparer un repas, gâta et corrompit son siècle par cette malheureuse science? *Qui, scientiam popinæ professus, disciplina sua seculum infecit* [1]. Préférera-t-on aux grands exemples que j'ai cités ceux de Caligula, de Néron, d'Othon, de Vitellius, de Commode, d'Héliogabale? Car, par un bonheur inestimable, tous les bons empereurs, généralement et sans exception, ont été du caractère que je recommande ici; et généralement tous les méchants empereurs se trouvent dans la classe opposée, avec tous les vices que je condamne.

En second lieu, mon dessein est de faire estimer aux jeunes gens, dans les grands hommes de l'antiquité, le fonds même et le principe d'où partait le généreux mépris qu'ils faisaient de ce que presque tous les hommes admirent et recherchent; car c'est ce fonds, c'est cette disposition de l'âme, qui est véritablement estimable. On peut, au milieu des richesses et des grandeurs, être détaché et modeste; comme l'on peut, dans l'obscurité d'une vie pauvre et malheureuse, conserver beaucoup d'orgueil et d'avarice.

L'empereur Antonin [2] est regardé comme l'un des plus grands princes qui aient jamais régné. Il fut en telle vénération à toute la postérité, que ni le peuple romain, ni les soldats, ne pouvaient souffrir d'empereur qui ne portât son nom; et Alexandre Sévère trouva même ce nom trop auguste pour oser le prendre. Antonin, par une égalité d'esprit et une grandeur d'âme qui le rendaient indépendant de toutes les choses extérieures, se contentait pour l'ordinaire de ce qu'il y a de plus simple et de plus médiocre. Comme il ne recherchait rien de particulier dans sa nourriture, dans son logement, dans son lit, dans ses domestiques, dans ses habits, ne voulant que les étoffes communes et qui se rencontraient les premières; aussi usait-il des commodités

[1] Sen. de Consol. ad Helv. cap. 10.
[2] Dio, lib. 70. Capitol. in Vita T. Ant. Idem, in Vita Macrin. Diad. Geta. Lamprid. in Vita Alex. M. Aurel. lib. 1, c. 18, et l. 6, c. 23.

qui se présentaient, sans les rejeter par vanité, prêt à user de tout avec modération, et à se priver de tout sans chagrin.

C'est ce fonds et cette disposition d'esprit que la femme de Tubéron, dont j'ai déjà parlé, admirait surtout dans son mari, selon la remarque judicieuse de Plutarque. « Elle ne rougissait « point [1], dit cet historien, de la pauvreté de son mari ; mais elle « admirait en lui la vertu qui le faisait consentir à rester pauvre, » c'est-à-dire, le motif qui le retenait dans sa pauvreté, en lui interdisant les moyens de s'enrichir, qui sont ordinairement peu honnêtes et mêlés d'injustice. Car les voies légitimes d'amasser du bien étaient très-rares pour un noble romain, à qui celles du négoce et des manufactures étaient fermées, et qui ne pouvait attendre, pour récompense des services qu'il rendait à l'État, ni gratification, ni pension, ni aucune autre sorte de bienfaits que les officiers ont coutume aujourd'hui de recevoir de la libéralité de nos rois. Il ne pouvait guère devenir riche qu'en pillant les provinces comme les autres magistrats et les autres généraux ; et c'est cette grandeur d'âme, ce désintéressement, cette délicatesse, cet amour de la justice, qui lui faisaient rejeter tous les indignes moyens de sortir de la pauvreté, que cette dame admirait, et avec grande raison. Infiniment élevée au-dessus des sentiments ordinaires, elle démêlait à travers les voiles de la pauvreté et de la simplicité la grandeur d'âme qui en était la cause, et se croyait obligée de respecter encore davantage son mari, par l'endroit même qui l'aurait peut-être rendu méprisable à d'autres : Θαυμάζουσα τὴν ἀρετὴν δι' ἣς πένης ἦν.

Il me semble que ce sont ces sortes de traits qu'il faut principalement faire remarquer aux jeunes gens dans la lecture de l'histoire, parce que rien n'est plus capable de leur former le goût et le jugement, et c'est à quoi doit tendre tout le travail des maîtres.

Il est bon aussi de fortifier ces instructions par des exemples tirés de l'histoire moderne, et surtout des grands hommes dont la mémoire est encore récente. Qui n'a pas entendu parler de la simplicité et de la modestie de M. de Turenne, dans son train

[1] Οὐκ αἰσχυνομένη τὴν πενίαν τοῦ ἀνδρὸς, ἀλλὰ θαυμάζουσα τὴν ἀρετὴν δι' ἣς πένης ἦν.

et dans ses équipages ? « Il se cache, dit M. Fléchier dans son « oraison funèbre, mais sa réputation le découvre. Il marche « sans suite et sans équipage, mais chacun dans son esprit le « met sur un char de triomphe. On compte, en le voyant, les « ennemis qu'il a vaincus, non pas les serviteurs qui le suivent. « Tout seul qu'il est, on se figure autour de lui ses vertus et ses « victoires qui l'accompagnent. Il y a je ne sais quoi de noble dans « cette honnête simplicité ; et, moins il est superbe, plus il de- « vient vénérable. » Il avait le même caractère en tout ; dans ses bâtiments, dans ses meubles, dans sa table. M. de Catinat, digne disciple d'un tel maître, l'imita dans cette simplicité comme dans ses vertus guerrières.

J'ai entendu dire à des officiers qui avaient servi sous ces deux grands hommes, qu'à l'armée leurs tables étaient servies proprement, mais très-simplement ; qu'elles étaient abondantes, mais militaires ; qu'on n'y mangeait que des viandes communes, et qu'on n'y buvait que du vin tel qu'il naissait dans le pays où les troupes se trouvaient.

Le maréchal de la Ferté, que son grand âge et ses infirmités avaient mis hors d'état de servir, avait un fils dont il faisait préparer les équipages pour la campagne. Son maître d'hôtel ayant fait, par ordre du fils, une ample provision de truffes, de morilles, et de toutes les autres choses nécessaires pour faire d'excellents ragoûts, lui en apporta le mémoire. Le maréchal n'eut pas plutôt vu de quoi il s'agissait, qu'il jeta le mémoire avec indignation, en disant : « Ce n'est pas ainsi que nous avons fait « la guerre. De la grosse viande apprêtée simplement, c'étaient « là tous nos ragoûts. Dites à mon fils que je ne veux entrer pour « rien dans une dépense aussi folle que celle-là, et aussi indigne « d'un homme de guerre. » On tient ceci d'un officier qui l'a entendu dire au maréchal de la Ferté.

Le même homme a remarqué que dans la dernière guerre les officiers qui se trouvaient rassemblés à Paris ne s'entretenaient presque que de la bonne chère qu'ils avaient faite pendant la campagne.

Louis XIV, dans le code militaire qu'il a laissé, et qui renferme divers réglements pour les gens de guerre, outre ce qui

regarde la vaisselle d'argent, les équipages et les habits, recommande en particulier la simplicité et la frugalité des repas [1], entre pour cela dans un fort grand détail, et défend, sous de grosses peines, les dépenses et la somptuosité des tables. C'est qu'un prince habile dans l'art de régner comprend aisément de quelle importance il est pour l'État de bannir des armées tout luxe et toute magnificence, de réprimer la folle ambition [2] de ceux qui croient se distinguer par une fausse politesse et par l'étude de tout ce qui énerve et amollit les hommes [3], et de couvrir de honte des profusions qui consument en peu de mois ce qui servirait pendant plusieurs années.

§ V. *Dignités, honneurs.*

Les dignités et les marques de respect qui y sont attachées peuvent avoir de quoi flatter agréablement l'ambition et la vanité de l'homme; mais elles ne lui procurent point par elles-mêmes une véritable gloire ni une solide grandeur, parce qu'elles lui sont étrangères, qu'elles ne sont pas toujours la preuve et la récompense du mérite, qu'elles n'ajoutent rien aux bonnes qualités ni du corps ni de l'esprit, qu'elles ne remédient à aucun de ses défauts, et que souvent, au contraire, elles ne servent qu'à les multiplier et à les rendre plus remarquables en les rendant publics et les exposant à un plus grand jour. Ceux qui jugent sainement des choses, sans se laisser éblouir par un vain éclat, ont toujours regardé les dignités comme un poids dont ils se trouvaient plutôt chargés qu'honorés; et plus elles étaient élevées,

[1] Sa Majesté voulant par toutes voies ôter les moyens aux officiers généraux de ses armées de se constituer en des dépenses inutiles et superflues comme celles qui se font en leurs tables, s'étant introduit une méchante coutume de faire dans les armées des repas plus magnifiques et somptueux qu'ils ne font ordinairement en leurs maisons; ce qui non-seulement incommode les plus riches, mais ruine entièrement les moins accommodés, qui, à leur exemple, *par une fausse réputation*, croient être obligés de les imiter.... Défend Sa Majesté aux lieutenants généraux, etc., qui tiendront table, d'y faire servir autre chose que des potages et du rôti, avec des entrées et entremets qui ne seront que de grosses viandes, sans qu'il puisse y avoir aucune assiette volante, ni hors d'œuvre, etc. (*Réglements du 24 mars 1672 et du premier avril 1705.*)

[2] « Ambitione stolida luxuriosos apparatus conviviorum, et irritamenta libidinum, ut instrumenta belli, lucrantur. » (Tac. *Hist.* lib. I, cap. 88.)

[3] « Paulatim discessum ad delinimenta vitiorum, balnea, et conviviorum elegantiam; idque apud imperitos humanitas vocatur. » (Tac. in *Vita Agric.*, cap. 21.)

plus ce poids leur a paru pesant et terrible. Il n'y a rien de plus grand ni de plus brillant aux yeux des hommes que l'autorité souveraine et la royauté; et il n'y a rien en même temps de plus pénible ni de plus accablant. La gloire qui l'environne fait qu'on admire avec raison ceux qui ont eu le courage de la refuser : les travaux et les peines dont elle est inséparable font qu'on admire encore davantage ceux qui en remplissent tous les devoirs.

Ces jeunes Sidoniens qui refusèrent le sceptre qui leur était offert avaient bien compris, comme Éphestion le leur dit, qu'il y avait infiniment plus de gloire à mépriser la royauté qu'à l'accepter : *Primi intellexistis quanto majus esset regnum fastidire, quam accipere*[1]. Et la réponse d'Abdolonyme, qu'on avait tiré de la poussière pour le faire monter sur le trône, marque assez quels étaient ses sentiments. Alexandre lui ayant demandé comment il avait porté son état de pauvreté et de misère : « Plaise « aux dieux, répondit-il, que je puisse porter la royauté avec au« tant de force et de courage ! » *Utinam*, inquit, *eodem animo « regnum pati possim!* Ce mot, *regnum pati*, porter, souffrir la royauté, est plein de sens, et signifie qu'il la regardait comme un fardeau plus pesant et plus dangereux que la pauvreté.

On verra dans la suite combien il a fallu faire de violence à Numa Pompilius, second roi des Romains, pour lui faire accepter une autorité qui lui paraissait d'autant plus formidable qu'elle lui donnait un pouvoir presque sans bornes, et que, sous le titre spécieux de roi et de maître, elle le rendait effectivement le serviteur et l'esclave de tous ses sujets.

Tacite et Probe[2], qui ont fait tant d'honneur à leur place, furent tous deux élevés à l'empire malgré eux. Le premier eut beau représenter son âge avancé et sa faiblesse, qui le mettaient hors d'état de marcher à la tête des armées, tout le sénat lui répondit[3] que c'était à son esprit et à sa prudence que l'empire était confié, et que c'était son mérite que l'on choisissait et non son corps. Une lettre que Probe écrivit à un des principaux of-

[1] Quint. Curt. lib. 4, n. 1.
[2] Vopisc. in Vit. Taciti et Probi.
[3] « Quis melius quam senex imperat? Imperatorem te, non militem facimus. Tu jube, milites pugnent : animum tuum, non corpus eligimus.

ficiers de l'empire, nous apprend quels étaient ses véritables sentiments. « Je n'ai jamais désiré, lui dit-il, la place où je suis; « je n'y suis monté qu'à regret, et je n'y demeure que parce que « j'y suis forcé par la crainte de jeter la république dans de « nouveaux périls, et de m'y exposer moi-même. »

Après la mort de l'empereur Maximilien[1], on vit naître de puissantes brigues de la part de ceux qui prétendaient à l'empire. Les deux plus considérables concurrents furent François Ier et Charles V. Les électeurs, pour mettre fin à ces contestations[2], résolurent de les exclure tous deux comme étrangers, et de mettre la couronne impériale sur la tête d'un homme de leur nation et du nombre des électeurs. Ils choisirent donc, d'une commune voix, Frédéric de Saxe, surnommé *le Sage*, qui demanda deux jours pour se déterminer; et au troisième il remercia les électeurs avec beaucoup de modestie, en leur représentant qu'à l'âge où il était, il ne se sentait pas assez de force pour soutenir un si grand poids. Toutes les remontrances qu'on lui fit n'ayant pu vaincre sa résistance, les électeurs le prièrent de nommer la personne qu'il jugerait, en conscience, la plus propre, l'assurant qu'ils s'en rapporteraient à son avis. Frédéric refusa longtemps de le faire; mais enfin, forcé par les vives instances des électeurs, il se déclara pour le roi Catholique.

Ce que nous avons dit de l'autorité souveraine, il faut le dire de toutes les places de l'État et de toutes les magistratures. Les princes les plus éclairés ont écarté les ambitieux, et cherché ceux qui fuyaient les emplois. Ils ont vu, malgré les ténèbres de l'infidélité, « que la république ne pouvait être sûrement confiée qu'à « ceux qui avaient assez de mérite pour n'oser s'en charger[3]. » Et ils cherchaient avec tant de soin des hommes dignes des premières places, qu'ils en trouvaient à qui il fallait faire violence pour les leur faire accepter, comme Pline le fait remarquer de Trajan.

Tous ces exemples nous montrent qu'il n'y a rien de véritablement grand dans les dignités que le danger qui les environne;

[1] Vie de Charles V, par Leti.

[2] Et surtout pour éviter le danger de se donner un maître puissant, au lieu d'un chef. (Robertson's *Hist. of Charles V*, tome II, p. 69, *ed. Bas.*). — L.

[3] Lamprid. in Vita Alex. Sever.

qu'il faut mettre la véritable gloire à savoir les mépriser généreusement, ou à ne s'en charger que pour l'utilité publique; que la solide grandeur consiste à renoncer à la grandeur même, qu'on en est esclave dès qu'on la désire, et qu'on est au-dessus d'elle quand on la méprise.

§ VI. *Victoires, noblesse d'extraction, talents de l'esprit, réputation.*

Je réunis sous un même titre ces avantages, quoique très-différents entre eux, parce qu'ils ont tous quelque chose d'extrêmement flatteur et de séduisant, et qu'ils paraissent avoir quelque chose de plus propre et de plus personnel à ceux qui les possèdent. Mais quoiqu'ils soient d'un ordre bien supérieur aux autres biens dont j'ai parlé jusqu'ici, ce n'est point encore là pourtant ce qui fait la solide gloire et la véritable grandeur.

VICTOIRES.

S'il y a quelque chose qui soit capable d'élever l'homme au-dessus de l'homme même, et de lui donner une supériorité qui le distingue du reste des mortels, il semble que c'est la gloire qui vient des combats et des victoires. Un prince, un général qui marche à la tête d'une nombreuse armée, dont tous les yeux sont tournés vers lui; qui d'un seul signal fait remuer ce vaste corps dont il est l'âme, et met en mouvement cent mille bras; qui porte partout la terreur et l'effroi; qui voit tomber devant lui les plus forts remparts et les plus hautes tours; devant qui, en un mot, tout l'univers étonné et tremblant garde le silence : un tel homme paraît quelque chose de bien grand, et semble approcher beaucoup de la Divinité.

Cependant, quand on examine de sang-froid, sans préjugés, et avec des yeux éclairés par la raison, ces fameux héros de l'antiquité, ces illustres conquérants, on trouve souvent que cet éclat si brillant des actions guerrières n'est qu'un vain fantôme, qui peut imposer de loin, mais qui disparaît et s'évanouit à mesure qu'on s'en approche; et que toute cette prétendue gloire n'a souvent pour principe et pour fondement que l'ambition, l'avarice, l'injustice, la cruauté.

C'est ce que Sénèque remarque des plus grands guerriers, et de ceux qui ont eu le plus de part à l'admiration de tous les siècles. On trouve [1], dit-il, assez de héros qui ont porté au loin le fer et le feu, qui ont forcé des villes regardées, avant eux, comme imprenables ; qui ont conquis et ravagé de vastes provinces, et qui sont arrivés jusqu'au bout de l'univers couverts du sang des nations. Mais ces hommes, vainqueurs de tant de peuples, étaient eux-mêmes vaincus par leurs passions. Ils n'ont trouvé personne qui leur résistât ; mais eux-mêmes n'avaient pu résister à l'ambition et à la cruauté.

Peut-on appeler autrement que fureur ce mouvement impétueux qui poussait Alexandre dans des pays éloignés et inconnus, pour les ravager [2] ? Était-il sage d'enlever à chaque particulier, à chaque pays ce qu'il avait de plus cher et de plus précieux, et de porter partout la désolation, en commençant par la Grèce même, à laquelle il était redevable de son éducation ? Quelle rage de gloire que celle pour qui le monde entier était trop petit ! Il demandait un jour à un pirate qu'il avait pris, quel droit il croyait avoir d'infester ainsi les mers : « Le même [3], répliqua le pirate « avec une libre fierté, que tu as de piller l'univers. Mais parce « que je le fais avec un petit navire, on m'appelle brigand ; et « toi, qui le fais avec une grande flotte, on te donne le nom de « conquérant. » Réponse très-spirituelle, et encore plus véritable.

Qu'est-ce qui étouffa [4] dans le cœur de César tous les sentiments de fidélité, de soumission, de justice, d'humanité et de reconnaissance qu'il devait à sa république, qui l'avait tiré de la foule des citoyens pour lui confier les plus grands commandements et pour lui prodiguer les dignités et les honneurs, sinon une ambition démesurée, et une illusion de fausse gloire qui lui inspira un désir ardent de voir tous les autres au-dessous de lui, et qui lui fit dire qu'il aimerait mieux être le premier dans un

[1] Senec. Epist. 94.

[2] Ibid.

[3] « Eleganter et veraciter Alexandro illi magno quidam comprehensus pirata respondit. Nam quum idem rex hominem interrogasset, quid ei videretur, ut mare haberet infestum, ille libera contumacia, Quod tibi, inquit, ut orbem terrarum. Sed quia id ego exiguo navigio facio, latro vocor : quia tu magna classe, imperator. » (*Fragment de Cicéron, du troisième livre de la République, cité par S. Augustin*, liv. 4 *de la Cité de Dieu*, cap. 4.)

[4] « Quid C. Cæsarem in sua fata pariter ac publica immisit ? Gloria, et ambitio, et nullus supra cæteros eminendi modus. » (Sen. *Epist.* 94.)

village que le second à Rome ? Quel autre motif le porta à tourner contre le sein de sa patrie les armes mêmes qu'elle lui avait mises à la main contre les ennemis de l'État, et d'employer toute la puissance et toute la grandeur qu'il ne tenait que d'elle seule, pour la mettre aux fers après l'avoir fait nager dans le sang de ses enfants ? Il pensait sans doute, comme disait Civilis [1], chef des révoltés contre les Romains, que tout est permis à un homme qui a les armes à la main, et qu'on ne rend point compte de la victoire, *victoriæ rationem non reddi.*

Tout homme équitable et sensé qui lira attentivement et de suite toutes les vies des hommes illustres, grecs et romains, de Plutarque, s'il s'examine et s'interroge lui-même, sentira au fond de son cœur que ce n'est point à Alexandre ni à César qu'il donne la préférence sur tous les autres; qu'ils ne sont ni les plus grands, ni les plus accomplis, ni ceux qui font le plus d'honneur à la nature humaine; et qu'il ne les juge pas les plus dignes de son estime, de son amour, de sa vénération, ni des justes louanges de la postérité.

D'ailleurs, la valeur guerrière laisse souvent des hommes, que des victoires ont rendus célèbres, très-faibles et très-médiocres dans d'autres temps, et par rapport à d'autres objets : mêlés de bonnes et de mauvaises qualités [2], ils font effort pour paraître grands quand ils se donnent en spectacle; mais ils rentrent dans leur petitesse naturelle dès qu'ils se négligent et qu'ils n'ont plus de témoins. On est étonné, quand on les voit seuls et sans armées, combien il y a de distance entre un général et un grand homme.

Pour porter sur ces fameux conquérants un jugement équitable et éclairé, il est nécessaire d'apprendre aux jeunes gens à séparer avec soin ce qu'ils ont d'estimable d'avec ce qui est digne de censure. En rendant justice à leur courage, à leur activité, à leur habileté dans les affaires, à leur prudence, il faut les plaindre d'avoir souvent ignoré l'usage qu'ils devaient faire de ces grandes qualités, et d'avoir employé au vice et à leurs passions des talents toujours estimables en eux-mêmes, mais qui n'au-

[1] Tacit. Hist. lib. 4, c. 14.

[2] « Malis bonisque artibus mixtus, etc. Palam laudares : secreta male audiebant. » (Tac. *Hist.*, lib. 1 cap. 10.)

raient dû servir qu'à la vertu. Faute de distinguer des choses si différentes, il n'est que trop ordinaire de confondre leurs véritables motifs avec les prétextes, la fin secrète qu'ils se proposaient avec les moyens qu'ils employaient, leurs talents avec l'abus qu'ils en ont fait. Et par une erreur encore plus pernicieuse, en nous laissant trop éblouir par leurs belles actions, dont l'éclat couvre ce qu'elles ont de vicieux et d'injuste, nous leur accordons une estime entière et sans exception, et nous accoutumons les personnes peu attentives à mettre le vice à la place de la vertu, et à combler de louanges ce qui ne mérite que du blâme. Ce qui peut rendre les victoires glorieuses et dignes d'admiration, c'est la justice de la guerre et la sagesse du conquérant; car il faut poser pour principe que la gloire ne peut jamais être séparée de la justice : *Nihil honestum esse potest, quod justitia vacat* [1]; et que si c'est la cupidité et non l'utilité publique qui fait affronter les périls [2], une telle disposition ne mérite point le nom de courage et de force, et ne peut être appelée qu'audace et férocité.

Une parole célèbre du chevalier Bayard [3] mourant montre bien la vérité de ce que je viens de dire. Il avait été blessé mortellement en combattant pour son roi, et était couché au pied d'un arbre. Le connétable duc de Bourbon, qui poursuivait l'armée des Français, passant près de lui et l'ayant reconnu, lui dit qu'il avait grande pitié de lui, le voyant en cet état, pour avoir été si vertueux chevalier. Le capitaine Bayard lui répondit : *Monsieur, il n'y a point de pitié en moi, car je meurs en homme de bien. Mais j'ai pitié de vous, de vous voir servir contre votre prince et votre patrie et votre serment.* Et peu après Bayard rendit l'esprit. La gloire est-elle ici du côté du vainqueur? et le sort du mourant ne lui est-il pas infiniment préférable?

NOBLESSE DE L'EXTRACTION.

Il faut avouer qu'il y a dans la noblesse de l'extraction [4], et

[1] Cicero, de Off. l. 1, n. 62.

[2] « Animus paratus ad periculum, si sua cupiditate, non utilitate communi impellitur, audaciæ potius nomen habeat, quam fortitudinis. » (Ibid. n. 63.)

[3] Hist. du chevalier Bayard.

[4] « Erat hominum opinioni nobilitate ipsa, blanda conciliatricula, commendatus. » (Cic. *pro Sext.*, n. 21.)

ncienneté des familles, je ne sais quel attrait puissant
concilier l'estime et pour gagner les cœurs. Ce respect
t naturel d'avoir pour les nobles est une sorte d'hom-
ı'on se croit encore obligé de rendre à la mémoire de
ıcêtres [1], à cause des grands services qu'ils ont rendus
ublique, et comme la continuation du payement d'une
ınt on n'a pu s'acquitter pleinement à leur égard, et qui
e raison doit se répandre sur toute leur postérité.

: le titre de reconnaissance [2], qui nous engage à ne pas
notre respect pour les grands hommes au temps où ils
comme eux-mêmes n'y bornent pas leur zèle, mais s'ef-
le devenir utiles aux siècles futurs, l'intérêt public de-
ɲu'on paye à leurs descendants ce tribut d'honneur et de
·ation, qui est pour eux un engagement à soutenir et à
ɜr dans leur famille la réputation de leurs ancêtres [3],
quant d'y perpétuer aussi les mêmes vertus qui ont illus-
ɜ aïeux.

afin que cet honneur qu'on rend à la noblesse soit un
ɜ hommage, il doit être volontaire et partir du cœur.
on prétend l'exiger à titre de dette, ou l'arracher par
ın perd tout le droit qu'on y avait, et il se change en
en mépris. L'orgueil d'un homme qui croit que tout lui
cause de sa naissance, et qui du haut de son rang mé-
reste des hommes, choque trop l'amour-propre pour
évolter contre lui tous les esprits. Est-ce en effet une si
ɣloire que de compter une longue suite d'aïeux illustres
ɜ vertus, quand on leur ressemble peu? Le mérite des
levient-il le nôtre? Les images des ancêtres rangées en
ɔmbre dans une salle rendent-elles un homme plus esti-
? Si l'honneur des familles consiste à pouvoir remonter
âge jusque dans les siècles les plus reculés, et à se per-

in oratione plerique hoc per-
tantum majoribus eorum de-
videatur, unde etiam, quod
lveretur, redundaret. » (Cic.
·. *ad populum*, n. 1)
e Benef. l. 4, cap. 30.
es boni semper nobilitati fa-
quia utile est reipublicæ no-
biles homines esse dignos majoribus suis, et quia valet apud nos clarorum hominum et bene de rep. meritorum, memoria etiam mortuorum. » (Cic. *pro Sext.*, n. 21.)

[4] « Non facit nobilem atrium plenum fumosis imaginibus.... Animus facit nobilem. » (Sen. *Epist.* 44.)

dre dans les ténèbres d'une antiquité obscure et inconnue, nous sommes tous également nobles de ce côté-là [1], parce que nous avons tous une origine également ancienne.

Il faut donc en revenir à l'unique source de la véritable noblesse, qui est le mérite et la vertu [2]. On a vu des nobles [3] déshonorer leur nom par des vices bas et rampants, et des roturiers illustrer et ennoblir leur famille par leurs grandes qualités. Il est beau de soutenir la gloire des ancêtres par des actions qui répondent à leur réputation; mais aussi il est glorieux de laisser à ses descendants un titre qu'on n'a point reçu de ses aïeux; de devenir le chef et l'auteur de sa noblesse; et, pour me servir d'un mot de Tibère, qui voulait couvrir le défaut de naissance de Curtius Rufus, très-grand homme d'ailleurs, *d'être né de soi-même* [4].

« Je ne puis pas, disait autrefois un illustre Romain à qui la « noblesse reprochait son peu de naissance, produire en public « les images de mes ancêtres, leurs triomphes ni leurs consu- « lats; mais je puis, s'il en est besoin, produire les récom- « penses militaires dont on m'a honoré, et les cicatrices des bles- « sures que j'ai reçues dans les combats. Ce sont là mes images et « mes titres de noblesse [5], que je n'ai point reçus de mes an- « cêtres, mais que je me suis acquis par les travaux et les dan- « gers que j'ai essuyés. »

Il y avait à Rome [6], dès les commencements de la république, une espèce de guerre déclarée entre la noblesse et le peuple. Les nobles d'abord croyaient se déshonorer en s'alliant à des familles plébéiennes. Ils se regardaient comme une autre espèce d'hommes. Il semblait qu'ils souffrissent avec peine que la populace respirât avec eux le même air et reçût la même lumière du soleil. Et ils avaient mis entre le peuple et les honneurs une barrière que le mérite eut bien de la peine dans la suite à forcer.

[1] « Eadem omnibus principia, eademque origo. Nemo altero nobilior, nisi cui rectius ingenium, et artibus bonis aptius. » (Sen. *de Benef.* lib. 3, cap. 28.)

[2] Nobilitas sola est atque unica virtus. (Juvenal. lib. 3, *sat.* 8.)

[3] Sen. Controv. 6, lib. 1.

[4] « Curtius Rufus videtur mihi ex se natus. » (Tac. *Annal.* lib. 11.)

[5] « Hæc sunt meæ imagines, hæc nobilitas, non hæreditate relicta, ut illa illis, sed quæ ego plurimis meis laboribus et periculis quæsivi. » (Sall. in *Bello Jugurth.*)

[6] Liv. lib. 4, n. 3.

Il resta toujours quelque chose de cette opposition et de cette antipathie entre les deux ordres; et Salluste remarque, en parlant de Métellus, que ses rares qualités étaient souillées et ternies par un air de hauteur et de mépris : défaut, ajoute-t-il, qui n'est que trop ordinaire aux nobles. *Cui quanquam virtus, gloria, atque alia optanda bonis superabant, tamen inerat contemptor animus et superbia, commune nobilitatis malum* [1].

Il faut donc bien se mettre dans l'esprit que la noblesse qui vient de la naissance est infiniment au-dessous de celle qui vient du mérite; et, pour s'en bien convaincre, il ne faut que les comparer ensemble. Le pape Clément VIII fit une promotion de plusieurs cardinaux, dans laquelle il comprit deux Français, savoir M. d'Ossat [2] et le comte de la Chapelle, qui depuis se fit appeler le cardinal de Sourdis, du nom seigneurial de sa maison : l'un, en qui le pape *ne désirait que l'extraction de plus grande maison*, parce qu'il y trouvait abondamment tout le reste; l'autre, à qui tout manquait, excepté la naissance. A qui des deux aimerait-on mieux ressembler ?

Le cardinal de Granvelle [3], en parlant du cardinal Ximénès, avait accoutumé de dire *que le temps a souvent caché sous les voiles de l'oubli l'origine des grands hommes; que celui-ci était sans doute issu de sang royal, ou que du moins il avait un cœur de roi dans la personne d'un particulier.*

S'il y a beaucoup de grandeur d'âme à oublier sa noblesse et à ne s'en point prévaloir, on peut dire aussi qu'il n'y en a pas moins, pour ceux qui se sont élevés par leur mérite, à ne pas oublier la bassesse de leur extraction et à n'en pas rougir.

Vespasien, non-seulement ne le dissimulait pas, mais s'en faisait quelquefois honneur [4] : et il se moqua publiquement de ceux qui, par une fausse généalogie, voulaient faire remonter sa maison jusqu'à Hercule.

Le même empereur [5], sans avoir honte d'un objet qui renouvelait sans cesse le souvenir de son origine, continua, depuis qu'il fut parvenu à l'empire, d'aller tous les ans passer l'été

[1] Sallust. in Bell. Jugurt.
[2] Vie du card. d'Ossat, par M. Amelot.
[3] Histoire de Ximen., par M. Fléchier, liv. 6.
[4] Suet. in Vespas. cap. 12.
[5] Ibid. cap. 2.

dans sa petite maison de campagne près de Rieti, où il était né, et il n'y voulut faire ni augmentation, ni embellissement. Tite [1], son fils, s'y fit porter dans sa dernière maladie, afin de finir ses jours dans le lieu qui avait vu naître et mourir son père. Pertinax [2], le plus grand homme de son siècle, et qui fut bientôt après empereur, pendant les trois ans qu'il demeura en Ligurie logea dans la maison de son père; et, en ornant les environs par un grand nombre d'édifices publics, il laissa au milieu la cabane [3] paternelle, monument illustre et de son peu de naissance et de sa grandeur d'âme. On dirait que ces princes affectaient de rappeler le souvenir de leur ancien état; tant la grandeur de leur mérite personnel dédaignait tout appui étranger, et sentait qu'elle pouvait se soutenir par elle-même. En effet, on ne voit pas que dans tout l'empire romain personne leur ait jamais reproché l'obscurité de leur origine, ou qu'on ait pour cette raison diminué quelque chose de la vénération que leurs vertus leur attiraient.

Benoît XII [4], du pays de Foix, était fils d'un meunier, d'où vient qu'il fut appelé *le cardinal blanc*. Il n'oublia jamais sa première condition; et quand il s'agit de marier sa nièce, il la refusa à de grands seigneurs qui la demandaient, et la donna à un marchand. Il disait que les papes devaient être semblables à Melchisedech, qui n'avait point de parents; et il se servait, pour l'ordinaire, de ces paroles du prophète: « Si les miens ne domi-« nent point, je serai sans tache, et je serai purifié d'un très-grand « crime [5]. »

Jean de Brogni [6], cardinal de Viviers [7], qui présida au concile de Constance en qualité de doyen des cardinaux, avait été porcher dans son enfance. Des religieux le rencontrèrent exerçant ce vil emploi; et, ayant remarqué en lui beaucoup d'esprit et de vivacité, ils lui proposèrent d'aller à Rome, dans le dessein de l'y faire étudier. Le jeune garçon accepta la proposition, et, pour faire son voyage, alla de ce pas acheter des souliers chez un cordonnier,

[1] Sueton. in Vita Titi, c. 11.
[2] Capit in Vita Pertin.
[3] Tabernam.
[4] Dict. de Moreri.
[5] Ps. 18.
[6] Brogni est un village près d'Annecy, entre Chambéri et Genève.
[7] Histoire du concile de Const., par J. Lenfant.

qui lui fit crédit d'une partie du prix, et ajouta, en riant, qu'il le payerait lorsqu'il serait devenu cardinal. Il le devint, en effet; et non-seulement il n'oublia point la bassesse de sa première condition, mais il voulut en perpétuer le souvenir. On dit que dans une chapelle qu'il fit bâtir à Genève [1], au côté gauche du portail de l'église Saint-Pierre, il fit graver son aventure, s'étant fait représenter jeune et pieds nus, gardant des pourceaux sous un arbre; et tout autour de la muraille il avait fait mettre des figures de souliers, pour marque de la faveur que lui avait faite le cordonnier. Il reste peu de vestiges de ce monument.

TALENTS DE L'ESPRIT.

Quelque brillante que soit la gloire des armes et de la naissance, il y a dans celle qui vient de la science et des talents de l'esprit quelque chose de plus intéressant. Elle semble naître davantage de notre propre fonds, et nous appartenir tout entière. Elle n'est point bornée, comme celle des armes, à certains temps et à certaines occasions, et n'est point, comme elle, dépendante de mille secours étrangers. Elle donne à l'homme une supériorité infiniment plus flatteuse que celle qui naît des richesses, de la naissance, des dignités, parce que tout cela est hors de nous; au lieu que l'esprit est notre propre bien, ou plutôt qu'il est nous-même et constitue notre essence.

Cependant ce n'est point l'esprit seul qui fait la solide gloire des hommes. Je le suppose excellent par lui-même, et orné de tout ce qu'il y a de plus rare et de plus exquis dans les sciences, philosophie, mathématiques, histoire, belles-lettres, poésie, éloquence. Tout cela fait l'homme savant, mais non l'homme de bien : *Non faciunt bonos ista, sed doctos* [2]. Et qu'est-ce que l'homme savant, s'il n'est que savant, sinon assez souvent un homme vain, entêté, plein de lui-même, méprisant tous les autres, et, pour le dire en un mot, un animal de gloire? C'est ainsi que Tertullien définit quelque part les savants du paganisme, *animal gloriæ*.

Y a-t-il rien de plus pitoyable, et en même temps de plus digne

[1] Il avait eu pendant quelque temps l'administration de cet évêché.
[2] Senec. Epist. 106.

de mépris, qu'un tel homme, sottement enflé de sa science et de son habileté, avide et insatiable de louanges, qui ne se nourrit que de vent et de fumée, et qui ne songe à vivre que dans l'opinion des autres? Philippe [1], père d'Alexandre le Grand, fit merveilleusement sentir le ridicule de ce défaut à un médecin nommé Ménécrate, qui avait eu la vanité de prendre le surnom de *jupiter sauveur*, à cause de quelques cures heureuses qu'il avait faites, et qu'il attribuait uniquement à son savoir. L'ayant invité à manger chez lui, il lui fit dresser une table à part, sur laquelle on ne servit qu'une cassolette fumante d'encens. Le médecin d'abord se crut fort honoré : mais, comme on le laissa tout le reste du repas à jeun, il sentit bien ce que signifiait la fumée de cet encens; et, après avoir servi de risée aux convives, il remporta du festin, avec le titre de *Jupiter*, sa faim tout entière, et la juste honte qu'il avait si bien méritée en attribuant à sa seule habileté un succès qui lui venait d'ailleurs.

Ce qu'il y a donc dans la science, et dans les talents de l'esprit, capable de faire honneur, n'est point la science même, ni les talents de l'esprit, mais le bon usage qu'on en fait; et l'on peut dire que la modestie, plus que toute autre chose, en relève infiniment le prix et l'éclat. On aime à voir les grands hommes avouer quelquefois qu'ils se sont trompés, comme le fait le célèbre Hippocrate [2] à l'occasion d'une suture de tête où il s'était mépris. Un tel aveu [3], comme le remarque Celse en rapportant le trait dont je parle, suppose dans celui qui le fait un fonds de mérite non commun, et une élévation d'âme qui sent bien que ces pertes ne sont point capables de lui faire de tort : au lieu qu'un petit esprit, qui ne peut se dissimuler sa pauvreté, n'a garde de rien hasarder ni de rien perdre volontairement du peu qu'il possède.

On aime aussi à voir les savants disputer entre eux sans aigreur, sans emportement, sans passion, comme Cicéron marque

[1] Ælian. l. 12, cap 51. Athen. l 7, cap. 10.

[2] Lib Ἐπιδημιῶν.

[3] « De suturis se deceptum esse Hippocrates memoriæ prodidit, more magnorum virorum, et fiduciam magnarum rerum habentium. Nam levia ingenia, quia nihil habent, nihil sibi detrahunt Magno ingenio, multaque nihilominus habituro, convenit etiam veri erroris simplex confessio. » (Cels. lib. 8, cap. 4.)

qu'il était disposé à le faire : *Nos et refellere sine pertinacia, et refelli sine iracundia parati sumus* [1]. Notre siècle nous a fourni plusieurs exemples de cette vertu; mais quand il n'y aurait que celui du père Mabillon, il ferait infiniment d'honneur à la littérature. On sait combien, dans ses disputes avec le fameux abbé de la Trappe, sa douceur et sa modération lui donnèrent d'avantage sur son adversaire. Il en eut un autre, qui pouvait disputer avec lui aussi bien de modestie que de science : c'est le P. Papebroch, qui avait donné lieu à la composition de la Diplomatique. « Je vous avoue, dit ce savant jésuite dans une lettre « latine qu'il écrivit au P. Mabillon sur ce sujet, en lui laissant « la liberté de la publier, que je n'ai plus d'autre satisfaction « d'avoir écrit sur cette matière, que celle de vous avoir donné « occasion de composer un ouvrage si accompli. Il est vrai que « j'ai senti d'abord quelque peine en lisant votre livre, où je « me suis vu réfuté d'une manière à ne pas répondre : mais « enfin l'utilité et la beauté d'un ouvrage si précieux ont bientôt « surmonté ma faiblesse; et, pénétré de joie d'y voir la vérité « dans son plus beau jour, j'ai invité mon compagnon d'études « à venir prendre part à l'admiration dont je me suis trouvé « tout rempli. C'est pourquoi ne faites pas difficulté, toutes les « fois que vous en aurez l'occasion, de dire publiquement que je « suis entièrement de votre avis. »

Il y a des modesties artificieuses et étudiées, qui couvrent un orgueil secret : celle-ci montre une ingénuité et une simplicité qui fait bien voir qu'elle part du cœur. Je ne puis finir cet article qui regarde le P. Mabillon, sans remarquer que feu M. l'archevêque de Reims (le Tellier), en le présentant au roi Louis XIV, lui dit : « J'ai l'honneur, sire, de présenter à Votre Majesté le « moine de son royaume le plus savant et le plus modeste. »

Un autre caractère encore bien aimable dans un savant, c'est d'être toujours prêt à faire part aux autres de son travail, à leur communiquer ses remarques, à les aider de ses réflexions, et à contribuer de tout son pouvoir à la perfection de leurs ouvrages. Je ne sais si quelqu'un a porté plus loin ce caractère que M. de Tillemont. Ses recueils, ses extraits, qui étaient le fruit du travail

[1] Acad. Quæst. lib. 2, n 5.

de plusieurs années, devenaient le bien propre de quiconque en avait besoin. Il ne craignait point, comme cela est assez ordinaire aux savants, que ses ouvrages ne perdissent le mérite de l'invention et la grâce de la nouveauté, s'il les montrait à d'autres avant que de les avoir rendus publics. La même louange est due à M. d'Hérouval [1]. Si le mépris de la gloire et de la vaine réputation l'a empêché de rien produire au jour par lui-même, son zèle pour le bien public lui a fait prendre part à presque tous les ouvrages qui ont paru de son temps, en communiquant aux auteurs ses lumières, ses remarques et ses manuscrits.

RÉPUTATION.

C'est ici de tous les biens humains celui qui est regardé, même parmi les plus honnêtes gens, comme le plus cher et le plus précieux, et par rapport auquel l'indifférence, et encore plus le mépris, paraissent interdits. Que peut-on attendre en effet de quiconque est insensible au jugement que le public [2], et surtout les gens de bien, portent de sa conduite? Ce n'est pas seulement, comme le dit Cicéron, l'effet d'une fierté et d'une arrogance insupportables; c'est encore la marque d'un homme sans probité et sans honneur.

Mais aussi un désir trop empressé de louange, qui en est avide et affamé, et qui semble en quelque sorte la mendier, loin d'être la marque d'une grande âme, est la preuve la plus certaine d'un esprit vain et léger, qui se repaît de vent, et qui prend l'ombre pour la réalité.

Cependant c'est là le faible de la plupart des hommes, et quelquefois même de ceux qui se distinguent par un mérite particulier, et ce qui les porte souvent à chercher la gloire où elle n'est pas.

Philippe [3] de Macédoine n'avait pas le goût fort délicat dans le choix des moyens qui peuvent attirer une solide réputation. Il ambitionnait toute sorte de gloire, et en toute sorte de matière.

[1] Ant. de Vion, auditeur des comptes.

[2] « Adhibenda est quædam reverentia et optimi cujusque, et reliquorum. Nam negligere quid de se quisque sentiat, non solum arrogantis est, sed etiam omnino dissoluti. » (*De Offic.* lib. I, n. 99.)

[3] Plut. in Vita Alexand.

Il tirait vanité, comme un déclamateur, de la force de son éloquence. Il comptait les victoires que ses chariots remportaient aux jeux olympiques, et il avait grand soin de les faire graver sur ses monnaies. Il donnait des leçons aux joueurs d'instruments, et prétendait réformer les maîtres; ce qui lui attira de l'un d'eux cette ingénieuse réponse, qui, sans l'offenser, était fort capable de le désabuser : *A Dieu ne plaise que vous soyez jamais assez malheureux, sire, pour savoir ces choses-là mieux que moi!* Il fit lui-même une pareille leçon à son fils, pour avoir marqué dans un repas trop d'habileté dans la musique. *N'as-tu pas honte*, lui dit-il, *de chanter si bien?* En effet, il y a des connaissances qui font le mérite d'un particulier, et où il est permis d'exceller à quiconque n'a point d'autre soin, mais qu'un prince ne doit qu'effleurer, parce que ce serait se dégrader que d'affecter d'y être trop habile, et qu'il doit son temps à des choses plus sérieuses et plus importantes. Néron [1], qui d'ailleurs avait de l'esprit et de la vivacité, a été blâmé d'avoir négligé des occupations convenables à son rang, pour s'amuser à graver, à peindre, à chanter, et à conduire des chariots. Un prince qui a le goût de la vraie gloire n'aspire point à une telle réputation. Il sait à quelles connaissances il doit s'attacher, desquelles il doit s'abstenir; et, quelque penchant qu'il se sente pour les sciences, même les plus estimables, il ne s'y livre point, mais les étudie en prince, c'est-à-dire avec cette sobriété et cette sage retenue que Tacite admirait dans son beau-père Agricola : *Retinuit, quod est difficilimum, ex sapientia modum* [2].

Cicéron [3] trouve une vanité pitoyable dans la secrète joie qu'éprouvait Démosthène de s'entendre louer, en passant, par une pauvre vendeuse d'herbes. Lui-même était encore plus sensible à la louange que l'orateur grec.

Il l'avoue de bonne foi dans une occasion où il peint merveilleusement le cœur humain. Il revenait de Sicile [4], où il avait été questeur, dans la pensée qu'il n'était parlé que de lui dans toute l'Italie, et que partout il n'était fait mention que de sa questure.

[1] « Nero puerilibus statim annis vividum animum in alia detorsit : cælare, et pingere, cantus, aut regimen equorum exercere. » (Tac. *Annal.* lib. 13, cap. 3.)

[2] Vita Agric. cap. 4.

[3] Tusc. Quæst. lib. 5, n. 103.

[4] Orat. pro Planco, n. 64-66.

Passant à Pouzzole, où les bains attiraient beaucoup de beau monde, Y a t-il longtemps, lui dit quelqu'un, que vous êtes parti de Rome? Quelle nouvelle y dit-on? Moi, dit-il tout surpris, je reviens de ma province. Oui, reprit l'autre, je me le rappelle, c'est d'Afrique. Point du tout, répliqua Cicéron d'un ton de dépit et de colère, c'est de Sicile. Eh quoi! ajouta une troisième qui se prétendait mieux instruit que les autres, ne savez-vous pas qu'il a été questeur à Syracuse? Et il n'en était rien, car ç'avait été dans une autre partie de la Sicile. Cicéron, confus et honteux, ne trouva d'autre expédient, pour se tirer d'affaire, que de se mêler dans la foule; et il ajoute que cette aventure lui fut plus utile que n'auraient été tous les compliments auxquels il s'était attendu.

Il ne paraît pas pourtant qu'il en fût moins porté depuis à rechercher les louanges. Tout le monde sait avec quel soin il saisissait toutes les occasions de parler de lui-même, jusqu'à en devenir insupportable. Mais rien ne marque mieux son caractère que sa lettre à l'historien Lucceius [1], où il découvre naïvement et sans détour son faible au sujet des louanges. Il le pressait d'écrire l'histoire de son consulat, et de la publier de son vivant : Afin, disait-il, qu'étant mieux connu des hommes, je puisse moi-même jouir de ma gloire et de ma réputation : *Ut et cæteri viventibus nobis ex libris tuis nos cognoscant, et nosmetipsi vivi gloriola nostra perfruamur.* Il le prie avec instance de ne s'en pas tenir scrupuleusement aux lois rigoureuses de l'histoire, d'accorder quelque chose à l'amitié, aux dépens même de la vérité, et de ne point craindre de dire de lui plus de bien que peut-être il n'en pense. *Itaque te plane etiam atque etiam rogo, ut et ornes ea vehementius etiam quam fortasse sentis, et in eo leges historiæ negligas.... amorique nostro plusculum etiam, quam concedit veritas, largiaris.*

Voilà ce que sont presque tous les hommes, souvent sans s'en apercevoir. Car, à entendre Cicéron, il était tout à fait éloigné d'un tel faible. *Nihil est in me inane*, dit-il à Brutus, *neque enim debet* [2]. Jamais personne, dit-il encore en écrivant à

[1] Ad Famil. lib. 5, Epist. 12. [2] Ad Brut. Epist. 3.

Caton, n'a été moins sensible que moi à la louange et aux vains applaudissements du peuple : *Si quisquam fuit unquam remotus et natura, et magis etiam (ut mihi quidem sentire videor) ratione atque doctrina, ab inani laude et sermonibus vulgi, ego profecto is sum*[1].

Pour mieux comprendre combien il y a de petitesse et de faiblesse dans cette vanité, il ne faut qu'ouvrir les yeux, et considérer combien il y a de grandeur d'âme et de noblesse dans une conduite opposée. Quelques traits choisis que j'en rapporterai le feront mieux sentir.

1. *Souffrir avec peine la louange, et parler de soi-même avec modestie.*

Cette vertu, qui semble jeter un voile sur les plus belles actions, et qui n'est attentive qu'à les couvrir, sert malgré elle à les relever davantage, et à leur donner un lustre qui les rend plus éclatantes.

Niger, qui prit le titre d'empereur en Orient, refusa le panégyrique que l'on voulait prononcer à sa louange, et il s'en rendit encore plus digne par les motifs de son refus. Faites, dit-il, le panégyrique des anciens capitaines, afin que ce qu'ils ont fait nous apprenne ce que nous devons faire. Car c'est se moquer de faire l'éloge d'un homme vivant, et surtout d'un prince : ce n'est pas le louer parce qu'il fait bien, mais c'est le flatter afin d'en tirer quelque récompense. Pour moi, je veux être aimé durant ma vie, et loué après ma mort.

« Ceux, dit M. Nicole[2] dans ses Essais de morale, qui ont « ouï parler de la guerre aux deux premiers capitaines de ce siècle « (M. le Prince et M. de Turenne) ont toujours été ravis de la « modestie de leurs discours. Personne n'a jamais remarqué « qu'il leur soit échappé sur ce sujet la moindre parole qu'on « pût soupçonner de vanité. On les a toujours vus rendre justice « à tous les autres, et ne se la rendre jamais à eux-mêmes; et l'on « aurait souvent cru, en leur entendant faire le récit des batailles « où ils avaient eu le plus de part par leur conduite et par leur va-

[1] Ad Famil. lib. 15, Epist. 4.
[2] Second Traité de la Charité et de l'Amour-propre, ch. 5.

« leur, qu'ils n'y étaient pas même présents, ou qu'ils y étaient « demeurés sans rien faire. Ces gens qu'on voit si occupés de « quelques occasions où ils se sont signalés, qu'ils en étourdis- « sent tout le monde, comme Cicéron faisait de son consulat, « font voir par là que la vertu ne leur est guère naturelle, et « qu'il leur a fallu de grands efforts pour guider leurs âmes jus- « qu'à l'état où ils sont si aises de se faire voir. Mais il y a bien « plus de grandeur à ne faire pas de réflexion sur ses plus gran- « des actions, en sorte qu'il semble qu'elles nous échappent, et « qu'elles naissent si naturellement de la disposition de notre « âme qu'elle ne s'en aperçoit point. »

2. *Contribuer de bon cœur à la réputation des autres.*

Scipion l'Africain [1], pour obtenir à son frère la conduite de l'importante guerre qu'on allait faire contre Antiochus le Grand, s'était engagé à servir sous lui comme un de ses lieutenants. Dans cette fonction subalterne, loin de songer à partager avec son frère l'honneur de la victoire, il se fit un devoir et un plaisir de lui en laisser la gloire toute pure et tout entière, et de se l'égaler à lui-même en tout par la défaite d'un ennemi non moins redoutable qu'Annibal, et par le titre d'*Asiatique*, aussi glorieux que celui d'*Africain*.

Marc-Aurèle [2], par une semblable délicatesse, et par un désintéressement de gloire aussi généreux, renonça au plaisir qu'il s'était fait de mener en Orient Lucille sa fille, qu'il donnait en mariage à Lucius Vérus, occupé pour lors à faire la guerre aux Parthes, de peur d'étouffer par sa présence la réputation naissante de son gendre, et de paraître s'attirer, à son préjudice, l'honneur d'avoir achevé cette importante guerre.

On sait avec quelle fidélité et quelle soumission Cyrus [3] rapportait à Cyaxare, son oncle et son beau-père, toute la gloire de ses exploits; avec quelle attention Agricola [5], qui acheva la conquête de l'Angleterre, faisait honneur à ses supérieurs de tous ses succès, et avec quelle modestie il cédait une partie de sa propre réputation pour relever la leur.

[1] Liv lib. 37.
[2] Jul. Capitol. in Vita M. Aurel.
[3] Xenoph. in Cyrop.
[5] Tacit. in Vita Agric.

Plutarque raconte [1] la conduite pleine de modération qu'il garda lui même dans la députation dont il fut chargé, de la part de sa ville, vers le proconsul de la province. Son collègue ayant été obligé de rester en chemin, il s'acquitta seul de la commission, et y réussit. A son retour, lorsqu'il fut près de rendre publiquement compte de sa députation, son père l'avertit de ne point parler en son nom seul, mais de s'expliquer comme si son collègue avait été présent, et qu'ils eussent tout concerté et tout exécuté ensemble. Et le motif d'un conseil si sage était qu'un tel procédé non-seulement est plein d'équité et d'humanité [2], mais ôte encore à la gloire du succès ce qui a coutume d'affliger et d'irriter l'envie.

Ce que Cicéron dit de l'union parfaite qui était entre Hortensius et lui [3], et de l'attention mutuelle qu'ils avaient à s'entr'aider dans la noble carrière du barreau, à se communiquer réciproquement leurs lumières, et à se faire valoir l'un l'autre, est un exemple bien rare parmi les personnes d'une même profession, et bien digne en même temps d'être imité. Un historien remarque qu'Atticus [4], leur ami commun, était le nœud et le lien de cette union si intime, et que c'était lui qui faisait que la vive émulation de gloire qui se trouvait entre ces deux illustres orateurs n'était point altérée par de bas sentiments d'envie et de jalousie.

Lélius [5], ami intime du second Scipion, avait plaidé, à deux différentes reprises, une cause fort importante; et les juges avaient deux fois ordonné un plus ample informé. Les parties l'exhortant à ne point se rebuter, il leur persuada de remettre leur affaire entre les mains de Galba, qui était plus propre que lui à la plaider, parce qu'il parlait avec plus de force et de véhémence. En effet, Galba, dans une seule audience, emporta tous les suffrages, et gagna pleinement sa cause. Il faut avouer qu'un tel désintéressement, en fait de réputation, a quelque chose de

[1] Plut. in Præc. reip. ger.

[2] Οὐ γὰρ μόνον ἐπιεικὲς τὸ τοιοῦτον καὶ φιλάνθρωπόν ἐστιν, ἀλλὰ καὶ τὸ λυποῦν τὸν φθόνον ἀφαιρεῖ τῆς δόξης.

[3] « Semper alter ab altero adjutus, et communicando, et monendo, et favendo. » (In *Bruto*, n. 3.)

[4] « Efficiebat, ut inter quos tanta laudis esset æmulatio, nulla intercederet obtrectatio, esseteque talium virorum copula. » (Corn. Nep. in *Vita Att.* cap. 5.)

[5] De clar. Orat. n. 85-88.

bien grand. Mais, dit Cicéron, c'était la coutume de ce temps de rendre, sans peine, justice au mérite d'autrui. *Erat omnino tum mos, ut faciles essent in suum cuique tribuendo.*

J'ai toujours admiré la droiture et la candeur d'âme de Virgile [1], qui ne craignit point, en produisant Horace à la cour de Mécène, de se donner un rival qui pourrait disputer avec lui la gloire du bel esprit, et, sinon lui enlever entièrement, du moins partager avec lui les faveurs et les bonnes grâces de leur commun protecteur. Mais, dit Horace, on ne se conduisait point ainsi chez Mécène. Jamais il n'y eut de maison plus éloignée de ces bas sentiments que la sienne, ni où l'on vécût d'une manière plus pure et plus noble. Le mérite et le crédit de l'un ne faisaient point ombrage à l'autre. Chacun avait sa place, et en était content.

Non isto vivimus illic
Quo tu rere modo. Domus hac nec purior ulla est,
Nec magis his aliena malis. Nil mi officit unquam,
Ditior hic, aut est quia doctior. Est locus uni-
Cuique suus [2].

3. *Sacrifier sa réputation à l'utilité publique.*

Il y a des occasions où l'homme de bien [3], pour conserver sa vertu, est obligé de sacrifier sa réputation; où, pour ne pas renoncer à sa conscience, il faut qu'il renonce pour un temps à sa gloire; et où il doit marcher d'un pied ferme où son devoir l'appelle, à travers les reproches et l'infamie, en méprisant courageusement le mépris qu'on fait de lui. Rien ne marque davantage qu'il tient à la vertu même, et que c'est elle seule qu'il cherche, qu'un sacrifice si généreux et qui coûte tant à la nature.

Plutarque observe que Périclès [4], dans une occasion où tous les citoyens criaient contre lui et condamnaient sa conduite, semblable à un habile pilote, qui dans la tempête n'est attentif qu'aux règles de son art pour sauver le vaisseau, et qui méprise

[1] Horat. Sat. 6, lib. 1.

[2] Horat. [Sat. 19, lib. 1, v. 48.]

[3] « Æquissimo animo ad honestum consilium per mediam infamiam tendam. Nemo mihi videtur pluris æstimare virtutem, nemo illi magis esse devotus, quam qui boni viri famam perdidit, ne conscientiam perderet. » (Sen. *Epist.* 81.)

« Æquo animo audienda sunt imperitorum convicia, et ad honesta vadenti contemnendus est iste contemptus. » (Id. *Epist.* 76.)

[4] In Vita Pericl.

les pleurs, les cris, les prières de tout l'équipage; que Périclès, dis-je, après avoir pris toutes ses précautions pour la sûreté de l'État, suivit son plan, se mettant peu en peine des murmures, des plaintes, des menaces, des chansons injurieuses, des railleries, des insultes, des accusations intentées contre lui.

C'étaient les salutaires conseils que le sage Fabius donnait au consul Paul Émile près de partir pour l'armée [1]. Il l'exhortait de mépriser les railleries et les reproches injustes de son collègue, de s'élever au-dessus des bruits qui pourraient flétrir sa réputation, et de négliger les efforts qu'on ferait pour le décrier et le déshonorer.

C'est le parti que Fabius lui-même avait suivi dans la guerre contre Annibal, et qui sauva la république. Malgré l'insulte que Minucius lui avait faite, la plus sensible qu'on puisse imaginer, il le tira des mains d'Annibal, mettant à l'écart son ressentiment [2], en ne consultant que son zèle pour le bien public.

Ces exemples sont connus, mais ils n'ont presque plus d'imitateurs. On ne tient point à l'État par de véritables liens, et souvent on ne le sert que pour ses propres intérêts. Au moindre dégoût l'on quitte le service; et ce dégoût n'est souvent fondé que sur une fausse délicatesse qui se blesse d'une préférence très-légitime. Il en est peu qui parlent et qui pensent comme ce Lacédémonien qui, n'ayant point eu de place dans un nouveau conseil qu'on établissait, dit qu'il était ravi qu'il se fût trouvé trois cents citoyens plus gens de bien que lui.

§ VII. *En quoi consiste la solide gloire et la véritable grandeur.*

Tout ce qui est extérieur à l'homme, tout ce qui peut être commun aux bons et aux méchants, ne le rend point véritablement estimable. C'est par le cœur qu'il faut juger de l'homme. De là partent les grands desseins, les grandes actions, les grandes vertus. La solide grandeur, qui ne peut être imitée par l'orgueil ni égalée par le faste, réside dans le fonds des qualités personnelles et dans la noblesse des sentiments. Être bon, li-

[1] Liv. lib. 22, n. 34.

[2] « Habuit in consilio fortunam publicam, dolorem ultionemque seposuit. » (Id. *de Ira*, lib. 1, cap. 11.)

béral, bienfaisant, généreux ; ne faire cas des richesses que pour les distribuer, des dignités que pour servir sa patrie, de la puissance et du crédit que pour être en état de réprimer le vice et de mettre en honneur la vertu ; être véritablement homme de bien sans chercher à le paraître ; supporter la pauvreté avec noblesse, les affronts et les injures avec patience ; étouffer ses ressentiments, et rendre toute sorte de bons offices à un ennemi dont on peut se venger : préférer le bien public à tout ; lui sacrifier ses biens, son repos, sa vie, sa réputation même, s'il le faut : voilà ce qui rend l'homme grand et véritablement digne d'estime.

Séparez la probité des actions les plus belles, des qualités les plus estimables, que deviennent-elles, sinon un objet de mépris ? L'excès du vin dans Alexandre, le meurtre de ses meilleurs amis, la soif insatiable des louanges et de la flatterie, la vanité de vouloir passer pour le fils de Jupiter, quoiqu'il n'en crût rien [1], tout cela nous permet-il de regarder ce prince comme véritablement grand ?

Quand on voit Marius, et après lui Sylla, faire couler à grands flots le sang des citoyens romains pour établir leur puissance, peut-on compter pour quelque chose leurs victoires et leurs triomphes ?

Au contraire, quand on entend dire à l'empereur Tite cette parole devenue si célèbre, *Mes amis* [2], *voilà une journée que j'ai perdue*, parce qu'il n'y avait fait de bien à personne ; à un autre que l'on pressait de signer un arrêt de mort, *Je voudrais ne savoir pas écrire* [3] ; à l'empereur Théodose, après qu'un jour de Pâques il eut délivé les prisonniers, *Plût à Dieu que je pusse ouvrir aussi les tombeaux pour rendre la vie aux morts !* quand on voit Scipion encore jeune surmonter courageusement une passion qui dompte presque tous les hommes, et, dans une autre occasion, faire des leçons de continence et de sagesse à un jeune prince qui s'était écarté de son devoir ; qu'on voit un tribun du peuple, ennemi déclaré de ce même Scipion, prendre hautement sa défense contre ceux qui l'accusaient injustement,

[1] « Omnes, inquit Alexander, jurant me Jovis esse filium : sed vulnus hoc hominem me esse clamat. » (Sen. *Epist.* 59.)

[2] « Amici, diem perdidi. » (Suet. in *Vita Titi*, n. 8.)

[3] « Vellem nescire litteras. » (Sen. *de Clem.* lib. 2, cap. 1.)

et qui avaient conspiré sa perte; enfin, quand nous lisons dans l'histoire quelques actions de libéralité [1], de générosité, de désintéressement, de clémence, d'oubli des injures, est-il en notre pouvoir de leur refuser notre estime et notre admiration ? et ne nous sentons-nous pas encore, après tant de siècles, émus et attendris par le simple récit de ces actions?

Notre histoire nous fournit une infinité de belles paroles et de belles actions de nos rois, et de plusieurs grands hommes, lesquelles font bien connaître en quoi consiste la véritable grandeur et la solide gloire.

Si la bonne foi et la vérité étaient bannies de tout le reste de la terre [2], disait Jean Ier, roi de France, sollicité de violer un traité [3], *elles devraient se retrouver dans le cœur et dans la bouche des rois.*

Ce n'est point, dit Louis XII [4] à un courtisan qui l'exhortait à punir quelqu'un dont il avait été mécontent avant que de monter sur le trône, *ce n'est point au roi de France à venger les injures du duc d'Orléans.*

François Ier, après la bataille de Pavie, écrivit [5] à la régente, sa mère, une lettre qui ne contenait que ce peu de mots : *Madame, tout est perdu, hormis l'honneur.* C'est là véritablement écrire et penser en roi, qui, en comparaison de l'honneur, estime peu tout le reste.

Au sujet des conditions honteuses [6] qu'on exigeait de lui pour le mettre en liberté, il chargea l'agent de l'empereur de mander à son maître la résolution où il était de passer plutôt toute sa vie en prison, que de rien démembrer de ses États; et d'ajouter que, quand il serait assez lâche pour le faire, il était certain que ses sujets n'y consentiraient jamais.

Loin de savoir mauvais gré [7] à François de Montelon, qui, seul entre tous les avocats de son temps, avait eu la hardiesse de

[1] « Quis est tam dissimilis homini, qui non moveatur et offensione turpitudinis, et comprobatione honestatis?.... An obliviscamur quantopere in audiendo legendoque moveamur, quum pie, quum amice, quum magno animo aliquid factum cognoscimus? » (Cic. *de Fin.* lib. 5, n. 62.)

[2] Mézeray.

[3] Je ne vois pas pourquoi Rollin appelle ce roi Jean Ier, puisqu'il n'y a pas eu deux rois de France de ce nom. Le traité dont il s'agit est celui de Bretigny, conclu le 8 mai 1360.—L.

[4] Mézeray.

[5] Le P. Daniel.

[6] Id.

[7] Sainte-Marthe, liv. 5 de ses Éloges.

plaider la cause de Charles de Bourbon contre François Ier et Louise de Savoie sa mère, ce roi l'en estima davantage, et le fit avocat général, puis président à mortier, et enfin garde des ceaux.

Comme on reprochait à Henri IV le peu de pouvoir qu'il avait à la Rochelle, *Je fais dans cette ville*, dit-il, *tout ce que je veux, en n'y faisant que ce que je dois* [1].

Nos magistrats, en plus d'une occasion, ont montré la vérité de ce que Cicéron dit dans ses Offices [2], qu'il y a une valeur domestique et privée qui n'est pas de moindre prix que la valeur militaire. Achille de Harlay, premier président, menacé par les séditieux d'un prochain et capital supplice (ce sont les termes de l'auteur), *Je n'ai*, dit-il, *ni tête ni vie que je préfère à l'amour que je dois à Dieu, au service que je dois au roi, et au bien que je dois à ma patrie* [3]. Dans la journée des Barricades il ne répondit aux injures et aux menaces des principaux auteurs de la Ligue que par ces paroles si dignes de louange : *Mon âme est à Dieu, mon cœur au roi, et mon corps entre les mains de la violence, pour en faire ce qu'elle voudra* [4]. Quand Bussy-le-Clerc eut l'audace d'entrer dans la grand'chambre pour y faire lire la liste de ceux qu'il disait avoir ordre d'arrêter, et qu'il eut nommé le premier président et dix ou douze autres, tout le reste de la compagnie se leva, et les suivit généreusement à la Bastille.

Tout le monde sait que le premier président Molé, dans une émeute populaire, sans craindre pour sa vie, alla se montrer à la populace mutinée, et l'arrêta par sa seule présence. C'est de lui que le cardinal de Retz parle ainsi dans ses mémoires : « Si ce « n'était pas une espèce de blasphème de dire qu'il y a quelqu'un « dans notre siècle plus intrépide que le grand Gustave et M. le « Prince, je dirais que ç'a été Molé, premier président. »

Cette fermeté est moins étonnante dans les magistrats d'un parlement, dont le caractère propre est une fidélité inviolable à l'égard des rois et un courage invincible dans les plus grands dangers. Mais peut-on assez admirer la rare générosité qu'ins-

[1] Hist. d'Aubigné.

[2] « Sunt domesticæ fortitudines non inferiores militaribus. » (*De Offic.* lib. I, n. 18.)

[3] Histoire des Prem. Prés.

[4] Mézeray. Le P. Daniel.

pira aux bourgeois de Calais l'amour de leur patrie et la vue du bien public ? La ville [1], réduite par la famine à la dernière extrémité, demandant à capituler, le roi d'Angleterre, irrité de la longue résistance qu'elle avait faite, ne lui voulut accorder de quartier qu'à une seule condition : « C'est, dit-il, qu'ils se partent « de la ville six des plus notables bourgeois, les chefs tous nus, « et tous déchaussés, les hars au col, et les clefs de la ville et du « chastel en leurs mains ; et de ceux je ferai en ma volonté, et « le remanant je prendrai à merci. » Quand on eut assemblé la ville, un des principaux bourgeois, nommé *Eustache de Saint-Pierre*, prit la parole. Il parla avec un courage et une fermeté qui aurait fait honneur à ces anciens citoyens romains du temps de la république, et dit qu'il s'offrait à être la première victime pour le salut du reste du peuple ; et que, plutôt que de voir périr tous ses compatriotes par le fer et par la faim, il voulait être un des six qu'on livrerait au roi d'Angleterre. Cinq autres, animés par ses discours et par son exemple, se présentèrent avec lui. On les conduisit dans l'équipage qui avait été prescrit, au milieu des cris confus et lamentables du peuple. Le roi d'Angleterre était près de les faire exécuter ; mais la reine, touchée de compassion et fondant en larmes, se jeta à genoux aux pieds du roi, et obtint leur grâce.

Lorsque le grand Condé commandait en Flandre l'armée espagnole et faisait le siége d'une de nos places, un soldat ayant été maltraité par un officier général, et ayant reçu plusieurs coups de canne pour quelques paroles peu respectueuses qui lui étaient échappées, répondit avec un grand sang-froid qu'il saurait bien l'en faire repentir. Quinze jours après, ce même officier général charge le colonel de tranchée de lui trouver dans son régiment un homme ferme et intrépide pour un coup de main dont il avait besoin, avec promesse de cent pistoles de récompense. Le soldat en question, qui passait pour le plus brave du régiment, se présenta ; et, ayant mené avec lui trente de ses camarades dont on lui avait laissé le choix, il s'acquitta de sa commission, qui était des plus hasardeuses [2], avec un courage et un bonheur in-

[1] Le P. Daniel.

[2] Il s'agissait de s'assurer, avant que de faire le logement, si les ennemis faisaient des mines sous le glacis. Le sol-

croyables. A son retour, l'officier général, après l'avoir beaucoup loué, lui fit compter les cent pistoles qu'il lui avait promises. Le soldat sur-le-champ les distribua à ses camarades, disant qu'il ne servait point pour de l'argent; et demanda seulement que, si l'action qu'il venait de faire paraissait mériter quelque récompense, on le fît officier. *Au reste*, ajouta-t-il en s'adressant à l'officier général, qui ne le reconnaissait point, *je suis ce soldat que vous maltraitâtes si fort il y a quinze jours; et je vous avais bien dit que je vous en ferais repentir.* L'officier général, plein d'admiration et attendri jusqu'aux larmes, l'embrassa, lui fit des excuses, et le nomma officier le même jour. Le grand Condé prenait plaisir à rapporter ce fait, comme la plus belle action de soldat dont il eût jamais ouï parler. Je le tiens d'une personne à qui M. le Prince, fils du grand Condé, l'a souvent raconté.

Le même coup de canon qui tua M. de Turenne avait emporté un bras à M. de Saint-Hilaire, lieutenant général de l'artillerie. Son fils s'étant mis à pleurer et à crier, *Taisez-vous, mon enfant*, lui dit-il; et en lui montrant M. de Turenne étendu mort, *voilà celui qu'il faut pleurer.*

J'ai parlé ailleurs [1] d'un célèbre Henri de Mesmes, l'un des plus illustres magistrats de son temps. Le roi (Henri II, si je ne me trompe) lui ayant offert une place d'avocat général, il prit la liberté de représenter à Sa Majesté que cette place n'était point vacante. Elle l'est, répliqua le roi, parce que je suis mécontent de celui qui la remplit. *Pardonnez-moi, sire,* répondit Henri de Mesmes après avoir fait modestement l'apologie de l'accusé; *j'aimerais mieux gratter la terre avec mes ongles que d'entrer dans cette charge par une telle porte.* Le roi eut égard à sa remontrance, et laissa l'avocat général dans sa place. Celui-ci étant venu le lendemain pour remercier son bienfaiteur, à peine Henri de Mesmes put-il souffrir qu'on songeât à lui faire des remercîments pour une action qui était, disait-il, d'un devoir indispensable, et auquel il n'aurait pu manquer sans se déshonorer lui-même pour toujours.

dat, s'étant jeté à l'entrée de la nuit dans le chemin couvert, s'acquitta si bien de sa commission, qu'il rapporta le chapeau et l'outil d'un mineur qu'il avait tué dans la mine.

[1] Mémoires manuscrits, que j'ai déjà cités, tome I, page 158.

Un président à mortier [1] songeait à se démettre de sa charge, ıns l'espérance de la faire tomber à son fils. Louis XIV, qui ait promis à M. le Pelletier, alors contrôleur général, de lui ınner la première qui viendrait à vaquer, lui offrit celle-ci. . le Pelletier, après avoir fait ses très-humbles remercîments, outa que le président qui se démettait avait un fils, et que Sa ajesté avait toujours été contente de la famille. « On n'a pas coutume de me parler ainsi, » reprit le roi, surpris d'une telle nduite et d'une telle générosité; « ce sera donc pour la première occasion. » Elle ne tarda pas longtemps; et, deux ans après, l. le président de Coigneux étant mort sans laisser de fils, un noble désintéressement fut récompensé.

Je le répète encore, quand on lit de telles actions, est-il possible de résister à l'impression qu'elles font sur le cœur? C'est ce ri et ce témoignage d'une nature droite [2], saine, pure, et non ncore altérée par de mauvais exemples et de mauvais principes, qui doit faire la règle de nos jugements, et qui est comme ı base de ce goût de la solide gloire et de la véritable grandeur ont je parle. Il ne faut que se rendre attentif à cette voix, la ınsulter en tout, et s'y conformer.

Je sais bien qu'il faut autre chose que des préceptes et des ıemples pour élever ainsi l'homme au-dessus des passions les lus vives, et que Dieu seul peut lui inspirer ces sentiments de ıblesse et de grandeur : les païens même nous l'apprennent. *ınus vir sine Deo nemo est. An potest aliquis supra fornam, nisi ab illo adjutus, exsurgere? Ille dat consilia magnıa et erecta* [3]. Mais on ne peut trop inculquer ces principes aux ınes gens [4]; et il serait à souhaiter qu'ils n'entendissent jamais rler autrement, et que ces préceptes retentissent continuelnent à leurs oreilles. Le fruit principal de [5] l'histoire est de

[1] Cl. Pelleterii Vita.

[2] « Quæ disciplina eo pertinebat, ut ıera, et integra, et nullis pravitatidetorta uniuscujusque natura, toto ım pectore arriperet artes honestas. » *ılog. de Oratoribus*, cap. 28.)

[3] Sen. Epist. 41.

« Cônducere arbitror talibus aures ı vocibus undique circumsonare, nec , si fieri posset, quidquam aliud audire. » (Cic. *de Offic.* lib. 3, n. 5.)

[4] « Omnium honestarum rerum semina animi gerunt, quæ admonitione excitantur : non aliter quam scintilla flatu levi adjuta ignem suum explicat. » (Sen. *Epist.* 94).

[5] « Hæc est sapientia, in naturam conversi, et eo restitui, unde publicus error expulerit. » (Id. ibid.)

conserver et de fortifier en eux ces sentiments de probité et de droiture que nous apportons en naissant; ou, lorsqu'ils s'en sont déjà écartés, de les y ramener peu à peu, et de rallumer en eux ces précieuses étincelles par de fréquents exemples de vertu. Un maître habile dans l'art de manier les esprits [1] (et c'est là sa grande science) profite de tout pour inspirer à ses disciples des principes d'honneur et d'équité, et pour faire naître en eux une sincère estime de la vertu et une grande horreur du vice. Comme ils sont dans un âge tendre et docile [2], et que la corruption n'a pas encore jeté en eux de profondes racines, la vérité se saisit alors facilement de leur esprit, et s'y établit sans peine, pour peu que du côté du maître elle soit aidée par de sages réflexions et des avis donnés à propos.

Quand, à chaque point d'histoire qu'on leur lit, ou du moins dans ceux qui sont plus importants, et qui portent avec eux quelque vive lumière, on leur demande à eux-mêmes ce qu'ils en pensent, ce qu'ils y trouvent de beau, de grand, de louable, ce qui leur y paraît, au contraire, digne de blâme et de mépris, il est rare que les jeunes gens ne répondent d'une manière sensée et raisonnable, et qu'ils ne jugent de chaque chose très-sainement et très-équitablement. C'est cette réponse, c'est ce jugement qui est en eux, ainsi que je l'ai déjà dit, le cri de la nature et comme la voix de la droite raison, qui ne peut leur être suspect parce qu'il n'est point suggéré, et qui devient pour eux la règle du bon goût par rapport à la solide gloire et à la véritable grandeur. Quand ils voient un Régulus aller se présenter aux plus cruels tourments plutôt que de manquer à sa parole, un Cyrus et un Scipion faire profession publique de continence et de sagesse; tous ces anciens Romains, si illustres et si généralement estimés, mener une vie pauvre, frugale, sobre; et que d'un autre côté ils voient des actions de perfidie, de débauche, de dissolution, d'une basse et sordide avarice, dans des personnes

[1] « Civitatis rectorem decet... verbis, et his mollioribus, curare ingenia, ut faciendu suadeat, cupiditatemque honesti et æqui conciliet animis, faciatque vitiorum odium, pretium virtutum. » (Id. *de Ira*, lib. I, cap. 5.)

[2] « Facillime tenera conciliantur ingenia ad honesti rectique amorem. Adhuc docilibus, leviterque corruptis, injicit manum veritas, si advocatum idoneum nacta est. » (Id. *Epist.* 108.)

grandes et considérables selon le siècle, ils n'hésitent pas un moment en faveur de qui ils doivent se déclarer.

Sénèque disait[1], en parlant d'un de ses maîtres, que, lorsqu'il l'entendait parler des avantages de la pauvreté, de la chasteté, d'une vie sobre, d'une conscience pure et irréprochable, il sortait de ses leçons plein d'amour pour la vertu et d'horreur pour le vice. C'est l'effet que doit produire l'histoire, quand elle est bien enseignée.

Il ne s'agit donc que de rendre les jeunes gens attentifs aux excellentes leçons que nous donne le paganisme même[2], qui ne compte pour rien tout ce qui est hors de l'homme, et ce qui lui sert comme de cortége, richesses, dignités, magnificence, et qui, dans l'homme même[3], n'estime et n'admire que les qualités du cœur, c'est-à-dire la probité et la vertu, dont l'éclat est tel[4], qu'elle honore, ennoblit et relève tout ce qui l'approche et l'environne, la pauvreté même, la misère, l'exil, la prison, les tourments. Elle seule donne le prix à tout; elle seule est la source de la solide gloire et de la véritable grandeur. Selon le paganisme, un prince n'est grand[5] qu'autant qu'il est bienfaisant et libéral; il ne doit se croire puissant que pour faire du bien, et faire marcher, à l'imitation des dieux, la qualité de très-bon avant celle de très-grand : *Jupiter Optimus Maximus*. Il doit préférer aux titres fastueux de vainqueur, de triomphateur, de foudre de guerre, de conquérant, titres pour l'ordinaire si funestes aux peuples, le doux nom de père de la patrie[6], qui le fait sou-

[1] « Ego certe, quum Attalum audirem, in vitia, in errores, in mala vitæ perorantem, sæpe misertus sum generis humani... Quum vero commendare paupertatem cœperat.... sæpe exire e schola pauperi libuit. Quum cœperat voluptates nostras traducere, laudare castum corpus, sobriam mensam, puram mentem, non tantum ab illicitis voluptatibus, sed etiam supervacuis, libebat circumscribere gulam et ventrem. » (Sen. *Epist.* 108.)

[2] « Quidquid est hoc quod circa nos ex adventitio fulget, honores, opes, ampla atria.... alieni commodatique apparatus sunt. » (Id. *Consol. ad Marc.* cap. 10.)

[3] « Nec quidquam suum, nisi se, putet esse, ea quoque parte qua melior est. » (Id. *de Const. Sap.* cap. 6.)

[4] « Quidquid attigit virtus, in similitudinem sui adducit et tingit : actiones, amicitias, interdum domos totas, quas intravit disposuitque, condecorat : quidquid tractavit, id amabile, conspicuum, mirabile facit. » (Id. *Epist.* 66.)

[5] « Proximum diis locum tenet, qui se ex deorum natura gerit, beneficus, ac largus, et in melius potens. Hæc affectare, hæc imitari decet : maximum ita haberi, ut optimus simul habeare. » (Id. *de Clem.* lib. I, cap. 19.)

[6] « Cætera cognomina honori data sunt... Patrem quidem patriæ appellamus, ut sciret datam sibi potestatem patriam, quæ est temperatissima, liberis consulens, suaque post illos reponens. » (Id. *de Clem.* lib. I, cap. 14.)

venir qu'il est le protecteur et le père de ses sujets, et que sa plus solide gloire, aussi bien que son devoir le plus essentiel, est de travailler à les rendre heureux.

Il semble qu'on ne peut rien ajouter à ces nobles idées que les païens nous donnent de la grandeur et de la puissance humaine, ni aux exemples de vertu que j'ai cités jusqu'ici en si grand nombre. Mais écoutons un sage élevé dans l'école non de Socrate et de Platon, mais de Jésus-Christ : c'est saint Augustin, qui, après avoir tracé le portrait d'un grand prince, nous apprend, par un seul trait qu'il ajoute aux tableaux des anciens, en quoi consiste la solide gloire, et combien le christianisme enchérit sur les vertus païennes, dont la vanité et l'orgueil étaient l'âme et le principe.

« Nous n'appelons pas grands et heureux les princes chré-« tiens, dit ce Père [1] en parlant des empereurs, pour avoir régné « longtemps, ou pour être morts en paix en laissant leurs enfants « successeurs de leur couronne, ou pour avoir vaincu les ennemis « de l'état, ou pour avoir réprimé les séditieux ; avantages qui « leur sont communs avec les princes adorateurs des démons. Mais « nous les appelons grands et heureux quand ils font régner la « justice ; quand, au milieu des louanges qu'on leur donne ou « des respects qu'on leur rend, ils ne s'enorgueillissent point, « mais se souviennent qu'ils sont hommes ; quand ils soumettent « leur puissance à la puissance souveraine du maître des rois, et « qu'ils la font servir à faire fleurir son culte ; quand ils craignent « Dieu, qu'ils l'aiment et qu'ils l'adorent ; quand ils préfèrent « à leur royaume celui où ils ne craignent point d'avoir de ri-« vaux ni d'ennemis ; quand ils sont lents à punir et prompts à « pardonner ; quand ils ne punissent que pour le bien de l'État, « et non pour satisfaire leur vengeance, et qu'ils ne pardonnent « que parce qu'ils espèrent qu'on se corrigera, et non pour don-« ner l'impunité aux crimes ; quand, étant obligés d'user de « sévérité, ils la tempèrent par quelque action de douceur et « de clémence ; quand ils sont d'autant plus retenus dans leurs « plaisirs, qu'ils auraient plus de liberté de s'y livrer ; quand ils « aiment mieux commander à leurs passions qu'à tous les peu-

[1] S. Augustin. de Civit. Dei, lib. 5, c. 25.

« ples du monde ; *et quand ils font toutes ces choses, non pour* « *la vaine gloire, mais pour l'amour de la félicité éternelle.* »

Le paganisme ne pouvait pas inspirer des sentiments si nobles, et en même temps si épurés de tout amour-propre et de toute vaine gloire : *Hæc omnia faciunt, non propter ardorem inanis gloriæ, sed propter caritatem felicitatis æternæ.* Il n'y avait que l'école de Jésus-Christ capable de porter l'homme à un si haut degré de perfection, que de s'oublier totalement lui-même au milieu des plus grandes actions, pour ne les rapporter qu'à Dieu seul : en quoi consiste toute sa grandeur et toute sa gloire ; car, tant que l'homme demeure concentré en lui-même, il a beau faire des efforts pour paraître grand et pour s'élever, il demeure toujours ce qu'il est, c'est-à-dire bassesse et néant ; et ce n'est qu'en s'unissant à celui qui est l'unique source de toute gloire et de toute grandeur, qu'il peut véritablement devenir grand et élevé.

Voilà ce qui a produit cette multitude innombrable de héros chrétiens de toute condition, de tout sexe, de tout âge. On a vu ce qu'il y avait de plus éclatant dans le siècle venir déposer au pied de la croix de Jésus-Christ richesses, grandeur, magnificence, dignités, science, éloquence, réputation, et compter tous ces sacrifices pour rien. Un saint Paulin, l'honneur de notre France et la gloire de son siècle, pendant que tout l'univers était dans l'admiration de l'abandon généreux qu'il venait de faire aux pauvres des biens immenses qu'il possédait en différentes provinces, croyait n'avoir encore rien fait, et se comparait à un athlète qui se prépare au combat, ou à un homme qui doit passer à la nage une rivière, et qui ne sont pas l'un et l'autre fort avancés pour avoir quitté leurs habits.

Que dirai-je de cette foule de dames illustres, dont quelques-unes comptaient parmi leurs aïeux les Scipions et les Gracques, sainte Paule, sainte Olympiade, sainte Marcelle, sainte Mélanie, qui firent tant d'honneur à l'Évangile en foulant aux pieds le faste et les délices du siècle? Quelle grandeur d'âme dans cette parole de sainte Marcelle, qui avait abandonné tous ses biens aux pauvres, et qui, voyant Rome prise et saccagée par les Goths, remercia Dieu de ce qu'il avait mis ses biens en sûreté, et de ce que le désastre de la ville l'avait trouvée et non rendue

pauvre ! *quod pauperem illam non fecisset captivitas, sed invenisset* [1].

Jamais triomphe égala-t-il celui que remporta l'humilité chrétienne dans la personne de sainte Mélanie l'aïeule, lorsqu'elle alla à Nole visiter saint Paulin? C'est ce saint même qui nous en a laissé une éloquente description. Toute sa famille, c'est-à-dire ce qu'il y avait alors de plus grand et de plus qualifié dans Rome, étant allée au-devant d'elle, voulut par honneur l'accompagner dans ce voyage avec toute la pompe ordinaire aux personnes de cette naissance. La voie Appia était couverte de chars dorés et magnifiques, de chevaux superbement enharnachés, d'un grand nombre de chariots de toute espèce. Au milieu de ce fastueux appareil marchait une dame vénérable par son âge, et encore plus par son air grave et modeste, montée sur un petit cheval fort maigre, et vêtue d'un simple habit de serge. Cependant tous les yeux étaient tournés et attachés sur l'humble Mélanie. Personne n'était attentif à l'or, à la soie, à la pourpre, qui brillaient de toutes parts : l'étoffe grossière effaçait tout ce vain éclat. On voyait dans les enfants ce que la mère avait quitté et foulé aux pieds, pour en faire un sacrifice à Jésus-Christ.

Les grands seigneurs, les dames, qui formaient ce pompeux cortége, loin de rougir de l'état vil et abject où paraissait la sainte veuve, se faisaient honneur d'approcher d'elle et de toucher à ses habits, croyant par cet humble et respectueux abaissement expier l'orgueil de leur riche et superbe magnificence. C'est ainsi que dans cette occasion le faste de la grandeur romaine rendit hommage à la pauvreté évangélique.

Quelques traits de la sorte, mêlés de temps en temps avec les histoires profanes, corrigent ou rectifient ce qui s'y trouve de défectueux, suppléent à ce qui peut y manquer du côté du motif et de l'intention, et donnent aux jeunes gens une idée parfaite de la véritable et solide grandeur. Car, en leur rapportant les belles actions et les louables sentiments des païens, comme nous avons fait ici, il faut avoir soin de les faire souvenir, de temps en temps, de ce principe que saint Augustin répète si souvent, que, sans la

[1] S. Hieron. lib. 3, epist. ad Principiam.

vraie piété [1], c'est-à-dire sans la connaissance et l'amour du vrai Dieu, il ne peut y avoir de véritable vertu, et qu'elle n'est point telle quand elle a pour motif la gloire humaine. Il est vrai, ajoute-t-il, que ces vertus, quoique fausses et imparfaites, ne laissent pas de mettre ceux qui les ont beaucoup plus en état de rendre service au public, que s'ils ne les avaient pas. Et c'est en ce sens qu'on peut dire qu'il serait quelquefois à souhaiter que ceux qui gouvernent fussent de bons païens, de bons Romains, et qu'ils agissent selon ces grands principes qui étaient l'âme de leur conduite. Mais le souverain bonheur d'un État [2], c'est que Dieu mette en place des personnes qui joignent à ces grandes qualités qu'on admire dans les anciens une véritable et solide piété.

SECONDE PARTIE.

DE L'HISTOIRE SAINTE.

Je réduirai à deux chefs ce que j'ai à dire sur l'étude de l'histoire sainte. D'abord je poserai les principes qui me paraissent nécessaires pour profiter, comme on le doit, de cette étude. J'en ferai ensuite l'application à quelques exemples.

CHAPITRE PREMIER.

PRINCIPES NÉCESSAIRES POUR L'INTELLIGENCE DE L'HISTOIRE SAINTE.

Avant que de marquer les observations qu'on doit faire en étudiant l'histoire sainte, ou en l'enseignant aux autres, je

[1] « Dum illud constet inter omnes veraciter pios, neminem sine vera pietate, id est, veri Dei vero cultu, veram posse habere virtutem, nec eam veram esse, quando gloriæ servit humanæ. » (S. Aug. *de Civit. Dei*, lib. 5, cap. 19.)

[2] « Illi autem, qui vera pietate præditi bene vivunt, si habent scientiam regendi populos, nihil est felicius rebus humanis, quam si Deo miserante habeant potestatem. » (Id. ibid.)

crois qu'il est à propos de commencer par en donner ici une idée générale, qui en fasse sentir le caractère propre, et qui aide à faire connaître en quoi cette histoire est différente des autres.

ARTICLE PREMIER.

Caractères propres et particuliers à l'histoire sainte.

Il n'en est pas de l'histoire sainte comme de toutes les autres. Celles-ci ne renferment que des faits humains et des événements temporels, souvent pleins d'incertitude et de contrariété. Mais celle-là est l'histoire de Dieu même, de l'Être souverain : l'histoire de sa toute-puissance, de sa sagesse infinie, de sa providence, qui s'étend à tout; de sa sainteté, de sa justice, de sa miséricorde et de ses autres attributs, montrés sous mille formes, et rendus sensibles par une infinité d'effets éclatants. Le livre qui renferme toutes ces merveilles est le plus ancien livre du monde, et l'unique, avant la venue du Messie, où Dieu nous ait fait connaître, d'une manière également claire et certaine, ce qu'il est, ce que nous sommes, et à quoi il nous a destinés.

Les autres histoires nous laissent dans une profonde ignorance de tous ces points importants. Loin de nous donner une idée nette et précise de la Divinité, elles l'obscurcissent, la dégradent, la défigurent par mille fables et mille rêveries, toutes plus absurdes les unes que les autres. Elles ne nous font connaître ni ce qu'est ce monde que nous habitons, s'il a commencé, par qui et pourquoi il a été créé, comment il se soutient et se conserve, et s'il doit toujours subsister; ni ce que nous sommes nous-mêmes, quelle est notre origine, notre nature, notre destination, notre fin.

L'histoire sainte commence par nous révéler clairement, en trois mots, les plus grandes et les plus importantes vérités : qu'il y a un Dieu; qu'il est avant tout, et par conséquent éternel; que le monde est son ouvrage, qu'il l'a formé de rien par sa seule parole, qu'ainsi il est tout-puissant : *Au commencement Dieu a créé le ciel et la terre* [1].

Elle nous représente ensuite l'homme, pour qui ce monde a

[1] Gen. c. I, v. I.

été formé, sortant des mains de son Créateur et composé d'un corps et d'une âme : d'un corps fait d'un peu de poussière, preuve de sa faiblesse ; d'une âme, qui est le souffle de Dieu, et par conséquent distinguée du corps, spirituelle, intelligente, et, par le fond même de sa nature et de sa constitution, incorruptible et immortelle.

Elle nous dépeint l'état heureux dans lequel l'homme a été créé juste, innocent, et destiné à un bonheur sans fin s'il eût persévéré dans sa justice et dans son innocence ; sa triste chute par le péché, source funeste de tous ses maux, et de la double mort à laquelle il fut condamné avec toute sa postérité ; enfin sa réparation future par un médiateur tout-puissant, qu'elle lui promet et lui fait envisager dès lors pour sa consolation, mais dans l'éloignement d'un avenir très-reculé, et dont elle lui peint dans la suite tous les traits et tous les caractères, mais sous les sombres couleurs des figures et des symboles, qui sont comme autant de voiles qui servent en même temps à le montrer et à le cacher.

Elle nous apprend que, dans cette réparation du genre humain, la grande œuvre de Dieu, à laquelle tout se rapporte et tout se termine, est de se former un royaume digne de lui, un royaume qui seul subsistera pendant toute l'éternité, et auquel tous les autres feront place ; dont Jésus-Christ sera le fondateur et le roi, selon l'auguste prophétie de Daniel [1], qui, après avoir vu en esprit, sous différents symboles, la succession et la ruine de tous les grands empires du monde, voit enfin le Fils de l'homme s'avancer jusqu'à l'Ancien des jours, *usque ad Antiquum dierum ;* noble et grande expression pour marquer l'Éternel : et il ajoute aussitôt *que Dieu lui donna la puissance, l'honneur et le royaume ; que toutes les tribus et les langues le serviront ; que sa puissance est une puissance éternelle qui ne lui sera point ôtée, et que son royaume ne sera jamais détruit.*

Ce royaume est l'Église, qui commence et se forme sur la terre, et qui sera un jour transportée dans le ciel, lieu de son origine et de sa demeure éternelle. *Et alors viendra la fin et la consommation de toutes choses* [2], c'est-à-dire de ce monde vi-

[1] Dan. 7, 1, 14. [2] 1 Cor. 25, 24.

sible, qui ne subsiste que pour l'autre, *lorsque Jésus-Christ, après avoir détruit tout empire, toute domination et toute puissance, aura remis son royaume*, c'est-à-dire l'heureuse et sainte société des élus, *à Dieu son père.*

C'est cette heureuse société des justes, et celui qui a bien voulu en être le chef, le sanctificateur, le père et l'époux, qui sont le grand objet et le dernier terme de tous les desseins de Dieu. Dès le commencement du monde, et avant même que le péché en eût perverti l'ordre, il a eu l'un et l'autre en vue. Saint Paul nous déclare, en termes précis, que le premier Adam était la figure du second, *qui est forma futuri*[1]; et il nous insinue qu'Ève, tirée du côté d'Adam pendant son sommeil mystérieux, était une image naturelle de l'Église, sortie du côté de Jésus-Christ endormi sur la croix pour nous y enfanter.

Dès ces premiers temps on voit Dieu, toujours attentif à son œuvre, préparer de loin la formation de l'Église chrétienne, et en jeter les fondements, en révélant à l'homme les mystères dont la connaissance a toujours été nécessaire au salut; en lui renouvelant souvent la promesse du Libérateur; en lui marquant la nécessité de la foi au Médiateur, pour obtenir la vraie justice; en lui enseignant l'essence de la religion et l'esprit du vrai culte; en transmettant de siècle en siècle, sans altération, ces dogmes capitaux par la longue durée de la vie des premiers patriarches, remplis de foi et de sainteté; en prenant soin, par le moyen de l'arche, de sauver du naufrage de l'univers ces vérités essentielles; et enfin en se formant dès les premiers temps une société de justes, plus ou moins nombreuse et visible, et la conservant par une succession non interrompue.

Mais, dans le temps que la terre commence à être inondée de nouveau d'un déluge d'erreurs et de crimes, plus pernicieux que le déluge des eaux dont elle venait de sortir, Dieu, pour mettre en sûreté les vérités salutaires qui commençaient à s'obscurcir et à s'éteindre dans toutes les nations, en confie le dépôt à une famille qu'il consacre entièrement à la religion. Il s'en forme un peuple particulier, renfermé dans l'enceinte d'un certain pays qu'il lui avait préparé depuis longtemps; séparé de toutes les

[1] Rom. 5, 14. Eph. 5, 25, etc.

autres nations par ses lois et par ses usages; conduit et gouverné d'une manière toute singulière; montré comme en spectacle à tout l'univers par les merveilles sans nombre qu'il y a opérées, soit pour l'établir dans la terre qu'il lui avait promise, soit pour l'y maintenir ou pour l'y rappeler. Il ne se contente pas de le conduire, comme les autres peuples, par une providence générale et commune; il s'en rend lui-même le chef, le législateur, le roi. Et il veut que ce peuple, par sa sortie de l'Égypte, par son séjour dans le désert, par son entrée dans la terre promise, par ses guerres et ses conquêtes, par sa longue captivité à Babylone, par son retour dans sa patrie, en un mot par tous ses divers états et changements, soit une figure de ce qui devait arriver à l'Église; et que l'attente du Messie, promis aux patriarches, figuré par les cérémonies et par les sacrifices de la loi, prédit par les prophètes, soit le caractère propre et spécial de ce peuple, qui le distingue de toutes les autres nations.

Voilà ce que l'Écriture sainte nous apprend, et ce qu'elle seule peut nous découvrir, parce qu'elle seule est dépositaire des révélations divines et de la manifestation des décrets de Dieu, cachés dans son sein de toute éternité jusqu'au moment où il lui a plu de les produire au jour. Est-il un objet plus grand, plus intéressant, plus digne de l'attention de l'homme, qu'une histoire où Dieu a daigné tracer lui-même, de sa propre main, le plan de notre destinée éternelle?

Pour affermir la certitude de la révélation, et pour établir la religion sur des fondements inébranlables, Dieu a voulu lui donner deux sortes de preuves, qui fussent en même temps à la portée des plus simples, et supérieures à toutes les subtilités des incrédules; qui portassent visiblement le caractère de la toute-puissance; et que ni tous les efforts des hommes, ni les prestiges des démons, ne pussent imiter.

Ces deux sortes de preuves consistent dans les miracles et dans les prophéties.

Les miracles sont frappants, publics, notoires, exposés aux yeux de tous, multipliés en une infinité de manières; longtemps prédits et attendus; persévérants pendant une longue suite de jours, et même d'années. Ce sont des faits éclatants, des événe-

ments mémorables, que les plus grossiers ne peuvent ignorer; dont des peuples entiers non-seulement sont spectateurs et témoins, mais dont ils sont eux-mêmes la matière et l'objet, dont ils recueillent les fruits et sentent les effets, et qui rendent leur sort heureux ou malheureux. La famille de Noé ne pouvait oublier la ruine du monde entier, causée par le déluge après des menaces continuées pendant un siècle, ni la manière merveilleuse dont elle en avait été seule préservée dans l'arche. Le feu descendu du ciel sur les villes criminelles; tout le royaume d'Égypte puni, à diverses reprises, par dix plaies accablantes; la mer ouverte pour donner passage aux Hébreux, et refermée pour submerger Pharaon avec toute son armée; le peuple d'Israël, pendant quarante ans, nourri de la manne, abreuvé par des torrents tirés des rochers, couvert par une nuée contre l'ardeur du jour, et éclairé par une colonne de feu pendant la nuit; les habits et les souliers conservés entiers sans être usés pendant un si long voyage; le cours du Jourdain suspendu; le soleil arrêté dans sa course pour assurer la victoire; une armée de guêpes marchant devant le peuple de Dieu pour chasser les Chananéens de leurs terres; les nuées plusieurs fois converties en une grêle de pierres pour écraser les ennemis; les nations liguées contre Israël, dissipées par une vaine terreur, ou exterminées par un carnage mutuel en tournant leurs armes les unes contre les autres; cent quatre-vingt-cinq mille hommes foudroyés dans une nuit sous les remparts de Jérusalem : tous ces prodiges, et mille autres de cette nature, dont plusieurs étaient attestés par des fêtes solennelles établies à dessein d'en perpétuer la mémoire, et par des cantiques sacrés qui étaient dans la bouche de tous les Israélites, ne pouvaient être ignorés par les plus stupides, ni révoqués en doute par les plus incrédules.

Il en est de même des prophéties. On est frappé d'étonnement, et l'on regarde comme le dernier effort de l'esprit humain, qu'un historien [1] célèbre ait pu par la force de son génie, par la supériorité de ses lumières, et par sa profonde connaissance du caractère des hommes et des peuples, entrevoir et démêler dans les ténèbres de l'avenir un changement considérable qui devait

[1] Polybe.

arriver dans la république romaine. Et certainement une telle prévoyance est bien digne d'admiration, et il n'y a personne, pour peu de goût et de curiosité qu'il ait, qui ne soit bien aise d'examiner par lui-même s'il est vrai que cet historien ait deviné aussi juste qu'on le dit.

L'histoire sainte nous présente bien d'autres merveilles. On y voit une foule d'hommes inspirés, qui ne parlent pas en doutant, en hésitant, en conjecturant, mais qui d'un ton affirmatif déclarent hautement et en public que tels et tels événements arriveront certainement dans le temps, dans le lieu, et avec toutes les circonstances que ces prophètes le marquent. Mais quels événements! Les plus détaillés, les plus personnels, les plus intéressants pour la nation, et en même temps les plus éloignés de toute vraisemblance. Sous les règnes florissants d'Ozias et de Joatham, où l'État était dans la paix, dans l'abondance, et où le luxe des tables, des bâtiments, des ameublements, était porté à l'excès, quelle apparence y avait-il à l'affreuse disette et à la honteuse captivité dont Isaïe [1] menaçait alors les dames les plus qualifiées, et aux malheurs extrêmes qui arrivèrent effectivement sous le règne suivant?

Lorsque, quelque temps après, Jérusalem, bloquée par la nombreuse armée de Sennachérib, était réduite à la dernière extrémité, sans troupes, sans vivres, sans aucune espérance de secours humain, surtout depuis que l'armée des Égyptiens eut été taillée en pièces, ce qu'Isaïe prédisait était-il croyable, que la ville ne serait point prise, qu'elle ne serait pas même assiégée dans les formes, que l'ennemi ne lancerait pas contre elle un seul trait, et que bientôt cette armée si formidable serait exterminée tout d'un coup, et sans le concours d'aucun homme, et son roi mis en fuite?

La destruction entière du royaume des dix tribus, l'enlèvement de celle de Juda à Babylone après la prise et la ruine de Jérusalem, le terme précis de soixante et dix ans marqué pour la durée de sa captivité, son retour glorieux dans sa patrie, son libérateur désigné et appelé par son nom plus de deux cents ans avant sa naissance; la manière surprenante, et inouïe jusqu'alors, dont

[1] Is. c. 3, v. 16, 26, etc.

cet illustre conquérant devait prendre Babylone : tout cela était-il du ressort de la prévoyance humaine ? et y voyait-on quelque apparence quand les prophètes le prédisaient ?

Ces prédictions néanmoins, quelque éclatantes qu'elles fussent, ne servaient que de voile ou de préparation à d'autres infiniment plus importantes, auxquelles l'accomplissement des premières devait donner un degré d'autorité et de crédit qui fût au-dessus de tout ce que l'esprit humain peut imaginer et souhaiter de plus fort pour établir une pleine conviction et une croyance inébranlable. On sent bien que je veux parler des prédictions qui regardent le Messie et l'établissement de l'Église chrétienne. Elles sont d'une évidence et descendent dans un détail qui passent toute admiration. Non-seulement les prophètes ont marqué le temps, le lieu, la manière de la naissance du Messie, les principales actions de sa vie, les effets de sa prédication; mais ils ont vu et prédit les circonstances les plus particulières de sa mort et de sa résurrection, et les ont rapportées presque avec autant d'exactitude que les évangélistes mêmes, qui en avaient été les témoins oculaires.

Mais que dire de ces grands événements qui font la destinée du genre humain, qui embrassent toute l'étendue des siècles, et qui vont enfin se perdre heureusement dans l'éternité, qui était leur terme et leur but? l'établissement de l'Église sur la terre par la prédication de douze pêcheurs; la réprobation du corps entier de la nation juive; la vocation des gentils substitués à la place d'un peuple autrefois si chéri et si privilégié; la ruine de l'idolâtrie dans tout l'univers; la dispersion des Juifs dans toutes les parties de la terre, pour y servir de témoins à la vérité des livres saints et à l'accomplissement des prophéties; leur retour futur à la foi de Jésus-Christ, qui sera la ressource et la consolation de l'Église dans les derniers temps; enfin cette Église, après bien des combats et des dangers, transportée de la terre dans le ciel pour y jouir d'une félicité et d'une paix éternelle ! Voilà de quoi nous entretiennent les prophètes, voilà pourquoi les livres saints ont été écrits.

Je demande, en premier lieu, si ce n'est pas manquer à la partie la plus essentielle de l'éducation de la jeunesse, que de lui lais-

ser ignorer une histoire si respectable et si intéressante par son antiquité, par son autorité, par la grandeur et la variété des faits, et surtout par l'union intime qu'elle a avec notre sainte religion, dont elle est le fondement, dont elle renferme toutes les preuves, dont elle nous marque tous les devoirs, et pour laquelle elle est si propre à nous inspirer, dès l'âge le plus tendre, un respect infini, capable de servir, dans la suite, de frein et de barrière contre la licence audacieuse de l'incrédulité, qui prend tous les jours de nouveaux accroissements, et qui nous menace de la perte entière de la foi.

Je demande, en second lieu, si c'est étudier et enseigner l'histoire sainte comme on le doit, que d'en rapporter les faits simplement comme des faits historiques; de ne les proposer aux jeunes gens que comme des objets de leur curiosité ou de leur admiration, sans les leur montrer comme les appuis les plus fermes de leur croyance, comme les titres domestiques de leur véritable noblesse, comme les gages certains de leur grandeur future; sans leur apprendre à comparer ces événements *miraculeux* et *prophétiques* avec les *prodiges* et les *oracles* les plus vantés du paganisme, et sans leur faire sentir combien ceux sur lesquels toute la religion des Romains, par exemple, était fondée, et que Cicéron [1], dans de certains livres, a fait valoir avec toute son éloquence, quoique dans d'autres il les détruise absolument; combien, dis-je, ces prodiges et ces oracles sont vains et frivoles, et combien, quand on les lui passerait tous pour vrais, ils sont éloignés de la certitude, de la majesté et de la multitude de ceux que l'histoire sainte nous présente à chaque page.

Je demande enfin si c'est rendre à l'histoire sainte, dictée par le Saint-Esprit même, le respect qui lui est dû, que d'en examiner seulement la lettre, sans pénétrer plus avant pour en découvrir l'esprit et la véritable signification, surtout après la vive lumière que les écrits des évangélistes et des apôtres, et, après eux, la tradition constante et suivie des Pères, ont répandue sur cette matière. Nous lisons très-souvent dans l'Évangile que les actions qui y sont rapportées étaient l'accomplissement des figures et des prophéties de l'Ancien Testament; et

[1] De Nat Deor. lib. 1; de Divinat. lib. 2.

Jésus-Christ lui-même nous assure que c'est de lui principalement que Moïse a écrit : *Si crederetis Moysi, crederetis forsitan et mihi; de me enim ille scripsit* [1]. Saint Paul [2] nous dit en termes clairs et précis que Jésus-Christ était la fin de la loi, et que ce qui arrivait aux Juifs leur arrivait en figure. Saint Augustin, qui n'est en cela que l'interprète et le canal de la tradition de l'Église, nous déclare, en parlant des saints de l'Ancien Testament, que non-seulement leurs paroles, mais leur vie, leurs mariages, leurs enfants, leurs actions, étaient une figure et une prédiction de ce qui devait arriver longtemps après dans l'Église chrétienne : *Horum sanctorum, qui præcesserunt tempore nativitatem Domini, non solum sermo, sed etiam vita, et conjugia, et filii, et facta, prophetia fuit hujus temporis, quo per fidem passionis Christi ex gentibus congregatur Ecclesia* [3]; et que le peuple hébreu, dans son tout, a été comme un grand prophète de celui qui seul mérite d'être appelé grand : *totumque illud regnum gentis Hebræorum, magnum quemdam, quia et magni cujusdam, fuisse prophetam* [4]. D'où il conclut qu'on doit chercher dans les actions de ce peuple une prophétie de Jésus-Christ et de l'Église : *In iis quæ in illis, vel de illis divinitus fiebant, prophetia venturi Christi et Ecclesiæ perscrutanda est.*

Dans ce qui est dit, par exemple, d'Abraham [5], qu'il chassa de sa maison Agar, qui était sa femme légitime, quoique d'un second rang et esclave, avec Ismaël son fils, sans leur donner autre chose pour leur subsistance qu'un peu de pain et d'eau; un homme de bon esprit et de bon sens peut-il comprendre que ce patriarche, si libéral et si plein d'humanité à l'égard des étrangers, ait traité avec une telle dureté sa femme et son fils, si cette dureté ne cache quelque mystère?

Quand la tradition ne nous découvrirait pas ce que signifie l'action du même patriarche prêt à immoler Isaac, la raison seule, j'entends dans un homme éclairé de la foi, ne suffirait-elle pas pour nous y faire reconnaître la charité du Père éternel, qui a

[1] Joann. 5, 46.
[2] Rom. 10, 4; I Cor. 10, 11.
[3] S. August. de catechisand. rudib. c. 19.
[4] Lib. 22, cont. Faust. cap. 24.
[5] Gen. 21.

aimé les hommes jusqu'à donner pour eux son Fils unique ?

Peut-on raconter aux enfants l'histoire du serpent d'airain, attaché et suspendu à un bois dans le désert pour la guérison des Israélites, que la morsure des serpents de feu faisait mourir, sans leur expliquer en même temps de qui ce serpent était la figure ?

Serait-ce entendre comme il faut l'histoire admirable de Jonas, si l'on se bornait à ce que la lettre nous offre, et si l'on n'y voyait pas Jésus-Christ sortant plein de vie du tombeau le troisième jour, et la prompte et miraculeuse conversion des gentils, qui a été le fruit de la mort et de la résurrection du Sauveur ?

Il en est ainsi de beaucoup d'autres endroits de l'histoire sainte, qui ne sont point entendus s'ils ne sont approfondis. C'est l'étudier en juif, et non en chrétien, que de ne pas lever le voile dont elle est couverte, et de se contenter d'une surface, riche à la vérité, et précieuse, mais qui cache d'autres richesses d'un prix infiniment plus estimable.

On expliquera ces figures aux jeunes gens avec plus ou moins d'étendue, selon qu'ils seront plus ou moins avancés, s'arrêtant surtout à celles qui sont développées dans le Nouveau Testament, et dont par conséquent le sens ne peut pas être douteux, et, parmi celles-là même, choisissant les plus claires et les plus proportionnées à leur âge. Il en est pourtant de si évidentes et de si sensibles par elles-mêmes, quoiqu'on n'en trouve point l'explication dans le Nouveau Testament, qu'il n'est pas possible de s'y méprendre, comme l'histoire de Joseph dont nous parlerons bientôt, et d'autres pareilles.

ARTICLE II.

Observations utiles pour l'étude de l'histoire sainte.

1. Le premier soin que l'on doit apporter dans l'étude de l'histoire, en général, est d'y mettre beaucoup d'ordre et de méthode, afin de pouvoir distinguer nettement les faits, les personnes, les temps, les lieux; et c'est à quoi peuvent contribuer la chronologie et la géographie, qu'on a raison d'appeler les deux

yeux de l'histoire, puisqu'elles y répandent beaucoup de lumière et qu'elles en écartent toute confusion.

Quand je recommande l'étude de la chronologie, je suis bien éloigné de vouloir jeter les jeunes gens dans un examen de questions difficiles et épineuses dont cette matière est fort susceptible, et dont la discussion ne convient qu'aux savants. Il suffit aux premiers d'avoir une idée nette et distincte, non de l'année précise de chaque fait particulier, ce qui irait à l'infini et causerait un grand embarras, mais, en gros et en général, du siècle où sont arrivés les événements les plus considérables.

On a coutume de diviser l'histoire sainte, depuis la création du monde jusqu'à la naissance de Jésus-Christ, en six âges ou six parties, qui renferment, en tout, l'espace de quatre mille ans. Cette division n'est point difficile à retenir, et elle n'est point au-dessus de la portée des enfants. On marque ensuite combien chaque âge renferme d'années, en évitant, autant qu'il est possible, les fractions, c'est-à-dire les petits nombres, et en les réduisant à un compte rond et plein. Ainsi le quatrième âge, qui s'étend depuis la sortie d'Égypte jusqu'aux temps où l'on jeta les fondements du temple, à compter exactement, renferme 479 ans et 17 jours. Il vaut mieux dire aux enfants que cet âge renferme environ 480 ans. On peut encore diviser cet espace en différentes parties, mais il ne faut pas trop les multiplier : 40 ans que le peuple passe dans le désert sous la conduite de Moïse; plus de 350 depuis son entrée dans la terre sainte, sous la conduite de Josué et des juges ; 40 ans sous le règne de Saül ; autant sous celui de David ; et quelques années de Salomon. Une pareille division ne charge point la mémoire, et répand, ce me semble, beaucoup de clarté dans la connaissance des faits.

Entre les auteurs qui ont traité de la chronologie, Ussérius et le P. Petau sont les plus suivis. On peut choisir pour guide l'un ou l'autre de ces deux savants hommes : mais il est bon que dans un collége ce soit toujours le même dans toutes les classes.

Comme, dans l'histoire sainte, il y a des faits rapportés diversement par les différents auteurs qui en ont écrit, c'est au maître à réunir et à concilier ces différences, en choisissant dans chaque livre les circonstances les plus instructives et les plus intéres-

santes. Quand on est arrivé au temps des prophètes, leurs écrits répandent une grande lumière sur les livres historiques, qui omettent beaucoup de faits importants, ou ne les rapportent souvent qu'en très-peu de mots : on en verra quelques exemples dans la suite.

On a imprimé depuis peu [1] un livre intitulé, *Abrégé de l'histoire de l'Ancien Testament*, qui peut être d'un grand usage non-seulement pour les jeunes gens, mais aussi pour toutes les personnes qui n'ont pas ou assez de loisir ou assez de lumière pour étudier l'histoire sainte dans l'Écriture même. On a fait entrer dans cet Abrégé tout ce qu'il y a de plus essentiel dans l'histoire sainte. On s'est fait un devoir d'y garder cette simplicité de style qui en fait le propre caractère. On a eu soin de mêler dans les récits historiques certaines paroles de l'Écriture, pleines de sens, et qui donnent matière à de grandes réflexions. Enfin, pour rendre cet ouvrage plus complet et plus utile, on le termine par un extrait des livres sapientiaux et prophétiques. Il serait bien à souhaiter qu'on eût un pareil secours pour l'histoire profane.

Le même auteur a donné depuis peu cet Abrégé avec plus d'étendue, et y a ajouté des réflexions qui renferment tout le fonds de la religion, et qui peuvent être d'une utilité infinie pour toutes sortes de personnes.

II. Dans l'étude de l'histoire sainte, il ne faut pas négliger les usages et les coutumes particulières au peuple de Dieu ; ce qui regarde ses lois, son gouvernement, sa manière de vivre. L'excellent livre de M. l'abbé Fleury qui a pour titre, *Mœurs des Israélites*, renferme tout ce qu'on peut désirer sur ce sujet, et me dispense d'en parler avec plus d'étendue.

III. Il est bon de faire observer aux jeunes gens les principaux caractères des Juifs ; par ce nom j'entends les Juifs charnels, qui faisaient le gros de la nation. L'honneur que Dieu leur avait fait de les choisir pour son peuple les avait remplis d'orgueil. Ils regardaient avec un souverain mépris toutes les autres nations ; ils croyaient que tout leur était dû. Pleins de présomption et

[1] En 1728. L'auteur est Mésengny. — L.

d'estime pour eux-mêmes, ils n'attendaient la justice que de leurs propres efforts. Ils mettaient toute leur confiance dans les pratiques extérieures de la loi. Ils bornaient leurs vœux et leur espérance aux commodités temporelles et aux biens de la terre. Dès qu'ils étaient mis à l'épreuve et que quelque chose venait à leur manquer, oubliant tous les bienfaits de Dieu et tous les miracles qu'il avait opérés en leur faveur, et toujours prêts à se révolter contre lui et contre leurs chefs, ils se livraient aux plaintes, au murmure, au désespoir. Enfin, excepté les derniers temps, ils ont toujours eu pour l'idolâtrie une pente que rien ne pouvait arrêter.

C'est ce dernier trait qui contribue le plus, ce me semble, à faire connaître parfaitement le caractère du peuple juif, et l'un des principaux motifs du choix que Dieu en a fait : je veux dire la dureté de cœur de ce peuple, et son penchant extrême au mal ; par où Dieu a voulu montrer que les moyens purement extérieurs ne sont point capables de corriger le cœur de l'homme, puisque tous, sans exception, ont été employés pendant plusieurs siècles pour guérir les Juifs de l'idolâtrie et pour leur faire observer le premier précepte, et que tous ont été inutiles. Ni les longues et les accablantes misères de la servitude de l'Égypte ; ni la joie et la reconnaissance d'une délivrance miraculeuse, et l'instruction de la loi donnée au pied du mont Sinaï ; ni la substitution d'une nouvelle race née dans le désert, élevée par Moïse, formée par la loi, intimidée par la punition de leurs pères ; ni l'entrée dans la terre promise, et la jouissance actuelle de tous les effets de la promesse ; ni les divers châtiments, ni les avertissements et les exemples des prophètes pendant le séjour en cette terre, n'ont pu arracher de leur cœur ce penchant impie. Devenus dans la terre promise beaucoup plus méchants, plus corrompus, plus idolâtres qu'ils ne l'avaient été en Égypte, Dieu enfin est obligé de les remettre aux fers à Ninive et à Babylone : mais ce châtiment ne sert qu'à les endurcir ; et, livrés à toutes sortes de crimes, ils font blasphémer le nom du Dieu d'Israël parmi les nations idolâtres, qu'ils surpassent en méchanceté et en impiété.

C'est Dieu même qui nous déclare dans ses prophètes, et sur-

tout dans Ezéchiel [1], le dessein qu'il a eu de faire connaître aux hommes par la suite de tous les événements arrivés à son peuple, de leur faire connaître, dis-je, la profonde corruption de leur cœur, et l'impuissance des remèdes purement extérieurs pour guérir un mal si ancien et si désespéré. Cette vue est une des grandes clefs des Écritures, et qui nous fait entrer le plus avant dans le secret et dans l'esprit de l'Ancien Testament. Sans cette ouverture, l'histoire sainte conserve des obscurités impénétrables, et demeure un livre fermé pour la plupart des lecteurs. En effet, pourquoi le choix d'un peuple si dur et si ingrat? Pourquoi tant de faveurs répandues sur Israël par préférence à tant de nations meilleures que lui en apparence? Pourquoi une attache si persévérante à ce peuple, malgré une si persévérante ingratitude? Pourquoi le faire passer par tant d'états différents? Pourquoi cette alternative continuelle de promesses et de menaces, de consolations et d'afflictions, de récompenses et de châtiments? Pourquoi tant d'instructions, d'avertissements, d'invitations, de réprimandes, de miracles, de prophètes, de saints conducteurs? Pourquoi tant de bienfaits pour un peuple qui n'en profite point, et qui n'en devient que plus méchant? Cette profondeur de la sagesse divine, qui nous étonne, doit en même temps nous instruire; et c'est de cette obscurité même, répandue dans toute la conduite de Dieu sur son peuple, que sort une lumière plus vive que celle du soleil, qui nous démontre l'insuffisance de tous les remèdes extérieurs pour guérir la corruption du cœur humain.

IV. Il paraît visiblement, par la manière même dont l'Ancien Testament est écrit, que le dessein de Dieu, en le donnant aux hommes, a été de les rendre extrêmement attentifs aux grands exemples de vertu qui s'y trouvent. L'Écriture tranche en deux mots l'histoire des impies, quelque grands qu'ils soient selon le monde; et au contraire elle s'arrête longtemps sur les moindres actions des justes. Le premier livre des Rois est l'histoire de Samuel; le second, celle de David; le troisième et le quatrième, celle de Salomon, de Josaphat, d'Ézéchias, d'Élie, d'Élisée, d'Isaïe. Elle semble ne parler des impies qu'à regret,

[1] Ezech. c. 20.

par occasion, et seulement pour les condamner. Quand on compare ce qu'elle dit de Nemrod, qui bâtit les deux plus puissantes villes du monde[1] et qui fonda le plus grand empire qui ait jamais été dans l'univers, avec ce qu'elle rapporte des premiers patriarches, on ne sait pourquoi elle passe si rapidement sur des choses très-importantes, qui ont dû rendre la vie de ce fameux conquérant très-singulière, et qui donneraient à l'histoire ancienne tant de lumière et tant d'ornement, pour s'arrêter si longtemps sur des détails, en apparence peu nécessaires, ou de la vie d'Abraham, ou de celle de Jacob, moins illustre encore que celle de son aïeul. Dieu marque en cela combien ses pensées sont différentes des nôtres, en nous faisant voir dans le premier ce que les hommes admirent et ce qu'ils souhaitent, et, dans les autres, ce qu'il approuve et ce qu'il juge digne de sa complaisance et de notre attention.

L'Écriture prescrit des règles et fournit des modèles pour toutes sortes d'états et de conditions. Rois, juges, riches, pauvres, gens mariés, pères, enfants, tous y trouvent des instructions excellentes sur tous leurs devoirs. C'est une pratique fort utile, et en même temps fort agréable, d'accoutumer les jeunes gens à réunir d'eux-mêmes et à rapporter sur-le-champ plusieurs exemples sur une même matière.

Les rois, dans l'Écriture sainte (j'entends ceux qui sont selon le cœur de Dieu), ne se regardent que comme les ministres du Roi souverain, et n'usent de leur autorité que pour rendre leurs sujets heureux en les rendant meilleurs. Ils sont pleins de zèle pour la gloire de Dieu et pour le bien public. Qu'on étudie avec quelque attention les sentiments de piété que David fait paraître dans le transport de l'arche et dans les préparatifs pour la construction du temple, les missions que Josaphat ordonne et fait lui-même en personne dans son royaume, les soins d'Ézéchias pour la religion dès le commencement de son règne, le zèle infatigable de Josias pour rétablir le véritable culte, non-seulement dans Juda, mais encore dans les dix tribus : on verra que ces princes ne se croyaient assis sur le trône que pour faire régner Dieu dans leurs États. Et, pour montrer que la piété n'est point

[1] Ninive et Babylone. *Gen.*

contraire à la vraie politique, l'Écriture affecte quelquefois de rapporter en détail les sages précautions qu'ils prenaient pour la guerre et pour la paix : fortifications de villes, magasins d'armes, troupes réglées; soins de l'agriculture, de la nourriture et de la sûreté des troupeaux, sources assurées et innocentes de l'abondance qui régnait dans tout le pays, et qui mettait le peuple en état de payer avec joie et facilité les impôts, toujours réglés sur les véritables besoins de l'État et sur les facultés de chaque particulier.

Les JUGES, les magistrats, les ministres, toutes les personnes constituées en autorité, trouvent des modèles parfaits dans Moïse, dans Josué, dans les Juges jusqu'à Samuel, dans Job, Néhémie, Esdras, Éliacim. Toute leur conduite marque un désintéressement parfait. Ils ne pensent point à établir ou à élever leur famille. Ils sont populaires, simples, modestes, sans faste, sans distinctions, sans gardes, sans jalousie dans le commandement; recevant avec joie les avis des inférieurs, et les associant volontiers à leur autorité.

RICHES. Abraham, Job, Booz, etc.

On sait combien Abraham était riche, et combien en même temps il était libéral et généreux. Il aurait regardé comme une tache et comme une honte pour lui si un autre que Dieu l'eût enrichi. *Non accipiam ex omnibus quæ tua sunt*[1], dit-il au roi de Sodome, qui, par reconnaissance, lui offrait tous les biens qu'Abraham avait retirés des mains de ses ennemis, *ne dicas : Ego ditavi Abraham.* Sa maison était ouverte à tous les passants et à tous les voyageurs. L'Écriture[2] nous représente ce saint homme assis, dans la plus grande chaleur du jour, à l'entrée de son pavillon, et placé là comme en sentinelle par la charité, pour y attendre ou plutôt pour chercher les occasions d'exercer l'hospitalité; car il est dit qu'il courait au-devant des passants : *Quos quum vidisset, cucurrit in occursum eorum.*

Job était un prince puissant et fort considéré. L'Écriture nous trace en sa personne un portrait magnifique d'un homme public, constitué en autorité, et comblé de richesses[3]. Il sen-

[1] Gen. 14, 23.
[2] Gen. 18, 1, 2.
[3] Job, c. 31, v. 18.

tait avec une vive reconnaissance que la compassion l'avait élevé et nourri dès son enfance, et qu'il l'avait eue pour guide dès le sein de sa mère [1]. Il mettait au-dessus de ses plus glorieux titres d'être l'œil de l'aveugle, le pied du boiteux, le père des pauvres, l'asile des étrangers, le consolateur de la veuve, et le protecteur de l'orphelin destitué de tout secours [2]. Il ne dédaignait point d'entrer en discussion avec son serviteur et avec sa servante lorsqu'ils croyaient avoir quelque sujet de plainte contre lui, intimement convaincu qu'eux et lui avaient un maître commun, et que le même Dieu était leur créateur et le sien [3]. Jamais il ne mit sa confiance dans ses grandes richesses [4], et les disgrâces de ses ennemis ne lui causèrent jamais de secrète joie [5]. Accessible à tous sans distinction, il s'instruisait des affaires avec un extrême soin. Revêtu [6] de la justice comme d'un vêtement royal, et orné de l'équité de ses jugements comme d'un diadème [7], il arrachait à l'injuste sa proie d'entre les dents, et lui brisait les mâchoires, afin de le mettre hors d'état de nuire à l'avenir [8]. Le plus doux fruit qu'il retirait de son zèle était la satisfaction d'avoir délivré celui qui était près de périr [9], et d'en être comblé de bénédictions; et, dans le temps même qu'il était assis au milieu des sénateurs et des princes, et qu'il en était environné comme un roi l'est de ses gardes, il ne laissait pas d'être le consolateur des affligés.

Booz [10] n'est pas moins admirable dans son genre. Au milieu des richesses il est laborieux, appliqué aux travaux de la campagne, simple, sans luxe, sans délicatesse, sans mollesse, sans hauteur. Quelle affabilité, quelle douceur, quelle bonté envers ses domestiques! *Que le Seigneur soit avec vous!* dit-il à ses moissonneurs. Et ils lui répondent: *Que le Seigneur vous bénisse!* Beau langage de l'antiquité religieuse, mais peu connu de nos jours!

Quelle louange ne mérite point ce qu'il dit et ce qu'il fait à l'égard de Ruth, qu'il prie de ne point aller dans un autre champ

[1] C. 29, v. 12-15, 16.
[2] C. 31, v. 13-15.
[3] V. 24, 25.
[4] V. 29.
[5] C. 29, v. 16.
[6] V, 14.
[7] V. 17.
[8] V. 11-13.
[9] V. 25.
[10] Ruth, c. 2.

pour y glaner, mais de se joindre à ses filles pour boire et manger avec elles ! et l'ordre charitable qu'il donne à ses gens de lui laisser couper de l'orge avec eux, et de jeter même exprès des épis dans le champ, afin qu'elle pût les ramasser sans honte; nous apprenant, par cette sage conduite, à épargner à ceux à qui nous faisons des libéralités la confusion de recevoir, et à nous-mêmes la tentation de la gloire, et même du plaisir de donner! *De vestris quoque manipulis projicite de industria, et remanere permittite, ut absque rubore colligat.*

Tobie. Le Saint-Esprit nous donne dans ce saint homme un modèle parfait de la vie privée, et nous montre en lui l'assemblage de toutes les vertus et de tous les devoirs de cet état. On y voit une fermeté à se défendre, dès le bas âge, de la contagion du mauvais exemple; une égalité d'esprit dans les différentes situations de la vie; une générosité, dans son abondance, à soulager les malheureux, et à prêter même de grosses sommes sans intérêt; une patience à supporter une pauvreté extrême, non-seulement sans murmure, mais avec actions de grâces; un courage invincible à exercer les œuvres de miséricorde; une douceur à souffrir les contradictions domestiques; une ferme confiance en Dieu dans les plus pures épreuves; une attention suivie à élever son fils, autant par ses exemples que par ses leçons, dans la crainte du Seigneur, dans la justice pour le prochain, dans la compassion pour les pauvres; enfin une vive et ferme attente des biens futurs, qui le soutenait et le consolait au milieu des plus grandes afflictions. *Nous sommes,* dit-il, *les enfants des saints, et nous attendons cette vie que Dieu doit donner à ceux qui ne violent jamais la fidélité qu'ils lui ont promise* [1].

Pauvres. Quel exemple que Job pour ceux à qui les disgrâces imprévues enlèvent tout d'un coup leur bien! *Le Seigneur me l'avait donné; le Seigneur me l'a ôté : que son nom soit béni* [2]!

Ruth, étonnée de ce que Booz daigne jeter les yeux sur une pauvre femme étrangère, apprend aux personnes réduites comme elle à la mendicité combien elles doivent être humbles et reconnaissantes, en faisant réflexion que rien ne leur est dû.

Que le sort des pauvres serait digne d'envie, s'ils avaient,

[1] Tob. 2, 18. [2] Job, 1., 21.

comme Tobie, cette belle maxime dans le cœur: *Ne craignez point, mon fils. Il est vrai que nous sommes pauvres; mais nous aurons beaucoup de bien si nous craignons Dieu, si nous nous abstenons de tout péché, et si nous faisons de bonnes œuvres*[1].

PERSONNES MARIÉES. Les saintes femmes des patriarches : Sara, fille de Raguel; Ruth, Esther, Judith; Tobie père et fils, Job. Un seul mot de ce dernier nous montre jusqu'où ces anciens justes portaient la chasteté conjugale. Job était un prince riche et puissant, qui vivait dans l'abondance, qui était environné d'une cour attentive à lui plaire. Cependant il nous apprend lui-même qu'il avait fait un pacte avec ses yeux, et s'était imposé une loi sévère de ne jamais arrêter ses regards sur une vierge. *Pepigi fœdus cum oculis meis, ut ne cogitarem quidem de virgine*[2].

Ce que j'ai dit des différents états pour lesquels on trouve des règles et des modèles dans l'Écriture, doit s'entendre aussi des différentes vertus et de toutes les matières de morale.

La vertu toujours exercée, purifiée, affermie par les maux. Abel, Abraham, Joseph, Moïse, David, Job, Daniel, etc.

Le crime malheureux. Caïn, Abimélec et les Sichimites, Absalom, Achitophel, Jéroboam, Baasa, Achab.

Pardon des injures. Abraham à l'égard de Lot; Joseph à l'égard de ses frères; David à l'égard de Saül.

Oppression des pauvres, des faibles, des veuves, orphelins, étrangers, *crie vengeance et l'obtient.* Abel contre Caïn; Jacob contre Laban et Ésaü; Israël contre les Égyptiens; le sang des enfants de Gédéon contre Abimélec; Urie contre David; Naboth contre Achab et Jézabel.

La pénitence couvre les plus grands crimes et arrête les plus terribles menaces. Les Ninivites, les Israélites très-souvent, Achab, Manassé.

V. LA CONNAISSANCE de Dieu et de ses attributs doit être un des plus grands fruits de l'étude de l'histoire sainte.

UNITÉ DE DIEU. Cette vérité brille partout dans les Écritures, où il semble que Dieu crie à haute voix qu'il n'y a point de dieu,

[1] *Tob.* 4, 23 [2] Job, 31, 1.

point de seigneur que lui. *Ego Dominus, et non est alius... Ego Deus, et non est alius* [1].

La TOUTE-PUISSANCE de Dieu, manifestée par la création, la conservation et le gouvernement de l'univers; par la facilité avec laquelle il élève sur le trône et en précipite qui il veut, établit les empires et les détruit, rend les nations florissantes ou misérables; par l'empire souverain qu'il exerce non-seulement sur tout ce qui est extérieur et visible, mais sur les esprits et les cœurs, en les faisant passer tout d'un coup d'une résolution prise à une autre toute contraire, selon ses desseins. Exemples : Laban et Ésaü, marchant contre Jacob; conseil d'Achitophel dissipé par celui de Chusaï; toute l'armée de Juda, transportée de colère et du désir de la vengeance, marchant sous Roboam contre Jéroboam, arrêtée et congédiée sur-le-champ par une seule parole du prophète; l'armée d'Israël retournant à Samarie chargée de dépouilles, renvoyant deux cent mille captifs sur la simple remontrance d'un prophète et de quelques grands seigneurs de Samarie; etc.

BONTÉ de Dieu et ses motifs. Elle se répand avec profusion et sans s'épuiser, en prodiguant le nécessaire, le commode, le délicieux, sur des hommes qui ne le connaissent point et qui ne lui en rendent pas grâces, ou qui l'offensent et le blasphèment.

PATIENCE de Dieu. Il supporte les crimes et l'impénitence des hommes pendant plusieurs siècles, depuis les prédications d'Hénoch jusqu'au déluge. La mesure des Amorrhéens n'est comblée qu'après plus de quatre cents ans. Le peuple juif en fournit plusieurs exemples, surtout la ruine de Samarie et de Jérusalem, et la captivité d'Israël et de Juda, dont ces deux royaumes avaient été menacés pendant plusieurs siècles.

JUSTICE de Dieu. Quand enfin elle éclate, elle est terrible, accablante, inexorable; rien ne la peut arrêter ni détourner : Déluge, Sodome, Ninive, Babylone, etc.

Le caractère de la punition est ordinairement proportionné à la nature du crime. Toute la terre, infectée par les hommes, est toute submergée par les eaux du déluge. Les villes malheureuses

[1] Isai. 45, 18 et 22.

brûlant du feu impur sont consumées par le feu. L'adultère et l'homicide de David sont vengés par les incestes et les meurtres de ses enfants.

La PROVIDENCE de Dieu entre dans tout, préside à tout jusque dans le moindre détail, règle et fait tout. Dieu appelle la famine, l'épée, la peste, pour punir des ingrats et humilier des superbes. Il suscite tout d'un coup l'esprit des peuples qui ne pensent point à la guerre, et les amène de loin pour ravager un autre peuple coupable. Il inspire aux troupes l'ardeur, le courage, l'obéissance, le mépris des fatigues et des dangers. Il donne aux chefs la vigilance, l'activité, l'audace pour entreprendre les choses les plus difficiles; la prévoyance, le discernement des expédients les plus utiles; l'autorité, et l'art de se faire en même temps craindre et aimer. Il lève les obstacles, facilite les entreprises, accorde le succès. Au contraire, il ôte à tous ceux qu'il veut perdre le conseil, la présence d'esprit, la force, le courage. Il jette le désordre et la consternation dans les armées, jusqu'à faire tourner les épées des soldats contre leurs compagnons. Il parvient à ses desseins par les moyens les plus contraires, comme l'histoire de Joseph le montre; et souvent il y parvient par des moyens qui paraissent l'effet du pur hasard, quoiqu'ils soient tous concertés et préparés par une sagesse infinie, comme l'histoire de David depuis son état de berger jusqu'à la mort de Saül le fait voir clairement.

Les maîtres, en expliquant l'histoire sainte aux jeunes gens, ne peuvent trop insister sur la providence, qui est un attribut de Dieu, dont la connaissance est la plus intéressante, la plus importante, la plus nécessaire; qui influe dans tous les événements publics et particuliers; que tout homme doit avoir présente dans chaque circonstance de la vie, dans chaque action de la journée; qui est la plus ferme base de la religion; qui forme les liens les plus naturels et les plus étroits de la créature avec le Créateur; qui lui fait sentir davantage sa dépendance universelle, sa faiblesse, ses besoins; qui lui offre les occasions des plus grandes vertus, de la confiance en Dieu, de la reconnaissance, du détachement, de l'humilité, de la résignation, de la patience; et qui fournit à la piété et au culte religieux la matière la plus ordinaire

de ses exercices par la prière, par les vœux, par les actions de grâces, par les sacrifices.

CONNAISSANCE DE L'AVENIR. Un des caractères les plus incommunicables de la Divinité est la connaissance de l'avenir. Souvent Dieu fait aux fausses divinités le défi de prédire ce qui doit arriver : *Annuntiate quæ ventura sunt in futurum, et sciemus quia dii estis vos*[1] ! Il faut, en enseignant l'histoire sainte, y faire soigneusement remarquer aux jeunes gens les prédictions les plus célèbres, soit qu'elles regardent les événements temporels ou qu'elles aient rapport à la religion, et leur faire observer le caractère des prophètes, leur mission, le but et les dangers de leur ministère. Ils sont saints et irréprochables dans leurs mœurs, mènent une vie pauvre et obscure, sans ambition, sans intérêt, sans tirer aucun avantage de leurs prédictions. Ils sont envoyés à des incrédules qui les contredisent et les persécutent, qui ne se rendent qu'après l'évidence de l'accomplissement. Leurs prédictions regardent des événements publics, et annoncent la destinée des royaumes. Elles sont circonstanciées, publiées longtemps avant l'accomplissement, connues de tous, à la portée des plus simples. Tous ces caractères, réunis ensemble, sont de puissants motifs de crédibilité.

VI. Enfin JÉSUS CHRIST étant la fin de la loi, il faut, quand l'occasion s'en présente naturellement, le faire envisager aux jeunes gens dans les histoires qu'on leur explique ; dans les sacrifices, dans les cérémonies ; dans les actions des patriarches, des juges, des rois, des prophètes ; en un mot, de tous ceux que Dieu a choisis pour figurer, par quelque endroit, ou Jésus-Christ, ou l'Église, qui est son épouse et son ouvrage.

VII. A toutes ces observations je crois devoir en ajouter une dernière sur les priviléges de la PIÉTÉ, à laquelle il est très-important de rendre la jeunesse attentive. En effet, Dieu a voulu montrer, par toute la suite de l'histoire de l'Ancien Testament, que toutes les promesses et toutes les récompenses, même pour la vie présente, étaient attachées à la piété ; que tous les biens temporels viennent de Dieu, comme de leur unique source ; et

[1] Isai. 41, 23.

qu'il ne les faut attendre que de lui seul, quoiqu'il en réserve à ses serviteurs, dans l'éternité, de plus dignes de sa magnificence, et de plus proportionnés à la vertu. C'était cette piété, dont le propre caractère consistait dans une ferme confiance en Dieu, qui réglait seule la destinée de son peuple, et qui décidait absolument de la félicité publique et du sort de l'État. Tout était mesuré sur elle, les saisons favorables, l'abondance, la fécondité, la victoire sur les ennemis, la délivrance des plus grands dangers, l'affranchissement de tout joug étranger, la jouissance de tous les avantages qu'on peut goûter dans le sein d'une profonde paix. Elle obtenait tout, et surmontait tout. C'est par elle que Jonathas, seul avec son écuyer, met en fuite une armée entière; que David sans armes terrasse le géant, et se met à couvert des artifices et de la violence de Saül; que Josaphat, sans tirer l'épée, triomphe de trois peuples ligués contre lui; qu'Ézéchias sauve Jérusalem et le royaume de Juda, en voyant périr cent quatre-vingt-cinq mille Assyriens. Au contraire, l'impiété attirait tous les fléaux de la colère de Dieu, la famine, la peste, la guerre, les défaites, la servitude, la ruine entière des plus puissantes maisons; et le crime conduisait toujours à une fin malheureuse.

De pareilles observations peuvent beaucoup servir à inspirer des sentiments de piété insensiblement, agréablement, sans travail, sans affectation, sans paraître prêcher ni faire de longues moralités. C'est la principale fin que Dieu s'est proposée en liant tous les devoirs, toutes les vertus, tous les préceptes, toutes les vérités salutaires, tous les mystères, en un mot toute la religion, à des faits dont les hommes de toute condition, de tout âge, de toute sorte de caractères, sont touchés, parce qu'ils sont à leur portée, et qu'ils n'ont pas moins d'agrément que d'utilité. Omettre de telles observations, serait priver les jeunes gens des plus grands fruits que présentent les livres saints, et leur laisser ignorer ce qui fait l'âme des Écritures.

Après avoir marqué les principales choses qu'on peut observer en lisant et en expliquant l'histoire sainte, et avoir comme posé les fondements et les principes de cette étude, il me reste à en faire l'application à quelques histoires particulières, afin de

montrer comment on peut mettre en pratique les règles que j'ai données. C'est ce que je vais tâcher d'exécuter avec le plus d'ordre et de clarté qu'il me sera possible.

CHAPITRE II.

APPLICATION DES PRINCIPES A QUELQUES EXEMPLES.

Deux grands hommes, fort célèbres dans l'Écriture sainte, me fourniront des exemples auxquels j'appliquerai les règles que je viens de donner : Joseph et Ézéchias. A ces deux histoires j'ajouterai un article sur les prophéties.

ARTICLE PREMIER.

Histoire de Joseph.

Comme cette histoire est fort longue et fort connue, je serai obligé d'en omettre ou d'en abréger plusieurs circonstances, quoique très-intéressantes, pour ne point trop allonger ce récit.

1. *Joseph vendu par ses frères; conduit en Égypte chez Putiphar ; mis en prison.* (*Gen,* c. 37, 39 et 40.)

Jacob avait douze enfants, dont Joseph et Benjamin étaient les plus jeunes : il avait eu ces deux derniers de Rachel. L'amour particulier que Jacob témoignait à Joseph, la liberté que celui-ci prit d'accuser devant lui ses frères d'un crime que l'Écriture ne nomme point, et le récit qu'il leur fit de songes qui marquaient sa future grandeur, excitèrent leur jalousie et leur haine.

Un jour qu'ils le virent venir à eux dans la campagne où ils paissaient leurs troupeaux, ils se dirent l'un à l'autre : Voici notre songeur qui vient ; allons, tuons-le, et le jetons dans une vieille citerne ; après cela on verra à quoi lui auront servi ses songes. Sur la remontrance de Ruben, ils se contentèrent de le jeter dans la citerne, après lui avoir ôté sa robe. Bientôt même ils l'en retirèrent pour le vendre à des marchands ismaélites qui allaient en Égypte, à qui en effet ils le vendirent vingt pièces d'argent. Après cela ils prirent sa robe, et, l'ayant trempée

dans le sang d'un chevreau, ils l'envoyèrent à Jacob, et lui firent dire : Voici une robe que nous avons trouvée; voyez si ce n'est pas celle de votre fils. Il la reconnut, et dit : C'est la robe de mon fils; une bête cruelle l'a dévoré; une bête a dévoré Joseph. Il déchira ses vêtements; et, s'étant couvert d'un cilice, il pleura son fils fort longtemps.

Les Ismaélites emmenèrent Joseph en Égypte, où ils le vendirent à un des premiers officiers de la cour de Pharaon, nommé Putiphar. *Le Seigneur,* dit l'Écriture, *était avec Joseph, et tout lui réussissait heureusement.* Son maître, qui voyait bien que Dieu était avec lui, le prit en affection. Il le fit intendant de sa maison, et il se reposa absolument sur lui du soin de toutes ses affaires. Aussi Dieu bénit la maison de Putiphar, et il multiplia ses biens de tous côtés à cause de Joseph.

Il y avait déjà longtemps qu'il était dans cette maison, lorsque sa maîtresse, l'ayant regardé avec un mauvais désir, le sollicita, en l'absence de son mari, à commettre le crime. Mais Joseph en eut horreur, et lui dit : Comment serais-je assez malheureux pour abuser de la confiance que mon maître a en moi, et pour pécher contre mon Dieu? Elle continua ainsi pendant plusieurs jours à le solliciter, sans pouvoir rien obtenir. Enfin, un jour que Joseph était seul, elle le prit par le manteau, et le pressait de consentir à son mauvais désir. Alors Joseph, lui laissant le manteau entre les mains, s'enfuit. Cette femme, outrée de dépit, jeta un grand cri; et, ayant appelé les gens de sa maison, elle leur dit que Joseph avait voulu lui faire violence, et qu'il avait pris la fuite aussitôt qu'il l'avait entendue crier. Lorsque son mari fut de retour, elle lui persuada la même chose, en lui montrant le manteau comme une preuve de ce qu'elle disait. Putiphar, trop crédule aux paroles de sa femme, entra dans une grande colère, et le fit enfermer dans la prison où étaient ceux que le roi faisait arrêter. Mais le Seigneur fut avec Joseph; il en eut compassion, et il lui fit trouver grâce devant le gouverneur.

Pendant que Joseph était en prison, deux des grands officiers de la cour de Pharaon, savoir le grand échanson et le grand panetier, y furent conduits par ordre du roi. Le gouverneur en

confia le soin à Joseph, comme de tous les autres prisonniers. Quelque temps après, ils eurent tous deux dans la même nuit un songe qui les jeta dans de grandes inquiétudes. Joseph leur en donna l'explication. Il prédit à l'échanson que dans trois jours il serait rétabli dans l'exercice de sa charge; et au grand panetier, que dans trois jours Pharaon le ferait attacher à une croix, où sa chair serait déchirée par les oiseaux. Les choses arrivèrent comme il l'avait dit. Le grand panetier fut mis à mort, et l'autre rétabli. Joseph avait prié l'échanson de se souvenir de lui, et d'obtenir du roi son élargissement : Car j'ai été enlevé, dit-il, par fraude et par violence du pays des Hébreux, et j'ai été renfermé dans cette prison sans être coupable. Mais cet officier, étant rentré en faveur, ne pensa plus à son interprète.

RÉFLEXIONS.

Demande. Que faut-il penser de la conduite de Dieu sur Joseph, à qui sa vertu n'attire que de mauvais traitements, soit de la part de ses frères, qui le haïssent et le traitent avec la dernière cruauté; soit du côté de la femme de Putiphar, sa maîtresse, qui le calomnie impunément, et le fait renfermer dans un cachot comme un scélérat ?

Réponse. Dieu, par cette conduite, a voulu nous donner d'importantes instructions.

1° Son dessein est de détromper les hommes de la fausse idée qu'ils ont de la Providence, et de la fausse idée qu'ils ont de la vertu. Ils croient que Dieu néglige le soin des choses humaines, lorsque ceux qui le craignent sont dans l'oppression et dans la misère. Ils croient que la vertu doit toujours rendre heureux en cette vie ceux qui en ont une sincère. L'Écriture détruit ces faux préjugés par l'exemple de Joseph, sur qui les yeux de Dieu sont très-attentifs, et qui est néanmoins haï par ses frères, vendu, exilé, calomnié, mis en prison; qui a conservé une vertu très-pure, sans en être plus heureux pendant plusieurs années; et qui n'est même tombé dans la captivité et dans le danger de perdre la vie, que parce qu'il est demeuré fidèle à ses devoirs. Il est vrai que Dieu rompit dans la suite ses liens, et l'éleva à une suprême autorité. Mais Joseph était préparé à souffrir l'op-

pression jusqu'à la fin de sa vie. Il consentait à mourir dans la prison, si Dieu le voulait; et il n'eût pas été moins précieux à ses yeux, ni moins sûr des biens éternels qu'il espérait de sa miséricorde, quand il eût paru en être abandonné jusqu'au dernier moment.

D. Paraît-il effectivement que Dieu ait pris un soin particulier de Joseph pendant ses disgrâces?

R. L'Écriture [1] semble avoir pris à tâche de nous faire remarquer la protection de Dieu sur son serviteur, en nous avertissant qu'il fut toujours avec lui [2], et que par cette raison tout lui réussissait heureusement [3]; qu'il lui fit trouver grâce devant son maître, qui reconnut que le Seigneur était avec Joseph, et qu'il le favorisait et le bénissait en toutes ses actions [4]; qu'il inspira à Putiphar de lui donner, tout jeune qu'il était, l'autorité sur toute sa maison [5]; que, pour attacher le maître à son serviteur par une affection plus durable et plus forte, le Seigneur bénit la maison de l'Égyptien à cause de Joseph, et multiplia ses biens tant à la ville qu'à la campagne, en sorte que son maître n'avait d'autre soin que de se mettre à table et de manger [6]: que quand Joseph fut mis en prison, le Seigneur en eut compassion, et qu'il lui fit trouver grâce aussi devant le gouverneur de la prison [7]; qu'il lui inspira de remettre à Joseph le soin de tous ceux qui y étaient renfermés, sans prendre connaissance de quoi que ce fût, et de lui tout confier [8], en sorte qu'il ne se faisait rien sans son ordre: qu'enfin le Seigneur le fit réussir en toutes choses.

D. Malgré toutes ces faveurs, la prison n'était-elle pas un séjour bien triste pour Joseph?

R. Lorsqu'il fut mis en prison, tout paraissait l'avoir abandonné: mais Dieu était descendu avec lui dans l'obscure retraite où on l'avait enfermé, *Fuit autem Dominus cum Joseph* [9]; et l'Ecriture ne craint point de dire que la Sagesse éternelle se rendit comme prisonnière avec lui: *Hæc descendit cum illo in fo-*

[1] Gen. 39.
[2] V. 2.
[3] V. 3.
[4] V. 4.
[5] V. 5.
[6] V. 21.
[7] V. 22.
[8] V. 23.
[9] Gen. 39, 21.

veam, et in vinculis non dereliquit illum [1]. Elle adoucissait ses longues nuits, passées à souffrir et à veiller; elle éclairait ces ténèbres que la lumière du soleil ne pouvait percer; elle ôtait à la solitude et à la captivité, dont les lectures et l'occupation ne pouvaient diminuer ni suspendre le sentiment, ce poids terrible de l'ennui qui renverse les plus fermes. Enfin, elle faisait couler dans son cœur une paix dont la source était invisible et intarissable. Lorsque Joseph fut associé au trône de Pharaon, il n'est point dit que la sagesse y monta avec lui, comme il est dit qu'elle descendit avec lui en prison. Elle l'accompagna sans doute dans le second état; mais le premier était plus cher à Joseph, et il doit l'être à quiconque a de la foi.

D. Quelle autre instruction Dieu a-t-il voulu nous donner dans la conduite qu'il a gardée à l'égard de Joseph?

R. Il a voulu, en second lieu, nous apprendre comment sa providence conduit toutes choses à l'exécution de ses desseins, et comment elle y fait servir les obstacles mêmes que les hommes s'efforcent d'y apporter.

Le dessein de Dieu était d'élever Joseph à un point de grandeur et de puissance où ses frères seraient réduits à se prosterner humblement devant lui. Les frères de Joseph s'y opposent; mais *il n'y a*, dit l'Écriture, *ni sagesse*, *ni prudence*, *ni conseil contre le Seigneur* [2]. Ce qu'ils font pour humilier Joseph est le premier degré par lequel Dieu le conduit à l'élévation et à la gloire; et l'horrible calomnie de son impudique maîtresse, qui mettait, ce semble, le comble à tous ses malheurs, est ce qui le fera presque monter sur le trône.

C'est ce que Joseph lui-même fit remarquer à ses frères dans la suite, en leur disant que ce n'était pas eux qui l'avaient fait venir en Égypte, mais que c'était Dieu qui l'y avait envoyé : *Non vestro consilio*, *sed Dei voluntate huc missus sum* [3]. Cette parole est un grand sujet de consolation pour ceux qui ont de la foi. Tout ce qu'on entreprendra contre eux deviendra un moyen pour assurer leur bonheur et leur salut. Les desseins secrets, les haines déclarées, la captivité, la calomnie, les feront arriver

[1] Sap. 10, 13, 14.
[2] Prov. 21, 30.
[3] Gen. 45, 8.

au terme que la grâce leur a marqué. Après cela l'envie et l'injustice seront confondues ; et, lorsqu'elles auront porté Joseph sur le trône, elles paraîtront tremblantes devant lui.

D. Quels moyens Joseph emploie-t-il pour combattre la tentation qui lui est suscitée par sa maîtresse ?

R. Nous trouvons dans sa conduite un excellent modèle de ce que nous devons faire quand nous sommes tentés. Joseph se défend d'abord par le souvenir de Dieu et de son devoir. Comment, dit-il à cette femme hardie et sans pudeur, pourrais-je commettre une telle action, ayant Dieu pour témoin et pour juge ? C'est à ses yeux que nous deviendrions criminels vous et moi. C'est lui qui me commande de vous désobéir en cette occasion. Comment pourrais-je éviter ses regards ou corrompre sa justice, ou me mettre à couvert de son indignation ? *Quomodo ergo possum hoc malum* [1] *facere, et peccare in Deum meum* [2] ? Lorsque la tentation est devenue si forte qu'il a tout à craindre de sa faiblesse, il prend la fuite, quitte tout et s'expose à tout, plutôt que de demeurer dans l'occasion prochaine d'offenser Dieu.

D. N'y a-t-il point encore d'autre réflexion à faire sur les malheurs et les disgrâces de Joseph ?

R. Quelque durs et quelque injustes que fussent les traitements que Joseph eut à souffrir, jamais il ne lui échappa une seule parole de murmure. Il ne s'abandonna point au découragement dans sa servitude, mais il se donna tout entier au service de son maître. Dans le grand loisir qu'ont les prisonniers, et malgré le penchant naturel qu'ont les hommes à parler de leurs aventures, il n'avait point fait le récit des siennes. Quand il est forcé de s'en ouvrir à l'échanson, il le fait avec une modération et une charité qu'on ne peut assez admirer. *J'ai été enlevé par fraude et par violence*, dit-il, *du pays des Hébreux, et j'ai été renfermé dans cette prison sans être coupable.* Il ne nomme ni ses frères, qui l'ont vendu ; ni sa maîtresse, qui l'a calomnié. Il dit seulement qu'il a été enlevé et fait esclave, quoiqu'il fût libre ; et condamné à une dure prison, quoiqu'il fût innocent. Un autre, moins humble et moins prudent que lui, aurait raconté sa vie,

[1] *Heb.* Hoc grande scelus. [2] Gen. 39, 9.

et insisté sur les circonstances qui lui auraient fait le plus d'honneur. S'il en eût usé ainsi, le Saint-Esprit aurait laissé dans les ténèbres une vertu qui n'aurait pu les souffrir, et qui aurait voulu se consoler de ses malheurs par la vaine satisfaction de se faire admirer; au lieu qu'il a pris soin d'apprendre à tous les siècles ce que Joseph n'a pas voulu dire en secret, et dans l'obscure caverne où il était enfermé.

2. *Élévation de Joseph. Premier voyage de ses frères en Égypte.* (*Gen.*, c. 41 et 42.)

Deux ans se passèrent depuis que l'échanson eut été rétabli, après lesquels Pharaon eut deux songes en une même nuit. Dans l'un il vit sept vaches grasses qui sortaient du Nil, et qui furent dévorées par sept autres vaches maigres sorties après elles du fleuve. Dans le second il vit sept épis pleins, qui furent aussi dévorés par sept autres épis fort maigres. Aucun des sages d'Égypte n'ayant pu expliquer ces songes, l'échanson se souvint de Joseph et en parla au roi, qui le fit aussitôt sortir de prison et lui raconta ses songes. Joseph répondit que les sept vaches grasses et les sept épis pleins signifiaient sept années d'abondance; et que les vaches et les épis maigres marquaient sept années de stérilité et de famine, qui viendraient ensuite. Il conseilla au roi d'établir un homme sage et habile qui eût soin, pendant les sept années d'abondance, de faire serrer une partie des grains dans des greniers publics, afin que l'Égypte y trouvât une ressource pendant la stérilité. Ce conseil plut à Pharaon, et il dit à Joseph : C'est vous-même que j'établis aujourd'hui pour commander à toute l'Égypte : tout le monde vous obéira, et il n'y aura que moi au-dessus de vous. En même temps il ôta son anneau [1] de son doigt, et le mit au doigt de Joseph : il le fit monter sur son second char, et fit crier par un héraut que tout le monde fléchît le genou devant lui. Il changea aussi son nom, et lui en donna un qui signifiait *Sauveur du monde*.

Les sept années d'abondance arrivèrent comme Joseph l'avait prédit. Pendant ce temps, il fit mettre en réserve une grande

[1] Le sceau du prince était à cet anneau.

quantité de blé dans les greniers du roi. La stérilité vint ensuite, et la famine était dans tous les pays : mais il y avait du blé en Égypte. Le peuple, pressé de la faim, demanda à Pharaon de quoi vivre. Il leur dit : Allez à Joseph, et faites tout ce qu'il vous dira. Joseph donc, ouvrant tous les greniers, vendait du blé aux Égyptiens et aux autres peuples.

Jacob, l'ayant appris, commanda à ses enfants d'y aller. Ils partirent au nombre de dix; car Jacob avait retenu Benjamin auprès de lui, de peur qu'il ne lui arrivât quelque accident dans le chemin. Étant arrivés en Égypte, ils parurent devant Joseph et l'adorèrent. Joseph les reconnut d'abord; et, en les voyant prosternés devant lui, il se souvint des songes qu'il avait eus autrefois: mais il ne se fit point connaître à eux. Il leur parla même fort durement, et les traita d'espions qui venaient pour examiner le pays. Ils lui repartirent : Seigneur, nous sommes venus ici pour acheter du blé. Nous sommes douze frères, tous enfants d'un même homme, qui demeure dans le pays de Chanaan. Le dernier de tous est demeuré avec notre père, et l'autre n'est plus au monde. Eh bien! reprit Joseph, je m'en vais éprouver si vous dites la vérité. Envoyez l'un de vous pour amener ici le plus jeune de vos frères; et cependant les autres demeureront en prison. Il se contenta néanmoins d'en retenir un seul. Pénétrés de frayeur et de regret, ils se disaient l'un à l'autre en leur langue : C'est avec justice que nous souffrons tout ceci, parce que nous avons péché contre notre frère. Nous le voyions accablé de douleur, lorsqu'il nous priait d'avoir pitié de lui; mais nous ne voulûmes pas l'écouter. C'est pour cela que ce malheur nous est arrivé. Ruben, l'un d'entre eux, leur disait : Ne vous le dis-je pas alors, de ne point commettre un si grand crime contre cet enfant? cependant vous ne m'écoutâtes point. C'est son sang maintenant que Dieu vous redemande. Joseph, qui les entendait sans qu'ils le sussent, ne put retenir ses larmes. Il se retira pour un moment, et revint ensuite leur parler. Alors il fit prendre Siméon, et le fit lier devant eux : puis il commanda secrètement à ses officiers de remettre leur argent dans leurs sacs. Ils partirent donc avec leurs ânes chargés de blé.

RÉFLEXIONS.

D. Pourquoi Dieu laissa-t-il Joseph en prison pendant plusieurs années, sans paraître se souvenir de lui?

R. Ce terme, si long quand on est captif, était nécessaire pour affermir Joseph dans l'humilité, dans la soumission aux ordres de Dieu, et dans la patience. Il nous eût attendris, si nous l'eussions vu dans les fers, et que nous eussions connu son innocence. Mais Dieu, qui avait pour lui une compassion infiniment plus indulgente et plus tendre, le laissait dans un état d'où nous aurions voulu le tirer. Il connaissait ce qui manquait à sa vertu; il savait combien devaient durer les remèdes nécessaires à sa santé; il découvrait dans l'avenir ses tentations et ses périls, et lui préparait dans les liens le secours et la force dont il aurait besoin dans son élévation. C'est ainsi qu'il en use pour les élus, dont il veut, avant tout, affermir la patience et l'humilité, et qu'il n'expose à la tentation qu'après les y avoir longtemps préparés.

D. Comment Pharaon se détermine-t-il si aisément à choisir pour premier ministre Joseph, et à revêtir de l'autorité souveraine un étranger et un inconnu?

R. C'est une grâce pour toute une nation, qu'une salutaire pensée inspirée à un prince. Lorsque Joseph parlait aux oreilles de Pharaon, Dieu l'instruisait en secret. Il le rendait attentif aux sages avis et à la rare prudence d'un étranger et d'un captif; et il le délivrait de tous les préjugés qui empêchent si souvent les personnes constituées en dignité de se rendre dociles à la lumière, et d'avouer qu'on en peut avoir une supérieure à la leur. Il lui faisait comprendre qu'une sagesse purement humaine exécuterait mal ce qui lui était conseillé par une sagesse divine, et qu'il chercherait inutilement un autre ministre que celui que Dieu avait choisi. *Où pourrions-nous,* dit ce prince sensé, *trouver un homme comme celui-ci, qui fût aussi rempli qu'il l'est de l'esprit de Dieu*[1]?

En parlant ainsi, il ruinait par le fondement toutes les erreurs d'une fausse politique, qui regarde la vertu et la religion comme peu propres au gouvernement des États, et qui se trouve perpétuel-

[1] Gen. 41, 38.

lement gênée dans ses vues et ses projets par une exacte probité. Un roi infidèle couvre d'une éternelle honte cette folle impiété. Il est persuadé que plus on a l'esprit de Dieu, plus on est capable de conduire un royaume. Et la moindre attention suffit pour découvrir que la maxime opposée est l'effet du renversement de l'esprit humain.

D. Que faut-il penser de la gloire de Joseph, élevé presque jusque sur le trône?

R. Le Saint-Esprit nous apprend, dans un autre livre, que les calomnies dont on avait noirci la réputation de Joseph furent alors pleinement dissipées, et que la honte du mensonge retomba sur ceux qui en avaient été les auteurs. *Mendaces ostendit qui maculaverunt illum, et dedit illi claritatem æternam* [1]. Ainsi toute la pompe dont il était environné était le triomphe de la vertu. C'était elle qui était montrée à tous les peuples. C'était elle qui était élevée sur un char magnifique, d'où elle apprenait aux justes de tous les siècles à ne tomber jamais dans le découragement, et à conserver une patience invincible. C'était devant elle que tout le monde fléchissait le genou; et Joseph était le héraut qui y exhortait tous les hommes, dans le temps que le héraut qui marchait devant lui exigeait cette marque extérieure de respect pour le premier ministre de Pharaon.

D. Les songes de Joseph, à l'égard de ses frères, furent-ils accomplis?

R. On le reconnaît clairement quand on les voit tous prosternés aux pieds de Joseph : *Quumque adorassent eum fratres sui* [2]. Voilà ce qu'ils avaient tant appréhendé, ne sachant pas l'intérêt qu'ils avaient à le reconnaître pour maître. Plus ils se sont efforcés de l'éloigner, et de s'en rendre indépendants, plus ils ont contribué à l'établir sur leurs têtes. Ils n'ont pas voulu l'adorer quand ils l'avaient dans leur famille; ils le vont chercher en Égypte pour se prosterner à ses pieds : ils l'ont renoncé, et lui ont voulu ôter la vie, quand son père l'a envoyé vers eux; ils sont contraints de paraître devant lui, après une espèce de résurrection, pleins de crainte et de tremblement : ils l'adorent après l'Égypte et les autres nations, dont ils suivent

[1] Cap. 10 14. [2] Gen. 42, 6.

enfin l'exemple, et ils ne craignent que d'en être rejetés, parce qu'ils le regardent comme le sauveur du monde; au lieu qu'ils avaient appréhendé de lui être soumis, parce qu'ils ne considéraient dans son élévation que leur propre abaissement.

D. Que nous apprennent les remords des frères de Joseph au sujet du traitement qu'ils lui avaient fait souffrir ?

R. On voit, dans les reproches qu'ils se font à eux-mêmes, et la force de la conscience, et le fruit de la sainte éducation donnée par Jacob à sa famille, qui n'a pas toujours été fidèle à la lumière, mais qui ne s'est point efforcée de l'éteindre, et qui a respecté la loi qui condamnait ses actions. *C'est justement,* se disent-ils l'un à l'autre, *que nous souffrons tout ceci, parce que nous avons péché contre notre frère* [1]. Les hommes n'effaceront jamais de leur cœur le sentiment que Dieu y a imprimé de sa présence et de sa justice; ils ne réussiront jamais à se persuader que le crime n'est rien, ou qu'il n'a pas été vu, ou qu'il demeurera impuni. Ils seront quelquefois rassurés par la patience et par le silence de leur juge, ou par la multitude de leurs complices; mais lorsque la vengeance commencera à éclater, ils seront les premiers à avouer qu'ils l'ont méritée, et leurs complices ne leur paraîtront que comme des témoins préparés pour les accuser et les confondre.

3. *Second voyage des enfants de Jacob en Égypte. Joseph reconnu par ses frères.* (*Gen*, c. 43, 44, 45.)

Lorsque les enfants de Jacob, au retour de leur voyage, lui eurent raconté tout ce qui leur était arrivé, l'emprisonnement de Siméon, et l'ordre exprès qu'ils avaient reçu de mener Benjamin en Égypte, cette triste nouvelle le perça de douleur, et renouvela celle que la perte de Joseph lui avait causée. Il refusa longtemps de laisser partir son cher Benjamin, qui, seul, faisait toute sa consolation; mais enfin, voyant que c'était une nécessité, et qu'autrement il le verrait périr de faim avec lui, il consentit à son départ, sur les assurances réitérées que lui donnèrent ses autres enfants de le lui ramener. Ils partirent donc tous ensemble

[1] Gen. 42, 21.

avec des présents pour Joseph, et le double de l'argent qu'ils avaient trouvé dans leurs sacs.

Étant arrivés en Égypte, ils se présentèrent devant Joseph. Lorsqu'il les eut aperçus, et Benjamin avec eux, il dit à son intendant : Faites entrer ces gens-là chez moi, et préparez un festin, parce qu'ils mangeront à midi avec moi. L'intendant exécuta l'ordre, et les fit entrer. Eux, tout surpris d'un tel traitement, s'imaginaient qu'on allait leur faire un crime de l'argent qui s'était trouvé dans leurs sacs. Ils commencèrent donc par se justifier auprès de l'intendant, disant qu'ils ne savaient pas comment cela était arrivé ; et que, pour preuve de leur bonne foi, ils rapportaient cet argent. L'intendant les rassura en leur disant : Ne craignez rien, c'est votre Dieu et le Dieu de votre père qui vous a fait trouver de l'argent dans vos sacs ; car, pour moi, j'ai reçu celui que vous avez donné. Aussitôt après il leur amena Siméon, leur frère. On leur apporta de l'eau ; ils se lavèrent les pieds, et attendirent l'arrivée de Joseph.

Dès qu'il parut, ils se prosternèrent devant lui et lui offrirent leurs présents. Joseph, après les avoir salués avec bonté, leur dit : Votre père, ce bon vieillard dont vous m'aviez parlé, vit-il encore ? Comment se porte-t-il ? Ils répondirent : Notre père, votre serviteur, est encore en vie, et il se porte bien. En même temps ils se prosternèrent de nouveau. Joseph ayant aperçu Benjamin, Est-ce là, leur dit-il, votre jeune frère, dont vous m'aviez parlé ? Mon fils, ajouta-t-il, je prie Dieu qu'il vous bénisse. Et il se hâta de sortir, parce que la vue de son frère l'attendrissait si fort, qu'il ne pouvait plus retenir ses larmes. Quelques moments après, il vint retrouver ses frères ; et, ayant commandé qu'on servît à manger, il se mit à table avec eux.

Après que Joseph eut mangé avec ses frères, il donna secrètement cet ordre à son intendant : Mettez du blé dans les sacs de ces gens-là, et l'argent de chacun d'eux à l'entrée de leurs sacs ; et mettez ma coupe d'argent dans le sac du plus jeune. L'intendant fit ce qui lui était ordonné. Le lendemain matin, ils partirent avec leurs ânes chargés de blé ; mais à peine étaient-ils sortis de la ville, que Joseph envoya son intendant après eux, pour leur faire des reproches de ce qu'ils avaient volé sa coupe. Ils furent

fort surpris de se voir accusés d'une action si lâche, à laquelle ils n'avaient pas seulement pensé. Nous vous avons rapporté, dirent-ils, l'argent que nous avions trouvé à l'entrée de nos sacs : comment se pourrait-il faire que nous eussions dérobé dans la maison de votre maître de l'or ou de l'argent? Que celui qui se trouvera coupable de ce vol meure, et nous demeurerons tous esclaves de votre maître. L'intendant les prit au mot. On les fouilla tous, en commençant par les plus âgés ; et enfin la coupe fut trouvée dans le sac de Benjamin.

Ils retournèrent à la ville fort affligés, et allèrent se jeter aux pieds de Joseph. Après quelques reproches, il leur déclara que celui dans le sac duquel on avait trouvé la coupe demeurerait son esclave. Alors Juda, ayant demandé permission de parler, représenta à Joseph que, s'ils retournaient vers leur père sans ramener avec eux ce fils, qu'il aimait tendrement, ils le feraient mourir de chagrin. C'est moi, ajouta-t-il, qui ai répondu de lui à mon père : que ce soit moi, s'il vous plaît, qui demeure esclave en sa place ; car je ne puis retourner sans lui, de peur d'être témoin de l'extrême affliction qui accablera notre père.

A ces paroles, Joseph ne put plus se retenir. Il commanda qu'on fît sortir tout le monde. Alors, les larmes lui tombant des yeux, il jeta un grand cri, et dit à ses frères : Je suis Joseph. Mon père vit-il encore ? Aucun d'eux ne lui répondit, tant ils étaient saisis d'étonnement. Il leur parla donc avec douceur, et leur dit : Approchez-vous de moi. Lorsqu'ils se furent approchés, il dit : Je suis Joseph, votre frère, que vous avez vendu pour être emmené en Égypte. Ne craignez point, et ne vous affligez point de ce que vous m'avez traité ainsi ; car c'est Dieu qui m'a envoyé ici devant vous pour vous conserver la vie. Ce n'est point par votre conseil que cela est arrivé, mais par la volonté de Dieu. Allez dire à mon père que Dieu m'a établi sur toute l'Égypte. Qu'il se hâte de venir. Il demeurera près de moi ; et je le nourrirai lui et toute sa famille, car il reste encore cinq années de famine. Vous voyez de vos yeux que c'est moi qui vous parle. Annoncez à mon père le haut rang où je suis élevé, et tout ce que vous avez vu dans l'Égypte. Hâtez-vous de me l'amener. Après leur avoir parlé ainsi, il se jeta au cou de Benjamin, et

l'embrassa en pleurant; il embrassa de même tous ses autres frères, et après cela ils se rassurèrent pour lui parler.

Cette nouvelle se répandit aussitôt dans toute la cour. Pharaon en témoigna sa joie à Joseph, et lui dit de faire venir au plus tôt toute sa famille en Égypte. Joseph fit partir ses frères avec des vivres pour le voyage, et des voitures pour transporter leur père, leurs femmes et leurs enfants. Lorsqu'ils furent arrivés dans le pays de Chanaan, ils dirent à Jacob : Votre fils Joseph est vivant, et il a autorité dans toute l'Égypte. A ces mots, Jacob se réveilla comme d'un profond sommeil, et il n'en voulait rien croire; mais enfin, ayant entendu le récit de tout ce qui s'était passé, et voyant les chariots et les autres choses que son fils lui envoyait, il dit : Je n'ai plus rien à souhaiter, puisque mon fils Joseph vit encore; j'irai, et je le verrai avant que de mourir. Il partit bientôt après avec toute sa famille, et arriva en Égypte. Après qu'il eut salué le roi, Joseph l'établit dans le pays de Gessen, le plus fertile de l'Égypte, où Jacob vécut encore dix-sept ans.

RÉFLEXIONS.

D. Le moment où Joseph se fait connaître à ses frères est l'endroit de son histoire le plus touchant et le plus intéressant; mais il est précédé de circonstances bien étranges. Comment en effet concilier son indifférence et son oubli à l'égard de son père et de ses frères, qu'il laisse exposés aux suites funestes d'une cruelle famine, et l'extrême dureté qu'il exerce sur eux en les calomniant et les emprisonnant; comment, dis-je, concilier tout cela avec cette bonté et cette tendresse qu'il laisse entrevoir dans le temps même qu'il les traite si durement?

R. C'est cette contradiction apparente qui doit nous avertir qu'il y a quelque mystère caché sous la surface d'une action qui sans cela pourrait choquer la raison, et paraîtrait contraire aux sentiments que la nature a imprimés dans le cœur de tous les hommes.

Joseph, vendu par ses frères aux Égyptiens, regardé par Jacob comme mort, oublié par toute sa famille, honoré pendant cet intervalle et régnant en Égypte, est incontestablement la

figure de Jésus-Christ livré aux gentils par les Juifs, renoncé généralement par sa nation, mis à mort par leur cruelle envie, reconnu et adoré par les gentils comme leur sauveur et leur roi.

Dans le premier voyage que les enfants de Jacob firent en Égypte, il est dit que *Joseph connut bien ses frères, mais qu'il ne fut point connu d'eux*[1]. C'est l'état des Juifs : en refusant de se soumettre à Jésus-Christ, ils ont cessé de le voir, mais ils n'ont pu s'affranchir de son empire. Ils lisent les Écritures, et rencontrent partout leur Seigneur sans le connaître. Ils l'ont vu et ne l'ont pas reçu. Il leur a parlé en énigmes et en paraboles, parce qu'ils étaient indignes d'entendre des mystères qu'ils refusaient de croire; mais le voile ne demeurera pas toujours sur leur cœur.

Pendant le long intervalle que dure leur aveuglement, ils souffrent une cruelle famine; non de pain matériel, mais, comme l'avait prédit un prophète, de la parole de Dieu, dont l'intelligence leur est refusée. *Mittam famem in terram : non famem panis, neque sitim aquæ, sed audiendi verbum Domini*[2]. La terre de Chanaan est condamnée à une entière stérilité. Le véritable pain de vie ne se trouve que dans l'Égypte. Pour vivre, il faut nécessairement y aller; et jusqu'à ce que Benjamin, le dernier des enfants de Jacob, figure des derniers Juifs, y paraisse en personne, la famine affligera toujours cette malheureuse nation.

Jusque-là Joseph paraîtra n'avoir que de la dureté pour ses frères. Il leur parlera comme à des inconnus, d'un ton propre à les intimider et avec un visage sévère : *Quasi ad alienos durius loquebatur*[3]. C'est ainsi que Jésus-Christ traite depuis longtemps un peuple ingrat et aveugle. Il paraît ne connaître plus ses frères selon la chair. Il semble avoir oublié les pères d'une postérité infidèle et sanguinaire.

Cependant Joseph se faisait violence pour ne point laisser paraître sa tendresse. Il ne pouvait retenir ses larmes; il était obligé de se détourner, de se cacher le visage, de sortir même de temps en temps pour essuyer ses pleurs. L'effort qu'il faisait pour les cacher était la figure de cette miséricorde secrète cachée dans le

[1] Gen. 42, 8.
[2] Amos. 8, 11.
[3] Gen. 42, 7.

sein de Dieu, et réservée pour les moments marqués dans son conseil éternel. Les promesses de Dieu s'accompliront sur Israël, car ses dons sont sans repentir, et sa vérité sera immuable dans tous les siècles. Mais une juste sévérité suspend les effets d'une clémence que nos gémissements, unis à ceux du prophète, doivent hâter.

D. Joseph peut-il être regardé, par d'autres circonstances de sa vie, comme figure de Jésus-Christ?

R. Il y a peu de saints de l'Ancien Testament en qui Dieu ait pris plaisir de marquer autant de traits de ressemblance avec son Fils que dans Joseph. Le simple exposé en sera une preuve évidente.

Rapports entre Joseph et Jésus-Christ.

JOSEPH.	JÉSUS-CHRIST.
Il est haï de ses frères.	Il est haï des Juifs.
1. Parce qu'il les accuse d'un grand crime.	1. Parce qu'il leur reproche leurs vices.
2. Parce qu'il est tendrement aimé de son père	2. Parce qu'il déclare qu'il est le Fils de Dieu, et que Dieu lui-même l'appelle son Fils bien-aimé.
3. Parce qu'il leur prédit sa gloire future.	3. Parce qu'il leur prédit qu'ils le verront assis à la droite de Dieu.
Il est envoyé par son père vers ses frères, qui étaient éloignés.	Il est envoyé de Dieu son père vers les brebis perdues de la maison d'Israël.
Ses frères conspirent contre sa vie.	Les Juifs forment le dessein de le mettre à mort.
Il est vendu vingt pièces d'argent.	Il est vendu trente pièces d'argent.
Il est livré à des étrangers par ses propres frères.	Il est livré aux Romains par les Juifs.
Sa robe est teinte de sang.	L'humanité dont il est revêtu souffre une mort sanglante.
Il est condamné par Putiphar sans que personne parle pour lui.	Il est condamné sans que personne prenne sa défense.
Il souffre en silence.	Il souffre toutes sortes d'injures et de supplices sans se plaindre.
Placé entre deux criminels, il prédit à l'un son élévation, et à l'autre sa mort prochaine.	Placé entre deux voleurs, il prédit à l'un qu'il ira en paradis, et laisse mourir l'autre dans son impénitence.
Il est trois ans en prison.	Il est trois jours dans le tombeau.
Il arrive à la gloire par les souffrances et par les humiliations.	Il fallait que le Christ souffrit et qu'il entrât dans sa gloire.

JOSEPH.	JÉSUS-CHRIST.
Il est établi sur la maison de Pharaon et sur toute l'Égypte.	Il est établi chef de toute l'Église, et toute créature lui est soumise.
Pharaon seul est au-dessus de lui.	Il est au-dessus de toute créature, mais soumis à Dieu comme homme.
Il est appelé *sauveur du monde.*	Son nom de Jésus signifie *sauveur,* et il est en effet le seul par qui nous puissions être sauvés.
Tous fléchissent le genou devant lui.	Toute créature doit fléchir le genou au nom de Jésus-Christ.
La famine est partout : il n'y a du pain qu'en Égypte, où Joseph gouverne.	Il n'y a partout que pauvreté et qu'égarement : la vérité et la grâce ne se trouvent que dans l'Église, où règne Jésus-Christ.
Tous sont renvoyés à Joseph par Pharaon.	Point de salut, point de grâce que par Jésus-Christ.
Toutes les provinces viennent en Égypte pour y chercher du blé.	Toutes les nations entrent dans l'Église pour y trouver le salut.
Les frères de Joseph viennent à lui, le reconnaissent, l'adorent, s'établissent en Égypte.	Les Juifs reviendront un jour à Jésus-Christ, le reconnaîtront, l'adoreront, et entreront dans l'Église.

Y a-t-il dans toutes ces applications (et j'en pourrais ajouter beaucoup d'autres) quelque chose de forcé et de contraint? Serait-il possible que le pur hasard eût ramassé ensemble tant de traits de ressemblance si différents, et en même temps si naturels? J'aimerais autant dire que le portrait le plus achevé et le plus ressemblant ne serait aussi que l'effet du hasard. Il est visible qu'une main intelligente a répandu et appliqué à propos toutes ces couleurs, pour en faire un tableau parfait; et que le dessein de Dieu, en réunissant dans la seule vie de Joseph tant de circonstances singulières, a été d'y peindre les principaux traits de celle de son Fils. Ce serait donc ne connaître qu'à demi l'histoire de Joseph, que de s'arrêter à la simple surface qu'elle présente, sans en approfondir le sens caché et mystérieux, qui en fait la partie la plus essentielle, puisque Jésus-Christ est la fin de la loi et de toutes les Écritures.

Je prie le lecteur d'observer que, quelque ressemblants et quelque naturels que soient les rapports de Joseph avec Jésus-Christ, il n'en est point parlé ni dans l'Évangile, ni dans les écrits des apôtres; ce qui montre qu'outre les figures dont on trouve l'ex-

plication dans le Nouveau Testament, il y en a de si claires et de si évidentes, qu'on ne peut pas raisonnablement douter qu'elles ne renferment aussi quelque mystère. Mais il faut surtout, quand on parle aux jeunes gens, être sobre et retenu sur celles du dernier genre, et insister principalement sur les figures dont Jésus-Christ ou les apôtres ont fait l'application.

ARTICLE II.

Délivrance miraculeuse de Jérusalem sous Ézéchias.

Je ne prends dans la vie du saint roi Ézéchias que ce fait, l'un des plus éclatants qui soient dans l'histoire sainte, et des plus propres à rendre sensible la toute-puisance de Dieu, et son attention sur ceux qui mettent en lui leur confiance. Je ne ferai presque qu'en indiquer les principales circonstances, que le lecteur pourra voir dans toute leur étendue en consultant les livres historiques qui en font le récit, et surtout les prophéties d'Isaïe, qui en renferment une prédiction très-claire et très-détaillée.

Sennachérib[1], roi des Assyriens, était parti de Ninive avec une armée formidable, dans le dessein d'exterminer la ville de Jérusalem avec son roi et ses habitants. Il se promettait une victoire assurée, et insultait déjà d'avance au Dieu de Jérusalem[2], disant qu'il le traiterait comme il avait traité tous les dieux des autres villes et des autres royaumes dont il avait fait la conquête[3]. Il ne savait pas qu'il n'était qu'un instrument dans la main de Dieu, qui l'avait appelé d'un coup de sifflet (c'est l'expression de l'Écriture), et l'avait fait venir des extrémités de la terre, non pour exterminer, mais pour corriger son peuple.

Tout céda aux armes victorieuses de ce prince, et en peu de temps il se rendit maître de toutes les places fortes qui étaient dans le pays de Juda. L'alarme fut grande dans Jérusalem[4]. Ézéchias avait pris toutes les mesures nécessaires pour mettre la ville en état de faire une vigoureuse résistance; mais il n'attendait sa délivrance que du secours divin[5]. Dieu s'était engagé par une promesse solennelle, et plusieurs fois réitérée, à défendre la ville contre l'attaque du roi d'Assyrie, mais à condition que ses habitants ne compteraient que sur lui, se tiendraient en repos, et n'auraient point recours au roi d'Égypte[6]. *Si vous*

[1] 4 Reg. 18, 13.
[2] Isai. 10, 7, 15.
[3] *Id.* 5, 26, 7; 18, 10, 5 et 6.
[4] 2 Paral. 32, 2, 8.
[5] Isai. cap. 30.
[6] V. 15.

demeurez en paix, leur avait-il dit, *vous serez sauvés : votre force sera dans le silence et dans l'espérance*[1]. Il leur avait déclaré plusieurs fois que le secours d'Égypte tournerait à leur honte et à leur perte[2]. Pour leur rendre cette prédiction plus sensible, il avait obligé le prophète Isaïe de marcher nu-pieds et sans habits au milieu de la ville, en déclarant que tel serait le sort des Égyptiens et des Éthiopiens.

Les grands, les politiques ne purent se résoudre à demeurer dans l'inaction, et à compter sur la promesse de Dieu[3]. Ils amassèrent une somme considérable d'argent, et ils envoyèrent des députés au roi d'Égypte pour implorer son secours. Plusieurs même prirent le parti de se retirer dans ce pays-là, espérant y trouver un asile assuré contre les maux dont ils étaient menacés. Dieu leur en fit plusieurs fois des reproches par son prophète, mais toujours en vain. Le saint roi Ézéchias leur répétait sans cesse[4] : *Le seigneur nous délivrera ; Jérusalem ne sera pas livrée entre les mains des Assyriens.* On ne l'écoutait point.

Ce saint roi[5], craignant d'avoir commis quelque faute en rompant le traité qu'il avait fait avec le roi des Assyriens, résolut, pour n'avoir rien à se reprocher, et pour mettre tout le bon droit de son côté, de lui en faire satisfaction. Il lui envoya donc des ambassadeurs à Lachis, et lui dit : J'ai fait une faute ; mais retirez-vous de mes terres, et je souffrirai tout ce que vous m'imposerez. Le roi des Assyriens ordonna à Ézéchias de lui donner trois cents talents d'argent et trente talents d'or. Il ramassa cette somme avec beaucoup de peine, et la lui envoya. Il y avait lieu d'espérer qu'une telle démarche désarmerait la colère de Sennachérib : mais il n'en devint que plus fier ; et, ajoutant la perfidie à l'injustice, il envoya sur-le-champ un gros détachement de son armée contre Jérusalem, avec ordre à Rabsacès, qui commandait ce détachement, de sommer Ézéchias et les habitants, de la part du grand roi, du roi des Assyriens, de se rendre. Cet officier s'acquitta de sa commission en des termes pleins de

[1] V. I, 5.
[2] Id. 20, I, 6.
[3] Id. 30.
[4] 4 Reg. 18, 33 et 19, 10.
[5] 4 Reg. 18 et 19.

mépris pour le roi de Juda, et d'insultes contre le Dieu d'Israël. Ézéchias, l'ayant appris, déchira ses vêtements, se couvrit d'un sac, et entra dans la maison du Seigneur, d'où il envoya ses principaux officiers vers Isaïe, pour lui rapporter les paroles insolentes de Rabsacès. Le prophète leur répondit : Vous direz ceci à votre maître : Voici ce que dit le Seigneur : Ne craignez point ces paroles que vous avez entendues, par lesquelles les serviteurs du roi des Assyriens m'ont blasphémé. Je vais lui envoyer un souffle : il entendra un bruit; il retournera en son pays, et je l'y ferai périr par l'épée.

Pendant cet intervalle, Tharaca [1], roi d'Éthiopie, avait envoyé des courriers à Jérusalem, pour assurer ses habitants qu'il marchait à leur secours. Lui-même arriva bientôt après avec son armée et celle des Égyptiens [2]. A la première nouvelle qu'en reçut Sennachérib, il résolut de marcher contre lui. Mais auparavant il envoya ses ambassadeurs à Ézéchias, pour lui remettre en main une lettre pleine de blasphèmes contre le Dieu d'Israël. Ce saint roi, pénétré de douleur, alla aussitôt au temple, étendit cette lettre impie devant le Seigneur, et lui représenta, par une prière vive et touchante, que c'était lui-même qu'on attaquait; qu'il s'agissait de la gloire de son nom, et qu'il osait, par cette raison, lui demander un miracle, afin, dit-il, que tous les royaumes de la terre sachent que c'est vous seul qui êtes le Seigneur et le vrai Dieu. Dans le moment même, Isaïe envoya dire à Ézéchias que Dieu avait exaucé sa prière, et que la ville ne serait pas même assiégée. A qui, dit Dieu en s'adressant à Sennachérib, penses-tu avoir insulté? Qui crois-tu avoir blasphémé? Contre qui as-tu haussé la voix et élevé tes yeux insolents? C'est contre le Saint d'Israël. Tu m'as attaqué par tes insultes pleines d'impiété, et le bruit de ton orgueil est monté jusqu'à mes oreilles. Je te mettrai donc un anneau au nez, et un mors à la bouche; et je te ferai retourner par le même chemin par lequel tu es venu.

Le roi d'Éthiopie [3], plein de confiance dans les troupes innombrables qu'il amenait, avait cru qu'il n'aurait qu'à se montrer, pour mettre en fuite les Assyriens et pour rendre la liberté à

[1] Is. 18, 1, 3. Isai. c. 18 et 19.
[2] 4 Reg 19, 9, 34.

Jérusalem. Il ne savait pas l'anathème que Dieu avait prononcé contre lui, parce qu'il avait osé se déclarer le protecteur et le libérateur de Jérusalem et du peuple de Dieu, comme si l'un et l'autre eussent été sans espérance et sans ressource, s'il ne se hâtait d'en prendre la défense. Son armée fut taillée en pièces. Le carnage fut si grand et la fuite si prompte, qu'il ne resta personne pour enterrer les morts. Après le gain de la bataille, le roi d'Assyrie porta la guerre dans l'Égypte même. Le trouble et la confusion s'y répandirent partout. Dieu enleva aux sages si renommés d'Égypte le conseil et la prudence, et répandit parmi eux un esprit de vertige. Il ôta aux chefs toute force et tout courage. On ne fit aucune résistance, et tout le pays fut à la discrétion d'un prince également avare et cruel, qui emmena un nombre infini de captifs, comme Isaïe[1] l'avait prédit.

Quand Sennachérib[2] eut ramené ses troupes victorieuses devant Jérusalem, on s'imagine aisément quelle fut la consternation des habitants de cette ville. Ils voyaient une armée innombrable campée à leurs portes, et toutes les campagnes voisines couvertes de chariots de guerre. L'ennemi se préparait à assiéger la ville, et poussait des cris contre la montagne de Sion. Le moment de leur perte paraissait venu : mais c'était celui de la miséricorde divine, et de leur délivrance[3]. La nuit même (qui sans doute précéda le jour où se devait faire l'attaque générale), l'ange du Seigneur vint dans le camp des Assyriens, et y tua cent quatre-vingt-cinq mille hommes. Sennachérib, s'étant levé au point du jour, vit tous ces corps morts, et s'en retourna aussitôt à Ninive, où, peu de temps après, il fut tué par ses propres enfants, dans le temple et sous les yeux de son dieu.

RÉFLEXIONS.

1. *Sennachérib, instrument de la colère de Dieu.*

Isaïe[4], en prédisant le départ de Sennachérib et de ses armées, parle de Dieu d'une manière digne de la grandeur et de la majesté du Tout-Puissant. Il n'a qu'à donner un signal, à lever un

[1] Isai. c. 20.
[2] Id. 22, 1, 5-7.
[3] 4 Reg. 19, 35, 37.
[4] Isai. 7, 18; et 10, 5, 6.

étendard, et tous les princes accourent. Tous les rois de la terre ne sont à son égard que comme des moucherons[1], toute leur puissance n'est devant lui que faiblesse. D'un seul coup de sifflet il les fait marcher. C'était une grande consolation, pour ceux qui avaient alors de la foi, de savoir certainement que tous les maux qui leur arrivaient étaient ordonnés par la divine Providence; qu'ils étaient du côté de Dieu des remèdes, et non de purs supplices; que les hommes n'étaient que les ministres de sa justice, et qu'ils étaient conduits par sa sagesse, quoiqu'ils ne pensassent qu'à satisfaire leurs passions.

C'est Dieu même qui nous découvre les pensées extravagantes de Sennachérib[2], qui, n'étant qu'un simple serviteur, croit être le maître, et qui, ne voyant pas la main qui l'emploie, attribue tout à la sienne, et ne craint point de se mettre à la place de Dieu. Un instrument, dit Dieu, a-t-il quelque vertu qui ne vienne pas de l'artisan qui l'emploie? Est-ce à l'instrument, et non à l'ouvrier, qu'il faut attribuer l'ouvrage? Quelle folie serait comparable à celle qui porterait l'instrument à s'élever contre la main et contre l'intelligence qui l'appliquent à certains usages? Voilà pourtant ce que pensait et ce que faisait le roi d'Assyrie.

2. *Les grands ont recours aux rois d'Éthiopie et d'Égypte.*

On voit ici combien il est dangereux de préférer les vues de la prudence humaine à celles de la foi. Dieu avait promis de délivrer Jérusalem, pourvu que ses habitants se tinssent en repos, et missent en lui uniquement leur confiance: voilà le point fixe auquel il fallait se tenir. Mais le secours de Dieu était invisible, et paraissait éloigné. Le péril était présent, et augmentait tous les jours. La ressource du côté de l'Égypte était prochaine, et semblait assurée. Selon toutes les règles de la politique humaine, il fallait mettre tout en usage pour obtenir la protection de deux rois aussi puissants que ceux d'Égypte et d'Éthiopie. D'ailleurs, n'était-ce pas tenter Dieu que d'attendre un miracle? et, dans l'extrême danger où l'on était, n'y avait-il pas une espèce de fo-

[1] « Sibilabit Dominus muscæ.... et api, quæ est in terra Assur. » (Is. 7, 18.)

[2] Is. 10, 7-15.

lie à demeurer dans l'inaction? L'événement fera voir qui de ces politiques, ou d'Ézéchias, raisonnait le plus juste.

3. *Discours impie et lettre blasphématoire de Sennachérib.*

Le discours et la lettre de Sennachérib[1] nous paraissent avec raison impies, insensés, détestables, dans la bouche d'un ver de terre contre la majesté divine. Ce roi, aveuglé par ses heureux succès, dont il ignorait la véritable cause, pensait du Dieu de Juda ce qu'il croyait de tous les autres dieux, dont la puissance, selon lui, était bornée à certaines régions et à certains effets particuliers, et qu'on ne laissait pas de bien battre, malgré leur divinité. Il ne voyait rien, dans le Dieu d'Israël, qui le distinguât de la foule des dieux vaincus. Son empire était renfermé dans les bornes étroites d'un petit pays, et relégué dans des montagnes; son nom n'était guère connu que parmi les peuples voisins. Ce Dieu avait déjà laissé enlever dix tribus par les rois de Ninive. Il venait de perdre toutes les villes fortes de la tribu de Juda, qui seule lui restait; et toute sa domination, tout son peuple, tous ses adorateurs et toute sa religion étaient réduits à une seule ville sur la terre, sans qu'il parût qu'il eût la pensée ou le pouvoir de la garantir d'une ruine que Sennachérib regardait comme assurée.

Il est beau de voir comment Dieu s'applique à confondre l'orgueil insolent de ce prince, qui se faisait appeler le grand roi, le roi par excellence; qui se considérait comme un conquérant invincible, comme le maître de la terre, comme le vainqueur des hommes et des dieux. Ce prince si fier et si orgueilleux, le Dieu d'Israël le traitera comme une bête féroce, et, en lui mettant un cercle au nez et un mors à la bouche, il le remènera couvert de honte et d'infamie par le même chemin par lequel il était venu plein de gloire et triomphant. Voilà où se termine l'orgueil des hommes.

4. *Défaite du roi d'Éthiopie.*

Il est aisé de reconnaître, dans la punition du roi d'Éthiopie,

[1] 4 Reg. c. 19.

la jalousie du Dieu des armées contre quiconque prétend être son rival ou partager sa gloire, en osant venir à son secours pour lui conserver son héritage, ou pour le tirer d'un pas difficile dans lequel ses promesses l'auraient trop engagé; et, dans le triste sort des Israélites, qui avaient eu recours à l'Égypte, la condamnation de tous ceux, ou qui doutent des promesses faites à l'Église, dont Jérusalem est certainement la figure, ou qui pensent que, dans certaines occasions dangereuses et difficiles, elles ont besoin de la force et de la sagesse humaine.

5. *Armée des Assyriens détruite par l'ange exterminateur.*

La manière courte et simple dont les livres historiques racontent un événement si merveilleux est véritablement digne de la grandeur de Dieu : *Cette même nuit, l'ange du Seigneur vint dans le camp des Assyriens, et y tua cent quatre-vingt-cinq mille hommes.* Qu'en coûte-t-il à Dieu pour abattre l'orgueil d'un prince si fier, pour faire périr tant d'officiers si braves, pour exterminer une armée si nombreuse et si formidable? un souffle. Et il l'avait dit lui-même : *Je lui enverrai un souffle, et il retournera dans son pays.*

Mais la sublime grandeur qui paraît dans le style du prophète qui a prédit toutes les circonstances de ce grand événement n'est pas moins digne de la majesté du Dieu qui fait ici éclater sa toute-puissance d'une manière si merveilleuse. Que de nobles idées ne nous présentent point les expressions d'Isaïe[1] ! Lorsque tout paraît désespéré, Je changerai en un instant la face de toutes choses, dit le Seigneur : *Eritque repente confestim.* Quand les ennemis de Jérusalem, qui ignorent que c'est moi qui les ai mandés, s'en regarderont comme les maîtres, je les réduirai en poudre dans une seule nuit. J'écarterai le reste, comme un tourbillon dissipe une poussière légère. Au réveil on ne trouvera pas un seul général ni un seul officier qui paraisse avec sa troupe ; et la confiance qu'ils avaient que Jérusalem était à eux, sera semblable à l'imagination d'un homme affamé qui songe en dormant qu'il mange, et qui en s'éveillant ne trouve rien. *Sicut*

[1] Is. 29, 5-8.

somniat esuriens, et comedit: quum autem fuerit expergefactus, vacua est anima ejus.

C'est l'orgueil insensé de Sennachérib, ce sont ses blasphèmes impies, qui réveillent le Seigneur qui paraissait comme endormi. Et l'on comprend alors toute la force et toute l'énergie de ces paroles [1] : *Nunc consurgam; nunc exaltabor; nunc sublevabor* [2]. C'est du trône et du sanctuaire que Dieu a sur la montagne de Sion, que sortent les éclairs et le bruit effrayant du tonnerre; c'est de l'autel même qu'il a dans Jérusalem, de ce brasier sacré où brûle à sa gloire un feu perpétuel, que sortent les flammes vengeresses qui dévorent ses ennemis. *Hæc dicit Dominus, cujus ignis est in Sion, et caminus ejus in Jerusalem* [3].

En effet, selon Isaïe [4], le massacre étonnant d'une armée entière immolée à la juste vengeance d'un Dieu jaloux qu'on avait outragé si indignement, fut pour lui comme un sacrifice public et solennel. La main de Dieu, dit ce prophète, frappera tout, écrasera tout, n'épargnera rien. Le bruit effroyable de son tonnerre sera pour lui et pour ses serviteurs, dont il prendra la défense, comme un concert agréable de tambours, de harpes, et d'autres instruments de musique, qui accompagnent dans les grandes fêtes l'oblation des sacrifices; et les Assyriens sacrifiés à sa vengeance seront pour lui comme une victime solennelle. *Auditam faciet Dominus gloriam vocis suæ, et terrorem brachii sui ostendet in comminatione furoris, et flamma ignis devorantis: allidet in turbine et in lapide grandinis. A voce enim Domini pavebit Assur, virga percussus. Et erit transitus virgæ fundatus, quam requiescere faciet Dominus super eum in tympanis et cytharis; et in bellis præcipuis expugnabit eos.* Le terme original est propre aux sacrifices. On peut traduire ainsi : *Et bellis*, ou *certamine, quod sacrificio solemni simile erit, expugnabit eos.*

[1] Isai. 33, 10.

[2] La traduction française diminue beaucoup la vivacité de cet endroit, et ne rend pas la répétition du *nunc*. « Je « me lèverai maintenant, je signalerai « ma grandeur, je ferai éclater ma puis« sance. »

[3] Isai. 31, 8 et 9.

[4] Id. 30, 30-32.

6 *Raisons de la patience de Dieu à souffrir Sennachérib, et de sa lenteur à délivrer Jérusalem.*

Personne ne connaît les desseins de Dieu avant qu'ils soient exécutés ; et lorsqu'ils s'accomplissent, on ne sait où se termineront mille événements dont on ne voit ni les liaisons, ni les usages, ni les motifs, et qui paraissent devoir entraîner une ruine universelle.

Dès que les maux publics commencèrent à se faire sentir, au temps d'Ézéchias, ils parurent extrêmes. Lorsque toute la campagne fut ruinée et toutes les villes détruites, on regarda ces malheurs comme ne laissant plus aucune ressource, et comme n'étant plus capables de remèdes. Mais quand Jérusalem vit la formidable armée des Assyriens à ses portes, qu'elle se vit désolée au dedans par la famine et la peste, et sans espérance du côté des hommes après l'entière défaite des Égyptiens venus à son secours, alors il parut de la folie à attendre quelque protection miraculeuse, puisque Dieu lui-même s'opposait à tous les moyens, et se déclarait en tout pour les ennemis.

Une faible foi ne peut soutenir une si longue épreuve ; et ceux qui en eurent une plus ferme et plus persévérante s'étonnèrent de la lenteur avec laquelle Dieu accomplissait ses promesses, et de la patience avec laquelle il souffrait que tout périt, et ne fût presque plus en état de profiter de son secours. Mais ce n'est point à l'argile à juger du temps qu'on emploie à la figurer. Ce ne sont point les premiers coups de ciseau qui polissent une pierre, ou qui en forment une belle statue : et ce n'est point un feu médiocre, ou pour la durée ou pour l'activité, qui fond l'or et qui le purifie. Dieu est attentif à sa sagesse et à sa miséricorde, et non aux pensées des hommes, quand il fait son ouvrage. Il ne le laisse point imparfait, pour se mesurer sur leurs vues bornées, ou sur leur impatience ; et il continue dans son dessein, sans mépriser néanmoins les gémissements et les larmes de ses serviteurs, jusqu'à ce que tout ce qu'il a résolu soit accompli.

Alors il fait cesser tout l'appareil, tous les mouvements, tous les ressorts dont il s'était servi pour achever son ouvrage. Il

arrête les mains qu'il conduisait ; il suspend l'action des instruments devenus inutiles ; il ne permet plus que le ciseau entame une figure dont tous les traits sont finis ; et il brise beaucoup de choses qui n'ont été employées que pour un temps.

C'est ainsi que Dieu en usa à l'égard de Sennachérib. Il s'était servi de lui comme d'un instrument pour corriger son peuple et pour purifier Jérusalem. Après qu'il eut réduit cette ville à un petit nombre de justes profondément humiliés sous sa main, pour lors il songea à punir les blasphèmes de ce prince, que l'orgueil avait conduit à l'impiété. *Lorsque le Seigneur aura accompli toutes ses œuvres sur la montagne de Sion et dans Jérusalem, je visiterai*, dit-il, *cette fierté du cœur insolent du roi d'Assur, et cette gloire de ses yeux altiers* [1].

7. *Confiance en Dieu, caractère dominant d'Ézéchias.*

Il est remarquable que le Saint-Esprit, seul bon juge du véritable mérite des hommes, pour faire l'éloge d'un prince aussi saint qu'Ézéchias, se contente de dire qu'il a mis sa confiance dans le Seigneur, le Dieu d'Israël : *In Domino, Deo Israël, speravit* [2]. L'Écriture ajoute qu'il porta cette vertu plus loin qu'aucun des rois de Juda qui l'ont suivi et qui l'ont précédé. En effet, jamais foi ne fut mise à une si dure et si longue épreuve. Tout était contre lui. Il paraissait de la folie à attendre encore le secours du ciel lorsque tout était désespéré, et à refuser, sur la parole d'un seul homme, ou de se rendre aux Assyriens, ou d'implorer un secours étranger. Mais, fortement appuyé sur la parole de Dieu, il demeura ferme comme s'il eût vu l'Invisible, et il s'attacha à la promesse par l'immobilité d'une espérance invariable, sans se laisser affaiblir par aucun des motifs les plus pressants. L'événement justifia sa conduite. Quand la protection de Dieu eut enfin éclaté par la destruction entière de l'armée des Assyriens, celui qui, la veille, était regardé de tous comme un insensé et un imbécile, devint tout d'un coup, aux yeux de ces mêmes censeurs, l'homme du monde le plus sage de s'être fié au Tout-Puissant. Il en sera toujours ainsi, et quiconque espérera en Dieu ne sera jamais confondu.

[1] Isai. 10, 12. [2] 4 Reg. 18, 5.

8 *Jérusalem délivrée, figure de l'Église.*

Le principal fruit qu'on doit tirer de cette histoire est de comparer ce qui arrive ici à Jérusalem avec ce qui est arrivé à l'Église dans tous les temps ; d'y voir ses périls, ses ressources, et la promesse d'une victoire assurée sur tous ses ennemis. Un verset du psaume 47, qui certainement est prophétique et regarde cet événement, peut nous aider à faire cette comparaison : *Faites le tour de Sion, examinez son enceinte ; faites le dénombrement de ses tours*[1]. C'est le prophète qui parle au nom du prince et des chefs du peuple, qui, après une délivrance si subite et si miraculeuse, exhortent ce qui reste de citoyens à faire le tour au dehors et au dedans de Jérusalem, pour être témoins eux-mêmes du bon état où sont ses fortifications. Voyez, leur disent-ils, si les ennemis y ont fait une seule brèche, s'ils en ont abattu une seule tour, s'ils peuvent se vanter d'avoir prévalu en quelque chose sur la vigilance et sur la force de celui qui en est le protecteur : *Circumdate Sion*[2], *et circuite eam ; numerate turres ejus.*

L'Église, depuis sa naissance, a été souvent attaquée, assiégée de toutes parts, près de périr selon les apparences. Mais tous ses ennemis ont eu le sort de Sennachérib ; et, après beaucoup d'agitations et de craintes, sa foi est demeurée toujours pure, sa doctrine a prévalu sur toutes les erreurs, ses fondements n'ont pas été ébranlés, et l'on n'a pu remarquer qu'elle ait fait aucune perte, ni qu'on l'ait obligée d'abandonner aucun de ses dogmes, ou de se départir de l'ancienne tradition qui lui sert de rempart contre les nouveaux ennemis qui se succèdent les uns aux autres.

Il en sera ainsi dans tous les siècles ; et ce sera un égal malheur, ou d'attaquer l'Église, ou de désespérer de la protection de Dieu sur elle, et de croire qu'il ait besoin du secours des hommes pour la défendre. Tous ceux qui pensèrent ainsi de Jérusalem périrent : mais la foi de ceux qui attendirent le secours de Dieu, et qui ne doutèrent point de ses promesses, les sauva, et les enrichit des dépouilles de leurs ennemis.

[1] V. 13.
[2] C'est ainsi que S. Jérôme a traduit ce verset.

ARTICLE III.

Prophéties.

On peut distinguer deux sortes de prophéties.

Les unes sont purement spirituelles, et ne regardent que Jésus-Christ ou l'Église. Telle est la première et la plus ancienne de toutes, où Dieu, après le péché du premier homme, maudit le serpent [1], et déclara que de la femme naîtrait celui qui lui écraserait la tête; c'est-à-dire le Sauveur du monde, qui viendrait un jour détruire la puissance du démon. Telles sont aussi, celle de Jacob, qui désigne le temps où le Messie [2] doit venir; et celle de Daniel [3], qui marque dans un détail merveilleux le temps où ce même Messie sera mis à mort, et les suites de cette mort.

Il y a une autre espèce de prophéties, qu'on peut appeler historiques, qui prédisent des événements temporels, lesquels, pour l'ordinaire, sont eux-mêmes une prédiction et une figure d'autres événements plus importants et spirituels. On en a vu plusieurs de cette sorte dans l'histoire de Sennachérib, dont le prophète Isaïe avait marqué, longtemps auparavant, un grand nombre de circonstances, qui ne se trouvent point dans les livres historiques. On a, dans le même prophète, une autre prophétie fort célèbre, qui regarde la prise de Babylone par Cyrus, désigné par son nom deux cents ans avant sa naissance, et qui prédit la délivrance du peuple juif. Il est aisé de voir que ces deux grands événements, qui renferment presque toutes les prophéties d'Isaïe, la délivrance miraculeuse de Jérusalem sous le saint roi Ézéchias, et la prise de Babylone, suivie de la liberté des Juifs qui y étaient retenus captifs, étaient la figure et le gage d'autres événements qui ont rapport à la religion.

On pourrait rapporter à une troisième espèce de prophéties celle que je vais exposer, dont une partie est purement historique, et l'autre purement spirituelle. C'est la célèbre prédiction de Daniel au sujet de la statue composée de différents métaux. Je la choisis préférablement aux autres, parce qu'elle a un rapport particulier à l'histoire profane, dont je dois bientôt parler.

[1] Gen. 3, 15.
[2] Ibid. 49, 10.
[3] Dan. 9, 24-27.

Prophétie de Daniel au sujet de la statue composée de différents métaux.

Lorsque Daniel[1] était encore fort jeune, le roi de Babylone eut un songe mystérieux dont il perdit l'idée distincte, et conserva néanmoins un souvenir confus qui l'inquiétait : il voulut que tous ceux qui passaient pour habiles lui dissent ce qu'il avait oublié et lui en donnassent l'explication, les condamnant tous à mourir s'ils ne le faisaient. Daniel, qui était compris dans cet ordre général, se mit en prière avec trois jeunes Hébreux qui couraient avec lui le même danger; et il apprit, par une révélation divine[2], ce qu'il ne pouvait savoir par aucune voie naturelle; et tous les sages de Babylone étaient convenus que tout autre moyen était impossible[3].

« Voici donc, ô roi, lui dit Daniel, ce que vous avez vu. Il « vous a paru comme une grande statue. Cette statue, grande et « haute extraordinairement, se tenait debout devant vous, et « son regard était effroyable. La tête en était d'un or très-pur; la « poitrine et les bras étaient d'argent; le ventre et les cuisses « étaient d'airain; les jambes étaient de fer; et une partie des « pieds était de fer, et l'autre d'argile. Vous étiez attentif à cette « vision, lorsqu'une pierre, d'elle-même, et sans la main d'au- « cun homme, se détacha de la montagne, et que, frappant la « statue dans ses pieds de fer et d'argile, elle les mit en pièces. « Alors le fer, l'argile, l'airain, l'argent et l'or, se brisèrent « tout ensemble, et devinrent comme la paille menue et légère « que le vent emporte hors de l'aire pendant l'été, et ils disparu- « rent sans qu'il s'en trouvât plus rien en aucun lieu; mais la pierre « qui avait frappé la statue devint une grande montagne qui rem- « plit toute la terre. »

A cette première révélation Daniel ajouta l'explication du songe. « C'est vous, dit-il au roi, qui êtes la tête d'or. Il s'élè- « vera après vous un autre royaume moindre que le vôtre, qui

[1] Dan. c. 2.

[2] « Tunc Danieli mysterium per visionem nocte revelatum est. » (Dan. c. 2, v. 19.)
« Est Deus in cœlo revelans mysteria. » (v. 28.)

[3] « Nec reperietur quisquam qui indicet sermonem in conspectu regis, exceptis diis, quorum non est cum hominibus conversatio. » (v. 11.)

« sera d'argent ; et ensuite un troisième royaume qui sera d'airain, « et qui commandera à toute la terre. Le quatrième royaume « sera comme le fer ; il brisera et réduira tout en poudre, comme « le fer brise et dompte toutes choses. » Il explique ensuite ce que signifiaient les pieds partie de fer et partie d'argile, et continue ainsi : « Dans le temps de ces royaumes, le Dieu du ciel « suscitera un royaume qui ne sera jamais détruit ; un royaume « qui ne passera point dans un autre peuple ; qui renversera et « qui réduira en poudre tous ces royaumes, et qui subsistera « éternellement. »

Cette prophétie de Daniel renferme deux parties, et peut paraître mêlée d'historique et de spirituel. Dans la première il désigne clairement les quatre grandes monarchies, savoir : des Babyloniens, dont Nabuchodonosor était actuellement le roi ; des Perses et Mèdes ; des Grecs et Macédoniens ; des Romains : et l'ordre seul de leur succession en est une preuve. Dans la seconde il décrit en termes magnifiques le règne de Jésus-Christ, c'est-à-dire de l'Église, qui doit survivre à la ruine de tous les autres, et subsister pendant toute l'éternité.

Combien un maître chrétien est-il attentif à faire sentir aux jeunes gens, dans ces sortes de prophéties, la preuve évidente de la vérité de la religion ! Car où Daniel voyait-il cette succession et cet ordre des différentes monarchies ? Qui lui découvrait le changement des empires[1], sinon celui qui en est le maître aussi bien que des temps, qui a tout réglé par ses décrets, et qui en donne la connaissance à qui il lui plaît, par une lumière surnaturelle ?

Comme on se propose d'instruire aussi les jeunes gens de l'histoire profane, on ne manque pas, à l'occasion de la prophétie dont je viens de parler, de leur faire observer que le même prophète[2] désigne encore dans un autre endroit les quatre grands empires sous la figure de quatre bêtes ; et l'on insiste beaucoup sur une autre prédiction rapportée dans le chapitre suivant, qui regarde Alexandre le Grand[3], et qui est l'une des plus

[1] « Ipse mutat tempora et ætates : transfert regna atque constituit. Ipse revelat profunda et abscondita : et lux cum eo est. » (Dan. 2, 21, 22.)

[2] C. 7.

[3] C. 8.

claires et des plus circonstanciées qui se trouvent dans l'Écriture sainte.

Le prophète, après avoir marqué la monarchie des Perses et celle des Macédoniens sous la figure de deux bêtes [1], s'explique ainsi clairement : « Le bélier qui a deux cornes inégales [2] repré-« sente le roi des Mèdes et des Perses. Le bouc qui le renverse « et le foule aux pieds est le roi des Grecs ; et la grande corne « que cet animal a sur le front représente le premier auteur de « cette monarchie. »

Que peut opposer l'incrédulité la plus opiniâtre à une prophétie si expressse et si évidente? Par quel moyen Daniel a-t-il vu que l'empire des Perses serait détruit par celui des Grecs, ce qui était contre toute vraisemblance? Comment a-t-il vu la rapidité des conquêtes d'Alexandre, qu'il marque si dignement en disant qu'il ne touchait pas la terre? *Non tangebat terram.* Comment a-t-il vu qu'Alexandre n'aurait point de fils qui lui succédât [3]; que son empire se démembrerait en quatre principaux royaumes ; que ses successeurs seraient de sa nation, et non de son sang ; et qu'il y aurait, dans les débris d'une monarchie formée en si peu de temps, de quoi composer des États, dont les uns seraient à l'orient, les autres au couchant ; les uns au midi, et les autres au septentrion?

En expliquant cette prophétie aux jeunes gens, on ne doit pas oublier de leur faire remarquer ce que dit l'historien Josèphe à l'occasion de l'entrée d'Alexandre à Jérusalem. Ce prince s'avançait vers cette ville plein de colère contre les Juifs [4], qui étaient demeurés fidèles à Darius. Le grand prêtre Jaddus, en conséquence d'une révélation qu'il avait eue, s'était avancé, revêtu de ses habits pontificaux, au-devant d'Alexandre, avec tous les

[1] « Ecce aries unus habens cornua excelsa, et unum excelsius altero... Ecce autem hircus caprarum veniebat ab occidente super faciem totius terræ, et non tangebat terram... Quumque appropinquasset prope arietem, efferatus est in eum. Quumque misisset in terram, conculcavit. » (Dan. 8, 3, etc.)

[2] « Aries quem vidisti habere cornua, rex Medorum est atque Persarum. Hircus caprarum, rex Græcorum est ; et cornu grande, ipse est rex primus. » (Id. ibid. v. 20 et 21.)

[3] Surget rex fortis, et dominabitur potestate multa .. et regnum ejus dividetur in quatuor ventos cœli, sed non in posteros ejus, neque secundum potentiam illius qui dominatus est. » (Id. 11, 3, 4, etc.)

« Quatuor reges de gente ejus consurgent, sed non in fortitudine ejus. » (Id. 8, 22.)

[4] Jos. Hist. des Juifs, l. 11, c. 8.

autres prêtres, revêtus aussi de leurs habits de cérémonie, et tous les lévites vêtus de blanc. Dès qu'Alexandre l'eut aperçu, il se prosterna devant lui, et adora le Dieu dont il était le ministre, et dont il portait le nom respectable sur son front. Et comme un spectacle si inopiné avait jeté tout le monde dans l'étonnement, le roi déclara que le Dieu des Juifs, étant apparu à lui en Macédoine sous le même habit que portait son grand prêtre, lui avait dit de passer hardiment le détroit de l'Hellespont, et l'avait assuré qu'il serait à la tête de son armée, et lui ferait conquérir l'empire des Perses. Alexandre, environné des prêtres, entra à Jérusalem, monta au temple, et offrit des sacrifices à Dieu en la manière que le grand sacrificateur lui dit qu'il le devait faire. Ce souverain pontife lui fit voir ensuite le livre de Daniel, dans lequel il était écrit qu'un prince grec détruirait l'empire des Perses; ce qui causa une joie infinie à Alexandre.

Quand il n'y aurait qu'un simple motif de curiosité, une histoire si agréable et si variée, des prophéties si évidentes et si surprenantes, ne méritent-elles pas bien d'être rapportées aux jeunes gens? Mais quel fruit ne leur en peut-on pas faire recueillir par rapport à la religion, en leur faisant observer l'enchaînement merveilleux que Dieu a mis entre les différentes prédictions des prophètes, dont les unes, comme je l'ai déjà remarqué, servaient à autoriser les autres, et formaient toutes ensemble un degré d'évidence et de conviction auquel on ne peut rien ajouter? C'est la réflexion par où je terminerai cet article, qui regarde les prophéties.

Réflexion sur les prophéties.

Si les prophètes n'avaient prédit que des événements fort éloignés, il aurait fallu attendre longtemps pour savoir s'ils étaient prophètes, et ils n'auraient pu avoir aucune autorité pendant leur vie.

Si, d'un autre côté, ils n'avaient prédit que des événements fort prochains, on aurait pu les soupçonner d'en être instruits par des voies naturelles; et la persuasion qu'ils ne parlaient que par l'esprit de Dieu aurait paru moins fondée.

Et s'ils n'avaient mis une liaison entre les événements pro-

chains et les événements éloignés, par des prédictions qui devaient s'accomplir dans l'intervalle, la distance entre les deux extrémités aurait fait perdre le fruit de leurs prophéties, les premières étant oubliées, et les dernières n'étant pas attendues.

Par l'accomplissement des premières le prophète acquérait une autorité légitime, et faisait espérer l'accomplissement des suivantes. Celles-ci ajoutaient à son autorité une certitude entière que sa lumière venait de Dieu, et que tout ce qui lui était révélé pour des temps plus reculés s'accomplirait aussi infailliblement que ce qu'il avait prédit pour un temps plus voisin. Les monuments publics attestaient ce qui était accompli : l'instruction en faisait passer la mémoire aux enfants; et ceux-ci, joignant ce qui arrivait de leurs jours à ce qui était arrivé au temps de leurs pères, laissaient à leur postérité un profond respect pour les prophètes qui l'avaient prédit, et une ferme espérance que tout ce qui était contenu dans leurs autres prédictions s'accomplirait.

C'est ainsi que leurs livres ont mérité d'être regardés comme des livres divins. La preuve était sûre, et à la portée de tout le monde. On croyait l'avenir parce qu'on voyait le présent. On était persuadé que la révélation était divine, parce qu'elle était infaillible, et au-dessus de toute connaissance humaine; et l'on aurait conclu tout le contraire, si quelques événements n'avaient pas répondu à la prédiction. « Écoutez-moi, disait le prophète Jé-« rémie à un homme qui se prétendait envoyé de Dieu ; et que « tout le peuple m'écoute aussi. Les prophètes qui ont été avant « nous ont prédit à divers pays et à de grands royaumes la guerre, « la famine, et d'autres calamités. Il y en a eu, au contraire, « qui ont prédit la paix, Ç'a toujours été par l'événement qu'on « a discerné quels étaient ceux que Dieu envoyait [1]. »

Voilà l'unique règle qu'on observait. Elle était simple et facile. Le petit peuple en faisait l'application aussi sûrement que les plus habiles, et il n'était pas possible de s'y méprendre.

Le peu de temps que laissent aux jeunes gens les études ordinaires des classes ne permet pas de leur expliquer avec beaucoup d'étendue un grand nombre d'histoires ou de prophéties. Mais si l'on en fait un choix judicieux, et que tous les ans on trouve

[1] Jerem. 28, 7-9.

le moyen de leur en faire lire quelques-unes, en les accompagnant de réflexions qui soient à leur portée, ce petit nombre pourra, ce me semble, beaucoup contribuer à leur inspirer un grand respect pour la religion, à leur donner beaucoup de goût pour l'Écriture sainte, et à leur apprendre dans quel esprit et avec quels principes ils devront un jour la lire quand ils en auront le loisir.

TROISIÈME PARTIE.

DE L'HISTOIRE PROFANE.

Je suivrai ici le même ordre que j'ai gardé en parlant de l'histoire sainte : c'est-à-dire que j'établirai d'abord quelques principes utiles pour conduire les jeunes gens dans l'étude de l'histoire profane ; et j'en ferai ensuite l'application à quelques faits particuliers, par les réflexions que j'y joindrai.

CHAPITRE PREMIER.

RÈGLES ET PRINCIPES POUR L'ÉTUDE DE L'HISTOIRE PROFANE.

On peut réduire ces principes à six ou sept : apporter beaucoup d'ordre dans cette étude ; observer ce qui regarde les usages et les coutumes ; chercher surtout et avant tout la vérité ; s'appliquer à découvrir les causes de l'agrandissement et de la chute des empires, du gain ou de la perte des batailles, et de pareils événements ; étudier le caractère des peuples et des grands hommes dont parle l'histoire ; être attentif aux instructions qui regardent les mœurs et la conduite de la vie ; enfin remarquer avec soin tout ce qui a rapport à la religion.

§ I. *Ordre et clarté nécessaires pour bien étudier l'histoire.*

Une des choses qui peuvent le plus contribuer à mettre de

l'ordre et de la clarté dans cette étude est de distribuer tout le corps d'une histoire en certaines parties et certains intervalles qui présentent d'abord à l'esprit comme un plan général de toute cette histoire, qui en montrent les principaux événements, et qui en fassent connaître la suite et la durée. Ces divisions ne doivent pas être trop multipliées; autrement, elles pourraient causer de l'embarras et de l'obscurité.

[1] Ainsi tout le temps de l'histoire romaine depuis Romulus jusqu'à Auguste, qui est de 723 ans, peut se diviser en cinq parties.

[2] La première est sous les sept rois de Rome, et elle dure 244 ans.

[3] La seconde est depuis l'établissement des consuls jusqu'à la prise de Rome, et elle dure 120 ans. Elle renferme l'établissement des consuls, des tribuns du peuple, des décemvirs, des tribuns militaires, avec la puissance des consuls; le siége et la prise de Véies.

[4] La troisième est depuis la prise de Rome jusqu'à la première guerre punique, et elle dure 124 ans. Elle renferme la prise de Rome par les Gaulois, la guerre contre les Samnites, et celle contre Pyrrhus.

[5] La quatrième est depuis le commencement de la première guerre punique jusqu'à la fin de la troisième, et elle dure 120 ans. Elle renferme la première et la seconde guerre punique, les guerres contre Philippe, roi de Macédoine; contre Antiochus, roi d'Asie; contre Persée, dernier roi de Macédoine; contre les Numantins en Espagne; et enfin la dernière guerre punique, terminée par la prise et la ruine de Carthage.

La cinquième [6] est depuis la ruine de Carthage jusqu'au changement de la république romaine en monarchie sous Auguste, et elle dure 115 ans. Elle renferme la guerre d'Achaïe, et la ruine de Corinthe; les troubles domestiques excités par les Gracques; les guerres contre Jugurtha, contre les alliés, contre Mithridate; les guerres civiles entre Marius et Sylla, entre César et Pompée, entre Antoine et le jeune César [7]. Cette dernière

[1] Ans de la fondation de Rome.
[2] 1.
[3] 244.
[4] 364.
[5] 488.
[6] 608.
[7] 723.

guerre se termina par la bataille d'Actium, et par l'autorité souveraine du jeune César, surnommé depuis *Auguste*.

J'ai déjà observé, en parlant de l'histoire sainte, l'usage qu'on devait faire de la chronologie. Je ne répète point ici ce que j'ai dit sur ce sujet.

La géographie est aussi d'une nécessité absolue pour les jeunes gens; et, faute de l'avoir apprise dans ces premières années, beaucoup de gens l'ignorent tout le reste de leur vie, et s'exposent à tomber sur ce point dans des bévues qui les rendent ridicules. Un quart d'heure employé régulièrement tous les jours à cette étude mettra les enfants en état d'en être parfaitement instruits. Après qu'on leur en aura expliqué les principes les plus généraux, il ne faudra jamais laisser passer aucune ville un peu considérable, ni aucune rivière, dont il sera parlé dans leurs auteurs, sans les leur faire voir dans les cartes géographiques. Il faut qu'ils sachent orienter chaque ville, c'est-à-dire en marquer la situation par rapport aux différents endroits dont il sera question. Ainsi ils diront qu'Évreux est au couchant de Paris; Châlons-sur-Marne, au levant; Amiens, au nord; Orléans, au midi. Ils suivront les rivières depuis leur source jusqu'à l'endroit où elles se jettent dans la mer ou dans quelque fleuve, et marqueront les villes considérables qui se rencontrent sur leur passage. On peut, lorsqu'ils sont suffisamment instruits, les faire voyager sur la carte, ou même de vive voix, en leur demandant, par exemple, quelle route ils tiendraient pour aller de Paris à Constantinople, et ainsi des autres provinces. Pour rendre cette étude moins sèche et moins désagréable, il est bon d'y joindre de courtes histoires, qui servent à fixer davantage dans l'esprit des enfants l'idée des villes, et qui, chemin faisant, leur apprennent mille choses curieuses. Elles se trouvent dans plusieurs traités de géographie que nous avons en notre langue, dont les maîtres peuvent facilement extraire celles qu'ils jugeront les plus convenables à la jeunesse.

§ II. *Observer ce qui regarde les lois, les usages et les coutumes des peuples.*

Ce n'est pas une chose indifférente, en étudiant l'histoire, que

d'observer les divers usages des peuples, l'invention des arts, les différentes manières de vivre, de bâtir, de faire la guerre, de former ou de soutenir des siéges, de construire des vaisseaux, de naviguer; les cérémonies pour les mariages, pour les funérailles, pour les sacrifices; en un mot, tout ce qui regarde les coutumes et les antiquités. J'aurai lieu d'en dire quelque chose dans la suite.

Ce que j'ai marqué jusqu'ici n'est encore, pour ainsi dire, que le squelette de l'histoire : les observations suivantes en sont comme l'âme, et renferment ce qu'il y a de plus utile dans cette étude.

§ III. *Chercher surtout la vérité.*

Ce qui fait la qualité la plus essentielle et le devoir le plus indispensable de l'historien, marque en même temps ce qui doit faire la principale attention de celui qui s'applique à l'étude de l'histoire. Or, personne n'ignore[1] que ce qu'on exige d'un historien, avant toutes et sur toutes choses, est que, libre de toute passion et de toute prévention, il n'ait jamais la témérité de rien avancer de faux, et qu'il ait toujours le courage de dire ce qui est vrai. On peut lui passer les négligences dans le style, mais on ne lui pardonne point le défaut de sincérité; et c'est la différence qui se trouve entre le poëme et l'histoire[2]. Le poëme, ayant pour principal but le divertissement du lecteur, blesse et choque nécessairement s'il est sans art et sans grâce; au lieu que l'histoire, de quelque manière qu'elle soit écrite, fait toujours plaisir si elle est vraie, parce qu'elle satisfait un désir naturel à l'homme, qui est avide de savoir, et toujours curieux d'apprendre quelque chose de nouveau, mais qui ne peut souffrir qu'on le trompe en substituant le mensonge à la vérité, et des imaginations

[1] « Quis nescit primam esse historiæ legem, ne quid falsi dicere audeat; deinde, ne quid veri non audeat? ne qua suspicio gratiæ sit in scribendo, ne qua simultatis. » (Cic. *de Orat.* lib. 2, n. 62.)

[2] « Intelligo te, frater, alias in historia leges observandas putare, alias in poemate : quippe quum in illa ad veritatem cuncta referantur, in hoc ad delectationem pleraque. » (Cic. *de Leg.*, lib. 1, n. 4 et 5.)

« Orationi et carmini est parva gratia, nisi eloquentia sit summa : historia quoquo modo scripta delectat. Sunt enim homines natura curiosi, et qualibet nuda rerum cognitione capiuntur, ut qui sermunculis etiam fabellisque ducantur. » (Plin. lib. 5, *Epist.* 8.)

creuses à la réalité des faits. Aussi voit-on qu'ordinairement les historiens, pour mériter la créance du lecteur, commencent par faire profession d'une exacte et scrupuleuse sincérité, également exempte d'amour et de haine, d'espérance et de crainte, comme on le peut remarquer dans Salluste et dans Tacite.

Ce qu'on doit donc chercher dans l'histoire, préférablement à tout le reste, c'est la vérité. Les bons écrivains ont raison de tâcher de la rendre plus aimable, en s'appliquant à l'orner et à la parer : et un habile maître ne manque pas de faire sentir toutes les grâces et toutes les beautés qui se rencontrent dans un historien ; mais il ne souffre pas que ses disciples se laissent éblouir par un vain éclat de paroles, qu'ils préfèrent des fleurs aux fruits, qu'ils soient moins attentifs à la vérité même qu'à sa parure, ni qu'ils fassent plus de cas de l'éloquence d'un historien que de son exactitude et de sa fidélité à rapporter les faits. Quintilien, dans le portrait qu'il nous trace, en deux mots, d'un historien grec, nous apprend à faire ce discernement. « L'his-« toire, dit-il, que Clitarque [1] a écrite est admirée pour le style, « mais décriée par le défaut de sincérité. » *Clitarchi probatur ingenium, fides infamatur* [2].

On doit donc avertir les jeunes gens d'être sur leurs gardes quand ils lisent des histoires écrites du vivant des princes dont il y est parlé, parce qu'il est rare que ce soit la vérité seule qui les ait dictées, et que l'envie de plaire à celui qui distribue les grâces et les faveurs n'y ait influé en rien. Les meilleurs princes même ne sont pas toujours insensibles à la flatterie, et il y a dans tous les hommes un secret désir de gloire et de louange qui doit rendre suspectes de telles histoires. Si la flatterie rend méprisable un historien, la médisance doit le rendre haïssable. L'une et l'autre [3], dit Tacite, déguisent et altèrent également la vérité : avec cette différence qu'il est aisé de se défendre de l'une, qui est odieuse à tout le monde, et ressent l'esclavage ; au lieu qu'on se

[1] Il avait écrit une histoire d'Alexandre. Longin blâme l'enflure de son style (*de Sublim.*, c. 3). — L.

[2] Instit. Orat. X, 1.

[3] « Veritas pluribus modis infracta... libidine assentandi, aut rursus odio adversus dominantes... Sed ambitionem scriptoris facile averseris : obtrectatio et livor pronis auribus accipiuntur, quippe adulationi fœdum crimen servitutis, malignitati falsa species libertatis inest. » (Tac. *Annal.* lib. I, cap. I.)

prête volontiers à l'autre, qui nous séduit par une fausse image de liberté, et s'insinue agréablement dans les esprits.

Il y a des historiens, très-estimables d'ailleurs, qui, par le mauvais goût de leur siècle, ou par une trop grande crédulité, ont mêlé beaucoup de fables dans leurs écrits, comme Cicéron le remarque d'Hérodote et de Théopompe.

Tel est, par exemple, ce que dit le premier de la naissance de Cyrus [1], dont j'aurai lieu de parler dans la suite. On pardonne à l'antiquité, dit Tite-Live [2], d'avoir plus cherché le merveilleux que le vrai dans ses récits, et d'avoir voulu embellir et orner l'origine des grandes villes et des grands empires par des fictions plus convenables à la fable qu'à l'histoire. Mais on doit accoutumer les jeunes gens, quand on leur fait lire ces sortes d'auteurs, à faire le discernement du vrai et du faux; et il faut aussi les avertir que la raison et l'équité demandent qu'on ne rejette pas tout dans un écrivain parce qu'il s'y trouve quelque chose de faux, et qu'on n'ajoute pas foi à tout parce qu'il s'y rencontre plusieurs choses vraies.

Cet amour pour la vérité, qu'on tâchera de leur inspirer en tout, peut contribuer beaucoup à les garantir d'un mauvais goût qui autrefois était si commun, je veux dire de la lecture des romans et des histoires fabuleuses, qui étouffent peu à peu l'amour et le goût du vrai, et rendent l'esprit incapable des lectures utiles et sérieuses, qui parlent plus à la raison qu'à l'imagination.

On ne peut trop féliciter notre siècle de ce que, dès qu'on lui a fourni ou des traductions des célèbres auteurs de l'antiquité, ou des ouvrages modernes dignes de son application, il a abandonné aussitôt et même rejeté avec mépris toutes ces fictions; et de ce qu'il a reconnu que rien, en effet, ne dégradait davantage l'éminence de la raison humaine, qui est destinée à se nourrir [3] de la vérité, que de se repaître des chimères d'une imagination déréglée, et de s'en rendre le jouet en la suivant dans tous ses égarements. Que si quelquefois on hasarde encore quelques ouvrages

[1] De leg. l. I, n. 5.

[2] In Præf. l. I.

[3] « Natura inest mentibus nostris insatiabilis quædam cupiditas veri videndi. » (*Tusc. Quæst.* l. I, n. 44.)
« Nihil est hominis menti veritatis luce dulcius. » (*Acad. Quæst.* lib. 4, n. 31.)

de cette nature, on voit, à la gloire de notre temps, qu'ils tombent aussitôt dans l'oubli, qu'ils sont négligés de tous les gens sensés, et qu'ils ne deviennent le partage que de quelques esprits frivoles.

§ IV. *S'appliquer à découvrir les causes des événements.*

Polybe [1], qui maniait la plume aussi habilement que l'épée, et qui n'était pas moins bon écrivain qu'excellent capitaine, marque, en plusieurs endroits de ses livres, que la meilleure manière de composer et d'étudier l'histoire est de ne se pas borner au simple récit des faits, du gain ou de la perte d'une bataille, de l'agrandissement ou de la chute des empires : mais d'en approfondir les raisons, et d'en lier ensemble toutes les circonstances et les suites; de démêler, s'il se peut, dans chaque événement, les desseins secrets et les ressorts cachés; de remonter jusqu'à l'origine des choses, et aux préparations les plus éloignées; de bien discerner les causes véritables d'une guerre d'avec les prétextes spécieux dont on les couvre; et surtout d'être attentif à ce qui a décidé du succès d'une entreprise, du sort d'une bataille, de la ruine d'un État. Sans cela [2], dit-il, l'histoire fournit au lecteur un spectacle agréable, mais non une instruction utile; elle sert à contenter la curiosité dans le moment, mais elle n'est de nul usage dans la suite pour la conduite de la vie.

Il remarque que la guerre des Romains en Asie contre Antiochus était une suite de celle qu'ils avaient faite auparavant contre Philippe, roi de Macédoine : que ce qui avait donné occasion à celle-ci était l'heureux succès de la seconde guerre punique, dont la principale cause, du côté des Carthaginois, avait été la perte de la Sicile et de la Sardaigne : qu'ainsi, pour se former une juste idée des divers événements de ces guerres, il ne faut pas les considérer séparément ni par parties, mais embrasser le tout ensemble, et en bien étudier les liaisons, les suites et les dépendances.

[1] Polyb. Hist lib. 3.

[2] Ἀγώνισμα μὲν, μάθημα δὲ οὐ γίγνεται· καὶ παραυτίκα μὲν τέρπει, πρὸς δὲ τὸ μέλλον οὐδὲν ὠφελεῖ τὸ παράπαν. (III, 31, 12.)

Il observe, au même endroit, que ce serait se tromper grossièrement que de regarder la prise de Sagonte par Annibal comme la véritable cause de la seconde guerre punique. Le regret qu'eurent les Carthaginois d'avoir cédé trop facilement la Sicile par le traité qui termina la première guerre punique; l'injustice et la violence des Romains, qui profitèrent des troubles excités dans l'Afrique pour enlever encore la Sardaigne aux Carthaginois, et pour leur imposer un nouveau tribut; les heureux succès et les conquêtes de ces derniers dans l'Espagne : voilà quelles furent les véritables causes de la rupture du traité, comme Tite-Live [1], suivant en cela le plan de Polybe, l'insinue en peu de mots dès le commencement de son histoire de la seconde guerre punique.

Polybe prend de là occasion d'établir un principe fort utile pour l'étude de l'histoire, qui est qu'on doit y distinguer exactement trois choses : les commencements, les causes, les prétextes d'une guerre. Les commencements sont les premières entreprises qui éclatent au dehors, et qui sont les suites des résolutions formées en secret : tel était le siége de Sagonte. Les causes sont les différentes dispositions des esprits, les mécontentements particuliers, les injures qu'on a reçues, l'espérance de réussir dans ses entreprises : telles étaient, dans le fait dont nous parlons, la perte de la Sicile et de la Sardaigne jointe à l'imposition d'un nouveau tribut, et l'occasion favorable d'un chef aussi habile et aussi aguerri qu'était Annibal. Les prétextes ne sont qu'un voile qui sert à cacher les véritables causes.

Il éclaircit encore ce principe par d'autres exemples. Croit-on, dit-il, que l'irruption d'Alexandre dans l'Asie fut la première cause de la guerre contre les Perses? Il s'en faut bien que cela ne fût ainsi : et, pour s'en convaincre, il ne faut que jeter les yeux sur les longs préparatifs qui avaient précédé cette irruption, laquelle fut le commencement et le signal, non la cause, de la guerre. Deux grands événements avaient fait conjecturer à Philippe que la puissance des Perses, autrefois si formidable, commençait à pencher vers sa ruine : le retour glorieux et triomphant des dix mille Grecs sous la conduite de Xénophon à travers les villes ennemies, sans qu'Artaxerxe, victorieux, eût osé s'opposer

[1] Liv. lib. 21, n. 1.

à la résolution hardie qu'ils formèrent de traverser en corps d'armée tout son empire pour retourner en leur pays; et la généreuse entreprise d'Agésilas, roi de Lacédémone, qui, avec une poignée de monde, porta la guerre et la terreur jusque dans le sein de l'Asie Mineure sans trouver aucun obstacle à ses desseins, et qui ne fut arrêté dans ses conquêtes que par les divisions de la Grèce. Philippe, comparant cette lâcheté et cette nonchalance des Perses avec l'activité et le courage de ses Macédoniens, animé par l'espérance de la gloire et des avantages qui devaient être le fruit certain de cette guerre, après avoir su par une habileté incroyable réunir en sa faveur tous les esprits et tous les suffrages de la Grèce, prit pour prétexte de la guerre qu'il méditait contre les Perses les anciennes injures que les Grecs en avaient reçues, et travailla avec un soin infatigable aux préparatifs de la guerre, dont Alexandre, son fils, qui succéda à ses desseins aussi bien qu'à son royaume, profita sagement pour les mettre en exécution. La faiblesse et la nonchalance des Perses furent donc la véritable cause de cette guerre : leurs anciennes entreprises contre la Grèce en furent le prétexte; et l'entrée d'Alexandre dans l'Asie en fut le commencement.

Il développe de la même manière les prétextes apparents et les véritables causes de la guerre des Romains contre Antiochus.

Denys d'Halicarnasse [1] pose les mêmes principes que Polybe. Il déclare en plusieurs endroits que, pour tirer de la lecture des histoires le profit qu'on en doit espérer, et pour la rendre utile au maniement des affaires publiques, il ne faut pas borner sa curiosité aux faits et aux événements, mais qu'il en faut pénétrer les raisons, étudier les moyens qui les ont fait réussir, entrer dans les vues et dans les desseins de ceux qui les ont conduits, examiner avec attention le succès que Dieu leur a donné (ces paroles sont remarquables dans un païen), et n'ignorer aucune des circonstances qui ont donné le branle et le mouvement aux entreprises dont il s'agit.

Un homme d'esprit et de sens, dit-il ailleurs [2], se contente-t-il de savoir que dans la guerre contre les Perses les Athéniens et

[1] Dionys. Halicarn. Antiquit. rom. lib. 5. [2] Ibid. lib. II.

les Lacédémoniens remportèrent contre eux trois victoires, deux sur mer, et l'autre sur terre; et qu'avec une armée de cent dix mille soldats au plus ils battirent celle du roi des Perses, composée de plus de trois cent mille hommes? Ne souhaite-t-il pas, outre cela, d'être instruit des endroits où ces batailles se donnèrent; des causes qui firent pencher la victoire du côté du petit nombre, et qui donnèrent lieu à un événement si surprenant; du nom et du caractère des généraux qui se signalèrent de part et d'autre; en un mot, de toutes les circonstances mémorables et de toutes les suites d'une action si importante? Car, ajoute-t-il, c'est un grand plaisir pour un homme sensé et judicieux qui lit une histoire écrite de cette sorte, d'être conduit comme par la main au début et au terme de chaque action, et, au lieu de simple lecteur qu'il serait, de devenir comme le témoin et le spectateur de tout ce qui lui est raconté.

M. Bossuet, évêque de Meaux, remarque de même, dans son Discours sur l'Histoire universelle[1], qu'il ne faut pas considérer seulement l'élévation et la chute des empires, mais qu'il faut encore plus s'arrêter sur les causes de leurs progrès et sur celles de leur décadence.

« Car, dit-il, ce même Dieu qui a fait l'enchaînement de l'u-
« nivers, et qui, tout-puissant par lui-même, a voulu, pour éta-
« blir l'ordre, que les parties d'un si grand tout dépendissent les
« unes des autres, ce même Dieu a voulu aussi que le cours des
« choses humaines eût sa suite et ses proportions. Je veux dire
« que les hommes et les nations ont eu des qualités proportion-
« nées à l'élévation à laquelle ils étaient destinés; et qu'à la ré-
« serve de certains coups extraordinaires où Dieu voulait que
« sa main parût toute seule, il n'est point arrivé de grands chan-
« gements qui n'aient eu leurs causes dans les siècles précédents.
« Et comme dans toutes les affaires il y a ce qui les prépare, ce
« qui détermine à les entreprendre et ce qui les fait réussir, la
« vraie science de l'histoire est de remarquer dans chaque temps
« ces secrètes dispositions qui ont préparé les grands change-
« ments, et les conjonctures importantes qui les ont fait arri-
« ver. En effet, il ne suffit pas de regarder seulement devant

[1] Ch. I.

« ses yeux, c'est-à-dire de considérer ces grands événements qui « décident tout à coup de la fortune des empires. Qui veut entendre à fond les choses humaines doit les reprendre de plus haut; « et il lui faut observer les inclinations et les mœurs, ou, pour « dire tout en un mot, le caractère tant des peuples dominants en général que des princes en particulier, et enfin de « tous les hommes extraordinaires qui, par l'importance du « personnage qu'ils ont eu à faire dans le monde, ont contribué « en bien ou en mal aux changements des États et à la fortune « publique. »

Cette dernière réflexion nous conduit naturellement à ce que j'ai dit qu'il fallait, en cinquième lieu, remarquer dans l'étude de l'histoire.

§ V. *Étudier le caractère des peuples et des grands hommes dont parle l'histoire.*

Pour ce qui regarde le caractère des peuples, je ne puis rien faire de mieux que de renvoyer le lecteur aux remarques que M. Bossuet a faites sur ce sujet dans la seconde partie de son Discours sur l'Histoire universelle. Cet ouvrage est l'un des plus admirables qui aient paru de notre temps, je ne dis pas seulement par la beauté et par la sublimité du style, mais encore plus par la grandeur des choses mêmes, par la solidité des réflexions, par la profonde connaissance du cœur humain, et par cette vaste étendue qui embrasse tous les siècles et tous les empires. On y voit avec un plaisir infini passer comme en revue tous les peuples et toutes les nations du monde avec leurs bonnes et mauvaises qualités; avec leurs mœurs, leurs coutumes, leurs inclinations différentes : Égyptiens, Assyriens, Perses, Mèdes, Grecs, Romains. On y voit tous les royaumes du monde sortir comme de terre, s'élever peu à peu par des accroissements insensibles, étendre ensuite de tous côtés leurs conquêtes, parvenir par différents moyens au faîte de la grandeur humaine, et par des révolutions subites tomber tout d'un coup de cette élévation, et aller, pour ainsi dire, se perdre et s'abîmer dans le même néant d'où ils étaient sortis. Mais, ce qui est bien plus digne d'attention, on y voit dans les mœurs mêmes des peu-

ples, dans leurs caractères, dans leurs vertus et dans leurs vices, la cause de leur agrandissement et de leur chute : on y apprend non-seulement à démêler ces ressorts secrets et cachés de la politique humaine, qui donnent le mouvement à toutes les actions et à toutes les entreprises, mais à y reconnaître par tout un être souverain qui veille et préside à tout, qui règle et conduit tous les événements, qui dispose et décide en maître du sort de tous les royaumes et de tous les empires du monde. Je ne puis donc trop exhorter ceux qui sont chargés de l'éducation de la jeunesse à lire et à étudier avec attention cet excellent livre, si capable de former en même temps et l'esprit et le cœur; et, après l'avoir bien étudié eux-mêmes, à tâcher d'en inspirer le goût à leurs élèves.

Ce que j'ai dit des peuples, on doit l'entendre aussi des grands hommes, des personnages célèbres qui se sont distingués en bien ou en mal dans chaque nation; dont il faut s'appliquer avec soin à étudier le génie, le naturel, les vertus, les défauts, les qualités particulières et personnelles, en un mot un certain fonds d'esprit et de conduite qui domine en eux et qui les caractérise : car c'est là proprement les connaître. Autrement, on n'en voit que la surface et le dehors; et ce n'est pas par l'habillement, ni même par le visage seul, qu'on discerne les hommes et qu'on en peut juger.

Il ne faut pas croire non plus que ce soit principalement par les actions d'éclat qu'on les puisse connaître. Quand ils se donnent en spectacle au public, ils peuvent se contrefaire et se contraindre, en prenant pour un temps le visage et le masque qui convient au personnage qu'ils ont à soutenir. C'est dans le particulier, dans l'intérieur, dans le cabinet, dans le domestique, qu'ils se montrent tels qu'ils sont, sans déguisement et sans apprêt. C'est là qu'ils agissent et qu'ils parlent d'après nature. Aussi c'est surtout par ces endroits qu'il faut étudier les grands hommes, pour en porter un jugement certain : et c'est l'avantage inestimable qu'on trouve dans Plutarque, et par où l'on peut dire qu'il l'emporte infiniment sur tous les autres historiens. Dans les vies qu'il nous a laissées des grands hommes célèbres parmi les Grecs et les Romains, il descend dans un détail qui fait un

plaisir infini. Il ne se contente pas de montrer le capitaine, le conquérant, le politique, le magistrat, l'orateur : il ouvre à ses lecteurs l'intérieur de la maison, ou plutôt le fond du cœur de ceux dont il parle ; et il leur y fait voir le père, le mari, le maître, l'ami. On croit vivre et s'entretenir avec eux, être de leurs parties et de leurs promenades, assister à leurs repas et à leurs conversations. Cicéron dit quelque part qu'en marchant dans Athènes et dans les lieux circonvoisins [1], on ne pouvait faire un pas sans rencontrer quelque ancien monument d'histoire, qui rappelait dans l'esprit le souvenir des grands hommes qui y avaient autrefois vécu, et qui les rendait en quelque sorte présents. Ici, c'était un jardin où l'on s'imaginait voir encore les traces de Platon qui s'y promenait en traitant des plus graves matières de philosophie : là, c'était le lieu des assemblées publiques où Eschine et Démosthène semblaient encore plaider l'un contre l'autre. On croyait, en parcourant les bords de la mer, y entendre la voix de l'orateur grec qui apprenait à vaincre le bruit tumultueux des assemblées en surmontant celui des flots. Il me semble que la lecture des Vies de Plutarque produit un effet à peu près semblable, en nous rendant comme présents les grands hommes dont il parle, et en nous donnant de leurs mœurs et de leurs manières une idée aussi vive et aussi animée que si nous avions vécu et conversé avec eux. On connaît plus parfaitement le fond du génie, de l'esprit, du caractère d'Alexandre, par la vie assez courte et assez abrégée qu'en a faite Plutarque, que par l'histoire fort détaillée et fort circonstanciée qu'en ont écrite Quinte-Curce et Arrien.

Cette connaissance exacte du caractère des grands hommes fait une partie essentielle de l'histoire ; et c'est pour cela qu'ordinairement les bons historiens ont soin de donner un précis et une idée générale des bonnes et des mauvaises qualités de ceux qui ont eu le plus de part aux événements dont ils entreprennent

[1] « Quacumque ingredimur, in aliquam historiam vestigium ponimus. Usu autem evenit, ut acrius aliquanto et attentius de claris viris, locorum admonitu, cogitemus... velut ego nunc moveor. Venit enim mihi Platonis in mentem, quem accepimus primum hic (in Academia) disputare solitum : cujus etiam illi hortuli propinqui non memoriam solum mihi afferunt, sed ipsum videntur in conspectu meo hic ponere, etc. » (*De Finib.* lib. 5, n. 2, etc.)

ples, dans leurs caractères, dans leurs vertus et dans leurs vices, la cause de leur agrandissement et de leur chute : on y apprend non-seulement à démêler ces ressorts secrets et cachés de la politique humaine, qui donnent le mouvement à toutes les actions et à toutes les entreprises, mais à y reconnaître par tout un être souverain qui veille et préside à tout, qui règle et conduit tous les événements, qui dispose et décide en maître du sort de tous les royaumes et de tous les empires du monde. Je ne puis donc trop exhorter ceux qui sont chargés de l'éducation de la jeunesse à lire et à étudier avec attention cet excellent livre, si capable de former en même temps et l'esprit et le cœur; et, après l'avoir bien étudié eux-mêmes, à tâcher d'en inspirer le goût à leurs élèves.

Ce que j'ai dit des peuples, on doit l'entendre aussi des grands hommes, des personnages célèbres qui se sont distingués en bien ou en mal dans chaque nation; dont il faut s'appliquer avec soin à étudier le génie, le naturel, les vertus, les défauts, les qualités particulières et personnelles, en un mot un certain fonds d'esprit et de conduite qui domine en eux et qui les caractérise : car c'est là proprement les connaître. Autrement, on n'en voit que la surface et le dehors; et ce n'est pas par l'habillement, ni même par le visage seul, qu'on discerne les hommes et qu'on en peut juger.

Il ne faut pas croire non plus que ce soit principalement par les actions d'éclat qu'on les puisse connaître. Quand ils se donnent en spectacle au public, ils peuvent se contrefaire et se contraindre, en prenant pour un temps le visage et le masque qui convient au personnage qu'ils ont à soutenir. C'est dans le particulier, dans l'intérieur, dans le cabinet, dans le domestique, qu'ils se montrent tels qu'ils sont, sans déguisement et sans apprêt. C'est là qu'ils agissent et qu'ils parlent d'après nature. Aussi c'est surtout par ces endroits qu'il faut étudier les grands hommes, pour en porter un jugement certain : et c'est l'avantage inestimable qu'on trouve dans Plutarque, et par où l'on peut dire qu'il l'emporte infiniment sur tous les autres historiens. Dans les vies qu'il nous a laissées des grands hommes célèbres parmi les Grecs et les Romains, il descend dans un détail qui fait un

plaisir infini. Il ne se contente pas de montrer le capitaine, le conquérant, le politique, le magistrat, l'orateur : il ouvre à ses lecteurs l'intérieur de la maison, ou plutôt le fond du cœur de ceux dont il parle ; et il leur y fait voir le père, le mari, le maître, l'ami. On croit vivre et s'entretenir avec eux, être de leurs parties et de leurs promenades, assister à leurs repas et à leurs conversations. Cicéron dit quelque part qu'en marchant dans Athènes et dans les lieux circonvoisins [1], on ne pouvait faire un pas sans rencontrer quelque ancien monument d'histoire, qui rappelait dans l'esprit le souvenir des grands hommes qui y avaient autrefois vécu, et qui les rendait en quelque sorte présents. Ici, c'était un jardin où l'on s'imaginait voir encore les traces de Platon qui s'y promenait en traitant des plus graves matières de philosophie : là, c'était le lieu des assemblées publiques où Eschine et Démosthène semblaient encore plaider l'un contre l'autre. On croyait, en parcourant les bords de la mer, y entendre la voix de l'orateur grec qui apprenait à vaincre le bruit tumultueux des assemblées en surmontant celui des flots. Il me semble que la lecture des Vies de Plutarque produit un effet à peu près semblable, en nous rendant comme présents les grands hommes dont il parle, et en nous donnant de leurs mœurs et de leurs manières une idée aussi vive et aussi animée que si nous avions vécu et conversé avec eux. On connaît plus parfaitement le fond du génie, de l'esprit, du caractère d'Alexandre, par la vie assez courte et assez abrégée qu'en a faite Plutarque, que par l'histoire fort détaillée et fort circonstanciée qu'en ont écrite Quinte-Curce et Arrien.

Cette connaissance exacte du caractère des grands hommes fait une partie essentielle de l'histoire ; et c'est pour cela qu'ordinairement les bons historiens ont soin de donner un précis et une idée générale des bonnes et des mauvaises qualités de ceux qui ont eu le plus de part aux événements dont ils entreprennent

[1] « Quacumque ingredimur, in aliquam historiam vestigium ponimus. Usu autem evenit, ut acrius aliquanto et attentius de claris viris, locorum admonitu, cogitemus... velut ego nunc moveor. Venit enim mihi Platonis in mentem, quem accepimus primum hic (in Academia) disputare solitum : cujus etiam illi hortuli propinqui non memoriam solum mihi afferunt, sed ipsum videntur in conspectu meo hic ponere, etc. » (*De Finib.* lib. 5, n. 2, etc.)

de faire le récit. Tels sont dans Salluste les portraits de Catilina, de Marius, de Sylla; tels dans Tite-Live ceux de Furius Camillus, d'Annibal, et de tant d'autres.

C'est en étudiant avec attention les qualités dominantes et des peuples en général, et des grands capitaines en particulier, qu'on se met en état de bien juger de leurs desseins, de leurs actions, de leurs entreprises, et qu'on peut même prévoir quelle en sera la suite. Philopémen, ce capitaine si sensé, voyant d'un côté la mollesse et la nonchalance d'Antiochus, qui s'amusait à des festins et à des noces, et de l'autre l'attention et l'activité infatigable des Romains, n'eut pas de peine à deviner de quel côté tournerait la victoire. Polybe, en plusieurs endroits de son Histoire, a soin, par de sages réflexions, de rendre son lecteur attentif aux qualités personnelles des grands hommes dont il parle, et de faire remarquer que les conquêtes des Romains étaient l'effet d'un plan concerté de loin, et conduit à son exécution par des voies dont l'habileté des capitaines rendait le succès presque immanquable. C'est par cette étude profonde du génie et du caractère des hommes; c'est en examinant à fond la nature et la constitution des différentes sortes de gouvernements, et des causes naturelles qui par la suite des temps en changent la forme; enfin c'est en faisant de sérieuses réflexions sur la disposition présente des affaires et des esprits, que ce même historien, dans le sixième livre de ses Histoires, pousse la sagacité de la conjecture et la prévoyance de l'avenir jusqu'à déclarer nettement que tôt ou tard l'état de Rome retombera dans la monarchie. Lorsque je parlerai de l'histoire romaine, je donnerai un extrait et un précis de cet endroit de Polybe, l'un des plus curieux et des plus remarquables que nous fournisse l'antiquité.

§ VI. *Observer dans l'histoire ce qui regarde les mœurs et la conduite de la vie.*

Les observations dont j'ai parlé jusqu'ici ne sont pas les seules ni les plus essentielles; celles qui regardent le règlement des mœurs sont encore plus importantes. « Ce qu'il y a, dit Tite-« Live dans la belle préface de son ouvrage, ce qu'il y a de plus

« avantageux dans la connaissance de l'histoire, c'est que l'on « y peut envisager des exemples de toute espèce placés dans un « grand jour. Vous y trouvez des modèles à suivre, tant pour « votre conduite particulière que pour l'administration des af- « faires publiques : vous y trouvez aussi des actions vicieuses « dans le projet, funestes pour le succès, qui avertissent d'é- « viter d'en faire de semblables. » *Hoc illud est præcipue in cognitione rerum salubre ac frugiferum, omnis te exempli documenta in illustri posita monumento intueri : inde tibi tuæque reipublicæ, quod imitere, capias ; inde fœdum incœptu, fœdum exitu, quod vites.*

Il en est à peu près de l'étude de l'histoire comme des voyages[1]. S'ils se bornent à parcourir beaucoup de pays, à voir beaucoup de villes, à examiner la beauté et la magnificence des édifices et des monuments publics, seront-ils d'un grand usage? rendront-ils quelqu'un plus sage, plus réglé, plus tempérant? lui ôteront-ils ses préjugés et ses erreurs? Ils l'amuseront pour un temps, comme un enfant, par la nouveauté et la variété des objets, qui lui causeront une stupide admiration. En user ainsi, ce n'est pas voyager, mais s'égarer, et perdre son temps et sa peine : *Non est hoc peregrinari, sed errare.* Il est dit d'Ulysse qu'il parcourut beaucoup de villes ; mais ce n'est qu'après, qu'on a remarqué qu'il s'appliquait à étudier les mœurs et le génie des peuples :

Qui mores hominum multorum vidit, et urbes[2].

Les anciens entreprenaient de longs et fréquents voyages, mais c'était pour s'instruire, pour voir des hommes, pour profiter de leurs lumières.

Tel est l'usage que nous devons faire de l'histoire. Nous avons besoin d'instruction et de modèles pour embrasser la vertu, malgré tous les périls et tous les obstacles dont elle est environnée : l'histoire nous en fournit de toutes sortes. C'est là qu'on puise des sentiments de probité et d'honneur : *Hinc mihi ille justitiæ haustus bibat*[3]. Il faut étudier avec soin les actions et les pa-

[1] Sen., Epist. 410.
[2] Horat., in Arte poet., v. 124.
[3] Quint. l. 12, cap. 2.

roles des grands hommes de l'antiquité, et s'en occuper sérieusement.

Cicéron [1], voulant porter son frère Quintus à la douceur et à la modération, le fait souvenir de ce qu'il avait lu, dans Xénophon, sur Cyrus et sur Agésilas. Il nous marque [2] que c'était là l'usage que lui-même faisait des lectures de sa jeunesse, et qu'il avait appris dans l'histoire à tout souffrir, à tout mépriser pour sa patrie. « Combien, dit-il, les écrivains grecs et latins « nous ont-ils laissé de modèles de vertus, qu'ils ne nous pro« posent pas pour les regarder seulement, mais pour les imiter ! « Et c'est en les étudiant sans cesse, et en tâchant de les copier « dans le maniement des affaires publiques, que je me suis « formé l'esprit et le cœur par l'idée des grands hommes dont « ces écrivains nous ont tracé de si admirables portraits. » *Quam multas nobis imagines, non solum ad intuendum, verum etiam ad imitandum, fortissimorum virorum expressas scriptores et græci et latini reliquerunt ! quas ego mihi semper in administranda republica proponens, animum et mentem meam ipsa cogitatione hominum excellentium conformabam.*

Il faut donc, en apprenant l'histoire aux jeunes gens, être fort attentif à leur en faire tirer un des principaux fruits, qui est le règlement des mœurs; y mêler pour cela, de temps en temps, de courtes réflexions; leur demander à eux-mêmes le jugement qu'ils forment des actions qui y sont rapportées; les accoutumer surtout à ne se point laisser éblouir par un vain éclat extérieur, mais à juger de tout selon les principes de l'équité, de la vérité, de la justice; leur faire admirer la modestie, la frugalité, la générosité, le désintéressement, l'amour du bien public, qui régnaient dans les bons temps des républiques grecques et de celle de Rome. Quand des jeunes gens sont ainsi formés de bonne heure, et qu'ils sont accoutumés dès le plus bas âge, par l'étude de l'histoire, à admirer les exemples de vertus et à détester les vices, on peut espérer que ces premières semences, aidées d'un secours supérieur, sans lequel elles avorteraient bientôt, porteront leur fruit dans le temps; et qu'il leur arrivera quelque chose de pareil à ce qu'on rapporte d'un disciple de Platon, que ce sage

[1] Epist. 2, ad Quint. [2] Pro Arch. poeta, n. 14.

philosophe avait élevé avec grand soin dans sa maison. Quand il fut retourné dans celle de ses parents, étonné de la manière violente et emportée dont son père parlait : « Jamais, dit-il, je n'ai « rien vu de tel chez Platon. » *Apud Platonem educatus puer, quum ad parentes relatus vociferantem videret patrem, Nunquam, inquit, hoc apud Platonem vidi*[1].

§ VII. *Remarquer avec soin tout ce qui a rapport à la religion.*

Il reste une dernière observation à faire en étudiant l'histoire, qui consiste à remarquer soigneusement tout ce qui regarde la religion et les grandes vérités qui en sont une dépendance nécessaire : car, à travers ce chaos confus d'opinions ridicules, de cérémonies absurdes, de sacrifices impies, de principes détestables, que l'idolâtrie, fille et mère de l'ignorance et de la corruption du cœur, a enfantés, à la honte de l'esprit humain et de la raison, on ne laisse pas d'entrevoir des traces précieuses de presque toutes les vérités fondamentales de notre sainte religion. On y reconnaît surtout l'existence d'un être souverainement puissant, souverainement juste, maître absolu des rois et des royaumes; dont la providence règle tous les événements de cette vie; dont la justice prépare pour l'autre des récompenses et des châtiments aux bons et aux méchants; enfin, dont la lumière pénètre dans les replis les plus cachés des consciences, et y porte malgré nous le trouble et la confusion. Comme j'ai déjà traité cette matière avec quelque étendue dans le Discours préliminaire qui est à la tête du premier volume, je ne crois pas devoir ici m'y arrêter plus longtemps.

Voilà, ce me semble, les principales observations auxquelles on doit rendre attentifs les jeunes gens qui étudient l'histoire, en se proportionnant néanmoins toujours à leur âge et à leur portée, et en ne leur proposant jamais des réflexions qui soient au-dessus de leurs forces. Il s'agit maintenant de faire l'application de ces principes généraux à des exemples particuliers; et c'est ce que je vais essayer de faire de la manière la plus nette et la plus intelligible qu'il me sera possible.

[1] Sen., de Ira, lib. 2, c. 22.

CHAPITRE II.

APPLICATION DES RÈGLES PRÉCÉDENTES A QUELQUES FAITS D'HISTOIRE PARTICULIERS.

Pour faire l'application des principes que j'ai posés jusqu'ici, je choisirai d'abord dans l'histoire des Perses et des Grecs, et ensuite dans celle des Romains, quelques morceaux et quelques faits particuliers, auxquels je joindrai quelques réflexions.

ARTICLE PREMIER.

De l'histoire des Perses et des Grecs.

Premier morceau tiré de l'histoire des Perses.

CYRUS.

Je divise en trois parties ce que j'ai à dire sur Cyrus : son éducation; ses premières campagnes; la prise de Babylone par ce prince, et ses dernières conquêtes. Je ne rapporterai que les circonstances les plus importantes de ces événements, et celles qui me paraîtront les plus propres à l'instruction de la jeunesse. Je les tirerai de Xénophon, que je prends ici pour mon guide, comme l'auteur le plus digne de foi sur cette matière[1].

1. *Éducation de Cyrus*[2].

Cyrus[3] était fils de Cambyse, roi de Perse, et de Mandane, fille d'Astyage, roi des Mèdes. Il était bien fait de corps[4], et encore plus estimable par les qualités de l'esprit; plein de douceur et d humanité, de désir d'apprendre, d'ardeur pour la gloire. Il ne fut jamais effrayé d'aucun péril, ni rebuté d'aucun travail,

[1] Voyez ma note à ce sujet, *Hist. Anc.*, tome II, p. 97 et suiv.—L.

[2] On retrouve ce morceau dans l'Histoire Ancienne, tome II, pag. 100-108. Je me contenterai de renvoyer successivement aux endroits de l'*Histoire Ancienne* où Rollin a placé depuis ces différents extraits, lesquels s'y retrouvent en général presque textuellement. Il m'a paru inutile de reproduire dans le Traité des Études les notes insérées déjà dans l'autre ouvrage.—L.

[3] Cyrop. lib. I.

[4] Εἶδος μὲν κάλλιστος, ψυχὴν δὲ φιλανθρωποτατος, καὶ φιλομαθέστατος, καὶ φιλοτιμότατος.

quand il s'agissait d'acquérir de l'honneur. Il fut élevé selon la coutume des Perses, qui pour lors était excellente.

Le bien public, l'utilité commune était le principe et le but de toutes leurs lois. L'éducation des enfants était regardée comme le devoir le plus important et la partie la plus essentielle du gouvernement. On ne s'en reposait pas sur l'attention des pères et des mères, qu'une aveugle et molle tendresse rend souvent incapables de ce soin : l'État s'en chargeait. Ils étaient élevés en commun d'une manière uniforme. Tout y était réglé : le lieu et la durée des exercices, le temps des repas, la qualité du boire et du manger, le nombre des maîtres, les différentes sortes de châtiments. Toute leur nourriture, aussi bien pour les enfants que pour les jeunes gens, était du pain, du cresson et de l'eau : car on voulait de bonne heure les accoutumer à la tempérance et à la sobriété; et d'ailleurs cette sorte de nourriture simple et frugale, sans aucun mélange de sauces ni de ragoûts, leur fortifiait le corps, et leur préparait un fonds de santé capable de soutenir les plus dures fatigues de la guerre jusque dans l'âge le plus avancé, comme on le remarque de Cyrus [1], qui dans la vieillesse se trouva aussi fort et aussi robuste qu'il l'avait été dans ses premières années. Ils allaient aux écoles pour y apprendre la justice, comme ailleurs on y va pour y apprendre les lettres : et le crime qu'on y punissait le plus sévèrement était l'ingratitude.

La vue des Perses dans tous ces sages établissements était d'aller au-devant du mal, persuadés qu'il vaut bien mieux s'appliquer à prévenir les fautes qu'à les punir; et, au lieu que dans les autres États on se contente d'établir des punitions contre les méchants, ils tâchaient de faire en sorte que parmi eux il n'y eût point de méchants.

On était dans la classe des enfants jusqu'à seize ou dix-sept ans : après cela on entrait dans celle des jeunes gens. C'est alors qu'on les tenait de plus court, parce que cet âge en a plus de besoin. Ils étaient dix années dans cette classe. Pendant ce temps ils passaient toutes les nuits dans les corps de garde,

[1] « Cyrus non fuit imbecillior in senectute quam in juventute. » (Cic., *de Senect.*, n. 30.)

tant pour la sûreté de la ville que pour les accoutumer à la fatigue. Pendant le jour ils venaient recevoir les ordres de leurs gouverneurs, accompagnaient le roi lorsqu'il allait à la chasse, ou se perfectionnaient dans les exercices.

La troisième classe était composée des hommes faits, et ils y demeuraient vingt-cinq ans. C'est de là qu'on tirait tous les officiers qui devaient commander dans les troupes et remplir les différents postes de l'État, les charges, les dignités. Enfin ils passaient dans la dernière classe, où l'on choisissait les plus sages et les plus expérimentés pour former le conseil public.

Par là tous les citoyens pouvaient aspirer aux premières charges de l'État; mais aucun n'y pouvait arriver qu'après avoir passé par ces différentes classes, et s'en être rendu capable par tous ces exercices.

Cyrus fut élevé de la sorte jusqu'à l'âge de douze ans, et surpassa toujours ses égaux, soit par la facilité à apprendre, soit par le courage ou par l'adresse à exécuter tout ce qu'il entreprenait. Alors sa mère Mandane le mena en Médie chez Astyage, son grand-père, à qui tout le bien qu'il entendait dire de ce jeune prince avait donné une grande envie de le voir. Il trouva dans cette cour des mœurs bien différentes de celles de son pays. Le faste, le luxe, la magnificence, y régnaient partout. Il n'en fut point ébloui; et, sans rien critiquer ni condamner, il sut se maintenir dans les principes qu'il avait reçus dès son enfance. Il charmait son grand-père par des saillies pleines d'esprit et de vivacité, et gagnait tous les cœurs par ses manières nobles et engageantes. J'en rapporterai un seul trait, qui pourra faire juger du reste.

Astyage, voulant faire perdre à son petit-fils l'envie de retourner en son pays, fit préparer un repas somptueux, dans lequel tout fut prodigué, soit pour la quantité, soit pour la qualité et la délicatesse des mets. Cyrus regardait avec des yeux assez indifférents tout ce fastueux appareil. Et comme Astyage en paraissait surpris, Les Perses, dit-il, au lieu de tant de détours et de circuits pour apaiser la faim, prennent un chemin bien plus court pour arriver au même but : un peu de pain et de cresson les y conduisent. Son grand-père lui ayant permis de

disposer à son gré de tous les mets qu'on avait servis, il les distribua sur-le-champ aux officiers du roi qui se trouvèrent présents : à l'un, parce qu'il lui apprenait à monter à cheval; à l'autre, parce qu'il servait bien Astyage; à un autre, parce qu'il prenait grand soin de sa mère. Sacas, échanson d'Astyage, fut le seul à qui il ne donna rien. Cet officier, outre sa charge d'échanson, avait celle d'introduire chez le roi ceux qui devaient être admis à son audience; et comme il ne lui était pas possible d'accorder cette faveur à Cyrus aussi souvent qu'il la demandait, il eut le malheur de déplaire à ce jeune prince, qui lui marqua dans cette occasion son ressentiment. Astyage témoignant quelque peine qu'on eût fait cet affront à un officier pour qui il avait une considération particulière, et qui la méritait par l'adresse merveilleuse avec laquelle il lui servait à boire : « Ne « faut-il que cela, mon papa, reprit Cyrus, pour mériter vos « bonnes grâces? je les aurai bientôt gagnées; car je me fais « fort de vous servir mieux que lui. » Aussitôt on équipe le petit Cyrus en échanson. Il s'avance gravement d'un air sérieux, la serviette sur l'épaule, et tenant la coupe délicatement de trois doigts. Il la présenta au roi avec une dextérité et une grâce qui charmèrent Astyage et Mandane. Quand cela fut fait, il se jeta au cou de son grand-père, et en le baisant il s'écria, plein de joie : « O Sacas [1], pauvre Sacas, te voilà perdu; j'aurai ta « charge. » Astyage lui témoigna beaucoup d'amitié. « Je suis « très-content, mon fils, lui dit-il : on ne peut pas mieux ser- « vir. Vous avez cependant oublié une cérémonie qui est essen- « tielle; c'est de faire l'essai. » En effet, l'échanson avait coutume de verser de la liqueur dans sa main gauche, et d'en goûter avant que de présenter la coupe au prince. « Ce n'est point « du tout par oubli, reprit Cyrus, que j'en ai usé ainsi. — Et « pourquoi donc? dit Astyage. — C'est que j'ai appréhendé que « cette liqueur ne fût du poison. — Du poison! et comment « cela? — Oui, mon papa; car il n'y a pas longtemps que, dans « un repas que vous donniez aux grands seigneurs de votre cour, « je m'aperçus qu'après qu'on eut un peu bu de cette liqueur, la

[1] Ὦ Σάκα, ἀπόλωλας· ἐκβαλῶ σε τῆς τιμῆς.

« tête tourna à tous les convives. On criait, on chantait, on « parlait à tort et à travers. Vous paraissiez avoir oublié, vous « que vous étiez roi, et eux qu'ils étaient vos sujets. Enfin, quand « vous vouliez vous mettre à danser, vous ne pouviez pas vous « soutenir. — Comment! reprit Astyage, n'arrive-t-il pas la « même chose à votre père? — Jamais, répondit Cyrus. — Et « quoi donc? — Quand il a bu il cesse d'avoir soif; et voilà tout « ce qui lui en arrive. »

Sa mère Mandane étant sur le point de retourner en Perse, il se rendit avec joie aux instances réitérées que lui fit son grand-père de rester en Médie, afin, disait-il, que, ne sachant pas encore bien monter à cheval, il eût le temps de se perfectionner dans cet exercice, inconnu en Perse [1], où la sécheresse et la situation du pays, coupé par des montagnes, ne permettaient pas de nourrir des chevaux.

Pendant cet intervalle de temps qu'il passa à la cour, il s'y fit infiniment estimer et aimer. Il était doux, affable, officieux, bienfaisant, libéral. Si les jeunes seigneurs avaient quelque grâce à demander au prince, c'était lui qui la sollicitait pour eux. Quand il y avait contre eux quelque sujet de plainte, il se rendait leur médiateur auprès du roi. Leurs affaires devenaient les siennes; et il s'y prenait toujours si bien, qu'il obtenait tout ce qu'il voulait.

Cambyse ayant rappelé Cyrus pour lui faire achever son temps dans les exercices des Perses, il partit sur-le-champ, pour ne donner par son retardement aucun lieu de plainte contre lui ni à son père ni à sa patrie. Ce fut alors qu'on connut combien il était tendrement aimé. A son départ tout le monde l'accompagna, ceux de son âge, les jeunes gens, les vieillards; Astyage même le conduisit à cheval assez loin; et quand il fallut se séparer, il n'y eut personne qui ne versât des larmes.

Ainsi Cyrus repassa en Perse, où il demeura encore un an au nombre des enfants. Ses compagnons, après le séjour qu'il avait fait dans une cour aussi voluptueuse et remplie de faste qu'était

[1] Fréret a déjà remarqué depuis longtemps que cette circonstance du récit de Xénophon manque d'exactitude, puisque, encore de nos jours, la Perse nourrit un grand nombre de chevaux. — L.

celle des Mèdes, s'attendaient à voir un grand changement dans ses mœurs. Mais quand ils virent qu'il se contentait de leur table ordinaire, et que, s'il se rencontrait dans quelque festin, il était plus sobre et plus retenu que les autres, ils le regardèrent avec une nouvelle admiration.

Il passa de cette première classe dans la seconde, qui est celle des jeunes gens, où il fit voir qu'il n'avait point son pareil en adresse, en patience, en obéissance.

RÉFLEXIONS.

Je n'entreprends point d'en faire sur le récit qui précède; elles se présentent d'elles-mêmes en foule au lecteur, et ne peuvent échapper aux yeux même les moins perçants. On y voit combien une éducation mâle, robuste, vigoureuse, est propre en même temps à fortifier le corps et à perfectionner l'esprit; et que ce n'est point par des airs de grandeur, mais par des manières douces et honnêtes, que les jeunes gens de qualité peuvent se rendre estimables et aimables. Je me contente de faire remarquer l'habileté de l'historien dans l'excellente leçon qu'il donne sur la sobriété. Il pouvait la faire d'une manière grave et sérieuse, et prendre le ton de philosophe; car Xénophon, tout guerrier qu'il était, n'était pas moins philosophe que Socrate, son maître. Au lieu de cela, il la met dans la bouche d'un enfant, et la déguise sous le voile d'une petite histoire, racontée dans l'original avec tout l'esprit et toute la gentillesse possible. Je ne doute point qu'elle ne soit entièrement de son invention; et c'est en ce sens que je crois qu'il faut entendre ce que dit Cicéron[1] de cet admirable ouvrage, que l'auteur n'a point prétendu y suivre les lois rigoureuses de la vérité et de l'histoire, mais qu'il a voulu donner aux princes, dans la personne de Cyrus, un modèle parfait de la manière dont ils doivent gouverner les peuples. *Cyrus ille a Xenophonte non ad fidem historiæ scriptus, sed ad effigiem justi imperii.* C'est-à-dire qu'il a ajouté au fond de l'histoire, très-véritable en soi-même, comme j'aurai bientôt lieu de le faire remarquer, quelques circonstances particulières pour en relever la beauté et pour servir à l'instruction

[1] Lib. I, Epist. I. ad Quint. fratr.

des hommes. Telle est, à ce que je pense, l'histoire du petit Cyrus devenu échanson ; infiniment plus propre à montrer combien l'excès du vin déshonore les princes, que tous les préceptes des philosophes.

2. *Premières campagnes et conquêtes de Cyrus* [1].

Astyage [2], roi des Mèdes, étant mort, Cyaxare son fils, frère de la mère de Cyrus, lui succéda. A peine fut-il monté sur le trône, qu'il eut une rude guerre à soutenir. Il apprit que le roi des Assyriens armait puissamment contre lui, et qu'il avait déjà engagé dans sa querelle plusieurs princes, entre autres Crésus, roi de Lydie. Aussitôt il dépêcha vers Cambyse pour lui demander du secours, et chargea ses députés de faire en sorte que Cyrus eût le commandement de l'armée qu'on lui enverrait. Ils n'eurent pas de peine à l'obtenir. Ce jeune prince était alors dans l'ordre des hommes faits, après avoir passé dix années dans la seconde classe. La joie fut universelle quand on sut que Cyrus marcherait à la tête de l'armée. Elle était de trente mille hommes d'infanterie seulement ; car les Perses n'avaient point encore de cavalerie. Dans ce nombre n'étaient point compris mille jeunes officiers, l'élite de la nation, tous attachés à Cyrus d'une manière particulière.

Il partit sans perdre de temps : mais ce ne fut qu'après avoir invoqué les dieux ; car sa grande maxime (et il la tenait de son père) était qu'on ne devait jamais former aucune entreprise, soit grande, soit petite, sans consulter les dieux. Cambyse lui avait souvent représenté que la prudence des hommes est fort courte, leurs vues fort bornées ; qu'ils ne peuvent pénétrer dans l'avenir ; et que souvent ce qu'ils croient devoir tourner à leur avantage devient la cause de leur ruine ; au lieu que les dieux, étant éternels, savent tout, l'avenir comme le passé, et inspirent à ceux qu'ils aiment ce qu'il est à propos d'entreprendre [3] :

[1] Voyez l'Histoire Ancienne, tome II, p. 108-145.—L.

[2] Cyrop. l. 1, etc.

[3] On attribuait à la divine Providence tout succès, même celui de la chasse. *Venatio nobis hæc, amici*, dit Cyrus, *volente Deo prospera futura est.* (*Cyrop.* lib. 2.)

= En grec : Ἡ μὲν θήρα καλὴ ἔσται, ὦ ἄνδρες, ἢν θεὸς θελήσῃ. (*Cyrop.* II, 4, 19.). — L.

protection qu'ils ne doivent à personne, et qu'ils n'accordent qu'à ceux qui les invoquent et les consultent.

Cambyse voulut accompagner son fils jusqu'aux frontières de la Perse. Dans le chemin il lui donna d'excellentes instructions sur les devoirs d'un général d'armée. J'ai déjà remarqué ailleurs que Cyrus, qui croyait n'ignorer rien de tout ce qui regarde le métier de la guerre après les longues leçons qu'il en avait reçues des maîtres les plus habiles qui fussent de son temps, reconnut pour lors qu'il ignorait absolument tout ce qu'il y a de plus essentiel dans l'art militaire, mais qu'il en fut parfaitement instruit dans cet entretien familier, qui mérite bien d'être lu avec soin et d'être sérieusement médité par quiconque est destiné à la profession des armes. Je n'en rapporterai qu'un seul trait, par lequel on pourra juger des autres.

Il s'agissait de savoir comment on pouvait rendre les soldats soumis et obéissants. Le moyen m'en paraît bien facile et bien sûr, dit Cyrus : il ne faut que louer et récompenser ceux qui obéissent, punir et noter d'infamie ceux qui refusent de le faire. Cela est bon, reprit Cambyse, pour se faire obéir par force : mais l'important est de se faire obéir volontairement. Or le moyen le plus sûr d'y réussir, c'est de bien convaincre ceux à qui l'on commande qu'on sait mieux ce qui leur est utile qu'eux-mêmes ; car tous les hommes obéissent sans peine à ceux dont ils ont cette opinion. C'est de ce principe que part la soumission aveugle des malades pour le médecin, des voyageurs pour un guide, de ceux qui sont dans un vaisseau pour le pilote. Leur obéissance n'est fondée que sur la persuasion où ils sont que le médecin, le guide, le pilote, sont plus habiles et plus prudents qu'eux. Mais que faut-il faire, demanda Cyrus à son père, pour paraître plus habile et plus prudent que les autres ? Il faut, reprit Cambyse, l'être effectivement; et, pour l'être, il faut se bien appliquer à sa profession, en étudier sérieusement toutes les règles, consulter avec soin et avec docilité les plus habiles maîtres, ne rien négliger de ce qui peut faire réussir nos entreprises, et surtout implorer le secours des dieux, qui seuls donnent la prudence et le succès.

Quand Cyrus fut arrivé en Médie près de Cyaxare, la première

chose qu'il fit, après les compliments ordinaires, fut de s'informer de la qualité et du nombre des troupes de part et d'autre. Il se trouva, par le dénombrement qu'on en fit, que l'armée des ennemis montait à soixante mille chevaux et à deux cent mille hommes de pied; et que par conséquent il s'en fallait plus des deux tiers que les Mèdes et les Perses joints ensemble n'eussent autant de cavalerie qu'eux, et qu'à peine avaient-ils la moitié d'infanterie. Une si grande inégalité jeta Cyaxare dans un grand embarras et une grande crainte. Il n'imaginait point d'autre expédient que de faire venir de nouvelles troupes de Perse, en plus grand nombre encore que les premières. Mais, outre que le remède aurait été fort lent, il paraissait impraticable. Cyrus sur-le-champ proposa un moyen plus sûr et plus court : ce fut de faire changer d'armes aux Perses; et, au lieu que la plupart ne se servaient presque que de l'arc et du javelot, et ne combattaient par conséquent que de loin, genre de combat où le grand nombre l'emporte facilement sur le petit, il fut d'avis de les armer de telle sorte qu'ils pussent tout d'un coup combattre de près et en venir aux mains avec les ennemis, et rendre ainsi inutile la multitude de leurs troupes. On goûta fort cet avis, et il fut exécuté sur-le-champ.

Un jour que Cyrus faisait la revue de son armée, il lui vint un courrier de la part de Cyaxare l'avertir qu'il lui était arrivé des ambassadeurs du roi des Indes, et qu'il le priait de le venir trouver promptement. Pour ce sujet, dit-il, je vous apporte un riche vêtement : car il souhaite que vous paraissiez superbement vêtu devant les Indiens, afin de faire honneur à la nation. Cyrus ne perdit point de temps : il partit sur-le-champ avec ses troupes pour aller trouver le roi, sans avoir d'autre habit que le sien [1], qui était fort simple, à la manière des Perses. Et comme Cyaxare en parut d'abord un peu mécontent, Vous aurais-je fait plus d'honneur, reprit Cyrus, si je m'étais habillé de pourpre, si je m'étais chargé de bracelets et de chaînes d'or, et qu'avec tout cela j'eusse tardé plus longtemps à venir, que je ne vous en fais maintenant par la sueur de mon visage et par

[1] Ἐν τῇ Περσικῇ στολῇ οὐδέν τι *veste indutus, ornatu alieno minime* ὑβρισμένῃ. Belle expression ! *Persica contaminata.*

ma diligence, en montrant à tout le monde avec quelle promptitude on exécute vos ordres ?

La grande attention de Cyrus était de s'attacher les troupes, de gagner le cœur des officiers, de se faire aimer et estimer des soldats. Pour cela il les traitait tous avec bonté et douceur, se rendait populaire et affable, les invitait souvent à manger avec lui, surtout ceux qui se distinguaient parmi leurs égaux. Il ne faisait aucun cas de l'argent que pour le donner. Il distribuait avec largesse des présents à chacun selon son mérite et sa condition : à l'un c'était un bouclier; à l'autre, une épée, ou quelque chose de pareil. C'était par cette grandeur d'âme, cette générosité, et ce penchant à faire du bien, qu'il croyait qu'un général devait se distinguer, et non par le luxe de la table, ou par la magnificence des habits et des équipages, et encore moins par la hauteur et la fierté.

Voyant toutes ses troupes pleines d'ardeur et de bonne volonté, il proposa à Cyaxare de les mener contre l'ennemi. On se mit donc en marche, après avoir offert des sacrifices aux dieux. Quand les armées furent à la vue l'une de l'autre, on se prépara au combat. Les Assyriens s'étaient campés en rase campagne : Cyrus au contraire s'était couvert de quelques villages et de quelques petites collines. On fut de part et d'autre quelques jours à se regarder. Enfin, les Assyriens étant sortis les premiers de leur camp en fort grand nombre, Cyrus fit avancer ses troupes. Avant qu'elles fussent à la portée du trait, il donna le mot du guet, qui fut, *Jupiter secourable et conducteur*. Il fit entonner l'hymne ordinaire en l'honneur de Castor et de Pollux; et les soldats, pleins d'une religieuse ardeur (θεοσεβῶς), y répondirent à haute voix. Ce n'était dans toute l'armée de Cyrus qu'allégresse [1], qu'émulation, que courage, qu'exhortations mutuelles, que prudence, qu'obéissance; ce qui jetait une étrange frayeur dans le cœur des ennemis. Car, dit ici l'historien, on a remarqué qu'en ces occasions ceux qui craignent plus les dieux ont le moins de peur des hommes. Du côté des Assyriens, les archers, les fron-

[1] Ἦν δὲ μεστὸν τὸ στράτευμα τῷ Κύρῳ προθυμίας, φιλοτιμίας, ῥώμης, θάρσους, παρακελευσμοῦ, σωφροσύνης, πειθοῦς.... ἐν τῷ τοιούτῳ γὰρ δὴ οἱ δεισιδαίμονες ἧττον τοὺς ἀνθρώπους φοβοῦνται.

deurs, et ceux qui lançaient des javelots, firent leurs décharges avant que l'ennemi fût à portée. Mais les Perses, animés par la présence et l'exemple de Cyrus, en vinrent tout d'un coup aux mains, et enfoncèrent les premiers bataillons. Les Assyriens ne purent soutenir un choc si rude, et prirent tous la fuite. La cavalerie des Mèdes s'ébranla en même temps pour attaquer celle des ennemis, qui fut aussi bientôt mise en déroute. Ils furent vivement poursuivis jusque dans leur camp. Il s'en fit un effroyable carnage, et le roi des Assyriens y perdit la vie. Cyrus ne se crut pas en état de les forcer dans leurs retranchements, et il fit sonner la retraite.

Cependant les Assyriens, après la mort de leur roi et la perte des plus braves gens de l'armée, étaient dans une étrange consternation. Crésus et tous les autres alliés perdirent aussi toute espérance. Ainsi ils ne pensèrent plus qu'à se sauver à la faveur de la nuit.

Cyrus l'avait bien prévu, et il se préparait à les poursuivre vivement. Mais il avait besoin pour cela de cavalerie; et, comme on l'a déjà remarqué, les Perses n'en avaient point. Il alla donc trouver Cyaxare, et lui proposa son dessein. Cyaxare l'improuva fort, et lui représenta le danger qu'il y avait de pousser à bout des ennemis si puissants, à qui l'on inspirerait peut-être du courage en les réduisant au désespoir; qu'il était de la sagesse d'user modérément de la fortune, et de ne pas perdre le fruit de la victoire par trop de vivacité : que d'ailleurs il ne voulait pas contraindre les Mèdes, ni les empêcher de prendre un repos qu'ils avaient si justement mérité. Cyrus se réduisit à lui demander la permission d'emmener ceux qui voudraient bien le suivre : à quoi Cyaxare consentit sans peine; et il ne songea plus qu'à passer le temps en festins et en joie avec les officiers, et à jouir de la victoire qu'il venait de remporter.

Presque tous les Mèdes suivirent Cyrus, qui se mit en marche pour poursuivre les ennemis. Il rencontra en chemin des courriers qui venaient, de la part des Hyrcaniens qui servaient dans l'armée ennemie, lui déclarer que, dès qu'il paraîtrait, ils se rendraient à lui; et en effet ils le firent. Il ne perdit point de temps; et, ayant marché toute la nuit, il arriva près des Assy-

riens. Crésus avait fait partir ses femmes durant la nuit pour prendre le frais, car c'était en été, et il les suivait avec quelque cavalerie. La désolation fut extrême parmi les Assyriens quand ils virent l'ennemi si près d'eux : plusieurs furent tués dans la fuite; tous ceux qui étaient demeurés dans le camp se rendirent : la victoire fut complète, et le butin immense. Cyrus se réserva tous les chevaux qui se trouvèrent dans le camp, songeant dès lors à former parmi les Perses un corps de cavalerie, ce qui leur avait manqué jusque-là. Il fit mettre à part pour Cyaxare tout ce qu'il y avait de plus précieux. Quand les Mèdes et les Hyrcaniens furent revenus de la poursuite des ennemis, il leur fit prendre le repas qui leur avait été préparé, en les avertissant d'envoyer seulement du pain aux Perses, qui avaient d'ailleurs, soit pour les ragoûts, soit pour la boisson, tout ce qui leur était nécessaire. Leur ragoût était la faim, et leur boisson l'eau de la rivière. C'était la manière de vivre à laquelle ils étaient accoutumés dès leur enfance.

La nuit même que Cyrus était parti pour aller à la poursuite des ennemis, Cyaxare l'avait passée dans la joie et dans les festins, et s'était enivré avec ses principaux officiers. Le lendemain à son réveil, il fut étrangement étonné de se voir presque seul. Plein de colère et de fureur, il dépêcha sur-le-champ un courrier à l'armée, avec ordre de faire de violents reproches à Cyrus, et de faire revenir tous les Mèdes sans aucun délai. Cyrus ne s'effraya point d'un commandement si injuste. Il lui écrivit une lettre respectueuse, mais pleine d'une généreuse liberté, où il justifiait sa conduite, et le faisait ressouvenir de la permission qu'il lui avait donnée d'emmener tous ceux des Mèdes qui voudraient bien le suivre. Il envoya en même temps en Perse pour faire venir de nouvelles troupes, dans le dessein qu'il avait de pousser plus loin ses conquêtes.

Parmi les prisonniers de guerre qu'on avait faits il se trouva une jeune princesse d'une rare beauté, qu'on avait réservée pour Cyrus. Elle se nommait Panthée, et était femme d'Abradate, roi de la Susiane. Sur le récit qu'on fit à Cyrus de sa beauté, il refusa de la voir, dans la crainte, disait-il, qu'un tel objet ne l'attachât plus qu'il ne voudrait, et ne le détournât des grands

desseins qu'il avait formés. Araspe, jeune seigneur de Médie, qui l'avait en garde, ne se défiait pas tant de sa faiblesse, et prétendait qu'on est toujours maître de soi-même. Cyrus lui donna de sages avis, en lui confiant de nouveau le soin de cette princesse. Ne craignez rien, reprit Araspe, je suis sûr de moi, et je vous réponds sur ma vie que je ne ferai rien de contraire à mon devoir. Cependant sa passion pour cette jeune princesse s'alluma peu à peu, jusqu'à un tel point que, la trouvant invinciblement opposée à ses désirs, il était près de lui faire violence. La princesse enfin en donna avis à Cyrus, qui chargea aussitôt Artabaze d'aller trouver Araspe de sa part. Cet officier lui parla avec la dernière dureté, et lui reprocha sa faute d'une manière propre à le jeter dans le désespoir. Araspe, outré de douleur, ne put retenir ses larmes, et demeura interdit de honte et de crainte. Quelques jours après, Cyrus le manda. Il vint tout tremblant. Cyrus le prit à part; et, au lieu des violents reproches auxquels il s'attendait, il lui parla avec la dernière douceur, reconnaissant que lui-même avait eu tort de l'avoir imprudemment enfermé avec un ennemi si redoutable. Une bonté si inespérée rendit la vie à ce jeune seigneur. La confusion, la joie, la reconnaissance, firent couler de ses yeux une abondance de larmes. Ah! je me connais maintenant, dit-il; et j'éprouve sensiblement que j'ai deux âmes, l'une qui me porte au bien, l'autre qui m'entraîne vers le mal. La première l'emporte quand vous venez à mon secours et que vous me parlez; je cède à l'autre et je suis vaincu quand je suis seul. Il répara avantageusement sa faute, et rendit un service considérable à Cyrus en se retirant comme espion chez les Assyriens, sous prétexte d'un prétendu mécontentement.

Cependant Cyrus se préparait à avancer dans le pays ennemi. Aucun des Mèdes ne voulut le quitter ni retourner sans lui vers Cyaxare, dont ils craignaient la colère et la cruauté. L'armée se mit en marche. Le bon traitement que Cyrus avait fait aux prisonniers de guerre, en les renvoyant libres chacun dans leur pays, avait répandu partout le bruit de sa clémence. Beaucoup de peuples se rendirent à lui, et grossirent le nombre de ses troupes. S'étant approché de Babylone, il fit faire au roi des Assyriens

un défi de terminer leur querelle par un combat singulier. Son défi ne fut pas accepté ; mais, pour mettre ses alliés en sûreté pendant son absence, il fit avec lui une espèce de trêve et de traité, par lequel on convint de part et d'autre de ne point inquiéter les laboureurs, et de leur laisser cultiver les terres avec une pleine liberté. Après avoir reconnu le pays, examiné la situation de Babylone, et s'être fait un grand nombre d'amis et d'alliés, il reprit le chemin de la Médie.

Quand il fut près de la frontière, il députa aussitôt vers Cyaxare pour lui donner avis de son arrivée et pour recevoir ses ordres. Celui-ci ne jugea pas à propos de recevoir dans son pays une armée si considérable, et qui allait encore être augmentée de quarante mille hommes nouvellement arrivés de Perse. Le lendemain il se mit en chemin avec ce qui lui était resté de cavalerie. Cyrus alla au-devant de lui avec la sienne, qui était fort nombreuse et fort leste. A cette vue, la jalousie et le mécontentement de Cyaxare se réveillèrent. Il fit un accueil très-froid à son neveu, détourna son visage pour ne point recevoir son baiser, et laissa même couler quelques larmes. Cyrus commanda à tout le monde de s'éloigner, et entra avec lui en éclaircissement. Il lui parla avec tant de douceur, de soumission, de raison ; lui donna de si fortes preuves de la droiture de son cœur, de son respect, et d'un inviolable attachement à sa personne et à ses intérêts, qu'il dissipa en un moment tous ses soupçons, et rentra parfaitement dans ses bonnes grâces. Ils s'embrassèrent mutuellement en répandant des larmes de part et d'autre. On ne peut exprimer quelle fut la joie des Perses et des Mèdes, qui attendaient avec inquiétude et tremblement de quelle façon se terminerait cette entrevue. A l'instant Cyaxare et Cyrus remontèrent à cheval ; et alors tous les Mèdes se rangèrent à la suite de Cyaxare, comme Cyrus leur en avait fait signe. Les Perses suivirent Cyrus, et les autres nations leur prince particulier. Quand ils furent arrivés au camp, ils conduisirent Cyaxare dans la tente qu'on lui avait dressée. Il fut aussitôt visité de la plupart des Mèdes, qui vinrent le saluer et lui faire des présents, les uns de leur propre mouvement, les autres par ordre de Cyrus. Cyaxare en fut extrêmement touché et commença à reconnaître que Cyrus ne lui avait

point débauché ses sujets, et que les Mèdes ne lui étaient pas moins affectionnés qu'auparavant.

RÉFLEXIONS.

Tout est plein d'instructions dans le récit que nous venons de faire. On voit dans Cyrus toutes les qualités qui forment les grands hommes, et dans ses troupes tout ce qui rend une armée invincible. Ce jeune prince, infiniment élevé au-dessus des sentiments ordinaires à ceux de son rang et de son âge, ne met point sa gloire dans la magnificence des repas, des vêtements, des équipages. Il ne sait ce que c'est que ces airs de hauteur et de fierté par lesquels souvent les jeunes gens de qualité croient devoir se distinguer. Il n'estime dans les richesses que le plaisir de les distribuer, et la facilité qu'elles donnent de se faire des amis. Il possède merveilleusement l'art important de gagner les cœurs [1], plus encore par ses manières honnêtes et prévenantes que par ses libéralités. Instruit à fond de la science militaire, il est fécond en ressources et en expédients : témoin le changement d'armes qu'il introduisit parmi les Perses, et l'établissement de la cavalerie qu'il y fit. Il est sobre, vigilant, endurci au travail, insensible aux attraits de la volupté ; et le contraste de lui et de Cyaxare sert beaucoup à relever le prix de ces excellentes qualités.

Dans un âge où les passions sont ordinairement si vives, dans l'ardeur même de la victoire où tout semble permis, au milieu des louanges et des applaudissements qu'il reçoit de toutes parts, il demeure toujours maître absolu de lui-même, et donne à un jeune seigneur, qui lui ressemblait peu, des leçons de continence et de vertu qui nous étonnent, tout chrétiens que nous sommes, et qui nous paraissent à peine croyables, tant elles sont éloignées de nos mœurs !

Mais ce qui nous doit étonner encore davantage, c'est son respect infini pour les dieux, son exactitude à ne rien entreprendre sans les consulter et sans implorer leur secours, sa religieuse reconnaissance à leur égard en leur attribuant tous ses

[1] *Artificium benevolentiæ colligendæ*, dit Cicéron, en parlant de Cyrus. (*Epist. ad Quint frat.*)

heureux succès, et la profession ouverte, qu'il ne rougissait point de faire en tout temps et en toute rencontre, de piété et de religion, s'il est permis de se servir de ces termes à l'égard d'un prince qui ignorait le vrai Dieu.

Voilà ce que les jeunes gens doivent étudier dans Cyrus; et l'on ne manque pas de leur faire observer que c'est sur ce modèle que se forma un des plus grands capitaines qu'ait portés la république romaine, je veux dire Scipion l'Africain le second, qui avait toujours en main les livres admirables de la Cyropédie : *Quos quidem libros non sine causa noster ille Africanus de manibus ponere non solebat. Nullum est enim prætermissum in his officium diligentis et moderati imperii* [1].

Continuation de la guerre. Prise de Babylone. Nouvelles conquêtes. Mort de Cyrus [2].

Dans le conseil qui se tint en présence de Cyaxare [3], il fut résolu de continuer la guerre. On travailla aux préparatifs avec une ardeur infatigable. L'armée des ennemis était encore plus nombreuse qu'elle ne l'avait été dans la première campagne, et l'Égypte seule leur avait fourni plus de six vingt mille hommes. Leur rendez-vous était à Thymbrée, ville de Lydie. Cyrus, après avoir pris toutes les précautions nécessaires pour que son armée ne manquât de rien, et après être descendu dans un détail surprenant, que Xénophon rapporte fort au long, songea à se mettre en marche. Cyaxare ne le suivit point, et demeura avec la troisième partie des Mèdes seulement; pour ne pas laisser son pays entièrement dégarni.

Abradate, roi de la Susiane, se préparant à prendre son armure, Panthée, sa femme, lui vint présenter un casque, des brassards et des bracelets, tout cela d'or massif, avec une cotte d'armes de sa hauteur, plissée par en bas, et un grand panache de couleur de pourpre. Elle avait fait la plupart de ces ouvrages elle-même à l'insu de son mari, pour lui ménager le plaisir de la surprise. Quelque tendresse qu'elle eût pour lui, elle l'exhorta à mourir plutôt les armes à la main que de ne pas se

[1] Cic. Epist. I, ad Quint. frat. 145-211.—1.
[2] Voyez l'Hist. Anc., tom. II, pag. [3] Cyrop. l. 6, etc.

signaler d'une manière digne de leur naissance, et digne de l'idée qu'elle avait tâché de donner de lui à Cyrus. Nous lui avons, dit-elle, des obligations infinies. J'ai été sa prisonnière, et, comme telle, destinée pour lui ; mais je ne me suis point trouvée esclave entre ses mains, ni ne me suis point vue libre à des conditions honteuses. Il m'a gardée comme il aurait gardé la femme de son propre frère; et je lui ai bien promis que vous sauriez reconnaître une telle grâce : ne l'oubliez point. O Jupiter! s'écria Abradate en levant les yeux vers le ciel, fais que je paraisse aujourd'hui digne mari de Panthée, et digne ami d'un si généreux bienfaiteur! Cela dit, il monta sur son char. Panthée, ne pouvant plus l'embrasser, voulut encore baiser le char où il était, et le suivit quelque temps à pied ; après quoi elle se retira.

Quand les armées furent en présence, tout se prépara au combat. Après les prières publiques et générales, Cyrus fit des libations en particulier, et pria encore de nouveau le dieu de ses pères de vouloir être son guide et de venir à son secours. Ayant entendu un coup de tonnerre, *Nous te suivons, souverain Jupiter* [1], s'écria-t-il : et à l'instant même il s'avança vers les ennemis. Comme le front de leur bataille surpassait de beaucoup celle des Perses, ils firent ferme dans le milieu, tandis que les deux ailes s'avancèrent en se courbant à droite et à gauche, dans le dessein d'envelopper l'armée de Cyrus, et de l'assaillir en même temps par plusieurs endroits. Il s'y attendait, et n'en fut pas surpris. Il parcourut tous les rangs pour animer ses troupes; et lui, qui en toute occasion était si modeste et si éloigné de tout air de vanité, au moment du combat parlait d'un ton ferme et décisif. Suivez-moi, leur disait-il, à une victoire assurée; les dieux sont pour nous. Après avoir donné tous les ordres nécessaires, et fait entonner par toute l'armée l'hymne du combat, il donna le signal.

Cyrus commença par attaquer l'aile des ennemis qui s'était avancée sur le flanc droit de son armée; et, l'ayant prise elle-

[1] Il avait effectivement pour guide un dieu, mais un dieu bien différent de Jupiter. = Voyez nos observations, tome II, pages 97 et suiv. de l'Hist. Ancienne — L.

même en flanc, la mit en désordre. On en fit autant de l'autre côté, où l'on fit d'abord avancer l'escadron des chameaux. La cavalerie ennemie ne l'attendit pas : et, de si loin que les chevaux l'aperçurent, ils se renversèrent les uns sur les autres ; et plusieurs, se cabrant, jetèrent par terre ceux qui les montaient. Les chariots armés de faux achevèrent d'y mettre la confusion. Cependant Abradate, qui commandait les chariots placés à la tête de l'armée, les fit avancer à toute bride. Ceux des ennemis ne purent soutenir un choc si rude, et furent mis en désordre. Abradate, les ayant percés, vint aux bataillons des Égyptiens ; mais, son char s'étant malheureusement renversé, il fut tué avec les siens, après avoir fait des efforts extraordinaires de courage. Le combat fut violent de ce côté-là, et les Perses furent contraints de reculer jusqu'à leurs machines. Là les Égyptiens se trouvèrent fort incommodés des flèches qu'on leur tirait de ces tours roulantes ; et les bataillons de l'arrière-garde des Perses, s'avançant l'épée à la main, empêchèrent les gens de trait de passer plus avant, et les contraignirent de retourner à la charge. Alors on ne vit plus que des ruisseaux de sang couler de tous côtés. Sur ces entrefaites Cyrus arrive, après avoir mis en fuite tout ce qui s'était présenté devant lui. Il vit avec douleur que les Perses avaient lâché le pied : et, jugeant bien que les Égyptiens ne cesseraient de gagner toujours le terrain, il résolut de les aller prendre par derrière ; et, en un instant ayant passé avec sa troupe à la queue de leurs bataillons, il les chargea rudement. La cavalerie survint en même temps, et poussa vivement les ennemis. Les Égyptiens, attaqués de tous côtés, faisaient face partout, et se défendaient avec un courage merveilleux. A la fin Cyrus, admirant leur valeur, et ayant peine à laisser périr de si braves gens, leur fit offrir des conditions honnêtes, leur représentant que tous leurs alliés les avaient abandonnés. Ils les acceptèrent, et servirent depuis dans ses troupes avec une fidélité inviolable.

Après la bataille perdue, Crésus s'enfuit en diligence avec ses troupes à Sardes, où Cyrus le suivit dès le lendemain, et se rendit maître de la ville sans y trouver aucune résistance.

De là il marcha droit vers Babylone, et subjugua en passant

la grande Phrygie et la Cappadoce. Quand il fut arrivé devant cette ville, et qu'il en eut examiné avec soin la situation, les murailles, les fortifications, chacun jugea qu'il était impossible de s'en rendre maître par la force. Il parut donc se déterminer au dessein de la prendre par famine. Pour cela il fit creuser tout autour de la ville des fossés fort larges et fort profonds, pour empêcher, disait-il, que rien ne pût y entrer ou en sortir. Ceux de la ville ne pouvaient s'empêcher de rire du dessein qu'il avait pris de les assiéger; et comme ils se voyaient des vivres pour plus de vingt ans, ils se moquaient de toute la peine qu'il se donnait. Tous ces travaux étant achevés, Cyrus apprit que bientôt on devait célébrer une grande solennité, dans laquelle tous les Babyloniens passaient la nuit entière à boire et à faire la débauche. Cette fête étant arrivée, et la nuit commençant de bonne heure, il fit ouvrir l'embouchure de la tranchée qui aboutissait au fleuve, et à l'instant même l'eau entra avec impétuosité dans ce nouveau canal, et, laissant à sec son ancien lit, ouvrit à Cyrus un passage libre dans la ville. Ses troupes y entrèrent donc sans trouver aucun obstacle. Elles pénétrèrent jusque dans le palais, où le roi fut tué. Dès la pointe du jour la citadelle se rendit, sur les nouvelles de la prise de la ville et de la mort du roi. Cyrus fit publier dans tous les quartiers que ceux qui voudraient avoir la vie sauve demeurassent dans leurs maisons et lui envoyassent leurs armes : ce qui fut fait sur-le-champ. Voilà ce que coûta à ce prince la prise de la ville la plus riche et la plus forte qui fût alors dans l'univers.

Cyrus commença par remercier les dieux de l'heureux succès qu'ils venaient de lui accorder : il assembla les principaux officiers, dont il loua publiquement le courage, la sagesse, le zèle et l'attachement pour sa personne, et distribua des récompenses dans toute l'armée. Il leur remontra ensuite que l'unique moyen de conserver ce qu'ils avaient acquis était de persévérer dans leur ancienne vertu; que le fruit de la victoire n'était pas de s'abandonner aux délices et à l'oisiveté; qu'après avoir vaincu les ennemis par la force des armes, il serait honteux de se laisser vaincre par les attraits de la volupté; qu'enfin, pour conserver leur ancienne gloire, il fallait maintenir à Babylone parmi les Perses la même discipline qui était observée dans leur pays, et

pour cela donner leurs principaux soins à la bonne éducation des enfants. Par là, dit-il, nous deviendrons nous-mêmes plus vertueux de jour en jour, en nous efforçant de leur donner de bons exemples; et il sera bien difficile qu'ils se corrompent, lorsque parmi nous ils ne verront et n'entendront rien qui ne les porte à la vertu, et qu'ils seront continuellement dans une pratique d'exercices louables et honnêtes.

Cyrus confia à différentes personnes, selon les talents qu'il leur connaissait, différentes parties et différents soins du gouvernement : mais il se réserva à lui seul celui de former des généraux, des gouverneurs de provinces, des ministres, des ambassadeurs, persuadé que c'était proprement le devoir et l'occupation d'un roi, et que de là dépendait sa gloire, le succès de toutes les affaires, le repos et le bonheur de l'empire. Il établit un ordre merveilleux pour la guerre, pour les finances, pour la police. Il avait dans toutes les provinces des personnes d'une probité reconnue, qui lui rendaient compte de tout ce qui s'y passait : on les appelait les yeux et les oreilles du prince. Il était attentif à honorer et à récompenser tous ceux qui se distinguaient par leur mérite, et qui excellaient en quelque chose que ce fût. Il préférait infiniment la clémence au courage guerrier, parce que celui-ci entraîne souvent la ruine et la désolation des peuples, au lieu que l'autre est toujours bienfaisant et salutaire. Il savait que les lois peuvent beaucoup contribuer au règlement des mœurs : mais, selon lui, le prince devait être par son exemple une loi vivante; et il ne croyait pas qu'il fût digne de commander aux autres, s'il n'avait plus de lumière et de vertu que ses sujets. La libéralité lui paraissait une vertu véritablement royale : mais il faisait encore plus de cas de la bonté, de l'affabilité, de l'humanité, qualités propres à gagner les cœurs et à se faire aimer des peuples, ce qui est proprement régner; outre que d'aimer plus que les autres à donner, quand on est infiniment plus riche qu'eux, est une chose moins surprenante que de descendre en quelque sorte du trône pour s'égaler à ses sujets. Mais ce qu'il préférait à tout était le culte des dieux et le respect pour la religion, persuadé que quiconque était sincèrement religieux et craignant Dieu, était en même temps bon et fidèle serviteur des

rois, et inviolablement attaché à leur personne et au bien de l'État.

Quand Cyrus crut avoir suffisamment donné ordre aux affaires de Babylone, il songea à faire un voyage en Perse. Il passa par la Médie pour y saluer Cyaxare, à qui il fit de grands présents, et lui marqua qu'il trouverait à Babylone un palais magnifique tout préparé quand il voudrait y aller, et qu'il devait regarder cette ville comme lui appartenant en propre. Cyaxare, qui n'avait point d'enfant mâle, lui offrit sa fille en mariage, et la Médie pour dot. Il fut fort sensible à une offre si avantageuse, mais il ne crut pas devoir l'accepter avant que d'avoir eu le consentement de son père et de sa mère, laissant pour tous les siècles un rare exemple de la respectueuse soumission et de l'entière dépendance que doivent montrer en pareille occasion à l'égard de père et de mère tous les enfants, quelque âge qu'ils puissent avoir, et à quelque degré de puissance et de grandeur qu'ils soient parvenus. Cyrus épousa donc cette princesse à son retour de Perse, et la mena avec lui à Babylone, où il avait établi le siége de son empire.

Il y assembla ses troupes. On dit qu'il s'y trouva six vingt mille chevaux, deux mille chariots armés de faux, et six cent mille hommes de pied. Il se mit en campagne avec cette nombreuse armée, et subjugua toutes les nations qui sont depuis la Syrie jusqu'à la mer des Indes : après quoi il tourna vers l'Égypte, et la rangea pareillement sous sa domination.

Il établit sa demeure au milieu de tous ces pays, passant ordinairement sept mois à Babylone pendant l'hiver, parce que le climat y est chaud ; trois mois à Suze pendant le printemps, et deux mois à Ecbatane durant les grandes chaleurs de l'été.

Plusieurs années s'étant ainsi écoulées, Cyrus vint en Perse pour la septième fois depuis l'établissement de sa monarchie. Cambyse et Mandane étaient morts il y avait déjà longtemps, et lui-même était fort vieux. Sentant approcher sa fin, il assembla ses enfants et les grands de l'empire ; et, après avoir remercié les dieux de toutes les faveurs qu'ils lui avaient accordées pendant sa vie, et leur avoir demandé une pareille protection pour ses enfants, pour ses amis et pour sa patrie, il déclara Cambyse, son fils aîné, son successeur, et laissa à l'autre plusieurs gou-

vernements fort considérables. Il leur donna à l'un et à l'autre d'excellents avis, en leur faisant entendre que le plus ferme appui des trônes était le respect pour les dieux, la bonne intelligence entre les frères, et le soin de se faire et de se conserver de fidèles amis. Il mourut, également regretté de tous les peuples

RÉFLEXIONS.

J'en ferai deux, dont l'une regardera le caractère et les qualités personnelles de Cyrus; l'autre, la vérité de son histoire écrite par Xénophon.

Première réflexion.

On peut regarder Cyrus comme le conquérant le plus sage et le héros le plus accompli dont il soit parlé dans l'histoire profane. Aucune des qualités qui forment les grands hommes ne lui manquait : sagesse, modération, courage, grandeur d'âme, noblesse de sentiments, merveilleuse dextérité pour manier les esprits et gagner les cœurs, profonde connaissance de toutes les parties de l'art militaire, vaste étendue d'esprit, soutenue d'une prudente fermeté pour former et pour exécuter de grands projets.

Mais ce qu'il y avait en lui de plus grand et de plus véritablement royal, c'est l'intime conviction où il était que tous ses soins et toute son attention devaient tendre à rendre les peuples heureux; et que ce n'était point par l'éclat des richesses [1], par le faste des équipages, par le luxe et les dépenses de la table, qu'un roi devait se distinguer de ses sujets, mais par la supériorité de mérite en tout genre, et surtout par une application infatigable à veiller sur leurs intérêts, et à leur procurer le repos et l'abondance. En effet, c'est le fondement et comme la base de l'état des princes, de n'être pas à eux. C'est le caractère même de leur grandeur, d'être consacrés au bien public.

[1] Ἐγὼ μὲν οἶμαι δεῖν τὸν ἄρχοντα τῶν ἀρχομένων διαφέρειν, οὐ τῷ πολυτελέστερον δειπνεῖν, καὶ πλέον εἶδος ἔχειν χρυσίου, ἀλλὰ τῷ προνοεῖν τε καὶ φιλοπονεῖν προθυμούμενον. (*Cyrop.* l. I.)

« Ac mihi quidem videntur huc omnia esse referenda ab iis qui præsunt aliis, ut ii qui eorum in imperio erunt, sint quam beatissimi. » (Cic. lib. I, *Ep.* I, *ad Quint. frat.*)

Il en est d'eux comme de la lumière, qui n'est placée dans un lieu éminent que pour se répandre partout. Ce serait leur faire injure que de les renfermer dans les bornes étroites d'un intérêt personnel. Ils rentreraient dans l'obscurité d'une condition privée, s'ils avaient des vues moins étendues que tous leurs États. Ils sont à tous, parce que tout leur est confié.

Ce fut par le concours de toutes ces vertus que Cyrus vint à bout de fonder en assez peu de temps un empire qui embrassait presque toutes les parties du monde; qu'il jouit paisiblement, pendant plusieurs années, du fruit de ses conquêtes; qu'il sut se faire tellement estimer et aimer, non-seulement par ses sujets naturels, mais par toutes les nations qu'il avait conquises, qu'après sa mort il fut généralement regretté comme le père commun de tous les peuples.

Nous ne devons pas être étonnés que Cyrus ait été si accompli en tout genre, nous qui savons que c'est Dieu lui-même qui l'avait formé pour être l'instrument et l'exécuteur des desseins de miséricorde qu'il avait sur son peuple, et pour donner au monde, en sa personne, un modèle parfait de la manière dont les princes doivent gouverner les peuples, et du véritable usage qu'ils doivent faire de la souveraine puissance.

Quand je dis que Dieu a formé lui-même ce prince, je n'entends pas que ç'ait été par un miracle sensible, ni qu'il l'ait tout d'un coup rendu tel que nous l'admirons dans ce que l'histoire nous en apprend. Dieu lui avait donné un heureux naturel en mettant dans son esprit les semences de toutes les plus grandes qualités, et dans son cœur des dispositions aux plus rares vertus. Il eut soin qu'on cultivât cet heureux naturel par une excellente éducation, et qu'on le préparât ainsi aux grands desseins qu'il avait sur lui. Comme il est la lumière des esprits, il dissipait tous ses doutes, lui suggérait les expédients les plus convenables, le rendait attentif aux meilleurs conseils, étendait ses vues, et les rendait plus nettes et plus distinctes. Ainsi Dieu présida à toutes ses entreprises[1], le conduisit comme par la main dans

[1] « Hæc dicit Dominus christo meo Cyro; cujus apprehendi dexteram, ut subjiciam ante faciem ejus gentes, et dorsa regum vertam, et aperiam coram eo januas; et portæ non claudentur. Ego ante te ibo, et gloriosos terræ humiliabo; portas æreas conteram, et vectes ferreos confringam. » (Isai. 45, 1, 2.)

toutes ses conquêtes, lui ouvrit les portes des villes, fit tomber devant lui les remparts les plus forts, et humilia en sa présence les princes les plus puissants de la terre.

Pour mieux sentir le mérite de Cyrus, il ne faut que le comparer à un autre roi de Perse, je veux dire à Xerxès son petit-fils, qui poussé par un motif absurde de vengeance, entreprit de subjuguer la Grèce. On voit autour de lui tout ce qu'il y a de plus grand et de plus éclatant selon les hommes, le plus vaste empire qui fût alors sur la terre, des richesses immenses, des armées de terre et de mer dont le nombre paraît incroyable. Tout cela est autour de lui, mais non en lui, et n'ajoute rien à ses qualités naturelles. Mais, par un aveuglement trop ordinaire aux grands et aux princes, né dans l'abondance de tous les biens avec une puissance sans bornes, dans une gloire qui ne lui avait rien coûté, il s'était accoutumé à juger de ses talents et de son mérite personnel par les dehors de sa place et de son rang. Il méprise les sages conseils d'Artabane, son oncle, et de Démarate, pour n'écouter que les flatteurs de sa vanité. Il mesure le succès de ses entreprises sur l'étendue de son pouvoir. La soumission servile de tant de peuples ne pique plus son ambition, et, devenu dédaigneux pour une obéissance trop prompte et trop facile, il se plaît à exercer sa domination sur les éléments, à percer les montagnes et à les rendre navigables, à châtier la mer pour avoir rompu son pont, à captiver ses flots par des chaînes qu'il y fait jeter. Plein d'une vanité puérile et d'un orgueil ridicule, il se regarde comme le maître de la nature et des éléments; il croit qu'aucun peuple n'osera attendre son arrivée; il compte, avec une présomptueuse et folle assurance, sur les millions d'hommes et de vaisseaux [1] qu'il traîne après lui. Mais quand, après la bataille de Salamine, il vit les tristes restes et les honteux débris de ses troupes innombrables répandus dans toute la Grèce, il reconnut quelle différence il y avait entre une armée et une foule d'hommes : *Stratusque per totam passim Græciam Xerxes intellexit, quantum ab exercitu turba distaret* [2].

Je ne puis m'empêcher d'appliquer ici deux vers d'Horace,

[1] Rollin a voulu dire : *les millions d'hommes et la multitude de vaisseaux.* — L.

[2] Senec. l. 6, de Benef. cap. 32.

qui semblent faits pour le double événement dont je viens de parler :

> Vis consili expers mole ruit sua :
> Vim temperatam di quoque provehunt
> In majus [1].

En effet, est-il possible de mieux définir l'armée de Xerxès que par ces mots, *Vis consili expers*, une puissance destituée de conseil et de prudence ; ou d'en mieux exprimer le succès que par ces autres termes, *mole ruit sua*, qui marquent que cet énorme colosse tomba par son propre poids et par sa propre grandeur? au lieu, dit Horace, que les dieux se plaisent à élever une puissance fondée sur la justice et guidée par la raison, telle que fut celle de Cyrus : *Vim temperatam di quoque provehunt in majus.*

Seconde réflexion.

Une des règles que j'ai proposées pour conduire et former les jeunes gens dans l'étude des historiens, a été d'y chercher, avant tout et sur tout, la vérité, et de s'accoutumer de bonne heure à en connaître et à en discerner les caractères. C'est ici le lieu naturel de faire l'application de cette règle. Hérodote et Xénophon, qui conviennent parfaitement dans ce que je considère comme l'essentiel et le fond de l'histoire de Cyrus, je veux dire son expédition contre Babylone et ses autres conquêtes, suivent des routes toutes différentes dans le récit qu'ils font de plusieurs faits très-importants, tels que sont, par exemple, la naissance de ce prince et l'établissement de l'empire des Perses.

On ne doit pas laisser ignorer aux jeunes gens ces différences. Hérodote, et après lui Justin, racontent qu'Astyage, roi des Mèdes, sur un songe effrayant qu'il eut, donna sa fille Mandane en mariage à un homme de Perse, d'une naissance et d'une condition obscures, nommé Cambyse. Un fils étant né de ce mariage, le roi chargea Harpagus, l'un de ses principaux officiers, de le faire mourir. Celui-ci le donna à un des bergers

[1] Lib. 3, Od. 4.

du roi, pour l'exposer dans une forêt; mais l'enfant, ayant été sauvé miraculeusement et nourri en secret par la femme du berger, fut dans la suite reconnu par son grand-père, qui se contenta de le reléguer dans le fond de la Perse, et fit tomber toute sa colère sur le malheureux Harpagus, à qui il donna son propre fils à manger dans un festin. Le jeune Cyrus, plusieurs années après, averti par Harpagus de ce qu'il était, et animé par ses conseils et ses remontrances, leva une armée en Perse, marcha contre Astyage, le défit dans un combat, et fit ainsi passer l'empire des Mèdes aux Perses.

Le même Hérodote fait mourir Cyrus d'une manière peu digne d'un si grand conquérant. Ce prince, selon lui, ayant porté la guerre contre les Scythes, et les ayant attaqués dans un premier combat, fit semblant de prendre la fuite, après avoir laissé dans la campagne une grande quantité de vin et de viandes. Les Scythes ne manquèrent pas de se jeter dessus. Cyrus revint contre eux, et, les ayant trouvés tous endormis et enivrés, les défit sans peine, et fit un grand nombre de prisonniers, parmi lesquels se trouva le fils de la reine, nommée Tomyris, qui commandait elle-même son armée. Ce jeune prince, que Cyrus avait refusé de rendre à sa mère, étant revenu de son ivresse, et ne pouvant souffrir de se voir captif, se donna la mort. Tomyris, animée par le désir de la vengeance, présenta un second combat aux Perses; et, les ayant attirés à son tour dans des embûches par une fuite simulée, en tua plus de deux cent mille avec leur roi Cyrus. Puis, ayant fait couper la tête de Cyrus, elle la mit dans une outre pleine de sang, en lui insultant par ces paroles : « Cruel que tu es, rassasie-toi après ta mort du sang dont tu as « eu soif pendant ta vie, et dont tu as toujours été insatiable. » *Satia te, inquit, sanguine quem sitisti, cujusque insatiabilis semper fuisti* [1].

Il s'agit de savoir lequel des deux historiens, qui rapportent la même histoire d'une manière si différente, est le plus digne de foi. Des jeunes gens même, conduits par les interrogations d'un habile maître, peuvent aisément prendre leur parti. Le récit que fait Hérodote des premiers commencements de Cyrus a

[1] Justin. lib. 1, c. 8.

bien plus l'air d'une fable que d'une histoire. Pour ce qui regarde sa mort, quelle apparence qu'un prince si expérimenté dans la guerre, et plus recommandable encore par sa prudence que par son courage, eût donné ainsi tête baissée dans des embûches qu'une femme lui aurait préparées? Ce que le même historien rapporte du brusque emportement et de la puérile vengeance de Cyrus contre un fleuve où l'un de ses chevaux sacrés s'était noyé, et qu'il fit couper sur-le-champ, par son armée, en trois cent soixante canaux, combat directement l'idée qu'on a de ce prince, dont le caractère était la douceur et la modération [1]. D'ailleurs est-il vraisemblable que Cyrus, marchant à la conquête de Babylone [2], perdît ainsi un temps qui lui était si précieux, consumât l'ardeur de ses troupes dans un travail si inutile, et manquât l'occasion de surprendre les Babyloniens, en s'amusant à faire la guerre à un fleuve, au lieu de la porter contre les ennemis?

Mais ce qui décide sans réplique en faveur de Xénophon, est la conformité de son récit avec l'Écriture sainte, où l'on voit que, bien loin que Cyrus eût élevé l'empire des Perses sur la ruine de celui des Mèdes, comme le marque Hérodote, ces deux peuples de concert attaquèrent Babylone, et joignirent leurs forces pour abattre cette redoutable puissance.

D'où peut donc venir une si grande différence entre ces deux historiens? Hérodote nous l'explique. Dans l'endroit même où il rapporte la naissance de Cyrus, et dans celui où il parle de sa mort, il avertit que dès lors il y avait différentes manières de raconter ces deux grands événements. Hérodote a suivi celle qui était plus de son goût; et l'on voit qu'il aimait les choses extraordinaires et merveilleuses, et qu'il y ajoutait foi très-facilement. Xénophon était plus sérieux et moins crédule; et il nous avertit, dès le commencement de son histoire, qu'il s'était informé avec

[1] Cicéron remarque que, pendant tout son gouvernement, il ne lui échappa jamais une parole de colère et d'emportement : *cujus summo in imperio nemo unquam verbum ullum asperius audivit.* » (*Epist.* 2, *ad Quint. fratr.*)

[2] « Quum Babylonem oppugnaturus festinaret ad bellum, cujus maxima momenta in occasionibus sunt... huc omnem transtulit belli apparatum... Perlit itaque et tempus, magna in magnis rebus jactura; et militum ardor, quem inutilis labor fregit; et occasio aggrediendi imparatos, dum ille bellum indictum hosti cum flumine gerit. » (Sen. *de Ira*, lib. 3, cap. 21.)

grand soin de la naissance de Cyrus, de son caractère et de son éducation.

Il ne faut pas conclure de ce que je viens de dire qu'Hérodote ne soit croyable en rien, parce qu'il se trompe quelquefois; la règle serait fausse et contraire à l'équité : comme il y aurait de la témérité aussi à croire en tout un auteur, parce qu'il dirait quelquefois ce qui est vrai. La vérité et le mensonge peuvent se trouver ensemble; mais l'habileté et la prudence du lecteur consistent à savoir les démêler, à les reconnaître à certains traits qui leur sont propres, et à en faire le triage et la séparation. Et c'est à ce discernement du vrai et du faux qu'il faut accoutumer de bonne heure les jeunes gens.

SECOND MORCEAU TIRÉ DE L'HISTOIRE GRECQUE [1].

De la grandeur et de l'empire d'Athènes.

Mon dessein, dans ce second morceau d'histoire, est de donner quelque idée de l'empire que les Athéniens ont eu pendant plusieurs années sur la Grèce, et d'exposer par quels degrés et par quels moyens Athènes parvint à une si haute élévation. Les chefs qui, dans l'espace du temps dont nous parlons, contribuèrent le plus à établir et à maintenir la grandeur et la puissance de cette république par des qualités toutes différentes, furent Thémistocle, Aristide, Cimon, Périclès.

En effet, Thémistocle jeta les fondements de cette nouvelle puissance par un seul conseil, en tournant toutes les forces et toutes les vues des Athéniens vers la mer. Cimon mit ces forces navales en usage par ses expéditions maritimes, qui mirent l'empire des Perses à deux doigts de sa perte. Aristide fournit aux dépenses de la guerre par la sage économie avec laquelle il administra les deniers publics. Enfin Périclès maintint et augmenta par sa prudence ce que les autres avaient acquis, en mêlant les doux exercices de la paix aux tumultueuses expéditions de la guerre. Ainsi ce qui fit l'élévation des Athéniens fut l'heureux concours et le mélange de la politique de Thémistocle, de l'activité de Cimon, du désintéressement d'Aristide, et de la sagesse

[1] Ce morceau est présenté avec plus de détails dans l'Hist. Ancienne, tome III, pag. 136-289 de notre édition. L.

de Périclès : en sorte que si l'une de ces causes eût manqué, Athènes ne serait pas parvenue au commandement.

L'heureux succès de la bataille de Marathon, où Thémistocle s'était trouvé, commença d'allumer dans son cœur cette ardeur pour la gloire qui le suivit toujours, et qui le porta quelquefois trop loin. Les trophées de Miltiade, disait-il, ne lui laissaient de repos ni jour ni nuit. Il songea dès lors à illustrer son nom et sa patrie par quelque grande entreprise, et à la rendre supérieure à Lacédémone, qui depuis longtemps dominait sur toute la Grèce. Dans cette vue, il crut devoir tourner toutes les forces d'Athènes du côté de la mer, voyant bien que, faible par terre comme elle était, elle n'avait que ce seul moyen de se rendre nécessaire aux alliés et formidable aux ennemis. Couvrant donc son dessein du prétexte plausible de la guerre contre les Éginètes, il fit construire une flotte de cent vaisseaux, qui peu de temps après contribua beaucoup au salut de la Grèce.

L'attachement inviolable d'Aristide à la justice l'obligea, en plusieurs occasions, de s'opposer à Thémistocle, qui ne se piquait pas de délicatesse sur ce point, et qui par ses intrigues et ses cabales vint à bout de le faire exiler. Dans cette sorte de jugement les citoyens donnaient leurs suffrages en écrivant le nom du particulier sur une coquille appelée en grec ὄστρακον, d'où est venu le nom d'*ostracisme*. Ici un paysan qui ne savait pas écrire, et qui ne connaissait pas Aristide, s'adressa à lui-même pour le prier de mettre le nom d'Aristide sur sa coquille. Cet homme vous a-t-il fait quelque mal, lui dit Aristide, pour le condamner ainsi ? Non, répliqua l'autre, je ne le connais pas même; mais je suis fatigué et blessé de l'entendre partout appeler *le Juste*. Aristide, sans répondre une seule parole, prit tranquillement la coquille, y écrivit son nom, et la lui rendit. Il partit pour son exil en priant les dieux de ne pas permettre qu'il arrivât à sa patrie aucun accident qui le fît regretter. Le grand Camille, en un cas tout semblable, n'imita point sa générosité, et fit une prière toute contraire : *In exsilium abiit, precatus ab diis immortalibus, si in noxio sibi ea injuria fieret, primo quoque tempore desiderium sui civitati ingratæ facerent*[1]. J'examine-

[1] Liv. lib. 5, n. 32.

rai dans la suite ce qu'on doit penser de l'ostracisme. Aristide fut bientôt rappelé.

Ce fut l'expédition de Xerxès contre la Grèce qui hâta son retour. Tous les alliés réunirent leurs forces pour repousser l'ennemi commun. On sentit pour lors tout le prix de la sage prévoyance de Thémistocle, qui, sous un autre prétexte, avait fait bâtir cent galères. On doubla ce nombre à l'arrivée de Xerxès. Quand il fut question de nommer un généralissime pour commander la flotte, les Athéniens, qui eux seuls en avaient fourni les deux tiers, prétendirent que cet honneur leur appartenait ; et rien n'était plus juste que leur prétention. Cependant tous les suffrages des alliés se réunirent en faveur d'Eurybiade, Lacédémonien. Thémistocle, quoique jeune et fort avide de gloire, crut que dans cette occasion il devait oublier ses propres intérêts pour le bien commun de la patrie; et, ayant fait entendre aux Athéniens que, pourvu qu'ils se conduisissent en gens de courage, bientôt tous les Grecs leur déféreraient d'eux-mêmes le commandement, il leur persuada de céder aussi bien que lui aux Lacédémoniens. J'ai rapporté[1] ailleurs avec quelle modération et quelle prudence ce jeune Athénien se conduisit et dans le conseil de guerre, et dans la journée de Salamine, dont il eut tout l'honneur, quoiqu'il n'y eût pas commandé en chef.

Depuis cette glorieuse bataille, la réputation et le crédit des Athéniens étaient beaucoup augmentés. Ils n'en devinrent point plus fiers, et ils ne songèrent à accroître leur puissance que par les voies de l'honneur et de la justice. Mardonius, qui était resté en Grèce avec un corps d'armée de trois cent mille hommes, leur fit, de la part de son maître, des offres très-avantageuses pour les détacher du reste des alliés. Il leur promettait de rétablir entièrement leur ville, qui avait été brûlée; de leur fournir de grandes sommes d'argent, et de leur donner le commandement sur toute la Grèce. Les Lacédémoniens, effrayés de cette nouvelle, avaient envoyé des députés à Athènes pour en détourner l'effet, et s'offraient de recevoir et de nourrir chez eux leurs femmes, leurs enfants et leurs vieillards, et de leur fournir tout ce qui leur serait nécessaire. Aristide était pour lors

[1] Disc. prélim. t. I.

en charge. Il répondit qu'il pardonnait aux barbares, qui n'estimaient que l'or et l'argent, d'avoir espéré de pouvoir corrompre leur fidélité par de magnifiques promesses; mais qu'il ne pouvait voir sans surprise et sans indignation que les Lacédémoniens, n'envisageant que la pauvreté et la misère présente des Athéniens, et oubliant leur courage et leur grandeur d'âme, vinssent les exhorter à combattre généreusement pour le salut commun de la Grèce, par la vue de quelques récompenses et de quelques nourritures qu'ils leur offraient : qu'ils déclarassent à leur république que tout l'or du monde n'était pas capable de tenter les Athéniens, ni de leur faire abandonner la défense de la liberté commune : qu'ils étaient sensibles, comme ils le devaient, aux offres obligeantes de Lacédémone; mais qu'ils feraient en sorte de n'être à charge à aucun de leurs alliés. Puis, se tournant vers les députés de Mardonius, et leur montrant de sa main le soleil, « Sachez, leur dit-il, que, tant que cet astre « continuera sa course, les Athéniens seront mortels ennemis « des Perses, et qu'ils ne cesseront de venger sur eux le ra« vage de leurs terres, et l'incendie de leurs maisons et de leurs « temples. »

Cependant Thémistocle ne perdait point de vue le grand projet qu'il avait formé de supplanter les Lacédémoniens en substituant les Athéniens à leur place; et, peu délicat sur le choix des moyens, il trouvait bonne et légitime toute voie qui pouvait le conduire à ce but. Un jour, en pleine assemblée, il déclara qu'il avait un dessein important, mais qu'il ne pouvait le communiquer au peuple, parce que pour le faire réussir il avait besoin d'un profond secret; et il demanda qu'on lui nommât quelqu'un avec qui il pût s'en expliquer. Tous nommèrent Aristide, et s'en rapportèrent entièrement à son avis. Thémistocle, l'ayant tiré à part, lui dit qu'il songeait à brûler la flotte des Grecs, qui était dans un port voisin; moyennant quoi Athènes deviendrait certainement maîtresse de toute la Grèce. Aristide retourna à l'assemblée, et déclara simplement que rien ne pouvait être plus utile que le projet de Thémistocle, mais qu'en même temps rien n'était plus injuste. Tout le peuple, d'une commune voix, défendit à Thémistocle de passer outre.

On voit par là que ce fut avec raison qu'on accorda à Aristide, de son vivant même, le surnom de *Juste;* surnom, dit Plutarque, infiniment préférable à tous ceux que les conquérants recherchent avec tant d'ardeur, et qui approche en quelque sorte l'homme de la Divinité. Un jour que l'on prononçait sur le théâtre un vers d'Eschyle, où ce poëte, en parlant d'Amphiaraüs, dit *qu'il cherchait non à paraître juste, mais à l'être,* tout le peuple aussitôt jeta les yeux sur Aristide, et lui appliqua cet éloge si magnifique.

L'armée des Perses reçut un terrible échec dans la fameuse bataille de Platée. A peine Artabaze, de trois cent mille hommes qu'il avait, en put-il sauver quarante mille. Pausanias, l'un des rois de Sparte, commandait l'armée des Grecs. Il fit paraître pour lors beaucoup d'équité et de modération, comme on le peut voir par deux traits qu'en rapporte Hérodote, qui sont très-particuliers.

Après la victoire de Platée, un des premiers citoyens d'Égine l'exhorta à venger sur le cadavre de Mardonius la mort de tant de braves Spartiates qui avaient péri aux Thermopyles, et la manière indigne dont Xerxès et Mardonius lui-même avaient traité son oncle Léonide, en faisant attacher son corps à une potence. « Quel conseil me donnes-tu, lui dit-il, d'imiter dans les bar- « bares une conduite que nous détestons! Si c'est à ce prix « qu'on achète l'estime des Éginètes, je me contente de plaire « aux Lacédémoniens, qui n'accordent la leur qu'à la vertu et « au mérite. Pour Léonide et ses compagnons, ils se tiennent « sans doute assez vengés par le sang de tant de milliers de Per- « ses qui ont été tués dans le combat. »

Le second trait n'est pas moins remarquable. Pausanias, qui avait trouvé un butin immense dans le camp des ennemis, fit préparer dans une même salle deux repas d'une espèce bien différente. Dans l'un on voyait étalée toute la magnificence des Perses : des lits superbes, des tapis d'un très-grand prix, des vases d'or et d'argent sans nombre, une prodigieuse variété de mets apprêtés avec toute la délicatesse possible, des vins et des liqueurs de toutes sortes. L'autre repas n'avait rien que de simple, à la manière de Sparte; c'est-à-dire apparemment du pain,

de l'eau, et tout au plus du brouet noir. Alors Pausanias[1], s'adressant aux officiers grecs qu'il avait mandés exprès, et leur montrant ces deux tables si différemment servies, « Voyez, leur « dit-il, la folie du chef des Mèdes, qui, accoutumé à de tels « repas, a cru pouvoir nous dompter, nous qui menons une vie « si dure! »

L'avantage que venaient de remporter les Grecs les mit en état d'envoyer une flotte pour délivrer les alliés qui étaient encore sous le pouvoir des Perses. Elle était commandée par Pausanias, Lacédémonien. Aristide et Cimon y commandaient pour les Athéniens. Elle fit d'abord voile vers l'île de Cypre, puis vers Byzance, qu'elle prit; et partout les alliés furent rétablis dans leur liberté. Mais ils tombèrent bientôt dans une nouvelle espèce de servitude. Pausanias, dont l'orgueil s'était beaucoup accru depuis les victoires qu'il avait remportées, quitta les manières et les mœurs de son pays, prit l'habillement et la fierté des Perses, et imita leur somptuosité et leur magnificence. Il traitait les alliés avec une dureté insupportable, ne parlait aux officiers qu'avec hauteur et menaces, se faisait rendre des honneurs extraordinaires, et par cette conduite rendait odieux à tous les alliés le gouvernement des Lacédémoniens. Les manières douces, honnêtes et prévenantes d'Aristide et de Cimon, l'humanité et la justice qui paraissaient dans toutes leurs actions, l'attention qu'ils avaient à n'offenser personne et à faire du bien à tout le monde, tout cela contribuait à faire encore sentir davantage la différence des caractères et à augmenter le mécontentement. Enfin ce mécontentement éclata, et tous les alliés passèrent sous le commandement des Athéniens, et se mirent sous leur protection. Ainsi, dit Plutarque, Aristide, en opposant à la dureté et à la hauteur de Pausanias beaucoup de douceur et d'humanité, et inspirant à Cimon, son collègue, les mêmes sentiments, détacha des Lacédémoniens, insensiblement et sans qu'ils s'en aperçussent, l'esprit des alliés, et leur enleva enfin le commandement, non de vive force en employant

[1] Ἄνδρες Ἕλληνες, τῶν δὲ εἵνεκα ἀφροσύνην δεῖξαι· ὃς τοιήνδε δίαιταν ἐγὼ ὑμέας συνήγαγον, βουλόμενος ἔχων, ἦλθε ἐς ἡμέας οὕτω ὀϊζυρὴν ὑμῖν τοῦδε τοῦ Μήδων ἡγεμόνος τὴν ἔχοντας ἀπαιρησόμενος.

des armées et des flottes, et encore moins en usant de ruse et de perfidie, mais en rendant aimable, par une conduite sage et douce, le gouvernement des Athéniens.

Les Lacédémoniens, dans cette occasion, firent paraître une grandeur d'âme et une modération qu'on ne peut assez admirer. Car, s'apercevant que la trop grande autorité rendait leurs capitaines fiers et insolents, ils renoncèrent de bon cœur à la supériorité qu'ils avaient eue jusque-là sur les autres Grecs, et cessèrent d'envoyer de leurs chefs pour avoir le commandement des armées, aimant mieux avoir des citoyens sages [1], modestes, et parfaitement soumis à la discipline et aux lois du pays, que de conserver la prééminence sur tous les autres Grecs.

Jusque-là les villes et les peuples de la Grèce avaient bien contribué de quelques sommes d'argent pour subvenir aux frais de la guerre contre les barbares; mais cette répartition avait toujours causé de grands mécontentements, parce qu'elle ne se faisait pas avec assez d'égalité. On jugea à propos, sous le nouveau gouvernement, d'établir un nouvel ordre pour les finances, et de fixer une taxe qui serait réglée sur le revenu de chaque ville et de chaque peuple, afin que, les charges de l'État étant également réparties sur tous les membres qui le composaient, personne n'eût sujet de se plaindre. Il s'agissait de trouver un homme capable de s'acquitter dignement d'une fonction si importante pour le bien public, si délicate et si pleine de dangers et d'inconvénients. Tous les alliés jetèrent les yeux sur Aristide; ils lui donnèrent un plein pouvoir, et s'en rapportèrent entièrement à sa prudence et à sa justice pour imposer à chacun sa taxe. On n'eut pas lieu de se repentir d'un tel choix. Il administra les finances avec la fidélité et le désintéressement d'un homme qui regarde comme un crime capital de toucher au bien d'autrui, avec l'attention et l'activité d'un père de famille qui gouverne son propre revenu, avec la réserve et la religion d'une personne qui respecte les deniers publics comme sacrés. Enfin, chose très-difficile et très-rare, il vint à bout de se faire aimer dans un em-

[1] Μᾶλλον αἱρούμενοι σωφρονοῦντας ἔχειν καὶ τοῖς ἤθεσιν ἐμμένοντας τοὺς πολίτας, ἢ τῆς Ἑλλάδος ἔχειν τὴν ἀρχὴν ἀπάσης. (Plut. in *Vita Arist.*)

ploi où c'est beaucoup que de ne se pas rendre odieux. C'est le glorieux témoignage que Sénèque rend à une personne chargée à peu près d'un pareil emploi, et le plus bel éloge que l'on puisse faire d'un surintendant ou contrôleur général des finances. Je rapporterai ses paroles mêmes en latin, n'ayant pu rendre dans notre langue, comme je l'aurais souhaité, l'énergique et élégante brièveté de Sénèque : *Tu quidem orbis terrarum rationes administras tam abstinenter quam alienas, tam diligenter quam tuas, tam religiose quam publicas. In officio amorem consequeris, in quo odium vitare difficile est* [1]. C'est, à la lettre, ce que fit Aristide. Il montra tant d'équité et de sagesse dans l'exercice de ce ministère, que personne ne se plaignit; et dans la suite on regarda toujours ce temps comme le siècle d'or, c'est-à-dire comme le bon et l'heureux temps de la Grèce. En effet, la taxe, qu'il avait fixée à quatre cent soixante talents, fut portée par Périclès à six cents, et bientôt après jusqu'à treize cents talents; non que les frais de la guerre montassent plus haut, mais parce qu'on faisait beaucoup de dépenses inutiles en distributions manuelles au peuple d'Athènes, en célébrations de jeux et de fêtes, en constructions de temples et d'édifices publics, et que d'ailleurs les mains de ceux qui touchaient les deniers publics n'étaient pas toujours si pures et si nettes que celles d'Aristide.

Car il est remarquable que ce grand homme sortit d'un ministère où l'on a coutume de s'enrichir, encore plus pauvre qu'il n'y était entré; de sorte qu'après sa mort on ne trouva point chez lui de quoi faire les frais de ses funérailles. Le peuple s'en chargea, ainsi que du soin de nourrir et de marier ses filles. Aristide avait embrassé cet état [2], si vil aux yeux de la plupart des hommes, et s'y était toujours maintenu par goût et par estime; et, loin de rougir de sa pauvreté, il n'en tirait pas moins de gloire que de tous ses trophées et de toutes les victoires qu'il avait remportées. Plutarque en cite une preuve que je ne puis m'empêcher de rapporter ici.

Callias, très-proche parent d'Aristide et le plus opulent ci-

[1] Sen. lib. de Brev. Vitæ, cap. 18.

[2] Αὐτὸς ἐνέμεινε τῇ πενίᾳ, καὶ τὴν ἀπὸ τοῦ πένης εἶναι δόξαν οὐδὲν ἧττον ἀγαπῶν τῆς ἀπὸ τῶν τροπαίων διετέλησε. (Plut.)

toyen d'Athènes, fut appelé en jugement. Son accusateur, insistant peu sur le fond de la cause, lui faisait surtout un crime de ce que, riche comme il était, il n'avait pas de honte de voir Aristide, sa femme et ses enfants dans l'indigence, et de les laisser manquer du nécessaire. Callias, voyant que ces reproches faisaient beaucoup d'impression sur l'esprit des juges, somma Aristide de venir déclarer devant eux s'il n'était pas vrai qu'il lui avait présenté de grosses sommes d'argent, et l'avait pressé avec instance de vouloir les accepter; et s'il ne les avait pas toujours constamment refusées, en lui répondant qu'il pouvait se vanter à meilleur titre de sa pauvreté que lui de son opulence; que l'on pouvait trouver assez de gens qui usaient bien ou mal de leurs richesses, mais qu'il n'était pas aisé d'en rencontrer un seul qui portât la pauvreté avec courage et générosité, et qu'il n'y avait que ceux qui étaient pauvres malgré eux qui pussent rougir de l'être. Aristide avoua que tout ce que son parent venait de dire était vrai; et il n'y eut personne dans l'assemblée qui n'en sortît avec cette pensée et ce sentiment intérieur, qu'il eût mieux aimé être pauvre comme Aristide que riche comme Callias. Aussi Platon, en parcourant ceux qui ont été le plus renommés à Athènes, ne fait cas que d'Aristide. Car les autres, dit-il, comme Thémistocle [1], Cimon, Périclès, ont, à la vérité, embelli la ville de portiques, de bâtiments superbes; l'ont remplie d'or et d'argent, et d'autres pareilles superfluités et curiosités : mais celui-ci a laissé le modèle d'un gouvernement parfait, en ne se proposant pour but, dans toutes ses actions, que de rendre ses citoyens plus vertueux.

Cimon [2] avait aussi de grandes qualités, qui servirent beaucoup à établir ou à affermir la puissance des Athéniens. Outre les sommes d'argent auxquelles chacun des alliés était taxé, ils devaient encore fournir un certain nombre d'hommes et de vaisseaux. Plusieurs d'entre eux qui, depuis la retraite de Xerxès, ne respiraient plus que le repos et ne songeaient plus qu'à cultiver leurs terres, pour se délivrer des fatigues et des dangers de la guerre,

[1] Θεμιστοκλέα μὲν γὰρ, καὶ Κίμωνα, καὶ Περικλέα, στοῶν, καὶ χρημάτων, καὶ φλυαρίας πολλῆς ἐμπλῆσαι τὴν πόλιν· Ἀριστείδην δὲ πολιτεύσασθαι πρὸς ἀρετήν. (Plut. in *Vita Arist.*)

[2] Plut. in Vita Cimonis.

aimaient mieux fournir de l'argent que des hommes, et laissaient aux Athéniens le soin de remplir de soldats et de rameurs les vaisseaux qu'ils étaient obligés de donner. D'abord on les chagrina fort, et on voulait les réduire à l'exécution littérale du traité. Cimon garda une conduite tout opposée. Il les laissa jouir tranquillement de la paix, sentant bien que les alliés, de braves guerriers qu'ils étaient auparavant, ne seraient plus propres qu'au labourage et au trafic, pendant que les Athéniens, qui auraient toujours la rame ou les armes à la main, s'aguerriraient de plus en plus, et deviendraient de jour en jour plus puissants. Cela ne manqua pas d'arriver; et ce furent ces peuples mêmes qui, à leurs propres frais et dépens, se donnèrent des maîtres, et, de compagnons et d'alliés qu'ils étaient, devinrent, en quelque sorte, sujets et tributaires des Athéniens.

Il n'y eut jamais de capitaine grec[1] qui rabaissât la fierté ni la puissance du grand roi de Perse comme le fit Cimon. Après que les barbares eurent été chassés de la Grèce, il ne leur laissa pas le temps de respirer, mais il les poursuivit vivement avec une flotte de plus de deux cents voiles, leur enleva leurs plus fortes places, et leur débaucha tous leurs alliés; en sorte qu'il ne demeura pas un homme de guerre pour le roi de Perse dans toute l'Asie, depuis le pays d'Ionie jusqu'en Pamphylie. Poussant toujours sa pointe, il eut la hardiesse d'aller attaquer la flotte ennemie, quoique beaucoup plus nombreuse que la sienne. Elle était à l'embouchure du fleuve Eurymédon. Il la défit entièrement, et prit plus de deux cents vaisseaux, sans compter ceux qui furent coulés à fond. Les Perses étaient sortis de leurs vaisseaux pour aller joindre leur armée de terre, qui était près de là et côtoyait les rivages. Cimon, profitant de l'ardeur de ses soldats, que ce premier succès avait extrêmement animés, les fit aussi descendre de leurs vaisseaux, les mena droit contre les barbares, qui les attendirent de pied ferme, et soutinrent le premier choc avec beaucoup de valeur. Mais enfin, obligés de plier, ils prirent la fuite. Le carnage fut grand; on fit un nombre infini de prisonniers et un butin immense. Cimon, ayant dans un seul jour remporté deux victoires qui égalaient la gloire des deux journées

[1] Plut. in Vita Cim.

de Salamine et de Platée, si elles ne la surpassaient pas, alla, pour y mettre le comble, au-devant d'un renfort de quatre-vingts vaisseaux phéniciens qui venaient pour joindre la flotte des Perses, et ne savaient rien de ce qui s'était passé. Ils furent tous pris ou coulés à fond, et presque tous les soldats tués ou noyés. Cet exploit d'armes dompta tellement l'orgueil du roi de Perse, qu'il fit ce traité de paix qui est si célèbre dans les anciennes histoires, par lequel il promit que désormais ses armées de terre n'approcheraient point plus près de la mer de Grèce que de quatre cents stades, qui font à peu près vingt lieues, et que ses galères ni autres vaisseaux de guerre ne pourraient avancer au delà des îles Chélidoniennes et Cyanées.

Cimon, plein de gloire, revint à Athènes, et employa une partie des dépouilles à fortifier le port et à embellir la ville. Pendant son absence, Périclès [1] s'était rendu fort puissant auprès du peuple. Il n'était pas naturellement populaire, mais il l'était devenu par politique, pour écarter les soupçons qu'on aurait pu avoir qu'il songeât à la tyrannie, et aussi pour contre-balancer l'autorité et le crédit de Cimon, qui était soutenu par la faction des riches et des puissants. Périclès avait eu une excellente éducation, et avait été instruit et formé par les plus habiles philosophes de son temps. Anaxagore, qui passait pour avoir attribué le premier les événements humains et le gouvernement du monde, non à une aveugle fortune ni à une fatale nécessité, mais à une intelligence [2] supérieure qui réglait et conduisait tout avec sagesse, l'instruisit à fond de cette partie de la philosophie qui regarde les choses naturelles, et qui, pour cela, est appelée *physique*. Cette étude lui donna une force et une élévation d'esprit extraordinaires, et, au lieu des basses et timides superstitions qu'engendre l'ignorance, lui inspira, dit Plutarque, une piété solide à l'égard des dieux, accompagnée d'une fermeté d'âme assurée, et d'une tranquille espérance des biens qu'on doit attendre d'eux. Il fit usage de cette science dans la guerre même. Car, dans le temps que la flotte des Athéniens se préparait à partir pour aller contre le Péloponèse, une éclipse de

[1] Plut. in Vit. Pericl.

[2] C'est pour cela qu'Anaxagore fut nommé Νοῦς, c'est-à-dire, *Intelligence*

soleil étant survenue, et voyant le pilote de la galère qu'il montait tout effrayé par cette subite obscurité, il lui jeta son manteau sur les yeux, et lui fit entendre qu'une pareille cause l'empêchait de voir le soleil. Il s'était aussi fort exercé dans l'éloquence, qu'il regardait comme un instrument nécessaire à quiconque voulait conduire et manier le peuple. Les poëtes [1] disaient de lui qu'il foudroyait, qu'il tonnait, qu'il mettait toute la Grèce en mouvement, tant il excellait dans le talent de la parole. Il n'était pas moins prudent et réservé dans ses discours que fort et véhément; et l'on remarque qu'il ne parla jamais en public sans avoir prié les dieux de ne pas permettre qu'il lui échappât aucune expression qui ne fût propre à son sujet. Eupolis disait de lui que la déesse de la persuasion résidait sur ses lèvres. Et comme un jour on demandait à Thucydide [2], son adversaire et son rival, qui de lui ou de Périclès luttait le mieux : Quand je l'ai renversé par terre en luttant, répliqua-t-il, il assure le contraire avec tant de force, qu'il persuade en effet à tous les assistants, contre le témoignage de leurs propres yeux, qu'il n'est point tombé.

Tel était l'adversaire avec qui Cimon [3] fut obligé d'en venir souvent aux mains au retour de ses glorieuses campagnes. Mais comme Périclès, par ses manières flatteuses et par la force de son éloquence, s'était rendu maître du peuple, il l'emporta enfin sur Cimon, et le fit condamner à l'exil par l'ostracisme. Au bout de cinq ans il en fut rappelé à cause du mauvais état des affaires d'Athènes par rapport aux Lacédémoniens; et Périclès, sacrifiant sa jalousie au bien public, ne rougit point d'écrire et de porter lui-même le décret du rappel de son adversaire. Dès qu'il fut revenu, il rétablit la paix, et réconcilia les deux peuples. Et, pour ôter aux Athéniens, enflés par l'heureux succès de tant de victoires, l'envie et l'occasion d'attaquer leurs voisins et leurs alliés, il jugea nécessaire de les mener au loin contre l'ennemi commun, cherchant par cette voie d'honneur à aguerrir en même temps et à enrichir ses citoyens. Il mit donc

[1] « Ab Aristophane poeta fulgurare, tonare, permiscere Græciam dictus est. » (*Orat.* n. 29.)

[2] Ce n'est pas l'historien.

[3] Plut. in Vita Cim.

en mer une flotte de deux cents vaisseaux. Il en envoya soixante contre l'Égypte, et alla avec le reste contre l'île de Cypre. Il battit la flotte ennemie; et, dans le temps qu'il méditait la perte entière de l'empire des Perses, il fut blessé au siége d'une ville qu'il attaquait en Cypre, et mourut de sa blessure. Il avait sagement averti les Athéniens de se retirer en bon ordre, en cachant sa mort : ce qui fut exécuté; et ils retournèrent chez eux en toute sûreté, sous la conduite encore et sous les auspices de Cimon, quoique mort depuis plus de trente jours. Depuis ce temps-là les Grecs ne firent plus rien de considérable contre les barbares : la division se mit parmi eux; ils donnèrent à l'ennemi commun le temps de respirer, et ils se détruisirent eux-mêmes par leurs propres forces.

Cimon [1] fut généralement regretté, et la suite fit encore mieux connaître quelle perte la Grèce avait faite en sa personne. Il était riche et opulent : mais, dit Plutarque [2], en citant les propres paroles de Gorgias, il possédait de grands biens pour en user; et il en usait pour se faire aimer et honorer. L'histoire [3] raconte de lui, au sujet de sa libéralité, des choses qui à peine nous paraissent croyables, tant elles sont éloignées de nos mœurs. Il voulait que ses vergers et ses jardins fussent ouverts en tout temps aux citoyens, afin qu'ils pussent y prendre les fruits qui leur conviendraient. Il avait tous les jours une table servie frugalement, mais où il y avait à manger pour beaucoup de personnes; et tous les pauvres bourgeois de la ville y étaient reçus. Il se faisait toujours suivre de quelques domestiques, qui avaient ordre de glisser secrètement quelque pièce d'argent dans la main des pauvres qu'on rencontrait, et de donner des habits à ceux qui en manquaient. Souvent aussi il pourvut à la sépulture de ceux qui étaient morts sans avoir de quoi se faire inhumer. Et il ne faisait point tout cela pour se rendre puissant parmi le peuple, et pour acheter ses suffrages; car nous avons déjà remarqué qu'il s'était déclaré pour la faction contraire, c'est-à-dire des riches et des nobles. Il n'est pas

[1] Plut. in Vita Cim.

[2] Φησὶ τὸν Κίμωνα τὰ χρήματα κτᾶσθαι μὲν ὡς χρῷτο, χρῆσθαι δὲ ὡς τιμῷτο.

[3] Corn. Nep. et Plut. in Vita Cim.

étonnant qu'un homme de ce caractère ait été si fort honoré pendant sa vie et si regretté après sa mort.

Depuis ce temps-là, et surtout après que Thucydide, beau-père de Cimon, eut été banni par l'ostracisme, personne ne balançant plus l'autorité de Périclès, il eut un souverain pouvoir à Athènes, disposant seul des finances, des troupes, des vaisseaux, et du maniement de toutes les affaires publiques. Il commença alors à changer de conduite, ne cédant plus, comme auparavant, aux caprices et aux fantaisies du peuple, mais substituant, aux manières trop molles et trop complaisantes qu'il avait eues jusque-là, un gouvernement plus ferme et plus indépendant, sans pourtant se départir jamais en rien de la droite raison et de l'amour du bien public. Il engageait souvent par remontrances et par raisons le peuple à faire volontairement ce qu'il proposait : mais quelquefois aussi, par une salutaire contrainte, il le menait malgré lui à ce qui était le meilleur ; imitant en cela la conduite d'un sage médecin qui, dans le cours d'une longue maladie, accorde de temps en temps quelque chose au goût du malade, mais souvent ordonne des remèdes qui le travaillent et le tourmentent pour le guérir. Se trouvant donc chargé seul du gouvernement d'une populace devenue extrêmement fière, comme il avait une grande habileté et une dextérité merveilleuse à manier les esprits, il employait, selon les différentes conjonctures, tantôt la crainte pour réprimer la fierté que lui inspiraient les heureux succès, tantôt l'espérance pour ranimer son courage abattu par l'adversité : montrant que la rhétorique, comme dit Platon, n'est autre chose que l'art de manier et de maîtriser les esprits et les cœurs ; et que le plus sûr moyen pour y réussir est de savoir faire usage des passions, soit douces, soit violentes, dont le succès est presque toujours immanquable.

Ce qui donnait un si grand crédit à Périclès parmi le peuple n'était pas seulement la force victorieuse de son éloquence, mais la grande idée qu'on avait de son mérite, de sa prudence, de son habileté dans les affaires, et surtout de son désintéressement ; car il était regardé comme un homme incapable [x] de se laisser

[x] Ἀδωροτάτου περιφανῶς γενομένου, καὶ χρημάτων κρείττονος.

corrompre par des présents, et gouverner par l'avarice. En effet, s'étant vu longtemps seul maître de la république, ayant porté la grandeur d'Athènes au plus haut point où elle pût arriver, et amassé dans la ville des trésors immenses, il n'augmenta pas d'une seule drachme le bien que son père lui avait laissé. Il gouverna toujours son patrimoine avec économie, se faisant rendre un compte exact de l'emploi de ses revenus, et retranchant toute dépense folle et superflue ; ce qui déplut beaucoup à sa femme et à ses enfants, qui auraient voulu plus d'éclat et de magnificence : mais il préféra à cette vaine et frivole gloire la solide joie d'aider un grand nombre de pauvres citoyens [1].

Il n'était pas moins bon capitaine qu'excellent politique. Les troupes avaient une pleine confiance en lui, et le suivaient avec une entière assurance. Sa grande maxime dans la guerre était de ne point hasarder un combat sans être presque assuré du succès, et de ménager le sang des citoyens. Il avait coutume de dire que, s'il ne tenait qu'à lui, ils seraient immortels ; que les arbres coupés et abattus revenaient en peu de temps, mais que les hommes morts étaient perdus pour toujours. Une victoire qui n'aurait été l'effet que d'une heureuse témérité lui paraissait peu digne de louange, quoique souvent elle fût fort admirée. Fortement attaché à cette maxime, il la suivit toujours avec une constance que rien ne put jamais ébranler ; ce qui parut surtout lorsque les Lacédémoniens firent une irruption dans l'Attique. Semblable, dit Plutarque, à un pilote qui, après avoir donné ordre à tout dans une tempête, méprise les prières et les larmes de l'équipage, Périclès ayant pris de sages mesures pour la sûreté de sa patrie, et étant résolu de ne point sortir de la ville pour aller à la rencontre des ennemis [2], demeura ferme et inébranlable dans sa résolution, quoique plusieurs de ses amis le conjurassent par les prières les plus pressantes, que ses ennemis cherchassent à le troubler par leurs menaces et leurs accusations, que la plupart le décriassent, par des chansons et des railleries, comme un homme sans cœur, et un traître qui livrait

[1] Βοηθῶν πολλοῖς τῶν πενήτων. βραχέα χροντίζων τῶν καταβοώντων
[2] Ἔχρητο τοῖς αὑτοῦ λογισμοῖς, καὶ δυσχεραινόντων.

sa patrie aux ennemis. Cette constance et cette grandeur d'âme est une qualité bien nécessaire pour quiconque est chargé du gouvernement des affaires.

Aussi toutes les expéditions militaires de Périclès, et elles furent en grand nombre, réussirent toujours parfaitement, et lui acquirent à juste titre la réputation d'un général consommé dans l'art de la guerre.

Il ne s'en laissa pas éblouir, et ne suivit pas l'ardeur aveugle du peuple, qui, enflé par tant d'heureux succès, et fier de sa puissance, qui s'accroissait de jour en jour, méditait de nouvelles conquêtes, formait de grands projets, songeait de nouveau à attaquer l'Égypte, et à se soumettre les provinces maritimes de l'empire des Perses. Plusieurs même dès lors commençaient à jeter les yeux sur la Sicile, et à se livrer au malheureux et fatal désir d'y envoyer une flotte; désir qu'Alcibiade ralluma bientôt après, et qui causa la perte entière d'Athènes. Périclès employait tout son crédit et toute sa sagesse à réprimer ces fougueuses saillies et cette avidité inquiète. Il voulait qu'on se bornât à conserver et à assurer les anciennes conquêtes, estimant que c'était beaucoup faire que de contenir et d'arrêter les Lacédémoniens, qui regardaient d'un œil jaloux la grandeur et la puissance d'Athènes.

Cette grandeur n'éclatait pas seulement au dehors par les victoires remportées sur les ennemis, mais brillait encore plus au dedans par la magnificence des bâtiments et des ouvrages dont Périclès avait orné et embelli la ville, qui jetait les étrangers dans l'admiration et le ravissement, et leur donnait une grande idée de la puissance des Athéniens.

C'est une chose étonnante de voir en combien peu de temps furent achevés tant de divers ouvrages d'architecture, de sculpture, de gravure, de peinture, et comment néanmoins ils furent tout d'un coup portés au plus haut point de perfection : car ordinairement les ouvrages achevés avec tant de facilité et de promptitude n'ont point une grâce solide et durable, ni l'exactitude régulière d'une beauté parfaite. Il n'y a que la longueur du temps, jointe à l'assiduité du travail, qui leur donne une force capable de les conserver, et de les faire triompher des siècles. Et c'est

ce qui rend plus admirables les ouvrages de Périclès, qui furent achevés si rapidement, et qui ont pourtant duré si longtemps; car chacun d'eux, dans le moment même qu'il fut achevé, avait une beauté qui sentait déjà son antique : et aujourd'hui encore, dit Plutarque, plus de cinq cents ans après, ils ont une certaine fraîcheur de jeunesse, comme s'ils ne venaient que de sortir des mains de l'ouvrier; tant ils conservent encore une fleur de grâce et de nouveauté qui empêche que le temps n'en amortisse l'éclat, comme si un esprit toujours rajeunissant et une âme exempte de vieillesse était répandue dans tous ces ouvrages.

Phidias, ce célèbre sculpteur, présidait à tout le travail, et en avait l'intendance générale. Ce fut lui qui fit en particulier la statue d'or et d'ivoire de Pallas, si estimée dans l'antiquité par les connaisseurs. Il y avait parmi les ouvriers une ardeur et une émulation incroyable. Tous s'efforçaient à l'envi de se surpasser les uns les autres, et d'immortaliser leur nom par des chefs-d'œuvre de l'art.

Ce qui faisait l'admiration de toute la terre excita la jalousie contre Périclès. Ses ennemis ne cessaient de crier dans les assemblées que le peuple se déshonorait en s'attribuant l'argent comptant de toute la Grèce, qu'il avait fait venir de Délos, où il était en dépôt : que les alliés ne pouvaient regarder une telle entreprise que comme une tyrannie manifeste, en voyant que les deniers qu'ils avaient fournis par force pour la guerre étaient employés par les Athéniens à dorer et à embellir leur ville, à faire des statues magnifiques, et à élever des temples qui coûtaient des millions.

Périclès, au contraire, remontrait aux Athéniens qu'ils n'étaient pas obligés de rendre compte à leurs alliés de l'argent qu'ils en avaient reçu : que c'était assez qu'ils les défendissent et qu'ils éloignassent les barbares, pendant que de leur côté ils ne fournissaient ni soldats, ni chevaux, ni navires; et qu'ils en étaient quittes pour quelques sommes d'argent, qui, dès qu'elles sont délivrées, n'appartiennent plus à ceux qui les ont données, mais sont à ceux qui les ont reçues, pourvu qu'ils exécutent les conditions dont ils sont convenus, et pour lesquelles ils les ont touchées. Il ajoutait que, la ville étant suffisamment pourvue de

tout ce qui était nécessaire pour la guerre, il était convenable d'employer le reste de ses richesses à des ouvrages qui, étant achevés, produiraient une gloire immortelle; et qui, dans le temps qu'on y travaillait, répandaient partout l'abondance, et faisaient subsister un grand nombre de citoyens. Un jour même, comme les plaintes s'échauffaient, il s'offrit de prendre tous les frais sur lui, pourvu que les inscriptions publiques marquassent que lui seul avait fait cette dépense. A ces paroles, le peuple, soit qu'il admirât sa magnanimité, ou que, piqué d'émulation, il ne voulût pas lui céder cette gloire, s'écria qu'il pouvait prendre au trésor de quoi fournir à tous les frais nécessaires, sans rien épargner.

Les ennemis de Périclès, n'osant pas encore l'attaquer directement, firent appeler en jugement devant le peuple les personnes qui lui étaient le plus attachées, Phidias, Aspasie, Anaxagore. Périclès, qui connaissait la légèreté et l'inconstance des Athéniens, craignit de succomber enfin aux complots et aux efforts de ses envieux. Pour conjurer donc cet orage, il alluma la guerre du Péloponèse, qui depuis longtemps se préparait, persuadé que par ce moyen il dissiperait les plaintes qu'on avait faites contre lui, et qu'il apaiserait l'envie; parce que dans un danger si pressant la ville ne manquerait jamais de se jeter entre ses bras, et de s'abandonner à sa conduite, à cause de sa puissance et de sa grande réputation.

RÉFLEXIONS.

J'en ferai trois. La première regardera le caractère de ceux dont il a été parlé dans ce morceau d'histoire; la seconde sera sur l'ostracisme : et dans la dernière je dirai quelque chose de l'émulation qui régnait dans la Grèce, et surtout à Athènes, par rapport aux beaux-arts.

1. *Caractères de Thémistocle, d'aristide, de Cimon, et de Périclès.*

On ne doit point, ce me semble, passer ce morceau d'histoire sans demander aux jeunes gens lequel de ces quatre illustres chefs ils trouvent le plus estimable, et quelles sont leurs qualités

bonnes ou mauvaises qui ont fait plus d'impression sur eux, et sans leur faire remarquer les principaux traits qui caractérisent ces grands hommes.

Il y a dans Thémistocle quelque chose qui frappe extrêmement; et la seule bataille de Salamine, dont il eut tout l'honneur, lui donne droit de disputer de la gloire avec les plus grands hommes. Il y fit paraître un courage invincible, une connaissance parfaite de l'art militaire, une grandeur d'âme extraordinaire, accompagnés d'une sagesse et d'une modération qui en relèvent beaucoup le mérite, comme on le vit surtout lorsque, pour le bien commun, il porta les Athéniens à céder le commandement général de la flotte à ceux de Lacédémone, et lorsque lui-même souffrit, avec une patience et un sang-froid qui étaient au-dessus de son âge, le traitement injurieux d'Eurybiade.

Ce qu'il y a de plus admirable dans Thémistocle, et qui forme son principal caractère, c'est une pénétration et une présence d'esprit à qui rien n'échappait. Après une courte et rapide délibération, il prenait sur-le-champ le meilleur parti[1]. Il avait une extrême habileté pour discerner dans l'occasion ce qui était le plus convenable; et il prévoyait par des conjectures presque sûres ce qui devait arriver. Le dessein qu'il forma, et qu'il exécuta, de tourner toutes les forces d'Athènes du côté de la mer, marquait en lui un génie supérieur, capable des plus grandes vues, pénétrant dans l'avenir, et saisissant dans les affaires le point décisif. Il comprit qu'Athènes, ne possédant qu'un territoire stérile et peu étendu, n'avait que ce seul moyen pour s'enrichir et s'agrandir, et pour se rendre nécessaire aux alliés et formidable aux ennemis. On peut regarder ce projet comme la source et la cause de tous les grands événements qui rendirent dans la suite la république d'Athènes si florissante.

Mais il faut avouer que le dessein noir et perfide que Thémistocle proposa, de brûler en pleine paix la flotte des Grecs pour accroître la puissance des Athéniens, oblige de rabattre infiniment de l'idée qu'on a de lui : car, comme nous l'avons souvent observé, c'est le cœur, c'est-à-dire la probité et la droiture, qui décide du vrai mérite. Et c'est ainsi que le peuple d'Athènes en

[1] Corn. Nep. et Plut.

jugea. Je ne sais si dans toute l'histoire il y a un fait plus digne d'admiration que celui-ci. Ce ne sont point des philosophes, à qui il ne coûte rien d'établir dans leurs écoles de belles maximes et de sublimes règles de morale, qui décident que jamais l'utile ne doit l'emporter sur l'honnête; c'est un peuple entier, intéressé dans la proposition qu'on lui fait, qui la regarde comme très-importante pour le bien de l'État, et qui néanmoins, sans hésiter un moment, la rejette d'un commun accord, par cette raison unique qu'elle est contraire à la justice.

Les grandes qualités de Thémistocle furent aussi beaucoup ternies par un désir de gloire excessif, et par une ambition démesurée, qu'il ne put jamais contenir dans de justes bornes, qui le rendit ennemi de tout mérite qui pouvait disputer de la gloire avec lui, qui le porta à faire exiler Aristide, et qui lui fit terminer ses jours d'une manière peu honorable dans un pays étranger et parmi les ennemis de sa patrie.

Périclès, lorsqu'il fut chargé du maniement des affaires publiques, trouva sa ville dans le plus haut point de grandeur où elle eût jamais été et dans la fleur de sa puissance, au lieu que ceux qui l'avaient précédé l'avaient rendue telle. Si cela diminue quelque chose de sa gloire en ce qu'il n'eut qu'à maintenir ce que d'autres avaient établi, on peut dire aussi d'un autre côté que cela l'augmente, par la difficulté qu'il y a de maîtriser et de contenir dans le devoir des citoyens fiers, et devenus presque intraitables par la prospérité.

Il se maintint à la tête des affaires et dans un pouvoir presque absolu, non peu de temps, et par une faveur de peu de durée, mais pendant l'espace de quarante ans, quoiqu'il eût à se soutenir contre un grand nombre d'illustres adversaires, ce qui est presque sans exemple. Rien ne fait sentir plus vivement l'étendue, la supériorité, la force de son génie, la solidité de sa vertu, la variété de ses talents, que ce seul fait, surtout dans une démocratie si jalouse, si remuante, et si remplie de mérite. Plutarque semble en montrer la cause, et peindre son caractère en un mot, lorsqu'il dit que Périclès, aussi bien que Fabius, se rendit très-utile à sa patrie par sa douceur, par sa justice, et par la force et la patience qu'il eut de souffrir les imprudences et

les injustices de ses collègues et de ses citoyens. Ses ennemis, qui pendant sa vie avaient été blessés de l'excessif crédit qu'il s'était acquis, furent obligés, après sa mort, de convenir que jamais homme n'avait mieux su tempérer la force du commandement par la modération [1], ni relever la bonté et la douceur de son caractère par une majestueuse gravité; et sa puissance, qui avait excité l'envie contre lui, et à qui l'on donnait le nom odieux de tyrannie, parut alors avoir été la plus sûre défense et le plus fort rempart de l'État, tant il se glissa dans le gouvernement de méchanceté et de corruption, qui n'avaient osé éclater pendant sa vie, ou qu'il avait toujours contenues en les tenant faibles et basses, et en les empêchant de croître et de monter à un excès sans remède, par la licence et par l'impunité.

Périclès, par la force de son éloquence et par l'ascendant qu'il avait pris sur les esprits, déconcerta plusieurs fois les projets du peuple, qui ne respirait que la guerre. Il rendit par là un grand service à sa patrie; et il lui aurait épargné bien des malheurs, s'il avait jusqu'à la fin tenu la même conduite. Il avait de bonnes vues en dominant, mais il voulait dominer seul; et c'est ce qui le porta à faire exiler les meilleurs sujets et les plus capables de servir la république, parce qu'ils balançaient son autorité. Enfin, craignant pour lui-même un pareil sort, et sentant que son crédit diminuait tous les jours, pour se mettre en sûreté il alluma une guerre dont les suites furent très-funestes à sa patrie.

On vante beaucoup les ouvrages magnifiques dont il embellit Athènes, mais je ne sais si c'est à juste titre. Était-il donc raisonnable d'employer en bâtiments superflus et en vaines décorations des sommes immenses [2], qui étaient destinées pour le fonds de la guerre? et n'aurait-il pas mieux valu soulager les alliés d'une partie des contributions, qui, sous le gouvernement de Périclès, furent portées à près d'un tiers de plus qu'elles n'étaient auparavant?

Cimon s'appliqua aussi à orner la ville. Mais, outre que l'ar-

[1] Ἀνωμολόγουν τὸ μετριώτερον ἐν ὄγκῳ, καὶ σεμνότερον ἐν πραότητι, μὴ φῦναι τρόπον

[2] Elles montaient à plus de dix millions.

gent qu'il employa faisait partie du butin qu'il avait pris sur les ennemis, et n'était point le plus pur sang et la substance des peuples, la dépense fut très-médiocre. Et il ne s'attacha qu'à des ouvrages, ou absolument nécessaires, comme étaient le port, les murailles et les fortifications de la ville; ou d'une grande commodité pour les citoyens, telles qu'étaient les galeries et les promenades publiques, les grandes places de la ville, les lieux d'exercice, comme l'Académie, séjour ordinaire des beaux esprits et retraite célèbre des philosophes. Ce fut particulièrement cet endroit qu'il s'appliqua à rendre plus commode et plus agréable; et par cette légère dépense il donna occasion à ces entretiens savants, véritablement dignes d'hommes libres, et qui ont fait tant d'honneur à la ville d'Athènes dans tous les siècles.

Il avait amassé de grands biens, mais il en faisait un usage capable de faire rougir des chrétiens, donnant largement à tous les pauvres qu'il rencontrait, faisant distribuer des habits à ceux qui en manquaient, invitant à manger chez lui ceux des bourgeois d'Athènes qui étaient dans le besoin. Quelle comparaison, dit Plutarque, entre la table de Cimon, simple, frugale, populaire, et qui, avec une dépense médiocre, nourrissait tous les jours un grand nombre de citoyens, et celle de Luculle, magnifiquement servie, plus digne d'un satrape perse que d'un citoyen romain, et destinée à satisfaire à grands frais la sensualité de quelques débauchés de profession, dont tout le mérite était de savoir goûter les morceaux friands, et sans doute de bien louer le maître de la maison!

Cimon égala, par ses expéditions militaires, la gloire des plus grands capitaines grecs; car aucun, avant lui, n'avait porté si loin ses armes et ses conquêtes; et il joignit à la bravoure et au courage des autres une prudence et une modération qui ne furent pas moins utiles à la patrie.

Sa jeunesse ne fut pas sans reproche; mais tout le reste de sa vie en couvrit et en effaça parfaitement les fautes : et où trouve-t-on une vertu sans tache?

S'il pouvait y en avoir quelqu'une parmi les païens, ce serait celle d'Aristide. Une grandeur d'âme extraordinaire le rendait

supérieur à toutes les passions. Intérêt, plaisir, ambition, ressentiment, jalousie, l'amour de la vertu et de la patrie étouffait en lui tous ces sentiments. C'était l'homme de la république : pourvu qu'elle fût bien servie, il lui importait peu par qui elle le fût. Le mérite des autres, loin de le blesser, devenait le sien propre, par l'approbation qu'il lui donnait. Il eut part à toutes les grandes victoires que la Grèce remporta de son temps, mais sans s'en élever. Il ne songeait point à dominer dans Athènes, mais à rendre Athènes dominante; et il en vint à bout, non, comme on l'a déjà remarqué, en équipant de grosses flottes ou en mettant sur pied de nombreuses armées, mais en rendant aimable aux alliés le gouvernement des Athéniens, par sa douceur, sa bonté, son humanité, sa justice. Le désintéressement qu'il fit paraître dans le maniement des deniers publics, et l'amour de la pauvreté, porté, si l'on osait le dire, presque jusqu'à l'excès, sont des vertus tellement au-dessus de notre siècle, qu'à peine pouvons-nous le croire. En un mot, et c'est par où l'on peut juger de la solide grandeur d'Aristide, si Athènes avait toujours eu des chefs qui lui eussent ressemblé, maîtresse de la Grèce, et contente d'en faire le bonheur et d'y maintenir la paix, elle aurait été en même temps la terreur des ennemis, l'amour des alliés, et l'admiration de tout l'univers.

Thémistocle ne faisait point difficulté d'employer les ruses et les finesses pour arriver à ses fins, et ne montrait pas beaucoup de fermeté ni de constance dans ses entreprises. Mais, pour Aristide, il était ferme et constant dans sa conduite et dans ses principes, inébranlable dans tout ce qui lui paraissait juste, et incapable d'user du moindre mensonge et de la moindre ombre de flatterie, de déguisement et de fraude, non pas même par manière de jeu.

Il avait [1] une maxime bien importante pour ceux qui veulent entrer dans les charges publiques et dans le maniement des affaires, et qui souvent ne comptent que sur leurs patrons et sur l'intrigue. Cette maxime était que le véritable citoyen, l'homme de bien, devait faire consister tout son crédit à faire et à conseiller en tout et partout ce qui était honnête et juste. Il parlait

[1] Plut.

ainsi, parce qu'il voyait que le grand crédit des amis portait la plupart de ceux qui étaient en place à abuser de leur pouvoir pour commettre des injustices.

Rien n'est plus admirable ni plus au-dessus de notre siècle, au-dessus de nos mœurs et de notre manière d'agir et de penser, que ce que fit Aristide avant la bataille de Marathon. Le commandement de l'armée roulant par jour entre dix généraux athéniens, Aristide fut le premier à céder le commandement à Miltiade comme au plus habile, et engagea ses collègues à faire de même, en leur montrant qu'il n'est point honteux, mais grand et salutaire, de céder et de se soumettre à ceux qui ont un mérite supérieur. Et, par cette réunion de toute l'autorité en un seul chef, il mit Miltiade en état de remporter une grande victoire sur les Perses.

Il y a une qualité infiniment rare, qui convient aux quatre grands hommes dont je viens de parler, et qui mérite bien qu'un maître y insiste avec soin et la fasse remarquer à ses disciples : c'est la facilité avec laquelle ils sacrifient au bien de la patrie leurs querelles particulières. Leur haine n'a rien d'implacable, d'amer, d'outré, comme chez les Romains. Le salut de l'État les réconcilie, sans qu'ils gardent de jalousie ni de rancune ; et, bien loin de traverser secrètement son ancien rival, chacun concourt avec zèle au succès de ses entreprises et à sa gloire.

Ce trait, ce caractère, est ce que l'histoire nous montre de plus grand, de plus difficile, de plus au-dessus de l'homme, et, je puis le dire, de plus important et de plus nécessaire pour ceux qui occupent les grandes places, en qui il n'est que trop ordinaire de voir une petitesse d'esprit qu'il leur plaît d'appeler grandeur et noblesse, qui les rend pointilleux, délicats et jaloux sur ce qui regarde le commandement, incompatibles avec leurs collègues, uniquement attentifs à s'attirer la gloire de tout, toujours prêts à sacrifier l'intérêt public à leur intérêt particulier, et à laisser faire des fautes à leurs rivaux pour en profiter.

On voit une conduite toute contraire dans ceux dont j'examine ici le caractère.

Thémistocle, peu de temps avant la bataille de Salamine, sentant que les Athéniens regrettaient Aristide, et désiraient sa

présence, n'hésita point, quoiqu'il fût le principal auteur de son exil, à le rappeler par un décret commun à tous les bannis, qui leur permettait de revenir dans leur patrie, pour l'aider de leurs bons conseils et la défendre par leur courage.

Aristide[1], ainsi rappelé, vint, quelque temps après, trouver Thémistocle dans sa tente, pour lui donner un avis important d'où dépendait le succès de la guerre et le salut de la Grèce. Le discours qu'il lui tint mériterait d'être gravé en caractères d'or. « Thémistocle, lui dit-il, si nous sommes sages, nous renon-« cerons désormais à cette vaine et puérile dissension qui nous « a agités jusqu'ici; et, par une plus noble et plus salutaire ému-« lation, nous combattrons à l'envi à qui servira mieux la pa-« trie, vous en commandant et en faisant le devoir d'un bon et « sage capitaine, et moi en vous obéissant et en vous aidant de « ma personne et de mes conseils. » Il lui communiqua ensuite ce qu'il jugeait nécessaire dans la conjoncture présente. Thémistocle, étonné jusqu'à l'excès d'une telle grandeur d'âme et d'une si noble franchise, eut quelque honte de s'être laissé vaincre par son rival, et, ne rougissant point d'en faire l'aveu, promit bien d'imiter sa générosité, et même, s'il se pouvait, de la surpasser par tout le reste de sa conduite. Toutes ces protestations ne se terminèrent point à de vains compliments, mais elles furent soutenues par des effets constants; et Plutarque observe que, pendant tout le temps du commandement de Thémistocle, Aristide l'aida en toute occasion de ses conseils et de son crédit[2], travaillant avec joie à la gloire de son plus grand ennemi, par le motif du bien public. Et lorsque, dans la suite, la disgrâce de Thémistocle lui eut donné une belle occasion de se venger, au lieu de se ressentir des mauvais traitements qu'il en avait reçus[3], il refusa constamment de se joindre à ses ennemis, aussi éloigné de jouir avec une secrète joie de l'infortune de son adversaire, qu'il l'avait été auparavant de s'affliger de ses heureux succès.

[1] Herod. I. 8. Plut. in Vita Themist. et Arist.

[2] Πάντα συνέπραττε καὶ συνεβούλευεν ἐνδοξότατον ἐπὶ σωτηρίᾳ κοινῇ ποιῶν τὸν ἔχθιστον. (Plut. in *Vita Arist.*)

[3] Οὐκ ἐμνησικάκησεν... οὐδὲ ἀπέλαυσεν ἔχθρου δυστυχοῦντος, ὥσπερ οὐδ' εὐημεροῦντι πρότερον ἐφθόνησε. (Ibid.)

L'histoire a-t-elle rien de plus achevé en tout genre que ce que nous venons de rapporter ? et trouve-t-on même ailleurs quelque chose qu'on puisse comparer à cette noble et généreuse conduite d'Aristide? On admire avec raison, comme un des plus beaux traits de la vie d'Agricola [1], qu'il ait employé tous ses talents et tous ses soins pour augmenter la gloire de ses généraux : ici c'est pour augmenter celle de son plus grand ennemi; quelle supériorité de mérite !

On a encore un grand exemple de la vertu dont je parle, dans Cimon, qui, étant actuellement banni par l'ostracisme, vint néanmoins se placer à son rang dans sa tribu pour combattre contre les Lacédémoniens, qui avaient toujours été jusqu'à ce temps de ses amis, et avec qui on l'accusait d'avoir des intelligences secrètes. Mais, sur l'ordre que ses ennemis tirèrent du conseil public pour lui défendre de se trouver à la bataille, il se retira en conjurant ses amis de prouver son innocence et la leur par des effets. Ils prirent l'armure de Cimon, la placèrent dans le poste qu'il devait occuper, et combattirent avec tant de valeur, qu'ils se firent presque tous tuer, laissant aux Athéniens un regret infini de leur perte, et un grand repentir de les avoir accusés si injustement.

Les Athéniens, ayant perdu une grande bataille, rappelèrent Cimon; et ce fut, comme on l'a déjà remarqué, Périclès lui-même qui dressa et proposa le décret de son rappel, quoiqu'il eût auparavant contribué plus que tout autre à le faire bannir. Sur quoi Plutarque fait une très-belle réflexion, et qui confirme tout ce que j'ai dit jusqu'ici. Périclès, dit-il, employa tout son crédit pour faire revenir son rival : « tant les querelles même « des citoyens étaient tempérées par le motif de l'utilité publi- « que, et leurs animosités toujours prêtes à s'apaiser dès que le « bien de l'État le demandait ! et tant l'ambition, qui est la plus « vive et la plus forte des passions, cédait et se conformait aux « besoins et aux intérêts de la patrie ! » Cimon, après son retour, sans se faire prier, sans se plaindre ni faire l'important, et sans

[1] « Nec Agricola unquam in suam famam gestis exsultavit : ad auctorem et ducem, ut minister, fortunam referebat. Ita virtute in obsequendo, verecundia in prædicando, extra invidiam, nec extra gloriam erat. » (Tacit. in *Vita Agric.* c. 8.)

chercher à faire durer une guerre qui le rendait nécessaire à sa patrie, lui rendit promptement le service qu'on attendait de lui, et lui procura sans délai la paix dont elle avait besoin.

Mais rien ne découvre plus clairement le fond du cœur de Périclès, sa douceur, son éloignement de toute haine et de toute vengeance, qu'une parole qu'il dit peu avant sa mort. Ses amis, qui ne croyaient pas être entendus du malade, louant entre eux son gouvernement et ses neuf trophées, il les interrompit en leur disant qu'il s'étonnait qu'ils s'arrêtassent à des choses qui dépendaient beaucoup de la fortune, et qui lui étaient communes avec beaucoup d'autres généraux, et qu'ils passassent sous silence ce qui était le plus beau et le plus grand, de n'avoir jamais fait porter le deuil à aucun Athénien.

Les différents traits que j'ai rapportés jusqu'ici en parlant des quatre grands hommes qui ont le plus illustré la république d'Athènes peuvent être, ce me semble, d'une grande utilité, non-seulement pour les jeunes gens qui doivent occuper des places considérables dans l'État, mais pour toutes sortes de personnes, de quelque condition qu'elles soient. Car ils nous montrent quelle petitesse d'esprit et quelle bassesse il y a à être envieux et jaloux de la vertu et de la réputation des autres; et au contraire combien il y a de noblesse et de grandeur d'âme à estimer, à aimer, à faire valoir le mérite de ses égaux, de ses collègues, de ses concurrents, et même de ses ennemis si l'on en a. Tous ces traits d'histoire doivent faire d'autant plus d'impression sur les esprits, que ce ne sont point des leçons spéculatives de philosophes, mais des devoirs réduits en pratique.

2. *De l'ostracisme.*

L'ostracisme, chez les Athéniens, était un jugement par lequel on condamnait un homme à une sorte d'exil qui durait dix ans, à moins que le peuple n'en abrégeât le temps. Il fallait qu'il y eût au moins six mille citoyens qui condamnassent à cette peine. Ils donnaient leur suffrage en écrivant le nom du particulier sur une coquille, appelée en grec ὄστρακον, d'où est venu le nom d'*ostracisme*. Cette sorte de bannissement n'était point une punition ordonnée pour aucun crime, ni une peine infamante;

et c'étaient les plus illustres citoyens [1], et souvent même les plus gens de bien, qui y étaient exposés. Je ne prétends point me rendre ici l'avocat ou l'apologiste de l'ostracisme, qui, pouvant être considéré sous différentes faces, peut aussi partager les esprits sur le jugement qu'on en doit porter. Comme cette loi semblait n'attaquer que la vertu et n'en voulait qu'au mérite, il n'est pas étonnant qu'à la regarder seulement de ce côté-là, elle paraisse extrêmement odieuse, et qu'elle révolte tout esprit raisonnable. C'est ce qui a porté Valère Maxime à taxer de folie et d'extravagance publique cette coutume et cette loi, qui punissait les plus grandes vertus comme on punit ailleurs les crimes, et qui payait par l'exil les services rendus à l'État. *Quid obest quin publica dementia sit existimanda, summo consensu maximas virtutes quasi gravissima delicta punire, beneficiaque injuriis rependere* [2]?

Sans donc vouloir justifier absolument l'ostracisme, je demande qu'il me soit permis d'en approfondir les raisons et d'en examiner les avantages. Car je ne puis m'imaginer qu'une république aussi sage que celle d'Athènes eût souffert si longtemps et même autorisé une coutume qui n'aurait été fondée que sur l'injustice et sur la violence. Et ce qui me confirme dans cette opinion, c'est que, quand on abrogea cette loi à Athènes, ce ne fut point à titre d'injustice, mais parce qu'ayant eu lieu par rapport à un citoyen méprisé de toute la ville (il se nommait Hyperbolus, et vivait du temps de Nicias et d'Alcibiade), on crut que désormais l'ostracisme [3], flétri et dégradé par cet exemple, déshonorerait un honnête homme et serait injurieux à sa réputation.

Aussi voyons-nous que Cicéron [4] ne condamne pas cette loi avec autant de sévérité que Valère Maxime, et qu'en plaidant pour Sextius, que l'on voulait faire bannir, quoiqu'il eût inté-

[1] Miltiade, Cimon, Aristide, Thémistocle, etc.

[2] Val. Max. l. 5, c. 3.

[3] Ἐκ τούτου δυσχεράνας ὁ δῆμος ὡς καθυβρισμένον τὸ πρᾶγμα καὶ προπεπηλακισμένον, ἀφῆκε παντελῶς, καὶ κατέλυσεν (Plut. *in Arist.*)

[4] « Apud Athenienses, homines græcos, longe a nostrorum hominum gravitate disjunctos, non deerant qui rempubliçam contra populi temeritatem defenderent, quum omnes, qui ita fecerant, e civitate expellerentur. » (*Pro Sext.* n. 141.)

rêt de décrier les bannissements, il se contente de taxer les Athéniens de légèreté et de témérité. Plutarque s'en explique en plusieurs endroits d'une manière assez favorable, ou du moins qui n'est pas dure ni injurieuse, comme on le verra dans la suite. C'est ce qui me porterait à croire que Valère Maxime a jugé de cette loi trop superficiellement, et qu'il s'est trop laissé frapper de quelques inconvénients, sans approfondir ce qu'elle pouvait avoir d'avantageux. Examinons donc quels pouvaient être ces avantages.

1° C'était une barrière très-utile contre la tyrannie dans un État purement démocratique, dont la liberté, qui en est l'âme et la loi souveraine, ne pouvait subsister que par l'égalité. Il était difficile que le peuple ne prît ombrage de la puissance des citoyens qui s'élevaient au-dessus des autres, et dont l'ambition [1], si naturelle au cœur de l'homme, donnait de justes alarmes à une république extrêmement jalouse de son indépendance. Il convenait de prendre de loin des mesures pour les faire rentrer dans l'ordre, d'où leurs grands talents ou leurs grands services semblaient les avoir tirés. Ils se souvenaient encore de la tyrannie de Pisistrate [2] et de ses enfants, qui n'avaient été que de simples citoyens comme les autres. Ils avaient devant les yeux Éphèse, Thèbes, Corinthe, Syracuse, et presque toutes les villes grecques, dont les tyrans s'étaient emparés dans le temps que leurs citoyens ne craignaient rien pour leur liberté. Et qui oserait assurer que Thémistocle, Éphialte, l'ancien Démosthène, Alcibiade, et même Cimon et Périclès, eussent refusé de régner à Athènes s'ils avaient pu l'entreprendre, comme Pausanias et Lysandre le tentèrent à Lacédémone, et tant d'autres dans leurs républiques, et comme César le fit à Rome ?

2° Cette sorte de bannissement n'avait rien de honteux et d'infamant. Ce n'était point, dit Plutarque [3], une punition de crime ou de malversation, mais une précaution jugée nécessaire contre un orgueil et une puissance qui devenaient à charge. C'était un

[1] Τῇ δυνάμει βαρεῖς, καὶ πρὸς ἰσότητα δημοκρατικὴν ἀσύμμετροι. (Plut. in *Vita Themist.*)

[2] « Athenienses, propter Pisistrati tyrannidem, quæ paucis annis ante fuerat, omnium civium suorum potentiam extimescebant. » (Corn. Nep. in *Milt.* cap. 8.)

[3] In Vita Arist.

remède doux et humain contre l'envie, à qui un trop grand mérite faisait ombrage et donnait de violents soupçons. En un mot, c'était un moyen sûr de mettre l'esprit du peuple en repos, sans se porter à aucune violence contre le banni. Car il conservait la jouissance et la disposition de son bien; il possédait tous les droits et tous les priviléges de citoyen, avec l'espérance d'être rétabli dans un temps fixe, qui pouvait être abrégé par une infinité d'incidents. Ainsi on ne rompait point par l'ostracisme tous les liens qui attachaient l'exilé à sa patrie; on ne le poussait point au désespoir; on ne le forçait pas à prendre des partis extrêmes. Aussi voyons-nous par l'événement que ni Aristide, ni Cimon, ni Thémistocle même, ni les autres, n'ont point pris des engagements contre leur patrie, et qu'au contraire ils ont toujours conservé pour elle beaucoup de fidélité et de zèle : au lieu que les Romains, faute d'avoir une loi pareille, ont forcé Camille a faire des imprécations contre sa patrie, ont engagé Coriolan à prendre les armes contre elle, comme le fit aussi depuis Sertorius, contre son inclination. On en venait d'abord à faire déclarer un citoyen ennemi de l'État, comme César, Marc-Antoine, et plusieurs autres; après quoi il ne restait plus de ressource que dans le désespoir, ni d'assurance pour sa propre conservation que dans les violences et les guerres ouvertes.

3° C'est aussi par cette loi que les Athéniens se sont préservés des guerres civiles qui ont si fort troublé et ébranlé la république romaine. Avec une semblable loi, on n'en serait pas venu à assassiner les Gracques. On se serait peut-être épargné la guerre de Marius et de Sylla, celle de César et de Pompée, et les funestes suites du triumvirat. Mais Rome n'ayant point ce remède doux et humain [1], comme parle Plutarque, propre à calmer, à adoucir, à consoler l'envie, quand les deux factions du sénat et du peuple étaient un peu échauffées, il ne restait plus d'autre parti ni d'autre issue que de décider la querelle par les armes et par la violence. Et c'est ce qui a enfin attiré à Rome la perte de sa liberté.

Peut-être donc pourrait-on croire qu'il ne faut pas juger de cette loi de l'ostracisme comme Valère Maxime et plusieurs

[1] Παραμυθία φιλάνθρωπος φθόνου καὶ κουφισμός.

autres, qui ne sont frappés que de l'abus de la loi, sans examiner à fond les véritables motifs de son établissement et ses utilités, et sans considérer qu'il n'y a point de si bonne loi qui n'ait ses inconvénients dans l'application.

3. *Émulation pour les arts et pour les sciences.*

Diodore de Sicile, dans la préface du douzième livre de ses histoires, fait une réflexion fort sensée sur les temps et sur les événements dont je viens de parler. Il remarque que jamais la Grèce ne fut menacée d'un plus grand danger que lorsque Xerxès, après s'être assujetti tous les Grecs asiatiques, vint l'attaquer avec une armée formidable, qui semblait devoir infailliblement lui faire subir le même sort. Cependant elle ne fut jamais plus glorieuse ni plus triomphante que depuis cette expédition de Xerxès, qui est, à proprement parler, l'époque où commence le beau temps de la Grèce, et qui fut en particulier pour Athènes l'occasion et la source de cette gloire qui a rendu son nom si célèbre. Pendant les cinquante années qui suivirent, on vit sortir du sein de cette ville une foule de grands hommes en tous genres, pour les arts, pour les sciences, pour la guerre, pour le gouvernement et la politique.

Pour me borner ici à ce qui regarde les beaux-arts et les sciences, ce qui les porta en si peu de temps à un si haut degré de perfection furent les récompenses et les distinctions proposées à ceux qui y excellaient, qui allumèrent parmi les beaux esprits et les habiles ouvriers une émulation incroyable.

Cimon, au retour d'une glorieuse campagne, ayant rapporté à Athènes les os de Thésée, le peuple, pour conserver la mémoire de cet événement, établit une dispute entre les poëtes tragiques, qui devint fort célèbre. Des juges tirés au sort décidaient du mérite des pièces, et adjugeaient la couronne au vainqueur au milieu des louanges et des applaudissements de toute l'assemblée. Dans celle-ci, l'archonte, voyant parmi les spectateurs de grandes brigues et de grandes partialités, nomma pour juges Cimon lui-même et neuf autres généraux. Sophocle, encore tout jeune, donna pour lors sa première pièce ; et il l'emporta sur Eschyle, qui jusque-là avait fait l'honneur du théâtre, et y avait toujours

primé sans contestation. Ce dernier ne put survivre à sa gloire. Il sortit d'Athènes, et se retira en Sicile, où bientôt après il mourut de chagrin. Pour Sophocle, sa gloire alla toujours en croissant, et ne l'abandonna pas même dans son extrême vieillesse. Ses enfants l'ayant appelé en jugement pour le faire interdire, sous prétexte que son esprit s'affaiblissait de jour en jour, pour toute apologie il lut devant les juges une pièce intitulée *Œdipus Coloneus*, qu'il venait tout récemment d'achever; et il gagna son procès.

La gloire de remporter le prix dans ces disputes, où toutes sortes de personnes s'empressaient de produire des ouvrages d'esprit, était regardée comme un honneur si distingué, qu'elle faisait même l'objet de l'ambition des princes, comme l'histoire nous l'apprend des deux Denys de Syracuse.

Ce fut pour Hérodote[1] une journée bien glorieuse et un plaisir bien flatteur lorsque toute la Grèce assemblée aux jeux olympiques crut, en lui entendant faire la lecture de ses histoires, entendre les Muses mêmes parler par la bouche de cet historien; ce qui fit qu'on donna aux neuf livres qui composent son ouvrage les noms des neuf Muses. Il en était de même des orateurs et des poëtes, qui y prononçaient en public leurs discours, et y lisaient leurs poésies. Quel aiguillon de gloire n'excitaient point dans les esprits des applaudissements reçus sous les yeux et par les acclamations de presque tous les peuples de la Grèce!

L'émulation n'était pas moindre parmi les habiles ouvriers; et ce fut par là que, sous Périclès, dans un espace de temps assez court, tous les arts furent portés à une souveraine perfection.

Ce fut lui[2] qui bâtit l'Odéon ou théâtre de musique, et qui fit le décret par lequel il était ordonné qu'on célébrerait des jeux et des combats de musique à la fête des Panathénées; et, ayant été élu juge et distributeur des prix, il ne crut pas se déshonorer en réglant et marquant dans un grand détail les lois et les conditions de ces sortes de disputes.

A qui le nom de Phidias[3] et la réputation de ses ouvrages ne sont-ils point connus? Ce célèbre sculpteur, infiniment plus sen-

[1] Lucian. in Herodoto.
[2] Plut in Vita Pericl.
[3] Ibid.

sible à la gloire qu'à l'intérêt, se hasarda, malgré l'extrême délicatesse qu'il connaissait au peuple d'Athènes sur ce point, d'insérer son nom ou du moins la ressemblance de son visage dans une fameuse statue, ne croyant pas qu'il pût y avoir pour lui de plus précieuse récompense de son travail que de partager avec son ouvrage une immortalité dont lui-même était l'auteur et la cause.

On sait avec quelle ardeur les peintres entraient en lice l'un contre l'autre, et avec quelle vivacité ils se disputaient la palme. Leurs ouvrages étaient exposés en public, et des juges également habiles et incorruptibles adjugeaient la victoire à celui qui avait le mieux réussi.

Parrhasius et Zeuxis disputèrent ainsi ensemble : celui-ci avait représenté dans un tableau des raisins qui étaient si ressemblants, que les oiseaux vinrent les becqueter ; l'autre, dans le sien, avait peint un rideau : Zeuxis, fier du puissant suffrage des oiseaux, le pressa, comme en insultant, de tirer le rideau, afin qu'on vît son ouvrage. Il connut bientôt son erreur [1], et céda la palme à son émule, avouant ingénument qu'il était vaincu, puisque, s'il avait trompé les oiseaux, Parrhasius l'avait trompé lui-même, tout maître en l'art qu'il était.

Ce que j'ai dit de l'ardeur qu'un seul homme excita à Athènes par rapport aux arts et aux sciences nous montre combien l'émulation pourrait faire de bien dans un État, si elle était appliquée à des choses utiles au public, et si elle était retenue et renfermée dans de justes bornes. Quel honneur n'ont point fait à la Grèce les habiles ouvriers et les savants hommes qu'elle a produits en si grand nombre, et dont les ouvrages, supérieurs à l'injure des temps et à la malignité de l'envie, sont encore aujourd'hui regardés, et le seront toujours, comme la règle du bon goût et le modèle de la perfection! Des marques d'honneur et de justes récompenses attachées au mérite piquent et réveillent l'industrie, animent les esprits et les tirent d'une espèce d'engourdissement et de léthargie, et remplissent en peu de temps un royaume d'hommes illustres en tout genre. Feu M. Colbert,

[1] « Intellecto errore concessit palmam ingenuo pudore, quoniam ipse volucres fefellisset, Parrhasius autem se artificem. » (Plin. lib. 35, cap. 10.)

ministre d'Etat, avait destiné par an quarante mille écus pour ceux qui se distingueraient dans quelque genre que ce fût, ou dans les arts, ou dans les sciences; et il disait souvent, à des personnes [1] de confiance qu'il avait chargées du soin de lui faire connaître les habiles gens, que, s'il y avait dans le royaume quelque homme de mérite qui souffrît et fût dans le besoin, il en chargeait leur conscience et les en rendait responsables. Ce ne sont point ces sortes de dépenses qui ruinent un État; et un ministre qui aime véritablement son prince et sa patrie ne peut guère mieux les servir qu'en leur procurant, par d'assez modiques sommes, des avantages si précieux et une gloire si durable : car, pour appliquer ici ce que dit Horace sur un autre sujet, quand il manque quelque chose aux gens de bien, on peut acheter des amis à bon prix.

Vilis amicorum est annona, bonis ubi quid deest [2].

TROISIÈME MORCEAU TIRÉ DE L'HISTOIRE GRECQUE [3].

Du gouvernement de Lacédémone.

Il n'y a peut-être rien dans toute l'histoire profane de plus attesté ni en même temps de plus incroyable que ce qui regarde le gouvernement de Lacédémone, et la discipline que Lycurgue y avait établie. Ce sage législateur était fils de l'un des deux rois qui commandaient ensemble à Sparte; et il lui eût été facile de monter sur le trône après la mort de son frère aîné, qui n'avait point laissé d'enfant mâle. Mais il se crut obligé d'attendre les couches de la reine sa belle-sœur, qui pour lors était grosse; et, après l'heureux accouchement de cette princesse, il se rendit lui-même le tuteur et le protecteur de l'enfant contre les attentats de sa propre mère, laquelle, avant même que d'être accouchée, avait offert de faire mourir son fils si Lycurgue voulait l'épouser.

Il conçut le hardi dessein de réformer en tout le gouvernement de Lacédémone; et, pour être en état d'y établir de plus sages règlements, il jugea à propos de faire plusieurs voyages, afin de connaître par lui-même les différentes mœurs des peu-

[1] M. Perrault et M. l'abbé Gallois.
[2] Horat. l. I, epist. 12
[3] Voyez l'Histoire Ancienne, tome II, pag. 361-393 de notre édition. — L.

ples, et de consulter ce qu'il y avait de personnes plus habiles et plus expérimentées dans l'art de gouverner. Il commença par l'île de Crète, dont les lois dures et austères étaient fort célèbres. Il passa de là en Asie, où régnait une conduite tout opposée; et enfin il se rendit en Égypte, le domicile des sciences, de la sagesse et des bons conseils.

Sa longue absence ne servit qu'à le faire plus désirer de ses citoyens; et les rois même pressèrent son retour, sentant bien qu'ils avaient besoin de son autorité pour contenir le peuple dans le devoir et dans l'obéissance. Dès qu'il fut retourné à Sparte, il travailla à changer toute la forme du gouvernement, persuadé que quelques lois particulières ne produiraient pas un grand effet. Il commença par gagner les principaux de la ville, à qui il communiqua ses vues; et, s'étant assuré de leur consentement, il vint dans la place publique accompagné de gens armés, pour étonner et pour intimider ceux qui voudraient s'opposer à son entreprise.

On peut rappeler à trois principaux établissements la nouvelle forme de gouvernement qu'il introduisit à Lacédémone.

PREMIER ÉTABLISSEMENT.

Sénat.

De tous les nouveaux établissements de Lycurgue, le plus grand et le plus considérable fut celui du sénat, lequel, comme dit Platon, tempérant la puissance trop absolue des rois par une autorité égale à la leur, fut la principale cause du salut de cet État. Car, au lieu qu'auparavant il était toujours chancelant, et qu'il penchait tantôt vers la tyrannie par la violence des rois, tantôt vers la démocratie par le pouvoir trop absolu du peuple, ce sénat lui servit comme d'un contre-poids qui le maintint dans l'équilibre et qui lui donna une assiette ferme et assurée; les vingt-huit[1] sénateurs qui le composaient se rangeant du côté des rois quand le peuple voulait se rendre trop puissant, et fortifiant au

[1] Ce conseil était composé de trente personnes, en y comprenant les deux rois.

contraire le parti du peuple quand les rois voulaient porter trop loin leur autorité.

Lycurgue ayant ainsi tempéré le gouvernement, ceux qui vinrent après lui trouvèrent la puissance des trente qui composaient le sénat encore trop forte et trop absolue ; c'est pourquoi ils lui donnèrent un frein en lui opposant l'autorité des éphores [1], environ cent trente ans après Lycurgue. Les éphores étaient au nombre de cinq, et ne demeuraient qu'un an en charge. Ils avaient droit de faire arrêter les rois et de les faire mener en prison, comme cela arriva à l'égard de Pausanias. Ce fut sous le roi Théopompe que commencèrent les éphores. Sa femme lui ayant reproché qu'il laisserait à ses enfants la royauté beaucoup moindre qu'il ne l'avait reçue, il lui répondit : *Au contraire, je la leur laisserai plus grande, parce qu'elle sera plus durable* [2].

SECOND ÉTABLISSEMENT.

Partage des terres, et décri de la monnaie d'or et d'argent.

Le second établissement de Lycurgue, et le plus hardi, fut le partage des terres. Il le jugea absolument nécessaire pour établir dans la république la paix et le bon ordre. La plupart des habitants du pays étaient si pauvres qu'ils n'avaient pas un seul pouce de terre, et tout le bien se trouvait entre les mains d'un petit nombre de particuliers. Pour bannir donc l'insolence, l'envie, la fraude, le luxe, et deux autres maladies du gouvernement encore plus anciennes et plus grandes que celles-là, je veux dire l'indigence et les excessives richesses, il persuada à tous les citoyens de remettre leurs terres en commun et d'en faire un nouveau partage, pour vivre ensemble dans une parfaite égalité, ne donnant les prééminences et les honneurs qu'à la vertu et au mérite.

Cela fut aussitôt exécuté. Il partagea les terres de la Laconie en trente mille parts, qu'il distribua à ceux de la campagne; et il fit neuf mille parts du territoire de Sparte, qu'il distribua à autant de citoyens. On dit que, quelques années après, Lycur-

[1] *Éphore* signifie *contrôleur, inspecteur.*

[2] Μείζω μὲν οὖν, εἶπεν, ὅσῳ χρονιωτέραν.

gue, au retour d'un long voyage, traversant les terres de la Laconie, qui venaient d'être moissonnées, et voyant les tas de gerbes parfaitement égaux, il se tourna vers ceux qui l'accompagnaient, et leur dit en riant : *Ne semble-t-il pas que la Laconie soit l'héritage de plusieurs frères qui viennent de faire leurs partages ?*

Après les immeubles, il entreprit de leur faire aussi partager également les autres biens, pour achever de bannir d'entre eux toute sorte d'inégalité. Mais, voyant qu'ils le supporteraient avec plus de peine s'il s'y prenait ouvertement, il y procéda par une autre voie, en sapant l'avarice par les fondements. Car, premièrement, il décria toutes les monnaies d'or et d'argent, et ordonna qu'on ne se servirait que de monnaie de fer, qu'il fit d'un si grand poids et d'un si bas prix, qu'il fallait une charrette à deux bœufs pour porter une somme de dix mines[1], et une chambre entière pour la serrer.

De plus, il chassa de Sparte tous les arts inutiles et superflus : mais quand il ne les aurait pas chassés, la plupart seraient tombés d'eux-mêmes, et auraient disparu avec l'ancienne monnaie, parce que les artisans ne trouvaient pas à se défaire de leurs ouvrages, et que cette monnaie de fer n'avait point de cours chez les autres Grecs, qui, bien loin de l'estimer, s'en moquaient et en faisaient des railleries.

TROISIÈME ÉTABLISSEMENT.

Repas publics.

Lycurgue, voulant encore faire plus vivement la guerre à la mollesse et au luxe, et achever de déraciner l'amour des richesses, fit un troisième établissement : ce fut celui des repas. Pour en écarter toute somptuosité et toute magnificence, il ordonna que tous les citoyens mangeraient ensemble des mêmes viandes qui étaient réglées par la loi, et il leur défendit expressément de manger chez eux en particulier.

Par cet établissement des repas communs, et par cette frugale simplicité de la table, on peut dire qu'il fit changer en quelque

[1] Cinq cents livres.

sorte de nature aux richesses, en les mettant hors d'état d'être désirées, d'être volées, et d'enrichir leurs possesseurs [1] : car il n'y avait plus aucun moyen d'user ni de jouir de son opulence, non pas même d'en faire parade, puisque le pauvre et le riche mangeaient ensemble en même lieu ; et il n'était pas permis de venir se présenter aux salles publiques après avoir pris la précaution de se remplir d'autres nourritures, parce que tous les convives observaient avec grand soin celui qui ne buvait et ne mangeait point, et lui reprochaient son intempérance ou sa trop grande délicatesse, qui lui faisaient mépriser ces repas publics.

Les riches furent extrêmement irrités de cette ordonnance ; et ce fut à cette occasion que, dans une émeute populaire, un jeune homme, nommé Alcandre, creva un œil à Lycurgue d'un coup de bâton. Le peuple, indigné d'un tel outrage, remit le jeune homme entre les mains de Lycurgue, qui sut bien s'en venger : car, par les manières pleines de bonté et de douceur avec lesquelles il le traita, de violent et d'emporté qu'il était il le rendit en assez peu de temps très-modéré et très-sage.

Les tables étaient chacune d'environ quinze personnes ; et, pour y être reçu, il fallait être agréé de toute la compagnie. Chacun apportait par mois un boisseau de farine, huit mesures de vin, cinq livres de fromage, deux livres et demie de figues, et quelque peu de leur monnaie pour l'apprêt et l'assaisonnement des vivres. On était obligé de se trouver au repas public ; et, longtemps après, le roi Agis, au retour d'une expédition glorieuse, ayant voulu s'en dispenser pour manger avec la reine sa femme, fut réprimandé et puni.

Les enfants même se trouvaient à ces repas ; et on les y menait comme à une école de sagesse et de tempérance. Là ils entendaient de graves discours sur le gouvernement, et ne voyaient rien qui ne les instruisît. La conversation s'égayait souvent par des railleries fines et spirituelles, mais qui n'étaient jamais basses ni choquantes ; et, dès qu'on s'apercevait qu'elles faisaient peine à quelqu'un, on s'arrêtait tout court. On les accoutumait aussi au secret ; et quand un jeune homme entrait dans la

[1] Τὸν πλοῦτον ἄσυλον, μᾶλλον δὲ ἄζηλον, καὶ ἄπλοῦτον ἀπεργάσατο. (PLUT.)

salle, le plus vieux lui disait, en lui montrant la porte : *Rien de tout ce qui se dit ici ne sort par là.*

Le plus exquis de tous leurs mets était ce qu'ils appelaient *la sauce noire*, et les vieillards la préféraient à tout ce qu'on leur servait sur la table. Denys le tyran [1], s'étant fait apprêter un pareil mets par un cuisinier de Sparte [2], n'en jugea pas de même, et ce ragoût lui parut fort fade. Je ne m'en étonne pas, dit celui qui l'avait préparé; l'assaisonnement y a manqué. Et quel assaisonnement? reprit le tyran. La course, la sueur, la fatigue, la faim, la soif. Car c'est là, ajouta le cuisinier, ce qui assaisonne à Sparte tous nos mets.

Autres ordonnances.

Lycurgue regardait l'éducation des enfants comme la plus grande et la plus importante affaire d'un législateur. Son grand principe était qu'ils appartenaient encore plus à l'État qu'à leurs pères; et c'est pour cela qu'il ne laissa pas ceux-ci maîtres de les élever à leur gré, et qu'il voulut que le public s'emparât de leur éducation, afin de les former sur des principes constants et uniformes qui leur inspirassent de bonne heure l'amour de la patrie et de la vertu.

Sitôt qu'un enfant était né, les anciens de chaque tribu le visitaient; et, s'ils le trouvaient bien formé, fort et vigoureux, ils ordonnaient qu'il fût nourri, et lui assignaient une des neuf mille portions pour son héritage. Si au contraire ils le trouvaient mal fait, délicat, faible, et s'ils jugeaient qu'il n'aurait ni force ni santé, ils le condamnaient à périr, et le faisaient exposer.

On accoutumait de bonne heure les enfants à n'être point difficiles ni délicats pour le manger; à n'avoir point peur dans les ténèbres; à ne s'épouvanter pas quand on les laissait seuls; à ne se point livrer à la mauvaise humeur ni à la criaillerie, ni aux pleurs [3];

[1] « Ubi quum tyrannus cœnavisset Dionysius, negavit se jure illo nigro, quod cœnæ caput erat, delectatum. Tum is qui illa coxerat, Minime mirum, inquit; condimenta enim defuerunt. Quæ tandem? inquit ille. Labor in venatu, sudor, cursus ab Eurota, fames, sitis. His enim rebus Lacedæmoniorum epulæ condiuntur. » (Cic. *Tusc. Quæst.* lib. 5, n. 98.)

[2] Stobée et Plutarque racontent ainsi ce fait : ce qui est plus vraisemblable; car il ne paraît pas que Denys ait jamais fait le voyage de Sparte, comme Cicéron le suppose.

[3] Xenoph. de Laced. Rep.

à marcher nu-pieds, pour se faire à la fatigue; à coucher durement; à porter le même habit en hiver et en été, pour s'endurcir contre le froid et le chaud.

A l'âge de sept ans on les distribuait dans les classes, où ils étaient élevés tous ensemble sous la même discipline. Leur éducation[1] n'était, à proprement parler, qu'un apprentissage d'obéissance, le législateur ayant bien compris que le moyen le plus sûr d'avoir des citoyens soumis à la loi et aux magistrats, ce qui fait le bon ordre et la félicité d'un État, était d'apprendre aux enfants, dès l'âge le plus tendre, à être parfaitement soumis aux maîtres.

Pendant qu'on était à table, le maître proposait des questions aux jeunes gens. On leur demandait, par exemple : *Qui est le plus homme de bien de la ville? Que dites-vous d'une telle action?* Il fallait que la réponse fût prompte, et accompagnée d'une raison et d'une preuve conçue en peu de mots; car on les accoutumait de bonne heure au style laconique, c'est-à-dire à un style concis et serré. Lycurgue voulait que la monnaie fût fort pesante et de peu de valeur; et au contraire que le discours comprît en peu de paroles beaucoup de sens.

Pour ce qui est des lettres, ils n'en apprenaient que pour le besoin. Toutes les sciences étaient bannies de leur pays. Leur étude ne tendait qu'à savoir obéir, à supporter les travaux, et à vaincre dans les combats. Ils avaient pour surintendant de leur éducation un des plus honnêtes hommes de la ville et des plus qualifiés, qui établissait sur chaque troupe des maîtres d'une sagesse et d'une probité généralement reconnues.

Le vol non-seulement n'était point interdit parmi ces jeunes gens, mais leur était commandé : j'entends le vol d'une certaine espèce, lequel, à proprement parler, n'en avait que le nom; et j'expliquerai dans mes réflexions les raisons et les vues de Lycurgue pour le permettre. Ils se glissaient le plus finement et le plus subtilement qu'ils pouvaient dans les jardins et dans les salles à manger, pour y dérober des herbes ou de la viande; et s'ils étaient découverts, on les punissait pour avoir manqué

[1] Ὥστε τὴν παιδείαν εἶναι μελέτην εὐπειθείας.

d'adresse. On raconte qu'un d'eux, ayant pris un petit renard, le cacha sous sa robe, et souffrit, sans jeter un seul cri, qu'il lui déchirât le ventre avec les ongles et les dents, jusqu'à ce qu'il tomba mort sur la place.

La patience et la fermeté des jeunes Lacédémoniens éclataient surtout dans une fête qu'on célébrait en l'honneur de Diane surnommée *Orthia*, où les enfants [1], sous les yeux de leurs parents et en présence de toute la ville, se laissaient fouetter jusqu'au sang sur l'autel de cette inhumaine déesse, et quelquefois même expiraient sous les coups, sans pousser aucun cri, ni même aucun soupir. Et c'étaient leurs pères mêmes [2] qui, les voyant tout couverts de sang et de blessures, et près d'expirer, les exhortaient à persévérer constamment jusqu'à la fin. Plutarque nous assure qu'il avait vu de ses propres yeux plusieurs enfants perdre la vie à ce cruel jeu [3]. De là vient qu'Horace donne l'épithète de *patiente* à la ville de Lacédémone, *patiens Lacedæmon;* et qu'un autre auteur fait dire à un homme qui avait souffert trois bons coups de bâton sans se plaindre : *Tres plagas spartana nobilitate concoxi.*

L'occupation la plus ordinaire des Lacédémoniens était la chasse et les différents exercices du corps. Il leur était défendu d'exercer aucun art mécanique. Les Ilotes, qui étaient une espèce d'esclaves, cultivaient leurs terres, et leur en rendaient un certain revenu.

Lycurgue voulait que ses citoyens jouissent d'un grand loisir. Il y avait des salles communes où l'on s'assemblait pour la conversation. Quoiqu'elle roulât assez souvent sur des matières graves et sérieuses, elle était assaisonnée d'un sel et d'un agrément qui instruisait et corrigeait en divertissant. Ils étaient rarement seuls : on les accoutumait à vivre comme les abeilles, toujours ensemble, toujours autour de leurs chefs. L'amour de la patrie [4] et du bien commun était leur passion dominante.

[1] « Spartæ pueri ad aram sic verberibus accipiuntur, ut multus e visceribus sanguis exeat, nonnunquam etiam, ut quum ibi essem audiebam, ad necem : quorum non modo nemo exclamavit unquam, sed ne ingemuit quidem. » (Cic. *Tusc. Quest.* lib. 2, n. 34.)

[2] « Ipsi illos patres adhortantur, ut ictus flagellorum fortiter perferant, et laceros ac semianimes rogant, perseverent vulnera præbere vulneribus. » (Sen. *de Provid.* cap. 4.)

[3] Lib. 1, od. 7.

[4] Εἴθιζεν τοὺς πολίτας, μικροῦ

Ils ne croyaient point être à eux, mais à leur pays. Pédarète, n'ayant pas eu l'honneur d'être choisi pour un des trois cents qui avaient un certain rang distingué dans la ville, s'en retourna chez lui fort content et fort gai, disant *qu'il était ravi que Sparte eût trouvé trois cents hommes plus honnêtes gens que lui.*

Tout inspirait à Sparte l'amour de la vertu et la haine du vice : les actions des citoyens, leurs conversations, et même les inscriptions publiques. Il était difficile que des hommes nourris au milieu de tant de préceptes et d'exemples vivants ne devinssent pas vertueux, comme des païens peuvent l'être. Ce fut pour conserver en eux cette heureuse habitude que Lycurgue ne permit pas à toutes sortes de personnes de voyager, de peur qu'elles ne rapportassent des mœurs étrangères et des coutumes licencieuses, qui leur auraient bientôt inspiré du dégoût pour la vie et pour les maximes de Lacédémone. Il chassa aussi de sa ville tous les étrangers qui n'y venaient pour rien d'utile ni de profitable, et que la curiosité seule y attirait ; craignant que chacun n'y fît entrer avec lui les défauts et les vices de son pays, et persuadé qu'il était plus important et plus nécessaire de fermer les portes des villes aux mœurs corrompues qu'aux malades et aux pestiférés.

A proprement parler, le métier et l'exercice des Lacédémoniens était la guerre. Tout tendait là chez eux ; tout respirait les armes. Leur vie était bien plus douce à l'armée qu'à la ville ; et il n'y avait qu'eux au monde à qui la guerre fût un temps de repos et de rafraîchissement, parce qu'alors les liens de cette discipline dure et austère qui régnait à Sparte étaient un peu relâchés, et qu'on leur laissait plus de liberté. Chez eux, la première loi de la guerre et la plus inviolable, comme Démarate le déclara à Xerxès [1], était de ne jamais prendre la fuite, quelque supérieure en nombre que pût être l'armée des ennemis ; de ne jamais quitter son poste ; de ne point livrer ses armes ; en un mot, de vaincre ou de mourir. De là vient qu'une mère [2] recomman-

δεῖν ἐξεστῶτας ἑαυτῶν ὑπ' ἐνθουσιασμοῦ καὶ φιλοτιμίας, ὅλους εἶναι τῆς πατρίδος.

[1] Herod. l. 7.

[2] Ἄλλη προσαναδιδοῦσα τῷ παιδὶ τὴν ἀσπίδα, καὶ παρακελευομένη, Τέκνον (ἔφη), ἢ ταν, ἢ ἐπὶ τᾶς. (Plut. de Virtut. mulier.) On rapportait quelquefois sur leurs boucliers ceux qui avaient été tués.

dait à son fils, qui partait pour une campagne, de revenir avec son bouclier ou sur son bouclier ; et qu'une autre, apprenant que son fils était mort dans le combat en défendant sa patrie, répondit froidement : *Je ne l'avais mis au monde que pour cela*[1]. Cette disposition était commune parmi les Lacédémoniens. Après la fameuse bataille de Leuctres, qui leur fut si funeste, les pères et les mères de ceux qui étaient morts en combattant se félicitaient les uns les autres, et allaient dans les temples remercier les dieux de ce que leurs enfants avaient fait leur devoir, au lieu que les parents de ceux qui avaient survécu à cette défaite étaient inconsolables. A Sparte, ceux qui avaient pris la fuite dans un combat étaient diffamés pour toujours. Non-seulement on les excluait de toutes sortes de charges et d'emplois, des assemblées, des spectacles ; mais c'était encore une honte de leur donner sa fille en mariage ou de recevoir une fille d'eux, et on leur faisait impunément mille outrages en public.

Ils n'allaient au combat qu'après avoir imploré le secours des dieux par des sacrifices et des prières publiques ; et pour lors ils marchaient à l'ennemi pleins de confiance, comme étant assurés de la protection divine, et, pour me servir de l'expression de Plutarque, comme si Dieu était présent et combattait avec eux : ὡς τοῦ Θεοῦ συμπαρόντες.

Quand ils avaient rompu et mis en fuite leurs ennemis, ils ne les poursuivaient qu'autant qu'il le fallait pour s'assurer la victoire ; après quoi ils se retiraient, estimant qu'il n'était ni glorieux ni digne de la Grèce de tailler en pièces des gens qui cèdent et qui se retirent. Et cela ne leur était pas moins utile qu'honorable ; car leurs ennemis, sachant que tout ce qui résistait était passé au fil de l'épée, et qu'ils ne pardonnaient qu'aux fuyards, préféraient ordinairement la fuite à la résistance.

Quand les premiers établissements de Lycurgue furent reçus et confirmés par l'usage, et que la forme de gouvernement qu'il avait établie parut assez forte et assez vigoureuse pour se maintenir d'elle-même et pour se conserver : comme Platon[2] dit de

[1] Cic. Tusc. Quæst. lib. I, n. 102. Plut. in Vita Ages.

[2] Ce passage de Platon est dans le *Timée*, et donne lieu de croire que ce philosophe avait lu ce que Moïse dit de Dieu quand il créa le monde : *Vidit Deus cuncta quæ fecerat, et erant valde bona.* (*Gen.* I, 31.)

Dieu qu'après avoir achevé de créer le monde, il se réjouit lorsqu'il le vit tourner et faire ses premiers mouvements avec tant de justesse et d'harmonie ; ainsi ce sage législateur, charmé de la grandeur et de la beauté de ses lois, sentit un redoublement de plaisir quand il les vit, pour ainsi dire, marcher seules et cheminer si heureusement.

Mais désirant, autant que cela dépendait de la prudence humaine, de les rendre immortelles et immuables, il fit entendre au peuple qu'il lui restait encore un point, le plus important et le plus essentiel de tous, sur lequel il voulait consulter l'oracle d'Apollon ; et, en attendant, il les fit tous jurer que, jusqu'à ce qu'il fût de retour, ils maintiendraient la forme de gouvernement qu'il avait établie. Quand il fut arrivé à Delphes, il consulta le dieu pour savoir si ses lois étaient bonnes et suffisantes pour rendre les Spartiates heureux et vertueux. Apollon lui répondit qu'il ne manquait rien à ses lois, et que, tant que Sparte les observerait, elle serait la plus glorieuse ville du monde, et jouirait d'une parfaite félicité. Lycurgue envoya cette réponse à Sparte ; et, croyant son ministère consommé, il mourut volontairement à Delphes, en s'abstenant de manger. Il était persuadé que la mort même des grands personnages et des hommes d'État ne doit pas être oisive ni inutile à la république, mais une suite de leur ministère, une de leurs plus importantes actions, et celle qui leur doit faire autant ou plus d'honneur que toutes les autres. Il crut donc qu'en mourant de la sorte il mettait le sceau et le comble à tous les services qu'il avait rendus pendant sa vie à ses concitoyens, puisque sa mort les obligerait à garder toujours ses ordonnances, qu'ils avaient juré d'observer inviolablement jusqu'à son retour.

C'était une chose commune chez les païens de croire qu'on était maître de se donner la mort quand on le voulait.

RÉFLEXIONS

SUR LE GOUVERNEMENT DE SPARTE ET SUR LES LOIS DE LYCURGUE.

1. *Choses louables dans les lois de Lycurgue.*

Il faut bien, à n'en juger même que par l'événement, qu'il y

eût dans les lois de Lycurgue un grand fonds de sagesse et de prudence, puisque, tant qu'elles furent observées à Sparte, et elles le furent pendant plus de cinq cents ans, cette ville fut si puissante et si florissante. C'était moins [1], dit Plutarque en parlant des lois de Sparte, le gouvernement et la police d'une ville ordinaire, que la conduite et le règlement d'un homme sage qui passe toute sa vie dans les exercices de la vertu. Ou plutôt, continue ce même auteur, comme les poëtes feignent qu'Hercule, avec sa peau de lion et sa massue seulement, parcourait le monde et le purgeait de voleurs et de tyrans, Sparte de même, avec une simple bande de parchemin [2] et une méchante cape, donnait la loi à toute la Grèce volontairement soumise à son empire, étouffait les tyrannies et les injustes dominations dans les cités, terminait à son gré les guerres, et calmait les séditions, le plus souvent sans remuer un seul bouclier, et en envoyant un seul ambassadeur, qui ne paraissait pas plutôt, que tous les peuples soumis se rangeaient autour de lui, comme les abeilles autour de leur roi, tant la justice de cette ville et son bon gouvernement imprimaient de respect à tous les hommes !

1. *Nature du gouvernement de Sparte.* On trouve à la fin de la vie de Lycurgue une réflexion de Plutarque, qui seule serait un grand éloge de ce sage législateur. Il dit que Platon, Diogène, Zénon, et tous ceux qui ont entrepris de parler de l'établissement d'un État politique, ont pris pour modèle la république de Lycurgue : avec cette différence qu'ils se sont bornés à des paroles et à des discours ; mais que Lycurgue, sans s'arrêter à des idées et à des projets, a mis en œuvre et produit au grand jour une police inimitable, et a formé une ville entière de philosophes.

Pour y réussir et pour établir une forme de république la plus parfaite qu'il fût possible, il avait comme fondu et mêlé ensemble ce que chaque espèce de gouvernement paraissait avoir de plus utile pour le bien public, en tempérant l'une par l'autre,

[1] Οὐ πόλεως ἡ Σπάρτη πολιτείαν, ἀλλ' ἀνδρὸς ἀσκητοῦ καὶ σοφοῦ βίον ἔχουσα [in *Lyc.* § 30].

[2] C'était ce que les Lacédémoniens appelaient *scytale*, une bande de cuir ou de parchemin roulée autour d'un bâton, où les ordres que la république envoyait aux généraux étaient écrits comme en chiffres.

et balançant les inconvénients de chacune en particulier par les avantages que procurait la réunion de toutes ensemble. Sparte tenait quelque chose de l'État monarchique par l'autorité de ses rois. Le conseil des trente, autrement dit le sénat, était une véritable aristocratie; et le pouvoir qu'avait le peuple de nommer les sénateurs et de donner force aux lois, était un crayon du gouvernement démocratique. L'établissement des éphores corrigea dans la suite ce qu'il pouvait y avoir de défectueux dans ces premiers règlements, et suppléa ce qui pouvait y manquer. Platon, en plus d'un endroit, admire la sagesse de Lycurgue dans l'établissement du sénat, qui fut également salutaire aux rois et au peuple; parce que, par ce moyen [1], la loi devint l'unique maîtresse des rois, et que les rois ne devinrent pas les tyrans de la loi.

2. *Partage égal des terres. Or et argent bannis de Sparte.*

Le dessein que forma Lycurgue de faire un partage égal des terres parmi les citoyens, et de bannir entièrement de Sparte le luxe, l'avarice, les procès, les dissensions, en même temps qu'il en bannirait l'usage de l'or et de l'argent, nous paraîtrait un plan de république sagement imaginé, mais impraticable dans l'exécution, si l'histoire ne nous apprenait que Sparte a subsisté dans cet état pendant plusieurs siècles. Concevons-nous qu'on ait pu persuader à des citoyens, auparavant riches et opulents, de renoncer à tous leurs biens et à tous leurs revenus, de se confondre en tout avec les plus pauvres, de s'assujettir à un régime de vivre très-dur et très-gênant, de s'interdire, en un mot, l'usage de tout ce qui est regardé ailleurs comme faisant la douceur et la félicité de la vie? Voilà pourtant de quoi Lycurgue est venu à bout.

Un tel établissement serait moins merveilleux s'il n'avait subsisté que pendant la vie du législateur; mais on sait qu'il lui survécut de plusieurs siècles. Xénophon, dans l'éloge qu'il nous a laissé d'Agésilas, et Cicéron, dans l'une de ses harangues, remarquent que Lacédémone était la seule ville du monde qui eût conservé immuablement sa discipline et ses lois pendant

[1] Νόμος ἐπειδὴ κύριος ἐγένετο ἀνθρωποι τύραννοι νόμων. (PLAT. βασιλεὺς τῶν ἀνθρώπων, ἀλλ' οὐκ *Epist.* 8.)

un si grand nombre d'années *Soli*, dit le dernier en parlant des Lacédémoniens [1], *toto orbe terrarum, septingentos jam annos amplius unis moribus et nunquam mutatis legibus vivunt!* Je crois bien que du temps de Cicéron la discipline de Sparte, aussi bien que sa puissance, était fort affaiblie et diminuée; mais tous les historiens conviennent qu'elle se maintint dans toute sa vigueur jusqu'au règne d'Agis, sous lequel Lysandre, incapable lui-même de se laisser éblouir et corrompre par l'or, remplit sa patrie de luxe et d'amour pour les richesses, en y apportant des sommes immenses d'or et d'argent qui étaient le fruit de ses victoires, et en renversant par là les lois de Lycurgue. Cet événement, qui fut le commencement de la décadence de Sparte, mérite bien d'être ici rapporté.

Lysandre [2], ayant fait un riche butin dans la prise d'Athènes, envoya à Lacédémone tout l'or et l'argent qu'il avait pris. On tint conseil pour savoir si l'on devait le recevoir; rare et belle délibération, dont toute l'histoire ne fournit aucun autre exemple! Les plus sages et les plus sensés des Spartiates, se tenant rigoureusement à la loi, furent d'avis d'écarter de la ville avec horreur et anathème cet or et cet argent [3], comme une peste fatale et une amorce dangereuse de tout mal. D'autres, et ce fut le plus grand nombre, proposèrent un milieu et un tempérament qui fut suivi. L'on ordonna qu'on retiendrait l'or et l'argent, mais que cette monnaie ne serait employée que par le trésor public et n'aurait cours que pour les propres affaires de l'État, et que tout particulier qui s'en trouverait saisi serait mis à mort sur l'heure. Ce fut là une faute essentielle, et qui, avec la ruine des lois de Lycurgue, causa celle de l'État. Ils furent [4], dit Plutarque, assez imprudents et assez aveugles de croire qu'il suffisait de placer comme en sentinelle à la porte des maisons la loi et la crainte du supplice, pour empêcher l'or et l'argent

[1] Pro Flacco, n. 63.

[2] Plut. in Vita Lys.

Ἀποδιοπομπεῖσθαι πᾶν τὸ ἀργύριον καὶ τὸ χρυσίον, ὥσπερ κῆρας ἐπαγωγίμους.

[4] Οἱ δὲ ταῖς μὲν οἰκίαις τῶν πολιτῶν, ὅπως οὐ πάρεισιν εἰς αὐτὰς νόμισμα, τὸν φόβον ἐπέστησαν φύλακα καὶ τὸν νόμον· αὐτὰς δὲ τὰς ψυχὰς ἀνεκπλήκτους καὶ ἀπαθεῖς πρὸς ἀργύριον οὐ διετήρησαν, ἐπιβαλόντες εἰς ζῆλον, ὡς σεμνοῦ δή τινος καὶ μεγάλου, τοῦ πλουτεῖν ἅπαντας.

d'y entrer, pendant qu'ils laissaient le cœur de leurs citoyens ouverts à l'admiration et au désir des richesses, et qu'ils y introduisaient eux-mêmes une violente passion d'en amasser, en faisant regarder comme une chose grande et honorable de devenir riche.

Mais l'introduction de la monnaie d'or et d'argent ne fut pas la première plaie que les Lacédémoniens firent aux lois de leur législateur : elle fut la suite du violement d'une autre loi encore plus fondamentale. L'ambition fraya le chemin à l'avarice. Le désir des conquêtes entraîna celui des richesses, sans lesquelles on ne pouvait songer à étendre sa domination. Le principal but de Lycurgue, dans l'établissement de ses lois, et surtout de celle qui interdisait l'usage de l'or et de l'argent, était, comme l'ont judicieusement observé Polybe et Plutarque, de réprimer et de refréner l'ambition de ses citoyens, de les mettre hors d'état de faire des conquêtes, et de les forcer en quelque sorte à se renfermer dans l'enceinte étroite de leur pays, sans porter plus loin leurs vues ni leurs prétentions. En effet, le gouvernement qu'il avait établi suffisait pour défendre les frontières de Sparte; mais il ne suffisait pas pour la rendre maîtresse des autres villes.

Le dessein de Lycurgue n'avait donc pas été de former des conquérants. Pour en ôter jusqu'à la pensée à ses citoyens, il leur défendit expressément [1], quoiqu'ils habitassent un pays environné de la mer, de s'exercer à la marine, d'avoir des flottes et de combattre sur mer. Ils furent religieux observateurs de cette défense pendant près de cinq siècles et jusqu'à la défaite de Xerxès. A cette occasion, ils songèrent à s'emparer de l'empire de la mer, pour éloigner un ennemi si redoutable. Mais s'étant bientôt aperçus que ces commandements éloignés et maritimes corrompaient les mœurs de leurs généraux, ils y renoncèrent sans peine, comme nous l'avons remarqué à l'occasion du roi Pausanias.

Quand Lycurgue [2] avait armé ses citoyens de boucliers et de lances, ce n'avait point été pour les mettre en état de commettre

[1] Ἀπείρητο δὲ αὐτοῖς ναύταις εἶναι καὶ ναυμαχεῖν. (Plut. in *Morib. Laced.*)
[2] Plut. in Vita Lycurgi.

plus impunément des injustices, mais pour s'en défendre. Il en avait fait un peuple de soldats et de guerriers [1], afin qu'à l'ombre des armes ils vécussent dans la liberté, dans la modération, dans la justice, dans l'union, dans la paix, en se contentant de leur terrain sans usurper celui des autres, et en se persuadant qu'une ville, non plus qu'un particulier, ne peut espérer un bonheur solide et durable que par la vertu. Des hommes corrompus, dit encore Plutarque [2], qui ne voient rien de plus beau que les richesses, et qu'une domination puissante et étendue, peuvent donner la préférence à ces vastes empires qui ont assujetti l'univers par la violence. Mais Lycurgue était convaincu qu'une ville n'avait besoin de rien de tout cela pour être heureuse. Sa politique, qui a fait avec justice l'admiration de tous les siècles, avait pour principal but l'équité, la modération, la liberté, la paix ; et elle était ennemie de l'injustice, de la violence, de l'ambition, de la passion de dominer et d'étendre les bornes de la république de Sparte. Ces sortes de réflexions que Plutarque sème de temps en temps dans ses Vies, et qui en font la plus grande et la plus solide beauté, peuvent contribuer infiniment à donner aux jeunes gens une véritable notion de ce qui fait la solide gloire d'un État réellement heureux, et à les détromper de bonne heure de l'idée qu'on se forme de la vaine grandeur de ces empires qui ont englouti les royaumes, et de ces fameux conquérants qui ne doivent ce qu'ils sont qu'à la violence et à l'usurpation.

3. *Excellente éducation de la jeunesse.* La longue durée des lois établies par Lycurgue est certainement une chose bien merveilleuse ; mais le moyen qu'il employa pour y réussir n'est pas moins digne d'admiration. Ce moyen fut le soin extraordinaire qu'il prit de faire élever les enfants des Lacédémoniens dans une exacte et sévère discipline. Car, comme le fait remarquer Plutarque, la religion du serment aurait été un faible lien,

[1] Οὐ μὴν τοῦτόγε Λυκούργῳ κεφάλαιον ἦν τότε πλείστον ἡγουμένην ἀπολιπεῖν τὴν πόλιν· ἀλλ' ὥσπερ ἑνὸς ἀνδρὸς βίῳ καὶ πόλεως ὅλης νομίζων εὐδαιμονίαν ἀπ' ἀρετῆς ἐγγίνεσθαι καὶ ὁμονοίας τῆς πρὸς αὐτὴν, πρὸς τοῦτο σύνέταξε καὶ συνήρμοσεν, ὅπως ἐλευθέριοι, καὶ αὐτάρκεις γενόμενοι καὶ σοφρονοῦντες ἐπὶ πλεῖστον χρόνον διατελῶσι. (Plut. in *Vita Lyc.*)

[2] Plut. ibid. et in Vita Ages.

sorte de nature aux richesses, en les mettant hors d'état d'être désirées, d'être volées, et d'enrichir leurs possesseurs [1] : car il n'y avait plus aucun moyen d'user ni de jouir de son opulence, non pas même d'en faire parade, puisque le pauvre et le riche mangeaient ensemble en même lieu ; et il n'était pas permis de venir se présenter aux salles publiques après avoir pris la précaution de se remplir d'autres nourritures, parce que tous les convives observaient avec grand soin celui qui ne buvait et ne mangeait point, et lui reprochaient son intempérance ou sa trop grande délicatesse, qui lui faisaient mépriser ces repas publics.

Les riches furent extrêmement irrités de cette ordonnance ; et ce fut à cette occasion que, dans une émeute populaire, un jeune homme, nommé Alcandre, creva un œil à Lycurgue d'un coup de bâton. Le peuple, indigné d'un tel outrage, remit le jeune homme entre les mains de Lycurgue, qui sut bien s'en venger : car, par les manières pleines de bonté et de douceur avec lesquelles il le traita, de violent et d'emporté qu'il était il le rendit en assez peu de temps très-modéré et très-sage.

Les tables étaient chacune d'environ quinze personnes ; et, pour y être reçu, il fallait être agréé de toute la compagnie. Chacun apportait par mois un boisseau de farine, huit mesures de vin, cinq livres de fromage, deux livres et demie de figues, et quelque peu de leur monnaie pour l'apprêt et l'assaisonnement des vivres. On était obligé de se trouver au repas public ; et, longtemps après, le roi Agis, au retour d'une expédition glorieuse, ayant voulu s'en dispenser pour manger avec la reine sa femme, fut réprimandé et puni.

Les enfants même se trouvaient à ces repas ; et on les y menait comme à une école de sagesse et de tempérance. Là ils entendaient de graves discours sur le gouvernement, et ne voyaient rien qui ne les instruisît. La conversation s'égayait souvent par des railleries fines et spirituelles, mais qui n'étaient jamais basses ni choquantes ; et, dès qu'on s'apercevait qu'elles faisaient peine à quelqu'un, on s'arrêtait tout court. On les accoutumait aussi au secret ; et quand un jeune homme entrait dans la

[1] Τὸν πλοῦτον ἄσυλον, μᾶλλον δὲ ἄζηλον, καὶ ἄπλοῦστον ἀπειργάσατο. (Plut.)

salle, le plus vieux lui disait, en lui montrant la porte : *Rien de tout ce qui se dit ici ne sort par là.*

Le plus exquis de tous leurs mets était ce qu'ils appelaient *la sauce noire*, et les vieillards la préféraient à tout ce qu'on leur servait sur la table. Denys le tyran [1], s'étant fait apprêter un pareil mets par un cuisinier de Sparte [2], n'en jugea pas de même, et ce ragoût lui parut fort fade. Je ne m'en étonne pas, dit celui qui l'avait préparé; l'assaisonnement y a manqué. Et quel assaisonnement? reprit le tyran. La course, la sueur, la fatigue, la faim, la soif. Car c'est là, ajouta le cuisinier, ce qui assaisonne à Sparte tous nos mets.

Autres ordonnances.

Lycurgue regardait l'éducation des enfants comme la plus grande et la plus importante affaire d'un législateur. Son grand principe était qu'ils appartenaient encore plus à l'État qu'à leurs pères; et c'est pour cela qu'il ne laissa pas ceux-ci maîtres de les élever à leur gré, et qu'il voulut que le public s'emparât de leur éducation, afin de les former sur des principes constants et uniformes qui leur inspirassent de bonne heure l'amour de la patrie et de la vertu.

Sitôt qu'un enfant était né, les anciens de chaque tribu le visitaient; et, s'ils le trouvaient bien formé, fort et vigoureux, ils ordonnaient qu'il fût nourri, et lui assignaient une des neuf mille portions pour son héritage. Si au contraire ils le trouvaient mal fait, délicat, faible, et s'ils jugeaient qu'il n'aurait ni force ni santé, ils le condamnaient à périr, et le faisaient exposer.

On accoutumait de bonne heure les enfants à n'être point difficiles ni délicats pour le manger; à n'avoir point peur dans les ténèbres; à ne s'épouvanter pas quand on les laissait seuls; à ne se point livrer à la mauvaise humeur ni à la criaillerie, ni aux pleurs [3];

[1] « Ubi quum tyrannus cœnavisset Dionysius, negavit se jure illo nigro, quod cœnæ caput erat, delectatum. Tum is qui illa coxerat, Minime mirum, inquit; condimenta enim defuerunt. Quæ tandem? inquit ille. Labor in venatu, sudor, cursus ab Eurota, fames, sitis. His enim rebus Lacedæmoniorum epulæ condiuntur. » (Cic. *Tusc. Quæst.* lib. 5, n. 98.)

[2] Stobée et Plutarque racontent ainsi ce fait : ce qui est plus vraisemblable; car il ne paraît pas que Denys ait jamais fait le voyage de Sparte, comme Cicéron le suppose.

[3] Xenoph. de Laced. Rep.

à marcher nu-pieds, pour se faire à la fatigue; à coucher durement; à porter le même habit en hiver et en été, pour s'endurcir contre le froid et le chaud.

A l'âge de sept ans on les distribuait dans les classes, où ils étaient élevés tous ensemble sous la même discipline. Leur éducation n'était, à proprement parler, qu'un apprentissage d'obéissance, le législateur ayant bien compris que le moyen le plus sûr d'avoir des citoyens soumis à la loi et aux magistrats, ce qui fait le bon ordre et la félicité d'un État, était d'apprendre aux enfants, dès l'âge le plus tendre, à être parfaitement soumis aux maîtres.

Pendant qu'on était à table, le maître proposait des questions aux jeunes gens. On leur demandait, par exemple : *Qui est le plus homme de bien de la ville? Que dites-vous d'une telle action?* Il fallait que la réponse fût prompte, et accompagnée d'une raison et d'une preuve conçue en peu de mots; car on les accoutumait de bonne heure au style laconique, c'est-à-dire à un style concis et serré. Lycurgue voulait que la monnaie fût fort pesante et de peu de valeur; et au contraire que le discours comprît en peu de paroles beaucoup de sens.

Pour ce qui est des lettres, ils n'en apprenaient que pour le besoin. Toutes les sciences étaient bannies de leur pays. Leur étude ne tendait qu'à savoir obéir, à supporter les travaux, et à vaincre dans les combats. Ils avaient pour surintendant de leur éducation un des plus honnêtes hommes de la ville et des plus qualifiés, qui établissait sur chaque troupe des maîtres d'une sagesse et d'une probité généralement reconnues.

Le vol non-seulement n'était point interdit parmi ces jeunes gens, mais leur était commandé : j'entends le vol d'une certaine espèce, lequel, à proprement parler, n'en avait que le nom; et j'expliquerai dans mes réflexions les raisons et les vues de Lycurgue pour le permettre. Ils se glissaient le plus finement et le plus subtilement qu'ils pouvaient dans les jardins et dans les salles à manger, pour y dérober des herbes ou de la viande; et s'ils étaient découverts, on les punissait pour avoir manqué

[1] Ὥστε τὴν παιδείαν εἶναι μελέτην εὐπειθείας.

d'adresse. On raconte qu'un d'eux, ayant pris un petit renard, le cacha sous sa robe, et souffrit, sans jeter un seul cri, qu'il lui déchirât le ventre avec les ongles et les dents, jusqu'à ce qu'il tomba mort sur la place.

La patience et la fermeté des jeunes Lacédémoniens éclataient surtout dans une fête qu'on célébrait en l'honneur de Diane surnommée *Orthia*, où les enfants [1], sous les yeux de leurs parents et en présence de toute la ville, se laissaient fouetter jusqu'au sang sur l'autel de cette inhumaine déesse, et quelquefois même expiraient sous les coups, sans pousser aucun cri, ni même aucun soupir. Et c'étaient leurs pères mêmes [2] qui, les voyant tout couverts de sang et de blessures, et près d'expirer, les exhortaient à persévérer constamment jusqu'à la fin. Plutarque nous assure qu'il avait vu de ses propres yeux plusieurs enfants perdre la vie à ce cruel jeu [3]. De là vient qu'Horace donne l'épithète de *patiente* à la ville de Lacédémone, *patiens Lacedæmon;* et qu'un autre auteur fait dire à un homme qui avait souffert trois bons coups de bâton sans se plaindre : *Tres plagas spartana nobilitate concoxi.*

L'occupation la plus ordinaire des Lacédémoniens était la chasse et les différents exercices du corps. Il leur était défendu d'exercer aucun art mécanique. Les Ilotes, qui étaient une espèce d'esclaves, cultivaient leurs terres, et leur en rendaient un certain revenu.

Lycurgue voulait que ses citoyens jouissent d'un grand loisir. Il y avait des salles communes où l'on s'assemblait pour la conversation. Quoiqu'elle roulât assez souvent sur des matières graves et sérieuses, elle était assaisonnée d'un sel et d'un agrément qui instruisait et corrigeait en divertissant. Ils étaient rarement seuls : on les accoutumait à vivre comme les abeilles, toujours ensemble, toujours autour de leurs chefs. L'amour de la patrie [4] et du bien commun était leur passion dominante.

[1] « Spartæ pueri ad aram sic verberibus accipiuntur, ut multus e visceribus sanguis exeat, nonnunquam etiam, ut quum ibi essem audiebam, ad necem : quorum non modo nemo exclamavit unquam, sed ne ingemuit quidem. » (Cic. *Tusc. Quest.* lib. 2, n. 34.)

[2] « Ipsi illos patres adhortantur, ut ictus flagellorum fortiter perferant, et laceros ac semianimes rogant, perseverent vulnera præbere vulneribus. » (Sen. *de Provid.* cap. 4.)

[3] Lib. I, od. 7.

[4] Εἴθιζεν τοὺς πολίτας, μικροῦ

Ils ne croyaient point être à eux, mais à leur pays. Pédarète, n'ayant pas eu l'honneur d'être choisi pour un des trois cents qui avaient un certain rang distingué dans la ville, s'en retourna chez lui fort content et fort gai, disant *qu'il était ravi que Sparte eût trouvé trois cents hommes plus honnêtes gens que lui.*

Tout inspirait à Sparte l'amour de la vertu et la haine du vice : les actions des citoyens, leurs conversations, et même les inscriptions publiques. Il était difficile que des hommes nourris au milieu de tant de préceptes et d'exemples vivants ne devinssent pas vertueux, comme des païens peuvent l'être. Ce fut pour conserver en eux cette heureuse habitude que Lycurgue ne permit pas à toutes sortes de personnes de voyager, de peur qu'elles ne rapportassent des mœurs étrangères et des coutumes licencieuses, qui leur auraient bientôt inspiré du dégoût pour la vie et pour les maximes de Lacédémone. Il chassa aussi de sa ville tous les étrangers qui n'y venaient pour rien d'utile ni de profitable, et que la curiosité seule y attirait ; craignant que chacun n'y fît entrer avec lui les défauts et les vices de son pays, et persuadé qu'il était plus important et plus nécessaire de fermer les portes des villes aux mœurs corrompues qu'aux malades et aux pestiférés.

A proprement parler, le métier et l'exercice des Lacédémoniens était la guerre. Tout tendait là chez eux ; tout respirait les armes. Leur vie était bien plus douce à l'armée qu'à la ville ; et il n'y avait qu'eux au monde à qui la guerre fût un temps de repos et de rafraîchissement, parce qu'alors les liens de cette discipline dure et austère qui régnait à Sparte étaient un peu relâchés, et qu'on leur laissait plus de liberté. Chez eux, la première loi de la guerre et la plus inviolable, comme Démarate le déclara à Xerxès [1], était de ne jamais prendre la fuite, quelque supérieure en nombre que pût être l'armée des ennemis ; de ne jamais quitter son poste ; de ne point livrer ses armes ; en un mot, de vaincre ou de mourir. De là vient qu'une mère [2] recomman-

δεῖν ἑξεστῶτας ἑαυτῶν ὑπ' ἐνθουσιασμοῦ καὶ φιλοτιμίας, ὅλους εἶναι τῆς πατρίδος.

[1] Herod. l. 7.

[2] Ἄλλη προσαναδιδοῦσα τῷ παιδὶ τὴν ἀσπίδα, καὶ παρακελευομένη, Τέκνον (ἔφη), ἢ τὰν, ἢ ἐπὶ τᾶς. (Plut. *de Virtut. mulier.*) On rapportait quelquefois sur leurs boucliers ceux qui avaient été tués.

dait à son fils, qui partait pour une campagne, de revenir avec son bouclier ou sur son bouclier ; et qu'une autre, apprenant que son fils était mort dans le combat en défendant sa patrie, répondit froidement : *Je ne l'avais mis au monde que pour cela*[1]. Cette disposition était commune parmi les Lacédémoniens. Après la fameuse bataille de Leuctres, qui leur fut si funeste, les pères et les mères de ceux qui étaient morts en combattant se félicitaient les uns les autres, et allaient dans les temples remercier les dieux de ce que leurs enfants avaient fait leur devoir, au lieu que les parents de ceux qui avaient survécu à cette défaite étaient inconsolables. A Sparte, ceux qui avaient pris la fuite dans un combat étaient diffamés pour toujours. Non-seulement on les excluait de toutes sortes de charges et d'emplois, des assemblées, des spectacles ; mais c'était encore une honte de leur donner sa fille en mariage ou de recevoir une fille d'eux, et on leur faisait impunément mille outrages en public.

Ils n'allaient au combat qu'après avoir imploré le secours des dieux par des sacrifices et des prières publiques ; et pour lors ils marchaient à l'ennemi pleins de confiance, comme étant assurés de la protection divine, et, pour me servir de l'expression de Plutarque, comme si Dieu était présent et combattait avec eux : ὡς τοῦ Θεοῦ συμπαρόντος.

Quand ils avaient rompu et mis en fuite leurs ennemis, ils ne les poursuivaient qu'autant qu'il le fallait pour s'assurer la victoire ; après quoi ils se retiraient, estimant qu'il n'était ni glorieux ni digne de la Grèce de tailler en pièces des gens qui cèdent et qui se retirent. Et cela ne leur était pas moins utile qu'honorable ; car leurs ennemis, sachant que tout ce qui résistait était passé au fil de l'épée, et qu'ils ne pardonnaient qu'aux fuyards, préféraient ordinairement la fuite à la résistance.

Quand les premiers établissements de Lycurgue furent reçus et confirmés par l'usage, et que la forme de gouvernement qu'il avait établie parut assez forte et assez vigoureuse pour se maintenir d'elle-même et pour se conserver : comme Platon[2] dit de

[1] Cic. Tusc. Quæst. lib. I, n. 102. Plut. in Vita Ages.

[2] Ce passage de Platon est dans le *Timée*, et donne lieu de croire que ce philosophe avait lu ce que Moïse dit de Dieu quand il créa le monde : *Vidit Deus cuncta quæ fecerat, et erant valde bona.* (*Gen.* I, 31.)

Dieu qu'après avoir achevé de créer le monde, il se réjouit lorsqu'il le vit tourner et faire ses premiers mouvements avec tant de justesse et d'harmonie ; ainsi ce sage législateur, charmé de la grandeur et de la beauté de ses lois, sentit un redoublement de plaisir quand il les vit, pour ainsi dire, marcher seules et cheminer si heureusement.

Mais désirant, autant que cela dépendait de la prudence humaine, de les rendre immortelles et immuables, il fit entendre au peuple qu'il lui restait encore un point, le plus important et le plus essentiel de tous, sur lequel il voulait consulter l'oracle d'Apollon ; et, en attendant, il les fit tous jurer que, jusqu'à ce qu'il fût de retour, ils maintiendraient la forme de gouvernement qu'il avait établie. Quand il fut arrivé à Delphes, il consulta le dieu pour savoir si ses lois étaient bonnes et suffisantes pour rendre les Spartiates heureux et vertueux. Apollon lui répondit qu'il ne manquait rien à ses lois, et que, tant que Sparte les observerait, elle serait la plus glorieuse ville du monde, et jouirait d'une parfaite félicité. Lycurgue envoya cette réponse à Sparte ; et, croyant son ministère consommé, il mourut volontairement à Delphes, en s'abstenant de manger. Il était persuadé que la mort même des grands personnages et des hommes d'État ne doit pas être oisive ni inutile à la république, mais une suite de leur ministère, une de leurs plus importantes actions, et celle qui leur doit faire autant ou plus d'honneur que toutes les autres. Il crut donc qu'en mourant de la sorte il mettait le sceau et le comble à tous les services qu'il avait rendus pendant sa vie à ses concitoyens, puisque sa mort les obligerait à garder toujours ses ordonnances, qu'ils avaient juré d'observer inviolablement jusqu'à son retour.

C'était une chose commune chez les païens de croire qu'on était maître de se donner la mort quand on le voulait.

RÉFLEXIONS

SUR LE GOUVERNEMENT DE SPARTE ET SUR LES LOIS DE LYCURGUE.

1. *Choses louables dans les lois de Lycurgue.*

Il faut bien, à n'en juger même que par l'événement, qu'il y

eût dans les lois de Lycurgue un grand fonds de sagesse et de prudence, puisque, tant qu'elles furent observées à Sparte, et elles le furent pendant plus de cinq cents ans, cette ville fut si puissante et si florissante. C'était moins [1], dit Plutarque en parlant des lois de Sparte, le gouvernement et la police d'une ville ordinaire, que la conduite et le règlement d'un homme sage qui passe toute sa vie dans les exercices de la vertu. Ou plutôt, continue ce même auteur, comme les poëtes feignent qu'Hercule, avec sa peau de lion et sa massue seulement, parcourait le monde et le purgeait de voleurs et de tyrans, Sparte de même, avec une simple bande de parchemin [2] et une méchante cape, donnait la loi à toute la Grèce volontairement soumise à son empire, étouffait les tyrannies et les injustes dominations dans les cités, terminait à son gré les guerres, et calmait les séditions, le plus souvent sans remuer un seul bouclier, et en envoyant un seul ambassadeur, qui ne paraissait pas plutôt, que tous les peuples soumis se rangeaient autour de lui, comme les abeilles autour de leur roi, tant la justice de cette ville et son bon gouvernement imprimaient de respect à tous les hommes !

1. *Nature du gouvernement de Sparte.* On trouve à la fin de la vie de Lycurgue une réflexion de Plutarque, qui seule serait un grand éloge de ce sage législateur. Il dit que Platon, Diogène, Zénon, et tous ceux qui ont entrepris de parler de l'établissement d'un État politique, ont pris pour modèle la république de Lycurgue : avec cette différence qu'ils se sont bornés à des paroles et à des discours ; mais que Lycurgue, sans s'arrêter à des idées et à des projets, a mis en œuvre et produit au grand jour une police inimitable, et a formé une ville entière de philosophes.

Pour y réussir et pour établir une forme de république la plus parfaite qu'il fût possible, il avait comme fondu et mêlé ensemble ce que chaque espèce de gouvernement paraissait avoir de plus utile pour le bien public, en tempérant l'une par l'autre,

[1] Οὐ πόλεως ἡ Σπάρτη πολιτείαν, ἀλλ' ἀνδρὸς ἀσκητοῦ καὶ σοφοῦ βίον ἔχουσα [in *Lyc.* § 30].

[2] C'était ce que les Lacédémoniens appelaient *scytale*, une bande de cuir ou de parchemin roulée autour d'un bâton, où les ordres que la république envoyait aux généraux étaient écrits comme en chiffres.

et balançant les inconvénients de chacune en particulier par les avantages que procurait la réunion de toutes ensemble. Sparte tenait quelque chose de l'État monarchique par l'autorité de ses rois. Le conseil des trente, autrement dit le sénat, était une véritable aristocratie; et le pouvoir qu'avait le peuple de nommer les sénateurs et de donner force aux lois, était un crayon du gouvernement démocratique. L'établissement des éphores corrigea dans la suite ce qu'il pouvait y avoir de défectueux dans ces premiers règlements, et suppléa ce qui pouvait y manquer. Platon, en plus d'un endroit, admire la sagesse de Lycurgue dans l'établissement du sénat, qui fut également salutaire aux rois et au peuple; parce que, par ce moyen [1], la loi devint l'unique maîtresse des rois, et que les rois ne devinrent pas les tyrans de la loi.

2. *Partage égal des terres. Or et argent bannis de Sparte.*

Le dessein que forma Lycurgue de faire un partage égal des terres parmi les citoyens, et de bannir entièrement de Sparte le luxe, l'avarice, les procès, les dissensions, en même temps qu'il en bannirait l'usage de l'or et de l'argent, nous paraîtrait un plan de république sagement imaginé, mais impraticable dans l'exécution, si l'histoire ne nous apprenait que Sparte a subsisté dans cet état pendant plusieurs siècles. Concevons-nous qu'on ait pu persuader à des citoyens, auparavant riches et opulents, de renoncer à tous leurs biens et à tous leurs revenus, de se confondre en tout avec les plus pauvres, de s'assujettir à un régime de vivre très-dur et très-gênant, de s'interdire, en un mot, l'usage de tout ce qui est regardé ailleurs comme faisant la douceur et la félicité de la vie? Voilà pourtant de quoi Lycurgue est venu à bout.

Un tel établissement serait moins merveilleux s'il n'avait subsisté que pendant la vie du législateur; mais on sait qu'il lui survécut de plusieurs siècles. Xénophon, dans l'éloge qu'il nous a laissé d'Agésilas, et Cicéron, dans l'une de ses harangues, remarquent que Lacédémone était la seule ville du monde qui eût conservé immuablement sa discipline et ses lois pendant

[1] Νόμος ἐπειδὴ κύριος ἐγένετο ἀνθρωποι τύραννοι νόμων. (PLAT. βασιλεὺς τῶν ἀνθρώπων, ἀλλ' οὐκ *Epist.* 8.)

un si grand nombre d'années *Soli*, dit le dernier en parlant des Lacédémoniens [1], *toto orbe terrarum, septingentos jam annos amplius unis moribus et nunquam mutatis legibus vivunt!* Je crois bien que du temps de Cicéron la discipline de Sparte, aussi bien que sa puissance, était fort affaiblie et diminuée; mais tous les historiens conviennent qu'elle se maintint dans toute sa vigueur jusqu'au règne d'Agis, sous lequel Lysandre, incapable lui-même de se laisser éblouir et corrompre par l'or, remplit sa patrie de luxe et d'amour pour les richesses, en y apportant des sommes immenses d'or et d'argent qui étaient le fruit de ses victoires, et en renversant par là les lois de Lycurgue. Cet événement, qui fut le commencement de la décadence de Sparte, mérite bien d'être ici rapporté.

Lysandre [2], ayant fait un riche butin dans la prise d'Athènes, envoya à Lacédémone tout l'or et l'argent qu'il avait pris. On tint conseil pour savoir si l'on devait le recevoir; rare et belle délibération, dont toute l'histoire ne fournit aucun autre exemple! Les plus sages et les plus sensés des Spartiates, se tenant rigoureusement à la loi, furent d'avis d'écarter de la ville avec horreur et anathème cet or et cet argent [3], comme une peste fatale et une amorce dangereuse de tout mal. D'autres, et ce fut le plus grand nombre, proposèrent un milieu et un tempérament qui fut suivi. L'on ordonna qu'on retiendrait l'or et l'argent, mais que cette monnaie ne serait employée que par le trésor public et n'aurait cours que pour les propres affaires de l'État, et que tout particulier qui s'en trouverait saisi serait mis à mort sur l'heure. Ce fut là une faute essentielle, et qui, avec la ruine des lois de Lycurgue, causa celle de l'État. Ils furent [4], dit Plutarque, assez imprudents et assez aveugles de croire qu'il suffisait de placer comme en sentinelle à la porte des maisons la loi et la crainte du supplice, pour empêcher l'or et l'argent

[1] Pro Flacco, n. 63.

[2] Plut. in Vita Lys.

Ἀποδιοπομπεῖσθαι πᾶν τὸ ἀργύριον καὶ τὸ χρυσίον, ὥσπερ κῆρας ἐπαγωγίμους.

[4] Οἱ δὲ ταῖς μὲν οἰκίαις τῶν πολιτῶν, ὅπως οὐ πάρεισιν εἰς αὐτὰς νόμισμα, τὸν φόβον ἐπέστησαν φύλακα καὶ τὸν νόμον· αὐτὰς δὲ τὰς ψυχὰς ἀνεκπλήκτους καὶ ἀπαθεῖς πρὸς ἀργύριον οὐ διετήρησαν, ἐπιβαλόντες εἰς ζῆλον, ὡς σεμνοῦ δή τινος καὶ μεγάλου, τοῦ πλουτεῖν ἅπαντας.

d'y entrer, pendant qu'ils laissaient le cœur de leurs citoyens ouverts à l'admiration et au désir des richesses, et qu'ils y introduisaient eux-mêmes une violente passion d'en amasser, en faisant regarder comme une chose grande et honorable de devenir riche.

Mais l'introduction de la monnaie d'or et d'argent ne fut pas la première plaie que les Lacédémoniens firent aux lois de leur législateur : elle fut la suite du violement d'une autre loi encore plus fondamentale. L'ambition fraya le chemin à l'avarice. Le désir des conquêtes entraîna celui des richesses, sans lesquelles on ne pouvait songer à étendre sa domination. Le principal but de Lycurgue, dans l'établissement de ses lois, et surtout de celle qui interdisait l'usage de l'or et de l'argent, était, comme l'ont judicieusement observé Polybe et Plutarque, de réprimer et de refréner l'ambition de ses citoyens, de les mettre hors d'état de faire des conquêtes, et de les forcer en quelque sorte à se renfermer dans l'enceinte étroite de leur pays, sans porter plus loin leurs vues ni leurs prétentions. En effet, le gouvernement qu'il avait établi suffisait pour défendre les frontières de Sparte; mais il ne suffisait pas pour la rendre maîtresse des autres villes.

Le dessein de Lycurgue n'avait donc pas été de former des conquérants. Pour en ôter jusqu'à la pensée à ses citoyens, il leur défendit expressément [1], quoiqu'ils habitassent un pays environné de la mer, de s'exercer à la marine, d'avoir des flottes et de combattre sur mer. Ils furent religieux observateurs de cette défense pendant près de cinq siècles et jusqu'à la défaite de Xerxès. A cette occasion, ils songèrent à s'emparer de l'empire de la mer, pour éloigner un ennemi si redoutable. Mais s'étant bientôt aperçus que ces commandements éloignés et maritimes corrompaient les mœurs de leurs généraux, ils y renoncèrent sans peine, comme nous l'avons remarqué à l'occasion du roi Pausanias.

Quand Lycurgue [2] avait armé ses citoyens de boucliers et de lances, ce n'avait point été pour les mettre en état de commettre

[1] Ἀπείρητο δὲ αὐτοῖς ναύταις εἶναι καὶ ναυμαχεῖν. (Plut. in *Morib. Laced.*)
[2] Plut. in Vita Lycurgi.

plus impunément des injustices, mais pour s'en défendre. Il en avait fait un peuple de soldats et de guerriers [1], afin qu'à l'ombre des armes ils vécussent dans la liberté, dans la modération, dans la justice, dans l'union, dans la paix, en se contentant de leur terrain sans usurper celui des autres, et en se persuadant qu'une ville, non plus qu'un particulier, ne peut espérer un bonheur solide et durable que par la vertu. Des hommes corrompus, dit encore Plutarque [2], qui ne voient rien de plus beau que les richesses, et qu'une domination puissante et étendue, peuvent donner la préférence à ces vastes empires qui ont assujetti l'univers par la violence. Mais Lycurgue était convaincu qu'une ville n'avait besoin de rien de tout cela pour être heureuse. Sa politique, qui a fait avec justice l'admiration de tous les siècles, avait pour principal but l'équité, la modération, la liberté, la paix; et elle était ennemie de l'injustice, de la violence, de l'ambition, de la passion de dominer et d'étendre les bornes de la république de Sparte. Ces sortes de réflexions que Plutarque sème de temps en temps dans ses Vies, et qui en font la plus grande et la plus solide beauté, peuvent contribuer infiniment à donner aux jeunes gens une véritable notion de ce qui fait la solide gloire d'un État réellement heureux, et à les détromper de bonne heure de l'idée qu'on se forme de la vaine grandeur de ces empires qui ont englouti les royaumes, et de ces fameux conquérants qui ne doivent ce qu'ils sont qu'à la violence et à l'usurpation.

3. *Excellente éducation de la jeunesse.* La longue durée des lois établies par Lycurgue est certainement une chose bien merveilleuse; mais le moyen qu'il employa pour y réussir n'est pas moins digne d'admiration. Ce moyen, fut le soin extraordinaire qu'il prit de faire élever les enfants des Lacédémoniens dans une exacte et sévère discipline. Car, comme le fait remarquer Plutarque, la religion du serment aurait été un faible lien,

[1] Οὐ μὴν τοῦτόγε Λυκούργῳ κεφάλαιον ἦν τότε πλείστον ἡγουμένην ἀπολιπεῖν τὴν πόλιν· ἀλλ' ὥσπερ ἑνὸς ἀνδρὸς βίῳ καὶ πόλεως ὅλης νομίζων εὐδαιμονίαν ἀπ' ἀρετῆς ἐγγίνεσθαι καὶ ὁμονοίας τῆς πρὸς αὐτὴν, πρὸς τοῦτο συνέταξε καὶ συνήρμοσεν, ὅπως ἐλευθέριοι, καὶ αὐτάρκεις γενόμενοι καὶ σοφρονοῦντες ἐπὶ πλεῖστον χρόνον διατελῶσι. (Plut. in *Vita Lyc.*)

[2] Plut. ibid. et in Vita Ages.

si par l'éducation et la nourriture il n'eût imprimé les lois dans leurs mœurs, et ne leur eût fait sucer presque avec le lait l'amour de sa police. Aussi vit-on que ses principales ordonnances se conservèrent pendant plus de cinq cents ans, comme une bonne et forte teinture qui a pénétré jusqu'au fond [1]. Et Cicéron fait la même remarque, en attribuant le courage et la vertu des Spartiates non pas tant à leur bon naturel qu'à l'excellente éducation qu'on recevait à Sparte : *Cujus civitatis spectata ac nobilitata virtus, non solum natura corroborata, verum etiam disciplina, putatur* [2]. Ce qui fait voir de quelle importance il est pour un État de veiller à ce que les jeunes gens soient élevés d'une manière propre à leur inspirer l'amour des lois de la patrie.

Le grand principe de Lycurgue, et Aristote le répète en termes formels [3], était que, comme les enfants sont à l'État, il faut qu'ils soient élevés par l'État et selon les vues de l'État. C'est pour cela qu'il voulait qu'ils fussent élevés en public et en commun, et non abandonnés au caprice des parents, qui, pour l'ordinaire, par une indulgence molle et aveugle et par une tendresse mal entendue, énervent en même temps et le corps et l'esprit de leurs enfants [4]. A Sparte, dès l'âge le plus tendre, on les endurcissait au travail et à la fatigue par les exercices de la chasse et de la course : on les accoutumait à supporter la faim et la soif, le chaud et le froid. Et ce que les mères auront bien de la peine à se persuader, c'est que ces exercices durs et pénibles tendaient à leur procurer une forte et robuste santé capable de soutenir les fatigues de la guerre, à laquelle ils étaient tous destinés, et la leur procuraient en effet.

4. *Obéissance.* Mais ce qu'il y avait de plus excellent dans l'éducation de Sparte, c'est qu'elle enseignait parfaitement aux jeunes gens à obéir. De là vient que le poëte Simonide donne à cette ville une épithète bien magnifique [5], qui marque qu'elle

[1] Ὥσπερ βαφῆς ἀκράτου καὶ ἰσχυρᾶς καθαψαμένης. [Plut. in *compar. Lyc. c. Numa*, § 5.]

[2] Cic. pro Flacco, n. 63.

[3] Οὐ χρὴ νομίζειν αὐτὸν αὑτοῦ τινα εἶναι τῶν πολιτῶν, ἀλλὰ πάντας τῆς πόλεως. Δεῖ δὲ τῶν κοινῶν κοινὴν ποιεῖσθαι καὶ τὴν ἄσκησιν. (Arist. *Polit.* lib. 8.)

[4] « Mollis illa educatio, quam indulgentiam vocamus, nervos omnes et mentis et corporis frangit. » (Quint. lib. I, cap. 2.)

[5] Δαμασίμβροτος, c'est-à-dire *dompteuse d'hommes.*

seule savait dompter les esprits et rendre les hommes souples et soumis aux lois, comme les chevaux que l'on forme et que l'on dresse dès leurs plus tendres années. C'est pour cela qu'Agésilas conseilla à Xénophon de faire venir ses enfants à Sparte, afin qu'ils y apprissent la plus belle et la plus grande de toutes les sciences [1], qui est celle de commander et d'obéir. Il l'avait bien apprise lui-même, et il en sentait toute l'importance. Plutarque observe qu'il ne parvint pas, comme les autres rois [2], à commander sans avoir auparavant parfaitement appris à obéir; et que ce fut pour cela que de tous les rois de Lacédémone il fut celui qui sut le mieux s'accorder avec ses sujets [3], ayant ajouté à la grandeur véritablement royale et aux manières nobles qui lui étaient naturelles, un air de bonté, d'humanité, d'affabilité populaire, qu'il tenait de l'éducation.

Il donna dans la suite le plus mémorable exemple de soumission à la loi et à l'autorité publique, qui soit dans l'histoire; et ce n'est pas sans raison que Xénophon et Plutarque mettent cette action au-dessus de tout ce qu'il a fait de plus glorieux. Après les grandes victoires qu'il avait remportées contre les Perses, toute l'Asie étant déjà émue, et la plupart des provinces prêtes à se révolter, il songeait à aller attaquer le roi de Perse dans le cœur de ses États, et il se préparait à partir pour cette grande expédition. Sur ces entrefaites arrive un courrier qui lui annonce que Sparte est menacée d'une furieuse guerre, et que les éphores le rappellent, et lui ordonnent de venir au secours de sa patrie. Agésilas, sans délibérer un moment, partit en s'écriant : *O malheureux Grecs, plus ennemis de vous-mêmes que les barbares!* Il faut être bien maître de soi, et bien respecter l'autorité publique, pour renoncer avec une si prompte obéissance à toutes les conquêtes qu'il avait déjà faites et aux magnifiques espérances qu'un avenir presque assuré lui présentait.

Les princes, dit Plutarque [4], font consister ordinairement leur

Μαθησομένους τῶν μαθημάτων τὸ κάλλιστον, ἄρχεσθαι καὶ ἄρχειν. [Plut. in *Ages.* § 20.]

[2] A Sparte, les enfants destinés au trône étaient dispensés de la sévérité de la discipline.

[3] Διὸ καὶ πολὺ τῶν βασιλέων εὐαρμόστατον αὐτὸν τοῖς ὑπηκόοις παρέσχε, τῷ φύσει ἡγεμονικῷ καὶ βασιλικῷ προσκτησάμενος ἀπὸ τῆς ἀγωγῆς τὸ δημοτικὸν καὶ φιλάνθρωπον

[4] Plut. ad Principem indoctum.

grandeur en ce qu'ils commandent à tous et n'obéissent à personne. Souvent même, dans la crainte qu'une raison trop éclairée ne vienne à les maîtriser, et n'émousse, pour ainsi dire, la pointe et la force d'une autorité à laquelle ils ne veulent point mettre de bornes, ils affectent de demeurer dans l'ignorance de leurs devoirs. Qui sera donc, ajoute Plutarque, le maître des rois, qui n'en ont point? Ce sera la loi, cette reine souveraine des dieux et des hommes, comme l'appelle Pindare : mais une loi non écrite dans les livres, mais gravée dans le cœur; qui les suivra partout, qui ne les abandonnera jamais, et qui exercera sur leur esprit un doux et souverain empire. Un officier disait tous les matins au roi des Perses, en l'éveillant : Souvenez-vous, seigneur, d'accomplir les ordonnances d'Orosmade : c'était le législateur des Perses. L'amour du bien public et de la justice en dit autant à un prince bien sensé et bien instruit.

Pour mieux faire connaître le caractère des Lacédémoniens et leur parfaite soumission aux lois, je rapporterai ici un endroit[1] d'Hérodote[2], bien digne d'être remarqué. Xerxès, près d'entrer dans la Grèce, demanda à Démarate, l'un des rois de Sparte, qui s'était réfugié auprès de lui, s'il croyait que les Grecs osassent l'attendre; et il lui recommanda surtout de lui parler avec sincérité. « Puisque vous me l'ordonnez, lui répondit Démarate, « la vérité va vous parler par ma bouche. Il est vrai que de tout « temps la Grèce a été nourrie dans la pauvreté : mais on a introduit chez elle la vertu, que la sagesse cultive, et que la vi« gueur des lois maintient. C'est par l'usage que la Grèce sait « faire de cette vertu qu'elle se défend également des incommo« dités de la pauvreté et du joug de la domination. Mais, pour ne « vous parler que de mes Lacédémoniens, soyez sûr que, nés et « nourris dans la liberté, ils ne prêteront jamais l'oreille à au« cune proposition qui tende à la servitude. Fussent-ils aban« donnés par tous les autres Grecs, et réduits à une troupe de « mille soldats ou à un nombre encore moindre, ils viendront « au-devant de vous et ne refuseront point le combat. » Le roi,

[1] [Lib. VII, § 102.]

[2] J'insérerai à la fin de cet article le texte grec de ce passage d'Hérodote avec quelques remarques sur une expression de ce passage qui n'est point sans difficulté.

entendant un tel discours, se mit à rire; et, comme il ne pouvait comprendre que des hommes libres et indépendants, tels qu'on lui dépeignait les Lacédémoniens, qui n'avaient point de maîtres qui pussent les contraindre, fussent capables de s'exposer ainsi aux dangers et à la mort, « Ils sont libres [1] et indé-« pendants de tout homme, reprit Démarate; mais ils ont au-« dessus d'eux la loi, qui les domine, et ils la craignent plus que « vous-même n'êtes craint de vos sujets. Or, cette loi leur défend « de fuir jamais dans le combat, quelque grand que soit le nom-« bre des ennemis; et elle leur commande, en demeurant fer-« mes dans leur poste, ou de vaincre ou de mourir. » La chose arriva comme Démarate l'avait prédit. Trois cents Lacédémoniens, ayant à leur tête Léonide, l'un des rois de Sparte, osèrent disputer le passage des Thermopyles à l'armée innombrable des Perses. Enfin, après avoir fait des efforts incroyables de courage, accablés par le nombre plutôt que vaincus, ils périrent tous avec leur chef, excepté un seul qui se sauva à Lacédémone, où il fut traité comme un lâche et comme un traître à la patrie. On éleva, dans la suite, un superbe tombeau dans ce lieu-là même à ces braves défenseurs de la Grèce, avec cette inscription, qui était du poëte Simonide [2] :

Ὦ ξεῖν', ἄγγειλον Λακεδαιμονίοις, ὅτι τῇ δε
Κείμεθα, τοῖς κείνων πειθόμενοι νομίμοις.

c'est-à-dire : *Passant, va annoncer à Lacédémone que nous sommes morts ici pour obéir à ses saintes lois.* Il est bon de faire remarquer aux jeunes gens la simplicité des inscriptions antiques.

Observations critiques sur un passage d'Hérodote.

Τῇ Ἑλλάδι πενίη μὲν αἰεί κοτε σύντροφός ἐστι· ἀρετὴ δὲ ἔπακτος ἐστι,

[1] Ἐλεύθεροι γὰρ ἐόντες οὐ πάντα ἐλεύθεροί εἰσιν· ἔπεστι γάρ σφι δεσπότης, νόμος, τὸν ὑποδειμαίνουσι πολλῷ ἔτι μᾶλλον, ἢ οἱ σοὶ σέ· ποιεῦσι γῶν τὰ ἂν ἐκεῖνος ἀνώγῃ· ἀνώγει δὲ τώυτὸ αἰεὶ, οὐκ ἐῶν φεύγειν οὐδὲν πλῆθος ἀνδρῶν ἐκ μάχης, ἀλλὰ μένοντας ἐν τῇ τάξει, ἐπικρατέειν, ἢ ἀπόλλυσθαι.

[2] « Pari animo Lacedæmonii in Thermopylis occiderunt, in quos Simonides :

Dic, hospes, Spartæ, nos te hic vidisse jacentes,
Dum sanctis patriæ legibus obsequimur. »

(Cic. lib. I, *Tusc. Quæst.* n. 101.)

ἀπό τε σοφίης κατεργασμένη καὶ νόμου ἰσχυροῦ· τῇ διαχρεωμένη ἡ Ἑλλὰς, τήν τε πενίην ἀπαμύνεται, καὶ τὴν δεσποσύνην [1].

Valla traduit ainsi ce passage : *Græcia semper quidem alumna fuit paupertatis, hospes virtutis, quam a sapientia accivit et a severa disciplina; quam usurpans Græcia, et paupertatem tuetur, et dominatum.* Henri Estienne, au lieu de *paupertatem tuetur*, a substitué à la marge *paupertatem propulsat;* ce qui est conforme au texte grec, τὴν πενίην ἀπαμύνεται.

Ce passage m'a embarrassé; et certainement il n'est point sans difficulté. Il semble présenter une contradiction évidente, en disant d'abord que la pauvreté a toujours été en honneur dans la Grèce, et ensuite que la même Grèce rejette et écarte loin d'elle la pauvreté. C'est pourquoi la traduction de Valla me plaisait assez, et en la suivant je trouvais un fort beau sens dans ce passage : « La Grèce, disait Démarate à Xerxès, jusqu'ici a tou-« jours été le domicile de la pauvreté et l'école de la vertu. Ins-« truite par les leçons de ses sages, et soutenue par une rigide « observation de ses lois, elle s'est toujours conservée jusqu'ici « et dans l'amour de la pauvreté et dans l'honneur du comman-« dement, *et paupertatem tuetur, et dominatum.* » Mais, pour donner ce sens au passage d'Hérodote, il fallait changer le texte et supposer qu'il y avait ἐπαμύνεται au lieu de ἀπαμύνεται, comme apparemment Valla l'avait supposé.

Me trouvant dans cet embarras, je proposai ma difficulté à un ami absent, fort versé dans la connaissance des auteurs grecs et latins, et dont les observations et les conseils m'ont été d'un grand secours dans l'ouvrage que j'ai donné au public. J'insérerai ici sa réponse, qui pourra être utile aux jeunes maîtres, en leur montrant comment il faut s'y prendre pour expliquer des endroits obscurs et difficiles.

Je crois, m'écrit cet ami, avoir rencontré le vrai sens du passage d'Hérodote. J'en donnerai la traduction française, après avoir établi les fondements qui la justifient.

La principale difficulté consiste dans le sens qu'on doit donner

[1] Herod. l. 7, p. 473, edit. Henr. Steph. ann. 1592.

à ἀπαμύνεται. Si l'on y trouve de l'équivoque en le construisant avec πενίην, cette équivoque est levée par δεσποσύνην, que le même verbe gouverne également. Or δεσποσύνη ne signifie point ici *l'honneur du commandement*, comme vous le traduisez.

Car, 1° pour soutenir cette version, il faudrait changer ἀπαμύνεται en ἐπαμύνεται de son autorité, et contre la foi des manuscrits et des imprimés, qu'il n'est jamais permis d'abandonner, à moins d'y être forcé par l'évidence du sens que forme le texte.

2° Le caractère propre des Grecs, surtout dans ces premiers temps, était l'amour de la liberté, de l'indépendance, de l'affranchissement de tout joug, l'αὐτονομία, et non pas le désir de la domination, l'ambition du commandement, la gloire des conquêtes.

3° Que l'on nomme, si l'on peut, non un peuple, mais une seule ville sur laquelle les Grecs eussent alors étendu leur empire, et sur laquelle ils affectassent *l'honneur du commandement*. Démarate se serait donc rendu ridicule de vanter à Xerxès le commandement des Grecs, pendant qu'il ne pouvait montrer un village sur lequel ils l'exerçassent.

4° Quand on accorderait pour un moment que ce Lacédémonien aurait voulu exagérer la jalousie des Grecs pour l'honneur du commandement, capable de leur faire tout sacrifier pour se conserver cette glorieuse possession, jamais il ne se serait servi du mot δεσποσύνη pour exprimer cette pensée. Il lui aurait préféré certainement ἡγεμονία, ἀρχὴ, δυνάστεια, κράτος, et peut-être κοιρανίη s'il avait voulu parler comme Homère. Car δεσποσύνη ne signifie que la domination d'un maître sur ses esclaves, *dominatio herilis in servos*. C'est un terme odieux, qui emporte l'idée de servitude dans celui qui y est soumis, et qui donne une idée entièrement opposée au génie des Grecs, lesquels dans la suite, quoique leur ambition eût été allumée par leurs grandes victoires sur les Perses, ne pensèrent néanmoins jamais à établir nulle part cet empire despotique : δεσποσύνην. Les Athéniens et les Lacédémoniens, qui partagèrent tour à tour l'honneur du commandement, affectèrent dans leurs conquêtes, les premiers d'introduire dans toutes les villes la *démocratie*, et les autres l'*aristocratie*, et à les animer contre la servitude des

Perses par cette image flatteuse de la liberté. Je ne m'arrête point à le prouver, toute l'histoire y est formelle.

5° Ce que Démarate ajoute immédiatement des Lacédémoniens, pour prouver par cet exemple particulier sa thèse générale, montre clairement qu'il ne s'agit pas ici d'une δεσποσύνην active qu'ils veuillent se conserver sur les autres, mais d'une δεσποσύνην passive que Xerxès exigeait d'eux, mais à laquelle jamais les Spartiates ne pourraient se résoudre quand ils seraient abandonnés de tous les Grecs, et qu'ils resteraient seuls livrés à une mort certaine. C'est le but du raisonnement, c'est ce qu'il ne faut pas perdre de vue.

Je ne vois donc pas comment on peut recevoir une traduction qui combat en même temps le texte formel de l'original, la propriété des termes, le vrai caractère des peuples, l'évidence des faits, et la suite du raisonnement de celui qui parle.

Voici la traduction que j'ose substituer [1] :

« Il est vrai que de tout temps la Grèce a été nourrie dans la « pauvreté. Mais on a introduit chez elle la vertu, que la sagesse « cultive, et que la vigueur des lois maintient. C'est par l'usage « que la Grèce sait faire de cette vertu, qu'elle se défend égale- « ment des incommodités de la pauvreté et du joug de la do- « mination. »

2. *Chose blâmable dans les lois de Lycurgue.*

Sans entrer ici dans un détail exact de tout ce qui pourrait être blâmé dans les ordonnances de Lycurgue, je me contenterai de quelques légères réflexions, que le lecteur sans doute, justement blessé et révolté par le simple récit de quelques-unes de ces ordonnances, aura déjà faites avant moi.

1. (*Sur le choix des enfants qui devaient être élevés ou exposés.*) En effet, pour commencer par le choix des enfants qui devaient être élevés ou exposés, qui ne serait choqué de l'injuste et barbare coutume de prononcer un arrêt de mort contre ceux des enfants qui avaient le malheur de naître avec une complexion

[1] Le sens adopté par l'ami de Rollin est en effet le seul admissible. Voyez la note de Larcher, tom. V, p. 337 de sa traduction d'Hérodote. — L.

trop faible et trop délicate pour pouvoir soutenir les fatigues et les exercices auxquels la république destinait tous ses sujets? Est-il donc impossible, et cela est-il sans exemple, que des enfants, faibles d'abord et délicats, se fortifient dans la suite de l'âge, et deviennent même très-robustes? Quand cela serait, n'est-on en état de servir sa patrie que par les forces du corps? et compte-t-on pour rien la sagesse, la prudence, le conseil, la générosité, le courage, la grandeur d'âme, et toutes les qualités qui dépendent de l'esprit[1]? *Omnino illud honestum, quod ex animo excelso magnificoque quærimus, animi efficitur, non corporis viribus*[2]. Lycurgue lui-même a-t-il rendu moins de service et fait moins d'honneur à Sparte par l'établissement de ses lois que les plus grands capitaines par leurs victoires? Agésilas était d'une taille si petite et d'une mine si peu avantageuse, qu'à sa première vue les Égyptiens ne purent s'empêcher de rire; et cependant il avait fait trembler le grand roi de Perse jusque dans le fond de son palais.

Mais ce qui est bien plus fort que tout ce que je viens de rapporter, un autre a-t-il quelque droit sur la vie des hommes que celui de qui ils l'ont reçue, c'est-à-dire que Dieu même? Et un législateur n'usurpe-t-il pas visiblement son autorité quand indépendamment de lui il s'arroge un tel pouvoir? Cette ordonnance du Décalogue, qui n'était autre chose que le renouvellement de la loi naturelle, *Tu ne tueras point*, condamne généralement tous ceux des anciens qui croyaient avoir droit de vie et de mort sur leurs esclaves et même sur leurs enfants.

2. (*Soin unique des corps.*) Le grand défaut des lois de Lycurgue, comme Platon et Aristote l'ont remarqué, c'est qu'elles ne tendaient qu'à former un peuple de soldats. Ce législateur paraît en tout occupé du soin de fortifier les corps, nullement de celui de cultiver les esprits. Pourquoi bannir de sa république tous les arts et toutes les sciences[3], dont un des fruits les plus avantageux est d'adoucir les mœurs, de polir l'esprit, de perfectionner le cœur, et d'inspirer des manières douces, civiles,

[1] Cic. de Offic. lib. I, n. 79.
[2] Ibid. n. 76.
[3] « Omnes artes, quibus ætas puerilis ad humanitatem informari solet. » (*Pro Arch.* n. 4.)

honnêtes, propres, en un mot, à entretenir la société, et à rendre le commerce de la vie agréable? De là vient que le caractère des Lacédémoniens avait quelque chose de dur, d'austère, et souvent même de féroce, défaut qui venait en partie de leur éducation, et qui aliéna d'eux l'esprit de tous les alliés.

3. (*Cruauté barbare à l'égard des enfants.*) C'était une excellente pratique à Sparte d'accoutumer de bonne heure les jeunes gens à souffrir le chaud, le froid, la faim, la soif; et d'assujettir par différents exercices durs et pénibles le corps à la raison [1], à laquelle il doit servir de ministre pour exécuter ses ordres, ce qu'il ne peut faire s'il n'est en état de supporter toutes sortes de fatigues. Mais fallait-il porter cette épreuve jusqu'au traitement inhumain dont nous avons parlé? et n'était-ce pas une brutalité et une barbarie dans des pères et des mères, de voir de sang-froid couler le sang des plaies de leurs enfants, et de les voir même souvent expirer sous les coups de verges?

6. (*Fermeté peu humaine dans les mères.*) On admire le courage des mères spartiates, à qui la nouvelle de la mort de leurs enfants tués dans un combat, non-seulement n'arrachait aucune larme, mais causait une sorte de joie. J'aimerais mieux que dans une telle occasion la nature se fît entrevoir davantage, et que l'amour de la patrie n'étouffât pas tout à fait les sentiments de la tendresse maternelle. Un de nos généraux, à qui dans l'ardeur du combat on apprit que son fils venait d'être tué, parla bien plus sagement: « Songeons, dit-il, maintenant à vaincre l'ennemi; « demain je pleurerai mon fils. »

5. (*Excessif loisir.*) Je ne vois pas comment on peut excuser la loi qu'imposa Lycurgue aux Lacédémoniens de passer dans l'oisiveté tout le temps de leur vie, excepté celui où ils faisaient la guerre. Il laissa tous les arts et tous les métiers aux esclaves et aux étrangers qui habitaient parmi eux, et ne mit entre les mains de ses citoyens que le bouclier et la lance. Sans parler du danger qu'il y avait de souffrir que le nombre des esclaves nécessaires pour cultiver les terres s'accrût à un tel point qu'il passât

[1] « Exercendum corpus, et ita afficiendum est, ut obedire consilio rationique possit in exsequendis negotiis et labore tolerando. » (*De Offic.* lib. I, n. 79.)

de beaucoup celui des maîtres, ce qui fut souvent parmi eux une source de séditions, dans combien de désordres un tel loisir devait-il plonger des hommes toujours désœuvrés, sans occupation journalière et sans travail réglé! C'est un inconvénient qui n'est encore aujourd'hui que trop ordinaire parmi la noblesse, et qui est une suite naturelle de la mauvaise éducation qu'on lui donne. Excepté le temps de la guerre, la plupart de nos gentilshommes passent leur vie dans une entière inutilité. Ils regardent également l'agriculture, les arts, le commerce au-dessous d'eux, et ils s'en croiraient déshonorés. Ils ne savent souvent manier que les armes. Ils ne prennent des sciences qu'une légère teinture, et seulement pour le besoin; encore plusieurs d'entre eux n'en ont aucune connaissance, et se trouvent sans aucun goût pour la lecture. Ainsi il n'est pas étonnant que la table, le jeu, les parties de chasse, les visites réciproques, des conversations pour l'ordinaire assez frivoles, fassent toute leur occupation. Quelle vie pour des hommes qui ont quelque esprit!

6. (*Pudeur et modestie absolument négligées.*) Mais ce qui rend Lycurgue plus condamnable, et ce qui fait mieux connaître dans quelles ténèbres et dans quels désordres le paganisme était plongé, c'est de voir le peu d'égard qu'il a eu à la pudeur et à la modestie. Un maître chrétien ne manque pas d'opposer à cette licence effrénée la sainteté et la pureté des lois de l'Évangile; et par ce contraste il leur fait sentir quelle est la dignité et l'excellence du christianisme.

Il le fait encore d'une manière qui n'est pas moins avantageuse, par la comparaison même de ce que les lois de Lycurgue ont de plus louable avec celles de l'Evangile. C'est une chose bien admirable, il faut l'avouer, qu'un peuple entier ait consenti à un partage de terres qui égalait les pauvres aux riches, et que par le changement de monnaie il se soit réduit à une espèce de pauvreté. Mais le législateur de Sparte, en établissant ces lois, avait les armes à la main. Celui des chrétiens ne dit qu'un mot, *Bienheureux les pauvres d'esprit!* et des milliers de fidèles, dans la suite de tous les siècles, renoncent à leurs biens, vendent leurs terres, quittent tout, pour suivre Jésus-Christ pauvre.

Sur le vol permis chez les Lacédémoniens.

J'ai cru devoir traiter cet article séparément et avec quelque étendue, parce que, dans le jugement qu'on en porte, il me semble qu'on n'est pas assez attentif à examiner le fond des choses. On condamne durement cette coutume des Lacédémoniens, comme pouvant porter les jeunes gens à peu respecter, en d'autres occasions, le bien d'autrui, et comme étant contraire à la loi naturelle et au Décalogue. Dans le dénombrement qu'on fait des crimes permis chez différentes nations, de l'inceste parmi les Perses, du meurtre des pères vieux ou infirmes chez les Indiens, de l'adultère chez d'autres peuples, on ne manque pas d'y faire entrer le vol des Lacédémoniens, et de faire remarquer que chez les Scythes[1], nation regardée ordinairement comme barbare, et qui, destituée de lois, ne connaissait et ne cultivait la justice que par une espèce d'instinct naturel, le vol était condamné et puni comme un des plus grands crimes.

Mais peut-on raisonnablement présumer que le plus grand des législateurs (j'entends parmi les païens) ait autorisé formellement un désordre aussi grossier que le vol, pendant que les plus petits législateurs, dans tous les pays et dans tous les siècles, ont eu soin de le punir sévèrement, et même de mort?

Plutarque, qui rapporte cette coutume dans la Vie de Lycurgue, dans les Mœurs des Lacédémoniens, et dans plusieurs autres endroits, n'y donne jamais le moindre signe d'improbation, quoiqu'il soit ordinairement un juge si équitable et si éclairé dans la morale : et je ne me souviens pas qu'aucun des anciens en ait fait un crime aux Lacédémoniens ni à Lycurgue.

D'où peut donc être venu le jugement peu favorable qu'en portent souvent les modernes? De ce qu'ils ne se donnent pas la peine d'en peser les circonstances, ni d'en pénétrer les motifs.

1° Les jeunes gens à Lacédémone ne font ces larcins que par ordre de leur commandant[2].

2° Ils ne les font que dans un temps marqué, et en vertu de la loi[3].

[1] « Justitia gentis ingeniis culta, non legibus. Nullum scelus apud eos furto gravius. » (JUSTIN. lib. 2, cap. 2)

[2] Plut. in Vita Lyc.

[3] Apophtheg. Lacon

3° Ils ne volaient jamais que des légumes et des vivres [1], comme des suppléments au peu de nourriture qu'on leur donnait exprès en très-petite quantité. Ainsi tous ces larcins n'étaient regardés que comme des tours de souplesse qu'on leur permettait publiquement, pour chercher de quoi vivre plus au large.

4° Le législateur avait eu plusieurs motifs en permettant cette sorte de vol.

C'était pour rendre les possesseurs plus vigilants à serrer et à garder leur bien.

On voulait par là inspirer aux jeunes gens plus de hardiesse et d'adresse, comme étant destinés à la guerre.

On leur donnait peu de nourriture afin qu'ils ne fussent jamais rassasiés, jamais replets et chargés d'embonpoint; qu'ils fussent alertes et légers; qu'ils apprissent à supporter la faim, et qu'ils eussent une santé plus forte et plus égale.

Mais le principal motif [2] était que tous ces jeunes gens étant sans exception destinés à la guerre, il jugeait important de les accoutumer de bonne heure à la vie de soldat : de leur apprendre à vivre de peu, à pourvoir eux-mêmes à leur subsistance sans avoir besoin du pain de munition; à soutenir de grandes fatigues à jeun; à se maintenir longtemps avec peu de vivres dans un pays où les ennemis, accoutumés à une grande consommation, mouraient de faim dès les premiers jours, et étaient obligés d'abandonner le terrain, chassés par l'impuissance où ils étaient d'y vivre, au lieu que le Lacédémonien y trouvait de quoi subsister sans peine. C'est à quoi le législateur, tout guerrier et uniquement attentif à former des soldats, avait voulu pourvoir de loin par l'éducation en les accoutumant à une grande frugalité et à une grande sobriété, faute desquelles la plupart des desseins échouent à la guerre, et les plus fortes armées sont dans l'impossibilité de maintenir leurs conquêtes. De sorte qu'aujourd'hui, où par la bonne chère et par la somptuosité des tables on a multiplié les besoins des armées, le plus embarrassant des soins de ceux qui les commandent est de pourvoir aux vivres, et le premier obstacle qui les empêche d'avancer dans le pays ennemi est

[1] Inst. Lacon. — [2] Ibid.

le défaut de subsistance. Aussi ce que nos meilleurs généraux regardent comme ce qu'il y a de plus singulier et de plus incroyable dans l'histoire ancienne, c'est la facilité et la promptitude avec lesquelles les plus grosses armées se transportaient d'un pays dans un autre.

Ce sont ces avantages que Lycurgue a voulu procurer à un peuple tout guerrier; et il ne pouvait choisir un moyen plus efficace ni plus certain. C'est jusque-là qu'il faut aller pour entendre sa loi et pour lui rendre justice. Après toutes ces observations, je ne sais si l'on fera encore aux jeunes Lacédémoniens un grand scrupule de leurs vols, et si on les croira obligés à restitution. En ce cas, il est aisé de les justifier par des raisons encore plus solides et plus foncières.

C'est un principe constant que, depuis le premier partage des biens, nous ne possédons plus rien que dépendamment des lois et selon la disposition des lois; et qu'en abandonnant à chaque particulier la jouissance de la portion de bien qui lui est échue, elles peuvent y faire les réserves, les restrictions, et y imposer les servitudes et les charges qu'elles jugent convenables. Or, tout le corps de l'État de Sparte, en acceptant les lois de Lycurgue, était convenu solennellement que, sur les trente-neuf mille lots distribués aux Spartiates, il serait permis aux jeunes gens de prendre, parmi les légumes et les vivres, ce que le possesseur ne garderait pas avec assez de soin, sans qu'il pût se plaindre de la rapine ni avoir action contre le ravisseur. Aussi il est clair que lorsque le jeune homme était surpris, il n'était jamais puni comme ayant fait une injustice et pris le bien d'autrui, mais seulement comme ayant manqué d'adresse.

Rien n'est plus ordinaire dans tous les États que ces sortes de réserves, et de semblables droits accordés sur le bien d'autrui. C'est ainsi que Dieu, non-seulement avait donné aux pauvres le pouvoir de cueillir du raisin dans les vignes, et de glaner dans les champs et d'en emporter même les gerbes entières, mais encore accordé à tout passant, sans distinction, la liberté d'entrer autant de fois qu'il lui plaisait dans la vigne d'autrui et d'en manger autant de raisin qu'il voulait, malgré le maître de la vigne. Dieu en rend lui-même la première raison : c'est que la

terre d'Israël était à lui, et que les Israélites n'en étaient que les fermiers, qui en jouissaient à cette condition onéreuse.

De semblables servitudes sont établies dans les autres républiques, sans qu'on s'avise d'y soupçonner la moindre injustice. Les soldats ont droit de logement chez les particuliers; droit d'y prendre leur subsistance dans les marches ou dans les quartiers d'hiver, de se faire fournir de chariots et d'autres besoins. Un seigneur a droit de s'emparer[1], comme il lui plaît et quand il lui plaît, de tout le gibier et des bêtes fauves qui sont chez ses vassaux, quoique les terres qui nourrissent ces bêtes ne lui appartiennent point, et même d'empêcher les propriétaires de toucher à ces bêtes, quoiqu'ils les aient vues naître chez eux.

C'est ainsi que tout le corps de l'État lacédémonien, composé de tous les particuliers, avait transporté publiquement aux jeunes gens le droit de venir prendre dans les jardins et dans les salles les vivres qui les accommodaient. Et ces jeunes gens n'étaient pas plus criminels en se servant de cette liberté, que les bourgeois d'Athènes en allant prendre dans les jardins et dans les vergers de Cimon ce qui leur convenait, parce que tous les particuliers de Sparte étaient censés avoir donné unanimement aux jeunes gens, qui après tout étaient leurs propres enfants, la même permission que Cimon avait accordée aux Athéniens, qui n'étaient que ses concitoyens.

Pour ce qui regarde l'exemple des Scythes, chez qui le vol était sévèrement puni, la raison de la différence est sensible. C'est que la loi, qui seule décide de la propriété et de l'usage des biens, n'avait rien accordé chez les Scythes à un particulier sur le bien d'un autre particulier, et que la loi chez les Lacédémoniens avait fait tout le contraire. C'eût été un véritable vol d'aller prendre du fruit dans les jardins de Périclès, de Thémistocle, d'Alcibiade, parce qu'ils s'en étaient réservé la propriété; mais ce n'en était point un d'en aller cueillir dans les vergers de Cimon et de Pélopidas, parce qu'ils avaient associé à la jouissance de ces biens tous leurs concitoyens.

Il n'était nullement à craindre que la coutume reçue à Sparte

[1] Il est presque inutile d'observer que cet exemple n'a plus d'application parmi nous. — L.

apprît aux jeunes gens à ne pas respecter en d'autres cas le bien d'autrui : car les établissements de Lycurgue, qui avaient banni de Sparte l'usage de l'or et de l'argent, et qui obligeaient tous les citoyens de vivre et de manger ensemble, avaient rendu le vol des meubles et de la monnaie, ou inutile, ou même impossible. Aussi ne voit-on pas que pendant tant de siècles on ait jamais découvert un seul vol à Lacédémone.

QUATRIÈME MORCEAU TIRÉ DE L'HISTOIRE GRECQUE [1].

Beaux jours de Thèbes, et délivrance de Syracuse.

Ce n'est que dans le dessein d'être court que je joins ces deux morceaux d'histoire, quoiqu'ils soient tout à fait séparés; et que par la même raison, sans presque faire aucun récit, je me contenterai de faire connaître le caractère de ceux qui y ont eu le plus de part.

1. *Beaux jours de Thèbes.*

Nul trait de l'histoire ne fait mieux sentir, ce me semble, ce que peut le vrai mérite, et de quelle ressource sont pour un État de grands capitaines, que ce qui arriva à Thèbes dans un assez court espace d'années. Cette ville par elle-même était très-faible, et elle venait tout récemment d'être comme réduite en servitude. Lacédémone, au contraire, était depuis longtemps en possession du commandement et maîtrisait toute la Grèce. Deux Thébains par leur courage et par leur sagesse abattirent le pouvoir formidable de Sparte, et portèrent leur patrie au plus haut point de gloire. Je ne ferai presque que montrer cet événement, sans entrer dans un grand détail.

Ces deux Thébains furent Pélopidas et Épaminondas, tous deux sortis des plus illustres familles de leur ville. Le premier était né avec de grands biens, qu'il augmenta beaucoup étant devenu seul héritier d'une maison très-riche et très-florissante. Pour l'autre, la pauvreté lui était domestique, et il l'avait reçue comme un héritage de père en fils; mais il se la rendit encore

[1] Voyez l'Histoire Ancienne, tome V de notre édition. — L.

plus familière et plus facile à supporter par l'étude sérieuse qu'il fit de la philosophie, et par le genre de vie simple qu'il suivit toujours d'une manière constante et uniforme. L'un montra l'usage qu'on devait faire des richesses, et l'autre celui qu'on pouvait faire de la pauvreté. Pélopidas faisait part de ses biens à tous ceux qui avaient besoin d'être secourus et qui méritaient de l'être, faisant voir, dit Plutarque, qu'il était le maître et non l'esclave de ses biens. N'ayant pu jamais porter Épaminondas, son ami, à accepter ses offres et à user de son bien, il apprit de lui à vivre comme pauvre au milieu des richesses. Il faisait à dessein la visite des maisons des pauvres, pour apprendre d'eux à se passer de beaucoup de choses. Il aurait eu honte, disait-il, de dépenser plus pour sa table et pour ses habits que le dernier des Thébains; et il n'était si sévère contre lui-même que pour être en état de partager son bien avec un plus grand nombre d'honnêtes gens qui en avaient besoin.

Ils étaient tous deux également nés pour les grandes choses; avec cette différence pourtant que Pélopidas s'appliquait davantage à exercer son corps, et Épaminondas à cultiver son esprit. Ils employaient tout leur loisir, l'un aux exercices de la lutte et à la chasse, l'autre à la conversation et à l'étude de la philosophie.

Mais ce que les personnes les plus sensées ont admiré pardessus tout en eux, a été cette amitié et cette union inaltérable qu'ils conservèrent pendant tout le cours de leur vie, quoiqu'ils se trouvassent presque toujours employés ensemble, soit dans le commandement des armées, soit dans le gouvernement de la république : union fondée sur une estime mutuelle de part et d'autre, et encore plus sur l'amour du bien public, qui faisait que chacun d'eux regardait les succès de l'autre comme les siens propres. Cette intelligence et ce bon accord, qualités infiniment rares parmi ceux qui tiennent ensemble le timon de l'État, comme on peut le voir par l'exemple des plus grands hommes d'Athènes, ne peut être que l'effet d'une véritable grandeur d'âme, et d'une vertu solide, qui, ne cherchant ni la gloire, ni les richesses, sources funestes des dissensions et de l'envie, mais le bien et l'agrandissement de la patrie, est bien

au-dessus des petitesses et des faiblesses d'une basse jalousie, pour qui le mérite d'autrui est un tourment.

La première et la plus éclatante preuve que Pélopidas donna de son courage et de sa prudence, fut le dessein hardi qu'il conçut et qu'il exécuta, quoiqu'il fût encore fort jeune, de délivrer sa patrie du joug de la domination des Lacédémoniens, qui par surprise s'étaient emparés de la citadelle de Thèbes. Il sut former en peu de temps une conspiration considérable contre les tyrans. Quoique cette affaire eût été conduite avec tout le secret possible, un moment avant l'exécution un courrier, qui avait fait grande diligence, demanda Archias, chef des tyrans, qui tous ensemble étaient à table et se réjouissaient; et il lui remit entre les mains une lettre qu'il disait être fort pressée et regarder des affaires sérieuses. En effet, on sut depuis qu'elle marquait un détail circonstancié de toute la conjuration. Archias[1], se mettant à rire, *A demain donc*, dit-il, *les affaires sérieuses*; et il mit la lettre sous le coussin sur lequel il était appuyé. Mais il n'y eut point de lendemain pour lui. Il fut tué la nuit même avec tous les tyrans, et la citadelle reprise. On peut dire que le changement qui arriva bientôt après dans les affaires, et que la guerre qui rabaissa l'orgueil de Sparte et qui lui ôta l'empire de la Grèce, furent l'ouvrage de cette seule nuit, dans laquelle Pélopidas, sans prendre ni château ni place, mais avec une petite poignée de gens, délia, pour ainsi dire, et rompit les nœuds de la domination des Lacédémoniens, qui paraissaient ne pouvoir jamais être ni rompus ni déliés.

Il eut part, dans la suite, à toutes les victoires que Thèbes remporta contre Lacédémone. Après de si grandes et de si heureuses expéditions, toutes les villes de Thessalie appellent Pélopidas contre le tyran qui les opprime. Il marche aussitôt, et leur rend la liberté par sa présence. Les deux princes qui se disputaient la couronne de Macédoine le prennent pour arbitre de leur querelle. Il leur prescrit les conditions de la paix, et exige d'eux des otages pour sûreté de leur parole : tant était grande la renommée de la puissance de Thèbes, et la confiance qu'on

[1] Καὶ ὁ Ἀρχίας μειδιάσας· Οὐκοῦν εἰς αὔριον, ἔφη, τὰ σπουδαῖα.

avait en sa justice! Il va ensuite, en qualité d'ambassadeur, auprès du roi de Perse, et il en est reçu avec les plus grandes marques de distinction et d'estime; et, pendant que les députés des autres républiques s'empressent d'en tirer des avantages particuliers, il n'est occupé que du bien général de la Grèce, et, sans rien demander pour sa patrie, il ne veut que la liberté parfaite de tous les Grecs et leur entière indépendance. Content de l'avoir obtenue, et peu touché des présents magnifiques que le roi lui offre, il n'accepte que ceux qui, sans l'enrichir, marquaient simplement la bienveillance du prince et sa faveur.

Tant de belles actions furent terminées par une mort fort glorieuse, à la vérité, mais qui laisse pourtant quelque chose à désirer; car Pélopidas, poursuivant trop vivement le tyran de Phères, qui fuyait devant lui, et qui s'était retiré dans le bataillon de ses gardes, succomba enfin sous le grand nombre après avoir fait des actions héroïques de courage. Il aurait dû se souvenir que les grands hommes sont redevables de leur vie à leur patrie, et que c'est pour elle seule et non pour eux-mêmes qu'ils doivent mourir.

Pour ce qui regarde Épaminondas, ce n'est point sans raison qu'il a été considéré comme le premier homme de la Grèce [1]. Il serait difficile de dire s'il fut plus grand capitaine qu'homme de bien [2]. Il réunissait en lui seul, comme le remarque Diodore de Sicile, toutes les belles qualités des plus fameux généraux, et n'en avait point les vices. Il était également insensible à l'ambition et à l'avarice. Il chercha, non à commander lui-même, mais à procurer le commandement à sa patrie. Les richesses, loin de le tenter, ne purent jamais approcher de lui : il semble qu'il se serait cru déshonoré en devenant riche; et sa pauvreté l'accompagna jusqu'au tombeau, où il ne put être porté qu'aux dépens du public. Étant né pauvre, il voulut toujours le demeurer; et jamais son ami Pélopidas ne put vaincre sa résistance. « Je ne rougis « point, lui disait-il, d'une pauvreté qui ne m'a point empêché « de mériter les premiers emplois de la république et le com-

[1] « Thebanum Epaminondam, haud scio an summum virum Græciæ. » (Cic. *de Orat.* lib. 3, n. 139.)

[2] « Fuit incertum, vir melior an dux esset. Nam et imperium non sibi semper, sed patriæ quæsivit : et pecuniæ adeo parcus fuit, ut sumptus funeri defuerit. » (Just. lib. 6, cap. 8.)

« mandement de ses armées. Elle ne m'a point fait de honte, et « je ne veux pas non plus lui en faire en l'abandonnant. »

Il ne fut pas plus avide de gloire que d'argent [1]. Jamais il ne brigua les premières places; ce furent les dignités qui allèrent le chercher, et elles furent souvent obligées de faire violence à sa modestie. Il s'en acquita toujours de telle sorte, qu'il parut leur faire plus d'honneur que lui-même n'en était honoré.

Sa droiture, sa sincérité, son amour invincible pour la justice, lui attiraient une pleine confiance des citoyens et même des ennemis. On ne pouvait s'empêcher d'aimer et d'admirer en lui un caractère de bonté et de douceur constante que rien n'était capable d'altérer, et qui ne diminuait rien de la haute estime et de la vénération que ses grandes qualités lui attiraient. C'est en ces sortes de vertus que Plutarque fait consister la véritable grandeur d'Épaminondas [2]. Rien, en effet, n'est plus rare que ces qualités dans un pouvoir presque souverain, au milieu des guerres et des victoires, à la tête des grandes affaires; et il n'y a rien qu'il soit plus nécessaire de bien montrer aux gens de qualité, qui souvent sont tentés d'y substituer l'artifice, la dissimulation, les airs de hauteur et de faste.

L'élévation de ses sentiments lui fit toujours supporter avec douceur et avec patience la jalousie de ses égaux, la mauvaise humeur de ses citoyens, les calomnies de ses ennemis, et l'ingratitude de sa patrie après ses grands services. Il était persuadé que la grandeur d'âme consiste principalement à souffrir ces épreuves sans se troubler [3], sans se plaindre, sans rien rabattre de son zèle, parce qu'il en est de la patrie comme de ceux qui nous ont donné la vie [4], dont nous devons endurer les mauvais traitements avec soumission.

[1] « Gloriæ quoque non cupidior, quam pecuniæ : quippe recusanti omnia imperia ingesta sunt; honoresque ita gessit, ut ornamentum non accipere, sed dare ipsi dignitati videretur. Jam litterarum studium, jam philosophiæ doctrina tanta, ut mirabile videretur, unde tam insignis militiæ scientia homini inter litteras nato. » (Just. lib. 6, cap 8)

[2] Ἦν ἀληθῶς μέγας ἐγκρατείᾳ, καὶ δικαιοσύνῃ, καὶ μεγαλοψυχίᾳ, καὶ πραότητι. (Plut. in *Pelop.*)

[3] Τὸ δὲ συκοφάντημα καὶ τὴν πεῖραν Ἐπαμεινώνδας ἤνεγκε πράως, μέγα μέρος ἀνδρείας καὶ μεγαλοψυχίας τὴν ἐν τοῖς πολιτικοῖς ἀνεξικακίαν ποιούμενος. (Id. ibid.)

[4] « Ut parentum sævitiam, sic patriæ, patiendo ac ferendo leniendam esse. » (Liv. lib. 27, n. 34.)

Jamais personne ne sut mieux que lui le métier de la guerre. Il joignait à un courage intrépide une prudence consommée. Et toutes ces vertus ne furent pas moins l'effet de l'excellente éducation qu'il avait reçue que de son heureux naturel. Dès sa plus tendre jeunesse il avait témoigné un goût merveilleux pour l'étude et pour le travail ; en sorte qu'on pourrait s'étonner comment un homme né parmi les lettres, et nourri dans le sein de la philosophie, avait pu acquérir une science si parfaite de l'art militaire.

Voilà ce qui fait les grands hommes, et comment ils se forment ; et l'on ne saurait trop en avertir les jeunes gens destinés à la guerre, aux premières places de l'État, et généralement à quelque emploi que ce soit, dont plusieurs regardent l'étude comme inutile pour eux, et presque déshonorante. Cicéron [1], dans le troisième livre de l'Orateur, fait un long dénombrement des capitaines les plus illustres de la Grèce, qui tous avaient pris grand soin de cultiver leur esprit par l'étude des sciences, et en particulier par celle de la philosophie : Pisistrate, Périclès, Alcibiade ; Dion de Syracuse, dont nous parlerons bientôt ; Timothée, fils de Conon ; Agésilas et Épaminondas. C'est un grand malheur quand ceux qui entrent dans les charges et dans le maniement des affaires publiques y entrent, pour me servir des termes de Cicéron, nus et désarmés, c'est-à-dire sans connaissances, sans lumières, et presque sans aucune teinture des sciences qui servent à orner et à embellir l'esprit. *Nunc contra plerique ad honores adipiscendos, et ad rempublicam gerendam nudi veniunt atque inermes, nulla cognitione rerum, nulla scientia ornati* [2].

2. *Délivrance de Syracuse.*

Deux hommes fort illustres travaillèrent à rétablir la liberté dans Syracuse, Dion et Timoléon. Le premier en jeta les fondements, et le second acheva entièrement ce grand ouvrage.

DION.

Je ne sais si parmi les vies des hommes illustres que Plutarque

[1] De Orat. lib. 3, n. 137, 141. [2] Ibid. n. 136.

nous a laissées il y en a aucune plus belle et plus curieuse que celle de Dion ; mais il n'y en a point certainement qui marque davantage quel est le prix de la bonne éducation, et de quelle utilité peut être la conversation des gens savants et vertueux. C'est presque l'unique point auquel je m'arrêterai, en faisant quelques réflexions sur les circonstances de la vie de Dion qui y ont le plus de rapport.

PREMIÈRE RÉFLEXION.

Conversation des gens de lettres et de probité infiniment utile aux princes.

Dion était frère d'Aristomaque, que le premier Denys avait épousée. Une espèce de hasard, ou plutôt, dit Plutarque, une providence particulière, qui jetait de loin les fondements de la liberté de Syracuse, y avait amené Platon, le plus célèbre des philosophes. Dion devint son ami et son disciple, et profita bien de ses leçons. Car, quoique élevé dans des mœurs basses sous un tyran, quoique accoutumé à une sujétion craintive et servile, quoique nourri dans le faste et les délices, en un mot dans un genre de vie qui fait consister le souverain bien dans la volupté et dans la magnificence, il n'eut pas plutôt entendu les discours de ce philosophe et goûté de cette philosophie qui mène à la vertu, qu'il sentit son âme enflammée d'amour pour elle.

Le second Denys avait succédé à son père dans un âge où, comme le dit Tite-Live d'un autre roi de Syracuse[1], à peine était-il capable d'user modérément de sa liberté, loin de pouvoir gouverner avec sagesse. Dès qu'il fut monté sur le trône, le premier soin des courtisans fut de s'emparer de son esprit, et d'obséder ce jeune prince par des flatteries continuelles. Ils ne pensaient qu'à lui fournir tous les jours de vains amusements, le tenant toujours occupé à des festins, à des commerces de femmes, et à tous les autres plaisirs les plus honteux. Dion, persuadé que tous les vices du jeune Denys ne venaient que de la

[1] « Puerum, vixdum libertatem, nedum dominationem, modice laturum. Læte id ingenium tutores atque amici ad præcipitandum in omnia vitia acceperunt. » (Liv. lib. 24, n. 4.)

mauvaise éducation qu'il avait eue, chercha à le jeter dans des conversations honnêtes, et à lui faire goûter des discours capables de former les mœurs. Pour cela il l'engagea à faire venir à sa cour Platon. Quelque répugnance qu'eût le philosophe pour ce voyage, dont il n'espérait pas un grand fruit, il ne put résister aux vives sollicitations qu'on lui fit de toutes parts. Il arriva donc à Syracuse, et y fut reçu avec des marques d'honneur et de distinction extraordinaires.

Platon trouva les plus heureuses dispositions du monde dans le jeune Denys, qui se prêta sans réserve à ses leçons et à ses conseils. Mais comme il avait lui-même infiniment profité des avis et des exemples de Socrate son maître, le plus habile homme qu'ait eu le paganisme pour faire goûter la vérité, il eut soin de manier l'esprit du jeune tyran avec une adresse merveilleuse, évitant de heurter de front ses passions, travaillant à gagner sa confiance par des manières douces et insinuantes, et surtout s'étudiant à lui rendre la vertu aimable, pour la rendre en même temps victorieuse du vice, qui ne retient les hommes dans ses liens qu'à force d'attraits, de douceurs, de plaisirs et de délices qu'il leur présente.

Le changement fut prompt et étonnant. Le jeune prince, plongé jusque-là dans l'oisiveté, dans la mollesse et dans l'ignorance de tous ses devoirs, qui en est une suite inévitable, sortant comme d'un sommeil léthargique, commença à ouvrir les yeux, à entrevoir la beauté de la vertu, à goûter les douceurs et les charmes d'une conversation également solide et agréable, et il se livra avec autant d'empressement au désir d'apprendre et de s'instruire qu'il en avait eu auparavant d'éloignement et d'horreur. La cour, qui est le singe des princes, et qui suit en tout leurs inclinations, entra dans les mêmes sentiments. Toutes les salles du palais, comme autant d'écoles de géométrie, étaient pleines de la poussière dont les géomètres se servent pour tracer leurs figures; et en très-peu de temps l'étude de la philosophie et des plus hautes sciences devint le goût dominant et général.

Le grand fruit de ces études, par rapport à un prince, n'est pas seulement de lui remplir l'esprit d'une infinité de connais-

sances très-curieuses, très-utiles, et souvent très-nécessaires, mais encore plus de le retirer de l'oisiveté, de l'indolence et des vains amusements de la cour; de l'accoutumer à une vie appliquée et sérieuse; de lui faire naître le désir de s'instruire des devoirs de la royauté, et de connaître ceux qui ont excellé dans l'art de régner; en un mot, de le mettre en état de gouverner par lui-même et de voir tout par ses propres yeux, c'est-à-dire d'être véritablement roi. Mais c'est à quoi s'opposeront toujours les courtisans et les flatteurs, comme cela ne manqua pas d'arriver sous le jeune Denys.

SECONDE RÉFLEXION.

Flatteurs, peste funeste des cours et ruine des princes.

Ce que dit Cicéron [1] de la flatterie par rapport à l'amitié n'est pas moins vrai par rapport à la cour des princes, qu'elle en est le poison le plus mortel : *Sic habendum est, nullam in amicitiis pestem esse majorem, quam adulationem* [2]. Il entend par flatteurs ces hommes faux et doubles, d'un esprit souple et pliant, qui, vrais protées, prennent mille formes différentes selon le besoin; uniquement attentifs à plaire au prince, toujours occupés à étudier ses goûts et ses inclinations, et à lire sur son visage ce qu'il désire; se faisant une loi de ne lui présenter jamais aucune vérité choquante, de ne le contredire en rien, et de parler toujours le même langage que lui. Les gardes veillent autour du palais des rois, dit un ancien, pour écarter des ennemis moins dangereux que n'est la flatterie. Elle trompe les sentinelles [3]; elle pénètre non-seulement dans le cabinet, mais dans le cœur du prince, et elle travaille à lui enlever ce qu'il y a de plus précieux et de plus essentiel à son bonheur, c'est-à-dire un esprit sage et équitable, le discernement du vrai et du faux, l'amour de la justice et du bien public.

Il n'est pas étonnant [4] qu'un jeune prince comme Denys, qui,

[1] De Amicit. n. 91.

[2] Ibid. n. 91-93.

[3] « Sola quippe hæc (adulatio), nequicquam vigilantibus satellitibus imperium deprædatur; regumque nobilissimam partem, animam nimirum, aggreditur. » (Synes. *de Regno*)

[4] « Vix artibus honestis pudor retinetur, nedum inter certamina vitiorum pudicitia, aut modestia, aut quidquam probi moris servaretur. » (Tac. *Annal.* lib. 14, cap. 15.)

avec le plus excellent naturel et au milieu des meilleurs exemples, aurait eu bien de la peine à se soutenir, ait enfin succombé à une tentation si délicate dans une cour infectée depuis longtemps, où il n'y avait d'émulation que pour le vice, et où il était environné d'une troupe de flatteurs qui ne cessaient de le louer et de l'applaudir en tout. Ils commencèrent par jeter un ridicule parfait sur la vie retirée qu'on lui faisait mener, et sur les études auxquelles on l'appliquait, comme s'il s'agissait d'en faire un philosophe. Ils allèrent plus loin, et travaillèrent de concert à lui rendre suspect, et même odieux, le zèle de Dion et de Platon, en les lui représentant comme d'incommodes censeurs et d'impérieux pédagogues[1], qui prenaient sur lui une autorité qui ne convenait ni à son âge ni à son rang. Enfin Dion et Platon, sous différents prétextes et en différents temps, furent éloignés de la cour, qui se trouva de nouveau abandonnée à toutes sortes de désordres et d'excès.

On voit par là combien il est difficile à un prince d'éviter les piéges qui lui sont tendus par la conspiration d'un petit nombre de personnes qui occupent les premières places auprès de lui et les premiers emplois; qui ont intérêt à se ménager les uns les autres, à lui cacher une partie de ce qui devrait lui être connu, et à s'accorder sur divers points malgré leurs intérêts différents, leurs jalousies, leurs haines secrètes, pour se rendre seuls les maîtres des affaires, pour borner à eux seuls la confiance du prince, et pour le tenir comme captif dans l'étroite enceinte dont ils l'ont environné. *Claudentes principem senem, et agentes ante omnia ne quid sciat*[2].

TROISIÈME RÉFLEXION.

Grandes qualités de Dion mêlées de quelques légers défauts.

Il est difficile de trouver réunies dans une seule personne autant d'excellentes qualités qu'on en voit dans le prince dont nous parlons. Grandeur d'âme, noblesse de sentiments, générosité à répandre ses biens, valeur héroïque dans les combats accom-

[1] « Tristes et superciliosos alienæ vitæ censores, publicos pædagogos. » (SEN. *Epist.* 123.)

[2] Lamprid. in Vita Alex.

pagnée d'un sang-froid et d'une prudence peu commune, un esprit vaste et capable des plus grandes vues, une fermeté inébranlable dans les plus grands dangers et dans les revers de fortune les plus inopinés, un amour de la patrie et du bien public porté presque jusqu'à l'excès : voilà une partie des vertus de Dion. Il saisit les préceptes de la philosophie avec une ardeur dont Platon témoigne avoir vu peu d'exemples ; et il l'étudia, non par curiosité ou par vanité, mais pour s'instruire de ses devoirs et pour en faire la règle de sa conduite.

Quelque passionné qu'il fût pour la philosophie, cette étude ne le détourna jamais de son devoir, et il sut contenir son ardeur dans de justes bornes[1]. Après que Denys l'eut obligé de quitter Syracuse et la Sicile, il menait dans son exil la vie la plus agréable qu'il soit possible d'imaginer pour un homme qui a bien goûté une fois la douceur de l'étude ; jouissant tranquillement de la conversation des philosophes, assistant à leurs disputes, y brillant d'une manière toute particulière par la beauté de son génie et par la solidité de son jugement ; parcourant les villes de la docte Grèce pour y cueillir, s'il est permis de parler ainsi, la fleur des beaux esprits, et pour y consulter les plus habiles politiques ; laissant partout des marques de sa libéralité et de sa magnificence, également aimé et respecté de tous ceux qui le connaissaient, et recevant dans tous les lieux où il passait des honneurs extraordinaires, qu'on rendait encore plus à son mérite qu'à sa naissance. C'est du milieu d'une vie si douce qu'il s'arracha pour aller secourir sa patrie qui implorait sa protection, et pour la délivrer du joug de la tyrannie sous lequel elle gémissait depuis longtemps.

Jamais peut-être entreprise ne fut plus hardie, et n'eut en même temps un succès plus heureux. Il partit avec huit cents hommes seulement et deux vaisseaux de charge, pour aller attaquer à main armée une puissance aussi redoutable que celle de Denys. « Qui aurait jamais cru, dit un historien, qu'un « homme, avec deux vaisseaux de charge, fût venu à bout de « détrôner un prince qui avait quatre cents navires de guerre,

[1] « Retinuitque, quod est difficillimum, ex sapientia modum. » (Tac. in *Vita Agric.* n. 4.)

« cent mille hommes de pied, dix mille chevaux, une aussi grande « provision d'armes et de blé, et autant de richesses qu'il en fal- « lait pour entretenir et pour soudoyer des troupes si nombreu- « ses ; qui, outre cela, était maître d'une des plus grandes villes « de Grèce ; qui avait des ports, des arsenaux, des citadelles « imprenables, et qui était soutenu et fortifié par un grand nom- « bre d'alliés très-puissants? La cause des grands succès de Dion « fut sa magnanimité et son courage, et l'affection de ceux à « qui il devait procurer la liberté [1]. »

Mais ce que je trouve de plus beau dans la vie de Dion, de plus digne d'admiration, et, s'il était permis de parler ainsi, de plus au-dessus de l'humain, c'est cette grandeur d'âme et cette patience inouïe avec laquelle il souffrit l'ingratitude de ses citoyens. Il avait tout quitté pour venir à leur secours ; il avait réduit la tyrannie aux abois, et touchait au moment où il devait les rétablir dans une entière liberté. Pour prix de tant de services, ils le chassent honteusement de leur ville, accompagné d'une poignée de soldats étrangers dont ils n'ont pu corrompre la fidélité ; ils le chargent d'injures, et ajoutent à la perfidie les plus durs outrages. Il n'a, pour punir ces ingrats et ces rebelles, qu'à faire un mouvement ; il n'a qu'à laisser agir l'indignation de ses soldats. Maître de leur âme comme de la sienne, il arrête leur impétuosité, et, sans désarmer leurs mains, il met un frein à leur juste colère, ne leur permettant, dans le feu même et dans l'ardeur du combat, que d'effrayer et non de tuer ses ennemis, parce qu'il les regardait toujours comme ses concitoyens et comme ses frères.

Il disait, dans une autre occasion, « que les capitaines pas- « saient ordinairement leur vie à s'exercer aux armes et à ap- « prendre le métier de la guerre ; que, pour lui, il avait passé « un fort long temps à Athènes, dans l'académie, pour y appren- « dre à dompter la colère, l'envie et le ressentiment ; que la « marque de la victoire que l'on a remportée sur ses passions, « ce n'est pas d'être doux et affable à ses amis et aux gens de « bien, mais de se montrer humain à ceux qui nous ont fait in- « justice, et d'être toujours prêt à leur pardonner... Il est vrai,

[1] Diod. Sic. Hist. lib. 16.

« disait-il, que, selon les lois humaines, il est plus pardonna-
« ble et plus permis de se venger quand on a été maltraité que
« de commettre le premier une injustice contre les autres. Mais
« si on consulte la nature, on trouvera que l'une et l'autre de
« ces fautes viennent de la même source, et qu'il y a autant de
« faiblesse à se venger d'une injure qu'à la faire le premier. »

Toutes les injustices et les ingratitudes de sa patrie ne furent pas capables de ralentir son zèle. Après beaucoup d'aventures il la rétablit dans sa liberté, et en chassa les tyrans. Il n'eut pas la consolation de jouir du fruit de ses travaux. Un traître forma un complot contre lui, et l'égorgea dans sa propre maison. Sa mort replongea Syracuse dans de nouveaux malheurs.

On ne pouvait, ce me semble, reprocher à Dion qu'un défaut: c'est qu'il avait quelque chose de dur et d'austère dans l'humeur, qui le rendait moins accessible et moins sociable, et qui éloignait un peu de lui jusqu'aux plus gens de bien, et jusqu'à ses meilleurs amis. Platon l'avait souvent averti de ce défaut. Il avait tâché même de l'en corriger, en le liant particulièrement avec un philosophe qui avait du jeu et de l'agrément dans l'esprit, et qui était fort propre à lui inspirer des manières douces et insinuantes. Il l'en fit encore depuis souvenir dans une lettre qu'il lui écrivit, où il lui parle ainsi : « Faites réflexion [1], je vous
« prie, qu'on trouve que vous manquez de douceur et d'affa-
« bilité; et mettez-vous bien dans l'esprit que le moyen le plus
« sûr de faire réussir les affaires, c'est de se rendre agréable à
« ceux avec qui l'on a à traiter. La fierté [2] écarte le monde, et

[1] Ἐνθυμοῦ δὲ καὶ ὅτι δοκεῖς τισὶν ἐνδεεστέρως τοῦ προσήκοντος θεραπευτικὸς εἶναι· μὴ οὖν λανθανέτω σὲ ὅτι διὰ τοῦ ἀρέσκειν τοῖς ἀνθρώποις, καὶ τὸ πράττειν ἐστίν.

[2] Ἡ δ' αὐθάδεια, ἐρημίᾳ ξύνοικος. Cette pensée de Platon est parfaitement belle, mais ne se fait pas sentir tout d'un coup. M. Dacier l'a traduite ainsi : *La fierté est toujours compagne de la solitude;* ce qui n'offre aucune idée, ou plutôt en présente une absolument contraire à la vérité. Car il n'est point vrai que la fierté se trouve toujours dans la solitude. Un homme seul et réduit à lui-même en est peu susceptible, et n'a point d'occasion de la faire paraître. Ce vice demande des témoins et des spectateurs. Aussi n'est-ce pas là la pensée de Platon. Il veut dire que la fierté écarte tout le monde; qu'elle éloigne de nous ceux qui nous devraient être le plus unis : qu'au lieu que l'affabilité attire du monde de tous côtés auprès des grands, et les fait comme habiter au milieu d'une foule de personnes, même inconnues et étrangères, qui les approchent volontiers et qui s'empressent de s'attacher à eux; au contraire la fierté fait autour d'eux un désert, met tout en fuite, et les réduit à demeurer seuls comme dans une solitude, et par là les prive du secours des hommes dont ils ont besoin pour le suc-

« réduit un homme à la solitude. » Malgré les reproches qu'on lui faisait de la gravité trop austère et de l'inflexible sévérité avec laquelle il traitait le peuple[1], il se piqua toujours de n'en rien relâcher, soit que son naturel fût entièrement éloigné des attraits de l'insinuation et de la persuasion, soit que, dans le dessein qu'il avait de corriger et de ramener les Syracusains gâtés et corrompus par les discours flatteurs et complaisants des orateurs, il crût devoir employer des manières plus fermes et plus mâles.

Dion se trompait dans le point le plus essentiel du gouvernement. A compter depuis le trône jusqu'à la dernière place de l'État, quiconque est chargé du soin de gouverner et de conduire les autres doit, avant tout, étudier l'art de manier les esprits[2], de les fléchir, de les tourner à son gré, de les amener à son point; ce qui ne se fait point en voulant les maîtriser durement, en leur commandant avec hauteur, en se contentant de leur montrer la règle et le devoir avec une rigidité inflexible. Il y a dans le bien même et dans la vertu, et dans l'exercice de toutes les charges, une exactitude et une fermeté, ou plutôt une sorte de roideur, qui souvent dégénère en vice quand elle est poussée trop loin. Je sais qu'il n'est jamais permis de courber la règle : mais il est toujours louable et souvent nécessaire de l'amollir et de la rendre plus maniable : ce qui se fait surtout par des manières douces et insinuantes, en n'exigeant pas toujours le devoir avec une extrême rigueur, en fermant les yeux sur beaucoup de petites fautes qui ne méritent pas d'être relevées, en avertissant avec bonté de celles qui sont plus considérables; en un mot, en tâchant par tous les moyens possibles de se faire aimer, et de rendre la vertu et le devoir aimables.

cès de leurs affaires. Ἡ δ' αὐθάδεια, ἐρημίᾳ ξύνοικος. *La fierté réduit un homme à la solitude.*

= Rollin explique très-bien cette pensée de Platon, que Plutarque aimait beaucoup, et à laquelle il fait allusion plus d'une fois (in *Dione*, § 8. — *Op. moral.* p. 69, 808). — L.

[1] Ἀλλὰ φύσει τε φαίνεται πρὸς τὸ πιθανὸν δυσκεράστῳ κεχρημένος, ἀντισπᾷν τε τοὺς Συρακουσίους ἄγαν ἀνειμένους καὶ διατεθρυμμένους προθυμούμενος. (Plut. in *Vita Dion.*)

[2] C'est ce qu'un ancien poëte appelait *flexanima atque omnium regina rerum oratio.* » (Cic. *de Divinat.* lib. I, n. 80.)

TIMOLÉON.

Timoléon, qui était de Corinthe, acheva à Syracuse ce que Dion y avait commencé si heureusement; et il se signala dans cette expédition par des exploits inouïs de valeur et de sagesse, qui égalèrent sa gloire à celle des plus grands hommes de son temps. Après avoir obligé Denys de se retirer hors de la Sicile, il rappela tous les citoyens que la tyrannie avait dispersés en différentes contrées, il en rassembla jusqu'à soixante mille pour repeupler la ville déserte, il leur partagea les terres, il leur donna des lois, et il établit une police avec les commissaires de Corinthe; il purgea toute la Sicile des tyrans qui l'avaient si longtemps infestée, rétablit partout la sûreté et la paix, et fournit aux villes ruinées par la guerre tous les moyens de se relever.

Après de si glorieuses actions, qui lui avaient donné un crédit sans bornes, il se déposa lui-même de son autorité, et passa le reste de sa vie à Syracuse en simple particulier, goûtant la douce satisfaction de voir tant de villes et tant de milliers d'hommes lui devoir le repos et la félicité dont ils jouissaient. Mais il fut toujours respecté et consulté comme l'oracle commun de la Sicile. Il n'y avait ni traité de paix, ni établissement de loi, ni partage de terres, ni règlement de police, qui fussent bien faits si Timoléon ne s'en était mêlé et ne les avait finis lui-même.

Sa vieillesse fut éprouvée par une affliction bien sensible, qu'il supporta avec une patience étonnante; je veux dire par la perte de la vue. Cet accident, loin de rien diminuer de la considération et du respect qu'on avait pour lui, ne servit qu'à les augmenter. Les Syracusains ne se contentèrent pas de lui rendre de fréquentes visites; ils lui menaient encore à la ville et à la campagne tous les étrangers qui passaient chez eux, afin qu'ils vissent leur bienfaiteur et leur libérateur. Quand ils avaient à délibérer dans l'assemblée publique sur quelque affaire importante, ils l'appelaient à leur secours; et lui, sur un char à deux chevaux, il traversait la place, se rendait au théâtre, et, monté sur ce char, il était introduit dans l'assemblée avec des cris et des acclamations de joie de tout le peuple. Après qu'il avait dit son avis,

qui était toujours religieusement suivi, ses domestiques le ramenaient au travers du théâtre, et tous les citoyens le reconduisaient jusque hors des portes avec les mêmes acclamations et les mêmes battements de mains.

On lui rendit encore de plus grands honneurs après sa mort. Rien ne manqua à la magnificence de son convoi, dont le plus bel ornement furent les larmes mêlées aux bénédictions dont chacun s'empressait de combler le défunt, et qui n'étaient accordées ni à la coutume ni à la bienséance, mais partaient d'une affection sincère et de la plus vive reconnaissance. Il fut ordonné qu'à l'avenir toutes les années, le jour de son trépas, on célébrerait en son honneur des jeux de musique et des jeux gymniques, et qu'on ferait des courses de chevaux.

Nous n'avons encore rien vu de plus accompli que ce que l'histoire nous apprend de Timoléon. Je ne parle pas seulement de ses exploits guerriers et de l'heureux succès de toutes ses entreprises. Ce que j'admire le plus en lui, c'est son amour vif et désintéressé pour le bien public, ne se réservant que le plaisir de voir les autres heureux par ses services ; c'est son extrême éloignement de tout esprit de domination et de hauteur, sa retraite à la campagne, sa modestie, sa modération, sa fuite des honneurs, et, ce qui est encore plus rare, son aversion pour toute flatterie et même pour les plus justes louanges. Quand on relevait en sa présence sa sagesse [1], son courage, et la gloire qu'il avait eue de chasser les tyrans, il ne répondait autre chose sinon qu'il se sentait obligé de témoigner une grande reconnaissance envers les dieux de ce qu'ayant résolu de rendre à la Sicile la paix et la liberté, ils avaient bien voulu pour cela se servir principalement de son ministère : car il était bien persuadé que tous les événements humains sont conduits et réglés par les ordres secrets de la Providence divine.

Je ne puis finir cet article, qui regarde le gouvernement de la Sicile, sans prier le lecteur de comparer l'heureuse et paisible

[1] « Quum suas laudes audiret prædicari, nunquam aliud dixit, quam se in ea re maximas diis gratias agere atque habere, quod, quum Siciliam recreare constituissent, tum se potissimum ducem esse voluissent. Nihil enim rerum humanarum sine deorum numine agi putabat. » (Cornel. Nep. in *Timol.* cap. 4.)

vieillesse de Timoléon, estimé, honoré, aimé généralement de tous les peuples, avec la vie misérable que traînait Denys le tyran (je parle du père), toujours agité de troubles et de frayeurs qui ne lui laissaient aucun repos, et devenu l'horreur et l'exécration du public [1]. Pendant tout le temps de son règne, qui fut de trente-huit ans, il porta toujours sous sa robe une cuirasse d'airain. Il ne haranguait son peuple que du haut d'une tour. N'osant se fier à aucun de ses amis ni de ses proches, il se faisait garder par des étrangers et des esclaves, et sortait le plus rarement qu'il pouvait, la crainte l'obligeant de se condamner lui-même à une espèce de prison. Pour ne point confier sa tête et sa vie à la main d'un barbier, il chargea ses filles, encore très-jeunes, de ce vil ministère; et quand elles furent plus âgées, il leur ôta des mains les ciseaux et le rasoir, et leur apprit à lui brûler la barbe et les cheveux avec des coquilles de noix; et enfin, il se rendit lui-même ce service, n'osant plus apparemment se fier à ses propres filles [2]. Il n'allait jamais de nuit dans la chambre de ses femmes sans avoir fait fouiller partout auparavant avec grand soin. Le lit était environné d'un fossé très-large et très-profond, avec un petit pont-levis qui en ouvrait le passage. Après avoir bien fermé et bien verrouillé les portes de sa chambre, il levait ce pont-levis, afin de pouvoir dormir en sûreté [3]. Ni son frère, ni son fils même, n'entraient dans sa chambre sans avoir changé d'habits et sans avoir été visités par les gardes. Est-ce régner, est-ce vivre, que de passer ainsi ses jours dans une défiance et une frayeur continuelles? Un roi [4], véritablement digne de ce nom, n'a besoin de gardes que pour la bienséance et pour l'éclat extérieur de la majesté, parce qu'il vit au milieu de sa famille [5], qu'il ne voit partout où il va que ses enfants, qu'il ne visite que ses amis, qu'il ne marche que dans un pays confié à ses soins et à sa bonté, et que tous ses sujets, loin de le craindre, ne craignent que pour lui.

[1] Cic. Tusc. Quæst. lib. 5, n. 58-62.
[2] De Offic. lib. 2, n. 25.
[3] Plut in Vita Dion.
[4] « Princeps, suis beneficiis tutus, nihil præsidio eget : arma ornamenti causa habet. » (Sen. *de Clem.* lib. 1, cap. 13.)
[5] « Quod tutius imperium est, quam illud quod amore et caritate munitur? Quis securior quam rex ille, quem non metuunt, sed cui metuunt subditi. » (Senec. *de Regno.*)

Quelle comparaison, dit Cicéron [1] dans un de ses livres des Tusculanes, entre la vie malheureuse et tremblante de Denys le tyran, et celle que menait un Platon, un Archytas, et tant d'autres philosophes qui vivaient du même temps ! Ce prince, au milieu du faste et de la grandeur, condamné par son propre choix à une espèce de cachot, exclu du commerce des honnêtes gens, passait sa vie avec des esclaves, des scélérats, des barbares, regardant comme ennemi quiconque savait faire cas de la liberté, ne s'occupant que de meurtres et de carnages, et passant les jours et les nuits dans une frayeur continuelle. Les autres, liés ensemble par l'estime et le goût des mêmes biens et des mêmes études, formaient entre eux la plus douce et la plus agréable société qu'il soit possible d'imaginer, exempts de tout soin et de toute inquiétude, et ne connaissant d'autre plaisir que celui qui vient de la contemplation de la vérité et de l'amour de la vertu, en quoi ces philosophes faisaient consister tout le bonheur de l'homme.

C'est dans leur école et dans leurs conversations que Dion [2] avait puisé ces principes et ces sentiments qu'il s'efforçait d'inspirer au jeune Denys, en l'exhortant à gouverner ses sujets avec bonté et douceur, comme un bon père gouverne sa famille. « Pen-« sez, lui disait-il, que les liens qui maintiennent et affermis-« sent la domination monarchique, et que votre père se vantait « d'avoir rendus aussi difficiles à rompre que le diamant, ne sont « ni la crainte, ni la force, comme il l'a cru, ni le grand nombre « de galères, ni ces milliers de barbares qui composent votre « garde; mais l'affection, l'amour et la reconnaissance que font « naître dans le cœur des peuples la vertu et la justice des prin-« ces; et que des liens formés par de tels sentiments, quoique plus « doux et moins serrés que ces autres si roides et si durs, sont « pourtant plus forts pour la durée et pour le maintien des États : « que d'ailleurs un prince n'est ni honoré ni estimé parce qu'il « est habillé magnifiquement, qu'il a de grands équipages et des « meubles somptueux, qu'il entretient sa maison dans le luxe, « dans la délicatesse, dans les délices et dans tous les plaisirs « les plus recherchés, pendant que du côté de l'esprit et de la

[1] Tusc. Quæst. lib 5. n. 63-66. [2] Plut. in Vita Dion.

« raison il n'a aucun avantage sur le moindre de ses sujets, et « qu'uniquement occupé à parer et à enrichir ses appartements, « il dédaigne de tenir le palais de son âme décemment et royale- « ment orné. »

ARTICLE II.

De l'histoire romaine.

Quelque prévenu que paraisse Tite-Live en faveur du peuple dont il écrit l'histoire, on ne peut nier que le magnifique éloge qu'il en fait dès l'entrée de son ouvrage n'ait de très-justes fondements; et l'on doit reconnaître avec lui qu'il n'y a jamais eu de république ni plus puissante, ni gouvernée avec plus de justice, ni plus riche en grands exemples, et qu'il n'y en a point eu non plus où l'avarice et le luxe soient entrés si tard, et où la pauvreté et la frugalité aient été en si grand honneur, et pendant un si long temps. *Cæterum*, dit Tite-Live, *aut me amor negotii suscepti fallit, aut nulla unquam respublica nec major, nec sanctior, nec bonis exemplis ditior fuit; nec in quam tam seræ avaritia luxuriaque immigraverint, nec ubi tantus ac tamdiu paupertati ac parcimoniæ honos fuerit* [1].

La Providence, après avoir montré dans Nabuchodonosor, dans Cyrus, dans Alexandre, avec quelle facilité elle renverse les plus grands empires et en forme de nouveaux, a pris plaisir à en établir un d'un genre tout différent, qui ne tînt rien de cette impétuosité précipitée des premiers, et de ce tumulte où le hasard paraît plus dominer que la sagesse; qui s'étendît par mesure et par degrés; qui fût conquérant par méthode; qui s'affermît par la sagesse des conseils et par la patience; dont la puissance fût le fruit de toutes les plus grandes vertus humaines, et qui par tous ces titres méritât de devenir le modèle de tous les autres gouvernements. Dans cette vue, elle a jeté de loin les fondements capables de porter ce grand édifice. Elle y a préparé par une longue suite de grands hommes, et par un enchaînement d'événements singuliers que les païens n'ont pu s'empêcher d'admirer, et auxquels ils ont été forcés d'avouer que la Divinité

[1] Tite-Liv. in Præf.

présidait. Tite-Live, dès le commencement de son Histoire, dit que l'origine et la fondation du plus grand empire qui fut sur la terre ne pouvait être que l'ouvrage des destins [1], et l'effet d'une protection particulière des dieux. Il fait déclarer par Romulus [2], dans le moment qu'il est admis dans le ciel, que les dieux veulent que Rome devienne la capitale de l'univers, et que nulle puissance humaine ne pourrá lui résister. Il rapporte avec soin les prodiges qui, dès la fondation de cette ville [3], en attestaient la future grandeur, et fait remarquer, dans plusieurs de ceux qui la gouvernèrent d'abord comme un secret instinct et un pressentiment assuré de la puissance à laquelle elle était destinée. Enfin Plutarque dit [4] en termes exprès que, pour peu d'attention que l'on fasse sur la conduite et sur les actions des Romains, on reconnaîtra clairement qu'ils ne seraient jamais parvenus à ce haut point de gloire si les dieux n'en avaient pris soin dès le commencement, et si leur origine n'avait eu quelque chose de miraculeux et de divin. Et dans un autre endroit, qui m'a paru bien digne d'attention, il attribue cette rapidité incroyable de conquêtes [5] qui étonna l'univers, non à des efforts humains de prudence et de valeur, mais à une protection spéciale des dieux, dont la faveur, comme un vent impétueux, semblait s'être hâtée d'accroître par de prompts succès et de porter au loin la puissance romaine.

C'est de l'histoire de ce peuple que j'entreprends de donner ici quelque idée. J'en rapporterai pour cela quelques morceaux détachés, comme j'ai fait en traitant de l'histoire grecque; et je choisirai ceux qui font mieux connaître le caractère et l'esprit du peuple romain, et qui présentent de plus grandes vertus et de plus beaux modèles. J'y joindrai aussi quelques réflexions, pour ap-

[1] « Debebatur, ut opinor, fatis tantæ origo urbis, maximique secundum deorum opes imperii principium. » (Liv. lib. 1, n. 4.)

[2] « Abi : nuncia Romanis, cœlestes ita velle, ut mea Roma caput orbis terrarum sit. . . sciantque, et ita posteris tradant, nullas opes humanas armis romanis resistere posse. » (Id. ibid. n. 16.)

[3] « Inter principia condendi hujus operis (Capitolii), movisse numen ad indicandam tanti imperii molem traditur deos. » (Ibid. n. 55.)

[4] Plut. in Vita Rom.

[5] Ἡ εὐροια τῶν πραγμάτων καὶ τὸ ῥόθιον τῆς εἰς τοσαύτην δύναμιν καὶ αὔξησιν ὁρμῆς, οὐ χερσὶν ἀνθρώπων οὐδὲ ὁρμαῖς προσχωροῦσαν ἡγεμονίαν, θείᾳ δὲ πομπῇ καὶ πνεύματι τύχης ἐπιταχυνομένης ἐπιδείκνυται τοῖς ὀρθῶς λογιζομένοις. (Plut. *de Fort. Rom.*)

prendre aux jeunes gens à tirer de leurs lectures tout le fruit qu'on en doit attendre.

Le premier morceau de cette histoire traitera de la fondation de l'empire romain par Romulus et Numa : le second, de l'expulsion des rois et de l'établissement de la liberté : le troisième aura beaucoup plus d'étendue, quoiqu'il ne renferme que l'espace d'environ cinquante ans, depuis le commencement de la seconde guerre punique jusqu'à la défaite de Persée, roi de Macédoine, qui est le temps des plus grands événements de l'histoire romaine. Enfin, le quatrième et dernier morceau aura pour matière le changement de la république romaine en monarchie, prévu et marqué par l'historien Polybe.

PREMIER MORCEAU DE L'HISTOIRE ROMAINE.

Fondation de l'empire romain par Romulus et Numa.

On trouve réunis dans Romulus et dans Numa tous les principes et les fondements de la puissance de Rome, les causes de son agrandissement et de sa durée, les maximes de sa politique, les règles de son gouvernement, le génie particulier de son peuple, et l'esprit dont il a été animé dans toute sa conduite et dans toutes ses différentes situations pendant plus de douze siècles. C'est dans ces deux règnes que le peuple romain a puisé les caractères propres et singuliers qu'il a portés depuis avec tant d'éclat et de succès; et l'impression en a été si intime et si profonde, qu'elle a duré sans altération, non-seulement du temps des rois et de la république, mais sous les empereurs, et jusqu'à la décadence de l'empire.

PREMIER CARACTÈRE DES ROMAINS.

La valeur.

Un des caractères dominants du peuple romain a été d'être belliqueux, entreprenant, conquérant; de se consacrer tout entier à la profession des armes, et de préférer à tout la gloire qui revient des exploits guerriers. Romulus, son fondateur, semble lui avoir inspiré ce caractère. Ce prince, endurci dès son

enfance par les pénibles exercices de la chasse, et accoutumé à combattre contre les voleurs; obligé ensuite de défendre les franchises de l'asile qu'il avait ouvert; n'ayant pour sujets de son nouveau royaume qu'un assemblage de gens hardis, déterminés, féroces, qui n'espéraient de sûreté pour leurs personnes que par la force, et qui, ne possédant rien, ne pouvaient trouver de subsistance qu'à la pointe de l'épée, ce prince, dis-je, s'accoutuma à avoir toujours les armes à la main, et il passa son règne à faire successivement la guerre aux Sabins, aux Fidénates, aux Véiens et à tous les peuples voisins.

Il mit fort en honneur la bravoure militaire, par les fréquentes victoires qu'il remporta, et par ses exploits personnels. Et l'éclat avec lequel on le vit entrer deux fois dans Rome portant un trophée à la tête de ses troupes victorieuses, au milieu d'une foule de captifs et parmi les acclamations de tout le peuple, donna lieu aux triomphes qui furent en usage dans la suite, et qui étaient en même temps l'aiguillon le plus puissant de l'ambition des généraux, et le dernier comble de la grandeur à laquelle ils pouvaient aspirer. Romulus ne fut pas moins attentif à animer le courage des simples soldats par les récompenses et les différents honneurs militaires, et par l'amorce des terres conquises qu'il leur partageait.

SECOND CARACTÈRE DES ROMAINS.

Mesures sages pour étendre l'empire.

Un autre grand caractère des Romains consiste dans les sages mesures qu'ils ont toujours prises pour étendre et agrandir leur empire, et dont Romulus leur a donné l'exemple. Ce prince, persuadé qu'un État n'est puissant qu'à proportion de la multitude des sujets qui le composent, employa deux moyens pour augmenter le nombre des siens.

Le premier fut l'usage modéré et prudent qu'il fit de ses victoires et de ses conquêtes. Au lieu de traiter les vaincus en ennemis, selon la coutume des autres conquérants, en les exterminant, en les dépouillant, en les réduisant en servitude, ou en les forçant, par la dureté du joug qu'on leur impose, de haïr le nouveau gouvernement, il les regarda tous comme ses sujets na-

turels, les fit habiter avec lui dans Rome, leur communiqua tous les priviléges des anciens citoyens, adopta leurs fêtes et leurs sacrifices, leur ouvrit indifféremment l'entrée à tous les emplois civils et militaires; et, en les intéressant par tous ces avantages au bien de l'État, il les y attacha par des liens si puissants et si volontaires, qu'ils ne furent jamais tentés de les rompre.

Les Romains, portant au fond du cœur un pressentiment secret de la grandeur à laquelle ils étaient destinés, furent en tout temps fidèles à suivre cette maxime d'une politique si profonde et si salutaire. On sait que c'était ordinairement le général même qui avait fait la conquête d'une ville ou d'une province, qui en devenait le protecteur, qui plaidait leur cause dans le sénat, qui défendait leurs droits et leurs intérêts, et qui, oubliant sa qualité de vainqueur, ne se souvenait que de celle de patron et de père, pour les traiter tous comme ses clients et ses enfants.

Le second moyen que Romulus employa fut de ne pas dédaigner des bergers, des esclaves, des gens sans biens et sans naissance, pour augmenter le nombre de ses sujets et de ses citoyens. Il savait que les commencements des villes et des États [1], aussi bien que de toutes les autres choses humaines, étaient faibles et obscurs, et que c'est ce qui avait donné lieu aux fondateurs des villes de feindre que leurs premiers habitants étaient nés et sortis de la terre. Il reçut donc dans son asile tous les fugitifs que l'amour de la liberté et les poursuites pour dettes ou pour d'autres raisons obligeaient de chercher une retraite. Ce premier bienfait, joint à la fête des Saturnales, que Numa introduisit depuis, et où les maîtres admettaient leurs esclaves aux mêmes festins, et vivaient avec eux dans une parfaite égalité, inspira aux Romains plus de douceur et de bonté pour leurs esclaves que n'en a eu aucun peuple policé. Chaque citoyen avait le pouvoir, en donnant la liberté à ses esclaves, de les rendre citoyens romains comme lui, de leur en accorder le rang et tous les droits,

[1] « Urbes quoque, ut cætera, ex infimo nasci : deinde, quas sua virtus ac dii juvent, magnas sibi opes magnumque nomen facere. . . Adjiciendæ multitudinis causa, vetere consilio condentium urbes, qui obscuram atque humilem conciendo ad se multitudinem, natam e terra sibi prolem ementiebantur, asylum aperit. » (Liv. lib. I, n. 8 et 9.)

et de les unir à l'État d'une manière si étroite et si honorable, qu'on n'a point vu d'affranchi qui n'ait préféré cette nouvelle patrie à son pays natal et à sa famille.

C'est par ces deux moyens que Rome se renouvelait sans cesse et se fortifiait. C'est par là qu'elle réparait ses pertes, qu'elle remplaçait les anciennes familles qui s'éteignaient par les accidents de la guerre; qu'elle trouvait dans son sein des recrues toujours prêtes à remplir les légions, et des sujets capables d'occuper tous les emplois de la paix et de la guerre; et que, se sentant surchargée par une multiplication trop féconde, elle était en état d'envoyer au loin de nombreux essaims, et d'établir sur ses frontières de puissantes colonies, qui servaient de remparts contre les ennemis, et faisaient la sûreté des nouvelles conquêtes.

En s'incorporant sans cesse des étrangers, et les transformant en citoyens et en membres, elle leur communiquait ses mœurs, ses maximes, son esprit, la noblesse de ses sentiments, son zèle pour le bien public; et, en les associant à sa puissance, à ses avantages et à sa gloire, elle formait un État toujours florissant, que le dehors et le dedans contribuaient également à fortifier et à agrandir.

Les Romains évitèrent en tout temps la faute capitale que fit Périclès [1], quoique d'ailleurs un des plus grands politiques qu'ait eus la Grèce, en déclarant qu'on ne tiendrait pour Athéniens naturels et véritables que ceux qui seraient nés de père et de mère athéniens. Par ce seul décret, qui excluait plus du quart de ses citoyens, il affaiblit extrêmement sa république. Il la mit hors d'état de faire des conquêtes, ou de les conserver; et, forcé de se contenter d'avoir les villes conquises pour alliées ou pour tributaires, au lieu de les unir à soi comme membres du corps de l'État et comme parties de sa république, selon les principes des Romains, il les vit bientôt secouer le nouveau joug et se mettre en liberté.

C'est avec raison que Denys d'Halicarnasse [2] regarde la coutume introduite par Romulus d'incorporer dans l'État les villes et les nations vaincues, comme la plus excellente maxime de

[1] Plut. in Vita Pericl.

[2] Κράτιστον ἁπάντων πολιτευμάτων ὑπάρχον, ὃ καὶ τῆς βεβαίου Ῥωμαίοις ἐλευθερίας ἦρχε, καὶ τῶν ἐπὶ τὴν ἡγεμονίαν ἀναγόντων οὐκ ἐλαχίστην μοῖραν πάρεσχε. (Dionys. Halic. *Antiq. rom.* lib. 2.)

politique, et qui a le plus contribué à l'établissement et à l'affermissement de la grandeur romaine. Il remarque que ce fut le mépris ou l'ignorance de cette maxime qui ruina la puissance des Grecs, qui mit Sparte hors d'état de se relever après la babataille de Leuctres, et qui, à la bataille, de Chéronée, fit perdre pour toujours aux Thébains et aux Athéniens l'empire de la Grèce; au lieu qu'on a vu la république romaine survivre aux plus sanglantes défaites, et mettre sur pied de nouvelles armées encore plus nombreuses que celles qu'elle venait de perdre.

L'empereur Claude, dans un excellent discours qu'il fit au sénat pour justifier le privilége de citoyen romain qu'il avait accordé aux peuples de la Gaule, remarqua judicieusement que ce qui avait perdu les républiques de Lacédémone et d'Athènes [1] était l'extrême différence qu'elles avaient mise entre les citoyens et les peuples conquis, traitant toujours ces derniers comme des étrangers, les tenant séparés de tout, et ne les intéressant ainsi jamais au bien public : au lieu que le fondateur de Rome, par une politique infiniment mieux entendue, avait incorporé dans le nombre des citoyens les peuples qu'il avait vaincus; et que, dans le jour même où il les avait combattus comme ennemis, il les avait reçus comme membres de l'État, admis à tous les priviléges des sujets naturels, et engagés par leur propre intérêt à défendre la même ville qu'ils avaient attaquée.

Ce fut principalement par ce moyen, comme on l'a déjà remarqué, que le plus étendu de tous les empires fit un corps dont toutes les parties étaient liées beaucoup plus par l'affection que par la crainte. Les Romains avaient des colonies dans tous les pays; et les peuples de toutes les provinces étaient admis au gouvernement de l'État sans qu'il y eût presque de différence entre eux et les vainqueurs. Les Gaules étaient pleines de familles consulaires [2]. Les charges civiles et militaires étaient égale-

[1] « Quid aliud exitio Lacedæmoniis et Atheniensibus fuit, quamquam armis pollerent, nisi quod victos pro alienigenis arcebant? At conditor noster Romulus tantum sapientia valuit, ut plerosque populos eodem die hostes dein cives habuerit. » (Tac. *Annal.* lib. 11, cap. 24.)

[2] « Cætera in communi sita sunt (*dixit Céréalis, général de l'armée romaine, à ceux de Trèves et de Langres*). Ipsi plerumque legionibus nostris præsidetis : ipsi has aliasque provincias regitis. Nihil separatum, clausumve. . . Proinde pacem et urbem, quam victi victoresque eodem jure obtinemus, amate, colite. » (Tac. *Hist.* lib. 4, cap. 74.)

ment remplies ou par les Romains, ou par des hommes du pays. Saint Augustin remarque, en quelque endroit, qu'on distinguait peu à Carthage si elle était libre ou vaincue, tout étant commun entre ses citoyens et ceux de Rome, et le gouvernement étant égal pour l'un et pour l'autre.

Ce principe de politique à l'égard des peuples vaincus, observé exactement à Rome dans tous les temps, est bien digne d'attention, et peut être d'un grand usage. Les voies dures et hautes ne sont propres qu'à entretenir une division dangereuse, qui éclate à la première occasion. Le bon traitement au contraire fait aimer le vainqueur, attache au nouveau gouvernement, efface les anciennes impressions; et comme les peuples conquis servent ordinairement de frontière, leur fidélité devient une barrière plus ferme et plus sûre que tous les remparts.

TROISIÈME CARACTÈRE DES ROMAINS.

Sagesse des délibérations dans le sénat.

Le troisième caractère est la sagesse du sénat, qui commença sous Romulus à prendre une forme arrêtée et fixe. Le sénat était le conseil public de la nation, toujours subsistant[1]; composé, non de membres arbitraires, mais de personnes tirées des plus considérables familles. Les sénateurs, intéressés par leurs fortunes et par leurs dignités au succès du gouvernement, capables, par la maturité de l'âge et par une longue expérience, de gouverner sagement, tenaient le milieu et la balance entre l'autorité souveraine du prince et la faiblesse du peuple, et fournissaient une foule de magistrats formés au bien et préparés aux plus grands emplois par une excellente éducation, remplis de lumières et de sentiments supérieurs à ceux du vulgaire. On les appelait *pères* (*patres*), afin que d'un côté ce nom les fît souvenir qu'ils étaient en place et tenaient un rang distingué

[1] « Majores nostri, quum regum potestatem non tulissent, ita magistratus annuos creaverunt, ut concilium senatus reipublicæ præponerent sempiternum : deligerentur autem in id concilium ab universo populo, aditusque in illum summum ordinem omnium civium industriæ ac virtuti pateret. Senatum reipub. custodem, præsidem, propugnatorem collocaverunt. Hujus ordinis auctoritate uti magistratus, et quasi ministros gravissimi concilii esse voluerunt : senatum autem ipsum proximorum ordinum splendore confirmari, plebis libertatem et commoda tueri atque augere voluerunt. » (Cic. *Orat. pro Sext.* n. 137.)

pour devenir les protecteurs du peuple, dont ils devaient procurer les avantages avec une vigilance, un désintéressement, un zèle de pères; et que d'un autre côté le peuple fût averti du respect et de l'affection qu'il était obligé de leur témoigner, et de la confiance avec laquelle il devait faire usage de leur conseil, de leur crédit et de leur protection.

Ce sénat fut dans tous les siècles suivants le plus ferme appui, la principale force, la plus grande ressource de l'État, même sous les empereurs. On sait la célèbre parole de Cinéas, que Pyrrhus avait député vers les Romains. Quand il fut de retour, il dit à son maître que le sénat de Rome lui avait paru une assemblée de rois [1], tant il y avait reconnu de grandeur et de majesté. Ce n'est point dans les édifices [2], dit l'empereur Othon à l'occasion d'une émeute où il craignait pour le sénat, ni dans la magnificence extérieure, que consistent la gloire et la durée de l'empire. Tout ce qui n'est que matériel est peu de chose; il peut se détruire et se rétablir, sans que l'essentiel souffre aucun changement. Mais c'est attaquer le fond de l'État et le prince même, que de donner atteinte à l'autorité du sénat.

J'aurai lieu de parler encore ailleurs du sénat, lorsque j'examinerai plus en détail la forme du gouvernement établi dans la république romaine.

QUATRIÈME CARACTÈRE DES ROMAINS.

Union étroite de toutes les parties de l'État.

Le peuple romain n'était d'abord qu'une multitude confuse, formée par l'assemblage tumultueux et fortuit de plusieurs peuples, opposés de caractères et d'intérêts, différents d'inclinations et de professions, pleins de jalousies et d'animosités. Pour faire cesser cette diversité, nuisible à l'affermissement solide de l'État, Romulus commença par distribuer tous les citoyens en tribus et en légions; et ensuite Numa, allant encore plus loin au-devant

[1] « Quem qui ex regibus constare dixit, unus veram speciem romani senatus cepit. » (Liv. lib. 9, n. 17.)

[2] « Quid! vos pulcherrimam hanc urbem domibus et tectis, et congestu lapidum stare creditis? Muta ista et inanima intercidere ac reparari promiscua sunt : æternitas rerum, et pax gentium, et mea cum vestra salus, incolumitate senatus firmatur. » (Tac. *Hist.* lib. I, cap. 84.)

du mal[1], rassembla tous ceux d'un même art et d'un même métier, et les réunit dans une même confrérie, en leur assignant des jours de fêtes et des cérémonies propres, pour leur faire oublier par ces nouveaux liens de religion et de plaisir la diversité de leur ancienne origine.

Mais ce qui contribua le plus à établir une parfaite concorde dans ce peuple naissant fut le droit de patronage établi par Romulus[2]; parce qu'en unissant par des liens très-étroits et très-sacrés les patriciens avec les plébéiens, les riches avec les pauvres, il semblait ne faire du peuple entier qu'une seule famille. On appelait les premiers *patrons* ou *protecteurs*, et les autres *clients*. Les patrons étaient engagés par leur nom même à protéger en toute occasion leurs clients, comme un père soutient ses enfants; à les aider de leur conseil, de leur crédit, de leurs soins; à conduire et poursuivre leurs procès, s'ils en avaient; en un mot, à leur rendre toutes sortes de bons offices. Les clients, de leur côté, rendaient toute sorte d'honneurs à leurs patrons, les respectaient comme de seconds pères, contribuaient de leurs biens à marier leurs filles si elles étaient pauvres, à racheter leurs enfants s'ils avaient été pris par l'ennemi, à les faire subsister eux-mêmes s'ils tombaient dans quelque disgrâce. On a déjà remarqué que dans les temps postérieurs ce n'était pas seulement des particuliers, mais des villes et des provinces entières, que l'on mettait sous la protection des grands de Rome.

Cette union des citoyens, comme l'observe Denys d'Halicarnasse, formée ainsi dès le commencement, et cimentée avec soin par Romulus, s'affermit de telle sorte dans la suite, que pendant l'espace de plus de six cents ans, quoique la république fût continuellement agitée par les divisions intestines qui exercèrent si longtemps le peuple et le sénat, jamais on n'en vint jusqu'à prendre les armes et à répandre le sang; mais les disputes, quelque échauffées et violentes qu'elles fussent, se pacifiaient toujours à l'amiable, sur les remontrances qui se faisaient de part et d'autre[3], chacun cédant mutuellement de son côté, et relâchant quelque chose de ses droits ou de ses prétentions.

[1] Plut. in Vita Numæ.
[2] Dionys. Halicarn. Antiq. rom. lib. 2.
[3] Πείθοντες καὶ διδάσκοντες ἀλλήλους, καὶ τὰ μὲν εἴκοντες, τὰ δὲ παρ'

CINQUIÈME CARACTÈRE DES ROMAINS.

Amour de la simplicité, de la frugalité, de la pauvreté, du travail, de l'agriculture.

Un des premiers soins de Numa, quand on l'eut choisi pour roi, fut d'inspirer à ses nouveaux sujets l'amour du travail, de la simplicité, de la frugalité, de la pauvreté, dont le goût et l'estime ont duré si longtemps parmi les Romains. La manière dont il était monté sur le trône lui donnait droit de recommander fortement toutes ces vertus à ses citoyens.

Numa[1] était né et faisait sa résidence ordinaire à Cures, principale ville des Sabins, d'où les Romains, unis avec cette nation, s'appelèrent *Quirites*. Porté naturellement à la vertu, il avait encore cultivé son esprit par l'étude de toutes les sciences dont son siècle était capable, et surtout de la philosophie. Il en mit les règles en pratique dans toute sa conduite. La campagne et la solitude faisaient ses délices. Il s'y occupait à cultiver la terre, et à étudier dans les ouvrages de la nature les merveilles de la puissance divine.

Il jouissait d'un si doux repos, lorsque les ambassadeurs des Romains vinrent lui annoncer que les deux partis qui divisaient Rome s'étaient enfin réunis à le choisir pour leur roi. Cette nouvelle le troubla, mais ne le déconcerta pas. Il leur représenta combien il était dangereux, à un homme qui était heureux et content dans la vie qu'il menait, de passer brusquement à un genre de vie tout opposé. « J'ai été nourri et élevé, leur dit-il, « dans la discipline dure et austère des Sabins; et, hors le temps « que je donne à étudier et à connaître la Divinité, je ne « m'occupe qu'à cultiver la terre et à nourrir des troupeaux. Si « l'on croit voir en moi quelque chose d'estimable, ce sont « toutes qualités qui doivent m'éloigner du trône : l'amour du « repos, une vie retirée et appliquée à l'étude, une extrême « aversion de la guerre, et une grande passion pour la paix. « Me siérait-il bien, entrant dans une ville qui ne retentit que « du bruit des armes et qui ne respire que les combats, de

ἐκόντων λαμβάνοντες, πολιτικὰς λύσεις. (Dionys. Halic. lib. 2.)

ἐποιοῦντο τὰς τῶν ἐγκλημάτων δια-

[1] Plut. in Vita Numæ.

« vouloir enseigner et inspirer le respect des dieux, l'amour « de la justice, la haine des violences et de la guerre, à un peuple « qui semble désirer beaucoup plus un capitaine qu'un roi? »

Le refus de Numa ne servit qu'à redoubler les instances des Romains. Ils le prièrent et le conjurèrent de ne pas les rejeter dans une nouvelle sédition, qui aboutirait à une guerre civile, puisqu'il n'y avait que lui seul qui fût au gré des deux partis.

Quand ces ambassadeurs se furent retirés, son père et Martius son parent n'oublièrent rien pour le porter à accepter le sceptre. « Si vous n'êtes sensible, lui disaient-ils, ni au plaisir d'amasser « de grands biens parce que vous vous contentez de peu, ni à « l'ambition de commander parce que vous jouissez d'une gloire « plus grande et plus réelle, qui est celle de la vertu, considérez « que bien régner c'est rendre à Dieu l'hommage et le culte qui lui « est le plus agréable. C'est Dieu qui vous appelle, ne voulant « pas laisser inutile et oisif le grand fonds de justice qu'il a mis « en vous. Ne vous dérobez donc point à la royauté, puisque « c'est à un homme sage le plus vaste champ du monde pour « faire de belles et de grandes actions. C'est là qu'on peut servir « magnifiquement les dieux, et adoucir insensiblement l'esprit des « hommes et les plier sous le joug de la religion, car les sujets « se conforment toujours aux mœurs de leurs princes. Les Ro- « mains ont aimé Tatius, quoiqu'il fût étranger ; et ils ont con- « sacré par des honneurs divins la mémoire de Romulus, qu'ils « adorent. Que sait-on si ce peuple victorieux n'est pas las de « guerres, et si, plein de triomphes et de dépouilles, il ne désire « pas un chef plein de douceur et de justice, qui le gouverne en « paix sous de bonnes lois et sous une bonne police? Mais quand « il continuerait d'aimer la guerre avec la même fureur, ne vaut-il « pas mieux tourner ailleurs cette fougue en prenant en main « ses rênes, et unir par des nœuds d'amitié et de bienveillance « votre patrie et toute la nation des Sabins avec une ville si « puissante et si florissante ? »

Numa ne put résister à de si fortes et de si sages remontrances, et il se mit en marche. Le sénat et le peuple, pressés d'un merveilleux désir de le voir, sortirent de Rome, et allèrent au-

devant de lui. L'idée qu'ils avaient conçue depuis longtemps de sa probité s'était beaucoup accrue par ce que les ambassadeurs leur avaient rapporté de sa modération [1]. Ils comprenaient qu'il fallait qu'il y eût un grand fonds de sagesse dans un homme capable de refuser la royauté, et qui regardait avec indifférence et même avec mépris ce que le reste des hommes considère comme le comble de la grandeur et de la félicité humaine.

Numa conserva sur le trône les vertus qu'il y avait portées. Autant que les bienséances de son rang le pouvaient permettre, il vécut avec la simplicité et la modestie qu'il avait choisies dès le temps de sa vie privée. On voit en lui un modèle parfait de la royauté. Il tempère la majesté du prince par la modération du philosophe, ou plutôt il la relève par un nouvel éclat, et la rend plus aimable et plus assurée. Content de s'attirer le respect par ses qualités vraiment royales, il bannit le vain appareil de sa grandeur, qui n'impose qu'aux sens, et dont sa vertu n'avait pas besoin. Il est sans faste, sans luxe, sans gardes. Dès le premier jour de son règne il casse la cohorte que Romulus tenait toujours auprès de sa personne, en déclarant qu'il ne voulait ni se défier de ceux qui se fiaient [2] à lui, ni commander à des hommes qui se défieraient de lui.

Il partage entre les pauvres citoyens les terres conquises, afin de les éloigner de l'injustice par les fruits légitimes de leur travail, et afin de les porter à l'amour de la paix par les soins de l'agriculture, qui en a besoin. Il arrête et il charme leur ardeur trop bouillante pour la guerre, par les douceurs d'une vie tranquille et utilement occupée. Pour les attacher à la culture des terres d'une manière plus intéressante et plus fixe, il les distribue par bourgades, leur donne des inspecteurs et des surveillants, visite souvent lui-même les travaux de la campagne, juge des maîtres par l'ouvrage, élève aux emplois ceux qu'il reconnaît laborieux, appliqués, industrieux, réprimande les négligents et les paresseux. Et par ces différents moyens, soutenus de son exemple et appuyés par la persuasion, il met l'agriculture si fort en honneur, que, dans les siècles suivants, les généraux

[1] Dionys. Halicarn. lib. 2. οὔτε βασιλεύειν ἀπιστούντων ἠξίου.
[2] Οὔτε γὰρ ἀπιστεῖν πιστεύουσιν, (Plut.)

d'armées et les premiers magistrats, bien loin de regarder comme au-dessous d'eux les occupations rustiques, faisaient gloire [1] de cultiver leurs champs de ces mêmes mains victorieuses et triomphantes qui avaient dompté l'ennemi; et le peuple romain ne rougissait pas de donner le commandement de ses armées et de confier le salut de l'État à ces illustres laboureurs qu'il allait prendre à la charrue, et leur faisait quitter le soin de leurs terres pour prendre celui de l'empire.

Scipion l'Africain [2], après avoir vaincu Annibal, bêchait lui-même la terre, selon l'usage des anciens, plantait et greffait ses arbres, et s'occupait des travaux rustiques. Personne n'ignore combien Caton l'ancien, surnommé *le Censeur*, s'était appliqué à l'agriculture, dont il nous a même laissé des préceptes. Cicéron [3], dans son beau plaidoyer pour Roscius d'Amérie, entre dans une juste indignation contre l'accusateur de sa partie, qui, ayant dégénéré de l'ancien goût, décriait le séjour de Roscius à la campagne, et voulait qu'on le prît comme une preuve de la haine de son père contre lui; et qui, par le même principe, aurait dû regarder comme un homme dégradé et déshonoré un Attilius, que les députés du peuple romain trouvèrent dans son champ occupé actuellement à semer ses terres. « Nos « ancêtres, dit-il, pensaient bien autrement. Et c'est par une

[1] « Pluribus monumentis scriptorum admoneor, apud antiquos nostros fuisse gloriæ curam rusticationis : ex qua Quintius Cincinnatus, obsessi consulis et exercitus liberator, ab aratro vocatus ad dictaturam venerit; ac rursus, fascibus depositis, quos festinantius victor reddiderat quam sumpserat imperator, ad eosdem juvencos et quatuor jugerum avitum hæreditolum redierit. Itemque C. Fabricius et Curius Dentatus, alter Pyrrho finibus Italiæ pulso, domitis alter Sabinis, accepta quæ viritim dividebantur captivi agri septem jugera non minus industrie coluerit, quam fortiter armis quæsierat. Et ne singulos intempestive nunc persequar, quum tot alios romani generis intuear memorabiles duces hoc semper duplici studio floruisse, vel defendendi vel colendi patrios quæsitosque fines. » (Colum. *de Re rust.* lib. 1.)

[2] « In hoc angulo ille Carthaginis horror, Scipio, abluebat corpus laboribus rusticis fessum : exercebat enim opere se, terramque (ut mos fuit priscis) ipse subigebat. » (Sen. *Ep.* 86.)

[3] « Næ tu, Eruci, accusator esses ridiculus, si illis temporibus natus esses, quum ab aratro arcessebantur qui consules fierent. Etenim qui præesse agro colendo flagitium putes, profecto illum Attilium, quem sua manu spargentem semen, qui missi erant, convenerunt, hominem turpissimum atque inhonestissimum judicares. At hercule majores nostri longe aliter et de illo et de cæteris talibus viris existimabant. Itaque ex minima tenuissimaque republica maximam et florentissimam nobis reliquerunt. Suos enim agros studiose colebant, non alienos cupide appetebant : quibus rebus et agris, et urbibus, et nationibus rempublicam, atque hoc imperium, et populi romani nomen auxerunt. » (*Orat. pro S. Rosc. Amer.* n. 50.)

« telle conduite que de faible et de médiocre qu'était notre ré-
« publique ils l'ont rendue puissante et si florissante. Ils cul-
« tivaient leurs propres terres avec soin, et ne désiraient point
« celles d'autrui par le sentiment d'une basse et insatiable ava-
« rice; et par là ils ont enrichi la république et grossi l'empire
« romain de tant de terres, de villes et de nations. »

Mais cet amour du travail et de la vie champêtre n'a pas seulement contribué aux conquêtes et à l'agrandissement de l'empire romain; il a servi aussi à y conserver pendant tant de siècles cette noblesse de sentiments, cette générosité, ce désintéressement, qui ont encore plus illustré le nom romain que toutes les plus fameuses victoires. Car, il faut l'avouer, cette vie innocente de la campagne [1] a une liaison bien étroite avec la sagesse, dont elle est comme la sœur; et l'on peut avec raison la regarder comme une excellente école de simplicité [2], de frugalité, de justice, et de toutes les vertus morales.

Numa, élevé dans cette école, inspira le même goût et les mêmes sentiments, non-seulement à ses propres sujets, mais aux villes voisines, comme l'observe Plutarque dans la magnifique description qu'il nous a laissée de son règne. Car le peuple romain n'était pas le seul qui fût adouci et calmé par la justice et l'humeur pacifique de ce bon roi, mais aussi les villes des environs, dans lesquelles, comme si un doux zéphyr eût soufflé du côté de Rome, on aperçut un admirable changement de mœurs, et l'on vit succéder à la fureur de la guerre un ardent désir de vivre en paix, de cultiver la terre, d'élever tranquillement ses enfants, et de servir les dieux en repos. Dans tout le pays ce n'étaient que fêtes, que jeux, sacrifices, festins, et réjouissances de gens qui se visitaient et qui allaient les uns chez les autres, sans aucune crainte, comme si la sagesse de Numa eût été une riche source d'où la vertu et la justice eussent coulé dans l'esprit de tous les peuples, et répandu dans leur cœur la même tranquillité qui régnait dans le sien.

En effet, pendant le règne de Numa on ne vit ni guerre ni esprit de révolte; et l'ambition de régner ne porta personne à

[1] « Res rustica, sine dubitatione, proxima et quasi consanguinea sapientiæ est. » (Colum. *de Re rust* lib I.)

[2] « Vita rustica parcimoniæ, diligentiæ, justitiæ magistra est. » (*Orat. pro Rosc. Amer.* n. 75.)

conspirer contre lui. Mais, soit que le respect pour son éminente vertu, ou la crainte de la Divinité, qui le protégeait si visiblement, eût désarmé le crime ; soit que le ciel, par une faveur singulière, prît plaisir à préserver cet heureux règne de tout attentat qui pût en souiller la gloire ou en troubler la joie, il a servi de preuve et d'exemple à cette grande vérité que Platon osa prononcer[1], longtemps depuis, lorsqu'en parlant du gouvernement il dit : *Les villes et les hommes ne seront délivrés de leurs maux que lorsque, par une protection particulière des dieux, la souveraine puissance et la philosophie, se trouvant réunies dans un même homme, rendront la vertu victorieuse du vice*[2]. Car le sage n'est pas seulement heureux, mais il rend encore heureux tous ceux qui écoutent les paroles qui sortent de sa bouche. Il n'a presque jamais besoin d'en venir à la force et aux menaces pour réduire ses sujets, qui, voyant éclater la vertu dans un modèle aussi illustre et aussi exposé aux yeux qu'est la vie de leur prince, se portent naturellement à l'imiter, et à mener comme lui une vie irrépréhensible et heureuse ; ce qui est le fruit le plus doux d'un sage gouvernement, comme d'un autre côté la plus solide gloire d'un prince est de pouvoir inspirer à ses sujets une si noble inclination et de les conduire à une vie si parfaite, ce que personne n'a su si bien faire que Numa.

J'ai cru devoir exposer avec quelque étendue les raisons de Numa pour refuser la couronne, les motifs qui le déterminèrent à l'accepter, les excellentes règles qu'il suivit dans son gouvernement, et la belle description que fait Plutarque des merveilleux effets que produisit son règne, fondé sur la justice et sur l'amour de la paix. Ce caractère est grand, et presque unique dans l'histoire ; et il me semble que le devoir d'un maître est de bien faire sentir à ses disciples des endroits si pleins de beaux sentiments, et si propres à former en même temps et l'esprit et le cœur.

[1] « Atque ille quidem princeps ingenii et doctrinæ Plato, tum denique fore beatas respublicas putavit, si aut docti et sapientes homines eas regere cœpissent ; aut, qui regerent, omne suum studium in doctrina ac sapientia collocassent. Hanc conjunctionem videlicet potestatis et sapientiæ saluti censuit civitatibus esse posse. » (Cic. *ad Quint. frat.* lib. 1, *Epist.* 1.)

[2] Lib. 5, de Rep.

SIXIÈME CARACTÈRE DES ROMAINS.

Sagesse des lois.

Numa comprit, dès le commencement de son règne, que la justice, qui est la base des empires et de toute société, était encore plus nécessaire à un peuple élevé dans l'exercice des armes, accoutumé à subsister par la violence, et à vivre sans discipline et sans police. Pour adoucir la férocité de ces esprits, et pour réduire à l'uniformité tant de caractères différents, il établit des lois sages, et les rendit aimables par sa modération et sa douceur, par l'exemple des plus grandes vertus, par un amour invariable pour l'équité envers les étrangers aussi bien qu'à l'égard des citoyens. Par cette conduite, il inspira à ses sujets un si grand respect pour la justice, qu'il changea toute la face de la ville. Et le zèle pour observer des lois si utiles et si saintes, et pour en perpétuer l'esprit, fut si grand, que l'on vit toujours à Rome, jusque sous les derniers empereurs, une tradition suivie de jurisprudence, une espèce d'école de sages législateurs et de célèbres jurisconsultes, qui, formant leurs décisions sur les plus pures lumières de la raison et sur les plus sûres maximes de l'équité naturelle, composèrent ce corps de droit et de jurisprudence qui est devenu l'admiration de tout l'univers, et que toutes les nations policées ont adopté, ou du moins imité, en y puisant les lois les plus salutaires.

SEPTIÈME CARACTÈRE DES ROMAINS.

La religion.

Le septième caractère est un grand respect pour la religion, une exacte fidélité à tout commencer par elle et à y rapporter tout. Romulus avait déjà montré beaucoup d'attachement pour la religion, comme Plutarque l'observe; mais Numa le porta beaucoup plus loin, et s'appliqua à lui donner plus de lustre et plus de majesté. Il en prescrivit les règles particulières; il en marqua en détail les exercices et les rites, et les accompagna de tout ce que les cérémonies pouvaient avoir de plus auguste et les fêtes de plus agréable et de plus attirant. Par ces spectacles nouveaux de religion, et par ce commerce fréquent avec les

choses saintes, qui semblaient rendre la Divinité présente partout, il rendit les esprits plus dociles, plus traitables, plus humains, et tourna insensiblement le penchant qu'ils avaient à la violence et à la guerre vers l'amour de la justice et vers le désir de la paix, qui en est le fruit. Cette habitude de faire entrer la religion dans toutes les actions remplit le peuple d'une vénération pour la Divinité si profonde et si durable, que dès lors, et dans tous les siècles suivants, on ne créait point de magistrats, on ne déclarait point la guerre, on ne donnait point de bataille, on n'entreprenait rien en public, et l'on ne faisait rien en particulier, ni mariage, ni funérailles, ni voyages, sans l'avoir consacré par la religion. Le soin qu'il eut de bâtir un temple à la Foi, et de la faire regarder comme la dépositaire sacrée des paroles données et des promesses, et comme la vengeresse inexorable de leurs violements, rendit le peuple si fidèle à ses engagements, que jamais dans aucune nation la sainteté du serment ne fut plus inviolable.

Polybe et Tite-Live rendent sur cela un glorieux témoignage aux Romains. Le premier [1] dit que quand ils avaient une fois prêté serment, ils gardaient inviolablement leur parole, sans qu'il fût besoin ni de cautions, ni de témoins, ni de promesses par écrit; au lieu que toutes ces précautions étaient inutiles chez les Grecs. Le second [2] remarque que « les différents et continuels exercices de religion établis par Numa, « qui faisaient intervenir la Divinité à toutes les actions humaines, avaient rempli d'une si grande religion tous les esprits, « qu'une parole donnée et un serment n'avaient pas moins de « poids et d'autorité à Rome que la crainte des lois et des « châtiments. Et non-seulement les Romains prirent le caractère et les mœurs pacifiques de Numa, se formant sur leur roi

[1] Δι' αὐτῆς τῆς κατὰ τὸν ὅρκον πίστεως τηροῦσι τὸ καθῆκον. (Polyb. lib. 6.)

[2] « Deorum assidua insidens cura, quum interesse rebus humanis cœleste numen videretur, ea pietate omnium pectora imbuerat, ut fides ac jusjurandum proxime legum ac pœnarum metum civitatem regerent. Et quum ipsi se homines ad regis, velut unici exempli, mores formarent, tum finitimi etiam populi, qui ante, castra, non urbem positam in medio, ad sollicitandam omnium pacem crediderant, in eam verecundiam adducti sunt, ut civitatem totam in cultum versam deorum violari ducerent nefas. » (Liv. lib. 1, n. 21.)

« comme sur un modèle parfait, mais les nations voisines, qui « auparavant avaient regardé Rome moins comme une ville que « comme un camp destiné à troubler la paix de tous les peuples, « conçurent une si profonde vénération pour le prince et pour « ses sujets, qu'ils auraient cru que c'eût été commettre un « crime et une espèce de sacrilége que d'attaquer une ville tout « occupée du culte et du service des dieux. »

En commençant à parler de l'histoire romaine, il m'a paru nécessaire de donner d'abord une idée de ce fameux peuple, dont les principaux caractères, qui l'ont rendu si célèbre et l'ont si fort élevé au-dessus de tous les autres peuples, se trouvent heureusement réunis dans Romulus et Numa, ses deux fondateurs. On voit par là de quelle conséquence sont, non-seulement pour les particuliers, mais même pour des nations entières, les premières impressions qu'on leur donne; et il est visible que ce furent ces grandes et solides vertus, établies dans Rome dès sa naissance, et toujours cultivées de plus en plus et infiniment accrues dans la suite des siècles, qui la rendirent victorieuse et maîtresse de l'univers: car, selon la judicieuse remarque de Denys d'Halicarnasse [1], c'est une loi immuable et fondée dans la nature même, que ceux qui sont supérieurs en mérite le deviennent aussi en pouvoir et en autorité, et que les peuples qui ont plus de vertu et de courage l'emportent tôt ou tard sur ceux qui en ont moins.

SECOND MORCEAU DE L'HISTOIRE ROMAINE.

Expulsion des rois et établissement de la liberté.

L'époque de l'expulsion des rois et de l'établissement de la liberté à Rome est trop considérable pour ne s'y pas arrêter. Cet événement mémorable est la base de la plus fameuse république qui ait jamais été; c'est la source de ses beaux jours, et de tout ce qu'on a admiré en elle de plus grand et de plus merveilleux. De là le peuple romain contracta encore deux caractères singuliers, l'un de haine irréconciliable contre la royauté et contre tout ce

[1] Φύσεως γὰρ δὴ νόμος ἅπασι κοινὸς, ὃν οὐδεὶς ἀναλύσει χρόνος, ἄρχειν ἀεὶ τῶν ἡττόνων τοὺς κρείττονας. (Dionys. Halic. *Antiq. rom.* lib. I.)

qui en présentait la moindre apparence, l'autre d'un violent amour de sa liberté, dont il fut jaloux dans tous les temps presque jusqu'à l'excès. La modération réciproque que le sénat et le peuple gardèrent dans leurs disputes fait encore un troisième caractère bien digne d'être remarqué.

PREMIER CARACTÈRE.

Haine de la royauté.

Plusieurs circonstances et divers motifs concoururent à faire naître cette haine implacable de la royauté et à la fortifier.

1° Le mécontentement et l'aversion que le peuple romain couvait depuis longtemps contre les violences et le gouvernement tyrannique des Tarquins éclatèrent enfin à l'occasion de l'outrage fait à Lucrèce, et de la manière funeste dont elle punit sur elle-même le crime du prince, en se donnant la mort de sa propre main.

2° Ces dispositions augmentèrent infiniment par la fermeté inouïe avec laquelle le consul Brutus fit en sa présence trancher la tête à ses enfants, pour être entrés dans un complot qui tendait au rétablissement des rois. Le sang de deux fils répandu par un père, avec le saisissement et l'effroi de tous les assistants, fit sentir plus vivement quel étrange malheur c'était que le joug des Tarquins, puisqu'il en fallait acheter l'affranchissement à un si grand prix. Cette exécution sanglante, et la fin tragique de Lucrèce, qui faisaient également horreur à la nature, gravèrent si avant dans tous les esprits l'aversion de la royauté, que même dans les siècles suivants ils n'en purent souffrir jusqu'à l'ombre; et ils crurent, à l'exemple de leurs ancêtres, devoir sacrifier ce qu'ils avaient de plus cher, et tenter ce qu'il y a de plus extrême pour écarter un mal qu'ils étaient accoutumés, dès la jeunesse, à regarder comme le plus grand et le plus insupportable de tous les maux.

3° En livrant au pillage les biens du roi, en abattant son palais et sa maison de campagne, en consacrant au dieu Mars ses champs près de Rome afin d'en rendre la restitution impossible, en jetant dans le Tibre la moisson de ses terres, ils ache-

vèrent de rendre la rupture irréconciliable ; et tout le peuple, qui avait pris part à l'insulte et au pillage, comprit qu'il ne pouvait trouver l'impunité que dans une résistance inflexible.

4° L'acharnement opiniâtre des Tarquins à fatiguer les Romains par une longue et rude guerre, et à soulever contre eux tous leurs voisins, les mit dans la nécessité de se défendre sans ménagement. Les attaques réitérées, les fréquentes batailles, la mort d'un de leurs consuls tué dans le combat avec les plus considérables des citoyens, entretinrent et échauffèrent leur animosité, et firent passer en habitude la crainte et la haine de la royauté. On peut juger de l'horreur qu'ils en avaient conçue dès le commencement, par la réponse qu'ils firent aux ambassadeurs du roi Porsena, qui sollicitait fortement le rétablissement des Tarquins. Ils déclarèrent [1] qu'ils étaient disposés à ouvrir plutôt leurs portes aux ennemis qu'aux rois, et qu'ils aimeraient mieux perdre leur ville que leur liberté.

5° La loi qui donnait pouvoir de prévenir quiconque tenterait de se rendre maître de la république, et de le tuer avant qu'il fût juridiquement condamné, pourvu qu'après le meurtre on apportât des preuves de l'attentat, semblait armer indifféremment la main de tous les citoyens contre l'ennemi commun, établir tous les particuliers comme également dépositaires de la liberté publique, et les rendre responsables de sa conservation.

6° La valeur héroïque d'Horatius Coclès, avec les récompenses et les honneurs extraordinaires qu'il reçut pour avoir arrêté seul sur le pont l'armée auxiliaire des Tarquins ; l'audace intrépide de Scévola, qui punit sa main pour avoir manqué son coup ; le courage de Clélie et de ses compagnes ; les triomphes décernés à Publicola et à Marcus son frère à cause des victoires remportées sur les rois ; l'éloge funèbre et les honneurs solennels rendus à Brutus comme père de la liberté, et ceux qu'on rendit ensuite à Publicola en reconnaissance de son amour constant pour la république : tous ces objets enflammèrent de plus en plus

[1] « Ita induxisse in animum, hostibus potius quam regibus portas patefacere ; eam esse voluntatem omnium, ut qui libertati erit in illa urbe finis, idem urbi sit. » (Liv. lib. 2, n. 15.)

le zèle pour la liberté et la haine de la tyrannie, et, en attirant l'admiration de tous les esprits vers ces grands modèles, leur inspirèrent un ardent désir de les imiter.

7° Le serment solennel que fit le peuple sur les autels, en son nom et au nom de toute la postérité, que jamais, sous quelque prétexte que ce pût être, il ne souffrirait qu'on rétablît à Rome la royauté[1], fut toujours dans la suite des siècles aussi présent à ce peuple que s'il eût tout récemment secoué le joug d'une servitude également dure et honteuse.

Cette aversion, cimentée par tant de sang et fortifiée par de si puissants motifs, a passé d'âge en âge non-seulement pendant que la république a subsisté, mais sous les empereurs mêmes, et n'a pu s'éteindre qu'avec l'empire. L'entreprise de Manlius[2], qui aspirait à la royauté, effaça le souvenir de toutes ses grandes actions, et le fit précipiter impitoyablement du haut de ce roc même qu'il avait sauvé d'entre les mains des ennemis. Rien ne hâta plus la mort de César que le soupçon qu'il avait donné qu'il pensait à se faire déclarer roi. Ses successeurs, outre la puissance tribunitienne, accumulèrent les titres de César, d'Auguste, de grand pontife, de proconsul, d'empereur, de père de la patrie; mais ni leur ambition, ni la flatterie des peuples, n'osa aller plus loin, ni trancher le mot. Et quoiqu'ils fussent, autant qu'aucun roi de la terre, en possession d'une puissance absolue; quoique quelques-uns même, comme Caligula, Néron, Domitien, Commode, Caracalla, Héliogabale, poussassent l'abus de la souveraineté jusqu'à la plus cruelle tyrannie, aucun ne s'est hasardé à prendre le diadème, parce qu'il était regardé comme la marque d'un titre dont huit ou dix siècles n'avaient pu effacer ce qu'il avait d'odieux; et, ce qui est étrange et paraît presque incroyable, pendant que leur religion impie leur permettait de se donner pour des dieux, une politique plus réservée leur défendait de se donner pour des rois.

[1] « Omnium primum avidum novæ libertatis populum, ne postmodum flecti precibus aut donis regiis posset, jureiurando adegit (Brutus), neminem Romæ passuros regnare. » (Id. ibid. n. 1.)

[2] « Damnatum tribuni de saxo Tarpeio dejecerunt : locusque idem in uno homine et eximiæ gloriæ monimentum et pœnæ ultimæ fuit... Ut sciant homines quæ et quanta decora fœda cupiditas regni, non ingrata solum, sed invisa etiam reddiderit. » (Id. lib. 6, n. 20.)

SECOND CARACTÈRE.

Amour excessif de la liberté, et application à en étendre les droits.

On sait que le corps entier de la république romaine était composé de deux ordres, qui avaient chacun leurs magistrats particuliers aussi bien que leurs intérêts différents, et qui furent toujours opposés entre eux. L'un s'appelait *le sénat*, et il était comme le chef et le conseil de l'État; l'autre était le simple peuple, nommé en latin *plebs* ou *plebes*, qui était distingué de la noblesse et des familles patriciennes. Ces deux ordres réunis ensemble formaient ce qu'on appelle proprement le peuple romain, *populus romanus*, dont les assemblées générales se tenaient ou par centuries, et étaient nommées *centuriata comitia*, et le sénat y était plus puissant; ou par tribus, *tributa comitia*, et le peuple y dominait davantage.

Ce peuple, à qui les victoires fréquentes et les conquêtes sur ses voisins avaient déjà fort élevé le cœur, prit encore des sentiments plus hauts et conçut plus d'amour pour la liberté, par la part qu'on lui donna à l'autorité et aux affaires publiques, et par les complaisances que le sénat fut obligé d'avoir pour lui dans les premiers temps qui suivirent la révolution.

Rien ne fut plus capable de flatter ce peuple que la promptitude avec laquelle le consul Publicola fit raser dans une nuit sa maison, sur quelques murmures qu'on faisait contre sa situation élevée, et contre la grandeur de l'édifice, que l'on traitait de citadelle.

Le même Publicola, pour ôter au gouvernement consulaire ce qu'il montrait de terrible, et pour le rendre plus populaire et plus doux, fit ôter dans la ville les haches des faisceaux qu'on portait devant les consuls; et, en se présentant à l'assemblée du peuple, il fit baisser les faisceaux [1], comme s'il les lui soumettait et lui faisait hommage de son autorité.

Il augmenta encore extrêmement le pouvoir du peuple et ses

[1] « Gratum id multitudini spectaculum fuit, summissa sibi esse imperii insignia, confessionemque factam populi quam consulis majestatem vimque majorem esse. » (Liv. lib. 2, n. 7.)

immunités par la loi qui permettait d'appeler au peuple du jugement des consuls et du sénat ; par celle qui condamnait à mort ceux qui prendraient quelque charge sans la recevoir du peuple ; par la loi qui affranchissait des impôts les pauvres citoyens ; par celle qui exemptait de punition corporelle ceux qui désobéiraient aux consuls, et qui réduisait toute la peine de leur désobéissance à une amende pécuniaire.

Il crut aussi, pour affermir davantage l'autorité du peuple, devoir se décharger de la garde et de la dispensation des deniers publics, et en interdire le maniement à ses proches et à ses amis. Il les mit donc en dépôt dans le temple de Saturne ; et, en permettant au peuple de choisir lui-même deux gardes du trésor, il lui donna beaucoup de part à l'administration des finances, qui sont la force d'un État, le nerf de la guerre, et la matière des récompenses.

Le peuple, ayant pris goût pour le gouvernement et pour l'autorité, fut toujours attentif dans la suite à porter plus loin les anciennes bornes ; et l'on ne pouvait le flatter plus agréablement qu'en lui donnant des ouvertures et des prétextes pour étendre ses prérogatives et ses droits.

La plus forte barrière qu'il opposa aux entreprises du sénat et des consuls, et le plus ferme appui de son crédit et de sa liberté, fut l'établissement des tribuns du peuple [1], qui fut une des conditions de sa réunion avec le sénat, et de son retour dans la ville lors de sa retraite sur le mont Sacré. La personne de ses tribuns, qui étaient proprement les hommes du peuple, fut déclarée inviolable et sacrée. On en créa d'abord deux, et ils furent multipliés dans la suite jusqu'au nombre de dix. L'entrée dans cette charge fut absolument interdite aux patriciens ; et, pour les mettre hors d'état d'influer par leur crédit dans l'élection des tribuns, il fut ordonné que tous les magistrats plébéiens seraient nommés dans les assemblées qui se faisaient par tribus [2], où les sénateurs avaient moins d'autorité. La violence et

[1] « Agi deinde de concordia cœptum, concessumque in conditiones, ut plebi sui magistratus essent sacrosancti, quibus auxilii Latio adversus consules esset, neve cui patrum capere eum magistratum liceret. » (Liv. lib. 2, n. 23.)

[2] « Volero, tribunus plebis, rogationem tulit ad populum, ut plebeii magistratus tributis comitiis fierent. Haud parva res, sub titulo prima specie minime atroci, ferebatur ; sed quæ patriciis omnem potestatem per clientium suffra-

l'injustice des décemvirs, qui fut l'occasion de la seconde retraite du peuple sur le mont Aventin, donna lieu aussi à fortifier de nouveau la puissance des tribuns. Il fut arrêté que les lois portées par le peuple dans les assemblées par tribus obligeraient le peuple romain entier, et par conséquent le sénat comme le reste, ce qui arma les tribuns d'une grande autorité [1] : qu'on ne créerait aucune magistrature dont il ne fût permis d'appeler; et l'on donnait pouvoir à tout particulier de tuer impunément quiconque contreviendrait à cette ordonnance : que la personne des tribuns serait de nouveau déclarée plus que jamais sacrée et inviolable. Leur pouvoir en effet allait fort loin, et s'étendait jusque sur les consuls même, qu'ils prétendaient avoir droit de faire mettre en prison, comme ils le déclarèrent publiquement dans une occasion où le sénat eut recours à leur autorité pour réduire à leur devoir des consuls qui refusaient de lui obéir.

Après que le peuple eut ainsi affermi son autorité, il ne cessa de former de nouvelles entreprises que les tribuns, par complaisance ou par zèle, ne manquaient pas de seconder avec chaleur. Il n'y a point d'efforts qu'il ne fît pour s'ouvrir le chemin à toutes les dignités, et surtout au consulat, qui était la première charge de l'État, dans laquelle résidait presque toute l'autorité publique, et qui était réservée aux seuls patriciens. Après de longues et de vives contestations, il y parvint enfin; et une légère aventure en fit naître l'occasion. Qu'il me soit permis d'en insérer ici le récit, l'un des plus beaux et des plus naturels qui se trouvent dans Tite-Live.

Fabius Ambustus[3] avait marié sa fille aînée à Serv. Sul-

gia creandi quos vellent tribunos auferret. » (Liv. ibid. n. 26.)

[1] « Qua lege tribunitiis rogationibus telum acerrimum datum est. » (Id. lib. 3, n. 55.)

[2] « Pro collegio pronunciant, placere consules senatui dicto audientes esse : si adversus consensum amplissimi ordinis ultra tendant, in vincula se duci eos jussuros. » (Id. lib. 4, n. 26.)

[3] « M. Fabii Ambusti, potentis viri, filiæ duæ nuptæ, Serv. Sulpicio majori, minor C. Licinio Stoloni erat... Forte ita incidit, ut in Serv. Sulpicii, tribuni militum, domo sorores Fabiæ, quum inter se, ut fit, sermonibus tempus tererent, lictor Sulpicii, quum is de foro se domum reciperet, forem, ut mos est, virga percuteret. Quum ad id, moris ejus insueta, expavisset minor Fabia, risui sorori fuit, miranti ignorare id sororem. Cæterum, is risus stimulos parvis mobili rebus animo muliebri subdidit : frequentia quoque prosequentium rogantiumque numquid vellet, credo fortunatum matrimonium ei sororis visum; suique ipsam malo arbitrio, quo a proximis quisque minime anteiri vult,

« ayez la figure d'homme aussi bien qu'eux. Y a-t-il donc rien « de plus outrageux et de plus infamant que de déclarer une par- « tie de la ville indigne de s'allier avec les patriciens, comme « étant souillée et impure? Et quant aux dignités, la républi- « que a-t-elle lieu d'être mécontente du service des plébéiens « dans toutes les charges qui leur ont été confiées ? Il ne leur « reste donc plus que le consulat. C'est en ce point désormais « qu'ils doivent faire consister leur salut et leur liberté, et ce « n'est que du jour qu'ils y seront parvenus qu'ils peuvent comp- « ter être devenus libres, et avoir secoué le joug de la servitude « et de la tyrannie. »

Du côté du sénat il n'y avait pas quelquefois moins de violence et d'emportement. Tout ce qu'on accordait au peuple pour affermir sa liberté[1], ils croyaient que c'était autant de perdu pour eux : et[2], quoiqu'ils reconnussent que leur jeunesse était souvent trop vive et trop échauffée, cependant, s'il fallait que de part ou d'autre on sortît des bornes, ils aimaient mieux voir l'audace poussée trop loin du côté de leurs partisans que de celui de leurs adversaires : tant, dit Tite-Live, il est difficile dans ces sortes de disputes, où l'on croit ne vouloir qu'établir une parfaite égalité entre les deux partis, de tenir la balance dans un équilibre si juste qu'elle ne penche ni de côté ni d'autre, chacun travaillant insensiblement à s'élever pour abaisser son adversaire, et à se rendre formidable pour n'être point soi-même en état de le craindre, comme s'il n'y avait point de milieu entre faire et souffrir l'injure.

Cependant, il faut l'avouer à la gloire du peuple romain, cette disposition prochaine, ce semble, à en venir aux dernières extrémités et à éclater par de sanglantes séditions[3], qui est la

[1] « Quidquid libertati plebis caveretur, id patres decedere suis opibus credebant. » (Liv. lib. 3, n. 55.)

[2] « Seniores patrum, ut nimis ferocès suos credere juvenes esse, ita malle, si modus excedendus esset, suis quam adversariis superesse animos. Adeo moderatio tuendæ libertatis, dum æquari velle simulando ita se quisque extollit, ut deprimat alium, in difficili est; cavendoque ne metuant homines, metuendos ultro se efficiunt : et injuriam a nobis repulsam, tanquam aut facere aut pati necesse sit, injungimus aliis. » (Id. lib. 3, n. 65.)

[3] « Æternas esse opes romanas, nisi inter semetipsos seditionibus sæviant. Id unum venenum, eam labem civitatibus opulentis repertam, ut magna imperia mortalia essent. Diu sustentatum id malum partim patrum consiliis, partim patientia plebis. » (Id. lib. 2, n 44.)

source et la cause ordinaire de la ruine des grands empires, fut longtemps arrêtée et comme suspendue, partie par la sagesse des sénateurs, partie par la patience du peuple ; et pendant plus de six cents ans, comme on l'a déjà remarqué, jamais ces disputes domestiques ne dégénérèrent en guerres civiles.

Il se trouvait toujours dans le sénat de ces hommes graves et sages, amateurs zélés du bien public, qui, évitant également les deux excès contraires [1], ou de trahir les intérêts du sénat pour se rendre agréables au peuple, ou d'aigrir et d'irriter le peuple en se déclarant trop vivement pour le sénat, savaient ramener doucement les esprits à la paix et à l'union, et, par de prudentes condescendances, prévenir les suites funestes qu'une résistance trop ferme aurait infailliblement attirées. Ils représentaient à leurs consuls trop échauffés et trop violents, tel qu'était un Appius [2], qu'ils ne devaient pas prétendre porter la majesté consulaire au delà des justes bornes que demandait le bien commun de la paix et de la concorde ; que, pendant que les tribuns et les consuls tiraient tout chacun de leur côté, la république ainsi divisée et déchirée demeurait sans force, les deux partis songeant moins à la conserver qu'à s'en rendre maîtres. Ils représentaient aussi aux tribuns [3] qu'il ne serait ni glorieux ni utile pour eux de vouloir établir et accroître leur autorité sur la ruine de celle du sénat, qui était le conseil public ; et que l'unique moyen d'affermir la liberté dans Rome, et de maintenir l'égalité entre les citoyens, était de conserver à chaque corps et à chaque ordre ses droits, ses priviléges et sa majesté.

Le peuple, de son côté, montrait quelquefois une modération étonnante, et se piquait d'une générosité dont on aurait de la peine à croire qu'une multitude fût susceptible : témoin ce qui

[1] « Alios consules, aut per proditionem dignitatis patrum plebi adulatos, aut acerbe tuendo jura ordinis, asperiorem domando multitudinem fecisse. T. Quintium orationem memorem majestatis patrum concordiæque ordinum habuisse. » (Liv. lib. 3, n. 69.)

[2] « Ab Appio petitur ut tantam consularem majestatem esse vellet, quanta in concordi civitate esse posset. Dum tribuni consulesque ad se quisque omnia trahant, nihil relictum esse virium in medio : distractam laceratamque rempublicam magis quorum in manu sit, quam ut incolumis sit, quæri. » (Id. lib. 2, n. 57.)

[3] « Ne ita omnia tribuni potestatis suæ implerent, ut nullum publicum consilium sinerent esse. Ita demum liberam civitatem fore, ita æquatas leges, si sua quisque jura ordo, suam majestatem teneret. » (Id. lib. 3, n. 63).

picius, de race patricienne, et la cadette à un jeune homme plébéien, nommé Licinius Stolo. Un jour que celle-ci était allée rendre visite à sa sœur, pendant qu'elles s'entretenaient ensemble, Sulpicius, alors tribun des soldats avec la puissance consulaire, revenant chez lui, le premier des licteurs frappa à la porte avec la verge qu'il portait à la main, comme c'était l'ordinaire, et fit grand bruit. La jeune Fabia, pour qui cette coutume était nouvelle, ayant fait paraître quelque frayeur, sa sœur se mit à rire d'une telle simplicité, s'étonnant que cet usage lui fût inconnu. Comme souvent les moindres choses font impression sur les personnes du sexe, cette innocente plaisanterie piqua jusqu'au vif la cadette. La foule des personnes qui accompagnaient le tribun militaire par honneur, et qui lui demandaient ses ordres, lui fit sans doute regarder le sort de son aînée comme beaucoup plus heureux que le sien; et une secrète jalousie, qui fait qu'on ne peut voir sans peine ses proches au-dessus de soi, lui fit regretter d'être alliée comme elle l'était. Dans le trouble que cette plaie de son cœur encore toute récente lui causait, son père, l'ayant trouvée plus triste qu'à l'ordinaire, lui en demanda la cause. Mais, comme elle ne pouvait l'avouer sans paraître manquer d'amitié pour sa sœur et de respect pour son mari, elle dissimula quelque temps. Enfin Fabius, par sa douceur et ses caresses, tira d'elle le sujet de son chagrin, et l'obligea à lui avouer qu'elle avait de la peine de se voir engagée par une alliance inégale dans une maison où jamais ne pouvait entrer ni charge ni crédit. Son père la consola, et lui dit de prendre courage, l'assurant que bientôt elle verrait dans sa maison ces mêmes dignités qui lui faisaient trouver sa sœur si heureuse. C'est à quoi, depuis ce moment, il travailla de toutes ses forces avec son gendre Licinius. Ayant associé à leur dessein L. Sextius, jeune homme entreprenant, à qui il ne manquait, pour mériter les plus hautes dignités, que

pœnituisse. Confusam eam ex recenti morsu animi quum pater forte vidisset, percunctatus *satin' salvæ*, avertentem causam doloris (quippe nec satis piam adversus sororem, nec admodum in virum honorificam) elicuit, comiter scisciando, ut fateretur eam esse causam doloris, quod juncta impari esset, nupta in domo quam nec honos nec gratia intrare posset. Consolans inde filiam Ambustus, bonum animum habere jussit, eosdem propediem domi visuram honores, quos apud sororem viderat. » (Liv. lib. 6, n. 34.)

le rang de patricien, ils saisirent l'occasion favorable que la conjoncture du temps leur présentait; et, après avoir livré aux patriciens bien des attaques, ils les forcèrent enfin d'admettre les plébéiens au consulat. L. Sextius fut le premier à qui cet honneur fut accordé.

Depuis cette victoire, rien ne demeura inaccessible au peuple : préture, censure, dictature même et sacerdoce, tout lui fut ouvert, tout lui fut accordé, le sénat jugeant bien qu'après s'être vu forcé de céder pour le consulat [1], il ferait d'inutiles efforts pour conserver le reste. C'est ainsi qu'un peuple presque esclave sous les rois, et faible client sous les patriciens, devint par degrés égal à ses patrons, et leur associé dans toutes les dignités de la république.

TROISIÈME CARACTÈRE.

Modération réciproque du sénat et du peuple dans leurs disputes.

Les disputes entre le peuple et le sénat au sujet des charges publiques durèrent fort longtemps, et furent poussées avec une force et une vivacité qui semblaient ne pouvoir se terminer que par la ruine de l'un des deux partis. Les tribuns du peuple, fort violents pour l'ordinaire et fort emportés, ne cessaient d'animer la multitude par des discours pleins de fiel et d'amertume contre les consuls et le sénat. Au sujet des mariages avec les patriciens, qu'on avait interdits à ceux du peuple, « Sentez-vous [2], « leur disaient-ils, dans quel mépris vous vivez? Ils vous ôte- « raient, s'ils le pouvaient, une partie de cette lumière qui vous « éclaire. Ils souffrent avec peine que vous respiriez avec eux un « même air, que vous parliez un même langage, et que vous

[1] « Senatu, quum in summis imperiis id non obtinuisset, minus in prætura tendente. » (Liv. lib. 8, n. 15.)

[2] « Ecquid sentitis in quanto contemptu vivatis? Lucis vobis hujus partem, si liceat, adimant. Quod spiratis, quod vocem mittitis, quod formas hominum habetis, indignantur... An esse ulla major aut insignior contumelia potest, quam partem civitatis, velut contaminatam, indignam connubio haberi? » (Id., lib. 4, n. 3 et 4.)

« Nullius eorum (qui ex plebe creati sint tribuni militum) populum romanum pœnituisse. Consulatum superesse plebeiis. Eam esse arcem libertatis, id columen. Si eo perventum sit, tum populum romanum vere exactos ex urbe reges, et stabilem libertatem suam existimaturum. » (Id. lib. 6, n. 37.)

arriva dans une assemblée où les esprits avaient paru plus échauffés que jamais. Le peuple paraissait déterminé à ne point prendre les armes pour repousser les ennemis qui étaient en campagne, si l'on refusait de l'admettre dans les charges publiques. Le sénat, voyant qu'il fallait céder ou au peuple ou aux ennemis, après s'être inutilement relâché sur ce qui regardait les mariages, crut le devoir faire aussi sur les honneurs; et, ayant proposé de nommer des tribuns militaires au lieu de consuls, il consentit que les plébéiens fussent admis à cette charge. L'événement montra[1] qu'après la chaleur et le feu des disputes, lorsque les esprits, tranquilles et rassis, sont en état de juger sainement des choses, le peuple était tout autre que dans les disputes mêmes. Content de la condescendance qu'avait eue pour lui le sénat, il ne nomma pour tribuns militaires que des patriciens, par une modération, dit Tite-Live, une équité et une grandeur d'âme qui se trouvent rarement, même dans des particuliers. *Hanc modestiam, æquitatemque, et altitudinem animi, ubi nunc in uno inveneris, quæ tunc populi universi fuit?*

TROISIÈME MORCEAU DE L'HISTOIRE ROMAINE.

Espace de cinquante-trois ans, depuis le commencement de la seconde guerre punique jusqu'à la défaite de Persée.

Je prends pour troisième morceau de l'histoire romaine ce que Polybe avait choisi pour sujet de celle qu'il avait composée; je veux dire les cinquante-trois années qui se passèrent depuis le commencement de la seconde guerre punique jusqu'à la fin de la guerre de Macédoine, qui se termina par la défaite et la prise de Persée, et par la destruction de son royaume.

Polybe regarde cet intervalle comme le beau temps de la république romaine, où parurent les plus grands hommes, où l'on vit briller les plus solides vertus, où se passèrent les plus grands et les plus importants événements; en un mot, où les Romains

[1] « Eventus eorum comitiorum docuit, alios animos in contentione libertatis dignitatisque, alios secundum deposita certamina incorrupto judicio esse. » (Liv. lib. 4, n. 6.)

commencèrent à entrer en possession de ce vaste empire qui dans la suite embrassa presque toutes les parties du monde connues pour lors, et qui parvint par des progrès suivis et fort rapides à ce degré de grandeur et de puissance qui a fait l'admiration de tout l'univers.

Or, l'établissement de l'empire romain étant, selon Polybe [1], le plus merveilleux ouvrage de la Providence divine parmi les hommes, et ne pouvant être regardé comme l'effet du hasard et d'une fortune aveugle, mais comme la suite d'un plan et d'un dessein formé de loin, concerté avec poids et mesure, et conduit à sa fin avec une sagesse qui ne s'est jamais démentie, n'est-ce pas, remarque encore le même auteur, une curiosité bien louable et bien digne d'un esprit solide, de vouloir connaître en quel temps, par quels préparatifs, par quels moyens, et par le ministère de quels hommes, une si belle et si grande entreprise a été exécutée?

C'est ce que Polybe, l'historien le plus sensé que nous ayons, et qui était lui-même grand homme de guerre et grand politique, avait montré fort au long dans l'histoire qu'il avait composée, dont le peu qui nous en reste doit faire extrêmement regretter la perte. C'est aussi ce que j'entreprends de tracer dans ce morceau de l'histoire romaine, mais d'une manière fort courte et fort abrégée, en tâchant pourtant d'y faire entrer une partie de ce qui me paraîtra de plus beau dans Polybe, dans Tite-Live et dans Plutarque, qui sont les sources où je puiserai presque tout ce que j'ai à dire sur ce sujet, soit pour les faits mêmes, soit pour les réflexions que j'y joindrai.

[1] Polyb. lib. I.

FIN DU TOME SECOND.

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE DEPARTMENT

This book is under no circumstances to be taken from the Building
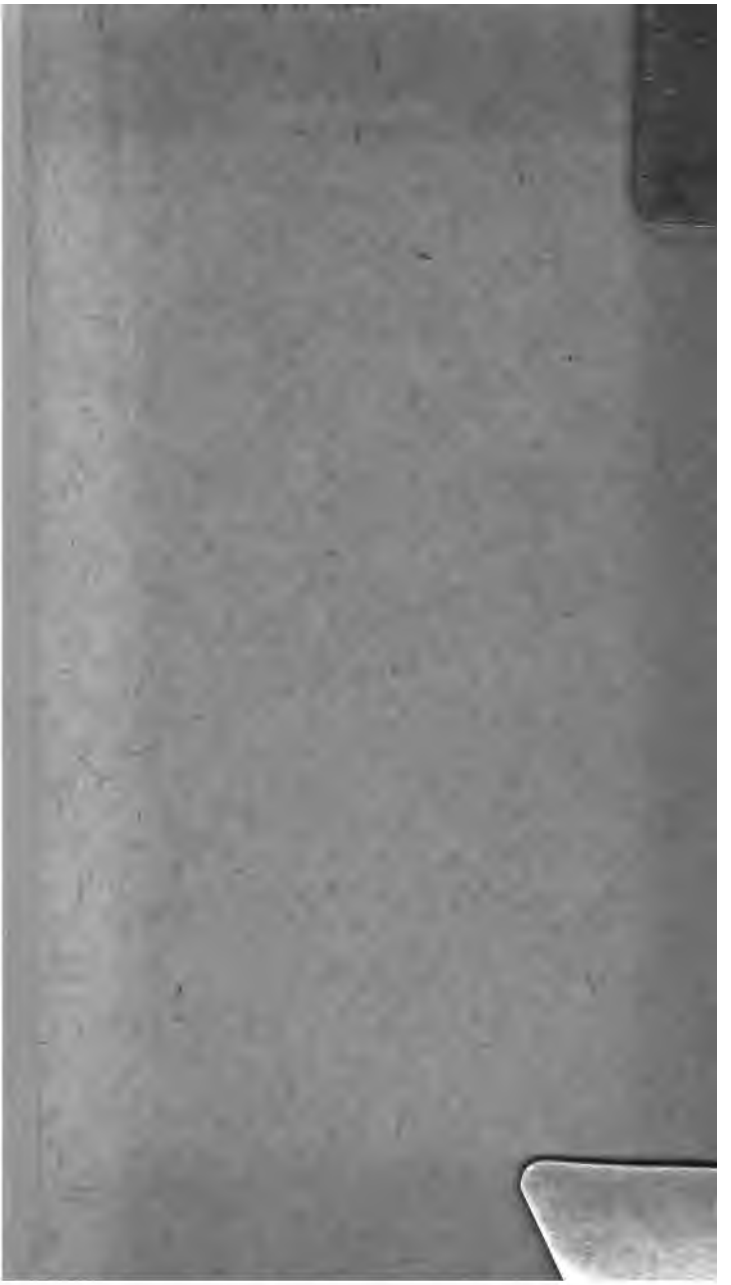
form 419